

LE MUSÉON

REVUE D'ÉTUDES ORIENTALES

FONDÉ EN 1881 PAR CH. DE HARLEZ

SUBVENTIONNÉ PAR LE GOUVERNEMENT ET PAR LA FONDATION UNIVERSITAIRE

XVI

LOUVAIN

1897

LE MUSÉON

ET

LA REVUE DES RELIGIONS

LE MUSÉON

ET

LA REVUE DES RELIGIONS

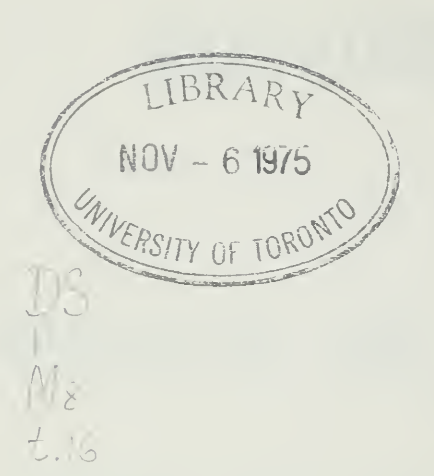
ÉTUDES HISTORIQUES, ETHNOGRAPHIQUES ET RELIGIEUSES

TOME I ET XVI

JANVIER 1897

LOUVAIN
J.-B. ISTAS, Imprimeur-Éditeur
90, rue de Bruxelles, 90

1897



AVIS A NOS ABONNÉS.

Le distingué directeur de la *Revue des Religions* M. Z. Peisson étant obligé, par suite de l'état de sa santé, d'abandonner son œuvre, nous a priés de la reprendre et de la continuer. Nous avons accepté son offre d'autant plus volontiers que cette Revue avait conquis l'estime générale dans le monde des lettres et de la science.

Désormais donc LE MUSÉON et LA REVUE DES RELIGIONS paraîtront réunis, mais cette fusion n'ôtera rien au caractère strictement scientifique de notre publication. Son effet principal sera de donner plus d'extension aux études historiques.

Nous reprendrons et continuerons la chronique des publications relatives aux religions tant anciennes que modernes qui donnait à la Revue parisienne

un intérêt tout particulier. Il serait à regretter que ce choix de renseignements utiles ne fût plus mis à la portée des anciens abonnés de M. Peisson.

Le Muséon gagnera ainsi un caractère plus spécial qui tout en lui conservant une variété suffisante répondra mieux aux désirs et aux besoins des hommes d'étude de notre époque.

Nous comptons sur la fidélité des abonnés des deux Revues pour pouvoir continuer notre œuvre d'une manière utile et satisfaisante.

La Rédaction du Muséon.

Louvain, 2 janvier 1897.

LA PLUS ANCIENNE PSYCHOLOGIE CONNUE.

Nos lecteurs en lisant ce titre, croiront sans doute qu'il s'agit de l'œuvre d'un des premiers philosophes grecs dignes de ce nom, de quelque prédécesseur ignoré de Platon ou de Pythagore. Il n'en est rien toutefois ; le penseur dont nous voulons nous occuper aujourd'hui appartient à l'Extrême-Orient, à cette Chine dans laquelle une habitude trop généralisée ne permet guère aux non spécialistes de soupçonner quelque chose qui ne porte pas plus ou moins le caractère de l'étrange, si pas du ridicule.

Je n'ai pas été peu surpris moi-même, je dois l'avouer, en parcourant un recueil d'extraits des principaux philosophes chinois d'y rencontrer l'exposé d'un certain système psychologique digne d'attention et cela chez un auteur qui vivait au VIIe siècle avant notre ère. Grâce à ce recueil, composé par ordre du dernier empereur des dynasties chinoises détrôné par les Mandchous (1), de précieux restes des premiers essais philosophiques des Chinois ont été sauvés de la destruction. Nous y trouvons les noms et les systèmes d'hommes d'état qui scrutèrent les mystères du monde dès le XIIe siècle.

Tels sont Yu-hiong ou Yu-tze qui fut le maître du célèbre Roi Wen et son ministre à l'âge de 80 ans, et Tze-Ya également conseiller du roi de Tcheou qui le rencontra pêchant dans le Wei et l'emmena à sa cour, ravi de la sagesse de ses paroles.

(1) Hi-tsong 16-164. C'est le *Tchou-tze hoei han* ou Recueil complet des docteurs.

Nous ne nous arrèterons pas à ces deux initiateurs de la science spéculative. Leurs systèmes nous sont connus trop imparfaitement pour que nous puissions porter sur eux un jugement équitable. Nous passerons immédiatement à l'objet principal de notre étude, le premier qui chercha à pénétrer les mystères de l'âme humaine.

KUAN-YIN-TZE.

Kuan-yin, de son premier nom *Lu*, est un philosophe qui ne semble point indigne de ce nom et qui se distingue de la plupart des penseurs chinois, restés dans l'obscurité, par des conceptions supérieures, dignes de l'attention de tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'esprit humain.

Cependant son nom est resté presqu'entièrement dans l'oubli, on le chercherait vainement dans les recueils bibliographiques tels que ceux de Wylie et de Mayers, comme dans les encyclopédies chinoises. Il n'a point même reçu de titre posthume ; *wuh hao* disent les commentateurs du *Tchou-tze*. Il était contemporain de Lao-tze ; comme celui-ci les guerres qui ensanglantaient alors la Chine le déterminèrent à se retirer dans la solitude au bord de la mer où il médita et écrivit ses pensées. On possède de lui un livre en 9 sections, où se trouvent exposées ses idées principales. C'est encore le taoïsme dans sa pureté primitive mais développé avec une intelligence remarquable. En bien des cas il s'éloigne des doctrines du Tao-te-King pour en adopter de plus logiques et plus compréhensibles.

Il y a tout lieu de croire que le livre de Kuan-Yin est authentique. il a un caractère de vérité, de sincérité qui en fait foi. Mais, selon toute probabilité, il a été plus ou moins interpolé, comme la plupart des livres antérieurs à l'époque des Hans, par des lettrés désireux de faire confirmer leurs doctrines par le témoignage de l'antiquité. Mais il est facile de reconnaître ces ajoutés intéressés ; les principes les trahissent. On en voit une preuve frappante dans la contradic-

tion suivante que l'on trouve dans la section IV. Kuan-Yin y expose un système cosmogonique qui exclut la théorie du *Yin* et du *Yang*, des principes actif et rétroactif ; il y revient à la fin de cette section. Mais au milieu le duo *Yin-Yang* apparait sans aucun motif, sans aucune attache avec le reste du système et comme un véritable hors d'œuvre. Il nous sera très aisé d'écarter ces superfétations ; la psychologie du reste en est complètement exempte ; tout y respire l'originalité.

La date de la mort de Kuan-Yin est aussi incertaine que celle de sa naissance. On a voulu l'identifier au Yin-hi qui persuada à Lao-tze d'écrire son célèbre manuel. Mais cette supposition n'a rien qui la justifie.

L'auteur du Hong Siang vante la profondeur de ses pensées, le mesuré et le coulant de ses expressions, bien qu'il reconnaisse que Kuan-Yin n'atteigne pas la profondeur de Lao-tze.

Le livre de Kuan-Yin traite de différentes matières, les unes philosophiques, les autres politiques. Nous laissons entièrement de côté les secondes et parmi les premières nous ne reproduirons d'abord que ce qui concerne l'esprit humain et la pensée. Comme notre philosophe procède *à la chinoise*, c'est-à-dire en dissertant, de ci, de là, sans plan ni ordre bien marqués il serait très difficile à des lecteurs européens peu accoutumés à ces sortes de discussions, de se faire une idée exacte de ces doctrines. C'est pourquoi nous allons, en premier lieu, les présenter sous une forme synthétique. Après quoi nous reproduirons, dans une traduction explicative mais fidèle, le texte même de notre auteur. Les lecteurs pourront ainsi en juger par eux mêmes.

Théorie de Kuan-Yin.

L'origine des idées, des pensées est dans l'intelligence, mais celle-ci les actualise dans le cœur ou dans l'organe du sentiment et de la volonté. Comment ces opérations se font-

elles, quel en est le premier principe, c'est ce que personne ne peut dire, elles s'exécutent dans un fond mystérieux que l'intelligence humaine ne peut pénétrer ; aussi la pensée, l'idée se produit en notre esprit sans que nous sachions comment et d'où elle jaillit ; elle s'en efface très souvent sans que nous soyons en état de la retenir.

Pour analyser avec précision les actes intellectuels il faut distinguer la simple idée, l'image interne ou la notion simple, la représentation intellectuelle, la connaissance nue, de la pensée qui implique réflexion, comparaison, association et jugement.

Par la simple idée nous connaissons indirectement l'existence de l'objet et directement, sa conception en notre intelligence. Par la pensée nous en connaissons la nature, les propriétés, ainsi que la représentation intellectuelle en nous.

L'idée est le fondement de la réflexion, de la pensée et celle-ci n'opère pas, ne se produit pas sans image. Le principe de la connaissance et de la pensée n'est pas en nous. — Par ces deux aphorismes trop brièvement exprimés, Kuan-Yin rejette à la fois l'idéalisme et le sensualisme même mitigé. S'il n'existe pas en nous, à son avis, d'acte intellectuel sans image c'est qu'il ne parle que de la réflexion, de la pensée dont nous avons conscience ; il n'exclut pas l'acte intellectuel qui se fait en nous à notre insu. Il distingue très bien l'idée qui se produit par l'effet d'un objet externe et la réflexion qui s'opère en nous par un acte purement interne. Quant à l'objet externe ce n'est pas lui-même mais son image et son opération sur nous que nous percevons ; image du reste, très fidèle.

Après ces réflexions sur les actes de notre intelligence Kuan-Yin étudie la nature de nos facultés intellectuelles dont, à ses yeux, le fonds est le cœur lui-même. La mobilité, la variabilité de nos actes, impliquent-elles la même mutabilité de ces facultés et de leurs principes de raison ? Nullement. Ces facultés sont toujours identiques à elles-mêmes tant qu'elles restent saines. Quand nous nions, affirmons,

louons ou blâmons, c'est un seul et même principe qui nous guide et dicte nos jugements « le vrai, le bon ».

Enfin Kuan-Yin proclame que les êtres finis bien qu'ayant une existence réelle propre — ce qui exclut le panthéisme — ont existé d'abord idéalement dans le ciel, dans l'Être infini, le Tao, et qu'on ne les connait réellement que quand on les voit dans leur source et immanents dans leur cause, l'Être Infini.

Voilà certainement des conceptions psychologiques qui valent la peine d'être connues et n'oublions pas que Kuan-Yin a précédé Platon de deux siècles.

Ajoutons encore à ceci les considérations finales que l'on verra plus loin et par lesquelles notre philosophe nie l'idéalisme qui ne veut accorder aux objets de notre connaissance qu'une existence subjective. Nos sentiments, dit-il, n'ont de réalité que par celle des objets qui les produisent.

Si ceux-ci n'ont pas d'existence objective, nos sentiments, nos idées n'en ont pas non plus. Si nos idées et nos impressions n'ont pas pour principe producteur une réalité tout en nous est faux et sans base fixe. La multitude de nos impressions n'est point une cause de doute ; il est aussi facile d'en reconnaitre cent mille qu'une seule.

L'esprit peut attirer en lui la perception, l'impression de l'objet extérieur, la provoquer, mais c'est à cause de la réalité de ceux-ci ; il ne le peut d'une manière arbitraire, mais seulement selon les lois constantes de l'univers.

L'auteur établit ensuite l'immatérialité des choses de l'esprit. Les éléments visibles ne peuvent dominer celles-ci. Les forces du ciel et la terre étant visibles ne peuvent dominer mon intelligence. Celle-ci sait distinguer le positif du négatif et voir l'un dans l'autre, de même qu'il sait reconnaître le matériel et le spirituel.

Enfin Kuan-Yin attribuait les mouvements internes, les modifications de nos pensées, leur succession variable, à une influence, à une action suprahumaine, céleste.

Nous nous arrêtons là, omettant des choses secondaires.

Ce que nous venons de dire suffit pour faire reconnaître dans le premier des psychologues, tout chinois qu'il est, un penseur digne d'estime et d'attention.

Venons-en maintenant au texte de Kuan-Yin.

Pour bien comprendre la pensée de cet auteur il faut savoir que les Chinois depuis la plus haute antiquité ont placé le siége de l'intelligence dans le cœur et que le mot *sin* qui désigne le cœur matériel est souvent pris par eux comme synonyme d'intelligence. Ils sont partis, pour en arriver à cette conclusion, du principe bien connu *ignoti nulla cupido.* On ne désire point ce qu'on ne connaît pas. Ils en ont déduit cette conséquence que le cœur n'agit et ne se meut que quand il est mû par l'intelligence, la connaissance et, conséquemment, que ce cœur renferme en lui le siége de ce qui le met en mouvement c'est-à-dire de l'intelligence elle-même.

Cette localisation vaut certainement mieux que celles des Grecs qui logeaient l'esprit de l'homme dans ses φρένες. Elle est plus rationnelle et moins matérialiste.

Les vues psychologiques de Kuan-Yin sont exposées dans une section qui a pour titre

Les qualités du cœur et leurs effets.

Notre auteur entre directement en matière sans préambule, si toutefois une section perdue n'a pas précédé celle-ci, et signale les différentes causes des propensions du cœur humain qu'il suppose sous l'influence des esprits invisibles.

« Quand le cœur, dit-il, a la perception de ce qui est heureux ou fatal, il est sous l'influence d'un esprit (1) éclairé. S'il ne contient que les sentiments qui animent l'homme et la femme dans leurs rapports, il est sous le pouvoir d'un esprit lascif. S'il est en proie à un chagrin profond, c'est un esprit de trouble qui le domine. S'il a des tendances à la négligence, au plaisir, c'est un esprit corrompu qui le mène. S'il recouvre

(1) *Kuei* Esprit d'ordre inférieur appartenant à la partie matérielle de l'homme.

une tendance au serment, au jurement, c'est un esprit porté à l'étrange, au magique. Enfin celui qui aime les charmes, les philtres est sous l'empire d'un esprit corrompu.

Ce genre d'esprit prend corps par l'obscurité, les ténèbres (1), le vent, le Khi, en une figure de terre, un corps peint, un vieil animal domestique, un vase brisé (2).

Quand deux tendances naturelles de ce genre se correspondent, par leur essence, le principe (3) intellectuel correspond et de là résulte ce que les esprits inférieurs dominent. Les uns font alors des choses magiques ; les autres, des choses d'une beauté extraordinaire ; d'autres encore des affaires d'un heureux augure. Si ces hommes enorgueillis par ces actes (4) ne disent pas : « un esprit inférieur est en moi », mais « le Tao (5) est en moi » ils mourront les uns par le bois, les autres par le métal (6), les autres par la corde, les autres dans un puits. Si le saint seul peut reconnaître l'esprit céleste, le traiter comme tel et n'en reçoit pas l'intelligence (7), il saura s'assujetir tous les êtres, prendre en main leur principe d'action (pour le diriger à son gré), il saura les réunir, les disperser, les régir et correspondre constamment à leurs tendances, tandis que son cœur restera dans le silence et le calme » (8).

(1) Apparait comme une ombre, une chose confuse dans l'obscurité : ici encore *Yin*.

(2) Le *Kuei* qui hante ce cœur apparait sous ces différentes formes. Pourquoi sous celles-là ? C'est ce que l'auteur ne nous dit pas.

(3) *Shen*. Encore un mystère que Kuan-Yin a oublié de nous expliquer.

(4) Ces Kouei, qui les possèdent, leur font faire des choses extraordinaires magiques, très belles, réussissant à merveille. De là ils s'enorgueillissent et méconnaissent le principe de leur pouvoir. Aussi en sont-ils châtiés par une mort violente.

(5) Le principe infini, de sagesse.

(6) Bois, métal etc., indiquent les instruments de supplice : croix, bâton ou couteau, lance, etc.

(7) S'il ne sait pas correspondre à l'esprit céleste mais se laisse dominer par des tendances terrestres il en sera également dominé.

(8) Ling kui shan explique autrement : Ce kuei qui est en lui sera réduit à l'inaction et il le dominera.

« Sans un cœur simple les cinq sens (1) s'échappent également et le cœur ne peut garder son unité. Sans un cœur vide, les cinq éléments s'y réunissent par leur action et le cœur ne peut plus se vider. Sans un cœur calme, toutes les modifications, les passions s'y multiplient et le calme ne peut être rétabli. Si, au contraire, le cœur est simple, il pourra se doubler (aimer un autre). S'il est vide, il pourra se remplir ; s'il est calme, il pourra se mouvoir. Mais le saint seul peut aspirer à cet état. »

Après ces considérations qui sortent de notre cadre mais que nous avons reproduites comme informations intéressantes, Kuan-Yin passe à l'objet direct de notre étude.

« Ce qui pense, c'est le cœur (2) ; mais ce par quoi il pense, c'est l'esprit et non le cœur. De même que ce qui flotte, c'est le bateau, mais ce par quoi le bateau flotte, c'est l'eau et non le bateau. Ce qui chemine, c'est le char ; mais ce par quoi il chemine, c'est le bœuf et non le char.

Mais on ne sait pas comment le cœur et l'esprit opèrent.

C'est pourquoi la venue de la pensée ne peut être suivie, son départ ne peut être arrêté (3). Elle a son fondement, une origine semblable à celle du ciel et de la terre. Rien en elle n'est ni ancien ni nouveau.

Quand on connait le cœur dépouillé de tout être extérieur, on connait l'être sans (autre) être ; connaissant l'être sans être (particulier), on connait le Tao sans être spécial et alors on n'estime plus ce qui sépare de l'être supérieur (4), on ne craint plus les paroles mystérieuses, magiques (qui pourraient détourner de la vérité).

Quand un autre être et moi entrons en relation, (les senti-

(1) La vue, l'ouïe, l'odorat, le goûter et le tact répandu sur tout le corps. Le chinois dit « le sens du corps » pour le tact. Plus tard « la pensée » *i* fut comptée comme sixième sens.

(2) Pour les Chinois le siège de la partie spirituelle de l'homme est dans le cœur : l'intelligence en est une faculté distincte mais immanente.

(3) La nature des opérations du cœur est un mystère, elles sortent d'un fond impénétrable pour l'homme comme l'origine du ciel et de la terre.

(4) Les êtres extérieurs qui séparent et éloignent moralement du Tao.

ments de) mon cœur naissent comme le feu quand deux bois sont frottés l'un contre l'autre. Je ne puis pas dire que cela est en moi ou dans l'autre, je ne puis pas dire que ce n'est pas moi, que ce n'est pas l'autre. Si je m'attribue ce qui est de l'autre, je commets une lourde erreur (1).

La pensée diffère de la représentation intellectuelle. Par la seconde, par exemple, je vois un Kuei et je suis ému, je vois un voleur et je m'effraie.

Par la première je sais que le millet est un grain, que le jade est une pierre. Quand ma pensée flotte sans image elle n'a pas de point d'arrêt de fondement. Ainsi quand je vois paraître un objet merveilleux, cet objet en lui-même est de la connaissance, sa naissance est de la pensée. Le principe de cette pensée, de cette connaissance n'est pas en moi. De même que le jour (le moment) présent et le reste de son cours jusqu'au jour de demain, ainsi la connaissance et la pensée diffèrent, car la connaissance ne peut atteindre le jour qui n'est pas encore. Ainsi ces deux actes de l'intelligence sont en rapport avec ce qui les engendre, leur naissance (dans l'esprit humain) (2).

De ce que je connais par la pensée, je ne vois point l'être qui est hors de moi, ni la pensée qu'il produit au dedans de moi. Les êtres naissent en haut, d'abord puis se transforment en objets (3) terrestres. Une chose qui se fait nait dans ma pensée puis se transforme en ma pensée (4).

Quand j'en ai conscience j'affirme ou nie son existence,

(1) Dans l'obscurité du fond du cœur on ne peut distinguer ce qui appartient à ce cœur ou à l'extérieur.

(2) L'auteur distingue le concept simple, la notion de l'objet, d'avec ce que la pensée, la réflexion en affirme. La pensée réfléchie ne peut exister sans image. L'objet qui apparait je le connais par la vue ; que je reconnaisse sa naissance à ce moment c'est de la réflexion. Le principe de tout cela est l'objet extérieur.

(3) *Wuh seng yü shang ; tchong pien yü tu.* Tout a d'abord une existence céleste dans le tao, dans la conception de l'être universel.

(4) Un objet extérieur se communique à mes facultés intellectuelles, y produit une image qui est ma pensée. Ainsi il se transforme.

je l'approuve ou le rejette. Ainsi la volonté change sans que le cœur change pour cela (1).

La pensée s'éveille, le cœur est toujours en éveil (2) ; le cœur est un, la pensée varie, ses particules vont et viennent.

Les actes se produisent et cessent comme un feu qui s'élève et s'abat ; le cœur ayant un principe stable reste le même.

Les sentiments naissent du cœur, le cœur provient de la nature de la substance. Les sentiments se meuvent, le cœur suit leurs impulsions.

Si le cœur est mis en mouvement, ce n'est point par cela que les êtres extérieurs existent, ce n'est pas lui qui les produit.

Quand le cœur sort de lui-même, c'est le sentiment et les êtres qui entrent en rapport (3). Le cœur n'est point comme s'il naissait par là, mais les êtres engendrent la connaissance. Lorsque les êtres se manifestent à l'esprit, si ce n'était pas une réalité, la connaissance le serait encore moins. Si la connaissance, l'idée se produisant n'était point une réalité, le sentiment le serait encore moins. Si cela est faux l'homme ne pouvant atteindre le vrai, comment pourra-t-il estimer ce qui est ? Si la connaissance et le sentiment sont versatiles, variables, qui pourra apprécier ce qui est constant (posséder un principe constant) ?

Si l'on peut reconnaître vraiment un sentiment, comme ils se multiplient, on en reconnaîtra dix mille. En reconnaissant dix mille sentiments, ce nombre fait dix mille objets. Les objets s'offrent à nous sans cesse ; mon cœur les reçoit en lui et c'est ainsi qu'il trouve son criterium dans les sen-

(1) Que le cœur affirme le vrai ou nie le faux, qu'il approuve le bien ou baïsse le mal, ce n'est pas par changement, mais en vertu d'un seul et unique principe « le vrai ».

(2) La pensée est quelque chose de nouveau qui se produit dans mes facultés ; mes facultés sont toujours prêtes à le recevoir. Le cœur reste le même mais les images, etc. y varient.

(3) Le cœur sort de lui-même quand il éprouve un sentiment produit par un objet extérieur. Les êtres excitent le sentiment.

timents et leurs effets immédiats ont leur principe dans les êtres extérieurs.

On peut les faire venir en soi ou les rejeter ; mais cette faculté n'est pas principiellement en moi (1). Leur production, leurs changements, leur emploi est chose constante et incessante.

Celui qui ne comprend pas les œuvres merveilleuses, si grandes du ciel et de la terre peut dominer les êtres corporels mais point les êtres immatériels. Les éléments du monde eux-mêmes ne peuvent dominer ce qui n'a point de substance sensible (*Khi*). Là où va le cœur (l'esprit) le *Khi* l'y suit. Ou le Khi va la forme matérielle y correspond.

De même que le grand principe immatériel (2), en un seul Khi transforme et parfait tous les êtres visibles bien que ce Khi unique ne puisse s'appeler « le Grand Vide », ainsi mon cœur unique peut transformer le Khi et la forme tout en restant vide de l'un et de l'autre, c'est là la connaissance.

Mon cœur étant sans Khi (substance matérielle) ni forme, le ciel et la terre ne peuvent se l'asujettir.

Le cœur (l'esprit) sait reconnaitre l'être au milieu du non-être et le non être au milieu de l'être (3). Mais s'il ne le croit pas il n'est pas intellectuel. Car cette connaissance est claire et évidente et l'homme qui n'en a pas conscience est comme celui qui n'a pas peur d'un serpent dont il rève parce que c'est un rêve. Ainsi est l'homme qui n'a qu'une fausse connaissance.

Quant aux changements de mes pensées et de mes réflexions ce n'est pas moi qui en suis le principe producteur, mais l'influence céleste (4). Ce que je connais est son œuvre.

(1) Il ne dépend pas de moi absolument de créer mes sentiments ; ils viennent des impressions subies.

(2) Litt. le grand vide.

(3) Ces termes ont deux sens chez nos philosophes. Être et Non-être, c'est ou bien le positif et le négatif, ou bien le materiel sensible, et l'immatériel qui échappe au sens.

(4) *Ming*.

A l'extérieur je ne me vois pas, à l'intérieur je ne vois pas mon cœur.

Ce n'est pas mon esprit qui peut scruter un autre, mais le divin seul en est capable.

Celui qui sait régler un sentiment peut acquérir la vertu complète. Celui qui sait se défaire d'une affection, d'une passion est capable d'embrasser le principe de sagesse (*Tao*). »

Ajoutons encore quelques mots relatifs à l'objet ou au mode de la connaissance (1). Le *Tao*, Etre infini.

« Jadis ceux qui savaient manier les baguettes divinatrices et brûler la tortue pouvaient voir le passé dans le présent, le présent dans le passé, le grand dans le petit et le petit dans le grand, le bas dans le haut et le haut dans le bas, l'un dans le multiple et le multiple dans l'un ; les choses dans l'homme et l'homme dans les choses ; une personnalité dans l'autre. C'était le *Tao* (qu'ils voyaient ainsi). En lui il n'y a ni présent ni passé, rien au-dessus qui le recouvre, rien en dessous qui le soutienne. Immense il n'est rien hors de lui ; en sa petitesse il ne contient rien. En dehors de lui il n'est rien, en son intérieur il n'est point d'homme (2). Près de moi il est sans moi, plus loin il est sans autre être humain (3). On ne peut le diviser ni le réunir, on ne peut ni l'élucider, ni le concevoir. On ne sait de lui que ses actes (4) par lesquels il est le *Tao*. L'eau jaillit, se répand et par son pouvoir génerateur elle produit les cinq passions (5). Le feu vole et par sa pénétration forme les cinq senteurs.

(1) Ce qui est le fondement de l'être et d'où naissent les facultés.

(2) Nous retrouvons ici les idées du Tao te king. Le Tao est immense, infini et en même temps d'une nature si subtile qu'il ne contient rien en son essence. C'est le sûxma sanscrit. En même temps, cela montre que le Tao n'est pas l'être-tout du panthéisme.

(3) Ceci n'est qu'un développement de la phrase précédente.

(4) Ses mouvements d'évolution, rotation, ses vagues. Litt.

(5) Lec. ts'ing (avec Rac. 61). La satisfaction et la colère, le désir et la répugnance, le chagrin : Wu Tsing (R. HO), seraient les cinq essences des éléments.

Le bois produit une abondante végétation, c'est pourquoi sa floraison engendre les cinq couleurs (1) ; le métal est dur, c'est pourquoi sa solidité engendre les cinq sons. La terre est molle et maniable et par sa cessibilité forme les cinq goûts (2).

Le nombre fondamental de toutes ces choses est cinq, quant à leurs variations il est impossible de les compter non plus que leurs mélanges.

Aussi de tous les êtres qui sont entre le ciel et la terre on ne peut dire qu'ils sont cent mille (3) ou bien un, et l'on ne peut davantage soutenir qu'ils ne sont rien de tout cela.

C'est en réunissant ou en séparant que se produisent les formes et les nombres et le Khi, la substance générale suit toutes ces opérations spontanées (4). Les êtres ne me connaissent pas et moi je les ignore ; mais ils peuvent agir au sein de mon cœur et se révéler. Alors mon cœur a un objet vers lequel il se porte ; l'affection l'y suit, la passion en substance atomale l'accompagne. L'eau engendre le bois, le bois engendre le feu lequel engendre la terre, la terre engendre le métal qui, à son tour, engendre l'eau et cela se reproduit indéfiniment.

Les hommes vulgaires ne voient en toute chose que l'être particulier et non le Tao. Le sage y voit le Tao (5) et pas l'être particulier. Le saint comprenant le ciel, ne voit ni les choses ni le Tao (de chaque être) mais le Tao un et universel (6).

(1) Noir et blanc, rouge, bleu-vert et jaune. Le nombre cinq est mystique et se rapporte aux cinq planètes.

(2) Salé, aigre, amer, doux et acide.

(3) Litt. dix-mille, c'est-à-dire innombrable. C'était le plus haut nombre connu alors.

(4) Auquel il est étranger.

(5) Le Tao tel qu'il est dans chaque être en particulier ; la participation de chaque être au Tao universel, infini et non simplement l'être particulier comme tel.

(6) Nous dirions : l'homme vulgaire ne voit que ce que les choses sont en elles-mêmes ; le sage voit ce qu'il y a de divin en elles. Le saint voit Dieu lui-meme en tout. C'est une pensée bien profonde.

Si on ne peut pas le saisir (1) c'est le Tao, si on saisit c'est un être particulier. On le dit : celui qui comprend l'illusion (2) des êtres créés, ne doit pas pour cela les rejeter. C'est comme celui qui voit un bœuf de terre ou un cheval de bois ; instinctivement il s'arrête au nom du bœuf ou du cheval, son esprit oublie les animaux réels (3).

C. de Harlez.

---

(1) Le comprendre, le saisir par l'esprit, le mesurer.

(2) Wei (9. 12). Ceci rappelle la Mâyâ brahmanique. Les êtres particuliers n'ont pas une existence à eux, ils sont ce que le Tao les fait en attendant qu'il les défasse, ce sont des bulles de savon.

(3) Les êtres n'ont pas d'autre réalité, en dehors du Tao que des animaux de terre ou de bois.

L'HISTORIEN SAHAGUN

ET LES MIGRATIONS MEXICAINES.

N. En faveur de nos nouveaux abonnés nous reproduisons presqu'en entier la première partie de cette intéressante étude (p. 21-37) ; mais le contenu de la livraison en sera d'autant augmenté. N. D. L. R.

Au premier rang parmi ces pieux missionnaires que leur zèle pour le salut des âmes conduisit à étudier avec soin l'antique religion, la langue, les usages et les coutumes des néophytes, il convient de citer Fray Bernardino de Sahagun. Arrivé à la Nouvelle-Espagne en 1529, c'est-à-dire huit ans après la prise de Mexico, il profita de son séjour de deux années à Tépéopulco (1) pour se renseigner à fond sur les croyances, culte et mœurs des habitants du pays. Ayant ensuite passé plus d'une année à Tlatélolco, quartier de la cité de Mexico, le vénérable padre utilisa les loisirs que lui laissaient les soins de son ministère, pour mettre en ordre les matériaux déjà recueillis. Après avoir consulté les vieillards les plus intelligents et les plus instruits de la localité, il fesait rédiger par de jeunes indiens, sachant à la fois l'espagnol et le nahuatle, le résultat de ses conversations. C'est ce qui constitua les *Relaciones de las cosas de Nueva España*, dont une traduction française est due au concours de deux de nos compatriotes qui ont habité le Mexique pendant un certain temps.

(1) Frey Bernardino de Sahagun, *Histoire générale des choses de la Nouvelle-Espagne*, traduite et annotée par MM. le Dr Jourdannet et Rémi Siméon. Introduct. p. VIII. — M. Seller *Altmexikanischen Studiën* dans les *Veröffentlichungen aus des Königlischen Museum für Völkerkunde*. — *Americana*, p. 516 du tome X du *Muséon* (Louvain, 1890).

Ajoutons que la consolation de voir imprimée l'œuvre' fruit de tant de travaux et de peines, ne fut point accordée au laborieux missionnaire. Un ordre royal en date du 22 avril 1577 obligea Sahagun à envoyer tous ses manuscrits en Espagne et interdit la publication d'aucun livre concernant les croyances et superstitions des Indiens. On espérait ainsi éloigner les nouveaux convertis de toute tentation de retomber dans l'idolatrie.

Pendant près de deux cents ans, on ignora ce qu'étaient devenus les papiers du pieux ecclésiastique. Enfin Muños, l'infatigable chercheur, eut la chance, vers la fin du siècle dernier, d'en découvrir une copie dans le couvent des Franciscains à Tolosa. C'est d'après elle que furent publiées aussi bien l'édition qui parut en 1829 à Mexico par les soins de D. Carlos Maria de Bustamente, que celle de la collection Kingsborough. Cette dernière, supérieure à la précédente au point de vue de la correction du texte, parut à Londres en 1830.

I.

Sahagun assigne comme premiers habitants à la Nouvelle-Espagne les émigrants qui, venus du côté de la Floride, abordèrent, il y a de cela, nous dit-il, un nombre indéterminé d'années, sur la côte nord-est du Mexique (1). Ils montaient sept galères, dont une tradition postérieure aurait fait autant de grottes ou de cavernes (2). Le lieu de leur débarquement fut *Panoyan*, litt. « Endroit où l'on arrive par mer ». Plus tard, le nom de cette localité aurait été corrompu en celui de *Panotlan* ou *Pantlan*, d'où le nom moderne de *Panuco*. Du reste, notre auteur prétend que les nouveaux arrivants eux-mêmes l'appelaient aussi quelquefois *Panco*.

(1) Sahagun, *Hist. gén.* (trad. de Jourdannet), liv. 10e, chap. XXIX. T. 12, p. 673 et 674.

(2) Ibid *prologue*, p. 9.

En tout cas Panuco constitue aujourd'hui une ville située par le 22e de L. N. et le 102 L. G. O., dans le district de Tampico (extrémité septentrionale de l'Etat de Vera-Cruz, sur les bords du Rio Panuco. Elle est à peu près à dix-sept lieues dans l'intérieur des terres, et l'on concevrait difficilement, par suite, que l'emplacement de cette cité ait pu servir de lieu de débarquement. D'ailleurs, un savant géographe du siècle dernier déclare formellement cette cité fondée par Cortez (1). Il est donc bien vraisemblable que ce n'est pas sur son emplacement que durent attérir les voyageurs, mais bien au port de Tampico. Cette dernière localité se trouve à 20 lieues environ au N.-E. de Panuco, tout près de l'embouchure du fleuve de même nom et à l'extrémité méridionale de l'état actuel de Tamaulipas.

Quoi qu'il en soit, Sahagun désigne positivement les Mexicains proprement dits comme descendants de ces colons partis d'Orient. Ils se rattacheraient à ces derniers par l'intermédiaire des Toltèques (2). Les émigrants auraient, en effet, pris ce nom après leur établissement dans l'intérieur du pays. Notre auteur dit exactement des Toltèques ce qu'il avait déjà dit des Mexicains, ou plutôt de leurs ancêtres débarqués à Panuco, à savoir qu'ils étaient les premiers habitants de la Nouvelle-Espagne (3).

Mais il est temps de clore cette digression et de reprendre le cours de notre récit. Les colons abordés à Panuco, ou plutôt à Tampico, n'y séjournent pas longtemps. Sous la conduite du grand-prêtre qui portait le dieu protecteur de la nation et les guidait dans leur marche, ils continuent leur voyage par terre, à la vue des *Sierras Nevadas* et des volcans, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint la province de Guatemala (4). Ces émigrants allaient à la recherche de

(1) Alcedo, *Diccionario geographico-historico de las Indias occidentales*, Madrid 1789 (art. *Panuco*).

(2) Sahagun, *Hist. gén.*, liv. 10, chap. XXIX, § 12, p. 673.

(3) Ibid., ibid. § 1er, p. 655.

(4) Ibid., ibid., *Prolog.* du liv. 1er p. 9 (et en note).

Tamoanchan, litt. « Nous cherchons notre demeure, » termes dans lesquels Sahagun voit une altération des deux mots mexicains *Tictemoa Tochan*, qui offrent juste le même sens. Ce Tamoanchan, pour la possession duquel ils avaient quitté la région du littoral n'était autre chose, à leurs yeux, dit le vieux chroniqueur, qu'une sorte de Paradis terrestre, placé d'après la tradition indigène dans les régions équinoxiales. Ils résidèrent longtemps dans cette nouvelle patrie. Toutefois les *Amoxoaques*, c'est-à-dire les sages habiles à déchiffrer les peintures hiéroglyphiques, qui jusqu'alors avaient accompagné l'émigration, s'en séparèrent enfin. A la suite de leur dieu, c'est-à-dire sans doute de l'idole qui le figurait et que l'on portait sur un brancard toute enveloppée de *mantas*, ils gagnèrent la côte orientale. C'est là qu'ils se rembarquèrent, emportant avec eux les écrits ou plutôt les peintures relatives aux cérémonies du culte, à l'histoire et aux arts mécaniques.

Cependant, avant d'adresser un adieu définitif à leurs anciens compagnons de route, les sages leur firent diverses recommandations, prescrivant à ceux-ci de rester dans leur nouvelle patrie, dont la divinité elle-même leur garantissait la possession. Du reste, ajoutèrent-ils, celle-ci viendra de nouveau vous rendre visite en Tamoanchan aux approches de la fin du monde. Quatre Amoxoaques refusèrent pourtant de se réembarquer et restèrent avec leurs compatriotes, à savoir *Oxomoco*, *Cipactonal*, *Tlatëtécuin* et *Xuchicauaca* (1). Ils fabriquèrent de nouveaux livres pour remplacer ceux que l'on remportait au-delà de la mer, et c'est à eux notamment que l'on devrait l'invention du calendrier dit *Toltèque*, jadis en usage chez la grande majorité, sinon la totalité des populations civilisées de la Nouvelle-Espagne. Les noms de ces mystérieux personnages sont exactement les mêmes, comme il a été dit plus haut, que ceux appliqués par Sahagun aux Toltèques, en raison de leur habileté mécanique. L'éty-

(1) Ibid., ibid., liv. 10 ; chap. IX, § 12, p. 674.

mologie et la signification en semblent également obscures. Nous ne nous occuperons ici que du terme *Cipactonal*, écrit assez peu correctement *Cipactónat* par Veytia. Cet auteur le décomposant en trois mots mexicains *cé* « un », *ipac* « sur » et *Tonalli* « jour soleil », traduit le tout par « celui qui est au-dessus du soleil, père supérieur au soleil » (1). L'interprétation proposée par l'abbé Brasseur pour être différente ne nous semble pas meilleure. Il rend ce nom mexicain par « Un qui est avant le jour, celui qui précède le jour, » et prétend justifier son interprétation par ce fait que Cipactonal aurait été identifié avec *Tlahuizcalpan-teuctli*, litt. « seigneur qui brille derrière les maisons » ou Vénus, l'étoile, qui effectivement scintille sur la voûte azurée jusqu'au moment du lever de l'astre du jour (2).

On ne saurait guère, à notre avis, se refuser à voir dans *Cipactonal*, un composé des deux termes mexicains *Cipactli*, sorte de monstre fantastique, et *Tonalli*, dont le sens véritable est celui de « comput, calendrier, » litt. « comput du Cipactli ». Nous allons voir tout à l'heure le motif de cette étrange dénomination. Et d'abord qu'était-ce que le *Cipactli* ou *Capactli?* De Humboldt en fait un grand poisson de mer, et traduit son nom par « Espadon. » Ce n'est pas l'idée que nous en donnent les peintures hiéroglyphiques. Il y apparaît sous les traits d'un serpent au corps orné de flèches ou de pointes d'obsidiennes. On le prend comme signe du 1[er] jour du mois et de la 1[re] année du cycle de 52 ans. Maintenant quelle étymologie attribuer à ce terme de *Cipactli*? Veytia le décompose en *ce* « un », *ipac* « sur » et *Tlatli* « père », litt. « Le premier au-dessus des pères, l'ancêtre par excellence. » Nous lui laissons, cela va sans dire, toute la responsabilité d'une pareille interprétation.

Cipactonal, somme toute, nous fait assez l'effet de n'être

(1) Veytia, *Historia antigua de Mexico* (publiée par Ortega) T. I, cap. 9, p. 95 (Mexico 1836).

(2) Abbé Brasseur de Bourbourg. *Recherches sur les ruines de Palenqué*, chap. 4, p. 48 (en note).

autre chose que le calendrier personnifié, et il se pourrait bien que les noms de ces trois compagnons ne désignassent simplement que les principaux ouvrages de magie ou d'astronomie en usage chez les peuples de ces régions.

Maintenant que le calendrier Toltèque ait été dénommé au moyen des premiers hiéroglyphes qu'il contient, la chose n'offre rien de bien extraordinaire. Est-ce qu'en hébreu chaque livre de la Bible n'a pas pour nom, le mot même par lequel il commence ?

C'est, du reste, ce que fait clairement ressortir une légende rapportée par Mendieta. D'après cet auteur, les dieux qui venaient de créer l'homme s'apperçurent avec chagrin qu'il ne possédait pas de livre d'après lequel il put régler sa conduite et manière de vivre. Cependant un ménage divin composé d'Oxomoco et de Cipactonal, sa femme, habitait une caverne dans le pays de Cuernavaca, à une quinzaine de lieues environ au sud de Mexico. Le couple tint conseil et Cipactonal décida son époux à consulter leur petit-fils Quetzalcoatl, l'idole de Chollula. Chacun de ces trois personnages prétendait tout d'abord à l'honneur de choisir le signe initial du calendrier. Enfin, sur l'avis de l'aïeule, le premier tour fut attribué à Quetzalcoatl. Ce dernier, après avoir rencontré sur son chemin un *Cipactli* ou « serpent d'eau », adopta cet animal comme emblème de l'hiéroglyphe du 1er jour du mois et de la première année du cycle. Puis, Oxomoco adopta pour les jour et année suivants *Ome-Acatl*, litt. « deux-canne ». Enfin Cipactonal, ayant sans doute négligé de faire valoir ses droits, son petit-fils marqua les an et jour postérieurs du signe Yei-calli, « trois maison ». Les inventeurs continuèrent de la sorte jusqu'à ce qu'ils eussent atteint le nombre de treize. On sait, en effet, que le cycle mexicain de cinquante-deux ans s'obtenait par la combinaison de quatre hiéroglyphes et de treize chiffres (1).

(1) Sahagun, *Hist. gén.* Introd. p. LXVIII et suiv. — *Des couleurs considérées comme symboles des points de l'espace*, etc., p. 155 et suiv. du T. V des *Actes de la Société philologique* (Alençon, 1879).

Nous ne nous arrêterons pas à faire ressortir ici la ressemblance extrême entre le système du calendrier mexicain et celui des peuples de l'Extrême-Orient. En effet, le cycle de ces derniers, qui est de soixante années résulte de la combinaison de dix signes fondamentaux ou *racines* avec douze autres auxiliaires ou *branches* (1). Ajoutons que l'un des motifs, sinon le motif principal, qui décida les Mexicains à faire entrer le nombre 4 dans leur mode de comput, c'était le caractère sacré dont il se trouvait déjà revêtu, comme emblême des points de l'espace. De même que trois constituait chez les Mexicains le nombre politique par excellence (2), le 4 était à proprement parler le nombre géographique et administratif au sein d'une grande partie des races américaines. Rappelons à ce propos les quatre quartiers entre lesquels le dieu Huitzilopochtli avait prescrit aux Mexicas de partager leur ville (3), les tétrarchies de Tlaxcallan, Tepeyacac et Huexotzingo, gouvernées les unes et les autres par un conseil de quatre princes ayant chacun sous sa juridiction spéciale, un des quartiers de la cité (4), la division quadripartite de l'Empire des Incas (5). Peut-être même enfin convient-il de citer, à ce propos, jusqu'aux quatre voyages, aller et retour, entrepris par Votan de *Valum-*

(1) Macartney, *Voyage dans l'intérieur de la Chine*, etc. (Trad. de Castéra), t. V, ch. 23, p. 307 et suiv (Paris, 1804). — M. L. Mentschikoff, *L'Empire Japonais*, 3e partie, p 287 (Paris 1882). — Mgr Pallegoix, *Description du royaume Thaï* ou *Siam*, T. 1er, chap. 7e, p. 253 (Paris, 1854).

(2) *De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob*, p. 210 du T. 3e des *Actes de la Société philologique* (Paris 1873-74). — *Des nombres symboliques chez les Toltèques occidentaux* dans la *Revue des Religions*, Paris 1893. — L. Angrand, *Notes manuscrites*.

(3) Herrera, *Histoire générale des voyages et conquêtes des Castillans* (Trad. de Coste), p. 156 (Paris 1671). — M. Ch. Starke, *La famille primitive*, chap. 2, p. 74 (en note), Paris 1891. (T. XXI de *Bibliothèque scientifique internationale*, publiée par M. Alglave).

(4) L'Abbé Brasseur de Bourbourg. *Histoire des nations civilisées du Mexique*, etc. T. III, liv. 12, chap. 4, p. 515 (en note), Paris 1858.

(5) C. Desjardins, *Le Pérou avant la conquête espagnole*, III, p. 49 et IV, p. 117. (Paris 1858). — M. D. G. Brinton, *American Heroe myths*, chap. V, p. 179 et 180. (Philadelphia, 1882).

Votan dans le Chiapas à *Valum-Chivim* (1) probablement identique à la cité actuelle de Xicalanco (2).

Quoi qu'il en soit, les colons allaient, dit notre narrateur, offrir des sacrifices au lieu appelé *Téotihuacan*, litt. « Maison des dieux ». L. Augrand conclut très logiquement de ce passage que *Tamoanchan* et cette dernière localité devaient se trouver dans le plateau d'Anahuac, à une petite distance de Mexico. Il est vraisemblable que Tamoanchan en faisait également partie. Sans doute, la carte insérée par l'abbé Brasseur dans son édition du Popol-Vuh place un pays de Tamoanchan sur les rives de la lagune de Terminos, dans le Sud-Est du Mexique. Il nous parle encore du nom de *Tamainchan* appliqué, au dire d'un Indien de la ville de Guatémala, à l'un des quatre quartiers de la dite cité, et cela en souvenir d'un ancien paradis terrestre. Mais l'on sait combien les termes appartenant à la géographie primitive ou sacrée, sont sujets à voyager avec les populations qui les emploient. Les exemples de ce phénomène linguistique abondent, tant dans l'ancien que dans le nouveau monde (3). Rappelons-nous l'Ida phrygien et celui de Crète, l'Oronte de Syrie et l'Arvend de la Perse. N'y a-t-il pas aujourd'hui des Memphis, des Cambridge aux Etats-Unis, tout aussi bien qu'en Angleterre ou sur les bords du Nil ? Enfin, le nom de Tlapallan, qui dans l'ancienne géographie mexicaine désignait une région située sans doute bien loin vers le N. O. n'a-t-il pas fini par être appliqué à une portion du pays actuel des Mosquitos ? N'y a-t il pas sur le territoire de la Nouvelle Espagne, autant de Tullan, Tollan, sans compter

(1) Cabrera, *Description of the ruins of an ancient city discovered near Palenque*, p. 533 et suiv — *Le mythe de Votan*, I, p. 13 et 14 (et en note) dans le 2e vol. des *Actes de la Société philologique* (Alençon 1871). — *De quelques idées symboliques*, p 212 et suiv. de l. 3e des *Actes de la Soc. philol.*

(2) *Les cités Votanides*, p. 647 et 648 du T. IV du Muséon (Louvain 1885).

(3) T. Renan. *De l'origine du langage*, chap. XI, p. 226 (Paris, 1858).

(4) *Le mythe d'Imos*, § XVII, p. 311 du T. IV de la 6e série des *Annales de philosophie chrétienne* (Paris, 1872). — L'abbé Brasseur de Bourbourg, *Popol-Vuh, le Livre sacré*, etc. dissert. p. CXXX à CXXXII (Paris, 1861).

les Tonalan et les Tullanzingo, qu'il existe de Ferté, de Villeneuve ou de Villefranche dans notre pays (1), de Larisse sur la carte du monde pélagique ? Enfin nous rencontrerons encore l'appellation de Chicomoztoc ou « Sept grottes » appliquée à des localités fort éloignées les unes des autres.

Sahagun donne encore à cette ville de Téotihuacan le nom de *Uëitiocan*, qu'il traduit d'une façon assez fantaisiste, ce nous semble, par « Endroit où l'on faisait les rois. » Ce mot devrait plutôt être considéré comme une corruption de *Huéy-Téotihuacan*, litt. « Vieux ou Vénérable Téotihuacan, Vénérable demeure des dieux. » Cette appellation provenait, sans doute, de ce que la cité en question constituait à proprement parler le centre de l'ancienne religion mexicaine, l'endroit où auraient été célébrés les premiers sacrifices humains (2). C'était également le lieu de sépulture des rois et des princes, et leurs tombeaux s'y voyaient encore, du moins à l'époque où écrivait notre auteur, sous forme de monticules de terre. Les deux monuments les plus importants de cette localité consistaient en autant de pyramides élevées en l'honneur l'une du soleil, l'autre de la lune. Elles sont tellement importantes, ajoute le missionnaire espagnol, que ceux qui les ont construites, doivent être des géants (3). Le fait est que ces édifices qui subsistent encore aujourd'hui paraissent les plus considérables de tous ceux qu'ont élevés les anciens habitants de la Nouvelle-Espagne. Le premier a conservé un revêtement analogue, assure-t-on, à celui qui couvrait la plus grande des pyramides d'Egypte, ainsi qu'au revêtement que garde encore celle de Gizeh (4).

C'est également à Téotihuacan qu'une antique tradition place l'invention du calendrier Toltèque symbolisé, nous

(1) *Les cités Votanides*, p. 375 et suiv. du T. IV du *Muséon*.

(2) L'abbé Brasseur de Bourbourg, *Popol Vuh*, etc. dissertation sur les mythes, etc. § VIII, p. CXXV.

(3) Sahagun, *Hist. gén.*, liv. 10, chap. 19, § 12, p. 674 et 675.

(4) J. J. Ampère, *Promenade en Amérique*, T. II, chap. XXIV, p. 377 (Paris, 1855).

l'avons vu, par le nom de Cipactonal. L'expression de *Chemin de la mort* employée même de nos jours pour désigner la voie conduisant aux pyramides ne renferme-t-elle pas une allusion aux captifs jadis immolés dans les *Téocallis* ou temples dont elles devaient, à coup sûr, se trouver surmontées ? (1)

Ajoutons, enfin, que cette épithète de *Huey*, *Hué*, *huéhué* est souvent employée dans un sens honorifique pour beaucoup de localités de la Nouvelle Espagne. Ainsi nous pouvons citer le *Huéhué-Tlapallan*, litt. « vieille ou vénérable terre des couleurs » (2), regardée par plusieurs comme le berceau de la race mexicaine ou suivant d'autres, comme le premier empire par elle fondé (3). La ville appelée par les Nahoas *Huéhué-Tenango* (4) dans le Guatémala est le *Chinabahul* ou *Zakuleü* des indigènes de cette région. Enfin rappelons la cité de *Huey-Xaloc*, métropole de l'état ou plutôt d'un état Toltèque dans le cours du VI[e] siècle de notre ère, dont la fondation remonte certainement plus haut, puisqu'au dire d'Ixtlilxochitl, sept princes ou chefs de tribus en seraient sortis l'an 386 (5) de J. C.

Quoi qu'il en soit, la fameuse cité aujourd'hui réduite à l'état d'humble bourgade sous le nom de San Juan de Téotihuacan, se trouve à environ 8 lieues N.-E. de Mexico.

C'est alors, sans doute, qu'il conviendrait de placer les débuts de l'empire Toltèque, dont Sahagun nous trace un si brillant tableau. Les Toltèques, d'après lui, excellaient dans

(1) J. J. Ampère, *Promenade*, etc. ibid., ibid. p. 377 et 378 (en note).

(2) Abbé Brasseur, *Popol-Vuh*, dissert. § XIV, p. CCLXIII (en note). Peut-être pourrait-on proposer une autre étymologie du nom de Tlapallan et y voir une contraction pour *Tulapan-tlan*, litt. « Pays de l'étendard, de la métropole des Toltèques ». N'oublions pas que les deux noms de *Tulan* et *Tlapallan* sont essentiellement spéciaux à la géographie de la race Nahuatle.

(3) Veytia, *Hist. antig.*, T. I, chap. XXI, p. 205. Abbé Brasseur, *Pop.-Vuh*, dissert. § IV, p. LXIII (et en note).

(4) Abbe Brasseur, *Pop.-Vuh*, dissert. § XIV, p. CCLXIV (en note)

(5) Ixtlixochitl, *Tercera relacion* apud Kingsborough, supp. T. IX. — Abbé Brasseur, *Pop. Vuh.* dissert. p. CXXXIV.

tous les arts mécaniques. C'est même à cette circonstance qu'ils devraient leur nom. Du reste, plusieurs des procédés par eux employés sont aujourd'hui perdus. Grâce à leur intelligence, à leur esprit inventif, ces hommes savaient découvrir les gisements de pierres précieuses, les mines d'or, d'argent, de cuivre, de plomb et autres métaux. Ils avaient en astrologie aussi bien que dans l'art d'interpréter les songes, des connaissances fort étendues. On vante leur véracité et autres vertus naturelles, aussi bien que leurs talents en qualité de poètes, musiciens et orateurs. Sahagun va même jusqu'à nous les représenter comme professant le monothéisme. Il leur attribue, d'ailleurs, une taille plus élevée que celle des Indiens de son temps et déclare qu'ils étaient assez robustes pour courir une journée entière sans se fatiguer (1). Le règne du divin pontife et monarque *Quetzalcoatl* marque un âge d'or pour les Toltèques, de même que celui de *Djemschid* ou Yima Kshaêta pour les populations de l'Iran, et nous nous sommes efforcés, dans de précédents travaux, d'exposer les motifs qui nous font croire que la légende persane, à cet égard, n'a pas été sans exercer une influence appréciable sur le développement de celle du Mexique (2), nouveau point de contact à signaler sans doute entre les races des deux continents. Ajoutons, toujours d'après notre auteur, qu'il existe une Sierra appelée Tzatzitépetl, litt. « Montagne du ban, de l'appel », sur le sommet de laquelle se tenait un crieur chargé d'annoncer les ordres de Quetzalcoatl aux habitants de tout le pays. Sa voix s'entendait, dit-on, à plus de cent lieues à la ronde (3). Au dire de Torquemada, le P. Sahagun se trouvant dans la ville de Xochimilco à env. 9 lieues S. de Mexico, entendit aux

(1) Sahagun, *Hist. gén.*, ibid. p. 657 et suiv.

(2) *Djemschid et Quetzalcohuatl, Histoire légendaire de la Nouvelle-Espagne*, p. 203 et suiv. du T. V des *Actes de la Soc. philol.* (Paris 1874). — *Djemschid et Quetzalcoatl*, p. 241 et suiv. de la *Revue des traditions populaires*, T. VIII (Paris 1893).

(3) Sahagun, *Hist. gén.*, liv. III, chap. 3, p. 208.

approches du matin la voix de ce messager merveilleux qui appelait les *Macéhuales* au travail des champs. Il ne manque pas de voir là un artifice diabolique (1). L'on n'examinera pas ici la question de savoir si le bruit entendu par le vieux missionnaire ne tenait pas, en réalité, à quelque cause naturelle. Qu'il nous suffise de faire remarquer que cette légende relative au Tzatzitepetl pouvait bien avoir été inspirée par un usage analogue à celui que nous trouvons pendant le cours du XVIe siècle en vigueur chez les Indiens Pueblos de la vallée de Sonora. Chaque matin les caciques des villages montaient sur de petites éminences de terre élevées à cet effet. Pendant plus d'une heure, parfois, ils criaient comme les crieurs publics pour avertir chacun de ce qu'il avait à faire (2). De même, au bourg de *Muzaque* dans la province de Cibola, il y avait des prêtres choisis parmi les personnes âgées et qui au moment où le soleil se lève, montaient sur la plus haute terrasse du village. Le peuple gardant un profond silence s'asseoit autour de ces vieillards, lesquels leur font des espèces de sermons. Ils leur donnent divers conseils de morale pratique et qui sans doute ne restaient point sans effet (3). Or nous savons que le système de civilisation des Mexicains proprement dits n'était pas sans offrir certains points de contact avec celui de ces Pueblos des régions du Nord. Ajoutons, enfin, que chez diverses tribus de Peaux-rouges, les *faiseurs de pluie* sont dans l'usage de monter sur le sommet d'un wigwam afin d'obtenir du ciel, soit en lançant une flèche contre lui, soit par d'autres moyens, la fin d'une sécheresse (4). Celui que la chance favorise est

(1) Torquemada, *Monarquia Indiana*, T. II, lib. b. cap. XXIV, p. 48 (Madrid 1723).

(2) P. de Castañeda, *Relation du voyage de Cibola*, chap. II, p. 157, dans la Collection de *Voyages, relations et mémoires*, etc. de Ternaux. Compans (Paris, 1838).

(3) Ibid., ibid., chap. III, p. 165.

(4) G. Catlin, *La vie chez les Indiens*, traduit de l'Anglais ; chap. V, p. 102 (Paris, 1866). — Xavier Eyma, *Les Peaux-Rouges*, etc. § IV, p. 101. (Paris, 1860).

aussitôt reconnu comme assisté du grand esprit et grand sorcier.

Mais il est temps de clore cette digression. Sahagun nous indique comme métropole de l'Empire Toltèque, la cité de *Tullan* ou *Tula* en *Xocotitlan* (1). Il l'identifie visiblement avec la cité actuelle de *Tula*, à environ 14 lieues N.-O. de Mexico, sur la colline de *Coatépetl*, litt. « montagne du serpent ». On y rencontre des ruines d'une certaine importance. A ses pieds coule le petit ruisseau aujourd'hui encore appelé *Rio de Tula*. *Xocotitlan*, litt. « Pays des Xocotes », sorte de fruits comestibles, constitua, comme l'on sait, au temps de la domination espagnole, un chef-lieu de district de la juridiction et alcaldia mayor de Métépec. La capitale de cette dernière, appelée elle-même San Juan de Métépec, se trouve dans la large vallée de Toluca, à environ 13 lieues O. de Mexico (2).

Notre auteur assigne plusieurs dates différentes à la fondation de l'Empire Toltèque et de sa métropole. Après avoir fait des Toltèques les premiers habitants de la Nouvelle-Espagne, il déclare que le pays commença à être peuplé, « il y a plus de deux mille ans ». Or, Sahagun étant arrivé au Mexique en 1529 et n'ayant sans doute achevé de rédiger son ouvrage que quelques années plus tard, nous nous trouverions reportés pour les débuts de l'Empire Toltèque à un peu moins de cinq siècles avant notre ère. La fondation de la métropole en question ne saurait donc être plus ancienne, mais elle pourrait parfaitement être plus récente. Dans un autre passage, le vieux missionnaire reporte la ruine de cette cité fameuse à mille ans environ avant l'époque où il écrivait (3), c'est-à-dire au VIe siècle de notre ère. Or avant que cette ville ne fut construite, ajoute-t-il, ceux qui la fondèrent avaient déjà détruit *Tulanzingo*, litt. « Au vénérable *Tulan* », auquel avaient succédé plusieurs établissements

(1) Sahagun. *Hist. gén.*, liv. 10, chap. XXX, § 13, p. 676.

(2) Alcedo, *Dicc. geogr.*, art. *Tula, Xocotitlan* et *Métépec*.

(3) Sahagun, *Hist. gén.* (Prologue, p. 7)

importants. Alcedo mentionne deux centres de population du nom de *Tulanzingo*, à savoir, l'un à 30 lieues environ E.-N.-E. de Mexico, et 12 O.-N.-O. de *Zacatlan*, dans l'état de Puebla ; l'autre, plus souvent appelé San Miguel Tulanzingo ; ce dernier faisant partie de l'alcaldia mayor de Tepexcolula, dont la capitale portant le même nom, se trouvait située à 94 S.-E. de Mexico (1). Seule, la première de ces localités se trouve à une distance raisonnable de Téotihuacan et de Tullan, c'est-à-dire de la région où Sahagun place le centre de la domination Toltèque. C'est évidemment de cette cité qu'il s'agit ici ; l'autre occupe une situation beaucoup trop excentrique.

Nous n'oserions pas affirmer que les expressions employées par notre auteur, n'aient pas un peu trahi sa pensée. Il nous parle de localités détruites avant la fondation de Tullan, mais est-il certain qu'il ait voulu soutenir qu'elles l'aient été par les Toltèques eux-mêmes ?

Quoi qu'il en soit, ainsi que Sahagun prend soin de le faire observer, un certain temps dut nécessairement s'écouler entre la ruine de Tullan et l'époque où elle était parvenue à son plus haut degré de splendeur. Cela a dû exiger, pour le moins, pense-t-il, un millier d'années. Nous nous trouvons ainsi une fois encore reportés à 500 av. notre ère pour le peuplement de ces régions.

Dans un autre passage, il est vrai, le vieux missionnaire donne des chiffres un peu plus précis. « Depuis l'époque de sa ruine (de Tullan) jusqu'à cette année de 1571, affirme-t-il, un peu moins de 1890 années se sont écoulées » (2). Nous voici donc ramenés pour ce dernier évènement, à un peu plus de 320 ans av. J.-C.

Par contre l'abbé Brasseur, l'historien indigène Ixltilxochitl, Clavigero et Veytia reculent cette date jusqu'au XI[e] et XII[e] siècle P. C.

(1) Alcedo, *Dic. Hist.*, etc. Art. *Tula* et *Tulanzingo*.

(2) Sahagun, *Hist. gén.*, liv. 8, chap. V, p. 505.

Les divergences entre ces quatre derniers auteurs sont peu considérables et ne méritent pas de nous arrêter. Il n'en est plus du tout de même lorsque nous comparons leurs récits à celui de Sahagun. L'écart alors se trouve tellement considérable que nous nous demandons s'il parle bien de la même cité que ses prédécesseurs ? Au point de vue géographique, sans doute, mais au point de vue historique, c'est une autre question.

A coup sûr, nous ne prétendons nullement soutenir l'existence d'une antique monarchie ayant du VIIe au XIe siècle de notre ère englobé les régions du Sud du Mexique comprises entre la mer des Antilles et le Pacifique. En dépit du langage à peu près unanime des chroniqueurs, un savant américain a parfaitement fait ressortir le caractère mythique des traditions qui se rattachent à ce prétendu empire des Quetzalcohuas. Il est même bien douteux que les Toltèques proprement dits aient jamais constitué une nationalité distincte de celle des *Mexicas*. Leur nom paraît avoir été appliqué à ce dernier peuple, lorsqu'avant d'avoir atteint les bords du lac de Tezcuco, il séjournait encore à Tullan (1). Il n'existe guère pour ces pays d'histoire un peu suivie avant l'apparition des Chichimèques, c'est-à-dire la fin du Xe siècle de notre ère. En tout cas, ce que l'on ne saurait nier, ce sont les anciennes migrations vers le Sud de tribus parlant des dialectes du Nahuatl. Elles étaient donc apparentées par la langue et vraisemblablement aussi par le sang aux Shoshones de l'Orégon, aux Pimas, Tépéhuans, Cahitas de la Nouvelle-Biscaye et de la Sonora (2). A une époque qu'il serait bien difficile de préciser, même d'une façon approximative, ces peuplades belliqueuses occupent tout ou partie

(1) M. le Dr G. Brinton, *Were the Toltecs an historic nationality ?* p. 229 et suiv. du T. 229 des *Proceedings of the american Philosophical Society* (n° 126, année 1887).

(2) Don Fr. Pimentel, *Cuadro descriptivo de las lenguas indigenas de Mexico*, T. 1er, p. 453, et T. II, p. 43 et 93 (Mexico 1862 et 1865). — Voy. également l'ouvrage de M. Buschman, *Spüren der Aztekischen Sprachen*.

des états actuels de Jalisco et de Guerrero. Dès la seconde moitié du III[e] siècle, sinon même antérieurement, nous les voyons se répandre de proche en proche dans les diverses régions de la Nouvelle-Espagne et y fonder des royaumes dont les capitales religieuses paraissent avoir porté le nom générique de *Tonalan*, litt. « Ville du soleil » (1), et par contraction *Tollan*, *Tula*, *Tulan* ou *Tullan*.

Précisément, parmi ces dernières, l'on peut citer une ville de Tullan, probablement identique à la *Tulha* de la légende Votanide, ainsi qu'au *Tulapan*, litt. « Étendard, métropole des Toltèques, » des chroniques Mayas et à la cité actuelle de San Cristobal ou Ciudad réal de Chiapas (2). Elle semble avoir joué jadis un rôle considérable dans l'histoire du Sud du Mexique. Suivant toutes les apparences, elle était le siège d'un état dont la domination s'étendait sur une partie du Chiapas, du Soconusco et même du Guatémala (3). Ne serait-ce pas elle dont la tradition rapportée par Sahagun aurait confondu la chute avec celle du Tulan des environs de Mexico, lequel ne fut construit que plus tard ? Nous serions pour notre part d'autant plus porté à l'admettre que le texte même de l'*Hist. gén.* nous y autorise en quelque sorte. En effet, il nous cite parmi les oiseaux du pays gouverné par le roi pontife Quetzalcoatl diverses espèces d'oiseaux au brillant plumage, tels que le *Xiuhtototl*, litt. « Pigeon des herbes », le *Quetzaltotolt* ou pigeon-Quetzal, le *Çaquan*, le *Tlauhquéchol*, etc. Les sujets de ce héros mythique cultivaient également une grande abondance de cacaotiers aux fleurs multicolores et appelés pour cette raison *Xochicacahuatl*, litt. « Cacao-fleuri » (4). Or, comme le remarque fort justement l'abbé Brasseur, la plupart des volatiles aux plumes

(1) M. le D[r] Brinton, *Maya Chronicles*, p. III, dans le 1[er] vol. de la *Library of Aborig. Americ. Litt.* (Philadelphia, 1882).

(2) *Les cités Votanides*, p. 637 et suiv. du T. IV du *Muséon*.

(3) *De la conjugaison dans les langues de la famille Maya-Quichée*, p. 535 et 536 du T. III du *Muséon*. (Louvain, 1884).

(4) Sahagun, *Hist. gén.*, liv. 3, chap. 3, p. 208.

brillantes, aussi bien que l'arbre à cacao sont l'apanage des régions chaudes, telles que le Chiapas et le centre Amérique (1). On ne les rencontre point sur le plateau d'Anahuac, dont le climat est décidément trop tempéré pour eux. Qu'y aurait-il d'étrange en tout ceci ? Combien de fois n'a-t-on pas vu une nation enrichir ses propres annales d'éléments empruntés à celles de nations étrangères. Est-ce que les chroniqueurs Abyssins ne se sont pas plû à faire une princesse Ethiopienne de la fameuse reine de Saba, qui vraisemblablement exerçait sa domination sur quelques cantons de l'Arabie du Nord ? Ne vont-ils pas jusqu'à nous présenter comme fondateur de leur monarchie le fabuleux Ménélik, fils prétendu de cette souveraine et du grand roi Salomon ? Et sans aller si loin, nos vieux historiens n'ont-ils pas voulu assigner aux Francs une origine troyenne par l'intermédiaire de Francus, fils de Priam ? Ajoutons que l'étymologie indiquée par Sahagun pour le nom de Toltèque semble difficilement acceptable, au moins de la façon dont il la présente. *Toltecatl* en mexicain signifie simplement « habitant de Tollan ou Tullan », de même que *Cuexlecatl* « habitant de la *Cuexteca* ou Huaxtèque » ; *Tlapantecatl* homme de Tlapallan ». Ce n'est que par une métaphore d'origine postérieure que Toltèque a fini par désigner les bons ouvriers, les artistes habiles. Est-ce que nous ne disons pas d'une façon analogue en français un « Grec » pour un « homme trop habile au jeu », un « Juif », un « Arabe » pour une personne dure et âpre au gain, un « Lombard » pour un usurier, un « Iroquois » pour un individu sauvage ou malappris ? Dans toutes ces expressions, c'est la signification ethnique qui est la plus ancienne.

Sahagun nous fait un tableau fort pathétique, mais évidemment fabuleux des évènements qui amenèrent la ruine de l'Empire Toltèque, ainsi que de sa métropole. Notre

(1) Abbé Brasseur, *Rech. sur les ruines*, etc., chap. IV, p. 67 (et en note).

auteur compare même le sort de cette dernière à celui de l'antique Ilion (1).

Trois personnages divins, à savoir : *Huitzilopochtli*, litt. « Le colibri gaucher », le Mars de la mythologie mexicaine, *Titlacahuan*, litt. « Nous sommes tes serviteurs », surnom du dieu *Tezcatlipoca*, pris sans doute ici pour la déité elle-même, et *Tlacahuapan*, litt. « Celui qui enlève les hommes » (pour les sacrifier), autre surnom du même génie, sont représentés ici sous les traits d'autant de magiciens cruels et malfaisants. Ils ourdissent un complot contre Quetzalcoatl. Ce dernier figure non plus comme dieu, mais simplement comme le grand pontife de la confédération Toltèque, et résidant à Tullan. Titlacahuan présente à ce chef religieux alors malade un breuvage qui au lieu de le guérir l'enivre et lui inspire le désir de changer de séjour pour se rendre au mystérieux pays de Tullan-Tlapallan. Cette boisson perfide n'était autre que le vin blanc de Maguey, c'est l'espèce de Pulqué ou boisson enivrante fabriquée avec les agaves appelés *Teo-metl* ou « agaves divins » (2).

Nous n'entrerons pas davantage dans les détails de cette histoire, qui rappelle si étrangement à la fois celle de Noé s'enivrant avec le jus de la vigne et certains épisodes du *Schah-Nameh* concernant Djemschid. Il en a été question tout au long dans de précédents mémoires et nous croyons inutile d'en parler plus longuement ici (3).

Cependant la légende entière de Quetzalcohuatl et de Tezcatlipoca pourrait bien n'être pas toute entière fabuleuse. Malgré son étrangeté, nous y croyons retrouver un fonds historique. Ne nous retracerait-elle pas sous une forme mythique le récit des luttes parfois sanglantes que se livrèrent les sectateurs de deux religions d'origine bien différente, lesquelles finirent par s'amalgamer ensemble. D'une part

(1) Sahagun, *Hist. gén.*, *Prologue* du liv. 1er, p. 8, et liv. 10, chap. 29, p. 659.

(2) Sahagun, *Hist. gén.*, liv. 3, chap. IV, p. 209 et 210.

(3) Voy. p. 238 et suiv. du T. V. des *Actes de la Société philologique*.

nous rencontrerions les Toltèques orientaux partisans de Quetzalcoatl, de l'autre les Nahoas appartenant au rameau Toltèque occidental, adorateurs du sanguinaire Tezcatlipoca (1). Sans doute, quoiqu'on en ait dit, ces deux déités ne sont pas plus la contre-partie l'une de l'autre que le *Yama* ou Pluton indou ne l'est du *Zeus* hellénique (2). En tous cas, le triomphe des magiciens aurait eu pour conséquence, l'exode des nations fixées en Tamoanchan. Guidés par Quetzalcohuatl en personne, les Toltèques proprement dits formaient le premier ban de l'émigration. Avant de quitter Tullan, ils avaient eu soin d'enfouir une grande partie de leurs richesses, les emporter avec eux ne leur paraissant possible. Ils se seraient rendus au fabuleux pays de Tlapallan au-delà de la mer, et depuis l'on n'a point eu de leurs nouvelles. Néanmoins quantité de vieillards, d'infirmes et même de jeunes gens, peu amis, sans doute, des longs voyages, restèrent à Tullan, qui ne fut pas complètement détruite. C'est de ces derniers, affirme Sahagun, que descendent les Mexicains modernes (3).

Dans un autre passage, notre auteur nous représente certaines tribus habitant le pays de Tamoanchan, à savoir les *Olmeca-Vixtotin*, ainsi nommés d'après leur chef, *Olmecatl-uixtotli*, se mettant en marche à la suite des fugitifs de Tullan pour gagner les rives du golfe de Mexique. N'ayant pu s'embarquer, ils sont forcés de rester sur le bord de mer des Antilles. Leurs descendants sont les peuples appelés aujourd'hui *Anauaca-Mixteca*. On leur devrait l'invention du Pulqué ou Octli, c'est-à-dire du vin de Maguey (4). On voit que, dans ce second récit, il n'est plus question du pays

(1) Mendieta, *Historia ecclesiastica indiana*, lib. 2, cap. V, p. 82. — Abbé Brasseur, *Hist. des nations civilisées*, etc. t. 1er, liv. 3e, chap. 3e, p. 275 et chap. 4e, p. 293 et suiv. — *Histoire de la république de Tlaxcallan* par Domingo Nuñez Camargo; trad. de Ternaux-Compans, p. 146 du T. 98 *des Nouvelles annales des Voyages* (Paris, 1843).

(2) M G. Brixton, *American Heroe-Myths*, chap. III, § 3, p. 88 et suiv.

(3) Sahagun, *Hist. gén.*, liv. 10, chap. XXIX, p. 659 et 660.

(4) Ibid., ibid., § 12, p. 675 et 676.

de Tlapallan de l'autre côté de la mer. C'est vraisemblablement là cependant qu'ils voulaient se rendre, puisqu'ils accompagnaient les Toltèques fugitifs.

Ici encore Sahagun donne des étymologies quelque peu fantaisistes. Le nom des *Olmeca*, Olmèques, ne vient sans doute pas de celui d'un chef. Il signifie simplement les habitants du pays du *Ulli* ou gomme élastique. Nous verrons plus loin de quelle façon ce peuple accomplit sa migration. Quant aux termes *Anauaca-Mixteca*, il paraît signifier simplement les « Mixtèques du bord de l'eau », et semblerait établir une certaine connexité entre les populations du littoral et les habitants de l'antique Mixtèque ou *Mixtecapan*, qui constitue la région sud-est de l'état moderne d'Oaxaca. On pourrait, il est vrai, supposer que ces deux mots doivent être séparés pour le sens et qu'ils veulent dire plutôt « les gens du bord de l'eau ou littoral ». Le reste de l'émigration, après plusieurs années de règne à Tamoanchan, dit le savant missionnaire, se transporta à *Xomiltepec* (1), ou pour nous exprimer plus correctement à *Xamiltepec*, litt. « A la montagne de briques ». Une telle dénomination indique vraisemblablement l'existence dans l'endroit en question d'une pyramide en briques soit cuites, soit plus probablement crues et séchées au soleil. Alcedo mentionne deux localités ainsi appelées. La première, chef-lieu du district de même nom, dans l'État d'Oaxaca, par le 16, 20 de L. N., à 12 ou 15 lieues du Pacifique et à 90 env. S. O. de Mexico. La seconde, dans l'ancien district de Tététzinco, Alcaldia mayor de Cohuatla, aujourd'hui partie sud de l'Etat de Puebla, se trouve par le 19, 20 de L. N. à 25 lieues S. de Mexico. L'abbé Brasseur assimile la cité dont parle Sahagun à la première de celles dont il vient d'être question (3), et nous ne demandons pas mieux que de nous ranger à son avis. Le vieux narrateur vient de

(1) Sahagun, *Hist. gén.*, ibid., ibid., p. 675.

(2) Alcedo, *Dic. hist. géog.*, art. *Xamiltepec* et *Tetepico*.

(3) Abbé Brasseur, *Rech. sur les ruines de Palenqui*, chap. 8, p. 79 (en note).

nous parler à l'instant des peuples de la Mixtèque. Il est donc tout naturel d'admettre qu'il mentionne une localité de cette province. Nous verrons toutefois que la région susnommée n'est guère sur le chemin des migrations qui traversèrent le Mexique.

Il faudrait donc reconnaître ou bien que Sahagun a confondu l'un avec l'autre, deux pueblos de même nom, bien que situés dans des régions très différentes, ou bien que l'établissement à Xamiltepec remonte à une période primitive, bien plus ancienne que les pérégrinations des Mexicains proprement dits. Cette dernière hypothèse nous paraît la plus acceptable, et l'on exposera par la suite, pour quels motifs.

Quoi qu'il en soit, le dieu des émigrants leur ayant prescrit de ne pas séjourner davantage en cet endroit, ils se rendent à Téotihuacan où a lieu l'élection de nouveaux commandants. Cette ville ayant été abandonnée à son tour, « chaque chef s'en allait, dit Sahagun, avec ceux qui parlaient sa langue, et plaçait à leur tête celui que chaque bande reconnaissait pour son dieu ». En d'autres termes, chacune des tribus se trouvait, dans sa marche, précédée de l'idôle du dieu qu'elle considérait comme son protecteur spécial. Des prêtres appelés *Teo-Tlamacazqui*, litt. « Dei bajulatores », la portaient sur un brancard.

Au premier rang s'avançaient les Toltèques. Ensuite venaient les Othomies, qui, une fois arrivés à Coatepec, litt. « A la montagne du serpent », se séparèrent du gros de l'émigration. Leurs chefs les ayant conduits aux sierras de ces districts, les décidèrent à y fixer leur demeure. La coutume persista, dit Sahagun, chez les descendants de cette tribu d'offrir des sacrifices sur le sommet des montagnes dont ils habitaient les versants. Le Coatepec dont parle ici Sahagun paraît différent de celui de Tullan, beaucoup plus rapproché de Mexico. Nous ne saurions par contre, hésiter à l'assimiler avec la montagne du même nom placée par l'écrivain indigène Tezozomoc près d'un autre mont appelé

Texcaltepec, litt. « A la montagne du miroir », ou mieux peut-être « à la montagne de Tezcatlipoca, litt. « miroir enfumé ». En effet, le visage de l'idôle figurant cette divinité paraît avoir été parfois recouvert d'un masque d'albâtre fuligineux. Un tel travestissement convenait bien sans doute au personnage le plus élevé de l'Olympe mexicain, au Dieu invisible et inconnu qui caché, pour ainsi dire, au sein des phénomènes naturels ne se manifestait que par ses actes. C'est là, en tout cas, que se serait retirée avec ses parents et amis la magicienne *Malinaxochitl*, litt. « fleur de liane », sœur du dieu *Huitzilopochli*, après avoir été abandonnée, sur le conseil même de ce dieu, par le gros des émigrants. Le Mars du Mexique voulait la punir ainsi de sa cruauté et de sa conduite perverse. En tout cas, c'est sur cette montagne de Coatepec que la sanguinaire déesse donna le jour à Cohuil, lequel soumit à ses lois les Othomies, habitants du pays (1). Là se trouve le village actuel de San Pablo Coatepèque, placé par Alcedo non loin de la ville de Zitaquaro (2), à 7 lieues à peu près de Morelia, capitale de l'Etat de Michoacan ; par les 19, 10 L. N. et 102 Long. occidentale. Il ne faudrait pas d'ailleurs trop chicaner Sahagun, non plus que Tezozomoc sur ce qu'ils nous représentent le pays comme occupé par les Othomies. C'est en quelque sorte un simple dialecte de leur langue, à savoir le Mazahua ou Mazahui que parlent les indigènes. Ajoutons enfin que le San Pablo en question se trouve bien rapproché de la vallée de Toluca, séjour primitif des *Matlatzincas* ou *Pirindas* autre nation très rapprochée, quoique l'on ait pu dire, par la langue et sans doute aussi par le sang, des véritables Othomies (3).

(1) Tezozomoc, *Histoire du Mexique* (trad. de Ternaux-Compans), tome I, chap. 2, p. 9 et 10 (Paris, 1853).

(2) Alcedo, *Dic. hist*, art. *Coatepèque*.

(3) *Sur la famille de langues Pirinda-Othomi*, p. 78 et suiv. des *Mélanges de philologie et de paléographie américaine* (Paris 1883). — La parenté du Matlatzinca ou Pirinda avec l'Othomie a été contestée par Don Fr. Pimentel. Voy. *Cuadro descript.* Toutefois les affinités tant lexicographiques que grammaticales semblent si étroites qu'on ne saurait guère, à notre avis, les

Du reste, le texte de Tezozomac le démontre assez clairement, les tribus qui se fixèrent au Coatepec, n'étaient pas plus des Othomies que les Francs du Ve siècle n'étaient des Gallo-Romains. On ne doit voir en eux sans aucun doute que des Nahoas, lesquels ayant soumis à leurs lois des populations de race Pirinda-Othomie, finirent par adopter la langue des vaincus. Ainsi l'on a vu les compagnons de Clovis, les Goths, les Normands mettre en oubli les dialectes germaniques que parlaient leurs ancêtres pour prendre celui des habitants des contrées subjugées. La race Pirinda-Othomie est sans aucun doute venue des régions situées au Nord-Est du plateau de Mexico, et cela à une époque antérieure aux migrations du Xe siècle. Ce qui ne permet guère d'en douter, c'est que dans ces provinces se parlent encore certains dialectes incontestablement apparentés au Matlatzinca et au Mazahua. Citons par ex. le Pame ou Serrano en vigueur dans diverses localités des Etats de Mexico, Sar-Luis-Potosi, Queretaro et Guanajuato (1), ainsi que le Mécoou Jonaz (2). Quoi qu'il en soit, Sahagun nous représente les Toltèques Mexicains ou Nahoas et autres peuplades émigrantes, continuant leur marche. Chaque bande se trouvait guidée pour ainsi dire par sa déité protectrice. L'on ne se rappelle pas toutefois, ajoute le narrateur, combien de temps dura leur pérégrination. Tout ce que nous savons, c'est qu'elles arrivèrent à un vallon resserré par des rochers, où elles pleurèrent leurs peines, car elles avaient eu beaucoup à souffrir de la fatigue, de la faim et de la soif. Là se trouvaient sept cavernes ou oratoires où nos pélerins établirent leurs lieux de prières et de sacrifices. Nous reconnaissons ici sans conteste le fameux *Chicomoztoc* ou « Sept Cavernes » dont

expliquer autrement que par l'hypothèse d'une origine commune à attribuer à ces dialectes.

(1) Orozco y Berra, *Geografia de las lenguas, etc. de Mexico*, 1re part. p. 60 (Mexico, 1864).

(2) M. le Dr Brinton, *The Polysynthesis and incorporation as characteristics of american languages* (Philadelphia, 1885).

parlent si souvent les annalistes. Ce nom, il est vrai, a été appliqué parfois à des localités bien distinctes les unes des autres. On ne saurait douter néanmoins, lorsqu'il s'agit de migrations de la race Nahuatle ou Mexicaine vers l'est, qu'il ne désigne plus spécialement une région voisine de la vallée de Toluca, sinon cette vallée elle-même. Le pays des Sept-Grottes se serait donc trouvé aux confins des Etats actuels de Michoacan et de Mexico. Ajoutons enfin que Chicomoztoc mérite, comme peut-être aussi Tula ou Tullan, de passer plutôt pour une épithète que pour un nom propre. Sa signification, on va le voir, est toute mystique. En effet, le nombre *sept* revêtait un caractère sacré aussi bien chez les Mexicains que chez les anciens Sémites. Souvent il convient de lui attribuer une valeur purement métaphorique. C'est ainsi qu'il est dit dans l'Evangile que l'on doit pardonner à son prochain *septante fois sept fois* (1). Du reste, ne trouvons-nous pas dans le *Popol-Vuh* ou « livre sacré », rédigé en langue Guatemalienne ou Quichée, mais sans l'influence des idées propres à la branche Toltèque occidentale, les noms de deux chefs mythiques de Xibalba, *Hun-Camé*, litt. « un mort, semel defunctus », et *Vukub-Camé*, « sept morts » ou mieux « sept fois mort, le mort par excellence, celui qui l'est tout à fait » (2). De même les Fabuleux héros du Guatémala ou plutôt de la nation Cakgi (3), fils du dieu ou génie *Hunahpu*, s'appellent le premier *Hunhunahpu*, litt. « chaque», *Hunahpu* une fois *Hunahpu* et le second *Vukub-hunahpu* (4), litt. « sept fois *hunahpu*, le véritable *Hunahpu* » (5).

(1) *Les cités Votanides*, p. 375 et suiv., du tome IV du *Muséon* (Louvain, 1885).

(2) Abbé Brasseur de Bourbourg, *Pop.-Vuh*, 2e partie, chap. I. p. 73.

(3) *L'Etat et la cité de Xibalba*, p. 243 et suiv. des *Comptes rendus des séances* de la Société de géographie (Paris 1886).

(4) *Pop.-Vuh*, 2e partie, ch. I, p. 69.

(5) L'abbé Brasseur traduit à tort *Hunahpu* par « un tireur de Sarbacane ». C'est *pub* et non *pu* qui signifie *Cerbatana*. Ainsi que l'a fait bien ressortir L. Angrand (*Notes manuscrites*), le terme Quiché doit se rendre par « unus pilosus » de la racine *pu* « vello de las partes secretas » et indique le repré-

Quant au terme *Oztoc* ou « grotte, caverne » nous n'hésitons pas à lui attribuer la valeur cachée de « Berceau, lieu d'origine ». En effet, une tradition répandue chez beaucoup de tribus des deux Amériques représentait l'espèce humaine comme originaire des entrailles de la terre et, par suite, comme issue d'un souterrain (1).

Il convient donc, à notre avis, de rendre figurativement le composé *Chicomoztoc* ou « Pays des sept cavernes », par « véritable lieu d'origine, patrie primitive ». Nul besoin de recourir pour l'expliquer à la théorie émise par Sahagun et reprise ensuite par L. Angrand, à savoir que le pays fut ainsi nommé à cause des sept temples ou chapelles souterraines qui s'y trouvaient. En un mot, pour les Nahoas, tout endroit ou leurs tribus avaient fait une station un peu prolongée devenait par là même un *Chicomoztoc*. N'était-ce pas là, en effet, que les vieillards avaient reçu la sépulture, que la nouvelle génération avait vu le jour? Il semblerait donc que nos émigrants aient fait un séjour assez long dans cette vallée, où l'on nous les montre occupés à verser tant de larmes.

Ajoutons que ces appellations à sens mystérieux, ces métaphores à la physionomie hiératique, si nous osons nous

sentant du principe mâle par excellence. Ne disons-nous pas en français « un homme à poil » pour « un gaillard, un homme au caractère mâle ? » On retrouve parfois le même personnage sous le nom de *Hunahpu-utiuh*, litt. « celui qui a le poil de l'agouti » par opposition à *Hunahpu-Vuh*, litt. « celui qui a le poil du sarigue ». Cet animal qui appartient à l'ordre des didelphes ou marsupiaux, reçoit ses petits dans la poche de son abdomen, lorsqu'ils sont effrayés ou fatigués, et, par suite, a été pris comme emblême du principe féminin. C'est sans doute en raison de sa fécondité comparable à celle du lapin que l'agouti est devenu le représentant du principe masculin. Voy. *Pop.-Vuh*, 1re partie, chap. 2, p. 18.

(1) Lewis and Clarke, *Travels on the source of Missouri*, chap. V, p. 103. (London, 1814). — M. *Mathews, Hidatsa* (Minetare) *Grammar*, introd. p. XVII, (New-York, 1873). — M. et Me L. Agassiz, *Voyage au Brésil* (trad. de M. F. Vogel), chap. X, p. 322 (Paris, 1869). — *De l'origine souterraine de l'espèce humaine, d'après diverses légendes américaines*, p. 225 et suiv. de la Mélusine, tome 1er (Paris, 1878).

servir de cette expression, sont tout à fait dans le goût mexicain. Rappellerons-nous ici que le nom de Quetzalcoatl, litt. « serpent Quetzal, serpent aux plumes vertes » revêtait pour les initiés le sens de « beau jumeau » (1) ?

Quoi qu'il en soit, le seigneur parla en cet endroit aux Toltèques. C'était d'ailleurs pour leur ordonner de le quitter et de revenir à leur point de départ. En effet, ceux-ci, après avoir sacrifié, se rendirent d'abord à Tollanzinco, litt. « Au vénérable Tullan », puis à Tullan. Nous avons étudié la topographie de ces deux localités. Elles sont d'ailleurs assez peu distantes de la vallée de Toluca, et ce serait un motif pour nous de persister à identifier cette dernière avec la mystérieuse vallée des Sept-Grottes ou pays de Chicomoztoc. En tout cas, le point de départ que doivent regagner nos émigrants n'est évidemment pas le plus ancien de tous ceux dont on ait gardé le souvenir, à savoir les rives de la mer des Antilles. Il ne s'agit ici que des régions formant le plateau d'Anahuac, c'est-à-dire le massif central du Mexique (2). Comme il sera dit plus loin, beaucoup d'autres tribus sortirent encore plus tard de cette même région des Sept-Grottes.

Ainsi nous voyons, après le départ des Toltèques, les

(1) *Coatl* a la valeur propre de « serpent » en mexicain, mais il signifie également « jumeau », parce que, dit Veytia, (*Hist. antig.* tome 10, cap. XIX, p. 192 et 193), ce reptile était censé pondre ses petits par couples. Serait-ce en raison de quelque croyance de ce genre que l'on représente le bâton d'Esculape muni de deux serpents enroulés ?

Quant au *Quetzal* ou *Pharomacrus Mocinno* des naturalistes, c'est un oiseau habitant les forêts des régions les plus chaudes de la Nouvelle-Espagne. Ses pennes caudales d'un beau vert émeraude étaient fort recherchées des *plumistes* ou mosaïstes en plume du Mexique. Ils en fabriquaient divers ornements spécialement cette sorte de couronne appelée *Quetzal apanecaiotl* et que le grand prêtre du dieu Huitzilopochtli seul avait le droit de porter Voy. M. le Dr C. Seler. *L'orfèvrerie des anciens Mexicains*, etc., chap. 2, note 10, p. 441 du *Compte rendu du congrès* etc. des Américanistes, (Paris, 1892), et Mlle Zelia Nultall, *Sur le Quetzal apanecaiotl*, ibid. 453 et suiv.

(2) Sahagun, *Hist. gén.* liv. 10, chap. XXIX, p. 677.

Michoaques (Tarasques du Michoacan) se mettre en marche, à la suite d'Amimitl, leur chef. Ils gagnèrent ainsi les régions de l'ouest, où, dit notre auteur, ils habitent encore aujourd'hui. Toutefois, ces nouveaux émigrants n'auraient point quitté le pays des Sept-Cavernes sans avoir, eux aussi, fait leurs offrandes aux dieux. Ce fut alors au tour des Nahoas de chercher un nouveau séjour. Ils étaient divisés en sept bandes ou tribus, à savoir les *Tepaneca*, *Acolhuaca*, *Chalca*, *Uexotzinca* ou mieux *Huexotzincas* et *Tlaxcalteca*. Seuls, les *Mexicas* ou Mexicains proprement dits, continuèrent à résider dans le pays des Sept-Cavernes. Sur l'ordre de leur dieu, ils l'abandonnèrent enfin, pour se diriger vers l'ouest. Nos émigrants arrivent d'abord dans la province de Colhuacan (Mexico), et de là ils reviennent encore une fois sur leurs pas. Combien de temps, ajoute notre auteur, dura encore leur pérégrination après la sortie de Colhuacan, c'est ce que l'on ignore absolument. Toutefois le dieu leur aurait parlé en cet endroit, leur promettant de les guider vers leurs anciennes demeures. A partir de ce moment, jusqu'à l'arrivée des émigrants à Mexico, l'itinéraire par eux suivi devait être clairement indiqué sur les mappes en caractères hiéroglyphiques, dont un nombre assez considérable subsistait peut-être encore à l'époque ou écrivait Sahagun. En bien des endroits on repoussa ces traînards de Mexicains, qui n'arrivaient dans la vallée d'Anahuac qu'après les autres tribus de même race. Ce qui est certain, c'est qu'à partir de ce moment, le récit de Sahagun concordera fort bien avec celui de la plupart des autres narrateurs. L'on voit les Mexicas passer successivement par le district de Tullan, sans aucun doute le Tullan en Xocotitlan, un peu au nord de Mexico. La station d'après est désigné du nom d'Ichpochco, litt. « A la jeune fille, à la vierge. » Nous n'avons pu en déterminer la situation d'une façon tant soit peu précise.

Ils parviennent ensuite à *Ecatépec* ou *Ehecatepec*, litt. « A la montagne du vent ». C'est le *San Miguel d'Ecatepec*

des cartographes actuels. Bâtie au pied d'une montagne qui ne la protège pas contre la violence de l'Aquilon, ce pueblo se trouve à six ou sept lieues env. N.-N.-E. de Mexico. Il faut bien se garder de le confondre avec un autre village d'Ecatépèque, dans le Chiapas, lequel n'a visiblement rien à faire ici. Après cela les émigrants atteignent la montagne de *Chiquïuhio*, tout près de la précédente, et ils y séjournent quelque temps. Puis il se rendent à Chapultepec, litt. « A la montagne de la sauterelle », à environ une lieue 1/4 de la capitale de la Nouvelle-Espagne. Les derniers rois de Mexico s'y étaient construit, dit-on, un magnifique palais, et plus tard les vice-rois aváient l'habitude de s'y arrêter quelque peu, alors qu'ils venaient prendre possession leur gouvernement. A en juger par le récit de Sahagun, ç'aurait été la dernière station des Toltèques Mexicains avant d'atteindre l'ilot où ils fondirent la fameuse cité de *Ténochtitlan*. Cette région se trouvait d'ailleurs comprise dans les limites du royaume Tepanèque d'Azcapotzalco, dont les Mexicas restèrent quelque temps tributaires (1).

(*A continuer.*) C[te] H. DE CHARENCEY.

---

(1) Sahagun, *Hist. gén.* liv. 10, chap. IX, § 12, p. 678.

LES FRAVASHIS.

On sait que, dans l'Avesta, les Fravashis sont des génies invoqués comme protecteurs des hommes, que chaque être humain a son fravashi et que ce genre de génie protecteur, a été accordé aux grands corps de la nature, puis aux génies célestes et à Ahura Mazda lui-même (N. D. L. R.)

Dans un essai sur les Fravashis préparé pour le 8e congrès orientaliste, je me risquais à présenter cette opinion que le sens du mot *fravashi* est « bonne création d'Ahura Mazda, bonne œuvre de l'homme progressant fortement » et aussi « bien résultant de l'action du soleil, de la lune, des étoiles et d'autres génies tels que la terre, le feu, les eaux, les arbres et le bétail. »

A l'appui de cette thèse, je désirerais apporter des preuves nouvelles.

J'appelle d'abord l'attention sur les §§ 42 à 47 du chap. XVII du Yaçna, ainsi conçus.

Khanvaitis Ashahe VEREZO *yazamaide*, *yâhu iriçtânãm urvânō shâyante*, *yão ashavanãm fravashayo*.

Je traduis ces mots de la manière suivante :

Nous honorons les glorieux Actes saints, dans lesquels les âmes des morts trouvent leur plaisir, elles qui sont les fravashis des Saints.

Le pronom relatif *yão* a été appliqué par les différents traducteurs, un mot *urvāno* âmes ; mais *yão* étant du féminin ne peut se rapporter a *urvāno* qui est du masculin. C'est *verezo* (œuvres) qui est du féminin qu'il faut considérer comme l'antécédent du pronom *yão*. Ce passage jette une

grande lumière, je pense, sur le sens que les Eraniens attachaient au terme de *Fravashi* pendant la période avestique. On peut, il est vrai, y opposer cet autre passage du Yaçna. *Idha iriçtanâm urvâno yazamaidée yão ashaonâm finavashayo.* Ici nous honorons les âmes des morts qui (sont) les Fravashis des Saints.

Mais outre l'impossibilité que crée la différence des genres signalés plus haut, la principale objection contre l'identification des âmes et des Fravashis est ce fait que deux paragraphes plus haut nous trouvons le mot *urvan* « âme » et fravashi séparés par la conjonction « et ». « Nous honorons l'*Ahu* (le maître) *daèna* (la loi) et *baodha ;* et *urvan* et *fravashi.* Or les fravashis et les âmes ne peuvent pas être à la fois une même chose et des êtres différents.

En diverses places du Yaçna, on trouve l'expression *hvae urvâno fravashée* ou fravashi de sa propre âme. Il faut donc distinguer ces deux notions. J'ajouterai que Neriosengh dans sa traduction sanscrite du Yaçna rend *fravashi* par *vrddhi* croissance, progrès, ou *pûṇyamana nivaha* « amas d'œuvres saintes ». (Voir l'édition de Spiegel p. 87.)

A l'appui de la thèse qui fait des fravashis les âmes des morts on apporte souvent aussi les §§ 45-52 de *Farvardin Yast* ou « prière aux Fravashis ».

Un livre persan zoroastrien le *Sad-der* affirme que les âmes des défunts reviennent en ce monde pendant les dix jours du temps dit *Hamaspathmaeda* et réclament certains actes du culte. Cette idée semble inspirée par les §§ indiqués du Yesht. Mais j'ose dire qu'il n'en est rien. D'abord le § 45 commence comme tous ceux du même Yesht. Les fravashis de ce passage ne sont pas distingués des autres fravashis. Il y en a non seulement des morts, mais aussi des vivants, même des grands prophètes qui naitront plus tard et compléteront les progrès du monde. Il y a ainsi pour Ahuramazda, les Yazatas, etc.

La phrase *Kahe nô idha nâma aghairyât.* (De qui d'entre nous le nom sera-t-il invoqué ?) au § 50, combinée avec les

§§ 75 ss. donne la vraie explication du mot Fravashis au § 45 du même Yesht. A la question posée : de qui d'entre nous le nom sera-t-il invoqué ? il est répondu au § 75 ss. : nous honorons tous les saints, justes, fravashis donnant le progrès par leurs noms et d'abord celui d'Ahura Mazdu, ceux des Ameshaçpentas, des Yazatas des eaux, de la terre, des arbres, des troupeaux, des Gayoma t, de Zoroastre, etc. Il résulte de là que les Fravashis dont il est parlé aux sections 45-52 ne sont pas seulement ceux des morts.

Les mots : « Yào viçâṭ âvazeinte » sont traduits généralement mais erronément je pense, qui retournent au viç, à la famille, viçâṭ étant à l'ablatif ne peut signifier *au viç*, mais « *du viç* ». Quant au mot *Hamaspathmaedla*, il est formé de *Hamo path* + *maedha* qui signifie : « qui entre dans la voie du temps chaud ».

Les mots : *gaomata zaçta vaçtravata*, *ashanãç nemanha* au § 50 peuvent être ainsi rendus : Avec respect et obéissance avec *gao* (bétail) et *vaçtra* (= *vâçtra* industrie ou manufacture) en main et avec le désir d'obtenir *Asha* (fleur de farine V. Yaçna 37, 1).

Ces mots nous donnent le vrai sens des § 45-50), à savoir : Les Fravashis revenant du viç au commencement de la chaude saison désirent qu'on se livre de nouveau aux travaux agricoles et industriels.

C'est un fait bien connu que durant la saison des pluies dans des régions telles que la Perse, des torrents de neige retiennent le peuple en son logis et entravent tout travail extérieur. Tout progrès est ainsi arrêté et le peuple attend avec anxiété la fin de ce mauvais temps.

Les Fravashis (c'est-à-dire les œuvres produisant un heureux progrès) ont été comme confinés dans le *viç* (la famille) et à la fin des temps humides, ils sortent de leur retenue et désirent qu'on se souvienne d'eux, c'est-à-dire que les hommes fassent de nouveaux progrès.

Que ce soit là le sens des §§ 45-50 c'est démontré par les § 53-58 où il est dit que les eaux sont restées longtemps

arrêtées en un endroit sans couler et que maintenant (à l'époque de la fonte des neiges) elles reprennent leur cour ordinaire, que les arbres dont la végétation a été arrêtée, recommencent à pousser et sont transplantés, que les étoiles, la lune, le soleil, et les lumières infinies restées sans mouvement, (c'est-à-dire qui n'ont pas répandu les bienfaits de leur lumière) à cause de l'oppression des dévas (des ouragans de neige), reprennent leur course, leur rotation circulaire et donnent de nouveau et chaleur et lumière

Aerpat M. Palanji Madan.

Bombay, sept. 1896.

UN ANCIEN SYMBOLE CHRÉTIEN

DÉCOUVERT EN MONGOLIE

Il y a quelque temps déjà, la Revue des Missionnaires de Scheut donnait le fac-simile d'un document plein d'intérêt que l'un d'entre eux avait trouvé par hasard dans une hutte des plaines de la Mongolie. C'était un symbole chrétien composé jadis en Chinois et conservé dans une famille de la région de Toumet. Cette précieuse découverte n'ayant point attiré l'attention du monde savant comme elle le méritait, nous croyons faire chose utile en en reprenant pour notre compte la publication.

Rappelons d'abord comment M. Van Damme, Missionnaire en Mongolie fit cette singulière trouvaille.

Dans ces derniers temps, l'honorable missionnaire avait entendu parler d'une secte religieuse portant le nom de « Doctrine heureuse ». Ses adeptes, peu nombreux et confinés dans quelques ravins écartés, ne s'allient point, disait-on, avec les autres habitants du pays, jouissent d'ailleurs d'une excellente réputation, et vivent d'après des traditions, dont ils avouent eux-mêmes avoir perdu la plus grande partie.

Tout récemment, un vénérable vieillard appartenant à cette secte avait, au moment de la mort, fait à ses enfants les plus expresses recommandations de garder inviolablement la doctrine transmise par leurs aïeux. Le mourant ajoutait : « Il est vrai que nous ne comprenons guère cette doctrine ; mais nos ancêtres ont toujours affirmé qu'elle seule peut nous donner le bonheur ; et, si vous êtes fidèles à

l'observer, des prédicateurs viendront un jour pour vous en expliquer le sens. »

Intrigué par ces données, M. Van Damme fit demander à ces gens le formulaire de leurs croyances religieuses. Il reçut la pièce dont nous parlons, et la transmit aussitôt à Scheut, se réservant de nous faire connaître plus tard les détails qu'il espère se procurer sur l'histoire de cette secte.

Ce symbole se compose d'un titre et de douze sentences formant chacune une ligne distincte.

Le titre porte : *Principes de la doctrine heureuse, brillante.*

Et le texte est ainsi conçu.

« Louez Shang-Ti (le Maître suprême) car il est le Père Saint, céleste.

Louez Jésus car il a sauvé le monde, (lui) le Saint Maître.

Louez le Saint-Esprit car il est le principe intelligent divin.

Louez les trois personnalités car elles forment réunies le vrai Dieu unique.

La vraie doctrine ne peut pas, sans doute, s'accorder avec celle du monde.

Elle (seule) peut sauver l'âme de l'homme et lui conférer un bonheur sans fin.

Les sages tressaillent de joie et l'accueillent comme la bonne fortune.

Les insensés, la méditant et la comprenant s'avancent sur la voie du Paradis.

Du Père céleste la faveur, la grâce est vaste et grande, sans limite.

Il n'a pas épargné son fils aîné, mais l'a envoyé en ce monde en faveur de tous les hommes.

Sacrifiant sa vie il a payé à notre place la rétribution de nos fautes.

Si l'homme sait se repentir et s'amender, son âme parviendra à monter au ciel ».

C'est là certainement un symbole chrétien bien clair et précis. C'est comme le dit le Journal des Missions, un résumé du symbole complet ou un débris de symbole. On y voit

讚美上帝爲天聖父
讚美耶穌爲救世聖主
讚美聖神風爲神靈
讚美三位爲合一眞神
眞道豈與世道相同
能救人靈享福無窮
智者踴躍接之爲福
愚者省悟天堂路通
天父鴻恩廣大無邊
不惜太子遣間凡降
捐命代贖吾儕罪孽
人能悔改魂得昇天

clairement exprimé l'Infinité-divine et son unité dans la Trinité, l'incarnation du Fils de Dieu, la Rédemption par son intermédiaire et sa mort, la nécessité de la pénitence et de l'amendement qui conduisent au bonheur éternel, au Paradis.

Il nous paraît plus probable que nous avons ici un formulaire relativement complet, indépendant et non un débris d'un plus long symbole. Ce qui nous le fait croire c'est l'insertion des sentences 5-8 qui ne se trouvent dans aucun de nos formulaires et la finale qui nous montre la fin dernière de l'homme et clôt ainsi la série des vérités essentielles. Il semble que nous ayons là un formulaire rédigé pour être compris et retenu facilement par des intelligences étroites.

Le Journal des Missions pose aussi la question de l'époque où fut rédigé cet intéressant document, où il fut donné à ces Tartares comme la règle de leur foi. Il s'exprime à ce sujet de la façon suivante :

« Mais à quelle époque faut-il faire remonter cet emprunt ? D'où provient ce débris ? Ce formulaire, les sectaires de la Doctrine heureuse le possèdent-ils depuis de longs siècles, comme ils l'affirment ? Ou bien, pour se réclamer d'une sorte de parenté religieuse avec nous, n'est-ce pas dans des temps tout récents qu'ils ont pris et donné comme leurs ces quelques dogmes de la doctrine chrétienne complète, celle que les missionnaires prêchent en Mongolie centrale depuis cinquante ans, celle qu'y pratiquent depuis un demi-siècle de nombreux fidèles ?

Nous croyons pouvoir affirmer que l'emprunt ou le débris doivent remonter à des temps très reculés, bien avant qu'il n'y eût des missionnaires et des chrétiens en ces régions.

En effet si, dans la formule qu'on vient de lire, se rencontrent quelques-unes des vérités contenues dans notre symbole, il n'est pas un seul chrétien chinois, dans toute l'étendue de l'Empire, qui formulera jamais ces mêmes vérités dans des termes identiques. Voici pourquoi.

Chine, et dans lequel se trouve notre symbole, remonte à plus de deux cents ans, composé qu'il fut par les premiers missionnaires qui marchèrent sur les traces de saint François-Xavier. Or, ce catéchisme et ce symbole, de style très riche et très concis, diffèrent absolument de la formule des sectaires en question, pour l'expression des idées les plus essentielles : par exemple, Dieu, Saint-Esprit, religion.

Ainsi, pour ne parler que du nom de Dieu, la Doctrine heureuse se sert d'une expression : — *Shang-Ti*, Souverain suprême — expression complètement abandonnée par les catholiques depuis la proscription qu'en a faite le Saint-Siège au commencement du dix-huitième siècle.

A la vérité, ce terme est maintenant employé dans ce but par certains protestants, en opposition avec l'Église catholique. Mais, dans le cas présent, l'Influence protestante ne saurait entrer en ligne de compte. En effet, tandis que les familles dont nous parlons habitent de temps immémorial la plaine de Toumet, ce n'est que depuis un très petit nombre d'années que les prédicants protestants ont pénétré dans l'intérieur de la Chine, où d'ordinaire ils ne visitent que les grandes villes. Il est très douteux que jamais l'un d'eux ait parcouru la plaine en question, comme il est absolument certain qu'aucun n'y a séjourné. A leurs adeptes, s'ils en avaient formés, ils auraient inspiré, comme partout ailleurs, des sentiments hostiles à l'Eglise catholique, tandis que les sectateurs de la Doctrine heureuse vivent en paix complète avec nos fidèles.

Donc, si nos déductions sont légitimes, ces gens n'ont emprunté les vérités contenues dans leur symbole ni aux protestants, ni aux chrétiens catholiques existant en Chine depuis le temps de K'ang-hi et de Louis XIV. D'autre part, le dit formulaire énonce explicitement des dogmes dont l'enseignement appartient en propre au christinisme, à savoir la Trinité, la Rédemption.

Mais alors, quoi ? S'il ne peut s'agir d'un emprunt, il faudrait conclure à un débris. D'où vient ce débris ? Nous

pouvons hasarder deux hypothèses. Les témoignages multiples de l'histoire, et le monument existant encore à Si-ngnan-fou, prouvent que les prêtres Nestoriens pénétrèrent en Chine aux sixième siècle de l'ère chrétienne, et s'y maintinrent prospères jusqu'à la conquête de l'Empire par les Mongols, vers la fin de notre moyen âge. Les sectateurs de la Doctrine heureuse seraient-ils les descendants d'un groupe de Nestoriens ayant cherché un asile dans les vastes solitudes qui s'étendent au delà de la Grande Muraille ? Peut-être.

« Autre hypothèse. Au temps des persécutions qui éclatèrent après le règne de K'ang-hi, contemporain de Louis XIV, plusieurs princes de la famille impériale furent, en haine de la religion chrétienne qu'ils avaient embrassée, relégués à *Iou-wei*, sur la Grande Muraille, près de Cha-hou-keou et à l'entrée de la plaine de Toumet, avec le très nombreux personnel de leur maison. Le souvenir de ce fait s'est conservé dans les steppes mongoles, et l'on possède des témoignages écrits, établissant qu'il y avait des chrétiens dans ces parages. Dans la suite des temps, les descendants de ceux-ci n'ayant point de prêtres pour les soutenir dans leur croyance, auraient-ils perdu la plupart des vérités que leur avaient léguées leurs ancêtres, en même temps que l'intelligence du peu qu'ils ont conservé ? Le terme de *Shang-Ti*, pour signifier Dieu, — terme que toléraient alors les Jésuites auxquels ces princes Mandchoux devaient leur conversion — ainsi que le style très soigné de toute la pièce, seraient-ils des indices dans cette voie ?

Nous ne le pensons pas, et nous croyons que le symbole est beaucoup plus ancien ».

Ainsi s'exprime le Journal des Missionnaires. Il admet comme on l'a vu la possibilité d'une origine nestorienne. Nous ne pouvons accepter cette hypothèse. Notre symbole désigne la seconde personne de la Trinité, par le nom de Jésus. Il reconnait donc la divinité du Christ-homme en tant qu'uni personnellement au Fils de Dieu, ce qui est la

condamnation du nestorianisme. Il serait plutôt monophysite ou eutychéen s'il fallait prendre ces paroles à la lettre.

En outre l'inscription de Si-ngnan-fou nous prouve que les Nestoriens n'employaient pas les mots Shang-ti et *Hoang Ku Tao* pour désigner Dieu et la doctrine chrétienne. Ils ne parlaient pas non plus de la mort du Christ.

La seconde supposition est plus probable, bien que douteuse, mais l'emploi du nom de Shang-ti lui donne une assez grande probabilité, bien qu'elle n'exclue pas une origine très ancienne. C. H.

LA SUPERSTITION

DANS LE HIGHLAND ÉCOSSAIS.

On ne s'est guère occupé jusqu'ici de ces peuples aux mœurs simples et primitives qui occupent le nord de l'Ecosse.

Tout le monde connait ces montagnards au costume pittoresque, à l'allure martiale qui n'empêche point cette agilité qui leur faisait grimper, comme des chats, les murs de Sebastopol assiégée. Mais on ne s'est que peu ou point occupé de leurs coutumes, de leurs croyances, du genre de vie qu'ils mènent dans ces régions écartées qu'ils ne quittent guère, bien que la terre y soit ingrate et l'existence difficile. Nos lecteurs nous sauront gré sans doute, si nous recueillons sur ces vaillants montagnards quelques renseignements qui donnent une idée des croyances populaires régnant encore au Nord de la Clyde.

Comme on doit s'y attendre dans des régions où les hautes montagnes, les gorges étroites et profondes, les cavernes vastes et multipliées inspirent un sentiment instinctif de soupçon et d'effroi, les Highlandais ont peuplé ces contrées d'esprits de tout genre. Bon nombre des superstitions qui concernent ces êtres d'imagination datent de l'époque payenne et se sont conservées à travers les siècles, malgré les efforts des apôtres du christianisme. Cela est d'autant moins étonnant que dans nos pays ouverts à toutes les lumières de la religion et de la science, les idées superstitieuses ont conservé un puissant empire sur les populations des régions même les plus éclairées. A combien plus forte raison seront-elles indestructibles sur ces terres lointaines,

placées pour ainsi dire, en dehors des rayons de la civilisation chrétienne.

Les esprits dont les Highlandais ont peuplé les rochers et les vallées sont des êtres aux formes gigantesques mais aux mœurs familières. Naturellement leur nature primítive était de beaucoup supérieure à leur état actuel. Leur taille, leur force, leurs exploits ont diminué avec la dégénérescence de la race humaine et les génies des paisibles habitants de la Calédonie ne sont plus ceux des fiers chevaliers dont la puissante épée perçait les montagnes, comme les armures et les corps de leurs plus vaillants adversaires. Hauts comme un pin, larges comme une maison, disent les poètes, les esprits des anciens temps étaient de vigoureux et joyeux compères, d'humeur complaisante et sociale. Ils entraient familièrement dans les demeures des hommes, s'asseyaient au foyer, causaient tout amicalement avec ses habitants en attendant que la table fut servie et que la dame du logis invitât son visiteur inattendu à prendre part au repas domestique; car sa présence en ce lieu indiquait assez qu'il entendait être servi en hôte distingué. Il faisait certes honneur au souper et son appétit vorace laissait dans le garde-manger de la ménagère un vide des plus sensibles.

Chaque maison avait son génie particulier qui la hantait de préférence et malheur à la pauvre chaumière qui recevait la visite de ce singulier protecteur ; car celui-ci s'emparait souvent des maigres ressources de la famille et lui-même satisfait, repu, il ne laissait derrière lui que la faim et la misère.

Les traditions ne font pas à ces antiques commensaux des Highlandais une réputation uniforme. Les unes les peignent sous des traits entièrement favorables ; les autres les accusent de cupidité, de gourmandise, de cruauté même. A les en croire ces esprits se livraient au brigandage, pillaient les magasins et les étables, maltraitaient les enfants et les femmes qu'ils assassinaient sans pitié à la moindre résistance.

Parmi les histoires inventées au sujet de ces ogres si cruels, il en est une qui mérite une attention particulière. C'est celle de deux esprits de sexe différent qui habitaient jadis le désert de Craig-Aalnaic au district de Strathdown. Le génie male s'appelait *Thuo Mhoir Bein Baynac* et son compagnon femelle, *Clashnichd Aulnaic.*

L'existence de celle-ci n'était pas très heureuse, car son farouche compagnon la maltraitait souvent de la manière la plus inhumaine.

Souvent, pendant la nuit, alors que tout était silence et repos, au milieu du calme solennel de minuit on entendait les cris de la pauvre Clashnichd qui venaient éveiller en surtout les plus intrépides dormeurs et répandaient partout un sentiment de terreur et de compassion.

La légende raconte qu'un fermier de Belnabe nommé Jacques Gray était tout particulièrement incommodé de ces cris lugubres et des querelles de nos deux génies qui se disputaient fréquemment aux environs de sa demeure.

Un jour qu'il était allé inspecter ses troupeaux, notre homme rencontra la malheureuse Clashnichd et entra en conversation avec elle. Profitant de cette rencontre inattendue il lui exprima combien sa famille avait à souffrir de ce trouble qui était si fréquemment apporté au repos de la nuit, des terreurs que ces cris stridents et supraterrestres causaient aux femmes et aux enfants de sa famille. Pour s'excuser la pauvre ogresse raconta à son interlocuteur tout ce qu'elle avait à souffrir de son compagnon qui s'était emparé violemment de sa demeure et de sa personne pour faire de celle-ci le jouet de ses passions féroces.

Le cœur généreux de J. Gray fut touché de cette infortune et jura de risquer sa vie pour délivrer la malheureuse opprimée. Sur sa demande Clashnichd lui apprit que Ben Baynac avait le corps totalement invulnérable excepté à une petite place du côté gauche de sa poitrine, où le fer pouvait pénétrer et probablement lui donner la mort. Toutefois, ajouta-t-elle, la force de ce monstre est telle qu'aucun homme ne peut espérer de le vaincre.

Notre campagnard ne se laissa pas effrayer par cette déclaration ; il était un archer d'un art consommé et se confiait en son adresse vraiment prodigieuse. Il promit donc à sa protégée de la délivrer de son esclavage et l'engagea à le prévenir la première fois que Ben Baynac s'aviserait de la maltraiter encore. La chose ne tarda guère à se présenter. Quelques jours après cet entretien Clashnichd vint en sanglotant réclamer la protection du généreux marchand qui partit aussitôt armé de son arc et de ses flèches pour aller combattre l'oppresseur. Le voyant arriver Ben Baynac se mit à rire. « Tu viens bien à propos, cria-t-il, pour que je serve tes os en pâture aux aigles de ces rochers ». Mais J. Gray ne se laissa pas intimider par ces menaces. Prenant sa flèche la plus acérée il visa l'ogre, l'atteignit en pleine poitrine que le fer perça d'outre en outre. Mortellement atteint le corps du géant se dissoud en poussière, disparaît sans laisser aucune marque de son existence.

Délivrée de l'oppression, rendue à la liberté, Clashnichd se jeta aux pieds de son libérateur, les baisa et lui promit un dévouement éternel. Elle revint fréquemment le visiter, mais les instincts de familiarité propres à son espèce l'entraînèrent bientôt au delà des bornes de la discrétion. Elle entrait dans la salle à manger de J. Gray sans y être conviée et s'emparait des mets qui lui semblaient être à sa convenance.

J. Gray au souvenir de sa misère précédente, avait compassion d'elle et lui laissait commettre ses actes de déprédation sans s'irriter contre elle. Malheureusement cet exemple de patience enhardit l'audacieux génie. Clashnichd s'introduisit un jour chez un fermier qui ne la connaissait point et enleva le rôti destiné au diner de la famille. La fermière trouva la plaisanterie mauvaise. Saisissant un chaudron plein d'eau bouillante, elle en jeta le contenu sur la voleuse, lui brûlant horriblement la poitrine et les bras.

Clashnichd s'enfuit en poussant des cris aïgus arrachés par la douleur et disparut sans qu'on ait jamais depuis lors entendu parler d'elle ou retrouvé ses traces.

Nous avons reproduit cette histoire avec tous ses détails essentiels, afin de donner à nos lecteurs une idée complète des contes inventés par l'imagination des anciens Highlandais. Ajoutons que chaque individu croyait avoir à son service un esprit qui le protégeait tout le temps de sa vie.

Cette croyance s'est perpétuée jusqu'à nos jours, mais les esprits des temps modernes ont changé de caractère. Ce ne sont plus seulement les protecteurs des humains mais depuis la naissance jusqu'à la veille de la mort, chaque génie forme en quelque sorte l'ombre, la contre-partie d'un individu, son image, sa représentation. On ne peut mieux les comparer qu'aux *Ka* égyptiens qui avaient absolument la même nature. L'esprit du Highland est à ce point le représentant de son Sosie terrestre qu'il revêt toutes ses formes depuis la naissance jusqu'à sa fin, reproduit sa taille et tous ses traits, grandissant, changeant avec lui. Leur aspect extérieur est si complètement identique que personne au monde, sans un pouvoir surnaturel, ne peut les distinguer l'un de l'autre. Le génie prend tout l'extérieur, les habits, les instruments de son partenaire et change constamment avec lui. En outre il l'accompagne constamment, marchant devant ou derrière, sans jamais s'en écarter de plus de 3 ou 4 pas, le protégeant dans toutes ses entreprises.

Mais il reste invisible aux yeux du commun des mortels et ne se montre qu'aux yeux des possesseurs de la double vue, des talismans qui permettent de scruter les mystères du monde surhumain. Cette conception des esprits en forme le caractère fondamental. Mais l'imagination populaire ne peut s'accommoder d'une notion qui ne prête point matière à ses créations fantaisistes et variées. Des génies toujours sages et bienfaisants c'est trop monotone pour elle, cela ne laisse point de place aux récits émouvants, palpitants d'intérêt.

Le peuple des montagnes écossaises fit donc descendre ses génies de leurs hauteurs primitives pour leur attribuer les passions humaines. Aussi les représente-t-il dans ses contes comme négligeant fréquemment leur devoir de pro-

tection et de défense et cherchant leur plaisir aux dépens de ceux-là même dont ils devraient gérer les intérêts avec un soin scrupuleux. Il leur a prêté non les appétits voraces mais les habitudes de rapt et de gloutonnerie qui distinguaient ceux des temps antiques. A les en croire ces protecteurs, oublieux de leur devoir, se plaisent à troubler le repos des familles et des villages, poussant des cris féroces aux oreilles de paisibles dormeurs ou de voyageurs inoffensifs. Ces cris ressemblent à celui de la chèvre que menace le couteau du boucher, ou du chien égaré qui hurle dans la solitude. Ils ont quelque chose d'affreux et de terrifiant que rien ne peut définir et le dernier son en est si terrible qu'il paralyse les nerfs de ceux qui les entendent d'assez près.

Mais ces méchants génies ne se contentent pas d'effrayer les gens par leurs cris sauvages ; ce malin plaisir ne suffit pas à leur malice. Leur habileté au pugilat n'a d'égal que leurs désir de nuire. Aussi se placent-ils en embuscade sur le chemin des promeneurs pour les provoquer à la lutte. Mais leur force et leur perfidie sont trop connues pour que l'on s'expose à en ressentir les effets ; nul mortel n'accepterait d'engager avec eux un combat singulier. Aussi pour surprendre les voyageurs les plus prudents, ils se déguisent sous la forme d'un animal, d'un âne, par exemple, boiteux et misérable et font semblant de brouter le long du chemin de manière à intercepter la route. Si le passant a l'imprudence de lever son bâton pour forcer, par cette menace, de s'écarter de la voie, le malicieux quadrupède se lève et reprenant sa forme inflige au malheureux voyageur un châtiment sévère pour son audace.

Quelques-uns cependant ont des instincts plus nobles et présentent à celui qu'ils veulent attaquer, un fouet, un bâton ou tout autre instrument pour engager avec eux un combat singulier. Les légendes ne se font pas faute de multiplier les récits de ces duels où le lutteur humain remporte sur son antogoniste une éclatante victoire. Bien des familles ont parmi leurs ancêtres des vainqueurs de ce genre.

Chez les Macpherson, par exemple, on racontait comment un grand-oncle du nom de Lachlan-Dhu, l'un des meilleurs violonistes de l'époque, revenant une nuit d'un bal, avait rencontré un de ces malicieux lutins près du Bog de Tornans. C'était un géant d'une force prodigieuse qu'il se plaisait à exercer aux dépens des gens du pays. L'ogre tenait à la main deux massues ; il présenta l'une au musicien pris au dépourvu et s'apprêtait à engager la lutte en faisant tournoyer l'autre.

Notre violoniste maniait, paraît-il, aussi bien le bâton que l'archet. Car il sut si bien parer les coups que lui portait le géant et faire manœuvrer son arme que l'assaillant fatigué se retira le premier du combat et disparut à la grande joie du musicien non moins épuisé que lui.

Toutefois le mauvais génie ne se tint pas pour battu et voulut prendre sa revanche. A quelque temps de là il se mit encore en embuscade sur le bord d'un chemin qui longeait un affreux précipice et lorsque notre pauvre musicien arriva inconscient du danger qu'il courait, l'ogre le saisit et le précipita dans l'abîme. Heureusement J. Gray tomba dans un épais buisson qui bordait la route et dont le méchant génie ne put le tirer. Aussi notre violoniste profita de sa position pour méditer un coup de délivrance. Saisissant sa viole il en frappa si violemment son adversaire que le corps de celui-ci de nature aérienne tomba comme en poussière et le pays fut à tout jamais délivré de ses attaques.

Telle était la vaillance des anciens Calédoniens. Aujourd'hui, parait-il, la peur, la défaillance des caractères les rend incapables de résister à ces assauts des êtres surhumains. Aussi ces derniers abusent-ils de leur force au point de devenir de vrais fléaux pour les régions qui en sont infestées.

Ne seraient-ce point des brigands qui apparaissent aux yeux du peuple comme des êtres surnaturels ?

(*A continuer.*) M. Grant.

LES ANCIENS PAULICIENS

ET

LES MODERNES BULGARES CATHOLIQUES

DE LA PHILIPPOPOLITAINE

Cette esquisse d'une histoire des Pauliciens de Philippopoli d'où sont descendus les catholiques actuels de la Bulgarie, a été ébauchée en réunissant les renseignements épars dans les chroniques byzantines, mais surtout grâce aux informations contenues dans 265 documents publiés récemment (1). Ces documents concernant les catholiques de Bulgarie, se trouvent dans différentes archives de Rome. J'ai de plus compulsé les notes et les registres conservés aux archives de la mission catholique bulgare, et recueilli les restes des traditions populaires, tout en comblant, de mon mieux, par des inductions, les lacunes laissées par ces documents. Loin de moi la prétention d'avoir fait un travail complet ; bien au contraire, je reconnais volontiers n'avoir pris que la peine matérielle de préparer la chaîne pour qu'un tisserand, plus habile que moi à manier la navette, n'ait à s'occuper que de la trame.

I.

C'est à l'éclat de sa beauté, au scandale de ses vices et de ses crimes que l'impératrice Théophano dut la place prépondérante qu'elle occupe dans l'histoire.

(1) Fr. Euseb. Fermendzin. *Acta Bulgariae ecclesiastica ab anno* 1565 *usque ad annum* 1799, Zagrabiae. 1887.

Anastasie, fille d'un cabaretier de Constantinople, remarquée par le prince héritier, Romain II, lui inspire un amour irrésistible, et l'empereur, l'érudit Constantin X Porphyrogénète, par faiblesse paternelle, permet à son fils, encore presqu'adolescent, d'épouser cette plébéienne. En entrant dans la famille impériale, elle changea son vrai nom contre celui de Théophano. Cela se passait en 956.

Impatiente de ceindre le diadème impérial, elle met en jeu, pour hâter ce moment, tout son ascendant sur son mari, le décide à un parricide, et Constantin X meurt empoisonné par son fils (novembre 959). Aussitôt devenue impératrice, elle fait enfermer dans un couvent sa belle-mère, ainsi que ses quatre belles-sœurs, Zoé, Théodora, Agathe et Anna, en les forçant à prendre le voile.

Fatiguée de son mari, elle s'en débarrasse par le poison, (mars 963), et aussitôt après elle convole en secondes noces avec Nicéphore Phocas, un de ses amants, qu'elle élève au trône. Phocas, Arménien d'origine, était un vaillant général.

Quand elle eut assez de ce second mari, elle le fit assassiner (10 décembre 969) par l'Arménien Jean Tchemchkik (connu dans l'histoire sous le nom corrompu de *Zimiscès*), qui jouissait également de ses faveurs. Mais, pour être juste, il faut dire que Théophano n'en avait jamais été avare envers personne. Ce fut de sa propre main que Zimiscès, aussi un vaillant général, poignarda Phocas, son compatriote, son cousin germain, son ancien camarade, son ami intime, son maître. La soif du pouvoir mène parfois à de pareilles monstruosités.

Le lendemain (11 décembre 969) le patriarche Polyeucte couronnait dans l'église de Sainte-Sophie l'empereur Jean I. Les patriarches de Constantinople étaient depuis longtemps habitués à sanctionner ainsi les usurpations les plus scandaleuses et à passer l'éponge sur les grands crimes qui les avaient amenées. Néanmoins le consciencieux Polyeucte, avant de procéder à ce couronnement, avait exigé que

Zimiscès jurât n'avoir point trempé les mains dans le sang de Phocas, ce que Zimiscès s'était empressé de faire. Qui fut, en cette occasion, du patriarche ou de l'empereur, le trompeur, et qui la dupe? Si l'on me posait cette question, pour me tirer d'embarras, je répondrais que tous les deux ont été l'un et l'autre.

Le rusé Jean Zimiscès, tenant à éviter le sort subi par les deux empereurs qui l'avaient précédé dans l'alcôve et sur le trône, sut s'y prendre de manière à ceindre la couronne sans passer sous le joug du mariage avec une femme si dangereuse. Aussi s'empressa-t-il d'enfermer Théophano dans un couvent de l'île de Prote.

Au moment où l'empereur Jean I (Zimiscès) montait sur le trône de Constantinople, le grand-duc de Kiew Sviatoslav, appelé par les Byzantins Sphendosthlaph, et Venceslas par les Occidentaux, devenu le maître de la Bulgarie danubienne, s'avançait en Thrace à la tête de ses hordes de Russes, et s'y repaissait de carnage et de pillage.

L'empereur Nicéphore Phocas avait demandé l'aide de Sviatoslav pour réprimer les Bulgares ; le grand-duc, à force de ravages et d'atrocités, avait réussi. Mais parvenu à ce résultat, non seulement il jugea à propos de s'approprier la Bulgarie, mais il se proposa même d'aller faire la conquête de Constantinople. Il pénétra dans la Thrace, qu'il mit à feu et à sang, il s'empara de Philippopoli, la pilla, et, au dire de Léon diacre, un historien de ce temps là, il y fit empaler, pendre, ou mourir d'autres manières atroces, au moins vingt mille citoyens (1). Ces faits eurent lieu au commencement de 970.

Je ne puis ici, sans dépasser les limites de mon sujet, relater la grande bataille qui se livra sous les murs d'Arcadiopolis (*Lulé-Bourgas*) et que gagna sur les Russes le général byzantin Bardas Sclérus, ni les hauts exploits de l'empereur Jean I, par suite desquels Sviatoslav, acculé à

(1) Leo diac., *Hist.*, p. 64 D.

Dorostole (*Silistrie*), dut se soumettre aux conditions les plus humiliantes et s'embarquer, avec les faibles débris de son armée, pour retourner dans son pays. Même le rapatriement ne put s'effectuer car, en descendant le Danube, il fut massacré, ainsi que presque tous les siens, dans une embuscade dressée par les Petchénègues (1).

Je n'ai pas non plus à faire ressortir comment l'empereur Jean I, après avoir arraché la Bulgarie des mains des Russes, la garda sous son sceptre, bien qu'il eût promis de respecter les droits du roi Boris III, petit-fils du grand Siméon, qui en était le souverain légitime (2).

C'est pour suppléer, ce semble, à la diminution subie par la population de Philippopoli que, dans le courant de l'année 970, l'empereur Jean I fit déporter dans cette ville les manichéens d'Arménie, et voici dans quelle circonstance.

L'empereur venait d'élever au siège patriarcal d'Antioche un saint ermite de Colonée, en Arménie, un certain Théodore. Cet ermite avait prédit que son compatriote, le général Jean Zimiscès, parviendrait à occuper le trône impérial. La prédiction s'étant réalisée, le prince avait conçu la plus grande estime pour ce prophète.

Le patriarche Théodore ayant démontré à l'empereur la nécessité de purger l'Orient de la présence des manichéens, qui, répandus dans la contrée, l'infestaient de leurs doctrines impures, suggéra de les déporter dans un pays désert de l'Occident ; le souverain ayant donné son assentiment, ordonna qu'ils fussent transférés et installés à Philippopoli (3).

II.

Avant de rappeler les diverses phases de l'histoire des Pauliciens arrivés d'Arménie à Philippopoli, en l'an 970, il

(1) Id., *ibid.*, p. 97 C.

(2) Sur ces faits voir Cedrenus, *Hist. comp.*, pp. 673 C, 683 A.

(3) Cedrenus, *Hist. compend.*, p. 665 C.

n'est pas superflu d'exposer brièvement la génèse de l'hérésie à laquelle ces déportés appartenaient, et les péripéties par lesquelles ses sectateurs eurent à passer.

Le nom de *Pauliciens* dérive de celui de Paul d'Arménie, fils de la manichéenne Callinice, qui, vers la moitié du VIIe siècle, devint le restaurateur zélé du manichéisme. Ses prédications, et celles de ses disciples créèrent une secte de manichéens dont les adeptes prirent ou reçurent ce nom. Voici leurs dogmes et leurs pratiques.

Deux principes suprêmes et ennemis se partagent le gouvernement de l'univers ; l'un, le Dieu de l'Évangile, le Dieu bon, l'auteur de tout bien, créateur du monde invisible et spirituel ; l'autre, le démiurge, génie de nature mixte, fils des ténèbres et du feu, le Dieu des Juifs, créateur de la matière et de tout ce qui est mauvais. Il y a une lutte perpétuelle entre ces deux principes.

L'âme humaine, d'origine céleste, se trouve enchaînée à un corps qui la soumet à la puissance du démiurge. Pour la délivrer de cette captivité, le Dieu bon a envoyé Jésus sur la terre. Celui-ci, descendu du monde spirituel dans le monde matériel, s'est revêtu d'un corps emprunté aux éléments célestes, mais il ne s'est pas uni, en réalité, à la matière, et il passa par le sein de la Vierge comme à travers un canal. Les Pauliciens, en conséquence, n'avaient qu'un médiocre respect pour la Vierge, qu'ils regardaient comme une femme ordinaire, et moins encore pour la croix parce qu'ils niaient que le corps céleste de Jésus fût mort sur cet instrument de supplice.

C'est dans un désir mal compris d'arrêter la décadence de l'Église qu'il faut voir l'origine et la raison d'être de la secte des Pauliciens. Leur but principal était de restaurer le christianisme spirituel de l'âge apostolique. Aussi rejetaient-ils toutes les cérémonies du culte, et considéraient-ils comme un devoir de lutter contre ces abus. Ils repoussaient l'Ancien Testament qui leur paraissait inspiré par l'esprit du démiurge, et réclamaient la suppression du baptême, de la sainte cène

et de tous les moyens extérieurs de salut. Ils détestaient le clergé, sous prétexte qu'il avait trop de richesses et était trop mondain, c'est ce qui explique comment ils demandaient à toute force la suppression du sacerdoce. Leur culte se réduisait à la lecture de l'Écriture sainte et à la prière ; pour sacrement ils ne reconnaissaient que l'imposition des mains, signe de l'effusion du Saint-Esprit. Ils manifestaient une grande antipathie pour les écrits de S. Pierre qui était, à leurs yeux, la personnification de l'Église dominante, et montraient, au contraire, une grande prédilection pour les épitres de S. Paul. En opposition au relâchement général, ils pratiquaient des jeûnes fréquents, des abstinences si rigoureuses que, sans leur doctrine hérétique, ils auraient facilement passé pour des saints.

On ne leur épargna pourtant pas les accusations.

Dès leur origine ils furent proscrits par le pouvoir civil. Si quelques empereurs de Constantinople les tolérèrent, ce répit ne fut que de courte durée. Entre autres l'iconoclaste Constantin V Copronyme, vers le milieu du VIII[e] siècle, en fit transporter un certain nombre des villes de Mélitène et de Théodosiopolis, en Arménie, à Constantinople et en Thrace ; et comme les convictions de cet empereur se rapprochaient de celles de ces hérétiques, cette déportation fut une faveur, plutôt qu'une punition (1). Ceux de ces sectaires qui furent établis dans la métropole ne tardèrent pas à disparaître dans la promiscuité de cette grande population, mais ceux qui furent transférés en Thrace, allèrent, bientôt après, parcourir en apôtres la Macédoine, la Bosnie, la Dalmatie, s'avancèrent jusqu'au nord de l'Italie, pénétrèrent même en France et dans les Flandres, et jetèrent en Occident les germes d'un grand nombre de sectes hérétiques qui y prirent des nuances variées, et des noms différents : Cathares, Albigeois, Vaudois etc. (2).

(1) L'historien Cedrenus a, avec ironie, qualifié ces déportés de *parents spirituels* de l'empereur Copronyme. Cedrenus, *Hist. compend.*, p. 463 B. Gibbon a rendu cette même ironie par : « *his kindred heretics* ».

(2) Gibbon, *The history of the decline and fall of the Roman empire*,

Pour les Pauliciens restés en Arménie et dans les provinces voisines, ne tardèrent pas à revenir les jours d'épreuves ; les oppressions et les persécutions reprirent leur intensité et leur continuité. En l'an 812, le pusillanime empereur Michel I (Rhangabé), alarmé du progrès fait par cette secte en Arménie et dans le reste de l'Asie, tint conseil sur les moyens de la réprimer. Les uns voulaient qu'on employât les voies d'une douce correction, et qu'on travaillât à les éclairer plutôt qu'à les perdre. Les autres, avec le patriarche à leur tête, opinaient pour la mort ; on ne pouvait, à leur avis, trop sévèrement punir des hommes opiniâtres dont les discours séducteurs corrompaient des provinces entières. Ils s'appuyaient sur l'exemple d'Ananie et de Saphire, et sur un passage, mal interprété, de S. Paul, pour conclure que l'Église peut armer les princes contre les hérétiques. Le pieux empereur, aussi irrésolu qu'auparavant, flottant entre ces deux avis, fit trancher la tête à un bon nombre des Pauliciens les plus hardis, et épargna le reste (1).

Ces sectaires eurent à subir une persécution bien plus importante entre les années 853 et 856, lors de la régence de l'impératrice Théodora, pendant la minorité de son fils Michel III l'Ivrogne.

Le roi bulgare Boris venait de recevoir le baptême et de faire embrasser le christianisme par ses sujets. Il demanda à la cour de Constantinople des terres pour son peuple, qui se trouvait trop resserré dans la partie orientale de la Mésie ; il promettait, en retour, son alliance et une paix éternelle avec l'Empire (2). Théodora qui, à cause de leur conversion, portait aux Bulgares une grande sympathie,

chap. LIV, a supposé que, lors de leur passage en Thrace, ces hérétiques, par leurs prédications, auraient contribué beaucoup à initier, dans leur nouvelle foi, les Bulgares qui venaient de se convertir au christianisme : *solicited, not without success, the infant faith of the Bulgarians.* — Boris n'ayant reçu le baptême qu'un siècle après le passage en Thrace de ces apôtres, l'anachronisme détruit l'induction de l'éminent historien anglais.

(1) Theophane, *Chronogr.*, p. 420 D.

(2) Cedrenus, *Hist. comp*, p. 541 C.

leur permit de s'étendre en deçà de l'Hémus, et d'aller s'établir dans la partie orientale de la Thrace jusqu'à Deultum. Les Bulgares, en l'occupant, appelèrent cette région Zagora *(au-delà du mont)* (1).

Joyeuse de ce triomphe de l'orthodoxie, Théodora voulait, dans sa piété, étendre davantage ce bienfait spirituel, et elle décida de faire embrasser la vraie foi par les manichéens répandus en Asie, et d'exterminer tous ceux qui s'y refuseraient (2). Ce mandat fanatique, confié à trois fonctionnaires, fut exécuté sans modération, et de la manière la plus cruelle, et des manichéens qui refusèrent d'abjurer, une partie périt dans le supplice du crucifiement, d'autres furent passés au fil de l'épée, d'autres, enfin, expirèrent au milieu des tourments les plus variés et les plus raffinés, on en détruisit environ cent mille (3).

(1) Deultum a été une colonie militaire romaine portant les épithètes de « *Colonia Flavia Pacensis Deultum* ». Son monnayage, aux types très nombreux, très variés et très intéressants, embrasse une période d'environ 140 ans, car ces monnaies portent les effigies des empereurs qui ont régné depuis Trajan jusqu'à Philippe l'Arabe inclusivement. A l'égal des villes grecques, cette colonie n'a frappé que des monnaies de bronze, et ainsi qu'il en a été pour toutes les autres colonies dans l'Orient, ses légendes, au lieu d'être grecques, sont latines, et celle des revers est invariablement : COL. FL. PAC. DEVLT.

Le nom de cette ville a été plus ou moins déformé par maints auteurs grecs Δεουλτός, Δέβελτος, Δούελτος et latins, *Develcon*, *Develton*, *Diboltum*.

La fondation de cette colonie est antérieure au règne de Trajan (de l'an 98 à l'an 117), car elle a été mentionnée par Pline le naturaliste, né en l'an 23 et mort à la catastrophe de Pompei en l'an 79, *Hist. nat.*, IV, 15 ; elle a dû, par conséquent, avoir été fondée, au plus tard, vers le milieu du Ier siècle, sous le regne de Néron, et à peu de distance de l'année 26, où sous le règne de Tibere, la Thrace fut convertie en province romaine.

On peut constater que le christianisme s'est introduit de bonne heure dans cette colonie, car Deultum, dès la moitié du IIe siècle était un siège épiscopal. En effet, parmi les évêques qui entre les années 170 et 175, se rendirent à Pépuze pour voir Montan, Priscille et Maximille, Tertullien (*Lib. contra psychicos*, chap. I) cite les deux prelats de Thrace, Aelius Publius Julius, évêque de Debeltus, et Sotas, évêque d'Anchialus. Deultum fut détruite en 812 par le chef bulgare Kroum, et ne fut jamais rebâtie.

(3) Cedrenus, *loc. cit.*

(2) Cedrenus, *loc. cit.*

Si affreux qu'en ait été le massacre, tous les Pauliciens ne furent pas détruits, et bientôt les survivants se mirent en mesure de rendre à l'empire une partie du mal qu'ils en avaient reçu. Fugitifs et cachés dans les bois où ils menaient une vie sauvage, ils infestaient de leurs brigandages, le Pont, la Cappadoce et la Petite-Arménie. Ils étaient sans chef, mais bientôt ils en trouvèrent un. C'était le manichéen Carbeas attaché au service de Mélissène, préfet du thème d'Orient. Ayant appris que son père avait été mis à mort, il résolut de le venger. Il s'enfuit de chez son maître, rassembla cinq mille Pauliciens et se réfugia près de l'émir de Mélitène. Ce prince charmé de susciter à l'empire un ennemi implacable, l'assura de sa protection, et lui donna pour habitation le mont Argée en Cappadoce. Bientôt les Pauliciens dispersés se rendirent près de Carbeas, en sorte que le mont Argée se trouvant trop étroit pour les contenir, Carbeas fit bâtir une ville sur les confins du thème de Colonnée dans la Petite-Arménie. Cette ville, qu'il nomma Téphrique devint l'asile de tous les Pauliciens, auxquels on donnait la chasse dans le reste de l'Empire. Carbeas se joignit à Omar, émir de Mélitène et à Ali, émir de Tarse, pour ravager les terres de l'Empire. Pétronas, frère de l'impératrice Théodora, fut envoyé à la tête d'une armée pour réprimer leurs incursions, mais il ne put que se tenir sur la défensive et dut se contenter de ne pas se laisser battre.

Établis dans Téphrique et ligués avec les Sarrasins, les Pauliciens ne cessèrent, pendant une vingtaine d'années consécutives, de ravager l'Asie Mineure. En l'an 871, ils poussèrent leurs courses, d'un côté, jusqu'à Nicée et à Nicomédie, de l'autre jusqu'à Éphèse, où ils pillèrent et profanèrent l'église Saint-Jean l'évangéliste (1). Carbeas étant mort, ils mirent à leur tête son fils Chrysochir, aussi prudent que brave, mais fier et mortel ennemi de l'Empire.

(1) Genesius, *Regum*, IV.

A cette époque le trône de Constantinople était occupé par Basile I (le Macédonien). Cet empereur leva une armée pour aller combattre les Pauliciens, et voulut la commander en personne ; néanmoins les commencements de cette campagne ne furent pas heureux, et il fut battu plusieurs fois, et même il aurait été pris dans un combat, sans le secours d'un soldat arménien qui le sauva des mains des ennemis.

Ces échecs réitérés n'abattirent pas son courage ; il s'instruisit par ses propres défaites, et, devenu supérieur à lui-même, il lutta constamment contre la fortune, et vint à bout de la surmonter. Chrysochir, vaincu à son tour, se retira dans Téphrique, et laissa les Grecs maîtres de la campagne, sur laquelle Basile se vengea du pillage de l'Asie. Après avoir désolé tous les environs, il tenta de prendre la ville d'assaut, mais, la trouvant aussi forte par ses remparts que par le nombre de ses défenseurs, et bien pourvue de vivres, d'ailleurs ne pouvant pas faire subsister son armée dans un pays qu'il avait ruiné, il l'abandonna, et se contenta de détruire les châteaux d'alentour. Il revint à Constantinople chargé de dépouilles et traînant à sa suite un nombre infini de prisonniers.

Tous les Pauliciens étant soldats, Chrysochir répara facilement ses pertes, et ayant bientôt formé une armée plus nombreuse que celles des années précédentes, en 873 il se mit le premier en campagne, et marcha sur la Cappadoce portant partout le ravage. L'empereur se préparait à partir encore à la tête de ses troupes ; mais on lui représenta que Chrysochir n'était pas un ennemi digne de lui, qu'il ne convenait pas à la majesté impériale de courir à la poursuite d'un brigand, et alors Basile se contenta d'implorer le secours de Dieu par des prières, et donna le commandement de son armée à Christophe, capitaine de sa garde.

Christophe trouva Chrysochir campé près d'Agranes en Cappadoce ; il campa lui-même près de Sibore, et comme son armée était de beaucoup la moins forte, il évita d'en venir aux mains, satisfait d'avoir bloqué l'ennemi, et de

l'empêcher de faire des incursions. L'été se passa en escarmouches, où les avantages se balancèrent sans amener d'action décisive. A l'approche de l'hiver, Chrysochir, voyant qu'il ne pouvait engager une bataille, et que ses forces se consumaient inutilement, reprit le chemin de Téphrique, chargé de butin. Le général grec le fit suivre par deux cohortes, l'une de Cappadociens, l'autre d'Arméniens, avec ordre d'éclairer sa marche. S'ils voyaient l'ennemi se détourner de sa route pour rentrer sur les terres de l'Empire, ils devaient aussitôt en donner avis ; mais s'il continuait sa retraite, ils avaient ordre de revenir au camp, lorsqu'il aurait passé la frontière.

Pendant cette marche, l'armée paulicienne campa, le soir au bord d'une ravine, au pied d'une montagne couverte de bois. Les deux cohortes qui la suivaient, sans être aperçues, gagnèrent, par l'autre côte, le sommet de la montagne, et voyant au-dessus d'elles l'ennemi qui reposait sans défiance, brûlaient d'impatience de l'attaquer, se promettant, malgré leur petit nombre, une victoire assurée. Il y avait, depuis longtemps, une jalousie de bravoure entre les Cappadociens et les Arméniens. Les officiers voyant ce qu'ils pouvaient attendre de cette ardeur secondée par les avantages de la position, crurent devoir hasarder l'attaque. Ils choisirent dans les deux cohortes six cents hommes qu'ils firent écouler, a la faveur de la nuit, dans le bois le long de la montagne jusqu'à deux ou trois portées de trait du camp ennemi ; ils laissèrent sur le sommet le reste des deux cohortes, en leur ordonnant de pousser de grands cris dès qu'ils en recevraient le signal, et de sonner de tous leurs instruments de guerre.

Un peu avant le lever du soleil, au moment où le sommeil est profond et plus tranquille, les soldats de l'embuscade criant de toutes leurs forces « *Victoire à la croix* », fondent sur le camp (1) ; en même temps leurs camarades font entendre du haut de la montagne un bruit terrible que répètent

(1) Cedrenus, *Hist. comp.*, p. 572 C.

les échos d'alentour. Les Pauliciens se réveillant avec effroi ne savent ni se mettre en ordre ni se défendre : accablés de traits, percés de lances avant que d'avoir reconnu à qui ils ont affaire, jugeant au bruit qu'ils entendent que toute l'armée vient fondre sur leurs têtes, ils ne songent qu'à fuir, sans regarder derrière eux. On les poursuit l'espace de trente milles, et tout ce chemin est couvert de leurs morts et de leurs blessés.

Chrysochir, après avoir fait d'inutiles efforts pour les retenir, obligé de fuir lui-même, se vit poursuivi par un cavalier nommé Pylade, qu'il avait autrefois tenu prisonnier. C'était, de tous les ennemis, celui dont il devait le plus espérer grâce ; il l'avait traité avec humanité, et l'avait renvoyé sans rançon. Étonné de l'apercevoir derrière lui, la javeline à la main et la fureur dans les yeux : « Misérable Pylade, lui dit-il, que t'ai je fait de mal pour te voir ainsi acharné à m'arracher la vie ? » — « Maître, répond le barbare, Dieu aidant, c est aujourd'hui que je paierai tes bienfaits (1). » Comme ces paroles étaient prononcées d'un ton qui annonçait la mort, Chrysochir, saisi de frayeur, et continuant de fuir, fut emporté au bord d'un ravin, que son cheval n'osa franchir. Alors Pylade le frappe de sa javeline et le renverse. Diaconize, son écuyer, le seul qui ne l'eût pas abandonné, saute à terre, et le voyant près d'expirer, il lui soulève la tête, et la tient appuyée sur ses genoux en pleurant (2). Il respirait encore, lorsque d'autres cavaliers arrivent, lui coupent la tête, et enchaînent Diaconize avec les autres prisonniers. On envoya cette tête à l'empereur, qui la fit suspendre à un arbre, et percer de trois coups de flèche.

Cependant Christophe, averti du succès inattendu de son détachement, va le rejoindre en diligence. Il marche sur Téphrique, dont les habitants, glacés d'effroi, ne firent

(1) CEDRENUS, *loc. cit.*, p. 573 *A*, *B*.

(2) CEDRENUS, *ibid.*

aucune résistance. Un tremblement de terre, qui se fit sentir au même moment, semblait leur annoncer que le ciel agissait de concert avec l'ennemi. N'osant pas soutenir le siège, ils abandonnèrent la ville ; les uns vinrent se jeter dans les bras de Christophe, les autres allèrent chercher un asile chez les Sarrasins. On trouva la place déserte ; elle fut détruite, et la puissance des Pauliciens qui, depuis vingt-cinq ans, faisait trembler l'Asie jusqu'au Bosphore, s'éteignit soudain, après un embrasement de courte durée (1).

Toutefois la destruction de Téphrique, le centre d'action des Pauliciens, n'entraîna pas celle de la secte. Elle se conserva en Asie, et surtout en Arménie, puisque en 970, c'est-à-dire près de cent ans après, le gouvernement byzantin crut opportun de déporter à Philippopoli un grand nombre de ces sectaires.

Toujours est-il qu'on ne se trompera pas en conjecturant que si l'empereur Jean I Zimiscès ordonna cette déportation, en apparence, pour contenter le patriarche Théodore, ce fut, en réalité, pour seconder ses visées politiques. — Lors de ses brillantes campagnes en Asie, le vaillant général Jean Zimiscès aurait eu de nombreuses occasions d'apprécier la grande bravoure des Pauliciens ; devenu empereur, il aurait pensé qu'en les transplantant en Europe, en même temps qu'il affaiblirait les Sarrasins, amis, en Asie, de ces sectaires, et ennemis de l'empire, il fonderait en Thrace une pépinière de soldats intrépides à opposer aux incursions des barbares. En effet, tant que le pouvoir sut tenir en bride les Pauliciens de Thrace, et les traiter avec modération, ils fournirent aux armées impériales de nombreux volontaires, et le courage de ces « *chiens avides de guerre et altérés de sang humain* » était mentionné, par les pusillanimes Grecs, avec plus d'admiration que de reproche.

Les auteurs byzantins ont désigné ces déportés de Philippopoli sous différents noms. Anne Commène, dans la moitié

(1) Cedrenus, *loc. cit.*, p. 573 C

du XII[e] siècle, emploie comme synonymes ceux de *Manichéens*, de *Bogomiles*, d'*Arméniens*. Cette dernière appellation se retrouve aussi sous la plume de l'historien Nicetas Choniatas, au commencement du XIII[e] siècle. Mais le nom de *Pauliciens* (Παυλικιανοί) qu'ils portèrent dès les débuts de leur hérésie, est celui qui a prévalu ; il figure dans la *Chronographie* de Théophane, qui écrivait au VII[e] siècle, et qui, par conséquent a été contemporain de l'hérésiarque Paul d'Arménie (1).

Il est à croire qu'en dehors de celui de Pauliciens, ces différents noms reproduisaient les appellations injurieuses employées par les citoyens orthodoxes de Philippopoli pour désigner ces déportés, appellations regardées comme synonymes d'*hérétiques abjects*, d'*excommuniés méprisables*.

III.

Après leur déportation à Philippopoli l'histoire n'a eu que trois fois à parler de ces Pauliciens, et voici à quelle occasion.

Vers l'automne de 1114, ayant appris que les Cumanes se disposaient à passer le Danube pour faire une nouvelle irruption, Alexis I Comnène échelonna ses troupes depuis Philippopoli et Sophia jusqu'à ce fleuve. Pour être à portée de mieux veiller à la sûreté des frontières, il prit ses quartiers d'hiver dans la première de ces deux villes, où il demeura jusqu'au printemps.

En attendant qu'il pût repousser les Cumanes, il se mit à combattre une autre espèce d'ennemis. C'étaient les manichéens, connus dans le pays sous le nom de Pauliciens. Il employa son loisir à travailler à leur conversion, secondé en cela par l'évêque de Philippopoli, et par le savant prélat Eustrate, archevêque de Nicée *(Kouleli-Bourgas)* en Thrace.

Le prince ouvrit dans son palais des conférences où les chefs des hérétiques venaient en liberté soutenir leur opinion.

(1) Theophane, *Chronogr.*, p. 413 C.

Infatigable controversiste, il passait des jours entiers à les écouter, et à leur répondre avec patience. Il en convertit un certain nombre qu'il récompensa à proportion de leur condition et de leur naissance. Les autres, qui se trouvaient être en bien plus grand nombre, furent établis avec leurs familles dans une ville que l'empereur fit bâtir près de Philippopoli au-delà de l'Hèbre et qu'il nomma Alexiopolis, mais que l'usage, plus puissant que la volonté des princes, fit nommer Neocastrum. Il fit distribuer là à la colonie des maisons, des terres labourables et des vignobles, et par un diplôme authentique il ordonna que ces donations eussent à passer à leur postérité (1).

Est-ce à dire que la grande clémence, dont Alexis fit preuve, à cette occasion, envers les Pauliciens qui refusèrent d'abjurer doit être attribuée à sa bonté d'âme ? Il est permis d'en douter, d'autant plus que, peu de temps auparavant, le même empereur avait fait brûler vif, sur la place de Sainte-Sophie à Constantinople, le moine Basile, un ermite hérétique, un vieillard maniaque, mais nullement dangereux, exécution relatée avec prolixité par Anne Commène, l'érudite fille d'Alexis, au livre XV de son *Alexiade*.

Par cet acte de clémence Alexis atteignait un double but ; en concentrant les Pauliciens à Neocastrum, il mettait fin à leur contact, en ville, avec les orthodoxes, contact qui avait,

(1) ANNA COMNENA, *Alexias*, c. XIV.

Il est présumable que la ville d'*Alexiopolis* ou *Neocastrum* a existé à proximité du site occupé aujourd'hui par les deux grands villages, presqu'en contact l'un avec l'autre, de *Kalaschly* et de *Baltadji* dans la sous-préfecture de *Sernena gora* (département de Philippopoli), des villages peuplés exclusivement par des Bulgares catholiques, ex pauliciens, et comptant, chacun, plus que deux mille âmes. — Des assises d'anciennes constructions, des conduites d'eau en terre cuite et d'autres restes que l'on met souvent à jour dans les champs rapprochés de ces villages, renforcent cette présomption.

Les monnaies antiques trouvées dans ce rayon, qui ont passé sous mes yeux sont, précisément, pour la plupart, des byzantines concaves des règnes qui ont précédé la prise de Constantinople par les Latins, ainsi que des bronzes anépigraphes que les numismates attribuent à l'empereur Baudouin I, ou à ses successeurs.

à coup sûr, des inconvénients, et par sa générosité il s'assurait la reconnaissance de ce peuple hérétique dont l'État tirait d'excellents soldats pour combattre les Cumanes, les Petchénègues et autres peuplades barbares qui, en ce temps-là, faisaient des incursions presque continuelles en-deçà du Danube, et s'avançaient fréquemment au sud de l'Hémus.

Ce fut donc, grâce à la réputation de grande bravoure, acquise par eux que ces descendants des Pauliciens de Téphrique évitèrent, une seconde fois, d'être détruits par le glaive de l'intolérance et du fanatisme byzantins.

C'est Anne Comnène qui, en le qualifiant de *treizième apôtre*, a relaté, dans son Alexiade les efforts faits par Alexis pour la conversion des Pauliciens de Thrace (1), ainsi que l'établissement des récalcitrants à Neocastrum. Elle se trouvait alors à Philippopoli, où elle avait accompagné son père.

Encore que, pour en purger la ville, Alexis I eût, en 1115, concentré à Neocastrum tous les Pauliciens qui avaient refusé d'embrasser l'orthodoxie, néanmoins soixante-quatorze ans plus tard, Philippopoli contenait de nouveau une communauté de ces sectaires, soit que dans l'intervalle une partie de ceux transférés à Neocastrum fussent rentrés en ville, soit que parmi les convertis à l'orthodoxie, restés en ville, il y en eût eu qui n'ayant abjuré qu'extérieurement, saisirent le premier prétexte favorable pour retourner à l'hérésie.

C'est à l'occasion de l'entrée à Philippopoli de l'empereur Frédéric I Barberousse à la tête des croisés allemands (III[e] croisade) que l'on retrouve dans cette ville une colonie paulicienne.

L'empereur de Constantinople Isaac II (l'Ange) ayant envoyé à Frédéric une ambassade composée de son chancelier Jean Ducas et de plusieurs seigneurs, un traité fut conclu à Nurenberg par lequel le gouvernement byzantin s'engageait à favoriser l'entreprise de la croisade, et permettait à

(1) Anne Comnène, *Alexias*, lib. XV.

Frédéric de traverser les terres de l'Empire sans y causer aucun dommage. On convint que les croisés seraient défrayés sur leur route de bois, de foin et de paille, mais qu'ils paieraient tout le reste au prix du marché.

En mars 1189, Frédéric partit avec son armée de Ratisbonne, ayant avec lui, son fils le duc de Souabe, un archevêque, sept évêques, deux ducs, dix-neuf comtes, trois marquis, trois mille chevaliers, et environ quatre-vingt mille soldats.

Après avoir traversé l'Autriche, Frédéric entra en Hongrie où il reçut du roi Bela tous les secours. A la fin de juin il arriva à Belgrade, la première ville de l'Empire sur la frontière. Fidèle à ses engagements, il contenait son armée dans la plus exacte discipline jusqu'à punir de mort quelques croisés maraudeurs qui s'étaient portés à des actes de violence. Il ne trouva pas la même bonne foi dans l'empereur grec.

Isaac, à la vérité, avait envoyé à toutes les contrées voisines l'ordre de porter des vivres sur la route des croisés, mais le fonctionnaire chargé de l'exécution, un certain Andronic Cantacuzène, s'y prit d'une manière à laisser comprendre qu'il avait reçu secrètement des ordres contraires.

Tandis que les fonctionnaires et les primats du pays amusaient Frédéric par des présents et des harangues flatteuses, on attaquait ses fourrageurs, on insultait la nuit son camp, on enlevait ses convois, on tuait ses soldats trouvés à l'écart. Des archers, cachés dans les halliers le long du chemin, ne cessaient de lancer des flèches empoisonnées.

Isaac avait, en même temps, la dérision d'écrire à Frédéric qu'il avait chargé les premiers du pays de lui rendre toutes sortes d'honneurs, et qu'il avait envoyé à Sophia des personnes distinguées pour y attendre l'armée, lui fournir des subsistances et saluer le *roi* de sa part. Les empereurs grecs ne donnaient aux empereurs d'Occident que ce titre.

Ces témoignages de bienveillance étaient autant de mensonges. Loin de favoriser les croisés, le gouverneur de

Belgrade courait tout le pays faisant déserter les campagnes, briser les moulins, enlever les vivres.

A Nysse vinrent à la rencontre de Frédéric Néeman et ses deux frères, comtes de Servie et de Rascie, qui venaient d'enlever depuis peu ces deux provinces à l'Empire. Ils l'avertirent de se méfier d'Isaac, et lui offrirent leur secours et celui de leurs alliés, Pierre et Asien chefs des Bulgares. Frédéric répondit qu'il n'était pas venu pour faire la guerre aux chrétiens, mais aux infidèles ; que si les Grecs lui fermaient le passage, il saurait bien se l'ouvrir par les armes.

L'armée continua sa route en ne trouvant qu'hostilités ; on lui disputait tous les passages, on lui tuait des soldats, on pillait ses équipages. Les gorges de montagnes étaient fermées par des murailles, par des abattis d'arbres, et défendues par des troupes ; il fallait combattre à chaque pas.

On arrive à Sophia (1), et on la trouve abandonnée. La nécessité y força les croisés au pillage. On avance, et à l'entrée d'un défilé appelé porte de Saint-Basile (l'ancienne porte de Trajan, et le moderne *Kapoudjik*) on aperçoit une armée de Grecs qui fermait le passage. Elle était commandée par Manuel Camyze, qui avait ordre de harceler les Allemands et de les inquiéter dans leur marche.

Cet obstacle ne fut pas difficile à vaincre. La vue des hommes et des chevaux revêtus de fer effraya tellement les Grecs, qu'ils s'enfuirent à Philippopoli, et y jetèrent tant d'alarme, qu'en un moment soldats et habitants abandonnèrent la ville. Il n'y resta que les Pauliciens qui sympathisaient avec les Allemands, sympathie produite, ce semble, par la haine comprimée que ces sectaires, par une réaction naturelle, auraient nourrie contre leurs concitoyens ortho-

(1) Dans une lettre écrite par Frédéric à son fils Henri (*Collect. Marten*, t. I, p. 909) Sophia est désigné sous le nom de *Strélitz*, altération, par effet d'audition erronée, de *Sredetz*, nom que les Bulgares, lors de leur première domination sur le pays, avaient donné à cette ville, et que les Byzantins, au Xe siècle avaient déformé en *Triaditza*. On a ainsi la preuve qu'au XIIe siècle l'appellation slave de *Sredetz* était encore d'emploi populaire à Sophia et dans la Mésie occidentale.

doxes en échange du mépris dont ils étaient couverts par ceux-ci ; aussi auraient-ils vu de bon œil le succès des armes allemandes. Il a pu se faire, aussi, que sachant que les croisés appartenaient à une communion différente de celle des orthodoxes, les Pauliciens eussent cru probables des rapprochements entre leurs propres dogmes et ceux enseignés par ces étrangers.

C'est en relatant cet exode que l'historien byzantin Nicetas Choniatas qui était alors le gouverneur de Philippopoli (1), et qui, à l'approche des Allemands, s'était enfui avec la population orthodoxe, désigna les Pauliciens sous le nom d'*Arméniens* dans le passage suivant :

« Entré (Frédéric) à Philippopoli, il la trouva déserte : « les citoyens l'avaient évacuée, à l'exception de quelques « indigents ne possédant, pour toute fortune, que les haillons « qu'ils endossaient, ainsi que les Arméniens, car ceux-ci « furent les seuls à regarder l'apparition des Allemands, non « comme une irruption d'ennemis, mais comme l'arrivée « d'amis, parce que les Allemands et les Arméniens s'accor- « dent en plusieurs de leurs croyances hérétiques. Aussi, tant « les uns que les autres, ils s'interdisent la vénération des « images saintes, communient avec du pain azyme, et, dans « leurs erreurs, retiennent pour bonnes d'autres pratiques « réprouvées par les chrétiens orthodoxes » (2).

L'assertion que les Latins s'interdisent la vénération des images saintes, tout en démontrant que Choniatas n'était pas instruit des rites catholiques (3), prouve que réelle-

(1) NICETAS CHONIATAS, *De Isaacio Angelo*, p. 257 D.

(2) NICETAS CHONIATAS, *De Isaacio Angelo*, l. II, p. 258 B.

(3) D'après Choniatas, au XII[e] siècle les catholiques n'auraient pas vénéré les images, et les Pauliciens auraient eu le sacrement de l'Eucharistie. Il n'y a pas de s'étonner en voyant les Philippopolitains et leur premier magistrat, en ce siècle-là si mal renseignés sur les rites des Latins et sur les pratiques des Pauliciens. — C'est comme en 1868, j'ai constaté l'existence, chez les orthodoxes de Philippopoli, d'une conviction très originale, répandue aussi bien dans le bas peuple que dans une bonne partie de la bourgeoisie. Ils prétendaient savoir que d'après les dogmes catholiques tout fidèle malade

ment cet historien a voulu, par l'appellation d'Arméniens, désigner les Pauliciens, appellation, ce semble, employée par le peuple par rapport au pays de provenance de ces hérétiques. En tous cas il n'a pas pu s'agir d'Arméniens, proprement dits, car l'Église arménienne admet le culte des images. Au surplus, au XIIe siècle, la Thrace ne contenait pas encore de colonies arméniennes (1).

IV.

Après la désastreuse défaite infligée aux Latins par le roi bulgare Joannice Asen (Kaloyanni) qui fit prisonnier à Andrinople, le 14 avril 1205, leur empereur, Baudouin I, ce monarque bulgare tourna ses armes contre le marquis de Monferrat, roi de Thessalonique. Il prit de vive force Serrès, et marchait sur la capitale du royaume, lorsqu'il résolut de rebrousser chemin, attiré par ce qui se passait à Philippopoli.

ayant reçu l'extrême onction doit mourir quand même, et qu'au cas où il rentrerait dans la voie de la guérison, le prêtre l'étranglerait avec la corde qu'à cet effet il porte à sa ceinture (le *cingulum* des capucins) !!!

(1) Les premières colonies arméniennes qui vinrent se fixer en Europe sont celles de Bessarabie et de Transylvanie et datent du XVe siècle. Par suite de la destruction d'Ani, capitale des Bogradites, par Tamerlan, quarante mille familles arméniennes s'expatrièrent et, ayant effectué par terre un si grand voyage, parvinrent en partie jusqu'aux dites contrées. — Dans l'histoire de Roumanie mention est faite de l'arrivée en Moldavie, en 1418, de trois mille familles de ces émigrants, et de leur établissement, par le voïvode Alexandre I (le Bon), à Suciava et dans cinq autres villes.

On sait que les premieres bases de la grande colonie de Constantinople ont été jetées par des familles arméniennes comprises dans les cinq mille familles chrétiennes que le sultan Mohamed II, en 1453, aussitôt après la conquête, tira par force de l'Asie pour repeupler la capitale, en leur enjoignant, sous peine de mort, de se trouver rendues à leur nouvelle résidence au plus tard au mois de septembre de la même année. — Ce fait est relaté par le chroniqueur Phrantzes, (*Chron.*, lib. III, c. XI). La petite colonie arménienne de Philippopoli (300 a 400 âmes) sait par une tradition constante que deux familles vinrent d'Ani, d'autres arriverent de Bassarabie et de Transylvanie. Le reste est originaire des Arméniens de Constantinople, d'Andrinople et aussi directement de l'Arménie.

Les Pauliciens, qui composaient une partie de la population de cette ville, persuadés qu'après la défaite de Baudouin, après l'invasion de tant de places, c'en était fait de la puissance latine ; voyant aussi que le comte Renier de Trith, à qui Baudouin avait, l'année précédente, conféré la seigneurie de Philippopoli avec le titre de duc, restait abandonné par ses fils et ses neveux, avec peu de force et sans espérance de secours, résolurent de changer de maître, et plusieurs d'entr'eux allèrent trouver le roi bulgare, lui offrant de le mettre en possession de la ville (1).

Renier de Trith, averti de leur complot, craignant de tomber lui-même entre les mains des Bulgares, résolut de se soustraire à ce danger, mais non pas sans se venger, auparavant, de ces traîtres. Les Pauliciens habitaient un grand faubourg de la ville. Après avoir ramassé ses bagages, et ce qui lui restait de gens, il mit le feu au faubourg, qui fut réduit en cendres, et alla s'enfermer dans le château de Sténimac, où il avait garnison (2). Il y soutint ensuite un siége de treize mois, et s'y maintint contre les Bulgares, malgré la disette qui le réduisit à manger ses chevaux, sans recevoir ni secours, ni même des nouvelles de Constantinople (3).

La retraite de Renier de Trith ne laissa pas les Pauliciens entièrement maîtres de la ville. Un seigneur grec, nommé

(1) « *.... une partie des gens qui estoient Popelican s'en alèrent à Johan-* « *nice se rendirent a lui et li distrent : — Sire, chevauche devant Finepople,* « *ou envoie l'ost, nos te rendrons la ville tote.* » VILLE-HARDOUIN, *Conquête de Constantinople, XCII*, 399.

(2) « *Quant Reniers de Trit le sot qui estoit en la vile, si dota que il ne le* « *rendissent à Johannise. Ensique s'en issi à tant de gent com il ot, et* « *s'esmut à une ajornée, et vint par un bors de la vile où li Popelican erent* « *à estage...... si mist le feu ou bors et en art grant part, et s'en ala au chastel* « *d'Estanemac, qui ere à trois lieues d'iqui, et ere garniz de sa gent. et entra* « *dedenz.* »

(3) « *Et i fu puis longuement enserrez bien treize mois à grant mesaise et* « *a grant poverté, et mangea ses chevax par destresce. Et ere nuef jornées* « *de Constantinople loing que il ne poient novelles oïr li un des autres.* » VILLE-HARDOUIN, *l. c., XCII*, 400.

Alexis Aspiète, y avait un grand crédit. Il conseilla à ses concitoyens de se maintenir indépendants, sans s'assujettir au roi bulgare. Toute la ville, flattée du doux nom de liberté, sans mesurer les forces qu'elle avait pour la soutenir, applaudit à son avis. On le choisit pour chef, et Joannice s'étant présenté devant les murailles, fut plusieurs fois repoussé. Enfin ses intelligences avec les Pauliciens lui ouvrirent les portes.

Il traita Philippopoli avec une rigueur extrême. L'archevèque fut massacré, les citoyens les plus distingués furent décapités ou écorchés vifs, et une grande partie du peuple mis à la chaine (1). Aspiète, traité en rebelle, fut pendu, la tête en bas, à une haute potence (2). Les murs et les tours furent démolis, les maisons et les palais consumés par les flammes. On n'y laissa qu'un monceau de cendres et de ruines (3).

Tels sont les principaux faits de l'histoire des Pauliciens de Philippopoli. Des informations ultérieures sur leur compte sont fournies par les documents tirés des archives de Rome ; mais les plus anciens de ces documents, qui ont trait aux Pauliciens, ne remontant qu'à l'année 1581, on se trouve en présence d'une lacune énorme de 376 ans.

Par ces documents on constate que, pendant la période d'un siècle et d'un quart de siècle (de 1581 à 1708) qu'ils embrassent, la ville de Philippopoli n'a abrité aucune communauté de Pauliciens. Ces sectaires, avant et après leur conversion au catholicisme, peuplaient des villages situés dans la province et sur la rive gauche de la Maritza.

Les rapports, assez nombreux, adressés à Rome par la mission, depuis la fin du XVI[e] jusqu'à celle du XVII[e] siècle,

(1) « ... *si fist occire tot avant l'arcivesque de la vile et les halz home* « *fist escorchier toz vis, et tels i ot ardoir, et tels i ot les testes colpez, et tot* « *el remanant en fist mener en chaene* » VILLE-HARDOUIN, *l. c.*, XCII, 401.

(2) NIC. CHONIATAS, *Urbs capta*, p. 404 B.

(3) « *Et la vile tot fondre et les tors et les murs et les hals palais et les* « *riches maisons ardoir et fondre. Ensi fu destruite la noble citez de Phynepople qui ere de trois meillors de l'empire de Constantinople.* » VILLE-HARDOUIN, *loc. cit.*

tout en relatant les débuts et la progression de la conversion de ces hérétiques, font mention de ce qu'en fait de catholiques la ville ne contenait, en tout et pour tout, que quatre ou cinq marchands Ragusains, devenus, plus tard, une dizaine.

En effet, par la tradition et par les registres paroissiaux il conste que ce ne fut que vers la fin du XVIIIe siècle que les Pauliciens, entièrement convertis depuis près d'un siècle et demi, commencèrent à former en ville une communauté catholique très restreinte qui alla s'augmentant peu à peu dans la première moitié de notre siècle, et qui prit des proportions de plus en plus grandes, d'abord, après l'élévation à l'episcopat de feu Mgr Canova (1847), quand Philippopoli devint le lieu de résidence du vicariat apostolique de Sophia et Philippopoli, et, en dernier lieu, après la guerre de Crimée. Ce fut alors en effet que la communauté commença à mieux ressentir les avantages moraux et matériels qu'elle retirait de la protection dont la France couvrait, en Turquie, les missions catholiques. Cette protection était devenue d'autant plus efficace par suite de la création à Philippopoli, aussitôt après cette guerre, d'un vice-consulat de France.

En 1205, nous l'avons vu, la communauté paulicienne était, dans la ville, très importante. Comment a-t-il pu se faire qu'elle ait, après, disparu tout-à fait? Une seule conjecture est admissible. Il est probable qu'après la reconstruction de Philippopoli les orthodoxes y auront rendu impossible le séjour de ces hérétiques qui leur étaient devenus odieux pour avoir été la cause principale de la destruction, par Kaloyanni, de leur ville natale, et de la mort ou du malheur de tant de citoyens.

La supposition que les Pauliciens auront quitté la ville lors de la conquête turque (1362) n'aurait pas de base, car la prise de Philippopoli par les Osmanlis se fit sans coup férir et sans effusion de sang.

(*La suite prochainement*).

Dr E. TACHELLA,
Conservateur des médailles au musée national de Sophia.

MÉLANGES.

Les versions coptes de la Bible.

Personne n'ignore l'importance des versions coptes au point de vue de l'exégèse et de la critique biblique. Elaborées sur le texte des Septante pour l'Ancien Testament et d'après le texte grec pour le Nouveau Testament, répandues en Egypte depuis le troisième siècle, elles sont d'un secours considérable, tant pour la reconstitution de la version Alexandrine, que pour l'interprétation même des Ecritures.

Du temps de S. Jérome (*Præf. in Paral.*, *Epist. ad Sunniam* 2.) on comptait trois recensions principales de la version Alexandrine : celle de Lucien, alors la plus répandue en Orient ; la recension Palestinienne adoptée par Origène dans ses Hexaples, et celle d'Hesychius, en usage à Alexandrie et en Egypte. Comme cette dernière a été supplantée rapidement par la diffusion des Hexaples, on voit combien il est précieux de la retrouver dans les translations coptes émanées de l'Eglise d'Alexandrie. Il est à remarquer d'autre part, que les auteurs de ces versions étaient parfaitement au courant de la langue du Nouveau Testament. Ignoré dans certains monastères et dans les classes moins instruites, spécialement de l'Egypte supérieure, le grec était néanmoins la langue littéraire du Delta, au moment de la confection des versions coptes. Elles sont donc à même de nous renseigner à la fois sur l'état du texte grec et sur les traditions exégétiques de l'Eglise d'Alexandrie.

Prenons pour exemple le 1er chap de l'Epître aux Romains.

On connaît les discussions qui ont surgi au sujet de l'interprétation du Ch. I v. 4 *Rom.* « τοῦ ὁρισθέντος υἱοῦ Θεοῦ ἐν δυνάμει κατὰ πνεῦμα ἁγιωσύνης ἐξ ἀναστάσεως νεκρῶν, Ἰησοῦ Χριστοῦ » etc. ; *Vulg.* : « Qui praedestinatus est Filius Dei in virtute secundum spiritum sanctificationis ex resurrectione mortuorum Jesu Christi. » La controverse porte surtout sur le mot ὁρισθέντος, que la Vulgate traduit par « *prédestiné* », d'autres par « *déclaré* », d'autres par

« *constitué* » Voir p. ex. Beelen, *Comment. in Rom.* loc. cit.) et sur la locution ἐν δυνάμει, à laquelle on donnait tour à tour le sens de « *par la puissance* » [de l'Esprit Saint] : « [déclaré Fils de Dieu] *par la puissance* [des miracles] ; » « *puissamment* » [manifesté ou constitué Fils de Dieu]. Le traducteur copte a cru trouver une interprétation plus obvie de tout ce passage, en admettant une inversion qui n'est d'ailleurs nullement en contradiction avec le génie de la langue grecque, et en rapportant ὁρισθέντος à ἐν δυνάμει ; ce qui donne le sens suivant : « le Fils de Dieu, constitué en puissance, par l'Esprit saint, » littér. « par un esprit saint. » Il est à remarquer que l'auteur n'hésite pas à attribuer au mot ὁρίζειν la valeur de « *constituer* » qui aux yeux de beaucoup d'interprètes ne paraissait pas suffisamment établie.

Quelques versets plus loin, nous rencontrons un autre passage d'une grande portée dogmatique : « χάρις ὑμῖν καὶ εἰρήνη ἀπὸ Θεοῦ, πάτρος ἡμῶν καὶ Κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ » (*Rom.* I, 7 coll. *I Cor.* I, 3 ; *II Cor.* I, 2.). Les Ariens faisant dépendre à la fois les génitifs ἡμῶν et κυρίου du mot πατρος, en concluaient que le Christ et les fidèles pouvaient s'arroger au même titre le nom de Fils de Dieu. Les défenseurs de l'orthodoxie prétendaient au contraire que le premier génitif seul, ἡμῶν, dépend de πάτρος, tandis que le second κυρίου se rapporterait à la préposition ἀπὸ, de même que le génitif Θεοῦ. Ils en concluaient à la divinité du Christ, qui était cité au même rang que le Père, comme auteur de toute paix et de toute bénédiction, et appuyaient leur interprétation sur les endroits parallèles *Gal.* I, 3 : II *Tim.* I, 2, etc. Les versions coptes reproduisent ce dernier sentiment ; on y lit, en effet, clairement : « La grâce et la paix soit sur vous de la part de Dieu *notre* père et [de la part] de Notre Seigneur, J.-C. » (Voir *N. T. Ægyptium vulgo copticum*, ed. David Wilkins Oxonii 1716, *Epistolae N. T. coptice* edidit P. Boetticher. Halae 1852).

Il n'est pas nécessaire de multiplier les citations pour faire comprendre l'intérêt que présentent les versions coptes pour la critique et l'interprétation des textes bibliques, et l'on s'étonne à première vue que les exégètes y recourent si rarement, tandis qu'ils en appellent fréquemment et à juste titre, aux traditions syriaques, arabes etc. La raison de cette négligence apparente nous est suggérée dans une excellente étude que M. Hyvernat, professeur à

l'Université de Washington, vient de publier sur les versions coptes de la Bible. (*Revue Biblique*, Paris, Lecoffre. 1896 nos 3 et 4). Il y remarque que les matériaux ont fait défaut jusqu'ici, pour faire une édition complète de la bible. De nouveaux fragments, il est vrai, se publient tous les jours ; mais en révélant l'existence des dialectes inconnus, ils compliquent le travail d'une édition critique. « Dans ces circonstances, ajoute-t-il, nous ne pouvons donner ici qu'une esquisse ; elle portera sur les points suivants : 1° nombre des versions coptes ; 2° ce qui subsiste de ces versions ; 3° ce qui a été publié ; 4° leur nature et leur importance » (N° 3, p. 428). Tous ces fragments doivent être classés, au point de vue paléographique d'abord, puis au point de vue de la linguistique et de la critique textuelle C'est alors seulement que nous pourrons avoir une idée exacte de ces versions.

Tout en reconnaissant avec M. Hyvernat, que les nouveaux matériaux apportés chaque jour ne font qu'élargir le cadre de la question, nous sommes heureux de constater que son patient travail en aura singulièrement facilité la solution (1).

AD. HEBBELYNCK.

Les découvertes de M. Notovitch.

« A beau mentir qui vient de loin ». Le fameux voyageur russe. Nicolas Notovitch ne pourra certes plus s'appliquer ce proverbe. Tout le monde se rappelle l'ouvrage qu'il lança, il y a peu de temps, dans le public sous le titre de « Vie inconnue de Jésus-Christ ». On éprouve le frisson à lire la description des terribles aventures à travers lesquelles l'auteur arriva au monastère de Himis dans le Thibet. Il lui faut combattre, le jour, les fauves de la vallée du Sind. Il lui faut tenir toute la nuit une torche allumée à la main pour se préserver des féroces scorpions d'Hori. Il lui faut grimper à quatre

(1) Nous nous permettons d'observer qu'à notre avis, le Mss. Bodl. Hunt. 393 est cité à tort comme étant un ouvrage *gnostique* de basse epoque (*Rev. Bibl.* nº 4, p. 549). Nous croyons qu'en classant ce traité parmi les documents gnostiques, on a envisagé sa tendance mystique, plutôt que le fond de sa doctrine. C'est ce que nous espérons faire ressortir de la publication même de ce traité, que nous préparons en ce moment.

pattes des cîmes hautes de 3.000 pieds. En route, il se casse la jambe. Mais, à quelque chose malheur est bon ! Le voilà recueilli dans la lamaserie de Himis. Là, le prieur du monastère lui donne son appréciation sur les religions des anciens Egyptiens, des Assyriens, des Israélites. Il lui apprend que le nom d'Issa est en grand respect chez les lamas, qu'il y a à Lassa, des documents en pâli venus de l'Inde, sur cet Issa, et qu'un exemplaire en thibétain se trouve dans le monastère même de Himis. Bonheur suprême, le voyageur blessé entend, de la bouche d'un interprète du couvent, la traduction du précieux manuscrit, qu'il écrit sous sa dictée, et les onze éditions de son ouvrage l'ont portée à la connaissance de tous. Dans l'introduction à une version française qui vient de paraître, M Notovitch invite ses critiques à visiter à leur tour le monastère de Himis pour se convaincre de la vérité de son récit. Par malheur, on y est allé ! Le savant professeur anglais A. Douglas d'Agra, qui se trouvait d'ailleurs persuadé de la bonne foi de notre auteur, eut l'occasion de se rendre l'an dernier au Thibet, dans la lamaserie même de Himis. Jamais occidental n'y avait été reçu avec un membre blessé. Et le supérieur du couvent, à qui M Douglas fit traduire les passages de notre livre qui le visaient, à mesure qu'il entendait les assertions du voyageur russe, s'écriait plein de colère : « Sun, sun, sun, manna mi dug ». « Mensonge, mensonge, mensonge, rien que faussetés ! » Il protestait ne rien connaître des religions de l'Egypte et de l'Assyrie. Il assurait que jamais livre pâli n'avait pénétré au Thibet, qu'aucune lamaserie ne possédait un manuscrit qui parlât d'un Issa quelconque, que ce nom même était inconnu dans le pays. Outré de tant d'audace, le bonze voulut signer avec son secrétaire un procès verbal relatant sa conversation avec M. Doublas et constatant les mensonges de M. Notovitch. Le professeur anglais interrogea aussi les quelques lamas capables de faire une traduction comme celle qu'aurait reçue le Moscovite. Aucun d'eux n'avait jamais vu celui à qui ils auraient donné la version de la vie d'Issa inexistante. Voilà ce que, en même temps que nombre d'inexactitudes géographiques dans cette puérile mystification, nous apprend une lettre de M. Douglas insérée au *Nineteenth Century* n° 230 pp. 667-77. Il conclut en conseillant à l'inventeur d'Issa de ne plus se rendre au Thibet que déguisé ; car, si on l'y reconnaissait, il pourrait s'en trouver mal. Pauvre Moscovite ! — Encore fallait-il qu'un revenant

du Thibet vînt achever de « donner le coup de grâce historique au grotesque personnage qui a cherché et réussi dans une certaine mesure à berner pendant quelque temps une partie du public. » C'est M. A. Favre, ancien Executive Engineer du gouvernement des Indes au Punjab et à Cachemire. Il a séjourné à Cachemire de 1886 à 1889. Et justement, c'est lui qui a reçu à Sirinagur, le 21 octobre 1887, notre voyageur à la recherche de la vie du Messie. Voilà certes un témoin à même de nous renseigner Il l'a fait dans un article de la Gazette de Lausanne du 24 octobre 1896, intitulé « Les véritables aventures de Tartarin Notovitch ». Or, d'après lui, la « Vie inconnue de Jésus » n'est qu'un tissu de mensonges et de vantardises, de la première à la dernière page et « les terrifiantes et abracadabrantes aventures » qu elle décrit n'ont jamais existé que dans la féconde imagination du Russe. Le pays de Cachemire est « une riche et idyllique contrée, une merveille de la nature, un Paradis terrestre ; » ces routes si pénibles, si périlleuses sont parcourues chaque année par des centaines de touristes ; cette montagne si escarpée « aussi raide que la rue Montmartre » ! Mensonges, les terribles épreuves de ce dangereux voyage ! Inventions, les féroces scorpions d'Hori ! Et les deux ours que M. Notovitch abat si commodément de sa plume, ont été simplement tués à la chasse dans les montagnes par M. Favre qui eût la bonhomie de remettre à l'inventeur d'Issa leurs « deux superbes fourrures d'un noir de jais », dont il se vante !

Mais, la visite au monastère de Himis ? M. Notovitch est simplement parti le 25 octobre de Sirinagur pour Ladakh, pourvu par M. Favre de porteurs de vivres et d'un guide, dans le but avoué d'y aller rejoindre une caravane de marchands kasghars et de rentrer avec eux dans l'Asie centrale. Mais, première infortune, le gouverneur de Ladakh reçut ordre de ne pas lui laisser continuer son voyage, et c'est la seule raison pour laquelle il dut rentrer à Cachemire le 15 novembre. M. Favre prouve, par le calcul des distances, que, si le voyageur eût été jusqu'à Himis, y fût resté 3 jours, et eût dû ensuite, comme il le dit, endurer 20 jours d'intolérables souffrances pour arriver à Cachemire, il n'eût pu y rentrer que le 28 ou le 30 novembre. Il y était le 15, parfaitement ingambe et les jambes intactes. Seulement, le 12, préludant à ses inventions et se jouant de la bonté de celui qui avait été son hôte, il avait envoyé à M. Favre une dépêche l'infor-

mant qu'à son départ de Ladakh, cette fois, il était tombé dans un précipice, s'était cassé la jambe et démoli la mâchoire, et le priait de lui envoyer une chaise à porteurs en guise de civière.

Comme trait final, M. Favre relève que, durant tout son séjour, Tartarin Notovitch « n'a pu avoir aucune conversation, mais pas une seule » ni avec des prêtres bouddhistes, ni avec de simples paysans, parce qu' « il ne connaissait pas un traître mot d'hindoustanu, ni de cachemirien, et encore moins de thibétain » les seules langues parlées dans ces montagnes, où les interprètes sont aussi rares que sur la plus haute sommité de l'Himalaya.

Ainsi s'évanouit la « Vie Inconnue de Jésus-Christ » comme s'évanouit le matin, un mauvais rêve. M. Notovitch a essayé de surprendre la bonne foi publique. Mais, après les éclatants démentis qui lui ont été donnés, il n'en restera rien pour lui, sinon le ridicule.

P. Ladeuze.

COMPTES-RENDUS.

Die Apologie des Christentums, bei den Griechen des IV und V Jahrhunderts, in historisch-systematischer Darstellung. Wurtzburg. Andreas Gobel. 1895.

La faculté de théologie de l'Université de Wurzbourg couronnait en 1890, deux dissertations sur l'histoire de l'apologétique chrétienne durant les trois premiers siècles : *Die Apologie der drei ersten Jahrhunderten in historisch-systematischer Darstellung*, Mainz 1890, par Schmitt Gregor ; — *Die apologetischen Grundgedanken in der Literatur der ersten drei Jahrhunderte, systematisch dargestelt*, Wurzburg 1890, par Zahn.

L'année suivante elle mit au concours l'étude du même sujet, au point de vue de la littérature grecque des IVe et Ve siècles, et en 1895 elle décerna le prix au Dr Antoine Seitz, du diocèse de Wurzbourg, pour son étude intitulée : *Die Apologie des Christentums bei den Griechen des IV und V Jahrhunderts in historisch-systematischer Darstellung.*

L'introduction de ce dernier mémoire comprend un tableau général des adversaires et des défenseurs du christianisme chez les Grecs aux IVe et Ve siècles. Dans le corps même de la Dissertation, on trouve deux divisions principales, l'une portant sur le dogme d'un Dieu créateur, l'autre sur la doctrine du Rédempteur fait homme. Comme l'indique le titre de la Dissertation et comme l'exigeaient d'ailleurs les termes de la question mise au concours, l'auteur a suivi la méthode systématique ou synthétique, plutôt que l'ordre chronologique. C'est ainsi que dans la première partie, il étudie successivement la lutte entre le monothéisme et les diverses formes des cultes polythéistes ; entre la révélation et les doctrines religieuses des philosophes païens. La seconde partie envisage le dogme de la Rédemption, vengé par le témoignage des Ecritures, de la raison et de l'histoire.

La multiplicité des divisions et subdivisions donne à cette Dissertation le caractère d'une étude consciencieuse et complète, mais expose à des distinctions subtiles et à des redites. Peut-être aurait-il pu simplifier la première partie et y introduire plus d'unité, en suivant la repartition de Varron, qui distinguait lui-même dans les religions païennes : la théologie mythologique des poètes, la théologie naturelle des philosophes et la théologie civile du culte populaire. C'est le triple thème adopté et admirablement développé par S. Augustin dans son traité *De la Cité de Dieu.* (*De Civitate Dei* L. VI et suivants). An H.

* * *

J. RÉVILLE. — *Les Origines de l'Episcopat.* Paris. Leroux. 1894.

Sous ce titre, a paru dans la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, (section des sciences religieuses, vol. V) une « étude sur la formation du gouvernement ecclésiastique au sein de l'Eglise chrétienne dans l'empire romain ».

L'histoire des origines de l'épiscopat commence pour l'auteur, avec la vie publique de Jésus et se termine au premier concile œcuménique de Nicée. La première partie seule a été publiée : elle va jusqu'au temps d'Ignace d'Antioche et de Polycarpe de Smyrne.

Indiquons les idées principales de l'ouvrage :

1° L'histoire ecclesiastique primitive rentre dans l'histoire générale du monde antique. Il faut donc chercher la genèse des institutions ecclésiastiques chrétiennes non seulement dans la synagogue juive, mais encore dans les associations religieuses privées de la société païenne.

2° Il y eut variété d'organisation dans les communautés chrétiennes primitives : l'unité des institutions n'est pas à l'origine, mais au terme de l'évolution catholique.

3° L'épiscopat ne fut pas établi par le Christ, ni même par les apôtres : il n'est pas non plus sorti du presbytérat. Ces deux institutions remontent cependant aux premières années du christianisme.

Pour développer ces idées. M. J. Réville groupe les documents d'après leur provenance géographique et leur ordre chronologique. Voici une courte analyse de l'ouvrage, le plus souvent dans les termes mêmes de l'auteur.

Jésus a fonde une religion, non un organisme social. Les apôtres sont missionnaires et témoins : ils ne sont investis d'aucune fonction ecclésiastique. Pierre n'avait qu'une autorité toute morale, qu'il devait à sa qualité de premier disciple complet La croyance à la fin prochaine du monde éloigne toute idée d'organisation.

Après la mort de Jésus, les premiers fidèles de la communauté apostolique vivent à l'état inorganique. Bientôt un conflit amène la dispersion des hellénistes et le triomphe des judaïsants. Alors a lieu l'avenement de Jacques, frère du Seigneur, à Jerusalem. Dans cette église règne le concept légitimiste de la transmission de l'autorité aux parents du Messie. Il y a en faveur de Jacques et de ses *presbyteri* une assimilation latente au Grand Prêtre et au Sanhédrin.

L'auteur passe ensuite aux origines chrétiennes en terre païenne : il faut les chercher dans la synagogue judéo-hellénique. Celle ci contient les germes de l'universalisme que la prédication de Paul fait éclore. Les communautés pauliniennes se constituent sans aucune charte sociale, sans aucun règlement doctrinal ni disciplinaire ; pour le spirituel c'est le règne des charismes. Les fonctions administratives sont toutes locales. Les *presbyteri* sont les notables et les plus zélés jouissant d'une autorité morale ; l'*episcopos* remplit les fonctions des épimélètes des administrations publiques et des

sociétés privées grecques : c'est un administrateur. Il peut y en avoir plusieurs dans une même communauté.

M. J. Réville rejette l'authenticité de Matt. XVI, 18-19, l'autorité des Actes des Apôtres (à part les dernieres parties écrites par un temoin mêlé aux événements), des épîtres Pastorales, de la premiere de Pierre, de celle aux Hébreux ; il place ces documents vers la fin du Ier siècle.

A cette époque les églises ont encore une organisation très variée. L'épître de Jacques donne l'état des communautés galiléennes après la destruction de Jérusalem : ce sont de petites associations de piétistes sous la direction de leurs notables spirituels, les *presbyteri*, qui ont cure d'âmes et dont la puissance spirituelle vient de leur foi.

La Διδαχή (M. J. Réville la date des environs de l'an 100,) nous transporte en Syrie : à ce moment l'inspiration y est encore la source par excellence de l'autorité : les *episcopoi* mentionnés au second rang sont des dignitaires locaux, élus par les fidèles, sans caractère sacerdotal, exerçant l'intendance et la surveillance, mais pouvant déjà remplacer les prophètes dans l'œuvre de l'édification.

Le discours de Milet (Act. Ap XX) et les épîtres Pastorales, destinées aux églises d'Asie-Mineure, ne sont pas de Paul, mais correspondent à une époque de transition, préparant le gouvernement épiscopal. Les *Presbyteri* nommés à vie, constituent un conseil et se livrent à la prédication. L'*episcopos*, plural dans le discours, uninominal dans ces épîtres, est le contrôleur des finances, le représentant du pouvoir disciplinaire, le défenseur de la saine doctrine.

En Occident, au même temps, nous pouvons connaître l'état de l'organisation à Rome par la Ie épître de Pierre et par l'épître aux Hébreux. Le principe d'autorité s'y accentue. L'épître de Clément Romain montre qu'il n'y a pas encore d'évêque unique, non plus qu'à Corinthe ; mais elle attribue déjà aux apôtres l'établissement du gouvernement ecclésiastique.

Enfin, dans les lettres d'Ignace d'Antioche nous constatons au premier quart du second siècle l'avènement de l'épiscopat monarchique dans les Eglises d'Asie-Mineure. Mais ce témoignage d'un exalté, — l'épître de Polycarpe est une correction nécessaire, — nous fait connaître plutôt l'idéal d'Ignace que l'état réel des choses. Le principe de son système hiérarchique, c'est le besoin profond d'unité ecclésiastique locale.

La conclusion de l'auteur est que l'épiscopat monarchique est un produit de l'Orient, mais les principes ecclésiastiques de l'Eglise catholique sont des produits de l Occident.

Ce travail dénote une étude approfondie du sujet ; mais l'auteur a souvent oublié d'appliquer les principes objectifs de la méthode historique. De là de multiples conclusions erronées ou hasardées. Nous aurons à revenir sur ce sujet.

A. Michiels.

* * *

LIC. D. GRÜTZMACHER, — *Pachomius und das älteste Klosterleben.* Ein Beitrag zur Mönchsgeschichte. Freiburg i. B. und Leipzig J. C. B. Mohr 1896.

M. Grützmacher consacre à saint Pakhôme, une monographie rédigée d'après les sources coptes et grecques. Il étudie d'abord la valeur respective des divers documents relatifs à ce saint. La priorité, d'après lui, revient au texte thébain. La recension memphitique en est une version écourtée, et d'ailleurs tendencieuse. Elle a pourtant conservé quelques détails omis dans les autres documents. Le texte arabe est de tous le plus complet et le plus sûr, quoique çà et là, il ait abrégé ou développé l'original. Les recensions grecques ont moins bien que toutes les autres conservé la tradition sur Pakhôme et ses disciples. Elles dépendent, elles aussi, du texte Thébain, mais elles ont en quelque sorte grécisé le moine Egyptien.

Un deuxième chapitre de l'ouvrage de M. Grützmacher est consacré à la chronologie de Pakhôme. Celui-ci naquit en 285, établit le cénobitisme en 306, et mourut en 345. Cette partie a déjà été attaquée par M. Achelis (Theologische Litteraturzeitung, 1896, 240-43)

Après ces deux essais préliminaires, l'auteur étudie la jeunesse de Pakhôme, ses rapports avec les anachoretes et le clergé, ses miracles et ses visions, ses idées dogmatiques. Puis, il en arrive aux institutions monastiques du fameux cénobite. Il nous décrit l'établissement et le développement des monastéres pakhomiens, et ensuite leur organisation intérieure. Non seulement Pakhôme a réuni des moines dans des habitations communes, mais encore il leur a donné une règle monacale pour laquelle il exigeait une obéissance aveugle. Quelle était cette règle ? M. Grützmacher combat ici les vues de Weingarten qui retarde jusqu'en 370 l'apparition du cénobitisme et nie que Pakhôme soit l'auteur des régles qu'on lui attribue. Sous la forme qu'elle a dans le texte arabe, la règle de Pakhôme est bien authentique. Tout était réglé dans ces monastères primitifs, habitations, vêtements, repas, veilles, noviciat, prières. Ces diverses institutions prirent des développements paralléles au développement externe du cenobitisme.

En général modéré dans ses jugements, M. Grützmacher apprécie hautement l'institution même du cénobitisme pakhomien. Il nous semble moins juste quand il trouve que trop souvent la vie réelle des moines fut en contradiction manifeste avec la sainteté de leurs règles. Pour soutenir cette assertion, il faut recourir surtout aux textes arabes et leur attribuer une autorité prépondérante. Il serait aisé d'établir que cette autorité est sujette à caution et qu'on a tort de la préférer *a priori* aux sources coptes et aux recensions grecques.

P. LADEUZE.

CHRONIQUE.

Jubilé de Mgr de Harlez. Le 13 juillet dernier a eu lieu à Hérent, près Louvain, à la maison de campagne de Mgr de Harlez, la remise du souvenir destiné à célébrer les vingt-cinq ans d'enseignement de l'éminent orientaliste à l'Université de Louvain.

A raison de son état de santé, le vénérable jubilaire n'a pu recevoir qu'une délégation des 350 souscripteurs et collaborateurs au Recueil des travaux d'érudition qui lui a été offert.

Dans cette délégation nous avons remarqué Mgr Cartuyvels, vice-recteur de l'Université de Louvain ; Mgr de Groutars, professeur à la faculté de philosophie ; MM. les Professeur Colinet et Hebbelynck ; le R. P. Van den Gheyn, bollandiste ; M. Goemans, professeur à l'athénée de Louvain, etc., etc. Mgr Abbeloos, recteur de l'Université, était empêché d'assister à la cérémonie.

Malgré le caractère restreint de cette réunion la plupart des souscripteurs avaient tenu à s'y associer de loin. Sont arrivés des télégrammes et des lettres de S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines ; de MM. Nyssens, ministre du travail ; Lefebvre, sénateur, professeur à l'Université de Louvain ; Spiegel, professeur à l'Université de Munich ; Kern, professeur à l'Université de Leyde ; Wilhelm, professeur à l'Université d'Iéna ; Dejace, professeur à l'Université de Liège, etc., etc.

Mgr Cartuyvels a présenté, au nom de la commission d'organisation, le volume de travaux composé en l'honneur du savant jubilaire par plus de cinquante érudits de tous les pays du monde et publié par l'initiative de M. le Professeur Ph. Colinet, élève et successeur de Mgr de Harlez dans la chaire de sanscrit. L'éloquent vice-recteur a fait ressortir, en termes d'une rare délicatesse, l'importance de cet hommage. Mgr de Harlez occupe en effet, dans le monde scientifique une place élevée par l'étendue et la variété de ses publications dans le domaine des études orientales. Aussi, tous les grands noms de l'orientalisme ont tenu à signer l'album de 420 pages offert à Mgr de Harlez.

On y relève les noms de MM. Barth, Oppert, membres de l'Insti-

tut de France ; Kern, Tiele, professeurs à l'Université de Leyde ; Henry, Chavannes, Lévi, professeurs au Collège de France ; Dévéria, Cordier, Marre, professeurs à l'Ecole des langues orientales vivantes à Paris ; Fr. Muller, professeur à l'Université de Vienne ; Wiedemann, professeur à l'Université de Bonn ; Basset et Lefebure, professeurs à l'Ecole des lettres d'Alger etc.

Cette collaboration de tout ce que l'orientalisme compte de plus distingué est assurément un insigne honneur pour le vénérable jubilaire et pour l'Université de Louvain sur laquelle les travaux de Mgr de Harlez ont jeté un grand lustre.

N'oublions pas d'ajouter que le volume offert à Mgr de Harlez a, comme frontispice, un superbe portrait du jubilaire gravé à l'eau-forte, par l'artiste bien connu M. P. Danse, d'Uccle. L'exemplaire de l'album sur papier de Japon, remis à Mgr de Harlez, est un petit bijou de typographie et de reliure.

Nous comptons revenir, dans un prochain numéro, sur les travaux publiés dans cet important recueil. G.

* * *

L'explorateur anglais M. Flinders Petrie, dont les fouilles ont déjà mis au jour tant de monuments importants, a découvert au commencement de l'année 1896, une inscription hiéroglyphique mentionnant pour la première fois le nom d'Israël. Elle célèbre les victoires du roi Menephtah, que plusieurs considèrent comme contemporain de l'Exode. C'est dans la « *Contemporary revieuw* » Mai 1896, que M. Petrie a fait connaître sa découverte.

Voici la teneur du passage relatif à Israël : « .... Tahenu (peuple du Nord de l'Afrique) est détruit ; Cheta est pacifié ; Chanaan est prisonnier avec ce qu'il avait de méchant ; Askalon est pris (littér. emmené) ; Gazer est saisi ; Jenoam est réduit à rien ; Israel est dévasté (littér. l'Israelu [plur. collect.] est arraché? coupé? détruit ?) et n'a pas de postérité (littér. ses semences ne sont plus) ; Hor (la Syrie) est (désolé) comme les veuves d'Egypte. Toutes les terres sont en paix. Tous ceux qui erraient alentour (menaçant la sécurité de l'Egypte) ont été réprimés par le roi Menephtah, qui donne la vie, comme le soleil chaque jour. »

Quel fut le châtiment (ou la défaite) infligé à Israël par Menephtah ? Où séjournait alors ce peuple ou ce groupe des Israelu mentionné sur la stèle ? Quelle est l'importance de cette inscription au

point de vue de la controverse sur le Pharaon de l'Exode? Toutes ces questions fournissent actuellement matière à discussion aux égyptologues et aux exégètes.

(Voir *Zeitschrift f. Aegypt. Sprache* Band XXXIV, 1896, la reproduction de la stèle, avec transcription, traduction et commentaire littéral par Wilh. Spiegelberg.) AD. H.

— La 2de livraison des *Aegyptologische-Studien* de M. SCHACK-SCHACKENBURG a paru (Leipzig, Hinrichs, 1896). Poursuivant ses travaux sur les textes des pyramides de Saqqarah, il dresse un Index de ces inscriptions et vient de publier deux nouvelles lettres, c.-à-d. les lettres P et F de son utile vocabulaire.

— AMÉLINEAU. *Histoire de la sépulture et des funérailles dans l'ancienne Egypte*. Paris. Leroux, 1896, in 4° T. I en 2 fasc. p. XXII-680. M. Amélineau a décrit dans ce tome I *la préparation lointaine du tombeau* chez les Egyptiens. Au moment où il pose la plume, « le tombeau est achevé, creusé, peint, sculpté, et couvert d'ornements. . , on peut sans crainte s'occuper de meubler la tombe ».

— Nous devons à l'activité infatigable de M. Eugène Révillout, Professeur à l'Ecole du Louvre, la publication d'une riche collection de documents et de travaux relatifs aux antiquités égyptiennes et particulièrement utiles pour l'étude du droit chez les anciens.

Ce sont d'abord, deux gros volumes in 4°, intitulés : *Mélanges sur la métrologie, l'économie politique et l'histoire de l'ancienne Egypte, d'après des documents hiératiques, hiéroglyphiques, démotiques et grecs inédits ou antérieurement mal publiés.* (Paris. Maisonneuve 1895-1896). La masse de ces documents est si considérable qu'elle défie toute analyse. Remarquons seulement qu'outre des textes purement métrologiques, importants pour la solution de bien des questions litigieuses, on y trouve des procès, des requêtes, des lettres, voire même des fondations hospitalières.

Un autre volume édité presque simultanément chez Maisonneuve a pour titre : *Notice des papyrus démotiques archaïques et des autres documents contemporains, commentés historiquement et juridiquement, avec une introduction complétant l'histoire des origines du droit égyptien.* C'est un vaste *corpus*, nous donnant l'histoire de tout le droit égyptien.

Ces travaux sont à rapprocher des données fournies par M. Révillout, dans ses « *Lettres sur les monnaies Egyptiennes* » (Maisonneuve

1895), et dans son livre sur « *La propriété en droit égyptien comparé aux autres droits de l'antiquité* » (Paris, Leroux, 1896). AD. H

* * *

Vient de paraître la 4me livraison (*buranudimétu*) de l'*Assyrisch englisch-deutsches Handwœrterbuch* de M. MUSS-ARNOLT (Berlin, Reuther).

— M. M. B. MEISSNER (*Beitræge zum altbabylonischen Privatrecht*) et P. PEISER (*Texte juridischen und geschæftlichen Inhalts*), publient dans la *Keilinschriftliche Bibliothek*, (t.IV, Berlin, 1896) des recueils de textes juridiques babyloniens et assyriens. Le choix des textes de M. Peiser n'est pas exempt de reproches, car souvent les plus importants sont passés sous silence. Le défaut de connaissances juridiques a d'ailleurs amené les deux auteurs à des interprétations impossibles.

— Le 4me volume de l'excellente collection de M. SCHRADER *Keilinschriftliche Bibliothek* récemment paru (Berlin, Reuther et Reichard), contient la transcription et la traduction de textes relatifs aux lois et aux usages.

* * *

— M. ROTHSTEIN nous donne, sur la cinquième édition anglaise, une traduction allemande du savant ouvrage de M. Driver *Einleitung in die Litteratur des alten Testaments*. Berlin, Reuther 1896. M. Rothstein y ajoute diverses additions où il résume les conclusions des plus récents travaux publiés dans son pays.

— M. FRANÇOIS JACOBI dans le n° 6 de la *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses*, recherche ce qu'était la *Kesita* dont il s'agit Gen. XXXIII, 19 ; Jos. XXIV, 32 ; Job. XLII, 11. Le traducteur grec de la Genèse a fait de la *Kesita* l'équivalent de la mine ; il a écrit μνῶν et non pas ἀμνῶν. Cette dernière leçon provient d'une méprise des premiers copistes et la tradition exégétique relative à la *Kesita*-brebis n'a pas d'autre origine. Il n'y eut donc jamais dans l'antiquité hébraïque un poids d'argent en forme d'agneau.

— A signaler l'ouvrage du Dr KAMPHAUSEN *Das Verhæltniss des menschenopfers zur israelitischen Religion*, Bonn, Roehrscheid, 1896 ; de même l'étude de M. KRAETZSCHMAR *Die Bundesvorstellung im Alten Testament*, Marburg, Elwert, 1896.

— L'ouvrage de M. MÜLLER, professeur ordinaire à l'université de Vienne *Die Propheten in ihrer ursprünglichen Form*. (Die

Grundsetze der ursemitischen Poesie erschlossen und nachgewiesen in Bibel, Keilinschriften und Koram und in ihren Wirkungen erkannt in den Chœren der Griechischen Tragœdie). Vienne, Hoelder, 1896 fera époque dans l'histoire de l'exégèse biblique et ouvre un nouvel horizon pour l'intelligence de la poésie hébraïque. Le savant professeur a retrouvé dans les écrits des Prophètes de la Bible une division par strophes avec toutes les particularités qui distinguent la strophe. Il a constaté le même agencement strophique dans la littérature Assyrio-babylonienne et le Coran, et il établit une parenté entre les chœurs grecs et l'ancienne poésie sémitique.

— M. Henry Barnstein a publié une étude sur les quatre manuscrits du targum d Onkelos apportés, il y a plusieurs années, du Yémen en Europe : *The Targum of Onkelos to Genesis* etc. Londres, David Nutt, 1896.

— On a offert à M. Steinschneider à l'occasion du 80e anniversaire de sa naissance un recueil de mémoires se rapportant presque tous à la littérature rabbinique *Festschrift zum achtzigsten Geburtstage Moritz Steinschneider's*. Leipzig Harrasowitz 1896.

— A signaler pour la connaissance approfondie de la langue hébraïque, l'ouvrage de M. J. W. Gerber « *Die hebraïschen verba denominativa*. Leipzig, Hinrichs 1896.

— A signaler aussi l'édition latine de l'Atlas Biblique de M. von Riess. *Atlas Scripturae Sacrae*. Herder, Fribourg en Brisgau et une carte murale de Palestine de MM. Fischer et Guthe, *Wandkarte von Palästina zur biblischen Geschichte*. Leipzig, 1896.

* * *

Mgr de Harlez vient de nous donner trois opuscules très intéressants. Le premier (en anglais) a pour objet la philosophie du penseur Chinois Tchou-hi et de toute l'école moderne formée à ses préceptes, que quelques-uns prétendent athéiste. Le savant auteur n'a pas de peine à démontrer que c'est là une erreur formelle provenant de ce qu'on ne connaît que très imparfaitement les écrits de ce philosophe et les théories reçues dans le monde lettré de l'Empire des Fleurs. Tchou-hi, il est vrai, ne parle dans sa cosmogonie que de matière et de principe rationnel inhérent, mais dans plusieurs autres endroits, il reconnaît au-dessus de ces principes une divinité maîtresse souveraine du monde. Remarquons encore une prière

du rituel de l'avant dernière dynastie où le Maître Suprême *Shang-ti* est invoqué et désigné sous des traits qui en font sans aucun doute le représentant du vrai Dieu. L'empereur lui demande de descendre du ciel avec les esprits, ses gardes et ses serviteurs et reconnaît son souverain pouvoir.

Le second est une *Anthropologie chinoise*, la première de l'espèce, où sont longuement exposées toutes les idées des Chinois sur l'homme, sa nature matérielle et intellectuelle, les actes de l'esprit et de la volonté, sa destinée. Tout n'est pas à dédaigner dans ces élucubrations orientales et parfois les penseurs des rives du Hoang-ho ne manquent ni de justesse d'esprit, ni d'une certaine profondeur.

Le troisième a rapport au livre si célèbre et si mystérieux du Yi-king, dont les philosophes chinois faisaient un recueil des pensées les plus profondes et les sinologues européens, un tissu de non-sens. On sait que Mgr de Harlez a trouvé la clé de ces mystères et donné à cet ouvrage un sens rationnel dont le naturel s'imposait à l'évidence. Il vient de confirmer définitivement sa découverte en mettant au jour une traduction du Yi-king faite par les Chinois eux-mêmes en langue mandchoue. Dans cet opuscule le professeur de Louvain donne quelques exemples comparatifs de sa traduction et de la version tartare, qui en démontrent l'identité générale. Le doute désormais ne sera plus possible. Le Yi-king est donc un recueil de sentences rangées sous 64 titres et dont chacune explique d'une certaine façon le titre de la section ou bien est un cas d'emploi de ce terme. Toutes ces sentences servent à la divination. On tire au sort une sentence et d'après sa signification on augure l'issue de l'entreprise pour laquelle on consulte le sort. Notre Revue donnera prochainement quelques exemples de ces sentences et de leur usage (1).

— M. G. Bühler vient de publier un manuel de paléographie indienne *Indische palaeographie* von circa 350 A. Chr.-circa 1300 P. Chr. Mit Siebzehn Tafeln in Mappe. Strassburg, Trübner, 1896.

— *The Mahâbhârata of Krishna-Dvaipâyana Vyâsa*, translated into english prose, by Pratâpa Chandra Roy. Calcutta. Bhârata Press. 1895.

(1) *Tchu-hi his doctrines and his influence*. London. Luzac. *Essai d'Anthropologie chinoise*. Paris. E. Leroux. Le *Yi-king*, la traduction et la version mandchoue. Bruxelles. Hayez.

L'œuvre de vulgarisation entreprise par le Pandit indien Pratâpa Chandra Roy est colossale, puisqu'elle ne comprend pas moins de cent fascicules, formés chacun de quatre-vingts pages de texte très serré. Le sujet du poème, le plus vaste qui soit au monde, est la querelle intestine des descendants de Bharata, monarque de la dynastie lunaire. Il se divise en vingt-huit parvans ou sections. Pratâpa qui en avait entrepris la traduction, est mort l'an dernier avant d'avoir pu finir cette œuvre colossale. Sa veuve, Sundarī Bālā et ses collaborateurs en ont poursuivi l'achèvement et le dernier fascicule a paru le 15 juillet dernier.

— M. Georg Huth vient de donner la traduction allemande d'un ouvrage publié, il y a 3 ans, en thibétain *Geschichte der Buddhismus in der Mongolei*, herausgegeben übersezt und erlautert von Dr Georg Huth zweiter Theil. Strasburg, Karl Trübner, 1896.

— Le troisième volume de l'*Oriental series* publiée par l'Université Harvard de Cambridge, aux Etats-Unis, contient une exposition méthodique du Bouddhisme par lui-même, reposant exclusivement sur la littérature du Sud, *Buddhism in Translations*, by Henry Clarke Warren Cambridge, Mass. published by Harvard University 1896

M. Ch. Renel a étudié *l'évolution d'un mythe : les Açvins et les Dioscures* (Paris, Masson, 1896) depuis ses origines védiques « jusqu'au moment où les saints du christianisme ont dépossédé ces dieux de leurs attributs et de leurs fonctions. »

* * *

Aux amis des antiquités religieuses de la Grèce, la librairie Trubner offre en vente le premier fascicule de nombreux textes épigraphiques relatifs aux lois sacrées des Grecs dont MM. J. de Proot et L. Zichen ont entrepris la publication sous le titre : *Leges Gærcorum sacræ e titulis collectæ.*

- L'*Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes* (section des sciences historiques et philologiques) pour 1897 est précédé d'un mémoire de M. G. Maspéro, intitulé : *Comment Alexandre devint Dieu en Egypte ;* il y montre dans quelles circonstances se produisit cet événement et comment les rites égyptiens rendirent facile l'élévation du héros au rang de dieu. Suit une notice nécrologique de M. Carrière sur le savant hébraïsant Joseph Derenbourg.

— Sous le titre *Revenue laws of Ptolemy Philadelphus*, M. Grenfeel publie deux rouleaux des papyrus du Fayoum (Oxford,

(Clarendon press, 1896). Tous deux contiennent de précieux renseignements sur les institutions financières des Lagides en Egypte. M. Mahaffy les résume dans une introduction au travail de M. Grenfeel. Dans les appendices, celui-ci étudie divers papyrus des collections Petrie et du Louvre ; expose la condition des terres et notamment l'immunité de la terre sacrée sous les Ptolémées.

* * *

M. P. Corssen a soumis les prologues des manuscrits latins des 4 évangiles à une critique attentive, dans son étude *Monarchianische Prologe zu den vier Evangelien*, dans la collection des *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der Altchrist. Litteratur*, Band XX Heft I, Leipsig, Hinrichs, 1896.

— On trouvera des matériaux et des observations utiles pour la critique des Evangiles dans les recherches de M A. Resch sur le 4me évangile (*Ausserсanonische Paralleltexte zu den Evangelien. IV. Paralleltexte zu Johannes.* Leipsig, Hinrichs, 1896) et dans une récente brochure de M. Nestle : *Philologica Sacra.* Berlin, Reuther 1896.

— La dissertation de M. Bornemann sur le baptême du Christ (*Die Taufe Christi durch Johannes.* Leipsig, Hinrichs, 1896) a pour objet principal d'expliquer les origines et la signification primitive de l'Epiphanie.

— M. Massebieau a émis dans la *Revue de l'hist. des Relig.* nov.-déc. 95, l'hypothèse de l'origine juive de l'Epitre de S Jacques. M. Spitta a soutenu aussi cette thèse (*Der Brief des Jacobus untersucht.* Goettingue 1896) Le P. Rose dans la *Revue Biblique* (oct. 96) a défendu l'authenticité de l'Epître.

— *S. Irénée et le Canon du Nouveau Testament*, par A. Camerlynck. (Louvain. Istas. 1896.) Tel est le titre d'une nouvelle et intéressante contribution à l'étude historico-dogmatique du Canon du N. T. Après un aperçu préliminaire sur le rôle de S. Irénée dans la primitive Église et la valeur de son témoignage, l'auteur examine successivement les livres du N. T. qu'il a utilisés, leur emploi comme Ecritures canoniques et la doctrine de S. Irénee sur l'apostolicité du N. T. Il y rencontre principalement les travaux récents de MM. Harnack, Zahn et Werner, dont il discute les données.

* * *

Les fascicules VIIet VIII des *Apocryphes éthiopiens* de M René Basset ont paru aux mois d'août et d'octobre 1896. Fasc. VII. Enseignement de Jésus-Christ à ses disciples et prières magiques. Fasc. VIII. Les règles attribuées à saint Pakhôme.

— M Hauler donne un fragment important de la version latine de la *Didaskalia Apostolorum*, d'après le célèbre palimpseste de la bibliothèque capitulaire de Vérone LV (53) : *Eine lateinische Palimpsestübersetzung der Didascalia Apostolorum*. Wien, Gerold 1896. On n'avait jusqu'ici de la *Didaskalia* qu'un texte syriaque publié par Lagarde en 1854.

— A. Harnack poursuit avec activité sa *Geschichte der altchristlichen Litteratur bis Eusebius*. Après en avoir publié, en collaboration avec M. E. Preusschen, la 1re partie comprenant une étude approfondie sur les divers auteurs et les divers écrits de la littérature chrétienne jusqu'à Eusèbe, il nous donne le 1er volume de la seconde partie : *die Chronologie der altchristlichen litteratur bis Eusebius*. T. I die Chronologie der Literatur bis Eusebius. Leipsig, Hinrichs, 1897. L'auteur s'attache à marquer l'époque de composition des ouvrages déjà étudiés.

— Quiconque entreprendra désormais une nouvelle édition des *Viri illustres* de Saint Jérome, ne pourra se dispenser d'étudier le travail de M. G. Wentzel, *Die griechische Uebersetzung der Viri Illustres des Hieronymus* (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Litteratur, herausgg. von O. von Gebhardt und A. Harnack, 13e vol. 3e fasc.) Leipsig, Hinrichs, 1895 ; 63 p. Il a analysé avec précision l'une des sources de Suidas et de Photius et montré que ces deux écrivains, dans leurs biographies, représentent un seul manuscrit de la traduction grecque de S. Jérôme.

— Le *Journal Asiatique* (oct.-nov. 1896) contient un article fort intéressant de M. le marquis de Vogüé intitulé *Notes d'Epigraphie Araméenne*. Il y est question d'une grande inscription nabatéenne de Pétra et d'une curieuse inscription syriaque découverte sur la porte d'un baptistère en ruine, dans le petit village de Dehhes, à deux journées à l'ouest d'Alep Cette dernière est la seule inscription syriaque de ce genre connue jusqu'à présent. Elle est très probablement d'origine monophysite et doit dater de la fin du Ve ou du commencement du VIe siècle. En voici la traduction absolument littérale : *Hoc* [est] *domus baptismi Dei Patris et santi qui*

vir factus est Domini nostri Jesu Christi et illuminatoris ejus. — Orate pro Johanne aedificatore.

L'intérêt de l'inscription consiste dans la singularité de la formule employée dans la langue originale pour désigner l'incarnation et le Saint-Esprit. Elle ne se retrouve pas ailleurs.

Quant à la grande inscription nabatéenne de Pétra, qui est publiée d'après une copie faite vers 1850, par le capitaine Frazer, nous n'en parlerons pas ; car nous venons d'apprendre que le P. Lagrange, directeur de l'Ecole biblique de Jérusalem a pu arriver, après beaucoup de difficultés, jusqu'à Pétra, au commencement de novembre dernier et a rapporté un estampage de cette inscription : cette reproduction permettra de lever les doutes qui restaient sur la lecture de quelques mots mal copiés par le cap. Frazer. Cette inscription est très importante pour l'histoire religieuse des nabatéens. Elle nous donne le nom d'une de leurs divinités inconnues jusqu'ici : le dieu (ou la déesse) *Hariša*. Nous reviendrons sur ce monument lorsque l'estampage du P. Lagrange aura été publié.

— Un autre monument araméen fort curieux vient d'arriver à Paris et a été acquis par le musée du Louvre. C'est la stèle trouvée au village de Dmer, l'antique Admedera (première station de la route de Damas à Palmyre sur la table de Peutinger) et qui a été publiée d'après des estampages dans le *Corp. Inscr. Semit.* (Part. II, n° 161). Cette stèle est datée de l'an 95, de notre ère.

— D. G. Morin donne dans le n° de novembre dernier de la *Revue Bénédictine*, d'après les mss. de Cologne et de Trèves, le texte d'une *lettre inédite de l'évêque Evodius aux moines d'Andrumète sur la question de la grâce*. De cette lettre on ne connaissait jusqu'ici que quelques mots cités par J. Sirmond dans son *Historia Praedestinatiana*, ch. I.

— M. Jean Delarochelle s'occupe encore de l'*idée de l'Eglise sous S. Cyprien* (Revue d'Histoire et de Littérature religieuses. nov.-déc. 1896). Il se rapproche de la théorie de M. Harnack, et admet une contradiction dans l'enseignement de S. Cyprien relativement à la primauté : il veut l'expliquer par les circonstances des temps où l'évêque de Carthage vivait, et des influences doctrinales qu'il a subies.

— Le P. Gismondi S. J. vient de publier les récensions que Amri et Sliba firent d'un traité de théologie nestorienne écrit par Mari, fils

de Salomon : *Maris, Amri et Slibae de patriarchis Nestorianorum commentaria* ex codicibus Vaticanis edidit Henricus Gismondi S. J. Pars altera, Amri et Slibae textus. Romae, Luigi 1896.

— M. l'abbé A. VASSAL nous donne une étude sur *le Célibat ecclésiastique au premier siècle de l'Eglise depuis N.-S. jusqu'à l'an 100* (Paris, H. Oudin).

— M J. VACANT, docteur en théologie, a publié chez Delhomme et Briguet, à Paris, *l'histoire de la conception du sacrifice de la Messe dans l'Eglise latine.*

* * *

Depuis un quart de siècle, M. GABRIEL MONOD exerce une influence considérable sur le progrès des études historiques en France. A l'occasion de sa nomination à la présidence de l'Ecole des Hautes Etudes (section des sciences historiques et philologiques) ses anciens élèves lui ont offert le 14 novembre dernier un volume d' *Etudes d'histoire du moyen âge* (Paris, Cerf et Alcan).

— M. le Docteur BROM, archiviste de l'Etat à Utrecht, vient de donner le 4e fascicule du second volume de son *Bullarium Trajectense* (La Haye, M. Nijhoff 1896). Ce fascicule qui termine l'ouvrage, contient un *Index rerum*, un *Index locorum*, un *Index personarum* et un *Elenchus librorum* ainsi que la fin de l'Introduction à cet important recueil de documents pour l'histoire médiévale de la Hollande et de la Belgique.

— Signalons à l'attention des historiens du moyen âge la seconde partie du copieux *Corpus documentorum inquisitionis haereticae provitatis neerlandicae* (1077-1518) édité par M. PAUL FRÉDÉRICQ professeur à l'Université de Gand à la librairie Vuylsteke (Gand, 1896).

— Le P. REICHERT a eu l'heureuse idée d'enrichir les *Monumento ordinis fratrum prædicatorum* d'une édition nouvelle et fort soignée des *Vitae patru mordinis prædicatorum necnon Cronica ordinis ab anno MCCIII usque ad MCCLIV* du père Gérard de Fracheto. (Louvain, Charpentier et Schoonjans, 1896).

– M. B. PAWLISKI a publié l'histoire d'Honorius IV : *Papst Honorius IV.* (Munster, Schoeningh, 1896.)

— Nous aurons à revenir dans un prochain n° sur un travail de premier ordre que nous nous contentons de signaler à ceux de nos lecteurs qui ne le connaîtraient pas encore : *La France et le grand schisme d'occident*, par NOEL VALOIS. (2 vol. Paris, Alph. Picard, 1896).

— Après de longues recherches dans les archives et les bibliothèques d'Italie, de France et d'Allemagne sur le concile de Constance, M. H. Finke édite et commente dans un 1er volume des *Acta Concilii Constanciencis* d'importants textes (1410-1414) relatifs aux préliminaires de cette assemblée (Munster, Reich, 1896).

— De son côté, M. HALLER édite sous les auspices de la société historique de Bâle, de nombreux documents sur le concile tenu jadis en cette ville : *Concilium Basiliense*. T. I. Studien und Dokumente, 1431-1437. (Bâle, Reich, 1896.)

— Nous signalons aujourd'hui une publication intéressante que nous analyserons plus tard : Demetrio Marzi, *La questione della riforma del Calendario nel quinto concilio Lateranense* (1512-1517). (Florence, Carnesecchi, 1896.)

— M. HANSEN, archiviste de l'Etat à Cologne, a récemment fourni une contribution importante à l'histoire des jésuites ; il a publié un premier volume de documents embrassant les années 1542-1582, sous le titre *Rheinische Akten zur geschichte des jesuitenordens*. (Bonn, Behrendt, 1896.)

— Un nouveau fascicule des *Etudes d'archéologie orientale* vient de paraître à la librairie Bouillon (livraison 12-16, mai-septembre). Il contient : § 7. La province romaine d'Arabie et ses gouverneurs (fin). — § 8. Les inscriptions de Nazala. — § 9. Inscriptions bilingues de Palmyre. — § 10. Les sanctuaires de S. Jacques-l'Intercis en Palestine. — § 11. Les *berquilia* des Croisés et la *birké* arabe. – § 12 La rivière de Gadara et le pont de Judaire. — § 13. Ouqhouâné, Qahouâné et le Cauan des Croisés.

— Deux nouvelles grammaires arabes ont encore augmenté le nombre déjà assez considérable de publications de ce genre : le *Cours pratique de langue Arabe*, avec de nombreux exercices par le P. J. B. BELOT S. J. Beyrout, imprimerie catholique 1896 ; et les *Elementa Grammaticae Arabicae* cum chrestomathia, lexico variisque notis, auctoribus PP. A. DURAND ET L. CHEIKKO, S. J. ; pars prior. (Beyruti ; Typogr. Patrum S. J. 1896.)

— Le Comte H. DE CASTRIES, dans un ouvrage intitulé l'*Islam, impressions et études* (Armand Colin et Ce Paris 1896), a étudié la religion musulmane telle qu'elle est pratiquée dans le Nord de l'Afrique et telle qu'il a pu l'observer durant un long séjour dans ce pays.

LES ANCIENS PAULICIENS

ET

LES MODERNES BULGARES CATHOLIQUES

DE LA PHILIPPOPOLITAINE

(Suite.)

Les historiens byzantins et occidentaux ne donnent, sur la prise de Philippopoli, que des relations très succinctes ; ce sont les chroniqueurs turcs qui fournissent les quelques détails que nous possédons et que je vais reproduire. Nous traduisons du turc.

« Le sultan (Murad I) ayant nommé le commandant « (*youmerâ*) de chaque armée, désigna à chacun un pays à « conquérir, et chargea particulièrement Lala-Chaâhim « pacha d'aller s'emparer de Filibé. Après avoir pris ces « dispositions, le padichah rentra à Brousse. C'était en « l'année 764 ».

« Lala-Chaâhim prit la route de Filibé. Le gouverneur « local, certain *Filesbôl* (sic), informé de la marche du pacha, « sortit de la ville pour aller lui résister, mais, après quel- « ques escarmouches, s'étant convaincu qu'il lui était impos- « sible de lui tenir tête, il se vit forcé de se retirer derrière « les fortifications de Filibé ».

« Le pacha alla assiéger la ville, et le gouverneur précité « ne tarda pas à la livrer, et lui-même se retira auprès de « son maitre, le roi (*hakim*) de Serbie (sic) (1).

(1) Plusieurs historiens turcs ont désigné les rois bulgares sous le nom de *rois serbes* (*Sirb hakim*).

« Lala-Chaâhim après avoir mis ses soins à remettre les « fortifications de Filibé en bon état de défense, retourna à « Andrinople, et de là il se rendit à Brousse pour aller lui-« même annoncer au sultan la conquête qu'il venait de faire ».

« Le sultan lui ordonna de retourner à Filibé et de bien « réparer cette ville ; ces ordres furent exécutés, et le pacha « construisit là sur le fleuve Maritza, qui y coule, un grand « pont de la longueur de deux portées de trait (*djizr binâ « edioup iki ok atimihy kadar*), et nomma des surveillants « indépendants (*moustakilen nazir*) chargés de son entretien, « et de la rentrée des revenus affectés à cet objet (1).

V.

La conversion des Pauliciens au catholicisme commença aux premières années et se clôtura à la moitié du XVIIe siècle. Je résumerai aussi brièvement que possible les documents romains qui en tracent les phases.

Tchiprovatz, dans la vallée de l'Ogost, département de Lom, district de Berkovitza, était alors le centre d'un grand territoire catholique ; il comprenait la grande bourgade du même nom (actuellement une jolie commune orthodoxe d'au moins 300 feux), et les trois autres, Copilovatz, Xelezna et Klissura ; cette dernière a disparu aujourd'hui. Ces catholiques étaient administrés au spirituel par des Pères franciscains qui y possédaient des couvents.

Au commencement du pontificat de Clément VIII (1592-1605) un des pères du couvent de Tchiprovatz, un certain Pietro Salinati (malgré la désinence italienne de son nom, c'était un Bosniaque) fut chargé par le pape d'aller visiter les Pauliciens de la Thrace et ceux de la Mésie, et de voir s'il y aurait quelque probabilité de les convertir. Les Pauliciens de la Mésie occupaient une douzaine de villages près du Danube entre Nicopoli et Sistow (2). Le P. Salinati, après

(1) *Gulchen-i-méarif*, p. 437, 438.

(2) Je me réserve de tracer, dans une étude à part, l'histoire des Pauliciens de la Nicopolitaine, en démontrant que, pour ce qui est de la provenance, ils

avoir fait cette tournée, se rendit à Rome où il démontra la possibilité de la réussite. Il fut sacré évêque de Sophia, et devint le premier titulaire de ce nouveau siège. Sa résidence était fixée à Tchiprovatz, et son diocèse comprenait toute la Bulgarie danubienne, la Valachie et la Thrace occidentale.

L'évêque Salinati s'occupa de suite, et avec une grande activité, de sa mission apostolique et commença par les Pauliciens du Danube. Il obtint un grand succès, d'abord au village de Petkladnitzi, ensuite à Tarnitchevitza, Brestovatz, Bielane, Orexe etc. Dans ces villages, il parvint, dès ses premières prédications, à faire accepter le baptême par des centaines de familles. Il fonda là des églises, et y installa des missionnaires chargés de continuer son œuvre.

Il s'avança jusqu'à Tirnovo, où il convertit plusieurs familles pauliciennes qui s'y étaient établies. Empêché d'aller en personne en Thrace, il y envoya quelques-uns de ses religieux qui firent des conversions à Calabrovo et à Novo-selo. En 1620, le tiers de la population de Davdjowa, un village entièrement paulicien, à proximité de *Lidja-hissar*, avait reçu le baptême.

L'évêque Salinati mourut en 1623, et sous ses successeurs les conversions continuèrent dans les autres villages pauliciens de Thrace, Kalaschly, Hambarly, Saldjova ; les plus obstinés tardèrent d'embrasser la nouvelle foi jusqu'à la moitié du XVIIe siècle, en sorte que, pour être achevée, cette œuvre apostolique a demandé environ cinquante ans.

En Mésie, l'œuvre de la conversion fut un peu plus lente, à cause, paraît-il, du plus grand nombre de villages pauliciens, des distances et de la difficulté des communications par suite du passage continuel des armées turques à travers ce pays-là. « En effet par les rapports des évêques de Sophia on

n'eurent rien de commun avec ceux de la Thrace. J'esquisserai, en même temps, la genèse des colonies catholiques de Tchiprovatz, et résumerai le récit des événements navrants qui, en 1688, amenèrent la destruction complète de ces quatre bourgades, par le massacre d'une grande partie des habitants et la dispersion des survivants.

constate que pendant presque tout le XVII[e] siècle des groupes de familles pauliciennes de la Nicopolitaine vinrent s'établir auprès de leurs coreligionnaires de Thrace pour se soustraire aux impôts plus onéreux, et surtout aux vexations et réquisitions auxquelles dans leur pays ils étaient soumis et exposés. On remarque que tandis qu'en Thrace tous ces hérétiques avaient déjà été convertis, parmi ces immigrants il s'en trouvait un bon nombre qui n'étaient pas encore baptisés et qui ne se convertirent qu'après leur établissement en deçà des Balkans.

Dès le début, l'évêque Salinati avait envoyé plusieurs jeunes néophytes étudier au séminaire slave de Lorette ; ceux-ci, une fois ordonnés prêtres et rentrés dans leurs villages, y facilitèrent beaucoup l'œuvre apostolique. Dans les rapports mention est faite, entre autres, d'un jeune prêtre Don Antoine Bator, qui, en l'année 1623 a réussi, pour sa part, à convertir une quantité de familles de Pauliciens de la Thrace, avec lesquelles il avait de la parenté ou de l'affinité. Dans un de ces rapports on relate, en outre, que ces succès de Don Bator réveillèrent la jalousie du clergé grec, qui l'accusa de fomenter la rébellion et demanda à l'autorité turque sa mise en accusation. Le prévenu eut la chance d'avoir à faire à un juge équitable, qui en cette occasion rendit une sentence où l'équité est à la hauteur du bon sens (1).

Avant de continuer l'histoire de la conversion des Pauliciens, il nous faut réfuter une assertion erronée produite par le célèbre comte de Marsigli (2), et répétée par l'historien anglais Gibbon.

(1) *Acta Bulg. eccles.*, document XVIII, rapport de 1823.

(2) Marsigli se rendit pour la première fois à Constantinople en 1679. Il étudia le pays en observateur attentif. En 1682, il demanda, et obtint d'entrer dans les armées de l'empereur Léopold I. Peu de temps après, lors de la grande incursion des Tartares en Hongrie (1683) il fut fait prisonnier près du fleuve Raab, et vendu à Ahmet, pacha de Temeswar. En qualité d'esclave, il assista, du camp turc, au siège de Vienne entrepris par le fameux grand-vizir Kara Mustapha ; il eut à faire dans la tranchée le service de cafetier. Après la délivrance de cette capitale par Sobieski (12 septembre 1683), il dut suivre l'armée turque dans sa retraite, mais son maître étant mort en

Aux premières années du siècle dernier, Marsigli a écrit ce qui suit :

« On voit entre Andrinople et Philippopoli quantité de villages habités par des Bulgares qui s'y retirèrent lorsqu'ils furent chassés, il y a quelque temps, des bords du Don par les Moscovites (*sic*). Ces peuples sont infectés d'une hérésie particulière qui tient en partie du rite grec, et en partie des Pauliciens. Curieux de voir leur église, je remarquai que ce n'était qu'une place dans un terrain bien uni, où l'on voyait, d'un côté, un grand arbre dans lequel étaient des chevilles de bois pour pendre les victimes qu'ils sacrifiaient ; il y avait alors des morceaux de bœufs et de moutons. Il y avait au pied de cet arbre une croix de pierre, fort mal taillée, devant laquelle ils faisaient leurs génuflexions à la manière des Grecs, mais au lieu de faire le signe de croix avec trois doigts, comme ces derniers, ils le faisaient avec toute la main. On voyait encore au milieu de cette place une table en pierre sur laquelle ils faisaient les sacrifices, et autour de celle-là d'autres plus petites sur lesquelles ils mangeaient les viandes sacrifiées ».

« Lorsque j'arrivai à Philippopoli je fis la connaissance de l'archevêque grec, un certain Dionysios, un des patriarches déposés, qui m'informa que ces peuples s'appelaient *Pauliciens*, et concluait de là qu'ils tiraient, en quelque façon, leur origine de Paul de Samosate (*sic*), qu'il était vrai que les Moscovites les avaient chassés du Don, où ils habitaient auparavant, les croyant idolâtres, et, enfin, il ajouta que pendant l'espace de deux ans il en avait converti un assez grand nombre (1). »

---

route, il fut vendu à des officiers bosniaques qui le conduisirent dans leur patrie ; là ayant eu le moyen d'écrire à Venise au sénateur Cuirano, ce patricien s'empressa de lui faire parvenir la somme nécessaire à son rachat.

Aussitôt libre, Marsigli rentra au service de l'empereur ; il eut un commandement dans ses armées, et prit une part brillante à plusieurs des nombreux faits d'armes éclatants qui aboutirent à forcer la Turquie à accepter les conditions de la paix de Carlowitz conclue le 21 janvier 1699.

En 1686, il s'était trouvé dans le corps d'armée aux ordres du duc de Lorraine lors du siége et de la prise d'assaut, par les impériaux, de la ville d'Ofen (2 septembre) où les vainqueurs se livrèrent à un pillage prolongé. Il a été un des pillards, mais pour aller à la recherche d'un butin plus noble. Passionné pour la science et la bibliographie, il cherchait, au milieu du feu et des cadavres, des livres. A l'église métropolitaine, que les Turcs avaient, pendant les 145 ans de leur possession, convertie en mosquée, il en trouva deux cabinets remplis ; il fit une seconde et aussi importante découverte dans une autre mosquée, et il trouva, enfin, dans les souterrains du palais impérial les manuscrits de la bibliothèque du grand Corvin. Il s'empara de tous ces trésors dont il enrichit la bibliothèque de l'Institut de Bologne, sa patrie, où ils sont encore.

(1) CONTE DI MARSIGLI, *Stato militare dell'impero ottomano*, édition d'Amsterdam, 1732, p. 24.

Une cinquantaine d'années après, l'historien anglais Gibbon (né en 1737, mort en 1794), en citant l'ouvrage de Marsigli parmi les sources auxquelles il avait puisé, a repris cette même assertion fausse.

« Vers la fin du dernier siècle la secte ou la colonie des Pauliciens habitait toujours les vallées du mont Hémus ; elle y vivait dans l'ignorance et la pauvreté, et le clergé grec la tourmentait plus que l'administration des Turcs. Les Pauliciens modernes ne se souviennent plus de leur origine, et leur religion *est souillée par l'adoration de la croix* et par des sacrifices sanglants (1). »

Marsigli passa plusieurs fois par Philippopoli entre les années 1690 et 1700, à une époque, par conséquent, où la conversion complète des Pauliciens de la Philippopolitaine au catholicisme datait déjà d'un demi-siècle. En effet, l'archevêque de Sophia, Mgr P. Bogdan Bakscitch, dans deux rapports adressés par lui à Rome, dans lesquels il rend compte d'une tournée qu'il venait de faire dans son diocèse, relate, dans le premier de ces rapports, de l'an 1649, que dans la ville de Philippopoli, n'existaient, en fait de catholiques, qu'une dizaine d'âmes, et que c'étaient des marchands ragusains et leurs employés ; qu'on n'avait là ni aumônier, ni chapelle, ni même d'oratoire ; que de temps à autre un des curés des villages y allait célébrer la messe dans la maison d'une de ces marchands, en apportant avec lui tout le nécessaire, qu'il rapportait à son départ. Quant aux villages (ce rapport les désigne l'un après l'autre avec des renseignements très minutieux) il y est dit qu'il ne restait plus de conversions à faire parmi les indigènes, que seulement parmi les quelques familles pauliciennes de la Nicopolitaine qui venaient encore s'établir en Thrace, on rencontrait de rares non-baptisés qui se convertissaient aussitôt arrivés. Dans l'autre rapport, de l'an 1653, pour ce qui est de la ville, on ne voit que la répétition de ce qui avait été dit dans le

(1) E. Gibbon, *History of the decline and fall of the Roman empire*, chap. LIV.

précédent, et quant aux villages, il n'est plus question de conversions faites, ni à faire.

Bien qu'il l'ait affirmé, Marsigli, à coup sûr, n'a pas visité personnellement les villages autrefois pauliciens, mais s'en rapportant entièrement à ce qu'il s'était laissé dire par l'archevêque grec, il s'est permis de montrer à ses lecteurs comme chose par lui constatée *de visu*, ce qu'il avait seulement entendu sortir de la bouche, nullement sincère, de ce prélat.

En effet, si Marsigli s'était rendu dans ces villages et y avait assisté aux dévotions des habitants, en sa qualité de catholique du rite latin, il se serait aisément aperçu que ces villageois étaient ses coreligionnaires. Si, sans assister à ces cérémonies, il n'avait fait que parcourir ces mêmes villages, il y aurait rencontré quelqu'un des curés, et comme ceux-ci étaient tous des indigènes ayant fait leurs études en Italie, ils l'auraient édifié sur le véritable état des choses en lui parlant sa langue maternelle. Si, enfin, et au pis aller, sans sortir de la ville, il avait demandé des renseignements sur les Pauliciens à l'un des marchands ragusains établis là, il aurait, de même, appris toute la vérité, et, en même temps, il aurait été informé que les ex-Pauliciens, devenus catholiques, n'habitaient pas *une quantité de villages entre Andrinople et Philippopoli*, mais à peine une dizaine de communes situées entre Philippopoli et le Balkan.

Il n'est pas difficile de comprendre que Dionysios, l'ex-patriarche, devenu métropolitain de Philippopoli, en voyant en Marsigli un personnage marquant au service d'un grand souverain catholique, a cru, en le mystifiant, faire une finesse de diplomatie phanariote. A cette occasion, sa sincérité n'a eu d'égale que son ignorance en fait d'histoire ; la provenance fantastique par lui attribuée aux Pauliciens de Thrace en est une preuve irréfutable. Tout de même, il faut admirer la présence d'esprit avec laquelle ce prélat a saisi cette opportunité de se targuer de prétendues nombreuses conversions à l'orthodoxie faites par lui parmi ces *hérétiques*

doublés de paganisme, en laissant ignorer que depuis bientôt cinquante ans ils étaient tous catholiques.

Les documents romains permettent de se faire une idée des grandes souffrances et des privations extrêmes endurées en Mésie et en Thrace par les missionnaires catholiques pendant au moins deux siècles. A part leur misère permanente, car Rome ne leur allouait que des crédits insuffisants, leurs paroissiens se trouvaient, dans leur dénuement, forcés de leur refuser tout, ces vaillants soldats de l'Évangile étaient en butte à de grandes vexations de la part de l'autorité turque, vexations provoquées par les intrigues ourdies, sous main, par les évêques phanariotes de Sophia, Philippopoli, Nicopoli etc.

Voici comment les choses se passaient.

L'évêque grec montait une calomnie à la charge du clergé catholique. Le pacha gouverneur commençait les persécutions après avoir reçu un *riswet* du calomniateur, il les continuait après en avoir reçu un second du calomnié, et finissait ainsi par laisser les choses reprendre leurs cours comme par le passé, pour que l'on eût à recommencer.

Pour prévenir tout soupçon, d'autant plus que pendant le XVIIe siècle la Porte se trouvait presque continuellement en guerre avec des puissances catholiques (Autriche, Pologne, Venise), Rome s'abstint soigneusement d'envoyer en Bulgarie des missionnaires de nationalité étrangère, et confia le siège épiscopal de Sophia à un *raya*. Le clergé du diocèse était aussi exclusivement composé de prêtres *rayas* et originaires de Mésie et de Thrace. Par conséquent, ces missions ne trouvaient de protection que dans l'influence individuelle, plus ou moins efficace, exercée sur les fonctionnaires turcs par les marchands ragusains résidant dans toutes les principales villes centrales de la Bulgarie, tant au-delà, qu'au-deçà du Balkan, et où ils étaient les uniques étrangers catholiques. Ces marchands étaient les seuls à porter intérêt aux missionnaires et à intercéder en leur faveur auprès des autorités locales, ou, pour mieux pré-

ciser, les seuls à se charger du rôle d'intermédiaires pour marchander sur le montant du *riswet*, en se cotisant, la plupart du temps, pour le payer de leur propre argent.

Déportés à Philippopoli à une époque où la contrée n'était peuplée que d'orthodoxes, les Pauliciens, méprisés à cause de leur situation d'hérétiques, n'ont pu, à coup sûr, contracter d'alliances avec les indigènes. Comment sont-ils parvenus, malgré leur isolement, à se slaviser si facilement et d'une manière si complète, et à ne conserver, ni dans leur langue, ni dans leurs habitudes, le moindre vestige de leur origine arménienne ?

Je vais répondre en hasardant, à mes risques et périls, une induction que le lecteur est libre de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire, quitte à la rejeter s'il en trouve une autre plus convaincante.

Moïse de Khorène signale sous le règne d'Arsace l'immigration en Arménie d'un certain nombre de *Boulgars*, qui s'établirent dans la Pasène supérieure. Cette région, par suite de l'établissement de la colonie étrangère conduite par Veghentour, Boulgar de Vount, prit le nom de Vanant (1). La Pasène, nommée Passin par les géographes musulmans (2) s'étendait, d'après Saint-Martin (3) jusqu'au pays de Kars. Dans le nom de Vount, simple variante de Vent, on peut reconnaître les Vendes, peuple slave qui occupa le Pont Euxin depuis le Dniéper jusqu'au Danube (4). Théophane, le chroniqueur byzantin du VIIe siècle, signale aussi le peuple des Οὐννοβονδοῦροι-Βούλγαροι (5), où l'on peut retrouver les Huns, les Bunds ou Vendes et les Bulgares.

Ne serait-il pas permis de conjecturer que les Pauliciens d'Arménie exilés plus tard à Philippopoli sont les descendants des Vendes-Bulgares de Veghentour ? De plus, il faut

(1) *Histoire ancienne d'Arménie*, trad. V. Langlois, pp. 45, 52.

(2) Indjiji, *Géographie ancienne*, pp. 380 sqq.

(3) *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, pp. 107-108.

(4) Jornandes, *De rebus geticis*, ch. V.

(5) *Chronogr.*, p. 296 A.

remarquer que les Bulgares catholiques de la Philippopolitaine ont un type spécial, qui diffère absolument de celui des Arméniens. Ainsi s'explique, croyons-nous, pour les Pauliciens de Bulgarie la facilité qu'ils eurent de conformer la langue slave qu'ils parlaient déjà à leur arrivée, avec celle qu'au X[e] siècle ils entendirent parler dans le pays. Au surplus, on ne rencontre dans leur langue aucun mot arménien, ou qui fasse soupçonner une dérivation arménienne. La transformation de la langue slave particulière à ces déportés en l'idiome bulgare a pu être d'autant plus facilité par les immigrations en Thrace de Pauliciens du Danube et par leur fusion avec leurs coreligionnaires d'en-deçà du Balkan, vu que ces immigrants étaient des Yougo-slaves d'origine et parlaient le bulgare de la Mésie.

Si donc l'on admet que les Bulgares catholiques de la Thrace sont les descendants d'une fraction de la nation Vende qui, pendant son séjour en Arménie, a pu conserver sa pureté ethnique, il faut reconnaître que lors de leur arrivée, en 970, à Philippopoli, ils étaient plus Slaves que ne l'avaient été les Bulgares lors de leur établissement en Mésie sous la conduite de leur chef Asparouch en 679, car ceux-ci n'ont achevé de se slaviser que par leur fusion avec les peuplades qu'ils y trouvèrent déjà établies, et qu'ils subjuguèrent par leurs armes. Ce sont ces peuplades slaves que le chroniqueur Théophane désigna sous le nom de *Sept tribus.* (1)

J'ajouterai, pour conclure, deux réflexions qui, bien que faiblement, renforcent ma conjecture.

1° Théodore qui, au X[e] siècle, aussitôt élu patriarche d'Antioche, avait suggéré à l'empereur Jean I Zimiscès de déporter en Occident les Manichéens d'Asie, avant son élévation au patriarcat, avait vécu en ermite dans le thème de Colonnée en Arménie. Ce thème étant limitrophe à la Passène, il y avait des raisons pour qu'il désignât les habitants de cette dernière province, parce qu'il les avait bien connus lors de son long séjour en Colonnée.

(1) THÉOPHANE, *Chronogr.*, p. 299 B.

2° Anne Comnène, qui écrivit son ouvrage une quarantaine d'années après l'arrivée de ces déportés en Thrace, en donnant des renseignements prolixes sur ces sectaires, confirme que c'est de l'Arménie que l'empereur Jean I les avait transférés à Philippopoli. Il ne faut pas perdre de vue que la princesse Anne, en 1114-1115, a fait, dans cette ville, un séjour d'environ six mois, et que, par conséquent, elle a été à même de se renseigner d'une manière exacte. (1)

Parmi les Pauliciens déportés il y en avait parmi eux qui possédaient une certaine culture, puisqu'encore en 1114-1115 nous avons vu leurs chefs aller discuter théologie avec l'empereur Alexis et les deux prélats fort érudits qu'il s'était adjoints.

A vrai dire, on peut présumer que les dogmes de leur hérésie, en faveur desquels les chefs de la colonie allaient plaider, exprimaient plutôt les vues de ces docteurs, et que la masse des adhérents demeurait étrangère à des subtilités fort au-dessus de ses habitudes intellectuelles. En tout cas, traités d'abord en *parias* pendant leur premier séjour à Philippopoli (2), isolés, ensuite, depuis 1205, dans leurs villages au-delà de la Maritza, soumis, en dernier lieu, au joug turc, dans un ilotisme plusieurs fois séculaire, ces Pauliciens ont pu facilement tomber à la fin dans l'ignorance profonde dans laquelle ils ont été trouvés par les missionnaires qui, au XVII[e] siècle, travaillèrent à leur conversion, ignorance qui aurait corrompu graduellement les notions religieuses qu'ils avaient possédées à leur venue, et effacé leurs traditions historiques. La circonstance du sacerdoce aboli dans leur secte aurait, d'autant plus, contribué à amener leur dégradation intellectuelle, et l'altération de leur instruction religieuse.

Dans les rapports adressés à Rome par les premiers évêques de Sophia, lors des débuts de la conversion, on

(1) Anna Commena, *Alexias*, pp. 450 B, 451 C.

(2) « ...... i Christiani del rito greco tengono per scomunicati questi Paulini « et non gli danno manco il sale ». Acta Bulg. eccles., docum. X, rapport, du père-visiteur Astengo, du 5 décembre 1581.

trouve des relations sur les croyances et les pratiques de ces hérétiques de Thrace. On rencontre là, au milieu de rapprochements assez prononcés avec le manichéisme, des greffes faites, probablement, sur des souvenirs du paganisme. Je me borne à désigner sommairement leurs pratiques.

Le baptême s'administrait par le feu en passant sur les têtes, le jour de l'Épiphanie, un cierge allumé. Cette cérémonie était appelée par eux *baptême par la flamme de S. Jean* (1).

Ils s'interdisaient rigoureusement la vénération des images et surtout l'adoration de la croix, qui était regardée par eux comme un sacrilège (2).

Leurs églises, où ils ne se réunissaient que pour manger et boire, ne contenaient que des tables. Ces agapes, probablement, représentaient la cène (3).

Ils fêtaient le dimanche et certains autres jours. Ils jeûnaient le vendredi, le carême de Pâques et celui d'août.

Ils conservaient, par tradition, quelques notions altérées, incomplètes ou erronées sur les Évangiles, sur les épîtres de S. Paul, sur les Actes des Apôtres, sur le livre de l'Apocalypse.

Ils n'avaient point de prêtres. On choisissait, parmi les vieillards du village, le plus réputé par son intelligence et sa probité : on lui mettait entre les mains un bâton, et par cette cérémonie si simple il restait investi de la dignité sacerdotale dont les attributions se bornaient à présider les agapes, à administrer le baptême du feu, à bénir les mariages.

(1) « Questi Paulinisti non si battezzavano ; solamente il giorno della « Epifania venivano in chiesa, et il prete loro pigliava una candela et toccava « con quella in quattro parti, ognuno, nella testa, et questo chiamava il « battezimo della fiamma di San Giovanni. Non havevano nissun altro sacra- « mento ». ACTA BULG. ECCL., doc. LV, rapport de l'évêque P. Bogdan Bakschitch de l'an 1640.

(2) « ..... abborivano la croce ..... le figure abborivano, overo imagini di « santi, questo non si trovava nelle loro chiese ». IBID.

(3) « Non tenevano in chiesa altro che tavole dove mangiavano et bevevano ». IBID.

Pour accomplir la cérémonie nuptiale il liait les mains des fiancés, en récitant certaines prières qu'il connaissait par cœur, et, après avoir béni les verres, il buvait avec eux (1).

Voilà à peu près tout.

De prime abord on est, cependant, intrigué en remarquant qu'au XVIIe siècle les missionnaires trouvèrent les Pauliciens de la Philippopolitaine en possession de vieux livres de dévotion écrits en langue slave et en caractères cyrilliques. Voici ce qu'en rendant compte d'une de ses tournées chez les Pauliciens de Thrace, l'évêque de Sophia, Mgr P. Bogdan Bakschitch, relatait, dans son rapport du 26 février 1650, à propos du village de *Kalaschly* :

« Pour vaincre l'opiniâtreté des récalcitrants je n'ai jamais fait usage de « livres latins, mais des Évangiles écrits en caractères de S. Cyrille, c'est-« à-dire slaves, possédés par eux-mêmes. Je faisais toujours apporter leurs « propres livres, écrits sur parchemin, vieux de trois cents ans, et, grâce à « Dieu, je parvenais par ce moyen, à les convaincre. Mes missionnaires en « faisaient autant » (2).

Mais on ne tarda pas à s'expliquer ce fait par les immigrations en Thrace de groupes de Pauliciens de Mésie. Ces livres, à coup sûr, avaient été apportés par ces immigrants qui avaient fini par se fusionner avec leurs coreligionnaires de la Philippopolitaine, car l'existence de tels livres chez les Pauliciens du Danube est justifiée par le pays de leur provenance, et par l'époque de leur établissement en Mésie, ce que je me réserve de démontrer à part, dans une étude spéciale sur les Pauliciens d'au-delà des Balkans.

En effet dans un autre rapport du même évêque Mgr Bakschitch, antérieur de dix ans à celui cité ci-dessus (il était alors le coadjuteur de son prédécesseur Mgr Mari-

(1) « .... li davano un bastone in mano e'l facevano prete, et non faceva « altro che celebrare li matrimonii con ligare le mani alli sposi, et dir certe « parole cosi a mente, et bever con loro, et benedir con certe orationi li « bicchieri ». Acta Bulg. eccl., document LV précité.

(2) Acta Bulg. eccl., document CXVI.

nitch), c'est-à-dire de l'an 1640, il est dit, à propos des Pauliciens du Danube :

« Ces Paulianistes sont de nationalité slave ; cela est prouvé par les livres « qu'ils possèdent, qui sont entièrement écrits en caractères de S. Cyrille, « et, en dehors du slave, ils ne connaissent aucune autre langue. J'ai trouvé « chez eux certains livres manuscrits écrits en Bosnie, et datant du temps du « roi Tvarko, c'est-à-dire vieux de quatre cents ans et plus. Par cela il reste « prouvé qu'ils sont venus de Bosnie emportant avec eux leur hérésie » (1).

C'est aussi grâce à la publication de ces documents que l'on parvient à présent à se rendre compte d'un phénomène qui restait inexpliqué ; ce sont certains idiotismes et certaines locutions de la langue bulgare parlée par les Bulgares catholiques actuels de Thrace, que l'on retrouve identiques dans la bouche de leurs coreligionnaires de Mésie. L'on parvient, de même, à comprendre la dérivation du mot *zagortzo* (d'au-delà du mont) ancien sobriquet devenu le nom, porté aujourd'hui par un bon nombre de familles bulgares catholiques de la ville et des faubourgs de Philippopoli.

Je vais réunir et coordonner mes glanures ultérieures dans les documents en question.

Le premier évêque de Sophia, Pietro Salinati étant mort en 1623, son successeur, en 1624, fut Elia Marinitch qui occupa le siége jusqu'à sa mort, en 1641. Pietro Bogdan Bakschitch lui succéda. Ce prélat fut en 1648 élevé à la dignité d'archevêque, et on nomma, pour l'administration spirituelle des catholiques de la Nicopolitaine, de la Mésie orientale et de la Valachie, un évêque suffragant en la personne de Philippe Stanislavoff, avec résidence à Nicopoli. En 1677 l'archevêque Bakschitch étant mort, on éleva à

(1) Acta Bulg. eccl., document LV. — A vrai dire il ne se serait pas agi de 400 ans, mais seulement d'environ 250, car Stiepan Tvarko I gouverna la Bosnie de 1354 à 1391, d'abord en qualité de *ban* (1354 1376), après avec le titre de *krâle* (1376-1391). Mais, par des raisons à exposer dans l'étude sur les Pauliciens du Danube, on peut retenir que ces livres auraient été encore moins anciens, et qu'ils remontent au temps de Tvarko II qui détint le pouvoir de 1404 à 1443.

la même dignité Stefano Kniazevitch qui, comme tous ses prédécesseurs, résida à Tchiprovatz.

Lors de la catastrophe de 1688, avec la complète destruction, par les Turcs, de Tchiprovatz et de trois autres bourgades catholiques, et le massacre d'une grande partie des habitants, l'archevêque Kniazevitch réussit, avec une partie des survivants, à se sauver en Valachie. Après une suite de péripéties très désagréables (ce pays, que l'armée autrichienne venait d'évacuer, était alors désolé par les hordes de Tartares du Khan de Crimée (1) qui y commettaient toutes sortes d'excès), il passa en Transylvanie et fixa son séjour à Hermanstadt, où, grâce à une hospitalité prévenante qui lui fut accordée par le général Veteran (2), le malheureux vieillard put, pendant le reste bien court de son existence, goûter un peu de tranquillité. Il mourut dans cette ville en octobre 1691 (3).

Pour prévenir des malentendus, il est bon de rappelé que Mgr Stefano Kniazevitch, en fixant son sejour en Transylvanie, changea son nom de famille, un nom pur slave, contre celui, italianisé par une traduction peu fidèle, de Stefano Conti.

Parvenus à cette date, les documents du recueil s'occupent principalement des catholiques de Tchiprovatz réfugiés en Transylvanie et dans le Banat, et laissent ceux de la Philippopolitaine dans le vague. Seulement dans un document de 1708 mention est faite d'un certain Don Paolo Ioschitch, élu archevêque de Sophia, et dans un autre de l'an 1728, apparaît incidemment un autre archevêque, également de Sophia, du nom de Marco Andriasci. Ce dernier aurait résidé à Philippopoli, vu qu'en 1725, par suite d'une persécution faite

(1) Acta Bulg. eccl., doc. CXCIX, rapport de Vienne (5 mars 1690) de l'évêque de Nicopoli réfugié.

(2) *Ibid.*, doc. CCIII, rapport de Comorn (6 août 1690) de l'archevêque Kniazevitch.

(3) *Ibid.*, doc. CCIV, rapport de Hermanstadt (10 mai 1691) du même archevêque et doc. CCV, relation de Hermanstadt (...... 1691) du Père B. Kleiner.

par le gouvernement turc contre le clergé catholique de la Thrace, il aurait été expulsé, avec tous ses missionnaires, du territoire ottoman, et se serait réfugié à Raguse. Ce même document dit aussi que cette persécution avait été provoquée par des intrigues ourdies par le patriarche du Phanar et par le métropolitain de Philippopoli (1).

Pour provoquer les vexations des pachas de province envers les prêtres catholiques (ces chicanes se résolvant, ainsi qu'il a été déjà expliqué, en un double revenu pour le pacha) les évêques phanariotes de Bulgarie n'avaient pas à s'évertuer. A l'occasion d'une des nombreuses et éclatantes victoires remportées sur les Ottomans par les armées impériales du duc de Lorraine, ou de l'électeur de Bavière, ou du prince Eugène de Savoie, ou par les Polonais de Sobieski, ou bien par les Vénitiens de Morosini etc., ces bons prélats, sans s'inspirer d'aucune sorte des principes de charité chrétienne que l'Évangile est censé leur avoir enseignés, allaient sussurer à l'oreille du pacha que ces prêtres catholiques percevaient de leurs paroissiens des impôts dont le montant était remis au pape (2), l'instigateur des guerres faites à la Turquie par les puissances catholiques (3) ; ou bien, que dans leurs églises des prières étaient dites pour le succès des armes catholiques (4) ; ou encore que ces prêtres n'étaient que des espions soudoyés par les ennemis de la Porte (5). En choisissant le moment opportun, ces insinuations trouvaient une prise bien facile dans l'exaspération du fanatisme musulman, et le *risvet* aidant, tout allait à souhait.

(1) ACTA BULG. ECCL., doc. CCXXXIV, rapport du cardinal Zandarnini sur l'état des missions en Bulgarie (an 1728).

(2) ACTA BULG. ECCL., doc. XV, relation de l'an 1611, sur les travaux apostoliques de l'évêque Salinati.

(3) ACTA BULG. ECCL., doc. XXXVII, rapport (Tchiprovatz du 3 sept. 1635) de l'évêque Marinitch.

(4) ACTA BULG. ECCL., doc. CLXXX, rapport (Tchiprovatz, 15 sept. 1673) du P. Blasius, administrateur du diocèse après la mort de Mgr Bakschitch.

(5) ACTA BULG. ECCL., doc. LVI, rapport (Tchiprovatz, 18 nov. 1640) du même évêque.

Mais si les documents du recueil dévoilent les moyens employés par les prélats grecs des provinces pour susciter contre les missionnaires catholiques des chicanes intermittentes, partielles et locales, ils laissent ignorer quel a été le levier mis en œuvre par le patriarche et le métropolitain pour amener la persécution de 1725, une persécution générale contre tout le diocèse, décrétée par firman du gouvernement central (1). Nul doute que ces deux éminents prélats grecs ont dû, en cette occasion, déployer un talent extraordinaire pour réussir à mettre en émoi la susceptibilité turque, à une époque où la Porte se trouvait en paix avec toutes les puissances catholiques.

Comme il m'a été permis de puiser dans les archives des presbytères de Davidjova et de Kalaschly, qui sont les plus anciens de la mission, j'ai réussi, sinon à combler tout à fait, du moins à suppléer en partie la lacune qui subsiste dans les documents du recueil romain pour les faits qui se sont passés dans la première moitié de notre siècle. Mais ces archives ne contenant rien d'antérieur à l'année 1696, il y a lieu de supposer qu'elles ont subi des mutilations pour les faits précédant cette année.

(*La fin prochainement*).

Dr E. Tachella,
Conservateur des Médailles au Musée National de Sophia.

---

(1) Acta Bulg. eccl., doc. CCXXXIV, suite du rapport du cardinal Zandarnini précité.

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHEZ D'ANCIENS PEUPLES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Nous avons montré, dans un mémoire sur *Le Cheval en Amérique avant l'arrivée des Espagnols* (1), que le noble quadrupède avait été répandu dans les temps précolombiens non seulement chez les Scandinaves du Grœnland, mais encore chez les Blancs de la Grande Irlande (bassin du Saint-Laurent) et dans les pays évangélisés par leurs missionnaires les Papas : le Mexique et le Yucatan. On est dès lors autorisé à induire qu'il y en a également eu dans les contrées intermédiaires. Il est vrai que les notions sur le passé des Etats-Unis ne remontent pas bien haut ; mais si les documents écrits nous font défaut en ce qui concerne les temps précolombiens dans cette grande étendue de territoire, nous ne manquons pourtant pas d'autres moyens d'information. C'est par la graphique et la plastique que d'anciennes tribus de l'Amérique du Nord ont fixé et transmis à la postérité les premières notions qu'elles ont eu du précieux coursier, devenu plus tard l'indispensable auxiliaire de leurs chasseurs de bisons.

Dans l'angle nord-ouest du Nouveau-Mexique, W. H. Holmes a vu en 1875, sur la paroi lisse d'un rocher qui surplombe le lit du rio San-Juan (affluent oriental du rio Colorado), à dix milles en aval du rio de la Plata, une image de cheval fort ressemblante, gravée dans le style particulier aux Navajos de la contrée. A la vérité notre auteur pense que cette figure doit être moderne, parce qu'il n'en a pas

(1) Dans *Mélanges Charles de Harlez*. Leyde, 1896 in-4, p. 35 40.

rencontré d'analogues dans les nombreuses effigies d'animaux qu'il a rapportées de ce pays (1). Mais outre qu'il est fort arbitraire d'attribuer à celle-ci une origine plus récente qu'à d'autres images données par lui comme anciennes, il faut remarquer qu'il y a parmi ces dernières des quadrupèdes moins bien dessinés, il est vrai, mais pouvant passer pour des chevaux, l'un parce qu'il a un ballot ou un bât sur le dos, l'autre parce qu'il est monté par un cavalier (2).

A peu près à la même latitude, mais vers l'extrémité opposée des Etats-Unis, on a découvert en 1832, dans un *mound* funéraire à Coosawattee Old Town (comté de Murray au nord-ouest de la Géorgie), deux curieuses croix d'argent, en connexion avec des objets de fabrication indigène ; elles paraissent être des produits européens, mais l'une d'elles a été décorée postérieurement, peut-être en Amérique, d'une chouette sur l'une des faces, d'une tête de cheval sur l'autre et d'une inscription en majuscules latines gravées dans la partie supérieure du disque central, que Charles C. Jones lit : (3) IYNKICIDU ou bien, en prenant l'inverse UDICI-KNYI. Comme il y a des traces d'usure, on peut regarder l'inscription comme incomplète, et, en lisant à rebours, il suffirait d'ajouter un J en tête de la dernière leçon pour avoir JUDICIA ou peut être JUDICIUM, ce qui nous autoriserait à penser que cette croix a servi pour l'épreuve du *Crucis judicium* (4), sorte de jugement de Dieu. Si l'on préfère la lecture *judicia*, la finale A en forme de R retourné, qui est bien

(1) A *Notice of the ancient remains of South-Western Colorado examined during the summer of* 1875, by W. H. Holmes, p. 21. pl. XI, fig. 11. (Extrait de *Bulletin of the geological and geographical Survey of the Territories*, t. II, nº 1. Washington 1876 in-8.)

(2) Id. *ibid.* pl. XI, fig. 7.

(3) *Silver Crosses from an Indian Grave-Mound at Coosawattee Old Town*, p. 619-624, avec les quatre faces des deux croix, dans *Annual Report of the Board of the Smithsonian Institution for the year* 1881. Washington 1883, in-8.

(4) Voy. ces mots dans le *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* de Du Cange, ainsi que *Jurare per crucem :* Jurabant posita super caput suum cruce Domini. Jurare super animam suam..... et crucem.

connue par les inscriptions romanes des XIIIe et XIVe siècles, donnerait une date approximative à la légende.

Pour ne rien négliger de ce qui peut éclairer le présent sujet, il faut ajouter que l'on a tiré des cavernes, ou exhumé du sol de l'ile de Puerto-Rico, un grand nombre de colliers de pierre volcanique, dont plusieurs sont conservés au Musée d'artillerie à San-Juan de Puerto-Rico (1) et dont trente cinq font actuellement partie de la collection G. Latimer au Musée national de Philadelphie (2). Il y en a un spécimen dans la collection Guesde à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) (3) et d'autres en Europe, notamment au Musée du Trocadéro à Paris et au Musée d'Annecy. Quelques-uns d'entre eux offrent une remarquable ressemblance (4) avec deux colliers, l'un de trapp, l'autre de granit rouge, trouvés dans les Highlands de l'Ecosse, près des célèbres routes parallèles de Glenroy (comté d'Inverness). Ils ont les mêmes dimensions que les colliers des poneys écossais, mais quoiqu'ils en reproduisent tous les détails, notamment les plis de cuir, les clous, les boucles, les trous d'attache, on ne peut pourtant supposer, dit le célèbre archéologue Daniel Wilson, qu'ils aient jamais fait l'office de colliers (5). Ils en sont évidemment des imitations (6).

Comment et par qui ont été portés au delà de l'Atlantique

(1) I. Abbad, *Historia de San-Juan-Bautista de Puerto-Rico*, nouv. édit. par J. J. de Acosta y Calbo. Puerto-Rico, 1866, in-4, note 4 p. 51. — L'éditeur les regarde comme des *cemí*, quoiqu'ils ne correspondent en rien à la description de ces idoles données par Roman Pane (à la suite du chap. 61 de la *Vie de Christophe Colomb* par Fernando Colomb, trad. par Brasseur de Bourbourg, à la suite de la *Relation du Yucatan* de D. Landa, p. 453-457).

(2) Ottis T. Mason, *The Latimer Collection of antiquities from Porto-Rico*, dans *Annual Report of the Smithsonian Institution for the year* 1876. Washington 1877 in-8, p. 372-393, avec 11 fig.

(3) Id. *ibid.* ann. 1884, p. 825-7.

(4) Signalée pour la première fois dans notre mémoire sur *les Colliers de pierre trouvés à Puerto-Rico et en Ecosse* (Extr. des *matériaux pour l'hist. primitive de l'homme*, 3e série, t. III, 1886, août p. 388-392, avec fig.)

(5) *The Archæology and prehistoric Annals of Scotland*. Edinburgh, 1851, gr. in-8, p. 156 7 avec 2 fig.

(6) They are each of the full size of a collar adapted to a small Highland

les modèles dont se sont inspirés les sculpteurs de Puerto-Rico (1), on peut bien le conjecturer, mais nous n'avons pas de notions précises à cet égard. Il nous est pourtant permis de dire que de l'ensemble des témoignages historiques et des faits archéologiques, réunis ici pour la première fois, il ressort que le cheval a été connu dans le Nouveau Monde cinq ou six siècles avant l'arrivée des Espagnols. Mais alors, demandera-t-on, comment se fait-il que les premiers explorateurs n'en aient retrouvé dans aucune contrée des deux Amériques ? La réponse est facile quand on sait que les millions de bisons, naguère dispersés dans les régions tempérées de l'Amérique du Nord, ont été presque totalement exterminés par les chasseurs et les bêtes féroces. Il en a sans doute été de même pour les chevaux, qui d'ailleurs n'ont jamais dû être bien nombreux dans l'Amérique précolombienne.

horse...... They are not, however, to be regarded as the primitive substitutes, for the more convenient materials of later introduction. On the contrary, a close imitation of the details of a horse collar of common materials is attempted, including the folds of the leather, nails, buckles, and holes for tying particular parts together. (Id. *ibid.*, p. 156).

(1) M. le Dr Hamy (*Congrès international des Américanistes à Berlin. Compte rendu de la 7e session*, 1888, p. 105-6) conjecture que ces colliers servaient aux chefs insulaires dans certaines danses et que les deux spécimens d'Ecosse ont été apportés en Europe par des voyageurs au lieu d'y avoir été fabriqués. C'est reconnaître leurs similitudes avec ceux des Antilles ; en ce cas, il serait toujours loisible de supposer qu'ils ont pu être importés, dès le moyen âge, comme les perroquets, les feuilles de palmier à éventail et autres objets transatlantiques, par des Culdees ou des explorateurs Gaëls. Mais quel qu'ait été le lieu où ils ont été faits, leur forme ovale indique assez que le prototype, dont ils sont des imitations, était destiné non au cou arrondi de l'homme, mais à l'encolure du cheval ; et alors ils attestent une influence européenne corroborée par la présence, sur plusieurs d'entre eux, d'une tête humaine entre des entrelacs ou des chimères symétriques, motif de décoration fort répandu chez les Gaëls. (G. Petrie, *The ecclesiastical Architecture of Ireland*, Dublin 1874, in-4, p. 247, 255. — J. R. Allen, *Early Christian Symbolism in Great Britain and Ireland*, Londres 1887, in-8, p. 374-5.) En outre l'une des têtes a un beau nez de type grec, dit l'éditeur de l'ouvrage précité d'I. Abbad (p. 51, note 1) ; fait qui l'étonne mais qui s'explique tout naturellement en admettant notre thèse.

Nous avons omis à dessein d'invoquer le témoignage des néophytes de Chicora (aujourd'hui les Carolines) sur l'existence de chevaux dans leur pays (1), car il n'a pas été confirmé par les explorations postérieures ; aussi fut-il de bonne heure regardé comme suspect (2). Il ne l'est pas moins en ce qui concerne « les troupeaux de cerfs qui mettent bas dans des étables et y sont nourris. Lâchés la journée pour paître dans les bois, ils rentrent le soir vers leurs petits retenus à l'écurie, et se laissent enfermer dans des enclos où ils sont traits après que leurs faons ont tété. Leur lait et le fromage que l'on en fait sont les seuls dont on se serve dans le pays où l'on élève beaucoup de volailles : poules, canards, oies et autres » (3). Nulle part en Amérique on n'a retrouvé de ces prétendus cerfs domestiqués, comme le renne l'est en Laponie et chez les Samoyèdes. Le *caribou*, renne du Canada et du Labrador, est resté sauvage, mais le chevreuil « s'apprivoise aisément, dit le P. de Charlevoix (4) ; une femelle devenue domestique se retire dans les bois quand elle est en chaleur, et dès qu'elle a été couverte, elle revient au logis de son

(1) *De orbe novo* Petri Martyris Anglerii *decades octo,* déc. VII. L. II, ch. 2, p. 289 du t. II de l'édit. de Joachim Torres Asensio, Madrid, 1892 in-18. — D'après le doyen de la cathédrale de la conception dans l'île d'Haïti, Alvarez de Castro, homme très digne de foi (Id. *ibid.* L. II, ch. 1, p. 286) personne n'en avait vu dans ce pays ; le futur gouverneur de la Chicora, Lucas Vasquez de Ayllon, qui se référait aux relations de ses associés pour la colonisation de cette province (id. *ibid.* p. 288), savait au contraire par plusieurs personnes qu'il y avait là des chevaux ; ce point ne put être suffisamment éclairci par un naturel, Francisco de Chicora, qui se trouvait présent.

(2) *De orbe novo* Petri Martyris, déc. VII, L. III, p. 297 du t. II de l'édit. d'Asensio : — Gonzalo Fernandez de Oviedo y Valdés, *Historia general y natural de las Indias,* éditée par José Amador de los Rios. Madrid, 1853 in-4, t. III, p. 626-7. — Francisco Lopez de Gomara, *Historia de las Indias,* édit. de E. de Vedia, Madrid 1877, in-8, p. 179.

(3) *De orbe novo* Petri Martyris, déc. VII. L. II, ch. 2, p. 290. — Gomara, *Hist. de las Indias,* p. 190. — Antonio de Herrera, déc. II, L. X, ch. 6, p. 261 de la 2e édit.

(4) *Journal d'un voyage dans l'Amérique septentrionale,* Lettre VII. Paris, 1744 in-4, p. 132-3.

maître. Lorsque le temps est venu de mettre bas, elle retourne dans le bois et y demeure quelques jours avec ses petits, puis elle revient se montrer à son maître ; elle visite assidûment les petits. On la suit quand on le juge à propos ; on prend ses nourrissons, et elle continue de les nourrir dans la maison. Il est assez étonnant que toutes nos habitations n'en aient pas des troupeaux entiers ».

Si donc les récits des indigènes de Chicora ont quelque fond de vérité, ils s'appliquent aux chevreuils, aux *venados*, et non aux *ciervos*, aux *cervi*, termes dont se servent Gomara et P. Martyr. Mais peut-être les récits sur les mammifères domestiqués ne sont-ils que l'écho d'anciennes traditions. Si les Chicorains n'avaient pas de documents écrits, ils conservaient en revanche dans des poèmes et des chants le souvenir de ce qu'avaient rapporté leurs ancêtres (1). Les contes les plus fantastiques sur la fontaine de jouvence (2) et sur un paradis terrestre où les vieillards rajeunis jouissaient de toutes les délices en compagnie de houris (3), passaient à leurs yeux pour de l'histoire si véridique que l'incrédule eût été retranché de la société des hommes. Ces fables avaient sans doute été propagées chez eux par des Gaëls qui localisaient au delà de l'Océan Atlantique leur *Mag Mell* (Plaine de délices), leur *Tir n an-Og* (Terre des jeunes) et qui en les cherchant avaient découvert quelques parties du nouveau monde (4). De même que ces merveilles avaient été transportées du domaine de la féerie dans le monde réel, les Chicorains avaient bien pu appliquer au présent ce qui s'était passé quelques siècles auparavant, après que les Scandinaves

(1) *De orbe novo* Petri Martyris, Déc. VII. L. II et III, p. 291, 296 du t. II de l'édit. de Madrid 1892.

(2) E. Beauvois, *La fontaine de jouvence et le Jourdain dans les traditions des Antilles et de la Floride*, extr. du *Muséon*, t. III, n° 3, juillet 1884, p. 404-429.

(3) *De orbe novo* Petri Martyris. Déc. VII, L. III, p. 296.

(4) Beauvois, *L'Elysée transatlantique et l'Eden occidental*, (dans *Revue de l'hist. des religions*. Paris in-8, 4e année, t. VII, mai-juin 1883, p. 285, 288-294, 302-305, 312, 313 ; t. VIII, nov.-déc. 1883, p. 712 3).

du Grœnland eurent importé des bêtes à cornes dans la contrée des Etats-Unis alors appelée Vinland (1).

Les indigènes précolombiens du Yucatan donnaient bien à la race bovine un nom qui dans leur langue signifie chevreuil (2). Ils avaient conservé, dans un ancien livre, l'image d'une vache qu'ils mettaient en connexion avec les propogateurs d'une religion différente de leur polythéisme ; aussi, à la fin du XVe siècle, l'aïeul de Juan Cocom, contemporain de D. Landa, lui avait-il annoncé que l'idolâtrie cesserait lors de la réapparition de chevreuils de cette sorte (3).

Les habitants de Quivira (Nebraska), vivaient de la chair du bison, se vêtaient ou se chaussaient de sa peau (4) ; en un mot, ce ruminant était pour eux ce qu'est le renne pour les nomades des régions boréales de l'ancien monde ; mais il ne paraît pas qu'ils aient pu le domestiquer ou même le garder : ils ne faisaient que le chasser. En revanche, ils avaient comme les Esquimaux de grands chiens, assez forts

(1) E. Beauvois, *Les Skrælings, ancêtres des Esquimaux* (dans *Revue orientale et américaine*, Nouv. série, t. II. Paris, 1879 in-8, p. 10, 11, 15).

(2) Le chevreuil et le cerf s'appellent en maya *ceh* ou *ceb*, mot qui n'est peut-être pas sans relation avec le latin *caper*, le gaélique *gabhar* (chèvre et aussi cheval), l'armoricain *gavar*, le cymrique *gafr* ; de même que le nahua *mazatl* (cerf) ressemble singulièrement à l'arabe *maâzat* (chèvre).

(3) Que en el [libro] estava pintado un venado et que aquel su aguelo le avia dicho que quando en aquella tierra entrasen venados grandes, que asi llaman á las vacas, cesaria el culto de los dioses. (Diego de Lauda, *Relation des choses de Yucatan*, texte et trad. par Brasseur de Bourbourg, Paris, 1864, in-8, p. 64). L'auteur qui écrivait en 1566 dit que l'aïeul du narrateur était fils du Cocom qui avait été tué lors de la ruine de Mayapan 125 ans auparavant, c'est-à-dire en 1441 (Id. *ibid.*, p. 50, 52, 62), et comme ce fils était déjà en tournée commercial lors de cet événement, il faut supposer qu'il était né avant 1420 et que son récit est antérieur à l'établissement des Espagnols en Yucatan.

(4) Relations de l'expédition en Cibola de Francisco Vazquez de Coronado, par Juan Jaramillo (1537), dans *Coleccion de documentos inéditos relativos al descubrimiento, conquista y organizacion de las antiguas posesiones españolas de América y Oceania*, t. XIV, Madrid 1880, in 8, p. 310 ; — autre par un anonyme, *ibid.* p. 327.

pour porter des charges de deux arrobes ou cinquante livres, et ils s'en servaient pour le transport de leur mobilier, de leurs tentes et de l'armature de celles-ci (1).

Les Mexicains aussi nourrissaient des chiens, mais c'était pour les engraisser et les manger (2), n'ayant, à part les captifs et les hommes voués aux sacrifices, pas d'animal privé de plus grande taille pour leur fournir de la viande (3). Ils possédaient aussi des lapins et des gallinacés, et les poules que les Espagnols rapportaient, dès leurs premières descentes chez les Mayas et les Totonacs (4), indiquent assez que ces peuples en avaient dans leurs basses cours. Il devait y en avoir également chez les Indiens de Vera-Paz (Guatemala), puisque le voleur de poules y était mis à l'amende (5). Ceux du Nicaragua élevaient des volatiles analogues aux paons, sans doute des dindons, comme nous élevons des poules (6). La domestication de ces divers gallinacés remontait, selon Ixtlilxochitl, jusqu'aux anciens Toltecs (7).

(1) *Ibid.* Relat. anon. p. 328. — Cfr. Jaramillo, p. 310 ; — Gomara, édit. de Vedia, p. 289. — J. de Torquemada, *Monarchia indiana*, L. XIV, ch. 14, p. 560 de l'édit. de Madrid, 1723, in-4. t. II. — D'après la *Description des côtes de l'Amérique septentrionale* par Nicolas Denys (Paris, 1670-72, in-12), citée par Faucher de Saint-Maurice (*De tribord à babord* Monreal, 1877, in-12), les Indiens du golfe Saint Laurent faisaient trainer par leurs chiens des sachées d'huitres.

(2) Bern. de Sahagun, *Hist. gén. des choses de la Nouvelle Espagne*, trad. par D. Jourdanet et Rémi Siméon, Paris 1880, in-8. L. XI. ch. 1, 4, p 688. — A. de Herrera, *Hist. gén.* Voy. le mot Perros à la table. — Sur les chiens des Antilles, de l'Amérique centrale. de la Colombie, voy. Oviedo, *Hist. nat. de las Indias*, t. I, p. 390-1.

(3) Torquemada, *Mon. ind.* L. XIV, ch. 14, p. 559-560 du t. II. — A. de Herrera, *Hist. gén.* déc. II. L. VI. ch. 12, p. 188.

(4) Bernal Diaz del Castillo, *Conquista de la Nueva-España*, ch 25, 35, 38, p. 21, 30, 33 de l'édit. de Enrique de Vedia, dans le t. II de *Historiadores primitivos de Indias* (*Biblioteca de autores Españoles* de Rivadeneyra), Madrid 1862, in-8.

(5) B. de las Casas, *Apologética historia*, extrait dans le t. VIII notes, p. 139 des Antiquities of Mexico de Kingsborough.

(6) *De orbe novo* Petri Martyris, Déc. VI, L. III, p. 245 du t. II de l'édit. de 1892.

(7) *IVª Relacion de los Tultecas*, p. 327 du t. IX des *Ant. of Mex.* de Kings-

Quoiqu'il y eût dans l'Amérique précolombienne plusieurs sortes d'abeilles (1) le P. B. de las Casas a fait la remarque que, de tous les peuples de la Nouvelle-Espagne, les Yucatecs étaient les seuls qui eussent des ruchers et quantité d'abeilles domestiques, et que le miel et la cire récoltés ailleurs provenaient de mouches sauvages (2). Le témoignage du vénérable auteur est d'un grand poids ; nous ne devons pourtant pas dédaigner celui de son contemporain Gonzalo Fernandez de Oviedo y Valdés, dont l'*Histoire générale et naturelle des Indes* n'a d'ailleurs été publiée que de nos jours (3). Une industrie fort répandue chez les indigènes de la Nouvelle-Galice (Xalisco), dit-il, « est d'élever des abeilles qu'ils tiennent dans des ruchers suspendus en l'air. N'ayant pas de ruches de liège, ils les remplacent par un billot d'arbre creusé, à peu près de la grosseur de celles que l'on fait de liège en Espagne ; tel rucher en a dix ; d'autres, vingt, trente, plus ou moins, où les essaims font des rayons d'excellent miel, et tel que ceux de Cerrato ou de la Alcarria en Castille, de la Caspé en Aragon ne les surpassent ni en saveur, ni en couleur, ni en autres qualités. Les abeilles sont petites, pas plus grosses que des mouches et fort nombreuses ; elles ne piquent pas, n'ayant point d'aiguillons.

borough. — Motolinia (*Historia de los Indios* part. III, ch. 7, p. 186 du t. I de *Coleccion de documentos para la historia de México*, édit. par J. G. Icazbalceta) attribue aux anciens Mexicains venus du Nord l'importation du maïs et de quelques volatiles.

(1) Herrera, *Hist. gen.* voy. la table au mot *abejas.* — Bernabé Cobo, *Historia del Nuevo Mundo* publié pour la société des bibliophiles andalous par Marcos Jiménez de la Espada, t. II. Séville 1891, in-8, p. 242-250.

(2) *Apologética historia* extrait dans le t. VIII notes, p. 148 des Ant. of Mex. de Kingsborough. — Cfr. son *Historia de las Indias*, L. I. ch. 41 du t. I, p. 247 de l'édit. de Mexico, 1877, in-4.

(3) En outre, la contradiction est d'ailleurs plus apparente que réelle, car si la Nouvelle-Galice dépendait du gouverneur-général ou vice-roi de la Nouvelle-Espagne, elle formait une audience particulière, indépendante de celle de la Nouvelle-Espagne ou Audiencia de México. (Ant. de Herrera, *Descripcion de las islas y tierra firme de el mar Oceano*, ch. 9, 11, p. 16, 22 de l'édit. de Madrid, 1726 in-4.) Il est à supposer que Las Casas prenait ici la dénomination commune dans son sens le plus restreint.

Ils ne tirent le miel dont ils mangent et assaisonnent leurs mets que d'une ou deux ruches dont ils se servent ordinairement, gardant les autres entières pour en vendre ou en échanger la cire et le miel, marchandises fort avantageuses avec lesquelles ils se procurent ce qui leur manque. Après avoir débouché un trou ménagé dans la ruche, ils y introduisent un bois lisse, préparé à cet effet, et font couler ainsi un, deux pots de miel, ou ce dont ils ont besoin, sans déranger la ruche ni troubler les abeilles » (1).

En résumé, quoique les Américains du centre et du nord aient pu songer d'eux-mêmes à domestiquer certains petits quadrupèdes et volatiles, — pour d'autres espèces, ainsi que pour le cheval et la vache, ils ont eu pour initiateurs les Papas Toltecs, et c'est là un des indices les plus frappants de l'influence exercée chez eux par des immigrants européens dès les temps précolombiens.

E. BEAUVOIS.

---

(1) *Hist. gen. y nat. de las Indias*, t. III, p. 561-2.

LA SUPERSTITION

DANS LE HIGHLAND ÉCOSSAIS.

(*Suite*).

Les esprits dont nous avons parlé dans notre premier chapitre ne sont pas les seuls qui hantent le Highland ; il en est encore de plusieurs espèces dont le peuple montagnard raconte les aventures et les exploits. Parmi ceux-ci nous devons placer en première ligne ceux que les Anglais qualifient de *fairies* et pour lesquels le français n'a pas de nom particulier. Ils se distinguent des précédents par leur origine qui n'en fait rien de moins que des anges tombés du ciel avec Lucifer mais non encore condamnés aux supplices éternels de l'enfer. Ces esprits déchus errent dans le monde, sur la terre et dans les espaces supérieurs en attendant leur sort final. Mais sur notre globe ils se montrent tels qu'on doit supposer des êtres voués à la damnation ; ils y commettent toute sorte d'actes de cruauté et de déprédation, vivant aux dépends des malheureux humains qu'ils ont choisis pour victimes.

Ce n'est pas là seulement une croyance populaire ; les gens instruits eux-mêmes soutiennent l'existence de ces habitants aériens de notre globe et prétendent la prouver par les autorités bibliques et historiques.

Ces esprits ne se présentent pas toujours avec un caractère de malveillance. Témoin cette histoire racontée gravement par les sages du Highland et que nous résumons en quelques lignes. Un honorable ecclésiastique retournait un jour chez lui après avoir été administrer un mourant. Il faisait nuit et

la contrée qu'il devait traverser était complètement déserte. Arrivé au bord d'un lac qu'il devait longer sur une certaine étendue il entendit tout-à-coup les sons d'une musique dont la douce mélodie le ravit. Il s'arrêta pour l'écouter à l'aise. Les sons se rapprochaient de plus en plus de son oreille et notre digne pasteur voulut avoir le cœur net quant à l'origine de cette musique si harmonieuse. Peu après il aperçut une lumière qui accompagnait les musiciens et qui se dirigeait vers l'endroit où il était assis. Calme comme sa conscience, notre bon pasteur attendit de pied ferme. Bientôt la bande musicienne fut à la portée de sa vue ; c'était un groupe de personnages lilliputiens jouant de divers instruments ou portant des lanternes. La troupe s'éloigna de lui à ce moment, mais l'individu qui semblait en être le chef se détacha de sa bande et vint directement à notre ecclésiastique trop en paix avec le ciel pour craindre la terre ou les enfers.

Le nouvel arrivé avait l'extérieur d'un petit homme à cheveux gris et vêtu de la manière la plus fantastique. Rien d'effrayant du reste. Il s'approcha d'un air modeste et doux et s'excusa de la manière la plus polie de la liberté qu'il prenait d'acoster le voyageur. Interrogé par lui il lui apprit qu'il était un de ces esprits malheureux qui se laissèrent entraîner dans la révolte de Satan et furent pour ce motif banis du ciel, condamnés à errer misérables dans les lieux les plus sauvages du globe terrestre jusqu'au jour du dernier jugement. Mais à ce terme s'arrêtait la connaissance de leur sort ; ils ignoraient entièrement ce qui les attendait au delà de ce terme fatal. C'était pourquoi notre lutin se permettait d'aborder un personnage vénérable connu par sa science théologique.

Notre pasteur fit alors l'examen de la conscience de son singulier interlocuteur. Très peu satisfait de ses réponses, il voulut comme dernière épreuve lui faire réciter le *Pater*. Mais chose étrange, quelque effort qu'il fit, le lutin ne pût jamais dire ces mots « qui êtes aux cieux » ; il lui sortait malgré lui de la bouche la forme du passé « qui étiez aux cieux. »

Notre pasteur comprit ce que cela signifiait et dit au malheureux esprit qui attendait sa réponse avec une anxiété fiévreuse, qu'il ne pouvait lui donner aucun espoir de pardon, qu'à son avis le jugement dernier serait pour les bannis le commencement de l'éternel supplice.

A ces mots le lutin poussa un cri de désespoir, s'enfonça dans les eaux du lac et ne reparut plus.

Parmi les êtres féeriques qui habitent la terre et les ondes du Highland il en est une classe qui mérite une attention particulière. Fait bien remarquable ! dans les pays les plus éloignés les uns des autres, l'imagination populaire s'est accordée à voir dans les phoques, car c'est d'eux qu'il s'agit, des êtres tenant à l'espèce humaine, supérieurs même à celle-ci. En Chine on connaît un pays qui n'a pour habitant que des femmes et des femmes d'une forme extraordinaire que l'on a constaté être des phoques.

Dans la Haute-Ecosse le peuple voit dans ces animaux des magiciens qui peuvent prendre l'une ou l'autre forme à volonté.

Le *fait* suivant nous fera connaître la nature et les faits et gestes de ces bizarres créatures.

Sur les bords de la mer septentrionale vivait un homme du nom de John Groat qui gagnait sa vie en prenant des phoques et les vendant aux commerçants en quête de cette proie.

Bon nombre de ces habitants de la mer avaient succombé sous ses coups sans qu'il se fût présenté aucune circonstance extraordinaire. Mais un jour qu'il revenait chez lui après avoir exercé son métier, notre pêcheur rencontra un voyageur qui l'engagea à se rendre dans un certain endroit où il trouverait un acheteur de nombreuses peaux de phoques. Enchanté de cette heureuse rencontre John Goat suivit son guide qui le mena jusqu'au bord d'un lac immense que surplombait un roc d'une grande hauteur. Là, sans lui donner

le temps de se reconnaître, l'inconnu saisit le pêcheur par le milieu du corps, se précipita avec lui dans le gouffre, y plongea à une profondeur incalculable jusqu'à ce que, tout-à-coup, un palais splendide vint s'offrir à leurs regards. C'était celui du roi des phoques et John Goat y vit avec effroi un nombre énorme de ces animaux rangés autour de leur souverain, discourant et agissant comme des hommes. A son grand effroi il se vit lui-même transformé en veau marin. Il crut que sa dernière heure était arrivée, car il n'y avait aucun moyen d'échapper à la poursuite de semblables adversaires en pareil lieu. Aussi son étonnement fut il à son comble quand il entendit ces bons animaux s'excuser de l'avoir enlevé par surprise et amené de force en ces profondeurs où l'on ne demandait de lui que de guérir un phoque qu'il avait blessé le matin de son harpon. Lui seul disait-on, pouvait le délivrer des étreintes de la mort en rapprochant les lèvres de la plaie et la réchauffant de son haleine. John Goat ne se fit pas prier, comme on le pense bien ; il s'empressa d'appliquer le remède indiqué. Aussitôt le phoque malade se releva entièrement guéri et la troupe des veaux marins enthousiasmée reconduisit le médecin improvisé jusqu'au lieu où il avait été saisi, en lui prodiguant les témoignages de leur reconnaissance. On exigea de lui, il est vrai, qu'il renonçât à sa chasse habituelle ; mais notre homme s'estima heureux d'en être quitté à si bon marché, promit tout ce qu'on demandait et resta fidèle à sa promesse.

Les fairies du sol terrestre forment des communautés ayant des chefs à leur tête dont l'autorité n'est, du reste, que très limitée. Ils sont d'une habileté extrême dans tous les arts et se mettent parfois au service des hommes pour lesquels ils élèvent même des chefs-d'œuvre d'architecture. Ils habitent les gorges les plus dangereuses, les cavernes placées hors de l'atteinte des mains humaines. Ils y construisent des demeures de pierre qu'ils ornent de tours d'un aspect bizarre.

Malgré le caractère sauvage, l'aspect désolé de ces régions, les fairies y mènent la vie la plus joyeuse, occupés uniquement de leurs plaisirs et se livrant spécialement à celui de la danse, leur amusement favori et leur occupation principale.

Tout ceci n'est point le fruit de l'imagination, s'il faut en croire les bons Highlandais. Plusieurs d'entre eux ont vu ces palais, ont été témoins de ces divertissements. Deux jeunes pâtres de Cuirngorm ayant un jour conduit leurs troupeaux dans la forêt de Glenavon y trouvèrent un château immense qui se dérobait dans les montagnes. Des flots de lumière s'échappaient du roc par des fissures imperceptibles. Du dehors on entendait les sons de la musique la plus mélodieuse et le bruit de danses joyeuses, animées. Cédant à un attrait irrésistible, l'aîné des deux frères voulut prendre part à ces plaisirs. Le second, mieux avisé, chercha à le retenir, le supplia de revenir, l'appela dix fois par son nom après qu'il avait disparu ; mais ce fut en vain. Notre jeune homme ne reparut pas et son frère désolé dut retourner seul raconter la triste aventure à ses parents.

Un an s'était écoulé depuis cette disparition, le jeune pâtre semblait définitivement perdu. Mais un devin qui passait par là par hasard et auquel on conta le douloureux évènement, promit aux parents éplorés de leur rendre l'enfant égaré. A cet effet il remit au cadet une croix au moyen de laquelle il pourrait pénétrer sans crainte dans le palais magique, dans la salle des danseurs d'où il pourrait arracher son frère en le saisissant par le collet et l'entraînant de force au dehors.

La crainte fit d'abord hésiter notre pauvre garçon, mais excité par ses parents et ses amis il se décida finalement à tenter l'aventure. Il retrouva le palais où il l'avait laissé, illuminé comme il l'avait vu la première fois et retentissant encore de la musique des instruments et du bruit des danseurs. Armé de sa croix il entra hardiment dans la grande salle du château, saisit son frère comme il lui avait été prescrit et le ramena, malgré ses résistances, au foyer paternel. Si

grand avait été le plaisir dont il avait joui dans ce palais enchanté qu'il croyait n'avoir quitté son frère que depuis une heure alors qu'une année entière avait passé depuis leur séparation. Il lui fallut voir les changements survenus dans les champs et les étables pour se convaincre de la réalité de la chose.

Il ne sera pas difficile de conclure de là que les mœurs des Fairies ne sont pas des plus régulières. Aussi le peuple met-il sur leur compte des aventures amoureuses qui ne donnent pas une très haute idée de leur moralité et que nous nous abstiendrons de reproduire ici.

Mais les tendances à la lubricité ne sont pas leurs seuls défauts ; la cruauté est inhérente à leur nature. Les rapts d'enfants sont une de leurs pratiques habituelles. Ils se plaisent surtout à enlever des enfants au berceau, sains et vigoureux pour y substituer des êtres atteints de maladies mortelles et leur adresse à opérer ces échanges est telle qu'ils les exécutent sous les yeux des parents sans que ceux-ci puissent s'en apercevoir. Souvent aussi, c'est un enfant de bois que l'on trouve dans le berceau dépouillé.

Bien des parents ont été privés de cette manière de leur progéniture. Il existe cependant des moyens de déjouer les tentatives d'enlèvement. Baisser la tête de l'enfant en l'habillant le matin en est un des plus efficaces ; mieux encore est-il de lier au cou un ruban rouge ou une croix. La bénédiction paternelle ou maternelle est aussi un obstacle aux fantaisies criminelles des fées ; elle les empêche d'exécuter leurs perfides desseins ou les leur fait abandonner avant qu'ils aient pu transporter leurs petites victimes dans leurs demeures magiques. De nombreux récits de rapts dus à ces êtres malfaisants en font foi aux yeux du peuple.

Ce ne sont pas seulement les enfants que les *fairies* enlèvent à leur famille, ce sont aussi les femmes enceintes et tout le Highland connait l'histoire de cette dame, épouse d'un officier anglais que ces malicieux génies avaient ravie à son époux éploré pour l'emmener dans les montagnes de l'Ecosse

et qu'un bon paysan de ces contrées délivra et accueillit sous son toit sans la connaître.

Un beau jour un capitaine anglais vint avec son fils explorer le pays pour un tracé de route. Ils reçurent l'hospitalité chez notre bon fermier et ne furent pas peu surpris d'y trouver une personne qui ressemblait si parfaitement à leur épouse et mère. Celle-ci à son tour, ne tarda pas à reconnaître les siens et fut ainsi rendue à ceux qu'elle aimait et qui la chérissaient, au moment où les uns et les autres s'y attendaient le moins.

Y a-t-il quelque chose de vrai dans cette histoire ? Une dame anglaise fut-elle réellement un jour enlevée par des brigands transformés par l'imagination populaire en personnages aériens, nous ne le savons aucunement. Est-ce le restant d'un vieux mythe ? Cela se peut également. Nous ne saurions trancher la question ; notre rôle n'est, du reste, que celui du rapporteur fidèle, et nullement celui de l'ingénieux interprète. Nous n'avons d'ailleurs, aucun goût pour ces interprétations très habiles mais très incertaines qu'un jour voit naître et le lendemain, s'évanouir.

Revenons donc à notre sujet. Les génies féeriques du Highland n'ont pas seulement des propensions aux plaisirs coupables, ils sont également ardents au vol et à la nuisance. Bien des phénomènes destructeurs sont leur œuvre ; les trombes qui renversent et emportent sont des moyens qu'ils emploient pour s'emparer du bien des campagnards. Les incendies qu'ils provoquent ont pour but de leur permettre de piller pendant le désordre qu'ils occasionnent.

Tous n'ont point cependant une aussi mauvaise réputation car on raconte plus d'une histoire où les fées se sont montrées bienfaisantes et ont récompensé de légers services par une rétribution surabondante.

C'est ainsi qu'un fermier de Strathspeg pour avoir chanté de son mieux une des ballades nationales à la demande d'une fée généreuse, a reçu une quantité de grains suffisante pour ensemencer tous ses champs. Par contre les fer-

miers qui ne leur abandonnent rien du produit de leurs champs et de leurs étables, qui ne leur laissent rien à glaner, éprouvent à l'occasion les effets de leur vengeance ; comme ce fut le cas du fermier Buchriacher de Srathavon auquel elles enlevèrent et son bœuf et son pain pour le punir de sa parcimonie à leur égard. Le pauvre homme dut assister au meurtre de sa bête favorite et au repas dont firent les dames aériennes du voisinage.

Certains de ces génies ont un goût particulier pour tuer gens et bêtes au moyen de traits invisibles qu'ils lancent avec une habileté sans pareille. Ces traits pénètrent toujours jusqu'au cœur et la mort est instantanée, sans qu'on puisse apercevoir la moindre trace du coup ; à moins qu'on ne possède un certain talisman qui fait apparaitre l'instrument fatal. En ce cas on doit le garder avec soin car sa possession met entièrement à l'abri de ces traitreuses entreprises des génies féeriques.

Il est encore d'autres moyens d'échapper à leurs traits ; les gens sages les connaissent et les emploient avec le plus grand succès.

Le vulgaire ne peut que se rapporter à leurs connaissances de la matière. On cite spécialement une herbe merveilleuse qui croît sur les rochers inaccessibles aux animaux herbivores et que l'on appelle Mihan. Si on la donne à manger à une vache et que du lait de cette vache on fasse du fromage quiconque en mange tant soit peu est à tout jamais à l'abri des malifices et des attaques des génies aériens.

Il est encore d'autres préservatifs en renom ; la flamme d'une torche de pin allumée, un couteau entièrement neuf sont comptés comme les plus efficaces sans que la tradition nous ait transmis la cause de cette vertu spéciale.

(*A suivre*). N. GRANT.

LES DIVERSES RECENSIONS DE LA VIE DE S. PAKHOME

ET LEUR DÉPENDANCE MUTUELLE.

M. Amélineau a publié en 1889, dans le Tome XVII des *Annales du Musée Guimet*, et en 1895, dans le 2me fascicule du Tome IV des *Mémoires de la Mission archéologique française au Caire*, des documents coptes et arabes relatifs à l'histoire de S. Pakhôme, le fondateur de la vie cénobitique en Egypte au IVme siècle. Il a en même temps, dans l'introduction à ces publications, exprimé ses vues sur les relations à établir entre ces documents et les diverses biographies du saint que nous connaissions déjà. L'année dernière, M. Grützmacher, estimant que le travail de M. Amélineau avait été fait un peu à la légère, a soumis la question à un nouvel examen dans le premier article de sa monographie *Pachomius und das älteste Klosterleben*, Freiburg i. B. 1896. Le sujet est donc d'actualité. Les conclusions, communes dans les grandes lignes, auxquelles arrivent ces deux auteurs quant à la filiation des diverses sources relatives à la vie de Pakhôme, sont-elles bien fondées ? C'est ce que nous voudrions examiner dans cette étude.

Voici les diverses recensions de l'histoire de Pakhôme que nous possédons maintenant.

a) *Vita Sancti Pachomii, abbatis Tabennensis, auctore graeco incerto, interprete Dionysio Exiguo, abbate Romano* (1). Nous n'avons plus le texte grec qui a servi à Denys le Petit (A).

b) *Vita Sancti Patris nostri Pachomii, ex Simeone Metaphraste.* Lipomanus attribuait cette vie à Métaphraste.

(1) Vitae Patrum Rosweydi. Antverpiae, 1515, p. 111 s.

Elle fut traduite en latin par Hervetus et c'est cette traduction qui a été insérée dans les *Vies des Saints* de Surius (1) (B). Le texte grec s'en trouverait à la bibliothèque de Paris (cf. *Cat. Cod. Hagiogr. graec. bibl. nation. Paris.*, p. 47, n. 881, 5.)

c) Βίος τοῦ ἁγίου Παχουμίου. Ce texte grec, qui a été conservé dans 3 manuscrits, l'un de la bibliothèque Laurentienne à Florence, l'autre de la bibliothèque Vaticane à Rome, le troisième de la bibliothèque Ambroisienne à Milan, a été publié par les Bollandistes (2) et traduit en latin par Daniel Cordonus (3) (C).

d) Ἐκ τοῦ βίου τοῦ ἁγίου Παχουμίου (4). Ce n'est pas une vie continue, mais une série de récits séparés sur Pakhôme. Les Bollandistes lui ont donné le titre de *Paralipomena de SS. Pachomio et Theodoro* (P).

Il existe encore à Paris (cf. *Catal. Cod. hagiogr. graec. biblioth. nation. Paris.*, p. 47, n° 881,4) un manuscrit portant une vie de Pakhôme. Le texte n'en a pas été publié jusqu'ici.

e) Différents fragments thébains d'une vie de Pakhôme traduits par M. Amélineau (5) (T).

f) Une vie de Pakhôme, incomplète elle aussi, en dialecte memphitique (6) (M).

g) Enfin, une vie de Pakhôme en arabe (7) (A^r).

Il y a entre toutes ces recensions de la même vie trop de

(1) De probatis Sanctorum Vitis. Laurentius Surius. Colon. Agripp. 1618. Mensis Maii, p. 194 s.

(2) Acta sanctorum. 1680. Maii T. 3, p. 25*.

(3) Ib. p. 295.

(4) Ib. 51*. Traduction latine, p. 334.

(5) A. D. M. G., T. XVII, p. 295-334, M. M. F. C., IV 2 f., 520-608.

(6) A. D. M. G., XVII, 1-294.

(7) Ib. 337 sq. Il existe une version syriaque de la Vie de Pakhôme (*Acta Martyrum et Sanctorum* Syriace edidit PAULUS BEDJAN, Paris, 1895, T. V, 121-126.) Mais elle est d'une importance secondaire pour l'histoire de Pakhôme. Nous en reparlerons quand nous étudierons P.

Pour les vies A, B, C, P, les chiffres indiqueront les n^os. Pour T, M, A^r, ils désignent les pages des volumes où M. Amélineau a publié les textes égyptiens. A. D. M. G. = Annales du Musée Guimet. M. M. F. C. = Mémoires de la Mission Archéol. française au Caire.

conformité pour qu'elles puissent être complètement étrangères les unes aux autres. Quelle est leur parenté ? Telle est la question que nous voudrions résoudre.

Les Bollandistes ne connaissaient pas les vies égyptiennes. Ils sont d'avis (1) que la vie C fut écrite par un moine grec, contemporain de Pakhôme. Le même auteur a plus tard ajouté à son œuvre les récits donnés sous le titre de Paralipomena. Se servant de ces 2 ouvrages, des moines ont rédigé dans la suite les vies A et B qui, à la différence de toutes les autres recensions, ne contiennent que l'histoire de Pakhôme lui-même et non celle de ses premiers successeurs.

M. Amélineau pense que la vie de Pakhôme, source unique de toutes les autres vies, a été écrite en dialecte thébain, moins de 20 ans après la mort du saint, entre 360 et 368, ou peut-être même entre 364 et 368, par les frères interprètes qui savaient à la fois le copte et le grec, et qui la rédigèrent en quelque sorte sous la dictée de Théodore, le plus fameux disciple de Pakhôme. Ces moines firent vraisemblablement en même temps une recension grecque de leur ouvrage, en tout conforme au copte, à l'usage des moines qui ne savaient pas cette dernière langue. Mais cette œuvre grecque a complètement disparu. — La vie memphitique qu'il publie est, au jugement de M. Amélineau, une traduction et une abréviation déjà tendancieuse de la recension thébaine. Traduction et abréviation durent être faites dans la 1re moitié du Ve siècle. — Au 13me ou au 14me siècle, d'après le même auteur, a été faite dans la Haute-Egypte et directement sur le thébain, la version arabe qu'il nous communique. — Dans l'entretemps, différents auteurs grecs firent, chacun à leur manière, une analyse de la vie écrite en grec par les moines interprètes de Phebôou, (ou peut-être de la rédaction thébaine elle-même). C'est ainsi que parurent nos vies A et C. Quant aux Paralipomena des Bollandistes,

(1) l. c. p. 287.

ils sont l'œuvre d'un copiste, qui, ayant trouvé une autre narration des mêmes faits ou la narration d'autres faits, l'a placée à côté de celle qu'il avait copiée d'abord (vie C). — En résumé, d'après M. Amélineau, la recension thébaine est l'original d'où sont découlées, indépendamment l'une de l'autre et à diverses époques, les autres recensions. C'est l'Arabe qui se rapproche de plus près de cet original.

M. Grützmacher aboutit aux mêmes conclusions que M. Amélineau (1). La première codification de la tradition sur Pakhôme et ses disciples fut écrite en thébain. Sur le thébain, fut faite la version memphitique déjà tendancieuse, et plus tard, vers le 13[me] siècle, la version arabe qui, de toutes les versions, s'en est tenue le plus fidèlement à la rédaction primitive (2). De là aussi sont dérivées les vies grecques C et P, mais elles ont, bien plus que M et A[r], corrompu la tradition originale. M. Achelis (*Theol. Litteraturz*. 1896, col. 241) a trouvé que le chapitre où le professeur allemand expose ses vues, n'est pas concluant.

Voilà où en est la question. Après une étude sérieuse des documents, nous nous sommes convaincus que MM. Amélineau et Grützmacher n'ont pas saisi la vraie filiation des sources de l'histoire de Pakhôme.

Voulant découvrir quelle est parmi ces sources l'originale, nous montrerons dans un premier paragraphe qu'entre les vies grecques, l'antériorité appartient à C + P. — Deux œuvres étant ainsi exclues, nous nous demanderons ensuite si c'est la vie C ou bien une recension égyptienne qui est la rédaction primitive. — Un troisième paragraphe sera consacré aux rapports des documents coptes et arabe entre eux. — Nous devrons dire enfin ce que nous pensons de la composition de P.

---

(1) Sauf quelques différences de détail.

(2) Cette théorie est acceptée de confiance par M. R. Basset, *Les Apocryphes éthiopiens*, fasc. VIII, p. 2, Paris, 1896, et par M. O. Zöckler, *Askese und Mönchtum*, Francfurt a. M., 1897, p. 193.

§ 1er. Les vies A et B.

I. *A dépend de B et n'en est guère qu'un extrait.*

1° *Ces deux vies ne sont pas indépendantes.* Voici trois preuves à l'appui de cette proposition. 1) Pour une si longue période de temps que la vie de Pakhôme, nos deux biographies sont absolument d'accord quant aux faits. Tout ce qui est dans A, se trouve dans B (1), mais B renferme un certain nombre de faits que A ne mentionne pas. 2) L'ordre dans lequel les faits sont rapportés est parfaitement indentique (2), et cela souvent dans un enchaînement de récits

(1) Il n'y a qu'une seule exception. B ne rapporte pas les règles qui, d'après A. xxi et xxii, eussent été remises par l'ange à Pakhôme, gravées sur une tablette. Mais, comme l'ont déjà fait remarquer les Bollandistes (l. c. p. 302), A peut très bien avoir emprunté à l'*Historia Lausiaca* ch. XXXVIII l'exposé de ces règles qui ne se trouve ni dans B, ni dans C, ni dans les vies coptes. Il y a même dans le texte A un certain indice d'une ajoute faite postérieurement. C'est au ch. XII que le saint entend d'abord une voix céleste, puis voit un ange qui lui remet la tablette (on pourrait déjà se demander ici pourquoi l'ange n'apparut pas dès le principe, et soupçonner que la mention de cet ange est déjà une ajoute faite à celle de la voix céleste qu'on retrouve seule dans C, T et M. Mais enfin jusqu'ici A est parallèle à B). Or, A ch. XXI, un ange apparaît de nouveau à Pakhôme et lui dit : « Voluntas Domini est ut congreges multitudinem monachorum et juxta regulam quae tibi ostensa est, instituas.. . ». Et alors, le récit s'interrompant, on lit : « Acceperat enim dudum tabulam in qua erant haec annotata ». Suit le contenu de la tablette, qu'on aurait plutôt attendu au ch. XII. Cette sorte d'incohérence dans l'exposé semble manifester la retouche d'une main plus récente. — M. Grützmacher pense (l. c. p. 8) qu'il faut plutôt faire dériver ce passage de la source copte originale. Il est à noter que ni C, ni T, ni M ne portent la remise de cette tablette, alors pourtant qu'ils exposent les faits au milieu desquels elle eût eu lieu. Seul A[r] la renferme. Il est donc très probable qu'à l'époque où fut écrite la vie grecque traduite par Denys, les monuments coptes eux-mêmes n'avaient pas ce récit. Et tout nous porte à considérer la remise d'une règle à Pakhôme par un ange, comme un développement légendaire postérieur. Cf. Tillemont. *Mém. pour servir à l'hist. eccl.* T. 7 p. 1209 s.

(2) On peut s'en convaincre par le petit tableau qui suit :

A i-xxxvii = B i-xl

B xl-lviii ne se trouvent pas dans A

entre lesquels il n'y a aucun lien chronologique. Ainsi, par exemple, nous lisons dans A 17, 18, B 17-20 un certain nombre de tentations auxquelles Pakhôme fut sujet. Rien n'indique qu'elles se soient succédées dans le temps comme elles se suivent dans nos textes. Et pourtant chacune d'elles occupe dans la série exactement la même place dans les deux vies. Même remarque pour l'exposé de diverses guérisons opérées par Pakhôme A 33-38, B 35-39. 3) Enfin l'accord entre les deux recensions se constate fréquemment jusque dans les expressions. Cf. A 3, B 5 — A 4, B 6 — A 6, B 8 — A 10, B 11 — A 23, B 22 — A 40, B 64 etc. (1)

A XXXVIII-XLVI = B LIX-LXXII
B LXXIII-LXXVIII ne se trouvent pas dans A
A XLVII-LI = B LXXIX-LXXXIV
B LXXXV-LXXXVII ne se trouvent pas dans A
A LII-LIV = B LXXXVII CX

A l'intérieur des petites sections ici indiquées, la succession des faits est absolument la même de part et d'autre. Les passages de B qu'on ne lit pas dans A ne sont pas de plus amples développements de choses communes aux deux vies ; ils contiennent de nouveaux faits qui sont d'ailleurs de différentes espèces.

(1) Nous ne pouvons songer à citer ici tous ces passages. Qu'on veuille bien les lire dans les vies elles-mêmes.

Voici quelques exemples :

A 4.

Eodem tempore, Constantino post persecutionem in imperio perdurante, et contra tyrannum Maxentium gerente praelium, praecepta regalia cucurrerunt ut lectissimi quique juvenum ad tirocinii militiam ubique tenerentur; inter quos et Pachomius annos natus viginti detentus est, *ut ipse postea retulit*. Cumque navi fuisset inter alios ad peregrina transvectus, ad civitatem quamdam vespera urgente delati sunt. Cives ergo loci illius videntes tirones arctius custodiri, et quid illis accidisset edocti, pietate moti sunt et juxta mandatum Christi solatia in maximo moerore positis et necessaria corporis

B 6-7 *in*.

Cum autem post persecutionem magnus imperasset Constantinus et adversus tyrannum bellum gereret, jussi sunt in aliquibus provinciis plurimi juvenes referri in numerum tyronum, inter quos fuit etiam ipse Pachomius, qui, *ut ipse affirmavit*, agebat annum vicesimum. Omnibus ergo uno animo navigantibus cum iis qui ipsos assumpserant militibus, appulerunt in quoddam oppidum Thebarum. Vespere autem, cum cives vidissent eos in satis tuta esse custodia et de eis audivissent viri Christiani et misericordes, attulerunt eis omnia quae erant ad usum necessaria et valde eis magnum prae-

Or, nul ne pensera qu'il puisse se faire que deux auteurs parfaitement étrangers l'un à l'autre aillent, par un simple hasard, dans un grand ensemble de faits accomplis durant une longue période de temps, choisir précisément les mêmes

attulerunt. Tunc Pachomius, animadvertens quod ab eis factum est, et nimis admirans, ab his qui simul aderant inquirit qui sint viri isti, sic erga misericordiam atque humilitatem prompti ac faciles : audivitque christianos esse qui circa omnes, et maxime peregrinantes, impenderent prona liberalitatis officia. Sciscitabatur autem quid ipsa sibi velit appellatio nominis christiani : dictumque est ei et homines esse pios, et verae cultores religionis, credentes in nomine Jesu Christi filii Dei vivi unigeniti, cunctisque pro viribus benefacientes, et sperantes a Deo retributionem bonorum operum in futura vita percipere. Haec audiens, Pachomius corde compunctus est : et illustratus divino lumine, christianorum miratus est fidem : atque divini timoris igne succensus, paululum praesentium conspectibus sese subtraxit et ad coelum manus elevans, ait : « Omnipotens Deus, qui fecisti coelum et terram, si respiciens respexeris ad precem meam, et sancti tui nominis mihi veram contuleris perfectamque regulam, atque ab hac me compede moeroris exemeris, servitio tuo me tradam cunctis diebus vitae meae, et spreto saeculo, jugiter tibi adhaerebo ». Quae cum orasset, ad suos reversus est comites : et die sequenti de civitate illa profecti sunt. Cumque diversa loca navigio circuirent, si quando Pachomium voluptas corporis et mundana titillasset illecebra, nimis aversabatur, sponsionis suae memor qua se Domino serviturum esse devoverat. Nam divina gratia suffra-

buere solatium, cum essent in maxima afflictione. Ego vero cum vidissem, inquit, quod ab eis factum fuerat, et hoc valde essem miratus, didici ab eis qui una mecum erant, Christianos erga omnes quidem, praecipue autem erga hospites, esse benignos et misericordes. Rogante me autem, inquit, quidnam esset appellatio Christianorum, dicebant : « Sunt homines pii et Deum colentes, credentes in nomen unigeniti filii Dei sui Jesu Christi, et omnibus benefacientes ; sperant ab eo mercedem remunerationis ». Ipsis autem haec ei dicentibus, mente illuminatus et fidem Christianorum admiratus, et metu Dei corde inflammatus et spiritu exultans, cum parum secessisset et apud se fuisset, manus suas in coelum extendit et dixit : « Domine Deus, qui fecisti coelum et terram, si respiciens respexeris humilitatem meam et mihi tuae divinitatis dederis cognitionem et me liberaveris ex hac afflictione, tibi serviam omnes dies vitae meae et convenienter tuis praeceptis vitam instituam ».

VII. — Cum ergo esset precatus et sic Deo esset pollicitus, uno die postea egressus e custodia cum iis qui cum ipso erant et navem ingressus, navigavit ex illo oppido. Interea autem dum in aliena regione versaretur, si quando eum carnis voluptates, aut rerum aliquarum mundanarum vexarent cupiditates, valde aversabatur, precum memor, per quas mente illuminatus Christum fuit professus et ejus qui in ipsum extitit divinae gratiae adventus. Valde autem amabat

points pour les insérer dans leurs récits, les disposent d'après la même ordonnance, quoique celle-ci dépende souvent uniquement de leur libre volonté, et enfin les racontent dans

gante, jam ab annis pucrilibus, amator extiterat castitatis.

A 6-7 *in.*

Audivit autem quemdam anachoretam, cui nomen erat Palaemon, intra eremi secreta Domino servientem : ad quem confestim, cum eo cupiens habitare, perrexit et pulsans ostium cellulae ejus, precabatur ingressum. Cui senex *aliquantulum patefaciens ostium*, dixit : « Quid vis ? aut quem quaeris ? » Erat enim severo adspectu, propter quod multo tempore solitarius vitam rigidae conversationis exegerat. Respondens autem Pachomius, ait : « Deus me misit ad te, ut monachus fiam ». Cui senior : « Non potes hic, inquit, monachus fieri; non enim parva res agitur, si veri monachi conversatio casta pensetur : nam plures huc dudum venientes, affecti taedio, perseverantiae non tenuere virtutem ». Et Pachomius : « Non sunt, inquit, aequales omnium mores ; idcirco precor ut me digneris excipere, et processu temporis tam voluntatem meam quam possibilitatem plenius approbabis ». Et senior ait : « Jam tibi praefatus sum quod hic fieri monachus nullo modo possis. Perge magis ad aliud monasterium et cum tantisper ibidem continentiae operam dederis, tunc ad me regredere teque sine mora sucipiam. Verumtamen, adverte quod dico. Ego hic, fili, satis frugaliter vivo. Nam nimis ardua et durissima conversatione me castigo, nullius rei ciborum utens, nisi tantum panis et salis. Oleo autem et vino in totum prorsus abstineo. Vigilo dimidium noctis : quod spatium

castitatem vel ab ineunte aetate.

B 8.

Cum autem ei fuisset indicatus anachoreta quidam, nomine Palamon, qui seorsum habitabat, accessit ad eum, volens esse cum eo. Cumque pervenisset usque ad ejus cellam, quae erat propinqua solitudini, coepit pulsare ostium. Is autem, *ostio aperto*, dixit ei : « Quid vis ? et quem quaeris ? » Eo enim quod solus exerceretur, erat senex austerior. Respondens autem ei, dixit Pachomius : « Deus me misit ad te ut me facias monachum ». Dicit ei senex : « Non potes fieri monachus. Non est enim parva res monachi officium. Quocirca cum huc multi venissent, ii claudicarunt neque sustinuerunt ». Dicit ei Pachomius : « Non sunt omnium hominum similes sententiae. Suscipe me et tempus te reddet certiorem ». Dixit vero ei senex : « Dixi te non posse. Vade in aliquem alium locum et te exerce aliquanto tempore. Deinde sic accedes, et ego te accipiam. Etenim ego hic dego, me duriter exercens, nec Dei gratia aliquo alio vescor, nisi pane et sale. Ab oleo autem et vino omnino abstineo. Et dimidium noctis vigilans, perago preces et meditationem Dei eloquiorum, et nonnunquam etiam totam noctem ». Haec cum audisset Pachomius et propter verborum gravitatem *eum esset reveritus, non secus atque magistrum novus discipulus*, majore fuit promptitudine et alacritate animi divina gratia confirmatus. Cumque proposuisset animo omnem laborem ferre fortiter,

les mêmes termes (1). Du triple accord que nous avons signalé, nous avons donc le droit de conclure que les vies A et B sont apparentées l'une à l'autre.

vel in oratione solemni vel in meditatione divinae lectionis insumo : interdum quoque totam noctem duco pervigilem. » Haec autem audiens Pachomius expavit, *ut solent pueri magistrorum vereri praesentiam* : sed gratia Domini roboratus, omnem hunc laborem tolerare proposuit, senique respondit : « Credo in Domino Jesu Christo, qui mihi fortitudinem patientiamque praestabit, ut dignus efficiar, tuis adjutus precibus, in sancta conversatione per omnia vitae meae curricula permanere ».

VII. Tunc sanctus Palaemon spiritualibus oculis intuens Pachomii fidem, tandem patefecit aditum : eumque suscipiens, habitu monachi consecravit. Morabantur ergo simul, abstinentiae atque precibus operam dantes. Texebant quoque cilicia et laborabant manibus suis, *juxta beatum apostolum*, non solum pro sua refectione vel requie, sed ut haberent unde tribuerent necessitatem patientibus.

ei dixit : « Credo fore ut Deus mihi vires praebeat et tolerantiam, ut dignus habear qui per sanctas tuas preces hic initier ». Tunc cum perspicaci oculo animadvertisset sanctus Palamon certam de salute fidem et promptitudinem animi Pachomii, aperto ostio, eum introduxit indutum vestitu monachorum : et deinceps ambo simul degebant, se exercentes et vacantes orationibus. Eorum autem opus erat nere pilos et saccos contexere. Operantes vero laborabant *ex sententia Apostoli*, non ut se recrearent ac reficerent, nec ut pecunias colligerent, sed ut pauperes alerent.

Comparez encore A 40 B 64. Voici comment des deux côtés le récit se termine :

A.

Haec autem retulimus duabus ex causis, primum volentes ostendere beatum senem nimium fuisse perspicacissimum gratiamque possedisse propheticam ac longe posita intellectualibus oculis praevidisse, deinde ut tales semper imitantes, malorum consortia sollicite servaremus. Et de his quidem nobis hactenus dicta sufficiant.

B.

Ego autem haec narravi, duo simul volens ostendere, et quod erat vir vi perspiciendi praeditus et habebat donum prophetiae et quaecumque procul fiebant praevidebat purissimo mentis oculo et quod oportet nos semper imitari ea quae sunt bona et honesta et procul abesse a noxiis. Et haec quidem hactenus.

Ces trois exemples suffisent à montrer que l'accord existe jusque dans les propositions les plus insignifiantes et qui ne relèvent que de l'invention de l'auteur, sans être dictées par l'objet.

(1) Cf. Ernst Bernheim, *Lehrbuch der Historischen Methode*, Leipzig, 1889, p. 276-280.

2° *On ne saurait rendre compte de la parenté de ces deux documents en disant que tous deux dérivent directement d'une source commune.*

1) Sans doute, tous les faits qu'on trouve dans A et B, se retrouvent dans d'autres sources. Mais ils y sont souvent placés dans un autre ordre. Dès lors, si A et B avaient utilisé indépendamment l'un de l'autre un même document, comment expliquerait-on qu'ils auraient disposé dans la même suite des faits qu'ils y eussent rencontrés séparés et que rien d'ailleurs ne réunit entre eux ? Ainsi, la suite des faits dans A 38 à 42 est la même que dans B 59 à 66. Elle est au contraire différente et dans C et dans A^r, qui ont les mêmes récits.

2) Comment expliquerait-on encore que A n'aurait pris dans ses sources aucun des faits omis par B, alors que bien de ces faits regardent Pakhôme dont A décrit la vie et ne manquent pas d'intérêt, et de même que B aurait jugé digne d'être rapporté tout ce que A considérait comme tel ? Deux auteurs éclectiques (1) placés devant un nombre considérable d'évènements ne feront jamais, semble-t-il, le même choix, s'il n'y a entre eux quelque entente.

3) Enfin, il arrive souvent que A et B s'écartent exactement de la même façon, pour la forme et pour les détails, des récits des autres sources. Si leurs auteurs avaient travaillé indépendamment sur un même document, ils s'en seraient parfois éloignés l'un d'une manière, l'autre d'une autre. *Ex.* :

A 3, B 5, C 2, M 2-3, A^r 340-42. A et B omettent de même un 3me fait qui se lit dans M et A^r ; relient de même deux récits qui se trouvent séparés dans ces vies ; omettent de même une réflexion morale de Pakhôme sur les évènements en question donnée par C, M et A^r ; et enfin ajoutent de même une notice sur l'éducation de Pakhôme qui ne se lit pas ailleurs.

A 6, B 8, C 4, M 11, A^r 347. Tandis que dans M et A

(1) Nos deux auteurs le sont bien. Cf. A 2, 54 ; B 12, 90.

Palamon répond de sa fenêtre, et dans C ἄνωθεν, dans A et B, il le fait en entrouvrant sa porte. De plus, le colloque entre Pakhôme et Palamon est identique dans A et dans B, différent dans les autres biographies.

Voyez encore A 40, B 64, Ar 608, P 13 et A 19, B 20.

En voilà assez, pensons-nous, pour établir que la parenté de A et de B n'est pas en ligne collatérale. Elle doit donc être en ligne directe. Ou bien A a puisé dans B, ou bien B a puisé dans A. Nous soutenons que

3° *C'est A qui s'est servi de B.*

Les Bollandistes (l. c.) ne semblent pas admettre ce point. Au moins, ne s'expliquent-ils pas clairement « Priora duo opera (C et P) passim in manibus monachorum fuerunt : quorum aliqui solius S. Pachomii historiam ex eis in unum unius historiæ contextum collegerunt non uno modo ». Ils n'en disent pas plus sur cette question.

Voici nos arguments 1) D'abord B est beaucoup plus complet que A. Dès lors, a priori, il est plus vraisemblable qu'il n'a pas utilisé A (1). B a certainement consulté des documents plus riches que A pour y trouver les faits que A ignore. Pourquoi donc se serait-il fait dépendant de cette dernière vie, au point de la copier presque mot à mot dans les passages qu'elle offrait de communs avec les autres ? Si l'auteur de B avait eu A entre les mains, puisqu'il se serait servi sans aucun doute d'autres sources pour parfaire A, il eût vraisemblablement dû parfaire aussi d'après ces autres sources, les récits qu'il rencontrait en même temps dans A. Et ainsi cet accord dans les termes et les menus détails entre A et B n'eût plus existé. — Si au contraire A a fait un extrait de B, on comprend qu'il en ait gardé les expressions et l'ordonnance.

2) D'ailleurs, si B s'était servi de A, comme B rapporte bon nombre de faits passés sous silence par A, il faudrait dire qu'il a voulu compléter cet ouvrage. Cela ne répond pas bien

(1) Cf. Bernheim, l. c., p. 285.

au témoignage de son auteur qui, plusieurs fois, s'offre comme un abréviateur, comme un homme qui ne veut raconter qu'un certain nombre des évènements qu'il pourrait dire. Cf. B 12,60.

3) Si nous en venons à l'examen même des textes, nous aboutirons à la même conclusion.

a) A 22 donne tout au long la règle qu'un ange aurait remise à Pakhôme. B la passe sous silence. Si B eût été rédigé d'après A, eût-il omis une pièce si importante pour l'histoire de son héros ? Notez que B paraît s'occuper tout autant que A des institutions cénobitiques. Cf. v. g. B 43 qui manque dans A. Rappelons ici que par l'examen du texte même de A 21 on constate que l'exposé de la règle de Pakhôme en cet endroit est une ajoute et manifeste par conséquent la postériorité de A vis-à-vis de B.

b) Souvent A donne l'explication de termes égyptiens que B n'explique point. Cf. A 14. *Lebiton autem linea vestis erat, instar colobii etc.* 29. *Undecimo die mensis Tibi, id est octavo Idus Januarii.* Si B avait trouvé ces explications dans sa source, pourquoi les eût-il omises, puisqu'il est destiné lui aussi à des grecs ? A se manifeste par là comme un document plus récent.

c) Comparez B 28, 29 et A 28. Les deux textes sont absolument parallèles, jusque dans les détails. Une seule différence : A a de plus que B une remarque deux fois répétée sur l'identité de la règle des hommes et des femmes : *Exceptis enim melotis quas foeminae non habent, omnis institutionis earum forma monachis probabatur esse consimilis.* Et un peu plus loin : *Una vero regula tam virorum quam foeminarum hodieque perdurat nisi quod foeminae, ut diximus, melotis minime utuntur.* Or, cette remarque brise le récit dans A et ainsi a l'air d'une ajoute. Le texte qui la porte n'est donc pas primitif. (Il est bon de noter que cette remarque se retrouve dans l'*Historia Lausiaca* c. 39, ce qui confirme l'hypothèse que nous avons faite plus haut, que A aurait emprunté à Pallade cette règle de Pakhôme).

d) A 47 l'enfant qui apprend à Pakhôme la manière de tresser sa natte, est dit *puer qui constitutus erat ad obsequium ejus qui septimanam faciebat.* B, comme toutes les autres vies, fait simplement de cet enfant le semainier. A aura trouvé cette donnée peu probable et l'aura corrigée.

Concluons : Si A et B sont apparentés, A s'offre comme une recension postérieure à B et dérivée de cette vie (1).

II. *B dérive de C et de P.*

Nous suivrons pour l'établir la même marche que pour le point précédent.

1°) *Ces vies sont apparentées.* En effet,

1) Dans l'ensemble considérable des évènements de la vie de Pakhôme, elles ont recueilli les mêmes faits. Tout ce que B rapporte, se trouve dans C ou dans P (2).

2) Ces mêmes faits, elles les exposent de la même manière et souvent dans les mêmes termes.

Comparez p. e. B 10, C 5 ; B 11, 12, C 6 ; B 15, 16 *in.* (3), C 10, 11 ; B 21, 22, C 16, 17 ; B 51, C 40 *in.* et *f.* ; B 84 *c.*, C 61 *f.*

Item, B 68, P. 7 ; B 44, 45, P 28-31 ; B 87, P 35, 36.

Il nous faut citer quelques-uns de ces passages.

B, 11-12.	C, 6.
Haec videns et audiens Pachomius,	Μᾶλλον δὲ εἰς φόβον προκοπεὶς βλέπων

(1) On sait que M. Ehrhard vient de retrouver la collection métaphrastique. B. que Lipomanus et Surius attribuaient à l'hagiographe byzantin, ne fait pas partie de son œuvre.

(2) Les passages de peu d'importance qui sont dans B et qu'on ne retrouve pas absolument identiques dans C-P peuvent parfaitement avoir été ajoutés par l'auteur de B proprio motu, sans qu'il ait dû les trouver dans sa source. Ce sont simplement des détails qui parfont le récit, des traits pris à des récits parallèles.

(3) Quand un n° de A, B, C ou P comprend plusieurs récits, nous désignerons le commencement du n° par *in.*, le milieu par *c.*, et la fin par *f.*

magis ac magis studuit cor suum, *ut scriptum est*, conservare in exercitatione et omni custodia, adeo ut bonus senex (Palamon) eum admiraretur. Non solum enim manifestam et quam de more habebat intensam exercitationem prompto et alacri animo peragebat : sed studebat etiam conscientiam Dei legi convenienter semper habere puram, exspectans magnam sibi spem esse in coelis repositam. Neque enim legens, aut etiam memoriter recitans divina eloquia, id inconsiderate ac temere faciebat : sed unumquodque praeceptum diligenter et accurate perscrutans, idque, ut Dei convenit majestati, proferens, ac crescens quotidie virtutibus, decertabat humilitate et mansuetudine, et in Deum et in omnes charitate vel maxime insignis, si ullus alius. *Haec autem et multa alia nos cognovimus ut qui ab antiquis patribus qui longo tempore sunt cum eis versati, audierimus. Saepe enim quaedam eis exponebat post divinas lectiones ad aedificationem et eorum utilitatem. Quae quidem cum sint multa, non potuimus mandare literis propter nostram imbecillitatem. Neque enim sumus idonei narrandis tot et talibus rebus praeclare gestis.* XII. Circa illum autem montem erat solitudo plena spinis. Cum itaque saepe mitteretur ad ligna colligenda, essetque nudis pedibus, ei dolebant pedes, eos stimulis saepe penetrantibus. Sustinebat vero laetus, memor clavorum qui confixi fuerant in manibus et pedibus Domini. Amplectebatur autem secessum et lubentius versabatur in solitudinibus perseverans in precibus et Deum rogans ut liberaretur, ipse et omnes homines, ab omni fraude inimici. Sic autem hic vir pius semper lubenter versabatur in illa solitudine.

ταῦτα ὁ Παχούμιος, προσετίθει πάσῃ φυλακῇ τηρεῖν τὴν καρδίαν αὐτοῦ, ὡς γέγραπται· ὥστε τὸν ἀγαθὸν γέροντα θαυμάσαι αὐτόν, ὅτι οὐ μόνον τὴν φανερὰν σύντονον ἄσκησιν ὑπέμεινεν προθύμως, ἀλλὰ καὶ τὸ συνειδὸς ἐσπούδασεν πρὸς τὸν νόμον τοῦ Θεοῦ τέλειον καθαρῆσαι, προσδοκῶν τὴν μείζονα ἐν οὐρανοῖς ἐλπίδα. Καὶ ἀρχόμενος ἀναγινώσκειν ἢ μελετᾶν τοὺς λόγους τοῦ Θεοῦ ἀπὸ στήθους, οὐκ ἁπλῶς ἢ ὡς οἱ πολλοί, ἀλλὰ καθ' ἕκαστον, ἐξηγωνίζετο τὰ πάντα ἐν ἑαυτῷ κατέχειν, ταπεινοφροσύνῃ, καὶ πραΰτητι, καὶ ἀληθείᾳ, ὡς λέγει ὁ Κύριος· Μάθετε ἀπ' ἐμοῦ, ὅτι πρᾳός εἰμι καὶ ταπεινὸς τῇ καρδίᾳ. Ταῦτα δ' ἔγνωμεν παρὰ τῶν ἀρχαίων Πατρῶν συναναστραφέντων αὐτῷ χρόνον ἱκανόν· ἐξηγεῖτο γὰρ αὐτοῖς καὶ ταῦτα πολλάκις μετὰ τὰ εἰρημένα τῶν θείων γραφῶν, οὐκ ἂν δὲ δυνήμεθα ὧν ἠκούσαμεν τὸ πλεῖστον γράψαι, ἀλλ' ἀπὸ μέρους. Περὶ δὲ τὸ ὄρος ἐκεῖνο ἔρημος ἦν ἀκανθῶν πλήρης· καὶ πεμπόμενος πολλάκις ξύλα ἀναλέξαι ἢ κομίζειν ἀνυπόδετος πρὸς χρόνον τοὺς πόδας αὐτοῦ, δεινῶς ἐπόνει ἀπὸ σκολόπων ἐν αὐτοῖς πιεζομένων, καὶ ὑπέμεινεν, μνημονεύων τῶν ἥλων τῶν χειρῶν καὶ τῶν ποδῶν τοῦ Σωτῆρος ἐπὶ τοῦ σταυροῦ. Ἔθος δ' ἦν αὐτῷ, μᾶλλον δ' ἐν ἐρήμῳ, σταθῆναι εἰς εὐχὴν, δεόμενος τῷ Θεῷ ῥύσασθαι ἑαυτὸν καὶ πάντας ἀπὸ τῆς δολιότητος τοῦ ἐχθροῦ καὶ οὕτω θεοφιλὴς ἦν σφόδρα.

Remarquez qu'en cet endroit, les deux auteurs donnent dans les mêmes termes et à la même place une chose tout-à-fait indépendante du récit, l'indication de leurs sources.

B 51.

... venit illuc Paphnutius, frater Theodori, qui ipse quoque petebat fieri monachus. Cum eo autem nollet omnino uti ut fratre (veterem enim hominem nondum plane exuerat) magno afficiebatur dolore Paphnutius et perpetuo flebat. Cum vero hoc magnus intellexisset Pachomius, dixit ei : Bonum est se demittere et accommodare iis qui sunt hujusmodi in principio, o frater. Quomodo enim recenter plantatis arboribus convenit magnum adhibere studium et sollicitudinem, ita etiam ei qui incipit se exercere donec ipse, Dei gratia, actis radicibus, fide fuerit confirmatus. Cum haec audiisset Theodorus, cessit Patri ut ei fuerat constitutum, fratrem in omnibus confirmans. Intelligebat enim ea quae dicebantur.

C 40 f.

Καὶ μετὰ ταῦτα, ἐλθόντος ἀδελφοῦ Θεοδώρου γενέσθαι μοναχοῦ, Παφνυτίου τῷ ὀνόματι, οὐκ ἠθέλησεν χρήσασθαι πρὸς αὐτὸν ὡς ἀδελφὸν Θεόδωρος (ἐξεδύσατο γὰρ τὸν παλαιὸν ἄνθρωπον ἤδη) καὶ ἐκείνου κλαίοντος διὰ τοῦτο, εἶπεν Θεοδώρῳ ὁ ἀββᾶς Παχούμιος· καλή ἐστιν ἡ συγκατάβασις μετὰ τῶν τοιούτων κατὰ τὴν ἀρχήν, ὡς νεοφύτου δένδρου ἡ πολλὴ φιλοκαλία καὶ τὸ ποτίζειν ἕως ῥιζωθῇ τῇ πίστει. Καὶ ἀκούσας Θεόδωρος ἐποίησεν οὕτως.

B 44.

.. dum ipse ingrederetur in monasterium, stabat ficus alta admodum in quam solebant pueri clam ascendentes ex ea sumere fructus et comedere. Cum hoc autem vidisset ille magnus et ei propinquasset, videt spiritum quemdam immundum qui sedebat super ipsam. Cum autem cognovisset hunc esse spiritum gulae et exploratum habuisset hunc esse qui maxime decipiebat juvenes, vocat praedictum fratrem qui erat hortulanus monasterii et dicit ei « Exscinde, frater, hanc ficum. Est enim indecorum eam stare in medio monasterii, propterea quod ea afferat offensionem iis qui cognitione nequaquam sunt stabiliti. » Is autem cum haec audisset, magno dolore est affectus etc.

P 28.

Παραβαλῶν δ'ἐν τῇ μονῇ, τῇ λεγομένῃ Μωνχώσει, εἰσείη ἐν αὐτῇ. Ἐν δὲ τῷ μέσῳ τῆς μονῆς ταύτης ὑπῆρχεν συκὴ μεγάλη, ἐν ᾗ συκῇ ἰώθει τινὰς τῶν παιδίων λαθρέως ἀνιέναι, καὶ τίλλειν ἑαυτοῖς σύκα καὶ ἐσθίειν· εἰσελθὼν δ' ὁ μέγας καὶ ἐγγίσας τῇ συκῇ ἐκείνῃ, ὁρᾷ πνεῦμα ἀκάθαρτον ἐν αὐτῇ, καὶ εὐθέως ἔγνω ὅτι ὁ τῆς γαστριμαργίας ἐστὶ δαίμων· καὶ γνοὺς ὁ ἅγιος ὅτι αὐτός ἐστι ὁ ἀπατῶν τὰ παιδία, καλεῖ τὸν κηπουρόν, καὶ λεγει αὐτῷ· Κόψον τὴν συκὴν ταύτην, ὅτι σκανδαλόν ἐστιν τοῖς γνώμην μὴ ἔχουσι ἑδραίαν, καὶ ὅτι ἀπρεπὲς πρᾶγμα ἐστὶ εἶναι αὐτὴν ἐν μέσῳ τῆς μονῆς· ὁ δὲ κηπουρὸς ἀκούσας ἐλυπήθη σφόδρα.

Notez que ce récit ne se lit dans aucune source copte.

B, 87.

Post haec autem *necesse est, antequam finiamus orationem*, meminisse unius viri qui vel omnem hominum laudem superabat, ad aedificationem et utilitatem eorum qui haec legent, nomine Zachaei. Is, post longum tempus exercitationis corpore mutilatus, habebat quidem cellam separatam a fratribus, in sale et pane totam vitam suam transigens. Quotidie autem conficiebat stoream, tantam sustinens contritionem ut saepe dum connecteret funes storearum, manus quae pungebantur sanguinis guttas emitterent et in ipso opere ostenderent viri tolerantiam. Cum ergo esset in tanta imbecillitate corporis, nunquam abfuit a fratrum congregatione, nec interdiu unquam dormiit usque ad suum secessum. Solebat autem noctu, antequam ipse dormiret, apta quaedam dicere memoriter ex Scripturis, et, cum totum corpus suum signasset et Deo dedisset gloriam, sic recumbere : deinde media nocte exspergisci et usque ad mane implere hymnodiam. Cum ejus manus vidisset aliquando frater cruentas propter vehementiam operis, dicit ei : « Frater, cur in operando sic laboras ? et maxime cum tanto morbo vexeris ? Numquid est peccatum tuum otium, et a Deo condemnaberis, si non opereris ? Scit ipse te aegrotare nec ullus sic afflictus opus unquam tetigerit, maxime si non cogatur. Aliis, Deo volente, opem ferimus hospitibus et pauperibus, et tibi proprio nostro et tanto patri non prompto et alacri animi studio serviemus ? » Cum is autem rursus respondisset : « Fieri non potest ut ego non operer » « Si tibi, inquit, sic videtur, unge saltem vespere oleo manus tuas,

P, 35-36.

Ἀναγκαῖον δὲ ἐπὶ τούτοις πρὸ τοῦ καταπαῦσαι τὸν λόγον, μνημονεύσαντας ἄλλου τινὸς ἁγίου ἐν τοῖς ἀδελφοῖς, ἄκ ως τὴν ἀρετὴν πολιτευσαμένου, ὀλίγα τῶν αὐτοῦ βιωθέντων πρὸς οἰκοδομὴν διηγήσασθαι. Οὗτος ὁ τῆς μακαρίας μνήμης ἀδελφὸς, κελεφὸς ὢν τὸ σῶμα, ἀφωρισμένον εἶχεν τῶν ἀδελφῶν τὸ κελλίον αὐτοῦ, ἄλλατι καὶ ἄρτῳ μόνον πάντα τὸν βίον αὐτοῦ διαιτόμενος· ἓν δὲ καθ' ἑκάστην ἐποίει ψιαθίον, ὡς πολλάκις πλέκοντος αὐτοῦ τά σχοινία τὰ προχωροῦντα εἰς τὰ ψιαθία, συμβαίνειν ὑπὸ τῶν θροιῶν κεντουμένας τὰς χεῖρας αὐτοῦ αἱμάτεσθαι, ὡς καὶ αὐτὰ τὰ ψιαθία ἅ ἐποίει τῷ αἵματι αὐτοῦ μολύνεσθαι· καὶ ἐν τοιαύτῃ ἀσθενείᾳ τυγχάνων, οὐκ ἀπελήφθη ποτὲ τῆς συνάξεως τῶν ἀδελφῶν, ἢ ἐκοιμήθη ἡμέρας ποτὲ, ἕως τῆς ἐξόδου τῆς ζωῆς αὐτοῦ. Ἔθος δὲ ἦν αὐτῷ κατὰ νύκτα, πρὸ τοῦ κοιμηθῆναι αὐτὸν, ἐκτηθίζειν αὐτόν τινα ἐκ τῶν θείων γραφῶν· καὶ οὕτως ἐκοιμᾶτο ἕως οὗ ἔκρουσεν εἰς τὴν σύναξιν τὴν νυκτερινήν. Εἰσελθόντος δέ ποτε ἀδελφοῦ πρὸς αὐτὸν, καὶ θεασαμένου τὰς χεῖρας αὐτοῦ ἀπὸ τῶν ψιαθίων αἱμαγμένας, λέγει αὐτῷ· Ἀδελφὲ, τί κοπιᾷς οὕτως ἐργαζόμενος, ἐν τοιαύτῃ ὑπάρχων νόσῳ; μὴ γὰρ ἐὰν μὴ ἐργάζῃ, ἀργίας ἔγκλημα ἕξεις παρὰ τῷ θεῷ ; οἶδεν ὁ Κύριος ὅτι νοσεῖς, καὶ οὐδεὶς οὐδέ ποτε ἔχων τοιαύτην νόσον ἥψατο ἔργου, μάλιστα μηδενός σε ἀναγκάζοντος εἰς τὸ ἔργον. Ἄλλους τρέφομεν ἡμεῖς, ξένους τε καὶ πτώχους, καί σοι τῷ ἰδίῳ καὶ τηλικούτῳ ἁγίῳ, ἐκ ψυχῆς καὶ μετὰ χαρᾶς πολλῆς οὐκ ὀφείλομεν δουλεύειν ; Ἐκείνου δὲ εἰπόντος, ὅτι ἀδύνατόν ἐστι τὸ μὴ ἐργάζεσθαί με, ἔλεγεν αὐτῷ ὁ ἀδελφός· Εἰ οὖν σοι δοκεῖ, παρακαλῶ σε κᾂν ἄλειφε τὰς χεῖράς σου ἐλαίῳ κατ' ὀψὲ, ἵνα μὴ κοπιάσῃς. Ἀκούσας δὲ ἠλείψατο τὰς χεῖρας αὐτοῦ, καθὼς εἶπεν αὐτῳ ὁ ἀδελφός· καὶ ἀπαλειφθεῖσαι αἱ χεῖρες αὐτοῦ πλέον ἐβλάβησαν ὑπὸ τῶν θροιῶν κεντούμεναι.

36. Τότε παραγενόμενος ὁ Μέγας ἐπὶ τὸ

ut non tantum defatigeris neve illae ex sanguinis profluvio arescant. » Ille vero persuasus quidem sic fecit, ut fuerat rogatus. A ramis autem punctae manus adeo laesae fuerant, ut non posset amplius ille ferre dolores, quos ex eo sentiebat. Veniens autem in cellam Pachomius, cum de dolore audisset, dicit ei : « Existimas, o frater, tibi prodesse oleum ? Quis autem te sic coegit laborare, ut, praetextu operis, in ·sensili potius oleo quam in Deo spem haberes sanitatis ? Num fieri non poterat ut Deus te curaret ? Si ignorat nostras imbecillitates, opus etiam habet ut admoneatur. Num nos despicit habens odio, qui natura est clemens et benignus in homines ? Sed Deus, utilitatem animae aedificans, permittit afflictiones ut fortiter ferentes, ostendamus tolerantiam, ei omnia permittentes : quando scilicet velit et ut velit largiri quietem nobis. » Is autem respondens dicit : « Condona mihi, Pater, et ora pro me ut hoc et omnia peccata mea condonet Christus. » *De eo autem affirmarunt nonnulli,* quod anno integro seipsum luxit, post duos dies cibos sumens.

ἐπισκέψασθαι αὐτὸν ἐν τῷ κελλίῳ, λέγει αὐτῷ· Νομίζεις, Ἀθενόδωρε, ὅτι τὸ ἔλαιόν σε ὠφέλει ; τίς γάρ σε ἠνάγκασεν ἐργάζεσθαι, ἵνα προφάσει τοῦ ἔργου τῷ ἐλαίῳ μᾶλλον ἢ τῷ Θεῷ τὰς ἐλπίδας τῆς ὑγείας ἀναθήσῃς ; μὴ γὰρ ἀδύνατον ἦν τῷ Θεῷ θεραπεῦσαί σε, ἀλλὰ τὴν ὠφέλειαν τῆς ψυχῆς σου οἰκονομῶν συνεχώρησέν σοι εἶναι ἐν ταυτῇ τῇ ἀσθενείᾳ. Ὁ δὲ ἀποκριθεὶς εἶπεν πρὸς τὸν Μέγαν· Ἥμαρτον, ὦ πάτερ, καὶ τὸ σφάλμα μου ἐπιγινώσκω· ἀλλ' εὖξαι ὑπὲρ ἐμοῦ, παρακαλῶ σε, ἵνα συγχωρήσῃ μοι ὁ Θεὸς τὴν ἁμαρτίαν ταύτην. Καὶ ὡς διεβεβαιοῦντο οἱ συνόντες αὐτῷ πατέρες, ὅτι ἐνιαυτὸν ὁλόκληρον ἐπένθει ἑαυτὸν ὑπὲρ τοῦ πράγματος τούτου, καὶ διὰ δύο ἡμερῶν ἤσθιεν.

2°) *B et C-P n'ont pas pu utiliser indépendamment un document commun.*

1) S'ils l'avaient fait, comment B n'aurait-il choisi dans ce document que des faits pris aussi par C ou par P ? Si deux auteurs, parfaitement étrangers l'un à l'autre, font un choix parmi de nombreux récits, ils ne s'entendront pas toujours à juger les mêmes points dignes d'être rapportés (1).

2) Dans l'hypothèse que nous rejetons, il faudrait s'attendre à voir tantôt B et tantôt C se rapprocher davantage de la source commune. Or, quand B et C-P s'écartent des autres vies de Pakhôme, ils le font de la même manière. Ils

(1) C est aussi éclectique. Cf. n° 6.

présentent alors les mêmes différences d'avec les textes coptes ou arabe, ou du moins, toutes les différences que l'on voit dans C-P se rencontrent aussi dans B.

Comparez : C 2 *f.*, 3 ; B 6, 7 ; T 316-17 ; M 5-9 ; A^r 342-45 — C 5 ; B 10 ; M 18-22 ; A^r 353-56 ; C 10, 11*in.* ; B. 15, 16 *in.* ; A^r 361-3 — C 16-17 ; B 21-22 ; M 30-36 ; A^r 365-78. (Notez spécialement ce passage).

P. 28-31 ; B 44-45 ; A^r 630-31 — P 7 ; B 48 ; A^r 611-12.

3° *Les rapports directs entre B et C-P doivent s'expliquer en se sens que c'est B qui dépend de C-P.* (1)

1) D'abord B porte des traces d'origine plus récente que C.

a) Comparez B 12, 13 et C 7. B porte : *Ex qua ab eo accepta in hodiernum usque diem, vitam instituunt Tabenniositae eumdem habitum gestantes* etc. Cette notice qui ne se trouve pas dans C semble trahir un temps déjà éloigné de la vie de Pakhôme. Notez de plus qu'elle pourrait facilement être une ajoute ; nous avons même fait remarquer que la phrase qui la précède (remise d'une tablette à Pakhôme) paraît être telle. Autant d'indices montrant que B a retouché C.

b) Comme l'auteur de C, celui de B dit tenir ses récits des moines contemporains de Pakhôme. En cela, il dit parfaitement vrai, s'il rédige sa vie d'après C qui rapporte le témoignage de ces contemporains. Mais quand l'auteur de C n° 62 assure qu'avant lui l'histoire de Pakhôme n'a pas encore été écrite, l'auteur de B ne le suit plus. De même, cet auteur de B n'affirme nullement avoir connu lui-même ces contemporains du saint, comme le fait l'auteur de C. C'est bien un signe de l'origine plus récente de B.

c) Les noms propres sont plus corrompus dans B que dans

(1) M. Amélineau A. D. M. G. XVII. Intr. p. XX déclare, lui aussi, que l'auteur de C n'a pas pu se servir de A. Il ne parle pas de B qu'il semble parfaitement ignorer. Mais la similitude des deux vies lui eût fait naturellement porter le même jugement sur les rapports de C et de B.

Evidemment B ne dépend pas uniquement de C, puisqu'il renferme bien des récits qui ne se trouvent pas dans cette recension.

C. Cf. p. e. B 22 ; C 17. Ajoutez qu'on trouve dans C et pas dans B l'expression plus ancienne et propre aux moines ὁ Πατὴρ ἡμῶν Παχούμιος.

2) Passons à la comparaison des textes.

Et d'abord voyons les endroits communs à B et à C.

Nous avons déjà comparé B 22, C 17 ; B 12, 13, C 7 ; B 11, 60, C 62 pour en déduire que B est postérieur à C.

α) C 2 *f.*, 3 ; B 6, 7.

B note avec soin que ces détails sur l'enrôlement de Pakhôme furent donnés par le saint lui-même *ut ipse affirmavit* et il introduit le discours direct dans sa narration. Si C dépendait de B, il n'eût probablement pas supprimé une remarque de nature à appuyer l'historicité du récit (1). On comprend très bien d'autre part que B ait pu l'introduire, quoique ne l'ayant pas lue dans son texte, parce qu'il s'agit d'un fait que le témoignage seul de Pakhôme pouvait renseigner, et que C (6), utilisé par B, affirme tenir les faits de ce genre de la bouche même de Pakhôme.

β) C. 9 *f.* B 14 *f.*

Ce que C attribue à d'*autres* moines Καὶ πολλοὶ τῶν ἀρχαίων πατρῶν . . . . . . ἐπείρασαν καὶ αὐτοὶ τὰ αὐτὰ καὶ τὰ ὅμοια τὴν σάρκα ταπεινῶσαι . . . . . . καὶ μετὰ ταῦτα ἐποίησαν ἑαυτοῖς καθίσματα· ἕκαστος γὰρ αὐτῶν ἤσκεῖτο κατὰ δύνατον αὐτῷ μετὰ πίστεως, B l'attribue à Pakhôme et à son frère dont il s'est agi dans ce qui précède. C n'eût eu aucune raison de changer le texte de B, s'il s'en était servi. B au contraire pouvait trouver peu intéressante cette digression, parce que lui s'occupe uniquement de Pakhôme. D'ailleurs, il a eu ici un oubli, qui montre bien que c'est lui qui a fait le changement. Continuant à transcrire C, il perd de vue qu'il a substitué Pakhôme et son frère à ces moines étrangers dont parlait C, et il copie presque littéralement : « *Unusquisque* enim pro viribus se

(1) Et de fait, A qui dépend de B, quoiqu'il en ait ici retouché l'exposé, a eu soin de conserver cette remarque. C d'ailleurs a autant de soin que B de noter comment il est à même de savoir ce qu'il raconte. Cf. n°s 6, 11, 62.

exercebat cum tolerantia et fide perfecta. » Il eût dû dire *uterque* ou *ambo* comme il l'a fait plus haut (1).

γ) Comparez encore B 9, C 31-32. A cet endroit de C, la mention des sources de l'auteur et celle des discours de Pakhôme arrive d'une façon fort naturelle. Dans B, elle apparaît comme une note reprise d'ailleurs et fait recommencer soudain le récit, quand on le croirait bien fini.

δ) B. 76-78, C. 54.

B donne des détails sur la vie du moine ici en question avant sa chute idolatrique, détails que C n'a pas. Il ne les eût pourtant pas omis, s'il se fût servi de B, parce qu'ils ajoutent à l'intérêt du récit et sont tout à la gloire de Pakhôme. Nous en venons toujours à la même conclusion : de ces 2 vies dont l'une dépend certainement de l'autre, ce n'est pas C qui s'est servi de B .

3) Examinons maintenant les passages communs à B et à P.

Entre ces passages, B a souvent introduit un lien que P ne connaît pas. Dès lors, B a fort l'air d'un travail ultérieur fait sur P. Si P avait utilisé B, il n'eût pas eu l'ombre d'une raison de supprimer ce lien.

α) B 44, 45, P 28-31.

D'abord, la conformité parfaite des deux endroits montre manifestement qu'un document dépend de l'autre.

P expose l'ordre donné par Pakhôme au jardinier d'abattre un figuier. Il rapporte ensuite la vie et la mort de ce jardinier, et alors seulement il achève cette histoire du figuier par laquelle il avait commencé. B a trouvé plus naturel de ne pas scinder de la sorte un récit si simple. Il corrige donc et ainsi suppose P. Si P avait employé B, dans quel but eût-il bien pu introduire la division mentionnée ? — Exposant la vie de Jonas, B suit P jusque dans les mots et les incises les plus insignifiantes. Mais, quand l'auteur de P s'offre comme témoin oculaire de ce qu'il rapporte, B s'en écarte « Hunc novo quodam modo *fama est* obiisse. *Narrant*

(1) Nous nous fions ici au texte latin, n'ayant pas le grec.

enim fratres etc. » — La tendance de B à mettre de l'ordre dans ses récits, se manifeste à la fin de cette digression sur Jonas : *Sed revertamur ad propositum.* P n'a rien de pareil : il passe, sans rien dire, au fait suivant.

β) B 46, P 32.

Pakhôme place dans son oratoire divers ornements. Puis, y ayant trouvé sujet de vanité, il les fait détériorer.

Ce fait, P ne le relie pas à celui qui précède. Il ne nomme pas le monastère où l'action se serait passée. Mais la nature même du récit insinue qu'il s'agit du monastère où Pakhôme résidait d'habitude, du monastère de Phebôou par conséquent. (Et de fait Ar 632 dit : « Notre père Pakhôme ayant fait placer un autel dans *son* monastère »). La tendance de B à relier les faits, l'a empêché de le comprendre. Il fait se passer cet évènement dans le même monastère où s'est passé le fait précédent. Méprise qui trahit une recension postérieure.

γ) B 47 ; P 12.

B intercale ici un récit qui se trouve plus haut dans P en dehors de tout contexte. Il aura trouvé que cette narration dans laquelle on entend Pakhôme parler de la lutte contre les démons, serait une bonne introduction au passage suivant de P où Pakhôme montre à ses disciples une des ruses de l'ennemi *Inveniuntur enim multae machinae adversarii.* Aussi, fait-il arriver les visiteurs, victimes de cette ruse, pendant que Pakhôme tenait à ses moines le discours dont nous avons parlé *Haec cum ipse solveret fratribus et inimici bella aperte describeret* etc. De cet enchaînement, pas de trace dans P. Pourquoi l'eût-il fait disparaître ? En présence de deux récits dépendants, dont l'un est bien ordonné, et l'autre pas, nous donnerons la priorité de rédaction au second, tant que nous ne verrons pas de raison qui puisse l'avoir amené à briser l'ordre du premier.

δ) B 47, 48, P 15, 16, 7.

Ici encore, après avoir rapporté les faits mentionnés P 15, 16, B y rattache un autre fait raconté P 7 où, de nouveau, il se

trouve sans lien avec le contexte. Et puis, ce qui est à remarquer, il unit à ce fait *cum illi autem convenissent ad manducandum* ce qui dans P fait suite à 15 et 16.

Nous ferons observer en terminant, qu'on ne peut pas penser à faire dépendre B dans ces récits directement de A^r ou d'une rédaction thébaine que A^r aurait employée. Il n'y eût pas trouvé cet enchaînement des faits, ni même tous les évènements qu'il rapporte (par ex. l'histoire du figuier de Jonas). D'ailleurs, puisque, nous venons de le voir, P ne peut pas dépendre de B dont en ce cas il eût conservé l'ordre, il faudrait dire que P dépend aussi directement de cette recension égyptienne. Or, nous avons vu que P et B ne peuvent pas avoir puisé indépendamment à une source commune. L'accord qui règne *à peu près*, pour l'ordre des faits, entre B et A^r s'expliquera par les relations entre A^r et P que nous établirons plus loin. Une seule hypothèse reste possible : B dépend de P.

Evidemment, les indices que nous avons signalés, pris un à un, seraient loin d'emporter la conviction. Mais, dans des questions semblables, à la différence des questions philosophiques, la certitude peut parfaitement résulter d'un ensemble d'arguments qui, isolés, ne seraient que probables (1). Nous croyons que la réunion de toutes nos preuves doit suffire à établir notre thèse, à savoir que A dépend de B et que B à son tour dérive de C-P.

Pour confirmer encore cette proposition, disons quelques mots de l'opinion de M. Amélineau et de M. Grützmacher sur nos vies A et B, et des preuves sur lesquelles ils l'appuient.

M. Amélineau nous apprend ce qu'il pense de la vie A, T. XVII A. D. M. G. Intr. x-xix. Jamais, il ne dit un mot de la vie B, comme M. Grützmacher l'a déjà fait observer (2). On comprend, si l'on tient compte des ressemblances si frappantes qui existent entre A et B, quelle influence

(1) Cf. De Smedt. *Principes de la critique historique*, p. 67, sq.
(2) l. c. p. 7.

pareille omission doit avoir sur le jugement à porter sur A. Grâce à elle, d'ailleurs, M. Amélineau a pu faire dire aux Bollandistes ce qu'ils n'ont jamais dit, que, comparé à C, A est *rebus strictior*, *verbis amplior*. A son avis, l'auteur de A a puisé dans l'œuvre copte, et à la p. xx, il ajoute qu'A ne s'est pas servi de C, mais que les deux auteurs ont employé le même ouvrage qu'ils ont analysé, chacun à sa manière. « Ce parallélisme et cet ordre (entre A et C), dit M. Amélineau, ne peuvent guère s'expliquer sans une connaissance du monument indigène. » Il eût fallu dire « sans une parenté avec le monument indigène » et ne pas conclure si vite à une parenté directe et en ligne droite. Car, si cette parenté immédiate peut expliquer les deux phénomènes signalés par M. Amélineau, il en est une foule d'autres auxquels elle répugne. Elle n'expliquera jamais, par exemple, comment les vies grecques, allant glaner indépendamment l'une de l'autre dans les œuvres égyptiennes, y ont toujours recueilli les mêmes faits ; comment B n'a jamais jugé digne de mémoire un récit omis par C et P ; comment, ne prenant pas tous les faits de la vie copte et en intervertissant quelquefois l'ordre, les vies grecques ont ordonné de la même manière les évènements qu'elles choisissaient ; comment encore A et B présentent vis-à-vis du copte les différences qu'offrent C et P.

Voilà pourtant la seule preuve qu'allègue M. Amélineau. Tout ce qu'il ajoute p. xii-xix, tend à montrer, une fois supposé que A et B se sont servis de l'œuvre copte, la manière dont ils ont procédé. Les phénomènes relevés, quand ils sont exacts, cadrent très bien avec notre opinion. Mais, comme leur examen regarde plutôt la nature et la valeur historique de A et de B, question qui ne fait pas proprement l'objet de notre présente étude, nous ne voulons point nous y arrêter.

M. Grützmacher (1) rejette le jugement des Bollandistes

(1 l. c. p. 8.

qui font dépendre A et B de C et P. Il n'en donne qu'une raison : c'est que A et B renferment des récits qui ne sont pas dans ces dernières vies. Un seul exemple est apporté à l'appui de cette proposition, la règle que d'après A Pakhôme aurait reçue d'un ange. Nous avons dit que probablement A a emprunté ce récit à Pallade (auquel aussi peut-être, nous le verrons, A^r l'emprunta plus tard). Voyez I, 1°, 1, n. 1. M. Grützmacher, ayant rejeté la thèse des Bollandistes, a oublié de nous apprendre la sienne sur les sources et la composition de A et de B. Il ne lui reste plus qu'à les faire dépendre du Copte ; mais comment ? Plus loin (1), parlant des rapports des recensions grecques avec la biographie originale copte, il exclut formellement A et B de son examen. Voilà assurément un oubli regrettable.

Les remarques de M. Grützmacher p. 8-11 ne visent pas la filiation des sources, mais tendent à montrer que A et B n'ont pas la même valeur que C et P. Nous n'avons donc pas à les examiner maintenant, quoique plusieurs nous semblent complètement fausses.

Nos arguments gardent donc, pensons-nous, toute leur valeur. B est un excerptum de C + P, dont il n'a pris que la vie de Pakhôme, et en partie seulement. Il semble avoir laissé de côté tous les récits où le saint n'occupait pas toute la scène. A, à son tour, a omis bon nombre de récits de B. Ceux qu'il a pris sont exposés par lui en des termes plus développés. Au moins, les trouvons-nous tels dans la traduction de Denys. Le jugement des Bollandistes (2) est exact : comparé à B, A est *rebus arctior*, *verbis amplior*.

Le terrain étant maintenant déblayé par l'exclusion de deux vies postérieures, nous espérons montrer dans un prochain article article que C est la rédaction primitive de l'histoire de Pakhôme.

(A continuer). P. LADEUZE.

---

(1) p. 16.
(2) l. c. p. 287.

L'HISTORIEN SAHAGUN

ET LES MIGRATIONS MEXICAINES.

II.

Nous ne prétendons pas donner ici, une histoire détaillée des migrations dont la Nouvelle Espagne fut le théâtre depuis les débuts de la période demi historique, jusqu'au temps de la conquête. Un tel sujet nous entraînerait trop loin et exigerait sans doute plus d'un volume pour être traité d'une façon un peu complète.

Notre but est plus restreint, nous voulons simplement nous livrer à une étude critique du texte de Sahagun, examiner sur quels points son récit demande à être corrigé et élucidé par celui des autres chroniqueurs et en même temps faire ressortir l'importance de certains renseignements à nous transmis par le vieux missionnaire.

Son livre semble surtout s'être inspiré de la tradition populaire et les faits historiques eux-mêmes s'y confondent parfois avec la légende. C'est que les Indiens par lui consultés, quelle que fût leur intelligence, n'étaient cependant pas des lettrés, ni des prêtres dépositaires des annales de leur pays. Aussi, ses récits nous paraissent-ils offrir moins de précision et d'exactitude que ceux des principaux personnages de race indigène qui recueillirent les souvenirs de l'antique histoire de la Nouvelle-Espagne, tels que les Tezozomoc, les Ixtlilxochitl ou des compilateurs d'époque plus récente ainsi que Torquemada, Clavigero, Veytia, etc.

Sans doute, nous ne chercherons pas chicane à Sahagun sur son opinion que les régions de la Nouvelle Espagne, auraient commencé à être peuplées cinq cents ans environ avant l'ère chrétienne. On ne pouvait point encore soupçonner de son temps à quelle prodigieuse antiquité remonte la présence de l'homme en Amérique. Elle pourrait bien n'y être que d'assez peu postérieure à la dernière période glaciaire (1). Il est vrai qu'à ce moment, notre espèce s'était répandue depuis plusieurs siècles, sans doute, sur la plus grande partie de l'ancien continent. Peut-être bien, est-ce un des motifs qui portèrent certains géologues et ethnographes à faire venir d'Europe, les ancêtres de la race cuivrée (2).

En tout cas, on ne saurait disculper notre auteur du reproche de confusion et même de contradiction, dans ce qu'il dit au sujet des plus anciens habitants du Mexique. Il regarde comme tels, on l'a déjà vu, les Nahoas arrivés par mer à Panuco, et c'est d'eux qu'il fait descendre Toltèques, Mexicains et Chichimèques. D'autre part, nous le voyons qualifier les Mexicains d'étrangers (3). Une telle dénomination ne convient guère, cependant, avouons-le, à la postérité de ceux que nous pourrions presque déclarer les aborigènes de la Nouvelle Espagne. En outre, d'après lui, si les Mexicains se trouvent quelquefois qualifiés de *Chichimecas*, cela tiendrait, non pas à ce qu'on les considérait comme les fils des Chichimèques errant dans le Nord de la Nouvelle Espagne, mais simplement à ce qu'ils avaient jadis mené la vie sauvage de ces derniers et qu'ils étaient venus de leur pays. Puis donc que les ancêtres des Mexicains actuels sont arrivés par terre et des régions du nord sur le plateau d'Anahuac, comment ces derniers auraient-ils pour pères les Nahoas

(1) M. Emile Schmidt. *Die Chronologie des diluvialen Menschen, in Nord Amerika*; p. 281 et suivantes du *Congrès international des Américanistes*, 7e session, (Berlin 1890).

(2) M. le docteur Brinton, *Races and Peoples* L. IX, p. 247 (New-York, 1890).

(3) Sahagun. *Hist. Gén.* liv. 10, ch. 19. B. II. p. 673.

débarqués à l'est du même pays ? C'est ce que notre auteur néglige absolument d'expliquer.

Mais, il y a plus, dans un autre passage Sahagun fait des habitants de la *Cuextéca* ou Huastèque connus sous les noms divers de *Cuextéca Tohuéiome*. « Notre prochain le Huastèque (1) ou *Panotécas*, *Pantécas*, la postérité exclusive des émigrants débarqués à Panuco (2). »

En même temps, il les assimile aux *Ulméca Vixtotin* (3), lesquels, a-t-il soin d'ajouter, ne se déclarent nullement Chichimèques. Pour nous résumer, les Mexicains descendraient des Nahoas par la raison qu'ils se regardent comme parents des Chichimèques. Les Huastèques, Ulmèques en descendraient également pour une raison toute opposée, à savoir qu'ils n'ont rien de commun avec ces mêmes Chichimèques.

De plus, après avoir indiqué l'invention du Pulqué, ou vin d'agave comme cause principale de la chûte de l Empire Toltèque, le vieux missionnaire parait bien faire remonter l'invention de cette liqueur à une époque plus récente, postérieure même à l'émigration qui suivit la ruine de Tulla (4).

Faisons observer en passant que ce nom de « notre prochain » semble avoir été appliqué par dérision aux babitants de la côte orientale. Le fait est qu'on les regardait en quelque sorte, comme des hommes de race inférieure. La capture,

(1) Il semble que le terme de « proche, prochain » n'a pas en Mexicain, la même valeur que dans notre langue. Ne sait-on pas qu'en latin, le terme de *homo* s'appliquât spécialement aux esclaves (Homo Distichus, homo Pamphilus). *Torčiome* constituait, en quelque sorte, un euphémisme par lequel on désignait surtout un inférieur. On le pourrait inférer, sans doute, d'un passage de Sahagun (liv. 3e, chap. 5e). Le Macéhual ou Plébeien dont l'union avec la fille du roi Huénac cause une indignation si générale est appelé *Tohuéyo* ou « notre prochain ». C'était, évidemment, plutôt une épithète, un sobriquet qu'un nom propre. Tout le récit ne peut, d'ailleurs, être considéré que comme une légende sans fondement historique. Voy. aussi Abbé Brasseur, *Hist. des nat. civil.*, t. 1er ; liv. IV, chap. 2 ; p. 349 et suiv. Nous verrons, tout à l'heure, une autre preuve du peu de cas fait par les gens de Mexico des peuples de la Huaxteca.

(2) Sahagun, *Hist. gén.* liv. 10, ch. XIX, § 8, p. 670.

(3) Ibid... Ibid. § 12, p. 676.

(4) Sahagun, *Hist. gén.* liv. 10, ch. XIX, § 12, p. 675 et 676.

par exemple d'un Huastèque destiné à périr sacrifié aux dieux était moins récompensée que celle d'un Tlasaltèque ou d'un habitant d'Azcapotzalco (1).

Sahagun mêle ici des souvenirs se rapportant, nous l'allons voir plus loin, à deux périodes de migrations absolument distinctes. De plus, il fait des premiers civilisateurs de la Nouvelle-Espagne, ses plus anciens habitants.

A cet égard, nous le trouvons en contradiction avec la plupart des autres chroniqueurs.

En effet, les premiers occupants du territoire mexicain n'auraient été, d'après la tradition indigène, ni les Toltèques, ni les Chichimèques, ni même les Panotécas des rives de la mer des Antilles, mais bien les sauvages, appelés « Quinamés » ou Grognants. Ce nom fut, à coup sûr, donné aux aborigènes, parce que leurs idiomes ne ressemblaient en rien aux langues des peuples qui plus tard s'établirent dans cette contrée. Combien de fois n'avons-nous pas vu un peuple traiter de « muets » ou de « bègues » des voisins dont il ne comprend pas le parler (2).

Aujourd'hui, les Basques ne désignent-ils point tous les autres dialectes, Français, Béarnais, Espagnol, sous la dénomination un peu méprisante d'*Erdiara*, littéralement « demi-langage », réservant pour leur seule langue maternelle, le titre d'*Euskara*, littéralement, « langage clair, distinct, que l'on parle à haute voix. »

On nous dépeint ces Quinamès sous les traits de géants féroces, adonnés à tous les vices et plongés dans un état de profonde barbarie (3). Suivant toutes les apparences, c'étaient des sauvages, vivant exclusivement de chasse et de pêche, et dont le genre de vie devait rappeler à plus d'un égard celui des Peaux-rouges des Etats-Unis. Malheureusement pour eux, nous ne les connaissons que par le tableau qu'en ont tracé leurs ennemis.

(1) M[me] Zelia Nuttall. *On ancient Mexican Shields*, p. 3 (Leiden, 1892).
(2) E. Renan : *De l'origine du langage*, § 8. Pages 168 et suiv. (Paris 1858).
(3) Veytia. *Hist. antig. de Mejico*. T. 1. C. 12, p. 153 et 159.

L'écrivain indigène Ixtlilxochitl, désigne ces peuples du nom de *Quinametzin Tzocuilhioximé*. Il fait remonter leur présence sur le sol Mexicain à une époque sans doute mythique, celle du *Tlachi-Tonatiuh* ou « soleil de terre ». Ce terme désignait, d'après l'annaliste de Tezcuco, la seconde des périodes cosmiques. Elle se serait terminée par d'affreuses convulsions du sol, lesquelles firent périr la plupart des hommes (1). Veytia semble d'un avis un peu différent. D'après lui, ces malheureux barbares succombèrent presque tous victimes d'effroyables ouragans (2), avant que les colons venus d'Orient n'eussent pénétré dans l'intérieur du pays. Ixtlilxochitl déclare que les tempêtes en question auraient éclaté à la fin du 3e âge du monde, ou *Ehéca-Tonatiuh*, littéralement « soleil de vent ». C'est à la suite de cette catastrophe que l'on aurait vu apparaître des nuées de singes. Les Quinamés, prétend la tradition, auraient été transformés en ces animaux.

Tel fut le châtiment de leurs crimes et de leur paresse. Rappelons à ce propos, l'aphorisme des noirs des Antilles, lesquels regardent ces quadrumanes comme des hommes légèrement dégénérés : « Ces petits mondes, disent-ils, pas vouloir parler pour ne pas travailler. » Du reste, ce que l'on nous dit de la punition des Quinamés ne constitue, sans doute qu'un travestissement de la légende primitive, et une explication d'origine plus récente. Le fait est que dans la symbolique mexicaine, tout comme dans celle des riverains du Gange, le singe figure le vent, vraisemblement à cause de la rapidité de ses mouvements. La Mythologie indoue, on le sait, reconnait *Vayou*, le génie du vent, comme père putatif d'Hanouman, le dieu singe qui aida Rama à la conquête de *Lanka* ou Ceylan (3) ; nouveau rapprochement à établir entre l'Asie et le Nouveau Continent.

(1) Ixtlilxochitl. *Hist. des Chichimèques*, p. 2.

(2) Veytia, *Hist. antig.* T. I. cap. 3, p. 27 et 28.

(3) Baldaeus, d'ap. Church. *Collec. trav.*, vol. 3 p. 758 dans l'*Histoire universelle par une société de gens de lettres*. T. II de l'*histoire moderne* liv.

Peut-être un souvenir de ces antiques croyances continue-t-il à subsister encore dans le nom d'Uzamacinta, ou mieux d'*Ozomatzintlan*, litt. « auprès des seigneurs singes » donné à l'un des fleuves principaux du Sud-Est du Mexique et qui débouche dans la lagune de Terminos. Effectivement, ces chaudes régions constituent la vraie patrie des quadrumanes de toutes sortes.

Bien que la tradition nous représente la race des Quinamés, comme éteinte depuis longtemps, quelques uns inclineraient cependant à voir en eux les ancêtres des Othomies actuels. La façon dûre et âpre dont ils prononcent leur idiome maternel pourrait expliquer l'épithète de « Grognants » dont on les aurait jadis affublés. En outre, ils se distinguent par leur force physique et leur robuste constitution aussi bien que leur lourdeur d'esprit et leur caractère rustique. Aussi rien n'aurait-il été plus facile avec un peu d'imagination que de les transformer en géants féroces et cruels. Ajoutons, enfin, qu'aujourd'hui encore les Othomies occupent la région située au nord de Mexico. Cela n'est pas bien loin des Etats de Tlaxcala et de Puebla, où d'après la légende, ils se seraient trouvés en contact avec les Ulmèques. Rien d'étrange, après tout, à ce que dans des temps anciens, l'aire d'habitation de ces peuples ne se soit trouvée plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui.

D'un autre côté, l'on peut se demander, si tous ces aborigènes confondus sous le nom de Quinamés appartenaient bien à une race unique, parlant simplement des dialectes d'une seule et même langue ? Il existe au Mexique, tant d'idiomes appartenant à des familles absolument différentes les unes des autres et dont l'expansion précède sans doute de bien des siècles l'aurore des temps historiques ! Laissons donc de côté l'examen d'une question peut-être insoluble, et poursuivons le cours de notre récit.

13, ch. 8, p. 159. T. 51 de la coll. (Paris 1783). — B. Picart. *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples*. T. 6, p. 151 et 152. — *Chefs d'œuvre du théâtre Indou*. Trad. de A. Langlois T. 2e, p. 423 (Notes). Paris 1828.

Contrairement, en tout cas, à l'opinion de Sahagun qui fait des Nahoas, débarqués sur la côte est du Mexique, les ancêtres des Chichimèques, Toltèques et Mexicains, la plupart des historiens sont d'accord à faire venir tous ces peuples de points différents et à des époques bien distinctes aussi. On le verra plus loin.

Pour nous exprimer d'une façon plus exacte, ils regardent comme unis par le sang aussi bien que par la langue les Toltèques et Mexicains désignés parfois les uns et les autres par le nom générique de Nahoas et leur assignent pour berceau primitif, les régions du Nord-Est. A leurs yeux, les Toltèques constitueraient en réalité le premier ban de la migration de cette race, et quelques siècles plus tard, leurs frères, les Mexicains seraient venus leur succéder sur le plateau d'Anahuac. Quant aux colons arrivés par mer de l'Orient, dès une époque fort reculée, ils n'auraient rien de commun avec les précédents. Ajoutons que Sahagun lui-même, sans même s'en douter, confirme le témoignage de ces différents annalistes d'une façon fort inattendue. Ne nous dit-il pas, en effet, des Totonaques, qu'ils avaient « le visage long et la tête aplatie ? » Ne répète-t-il pas à propss des habitants de la Huastèque, qu'ils ont « le front large et la tête aplatie (1). » Or, précisément, ces peuples occupaient la région littorale où auraient abordé les prétendus Nahoas de Sahagun. Ils auraient, par conséquent, un droit tout spécial à être considérés comme leurs descendants. Quiconque se trouve tant soit peu au courant des déformations crâniennes jadis en vigueur chez les Indiens du nouveau monde, concluera naturellement du passage en question, que toutes les nations dont nous venons de parler appartenaient au courant civilisateur qualifié par L. Angrand, *de Toltèque Oriental, ou Floridien à tête plate* (2). On sait en

(1) Sahagun, *Hist. gén.* liv. 10, chap. XIX, § 7, p. 669 et § 8, p. 670.

(2) Angrand, *Notes manuscrites* et *lettre à M. Daly sur les antiquités de Tiaguanaco* (in fine) dans la *Revue d'architecture et de travaux publics.* (Paris 1866). — M. Charles Wiener, *Essai sur les institutions politiques etc. de l'Empire des Incas ;* chap. II, § 3, p. 32. Paris 1874.

effet, qu'un de leurs usages les plus caractéristique, usage qui d'ailleurs s'est aussi rencontré chez certaines populations de l'Ancien Monde, consistait (1) à aplatir artificiellement la tête des nouveaux nés. La meilleure preuve que cette bizarre conformation du front et de la face n'était nullement l'œuvre de la nature, c'est qu'aucun voyageur moderne ne la mentionne chez les habitants actuels des rives du golfe du Mexique.

D'autre part, Sahagun la regarde évidemment comme tout à fait spéciale aux populations de cette région. Il ne nous dit rien de semblable à propos des Toltèques et Mexicains. Nous pouvons légitimement inférer de tout ceci que la race Nahoa dont ils fesaient partie se rattachait au second courant de civilisation américaine, à celui des *Toltèques occidentaux ou Californiens à tête droite*, de notre savant et regretté compatriote (2). Quoiqu'il en soit, ces hommes de l'Est sont désignés par Ixtlilxochitl, des noms d'Ulmèques et de Xicalanques.

D'après ce qu'on voit dans leur histoire, affirme le chroniqueur Tezcucan, ces peuples vinrent de l'Orient dans des vaisseaux ou des canots et débarquèrent au pays de Potonchan où ils s'établirent, ainsi que sur les bords de la rivière Atoyac qui coule entre la ville de Puebla de los Angelès et celle de Cholullan (3). L'assimilation à établir entre ces émigrants qui arrivent à Potonchan et ceux que Sahagun

(1) Dr Gosse. *Essai sur les déformations artificielles du crâne*, ch. II, p. 55 et suiv. Paris 1855. — M. L. J. Pfitzinger, *Ueber die schadel der Awaren*, p. 9. du T. 5 des *Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences d'Autriche* (Vienne 1853). — M. K. Ev. Baer : *Die Makrokephalen in den boden der Krym und Oesterreichs*, T. II, n° 6 des *Mémoires de l'Académie Impériale des sciences de St Pétersbourg* (St Pétersbourg 1860) — M. de Ujfalvy *La déformation du crâne chez les anciens peuples d'origine altaïque*, p. 61 et suiv. du ch. 5 des *Mélanges altaïques* au T. 5 des *Actes de la Société philologique* (Paris 1874-1875) — Diego de Landa, *Relacion de las cosas de Yucatan* § 30, p. 180-181 du vol. III de la *Collection de documents dans les langues indigènes de l'Amérique* publié par l'Abbé Brasseur de Bourbourg (Paris 1864.)

(2) L. Angrand, ibid. ibid.

(3) Ixtlilxochitl. *Histoire des Chichimèques*, 1re partie, ch. 1er p. 4.

fait descendre de Panuco s'impose d'elle-même à l'esprit, bien que le lieu de débarquement ne soit plus le même. Nous savons en effet que Panuco tout aussi bien que Tampico se trouve un peu au Sud du Tropique du Cancer. Au contraire, Potonchan est situé au bord de la lagune de Terminos, presqu'à la frontière Yucatèque et fait partie de la région nommée *Tamainchan* sur la carte de l'Abbé Brasseur. Il y a donc entre les deux localités une distance d'environ 125 à 130 lieues. Mais qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'une population de navigateurs ait fondé à peu près à la même époque des établissements sur des points assez distants les uns des autres ? N'a-t-on pas vu les colons Anglais se fixer presque simultanément en Virginie et dans la nouvelle Angleterre ? Du reste, il semble assez facile de se rendre un compte à peu près exact de l'endroit où chacune des tribus émigrantes dût attérir. Les Ulmèques qui occupent tout ou partie du territoire actuel de Puebla et de Tlaxcala sont évidemment ceux qui ont débarqué le plus au Nord. Par contre, nous ne saurions douter de l'établissement des Xicalanques dans les régions du Sud. Leur nom même se trouve en rapport intime avec celui de la ville de Xicalanco. Or, il existe deux centres de population de ce nom (1) ; le premier est un pueblo de la province de *Macalcinco* près du port de la Vera-Cruz. Le second notamment plus important est une ville située sur les rives de la lagune de Terminos, peut-être même identique à la grande cité de *Xibalba* qui joue un rôle si important dans les traditions du centre Amérique (2).

Nous hésiterions d'autant moins à faire de la seconde de ces cités la métropole des Xicalanques qu'elle se trouve en effet très rapprochée de Potonchan où d'après notre auteur, ces peuples auraient débarqué. Ajoutons que comme le fait observer l'Abbé Brasseur, le nom de Potonchan doit simplement être considéré comme l'antique dénomination du

(1) Alcedo, *Dic.* art. *Xicalanco.*

(2) *Xibalba* p. cxj et suiv. du n° 29 du *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, (Paris Avril 1887).

port appelé aujourd'hui *Champoton* (1). Le témoignage d'Ixtlilxochitl se trouve ici confirmé par la tradition guatémalienne. Celle-ci, en effet, représente le héros civilisateur Quetzalcoatl, personnification des migrations Toltèques orientales sur la côte de Mexique, abordant à la région appelée en Quiché *Pan Paxil* littéralement « dans les eaux divisées » ou *Pa Cayala*, litt. « dans les eaux amères. »

Ces dénominations conviennent fort bien à la lagune de Terminos et au delta formé par le Tabasco et l'Uzumazinta, aux environs de Champoton. Il s'agit sans aucun doute, ici, comme le fait observer l'abbé Brasseur, de la même contrée, que dans une de ses relations, l'auteur Mexicain désigne sous le nom de *Papuha*, littéralement, « dans les eaux boueuses », et où il fait également débarquer Quetzalcoatl (2). Dans son histoire des Chichimèques, l'écrivain indigène se borne à nous représenter Quetzalcohuatl comme ayant prêché la pénitence, et enseigné une réforme religieuse aux Olmèques et aux Xicalanques (3). On a, du reste beaucoup agité la question de savoir à quelle nationalité appartenait ce même Quetzalcoatl. Quelques uns se sont plu à le regarder comme Olmèque à cause du séjour prolongé qu'il aurait fait à Cholullan, sa ville de prédilection et métropole de la nation des Ulmecas. Par contre, d'autres préfèrent en faire un Xicalanque, puisqu'il apparait à la lagune de Terminos, c'est-à-dire, aux environs même de l'endroit où devait plus tard s'élever la cité de Xicalanco. En définitive, les deux opinions ne sont pas aussi difficiles à concilier qu'elles en ont l'air. C'est comme si l'on se demandait : Le fabuleux *Hellen* était-il Ionien ou Dorien? Ce personnage mythique est le héros éponyme de la race grecque tout entière, sans distinction de rameaux, de même que Quetzacoatl, celui de toute la migration orientale, des Ulmèques aussi bien que des Xicalanques.

(*A continuer.*) C[te] H. DE CHARENCEY.

---

(1) Abbé Brasseur, *Popol-Vuh*. Introd. p. LXXX, (en note).

(2) Abbé Brasseur de Bourbourg. *Recherches sur les ruines de Palenqué*, ch. 2e, p. 38 et 40 (en note).

(3) Ixtlilxochitl, *Hist. des Chichimèques*, ch. 1er, p. 7 et 8 (et en note).

MÉLANGES.

Tel el-Amarna. — De nombreux travaux ont déjà été consacrés au dépouillement des lettres de Tel el-Amarna. Elles fournissent, en effet, les renseignements les plus précieux à la philologie et à l'histoire ancienne. Le sujet est loin d'être épuisé. Toutefois le jour a commencé d'éclore. Le dernier numéro des *Proceedings of the Society of biblical Archaeology* (1897, Part I) nous donne un excellent aperçu des principaux résultats acquis. L'article est de la main de M. Offord.

Ces fameuses tablettes, on le sait, tiennent leur nom des ruines de Tel el-Amarna, situées sur le Nil à une distance d'environ cent milles au sud du Caire. Elles ont été découvertes en 1888 par quelques paysans de la contrée. La plupart de ces tablettes peuvent aujourd'hui être consultées dans les musées de Berlin, de Londres et de Gizeh. Quelques-unes ont été achetées par MM. Golenischef, un savant russe, et Rostovich le Bey du Caire. D'autres, peu nombreuses, sont dans les mains de certaines familles privées. Une seule se trouve au Louvre. En tout, il y en a plus de trois cents. Ces lettres sont en langue babylonienne, entremêlée de quelques mots sémi-hébreux et araméens. Elles ont rapport à la Palestine et aux pays environnants.

Comment faut-il expliquer la présence de ces lettres dans les ruines d'une ville située au fond de l'Egypte ? Comment se fait-il que nous trouvions à Tel el-Amarna l'écriture et la langue des peuples de l'Euphrate et du Tigre ?

Nos lecteurs savent que nous sommes en présence des archives diplomatiques d'Aménophis III et d'Aménophis IV. Faire connaître ces deux Pharaons, c'est répondre aux questions posées.

A) Lorsque les Hyksos envahirent la Basse-Egypte, bien des dynasties avaient déjà occupé le trône des Pharaons.

La très grande partie de la littérature égyptienne date, en effet, d'avant l'invasion des Hyksos ou Pasteurs. Après avoir été longtemps les maîtres de la partie la plus fertile du pays, ceux-ci furent, enfin, refoulés en Asie par Amasis, descendant de l'ancienne famille royale qui s'était retirée dans la Haute-Egypte. Les deux dynasties suivantes, la dix-huitième et la dix-neuvième, régnèrent environ quatre cents ans, *de 1600 à 1200*. C'est pendant cette époque que l'Egypte a été en relations très intimes avec la Palestine et la Syrie.

Amasis entra en Palestine et s'empara de Sharhan, situé au sud de Gaza. Thothmes I conquit la terre de Chanaan, la Phénicie et pénétra jusqu'aux bords de l'Euphrate. L'Assyrie lui paya un tribut. Thotmes III soumit plusieurs villes asiatiques, parmi lesquelles nous signalons Tyr, Tunip et Kadesh. La Babylonie elle-même lui fut tributaire.

Les pays trop éloignés devinrent bientôt de nouveau plus ou moins indépendants. Les côtes de la Phénicie, au contraire, et le pays de Chanaan restèrent des provinces égyptiennes. Les gouverneurs, nommés par les Pharaons, étaient ordinairement des indigènes, descendants des anciens rois. Mais à côté de ces gouverneurs il y avait des résidents égyptiens. En outre, plusieurs villes du pays avaient une garnison égyptienne.

Telle était la situation en Palestine sous Aménophis II et Thothmes IV,

les successeurs de Thothmes III. Sous Aménophis III, qui succéda à Thothmes IV, l'Egypte perdit beaucoup de son ancienne grandeur. Inutile de dire que cette décadence du pouvoir des Pharaons se fit aussi sentir en Chanaan. Sous Aménophis IV, les choses allèrent de pis en pis.

Aménophis IV rencontra une opposition assez vive en Egypte même. Persécutant les adorateurs de Amen Ra, il voulut remplacer le culte de ce dieu par celui de Aten. Lui-même prit le nom de Khuenaten ou « Splendeur du Soleil ». Comme la réforme du culte ne réussissait pas à Thèbes, Khuenaten résolut de fonder une nouvelle ville. Celle-ci fut bâtie à cent quatre-vingts milles au-dessus de Memphis et reçut elle aussi le nom de *Khuenaten*. Mais bientôt après la mort d'Aménophis IV, Aten dut de nouveau céder la place à Amen Ra et la cité sacrée de Khuenaten fut abandonnée pour toujours. Si la ville est encore connue aujourd'hui, c'est uniquement par le nom de ses ruines : *Tel el-Amarna.*

Les lettres en question, nous l'avons déjà dit, datent des règnes d'Aménophis III et IV. Une tablette, adressée au père d'Aménophis IV, porte une petite note dans laquelle il est dit que la tablette a été prise dans les archives de Thèbes et portée à Khuenaten.

B) Les tablettes se divisent naturellement en deux séries. Les premières, de loin les plus nombreuses, proviennent des gouverneurs de la Palestine et de la Syrie. Les autres ont été écrites par les gouverneurs des régions qui se trouvent à l'est et au nord-est de ces deux pays.

La puissance de l'empire babylonien était très restreinte à cette époque. Néanmoins nous trouvons partout les cunéiformes au lieu des hiéroglyphes. Quoiqu'adressées aux Pharaons, toutes les lettres sont en langue babylonienne. Il faut en conclure, dit Offord, que cette langue était alors la langue officielle de toute l'Asie occidentale.

L'écrivain anglais nous fait observer qu'autrefois la Syrie et les pays environnants avaient très longtemps été sous la domination babylonienne. Déjà Sargon, qui régna vers 3800, avait conquis la Syrie, la Phénicie et l'île de Chypre. En introduisant leur civilisation dans les pays conquis, les Babyloniens y avaient aussi introduit leur écriture. Et, en effet, les Hittites qui n'ont jamais subi la domination babylonienne, ont toujours conservé leur propre écriture. En outre, les langues des peuples qui ont adopté les cunéiformes, présentent une grande affinité avec la langue babylonienne. La partie principale de l'Egypte avait été elle-même longtemps gouvernée par les Hyksos, un peuple asiatique dont la langue ressemblait, à coup sûr, à celle de nos tablettes. Remarquez surtout que les Pharaons nommaient dans les pays conquis des gouverneurs indigènes. Les Egyptiens ne se mêlaient pas tant au gouvernement intérieur de ces pays que l'avaient fait les Babyloniens.

C) M. Offord s'occupe exclusivement des tablettes qui ont rapport à la Palestine. Presque toutes les lettres contiennent des plaintes de la part des gouverneurs qui supplient le Pharaon de leur envoyer des troupes contre les *Habiri* ou « Confédérés ».

Les Habiri sont *différentes tribus* qui descendent le long de la côte en se dirigeant du nord au sud. Après avoir pris Gezer et Askelon, ils s'emparent de Keilah et de Gimti Karmel. Vers la fin de l'époque d'où datent nos lettres, une grande partie de Chanaan leur est soumise. Les principales tribus des Habiri sont commandées par *Laba* et *Šuadatum*. Leur général en chef s'appelle *Elimelech* ou Ili Milku. Souvent aussi il est nommé Melech ou Milkil.

La correspondance la plus intéressante est celle du gouverneur d'*Urusalem* (Uru = ville ; Salem = nom de dieu ?) Notez qu'Urusalem ou Jérusalem est le nom non-seulement de la ville mais aussi du district qui l'environne. La future cité de David était déjà alors de la plus haute importance. Le pouvoir de son gouverneur, appelé *Abed-heba* (ou Ebed Tob), s'étendait à plusieurs autres districts, notamment à Hébron, Gezer, Askelon, Lachish et Ajalon. Les pères d'Abed-heba avaient été rois du pays. Lui-même n'était pas un « hazanu » ou gouverneur ordinaire, mais un « u-e-u », ce qui signifie en égyptien un dignitaire du Pharaon.

Toutefois Abed-heba ne jouit pas d'une grande confiance auprès d'Aménophis. Malgré toutes les lettres du gouverneur de Jérusalem, le Pharaon tarde à lui envoyer des troupes. *Elimelech*, le général en chef des Habiri, écrit lui-même une lettre à Kuenaten dans laquelle il demande le secours du Pharaon. *Laba*, un autre chef des Habiri, se plaint auprès d'Aménophis des calomnies du gouverneur de Jérusalem. *Šuardatum* l'accuse même de trahison et prétend que c'est Abed-heba qui a excité les habitants de Keilah à la révolte. Dans une lettre suivante le gouverneur de Jérusalem se plaint à son tour des calomnies dont il a été l'objet de la part des chefs des Habiri. Quelque temps plus tard, il accuse *Yanhamu*, le principal dignitaire égyptien qui résidait à Jarmuda, de favoriser les Habiri.

Le Pharaon envoie alors *Shipti-Adda* pour examiner la situation du pays. Celui-ci écrit à Aménophis que Yanhamu a agi loyalement et ne mérite aucun reproche. La véracité du gouverneur de Jérusalem devient ainsi de plus en plus douteuse.

Néanmoins Abed-heba ne cesse pas de supplier Aménophis de lui envoyer des renforts. Celui-ci satisfait enfin le désir de son gouverneur. Mais quand les troupes arrivent à Jérusalem, les officiers égyptiens ne se fient point au Chananéen et refusent de lui prêter secours. Les gouverneurs des districts environnants abandonnent le parti d'Abed-heba. Pressé de tous côtés, celui-ci adresse de nouvelles lettres à Aménophis. Malheureusement, l'issue finale de cette correspondance nous est inconnue.

Parmi les autres lettres Offord signale celles des gouverneurs d'Ajalon (une femme), de Gezer, d'Askelon et de Lachish. Le gouverneur de Lachish s'appelait *Zimrida*. En 1892, le *Palestine Exploration Fund* a fait des fouilles à *Lachish*, la cité amorite d'où Zimrida expédia les lettres retrouvées en 1888 à Tel el-Amarna. M. Bliss y a découvert une tablette de la même forme que celles de Tel el-Amarna et portant jusqu'à deux fois le nom de *Zimrida*. Les caractères et la langue sont parfaitement identiques. « Nothing more extraordinary has ever happened in the annals of archaeology. The discovery had hardly been made that a governor of Lachish wrote letters in the Babylonian linguage and syllabary to his suzerain, the Pharaoh of Egypt, when on the site of Lachish, only just then identified, is found a letter similar to those of Zimrida, in which his name occurs. For more than 4000 years the broken halves of a correspondance carried on before the Exodus had been lying under the soil, one half on the bank of the Nile, the other half in Canaan, and the recovery of the one from its long continued oblivion was followed almost immediately by the recovery of the other ». (Sayce).

La liste des objets payés en tribut nous donne un aperçu très intéressant de la civilisation des peuples asiatiques à cette époque. Nous apprenons aussi que, déjà avant Moïse, les Chananéens adoraient *Melech* et *Ashera*.

On sait que Conder et d'autres savants ont identifié les Habiri avec les enfants d'Israël. Haynes est encore aujourd'hui de cet avis. Offord suppose, avec la plupart des écrivains plus récents, que le contraire est dès maintenant certain. Son article est intitulé : « *Pre-Mosaic Palestine* ».

H. P.

COMPTES RENDUS.

Les Mémoires historiques de Sze-Ma-tsien, traduits et annotés par M. E. CHAVANNES, Prof. au Collège de France, tome II. E. Leroux. Paris 1896.

C'est bien de M. Chavannes que l'on peut dire que son activité scientifique est vraiment étonnante. Car voilà déjà, malgré tous les autres travaux exécutés dans l'intervalle, le deuxième volume de la traduction de Sze-ma-tsien qui voit le jour peu de temps après le premier, volume épais qui a exigé une somme de travail considérable. C'est toute l'histoire générale de la Chine jusqu'en l'an 141 A. C. qui est donnée au monde des lettres. Les notes très étendues qui accompagnent la version et font preuve chez leur auteur d'une vaste érudition, élargissent considérablement notre connaissance des antiquités chinoises. Quant à la version elle-même, j'ai dejà formulé précédemment mon modeste avis sur son mérite. C'est avec une vive satisfaction qu'on la collationne avec le texte et en constate l'exactitude. M. Chavannes a fourni en même temps aux jeunes sinologues un moyen excellent de s'initier au génie de la langue chinoise dans ses écrivains les plus parfaits. Nous ne saurions trop les engager à étudier le texte avec l'interprétation en regard, à se rendre un compte minutieux de leurs rapports et à analyser à la lumière du texte français toutes les phrases de l'historien chinois.

Ce n'est pas naturellement qu'on ne puisse interpréter parfois quelque expression de Sze-ma-tsien autrement que ne le fait le savant professeur du collège de France. Le supposer ce serait prouver qu'on ignore la nature souvent vague et amphibologique, parfois aussi très obscure de la phraséologie chinoise et de son mode d'écriture. Mais je pense que l'on pourra rarement nier la recevabilité des interprétations de M. Chavannes (1).

Nous ne pouvons entrer dans aucun détail à ce sujet, n'ayant point de types chinois à notre disposition.

Mais nous devons signaler à l'attention des lecteurs les appendices qui terminent ce volume et qui ajoutent beaucoup à sa valeur. Le premier nous donne le tableau de l'administration de l'empire sous les Tsin et les Han. Le second présente la liste des états et des gouvernements sous la seconde de ces dynasties. Le 3e ajoute des inscriptions sur pierre à celles que contient ce volume. Enfin un index des noms propres met l'étudiant à même de se retrouver dans ce dédale de faits.

Quand M. Chavannes aura terminé cette grande œuvre, il pourra dire à juste titre : *Exegi monumentum.* Ce sera un monument de science donnant au monde un monument d'art historique des plus importants.

CH DE HARLEZ.

---

(1) Une seule remarque en passant. La phrase *Kin puh tek sëu* de la page 169 l. 3, (dont le sens obvie me semble être : empêché on ne parvint pas à offrir le sacrifice du printemps aux ancêtres) ne se rapproche-t-elle pas de celles du *Tsun tchiou* où nous voyons les sacrifices empêchés par les défauts de la victime ou quelque mauvais présage.

Das Verhältnis des Menschenopfers zur israelitischen Religion. — Sonder-Abdruck des Programms zur Geburtstagsfeier des hohen seligen Stifters der rheinischen Friedrich-Wilhelms Universität, von D. ADOLF KAMPHAUSEN (Bonn, *Röhrscheid et Ebbecke*, 1896). 75 p. 8°.

Dans cette étude, comme le titre l'indique, l'auteur examine le probléme de la pratique des sacrifices humains au point de vue de la religion des anciens Hébreux. Le sujet est très intéressant et M. Kamphausen l'a traité avec beaucoup d'érudition : les citations d'auteurs abondent sous sa plume.

Il admet volontiers que la religion de Jéhova, comme toute institution établie au sein d'une société humaine, s'est progressivement développée au cours des siècles ; mais cette évolution, qui justifie et réclame, ici comme ailleurs, une étude critique de l'histoire, n'offre aucune contradiction avec le caractère surnaturel de l'Ancien Testament.

D'après M. Kamphausen, *la religion légitime* des Hébreux, telle qu'elle existait en germe à l'époque patriarcale, telle qu'elle fut perfectionnée et réglée ultérieurement par la législation mosaïque, et ne cessa de progresser sous l'action des prophètes, ne comportait point, ou plutôt excluait positivement les pratiques licencieuses et sanguinaires en usage dans les autres cultes sémitiques. — Cependant ces pratiques s'introduisirent aussi en Israël et y donnèrent lieu à un *Jahvisme faux et illégitime* qui règna avec plus ou moins d'intensité tout le long de l'histoire. En l'honneur de Jéhova lui-même, bien que par un intolérable abus, les Israélites se livrèrent à des orgies coupables et allèrent jusqu'à immoler leurs enfants.

Cette dernière thèse n'a, d'elle-même, rien qui doive effrayer l'orthodoxie la plus scrupuleuse ; mais enfin, comme toute autre affirmation, elle a besoin d'être prouvée.

Or cette preuve n'a pas été fournie. *Deut.* XXIII 19 ne prouve rien (cfr. Matth. XXVII 6) ; *Am.* II 7^{b} il ne s'agit pas davantage d'un acte du culte ; pas plus que les autres iniquités énumérées dans la même apostrophe 6, 7^{a}, la conduite réprouvée par le prophète à l'endroit cité, ne constitue un acte posé en l'honneur de Jéhova ; 1 *R.* XIV 23, XV 12, XXII 47, 2 *R* XXIII 7, il s'agit d'un culte rendu aux dieux étrangers. Il est à remarquer que même dans l'enceinte du temple, les idolâtres honoraient les divinités étrangères à côté du Dieu national 2 *R.* XXI 5, 7 ; XXIII 5, 6, 11, etc. Les passages du prophète *Jér.* VII 31, XIX 5, XXXII 35 ne montrent en aucune façon que l'on offrit abusivement, vers la fin de l'époque des Rois, des sacrifices molochistes à Jéhova ; il s'agit en ces endroits de Baal, et non de Jéhova. Comme K. le constate lui-même (p. 14), les sacrifices dont parle Jérémie s'adressaient au dieu solaire, envisagé comme roi du ciel. Partout où ils mentionnent et réprouvent les sacrifices d'enfants, les écrivains bibliques nous les présentent comme offerts, non pas à Jéhova, mais à des divinités étrangères. Nous avons d'autant moins le droit de réformer les termes dont ils se servent en ces occasions, qu'ils ne font aucune difficulté de reconnaître p. e. que la tauro-lâtrie, dans le royaume du Nord, se célébrait en l'honneur du Dieu de la nation.

M. Kamphausen n'a aucune peine à montrer que les textes et les faits auxquels on en appelle ordinairement pour attribuer *au Jahvisme légitime* l'usage des sacrifices molochistes, n'autorisent point une pareille conclusion. Toutefois il combat l'explication que nous avons donnée du vœu de Jephté ; il est convaincu que nous avons ici le récit d'un véritable sacrifice humain

accompli en exécution d'un vœu dont le défaut consistait dans une généralité excessive des termes ; il doute d'ailleurs du caractère historique de ce fait. Nous continuons à croire que la traduction : *Ce qui sortira...* au lieu de *Celui qui sortira...*, au v. 31, est inexacte et ne répond pas au contexte ni à la nature même des choses. Qu'au v. 39 la construction de la phrase, non seulement permette, mais impose la traduction au plus-que-parfait : *Et elle n'avait jamais connu d'homme*, M. K. l'affirme ; mais nous avouons qu'il nous est impossible d'en apercevoir la raison. — L'auteur est d'avis que le prophète Ezéchiël, XX 25 s., rapporte à l'époque mosaïque l'usage abominable qui aurait règné de son temps, d'offrir tous les premiers-nés. Nous ne voyons point à quel titre une pareille interprétation avait besoin d'être préparée et introduite par les considérations, d'ailleurs très justes, émises par l'auteur touchant l'absurdité qu'il y aurait à supposer que jamais peuple quelconque eût poussé la cruauté dans le fanatisme, jusqu'à immoler *tous* ses premiers-nés à la divinité (p. 61). Cette remarque aurait dû conduire M. Kamphausen à reconnaître un tout autre sens aux paroles d'Ezéchiël.

A. Van Hoonacker.

* * *

Jabalahi III, Catholici Nestoriani, Vita ex Slivae mossulani libro, qui inscribitur 'Turris', desumpta. Edidit, apparatu critico instruxit, in latinum sermonem vertit, adnotationibus illustravit Dr. R. Hilgenfeld. (Lipsiae *Otto Harrassowitz*, 1896) p. VIII-36, 8°.

La brochure que nous annonçons est consacrée à la publication du texte arabe, avec traduction latine en regard, d'une courte vie de Jabalaha III, composée par Selibha de Mossoul (au 14e siècle). Le texte a été copié sur le manuscrit arabe du *Livre de la Tour* de la bibl. du Vatican, et enrichi des variantes qu'offre le cod. Vat. ar. 110, par I. Guidi. Déjà autrefois cette vie avait été publiée, d'après un manuscrit moins bien conservé, par Siouffi, vice-consul de France à Mossoul (*Journal asiatique* Janvier, 1881 p. 89-96). L'intérêt qui s'attache aux actes de notre patriarche a été considérablement augmenté par l'heureuse publication que M. Paul Bedjan fit en 1881 (2e éd. en 1895) d'un document syriaque très important, sous le titre *Histoire de Mar Jabalaha III patriarche et de Raban Sauma*, et qui donna lieu à de savants et utiles travaux, notamment de la part de M. Rubens Duval (1) et de M. J.-B. Chabot (2). H. Hilgenfeld, frère de l'éditeur de notre *Jabalahi III... vita*, soumit le texte publié par M. Bedjan à un examen critique qui généralement nous semble dépasser le but (3).

M. R. Hilgenfeld a eu raison de ne pas se laisser détourner de son entreprise par la considération de ce qu'avaient fait ses devanciers. Sur plus d'un point il corrige avec avantage les méprises de Siouffi ; et les notes dont il a fait suivre le récit (pp. 21-31), renferment mainte donnée de nature à éclairer des détails qui ont leur prix, au point de vue de l'intelligence du texte, comme à celui d'une connaissance plus exacte des usages et des faits.

---

(1) *Le patriarche Mar Jabalaha III et les princes mongols de l'Adherbaidjan* (Journ. as. ; avril, mai, juin 1889).

(2) *Histoire de Mar Jabahaha III patriarche des Nestoriens.. et du moine Raban Çauma....* Paris, Leroux, 1895.

(3) *Textkritische Bemerkungen zur Geschichte Jabalahas.* . Jena 1894.

L'auteur est un jeune arabisant auto-didacte. Son premier travail fait bien augurer de l'avenir et permet d'espérer que le fils marchera dignement sur les traces de son illustre père.

A. VAN HOONACKER.

* * *

HERMANN USENER, *Götternamen, Versuch einer Lehre der religiösen Begriffsbuldung.* Bonn, Friedrich Cohen, 1896.

L'auteur s'attache à démontrer la thèse suivante : les dieux dont les noms avaient une signification bien définie ont successivement été subordonnés à ceux qui portaient des noms plus vagues. Les noms de ceux-ci, primitivement des dieux indépendants, sont devenus plus tard les surnoms des dieux de l'Olympe. Usener s'occupe presque exclusivement des dieux grecs et romains. Il nous fait observer que plusieurs dieux ne sont primitivement que différentes formes du nom d'un même dieu. Les déesses étaient inconnues, à l'origine, chez les peuples indogermaniques. Elles sont nées des dieux, dit-il, comme Eve a été prise des côtes d'Adam, ou plutôt comme Isscha est née de Isch. Fauna est associée à Faunus, Γλάυκη à Γλᾶυκος. Ζεύς est divorcé de Δία, Ἕκατος de Ἑκάτη. Ailleurs non seulement le nom mais aussi le concept change. Ainsi, pour citer un exemple, Ἕκατος devient Ἑκάεργος, Ἑκηβόλος et Ἑκατηβόλος.

Plusieurs noms indiquent nettement le domaine des dieux qui les portent. Ainsi Seia est la déesse de la semence, Prosperina de la germination, Flora des fleurs, Pomona des fruits. Ce sont ces dieux, appelés « Sondergötter », qui ont été subordonnés plus tard aux dieux *personnels*. Ceux-ci avaient pris une forme plus plastique. Λύκος ou Λύκοιος, le dieu Lumière, devient un simple surnom d'Apollon. Ζεὺς Μόριος et Ἀθηνᾶ Μορία protègent les olives. Usener retrouve partout quatre ou cinq dieux personnels qui ne sont que différentes émanations du seul Ζεύς. Toutefois ce n'est pas le monothéisme qui a été le point de départ de l'évolution religieuse. Les phénomènes du monde fini ont fait naître le sentiment de l'infini. Il y avait primitivement une série indéfinie de notions de Dieu qui avaient chacune leur valeur indépendante. Le domaine de ces « dieux », nous venons de le dire, était déterminé par leurs noms mêmes. Chez certains peuples, cependant, ces dieux ne portaient point de noms. Theophrastos atteste que quelques clans de la Thrace étaient ἄθεοι. Strabo rapporte la même chose des Καλλαιχοι. C'est ainsi, dit l'auteur, que plus tard les Chrétiens aussi ont été appelés ἄθεοι. Les payens ne prétendaient pas que les Chrétiens n'avaient pas de Dieu. Mais ils les accusaient de ne pas reconnaître les dieux personnels qu'ils adoraient eux-mêmes. Usener n'admet pas que le culte des mânes soit l'origine du culte des dieux. L'animisme ou le totémisme n'est pas à la base de l'évolution religieuse. La croyance en des dieux provient de la nature même de l'homme qui attribue une âme vivante à ce qu'il ne connaît et ne comprend pas.

X.

CHRONIQUE.

En même temps qu'on pousse avec activité les travaux sur le texte même du *Livre des Morts*, surgissent de toutes parts de nouvelles études sur la mythologie de l'Egypte ancienne. C'est de la Norvège que nous arrive aujourd'hui une contribution remarquable par ses aperçus originaux. Elle est intitulée : Brede Christense. *Egypternes forstillinger om livet efter doeden i forbindelse med guderne Ra og Osiris.* Christiania. Aschebourg et Cie. Nous y reviendrons quand nous serons en possession de la traduction française qui est annoncée.

— A signaler : Petrie (W. M. Flinders). *A History of Egypt during the Seventeenth, and Eighteenth Dynasties.* London 1896, 8°, 370 pp.

— *Aegyptische Urkunden aus den kœniglichen Museen zu Berlin ; Griechische Urkunden ; Koptische und Arabische Urkunden.* Berlin 1894-1896.

C'est, d'abord, la continuation de la publication des manuscrits grecs des Musées de Berlin. Le premier fascicule de la publication des manuscrits coptes renferme des textes dont la plupart sont des formules magiques ou des amulettes. Les documents arabes publiés sont un mélange de pièces officielles et privées, lettres, quittances, contrats, etc.

* * *

Le Dr H. Zimmern publie des *Beiträge zur Kenntnis der Babylonischen Religion.* La première livraison porte le titre *Die Beschwörungstafeln Surpu* (Leipzig 1896, Hinrichs'sche Buchhandlung). — Les tablettes déchiffrées sont au nombre de sept. C'est un rituel d'incantations et de formules magiques servant à guérir les malades.

— Le *Hantess Amsorya*, dans un article intitulé *La Chronique*

de Maribas, donne un extrait d'une lettre dans laquelle M. A. Carrière communique au P. J. Dashian un renseignement assez intéressant pour la critique de Moïse de Khoren. L'auteur de cette lettre regarde depuis longtemps le fameux livre chaldéen de Mar Abas comme une fiction littéraire : Moïse doit avoir composé lui-même les récits qu'il fait remonter au temps d'Alexandre le Grand. M. Carrière est maintenant convaincu qu'il y avait, au temps de Moïse, une chronique de Mar Abas qui jouissait d'une certaine réputation. Il en a trouvé des extraits dans un manuscrit catalogué dans le fond syriaque de la Bibliothèque nationale de Paris, sous le n° 306. Le Maribas de ce manuscrit est identique au Maribas mis en avant comme une grande autorité par Moïse de Khoren ; mais il n'y a que fort peu de points de contact entre la chronique de Maribas et l'*Histoire* de Moïse.

— Le P. Scheil vient de lire sur une tablette du règne de Khammurabi, le nom de *Ku-dur-la ukh-gamur* (Kudur-Lagamar). Dans la *Revue de Théologie* (1897 Janvier), M. Bruston étudie le texte de cette tablette. Il identifie et le nom et le personnage avec *Chedorlaomer* (*Gen.* XIV). Vers la fin du vingt-quatrième siècle, Kudur-Lagamar, roi d'Elam, aurait étendu son empire sur la Basse Chaldée. Il y aurait établi un vice-roi, appelé Immeru (Amraphel ?). La famille de Pherah se serait alors enfuie en Harran (*Gen.* XI). Kudur-Lagamar aurait ensuite soumis toute la plaine de l'Euphrate et du Tigre et pénétré même jusqu'à la Mer Morte. C'est en ce temps qu'Abraham aurait fui de Harran en Chanaan. Après lui avoir obéi pendant douze ans, les pleuples occidentaux se révoltèrent contre Chedorlaomer. Le campagne décrite *Gen.* XIV se rapporterait à cette époque. M. Bruston conclut que l'identification de Rim-Sin, roi de Larsa, avec *Arioch d'Ellasar* est fausse. L'identification de Khammurabi avec *Amraphel* serait également insoutenable.

M. Sayce (*Proceedings*, 1896 Part. 6) nous fait observer que le même mot est représenté en babylonien par *Khammu* et *Ammi*. Le nom de Khammurabi fut donc prononcé aussi Ammurabi ou Ammirabi. Or, il est possible, dit il, que la campagne de Chedorlaomer ait eu lieu sous le père de Khammurabi, mais que l'armée ait été commandée par le prince royal : *Ammi-rabi apil sar Babili :* « Ammi-rabi, le fils du roi de Babylone ». L'auteur hébreu, ne remarquant pas que *apil* ne faisait point partie du nom, peut avoir tra-

duit : אמר(ב)פל מלך־שנער. Devant פ le ב aura disparu. La Babylonie septentrionale étant désignée dans la Bible sous le nom de Shinar, le nom d'*Amraphel* ne serait ainsi qu'une corruption de « Ammi-rabi apil »

M. Sayce identifie, dans le même article, « *Tid'al le roi des Goïm* » (*Gen.* XIV) avec Tudkhula le roi des Manda. Les Umman-Manda sont chez les Babyloniens ce que les « Barbares » sont chez les Grecs et les « Goïm » chez les Israélites. Le nom des Manda a été appliqué plus tard aux Cimbres, quand ceux-ci ont conquis l'Asie occidentale. Les auteurs grecs ont confondu les Manda des cunéiformes avec les Madâ ou Mèdes. Hérodote distingue les Manda Gimirrâ ou Cimbres en deux peuples différents, les Cimbres et les Scythes. En réalité, c'est le même peuple : Saka ou Scythes est le nom persan, tandis que Gimirru (Gomez dans l'Ancien Testament) est le nom babylonien.

— M. Sachau a publié dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* une inscription nabatéenne trouvée à Irê non loin de Bosra. M. Sachau avait cru y reconnaître la mention du dieu Kussaiyu ou Qaçiu, figuré sous l'image d'un bœuf, ou plutôt d'un taureau. Il traduisait ce texte :

KRZW a creusé (dans la pierre) *un bœuf, selon ses moyens, comme objet votif, image du Kussaiyu, Hann'êl, l'artiste. Paix.*

En réalité, comme l'ont démontré plusieurs orientalistes français et en particulier M. Clermont Ganneau, le texte doit se lire :

A offert (?) et placé cet autel la tribu des Benê Ouitro. Paix.
Kussaiyu fils de Hann'êl, artiste. Paix !

— La grande inscription nabatéenne de Pétra dont nous avons parlé (p. 110) a été publiée de nouveau dans le *Journal Asiatique*, d'après un excellent estampage par M. De Vogüé qui en donne cette traduction :

« Ce tombeau, sa grande salle, la petite salle qui est à l'intérieur avec ses sépultures et les *loculi* qui y sont creusés, || l'enceinte qui est devant (le tombeau), le portique, les fossés (?) qui s'y trouvent, les jardins, le *triclinium*, les citernes d'eau, la terrasse (?), les murs || et tout ensemble ce qui est compris dans ces lieux est consacré avec imprécation à Doushara, Dieu de notre Maître, à Mutebah, Harisha et tous les dieux || dans les registres des choses consacrées, conformément à leur contenu. Et ordonnent Doushara Mutebah et tous les dieux, qu'il soit fait conformément au contenu des dits

registres des choses consacrées, et qu'il ne soit rien enfreint || ni rien altéré de ce qu'ils contiennent en quoi que ce soit, et que nul ne soit enseveli dans ce tombeau si ce n'est celui (au nom) duquel est inscrite une concession de sépulture dans les dits registres des choses consacrées. A jamais ! »

Comme le remarque l'éditeur, ce texte, outre qu'il nous révèle l'existence d'un dieu (ou d'une déesse) Harisha (ou Hadisha) chez les Nabatéens, nous montre la disposition des tombeaux, leur ornementation et leurs accessoires extérieurs, et l'organisation des registres funèbres qui en consacraient la propriété.

— Le musée du Louvre vient de s'enrichir de deux précieux monuments araméens, ce sont deux stèles représentant des scènes d'offrandes et portant de longues inscriptions en caractères anciens. Elles sont certainement antérieures au 5e siècle avant notre ère et présentent le plus grand intérêt au point de vue de la langue. Elles ont été découvertes à Nérab, à une heure d'Alep. M. Clermont-Ganneau leur a consacré une longue étude ; nous y reviendrons lorsqu'il en aura publié le texte. C.

* * *

— M. Goblet d'Alviella apprécie dans la livraison de sept.-oct. 1896 de la *Revue de l'Histoire des Religions* l'ouvrage de M. Allan Menzies, professeur d'exégèse biblique à l'université de Saint-Andrews *History of Religion*, Londres, Murray, 1895. L'écrivain anglais cherche dans le système religieux des sauvages l'équivalent, sinon la reproduction exacte de la religion primitive. La subdivision des religions en tribales, nationales et individuelles forme la clef de voûte du système de M. Menzies. Il estime en effet que ces trois formes correspondent aux trois grandes étapes du progrès social. La seconde partie de l'ouvrage se compose d'une succession de chapitres respectivement consacrés à toutes les grandes religions du passé et du présent. Le christianisme est traité comme une religion dont la genèse et l'histoire doivent être expliquées exclusivement par des procédés naturels.

M. Goblet d'Alviella estime hautement le volume de M. Menzies. Il lui reproche pourtant un manque de netteté dans la définition de la religion. La superposition d'une religion nationale aux religions tribales ne peut pas être non plus l'unique source du polythéisme. Dans le tableau de l'évolution religieuse, l'auteur a

trop négligé les côtés intellectuels de la religion. Enfin, toujours selon M. Goblet, l'ouvrage, dans sa seconde partie, renferme des affirmations hasardées, du moins sur des points de détail.

Nous estimons en outre que M. Menzies eût fait une œuvre plus utile s'il s'était attaché davantage à considérer les faits dans leur réalité objective et s'était moins préoccupé de les adapter au cadre de ses idées philosophiques.

— La librairie Mohr à Fribourg en Brisgau met en vente un important travail du docteur Ernst Grosse, professeur à l'université de Fribourg, intitulé : *Die Formen der Familie und die Formen der Wirschaft.* L'auteur parcourt les peuples chasseurs, les peuples pêcheurs et les peuples agricoles. Il s'efforce de montrer que l'organisation de la famille correspond aux conditions économiques spéciales à chacun de ces groupes.

— La livraison Sept.-Oct. 1896 de la *Revue de l'Histoire des Religions* contient une appréciation de M. Edouard Montet sur le volume de M. J. Halévy : *Recherches bibliques. L'Histoire des Origines d'après la Genèse.* (Texte, traduction et commentaire) Tome I. Genèse I-XXV. Paris E. Leroux 1895.

Dans la préface de ce volumineux travail, M. Halévy se déclare convaincu de l'unité de composition de la Genèse : « Les distinctions les plus saillantes d'après eux (les critiques), comme les noms Elohim et Yahwé qui ont donné lieu à l'hypothèse d'un document yahwéiste et de deux documents élohistes, sans parler des riches subdivisions et combinaisons admises pour ces compositions, se montrent fallacieuses à la mûre réflexion, et l'unité documentaire ressort clairement au fur et à mesure qu'on approfondit la pensée du narrateur ». Comme l'auteur paraisssit appréhender qu'on n'attribuât ce sentiment à quelque secret penchant vers l'orthodoxie, M. Montet l'engage à quitter ce souci : « Que M. Halévy se rassure, écrit-il, l'originalité et la hardiesse des solutions qu'il propose des problèmes les plus difficiles que soulève la Genèse, empêcheront toujours qu'on le prenne pour un défenseur du traditionalisme religieux. »

De l'avis du critique, les *Recherches bibliques* de M. Halévy sont essentiellement un ouvrage de géographie biblique ; c'est là ce qui en constitue la valeur véritable. « A ce point de vue, ajoute-t-il, il y a beaucoup à prendre dans son travail, fruit d'un long et patient labeur. »

— Le Dr Jos. Mader a étudié dans un article du *Pastor bonus* (VIIIe ann. livr. 9-12) le *Langage figuré de la Bible*. Cet article s'occupe des nombreuses figures de mots et de pensées qui se rencontrent dans l'Ecriture.

— La livraison de février de la revue de Mayence « *Der Katholik* » donne la fin des articles du Dr Jos. Nieber, sur les mythes diluviens et leurs rapports avec la tradition sémitique : *Ueber Flutsagen und deren Beziehung zu den semitischen Flutberichten.*

Envisageant spécialement les légendes africaines, M. Nieber conclut qu'elles ne sont ni aussi claires, ni aussi détaillées que les récits diluviens des autres peuples ; ce qui nous en reste cependant nous démontre que même la race des nègres n'est pas restée entièrement étrangère au souvenir du grand cataclysme. Ces traditions présentent des caractères originaux propres à chaque branche ; mais chez bien des peuples, elles paraissent s'être modifiées sous l'influence sémitique.

— La dernière livraison de l'*American Journal of Semitic languages and litteratures* contient de nouveau des articles très intéressants. M. G. Kerber y publie le commentaire de Grég. Abulfarag *Bar-Hebraeus* sur le Deutéronome, pour autant que ce commentaire nous a été conservé dans quatre manuscrits de Berlin et Göttingue. Bar-Hebraeus prétend que, dès l'entrée du peuple hébreu en Chanaan, les sacrifices ne pouvaient être offerts qu'à Jérusalem (XII 13, XVI 6). D'après lui, XXXIII 19, הרר désigne le mont Sion.

C'est dans la même revue que M. *C. Levias* continue son étude sur l'idiome araméen du *Talmud babylonien.*

— Nous lisons dans les *Proceedings* (no de décembre 1896) un article de M. Flinders Petrie sur « *La Période des Juges.* » M. Petrie s'appuie surtout sur l'inscription déjà célèbre de Merenptha, où il est question d'Israël. L'*Exode* aurait eu lieu, d'après ce savant, en 1192, l'invasion des enfants d'Israël dans le pays de Chanaan en 1152. Othniel, Barak et Elon auraient vécu dans le Nord ; Jair et Jephtah auraient été « juges » au delà du Jourdain ; Gideon, Abimelech, Tola, Abdon et Samuel en Ephraïm et dans l'Ouest.

Suivant la chronologie biblique traditionnelle, Josué aurait vécu vers 1480 ou 1440 (LXX), c'est-à-dire sous Aménophis III ou Aménophis IV.

M. CHEYNE place l'Exode dans la cinquième année de Merenptha, ± 1203 (*The Expository Times*, 1896, Nov.). M. HOMMEL soutient que les enfants d'Israël étaient alors dans le désert du Sinaï (*Exposit. Times*, 1896 Oct., 1897 March). D'après le savant professeur de Munich, Merenptha, « qui a battu Israël, » n'a point pénétré dans le pays de Chanaan. M. Hommel appuie son argument sur la comparaison de l'inscription de Memnon, découverte par M. Petrie, avec celle de Karnak. Il s'agit dans les deux inscriptions, des mêmes événements. Seulement dans cette dernière, les Lybiens, secourus par des pirates de la côte phénicienne, sont battus en Egypte même : il n'est pas dit un mot d'une campagne de Merenptha en Syrie et Chanaan. M. Hommel ne voit dans l'inscription de Memnon qu'une flatterie à l'adresse du Pharaon.

— L'*Expositor* du mois de Juin dernier contient un important article de M. SCHECHTER. C'est la description et la traduction du fragment du texte original de l'Ecclésiastique (XXXIX, 15 à XL, 6) rapporté de Palestine par mesdames Lewis et Gibson. M. DIXON a publié un article sur le même sujet dans le *Guardian* du 2 Juillet.

* * *

— Dans le nº d'avril 1896 de la *Revue sémitique*, M. J. HALÉVY expose son opinion sur l'*Influence du Pentateuque sur l'Avesta*. Le rédacteur de l'*Avesta* a modifié de propos délibéré le texte du *Pentateuque* qu'il utilisait.

— La *Revue d'exégèse mythologique*, dans le premier article de sa livraison de Sept.-Oct. 1896, veut établir que la légende de la défaite de Vritra et de Namoutchi par Indra dans le Mahâbhârata a été calquée sur le récit biblique relatif à la sortie d'Egypte et à la victoire de Moïse sur Pharaon. — La même revue a déjà, dans neuf articles, entrepris d'établir l'origine israélite des Aryens, en montrant qu'un très grand nombre de noms de lieu dans les pays aryens, dérivent des trois mots par lesquels Moïse caractérisa la tribu de Dan : « *Dan gur aria.* » Dans le nº de Sept.-Oct. 96, elle fait une récapitulation générale des noms déjà parus dans les listes précédentes, en choisissant ceux qui sont les plus propres à prouver son hypothèse. Pareilles études ont au moins le mérite de l'originalité. — Poursuivant ses recherches sur les *Origines de la littérature grecque*, cette Revue rapproche le septième chant d'Homère

des récits des deux livres de Samuel sur Saül, David et Goliath.

— Dans le *Journal des Savants* de 1896, M. A. Barth a consacré à l'ouvrage de M. Oldenberg, *Die Religion des Veda*, quatre copieux articles qui viennent d'être réunis en brochure. M. Barth ne fait pas les comptes rendus comme tout le monde, et je sais plus d'une de ces recensions dans la *Revue Critique*, qui vaut à elle seule de gros livres. C'est encore le cas de la présente étude sur la religion du Véda. Ou je me trompe fort, ou ce substantiel et personnel résumé restera longtemps, plus même que la traduction française qui se prépare de l'ouvrage de M. Oldenberg, le vade-mecum de tous ceux qui auront à s'occuper de la religion védique.

— Il existe une grande controverse sur le fondement philosophique de la religion du Bouddha. Dérive-t-elle du *Sankhya-Yoga*, comme on l'a cru longtemps, ou bien faut-il avec Max Müller, Oldenberg, Barth voir dans le Kapila et l'Abhidharma deux systèmes parallèles qui n'ont rien de commun ? M. Hermann Jacobi, à la suite de M. Garbe, vient de reprendre l'ancienne théorie et essaie de prouver que la philosophie bouddhique plonge ses racines dans le *Sankhya-Yoga*. (*Nachrichten v. d. Königl. Gesellsch. der Wissensch. Zu Göttingen*, 1896, pp. 43-58)

— M. Böhtlingk a communiqué à la Société royale des sciences à Leipzig (*Berichte der philolog.-histor. Classe*, 1896, pp. 1-18), des notes critiques sur *Grhyasûtra* de Pâraskava et sur l'édition du *Gopathabrâhmaṇa* de MM. Râjendralâla, Mitra et Harachandra Vidyâbushaṇa. Ce dernier travail est absolument à reprendre, et les éditeurs n'étaient pas à la hauteur de la tâche qu'ils avaient abordée.

* * *

— Sur le dieu Mên, ses surnoms, son origne, ses attributs et ses fonctions, son culte en Asie-Mineure et sa diffusion en dehors de l'Anatolie, on lira avec intérêt un savant mémoire de M. Perdrizet publié dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1896.

— Nous signalons la publication suivante : *Chronique d'Orient*, deuxième série, documents sur les fouilles et découvertes dans l'orient hellénique, de 1891 à 1895, par Salomon Reinach, Paris, Leroux, 1896. C'est le recueil des *Chroniques* que, depuis 1883, M. Reinach donne régulièrement à la Revue archéologique.

* * *

— M. Zeitlin étudie dans la *Revue de l'histoire des Religions* les *Divinités féminines du Capitole.* — Les Comptes-rendus de l'académie des Inscriptions, de 1896, contiennent une étude de M. Guimet sur l'*Isis romaine.*

— La section des sciences religieuses à l'Ecole des Hautes-Etudes vient de célébrer le dixième anniversaire de sa fondation, par la publication d'un nouveau volume qui reflète fidèlement l'ensemble de son enseignement. Nous y relevons une *note* de M. A. Sabatier *Sur un vers de Virgile*, développant la thèse que la prédiction relative à la fin ou plutôt à la rénovation du monde — attribuée par Virgile dans sa *IVe Eglogue* à un poète « cuméen » — pourrait bien venir d'un poème sibyllin, de source juive ou judéo-alexandrine.

— A la librairie Hoepli de Milan, vient de paraître le premier volume d'une publication importante sur le culte privé des anciens Romains. (A. De Marchi. *Il culto privato di Roma antica. I. La religione nella vita domestica. Inscrizione et offerte votivo.* 1896.) L'auteur y décrit les caractères des dieux domestiques; les instruments et accessoires de leur culte, spécialement d'après les fouilles de Pompéi ; les principales cérémonies familiales à l'occasion du mariage, de la naissance etc. Comme le titre l'indique, ce volume se termine par une étude sur les inscriptions votives. C'est la partie la plus saillante et la plus richement documentée de cet ouvrage.

— Le fascicule LXII de la *Bibliothèque des Ecoles françaises de Rome et d'Athènes* (Paris, Pontemoing, 1896) nous offre une savante étude de M. Toutain sur les *Cités romaines de Tunisie* ; nous y trouvons un chapitre consacré à la Religion.

* * *

— Dans la *Revue biblique internationale* (janvier 1897), M. Hyvernat, professeur à l'Université catholique de Washington, continue son intéressante étude sur les versions coptes de la Bible. Il fait le recensement aussi complet que possible des manuscrits de ces différentes versions et apprécie, avec une critique très sagace, les principales éditions qui en ont été publiées. (V. notre n° de janvier 1890, p. 90 suiv.)

— On se rappelle, qu'il y a peu d'années, deux dames anglaises Mrs A. S. Lewis et Mrs Gibson découvrirent sur un palimpseste du Couvent du Sinaï, une ancienne version syriaque des évangiles, et en publièrent les premiers déchiffrements. Grâce à leurs persévérantes études, nous possédons en ce moment un texte considérablement complété et rectifié de cette importante trouvaille.

Ce nouveau texte d'une version datant du 3e, peut-être même du 2e siècle. comprend 98 pages in 4 ; il est publié par Mrs Lewis qui y a joint une introduction, une traduction anglaise et une liste des principales variantes. *Some pages of the four Gospels retranscribed from the sinaitic palimpsest, with a translation of the whole text,* by Agnes Smith Lewis. London C. J. Clay and sons. 1896. In 4 pp. 144 + 142.

M. A. Bonus s'est empressé d'étudier ce texte, dans ses rapports avec le Mss. syriaque édité par Cureton et l'ancienne version *Peschitto. Collatio codicis Lewisiani rescripti Evangeliorum sacrorum syriacorum cum codice curetoniano.* (Mus. Brit. add. 14, 451) *cui adjectae sunt lectiones e Peschitto desumptae auctore* Alberto Bonus, A. M. Oxonii, e prelo Clarendoniano 1896. In 4 pp. IX-95.

Dans sa préface, M. Bonas nous fait connaître les deux principaux résultats de son travail de collation : 1° Malgré la parenté évidente du Codex Lewis et du Codex Cureton, ces manuscrits s'écartent l'un de l'autre dans une quantité de passages plus ou moins importants ; 2° en beaucoup d'endroits, la Peshitto et le Codex Lewis sont d'accord contre le Codex Cureton. M. Bonus signale avec raison l'intérêt de ce dernier point pour la question encore controversée, des rapports de priorité entre la Peshitto et le Codex Cureton.

— M. E. Nestle *(Novi Testamenti graeci supplementum* editionibus De Gebhardt-Tischendorfianis accommodavit, Leipzig, 1896*)*, vient de mettre à la portée de tous les hommes d'étude, des matériaux très considérables pour la critique du Nouveau-Testament (collation complète du Ms. de Cambridge (D), fragments d'Evangiles perdus, lettre d'Abgar à Jésus avec la réponse, agrapha).

— Forbes Robinson. *Coptic apocryphal Gospels* Cambridge, University Press, 1896 in-8. C'est le t. IV, 2 des *Texts and Studies, contributions to Biblical and Patristic Litterature, edited by* J. Armitage Robinson. Les fragments publiés dans ce volume

appartiennent moins à des évangiles apocryphes qu'à des ouvrages traitant d'un certain nombre de faits concernant le père et la mère de Jésus, la naissance de Jean-Baptiste etc.

— D'après les principes qu'il a déjà exposés dans un autre volume (*Text kritik der paulinischen Briefe* ; *Texte und Untersuchungen* XIV, 3 ; Leipzig, 1896) M. Weiss vient de donner une nouvelle édition des épîtres Pauliniennes *Die Paulinischen Briefe im berichtigten Text*, Leipzig, Hinrichs, 1896. Il y ajoute un commentaire grammatical et littéral.

— Les épîtres pastorales de S. Paul ont été récemment, de la part de M. A. Hilgenfeld, l'objet de nouvelles recherches, dans la *Zeitschrift für Wissenschaftliche Theologie* (janvier 1897). Ce travail est dirigé surtout contre les conclusions de M. Hesse qui, dans son ouvrage *Die Entstehung der neutestamentlichen Hirtenbriefe*, avait essayé de sauver de la critique négative certains passages de ces lettres. M. Hilgenfeld maintient à cet égard toutes les positions de l'école de Tubingue.

— Réagissant contre les exagérations de M. Resch, M. Ropes soumet à un nouvel examen les paroles de Jésus qui ne sont pas contenues dans les évangiles canoniques : *Die Sprüche Jesu die in den Kanonischen Evangelien nicht überliefert sind* (*Texte und Untersuchungen*, XIV, 2) Leipzig, Hinrichs, 1896. L'origine de l'Evangile des Hébreux y est discutée assez longuement, sans qu'on arrive à des conclusions bien nettes.

— Dans la livraison du 6 janvier 1897 de la *Wochenschrift für klassische Philologie* de Berlin, M. J. Draeseke apprécie en termes hautement flatteurs la Grammaire grecque du N. T., récemment publiée par le savant philologue classique, Fr. Blass (*Grammatik der Neuentestamentlichen Griechisch*. Göttingen. 1896. Vandenhoeck et Ruprecht. XII et 329 p. 8°). Il met surtout en relief le côté à la fois scientifique et pratique de ce manuel, et observe qu'on ne possédait jusqu'ici aucun ouvrage analogue vraiment à la portée des élèves. Cette dernière remarque nous semble trop absolue. On ne saurait en effet méconnaître l'utilité et le mérite de certains travaux antérieurs, tels que la *Grammatica graecitatis librorum Novi Testamenti*, par J. T. Beelen. Louvain. 1857. Beelen y avait utilisé, en les critiquant et en les complétant, les données de Winer dont la Grammaire se réédite en ce moment. (Winer's Grammatik d. neutestament. Sprachidioms, 8. afl. v. P. W. Schmiedel.)

— Comme suite à son introduction au Nouveau Testament et à son commentaire, M. Holtzmann, professeur à l'Université de Strassbourg, publie en ce moment les premières livraisons d'un *Lehrbuch der Neutestamentlichen Theologie*. Le plan de l'ouvrage embrasse « le judaisme contemporain du Christ, la doctrine de Jésus, la théologie du Christianisme naissant (1r vol.) ; la théologie paulinienne, deutero-paulinienne, non-pualinienne, johannique. (2e vol.) » Très documentés, les travaux de M. Holtzmann ne reflètent pas seulement les idées personnelles de l'auteur, mais abondent en renseignements sur l'évolution de la critique dans les diverses écoles de théologie protestante. Tout en cherchant à se rapprocher des méthodes positives, M. Holtzmann n'a pu se dégager entièrement des influences tendancieuses de l'Ecole de Tubingue. Il en résulte que son impartialité ressemble plutôt à « un scepticisme qui place au même niveau le vraisemblable et l'invraisemblable ». C'est le reproche que M. Harnack lui adresse à propos de son Introduction au Nouveau Testament. Le savant professeur de Berlin, n'hésite pas à affirmer, dans ses récentes publications sur la littérature chrétienne jusqu'à Eusèbe, (V. notre n° de janvier p. 109) que dans la critique des sources du christianisme primitif, nous *rétrogradons* vers la tradition.

— M. Teichmann (*Die Paulinischen Vorstellungen von Auferstehung und Gericht*, Freiburg i. B., Mohr, 1896), n'a pas craint d'aborder après M. Holtzmann l'eschatologie de S. Paul. Il a poussé plus avant l'examen des idées émises successivement par l'Apôtre. Il lui arrive de lire entre les lignes d'une épître une opinion qui n'y est pas exprimée.

* * *

— L'Académie de Berlin prépare, comme on le sait, une nouvelle édition des pères grecs anténicéniens. On aura une idée du soin qui préside à ce gigantesque travail, en voyant l'étude critique préparatoire de M. N. Bouwetsch sur les manuscrits du commentaire de S. Hippolyte sur Daniel : *Nachrichten von der Königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, 1896, pp. 16-42.

— Les *Stimmen aus Maria* Lach (1896, 10e livr.) contiennent un article de E. Kneller S. J. *Saint Ignace d'Antioche* où sont relevées les contradictions d'un travail de M. de Goltz sur l'ouvrage

consacré à S. Ignace par M. Hirschl. Tout en présentant S. Ignace comme un précurseur du protestantisme qui ne croit ni à la divinité de Jésus-Christ, ni au rachat de l'humanité par sa mort, M. de Goltz en arrive a faire ressortir plus clairement cette conclusion : « Il n'y a pas de trace de protestantisme dans S. Ignace et le catholicisme est le développement normal des idées du saint évêque ».

— Le n° de février 1897 de la *Contemporary Review* contient un important article de M. Gwatkin qui s'appuyant sur des preuves décisives, à notre avis, maintient, contre M. Harnack que S. Polycarpe, le maître d'Irénée, fut disciple de l'apôtre S. Jean. On sait l'importance que M. Harnack attache à ce point de l'histoire apostolique.

— M. L. Grandgeorge étudie l'influence du néoplatonisme sur S. Augustin, dans un ouvrage intitulé *Saint Augustin et le néoplatonisme*, Paris, Leroux, 1896, Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, sciences religieuses, vol. VIII.

— Dans une Dissertation sur l'idée de Dieu et la science moderne, M. Tiske, professeur à l'Université de Harvard, avait rangé S. Augustin parmi les théologiens anthropomorphites. (*The idea of God, as affected by Modern knowledge*, Houghton, Mifflin et Co. Boston, 1895). Cette thèse était assurément de nature à surprendre quiconque a lu S. Augustin. On n'ignore pas, en effet, que l'horreur des idées antropomorphiques, qu'il croyait retrouver chez les auteurs de l'Ancien Testament, fut précisément un des derniers obstacles à la conversion du grand Docteur. Il raconte lui-même, dans ses Confessions, comment ses yeux s'ouvrirent finalement à la lumière, lorsque S. Ambroise lui fit comprendre le sens purement figuratif des locutions anthropomorphiques de la Bible. Il est vrai que M. Tiske n'hésite pas à classer dans la même catégorie Tertullien, Augustin, Paley, Calvin, Voltaire, la plupart des théologiens modernes, tous ceux, en un mot, qui admettent l'idée d'un Dieu *personnel* (Préf. p. 15).

M. Edm. T. Shanahan, Professeur à l'université de Washington publie dans le *Catholic University Bulletin*, janv. 1897, une critique des idées émises par M. J. Tiske. Par une argumentation concise, mais claire et serrée, il démontre que le Professeur de Harvard a négligé de se familiariser avec la théologie de S. Augustin et qu'il n'en a lu les écrits qu'à travers le prisme de ses

préjugés évolutionnistes De là, de multiples erreurs d'interprétation, des inférences qui manquent de rigueur, la confusion entre l'anthropomorphisme et l'analogie etc.

— L'imprimerie catholique de Beyrouth nous livre une publication importante pour l'histoire de l'Eglise d'Orient : *Sancti Gregorii theologi liber carminum jambicorum.* Versio syriaca antiquissima e cod. vat. CV. Pars prima. Edidit P. J. Bollig, S. J. ; Beryti, typ. cath. 1896 In-4, pp. 175. — Pars altera ex cod. Londin. Mus. Brit. Edidit H. Gismondi, S. J. ; Beyryti, typ. cath. 1896. In-4, pp. 56.

— M. J.-B. Chabot, vient de faire paraître à la librairie Ernest Leroux, le Tome I[er] de son *Commentarius Theodori Mospsuesteni in Evangelium D. Johannis.* Cet ouvrage dont le texte original est perdu, nous a été conservé dans une très ancienne version syriaque, due probablement à la plume d'Ibas, év. d'Edesse ou de Maʿna, son successeur dans la direction de la fameuse école des Perses. Il est très important pour l'histoire des origines du Nestorianisme. La doctrine de Théodore y est plus clairement exposée qu'en aucun passage des divers fragments de ses œuvres parvenus jusqu'à nous. Ce 1[er] vol. renferme le texte syriaque en entier. Un second volume, actuellement sous presse, renfermera la traduction, la préface et les notes de l'éditeur.

— La *Revue Critique* du 22 février annonce également que M. Chabot publie dans les *Notices et Extraits des manuscrits* le texte syriaque (accompagné d'un traduction française) du *Synodicon Orientale* ou Recueil des conciles admis par les Nestoriens. Cet ouvrage est de première importance pour l'histoire civile et religieuse et pour la géographie de la Perse à l'époque des Sassanides. Il n'était connu jusqu'à présent que par des traductions arabes abrégées et imparfaites. Les quatorze conciles renfermés dans la collection synodale sont énumérés par M. Chabot dans sa *Notice sur les nouveaux ms. syriaques de la Bibliothèque nationale* (p. 15). Voici la liste et la date de ces conciles :

1° Synode de Mar Isaac, tenu en 410.
2° » de Mar Yaballaha I[er], en 420.
3° » de Mar Dadjésus, en 433.
4° » de Mar Acace, en 489.
5° » de Mar Babai, en 489.

6° Synode de Mar Aba, en 544.
7° » de Mar Joseph, en 553.
8° » de Mar Ezechiel, en 577.
9° » de Mar Jesusyab Ier, en 588.
10° » de Mar Sabarjésus, en 596.
11° » de Mar Grégoire, en 605.
12° » de Mar Georges, en 678.
13° » de Mar Henanjésus, en 694.
14° » de Mar Timothée Ier, en 786.

Aux Actes de ces conciles sont joints divers documents et en particulier des professions de foi, fort intéressants pour l'histoire de l'évolution des doctrines nestoriennes.

— Voici une nouvelle théorie sur l'épitaphe d'Abercius : *Die Grabschrift des Aberkios, erklärt* von ALBRECHT DIETERICH. Leipzig, 1896. L'évêque d'Hiéropolis est présenté comme un *myste* d'Atys. M. L. Duchesne dans le n° du 25 février du *Bulletin Critique* a vivement attaqué cette opinion.

— M. P. WENDLAND, reprenant la thèse de M. Massebieau, a excellemment montré l'authenticité du traité philonien *De Vita contemplativa* et l'existence réelle des thérapeutes, dans une brochure intitulée *Die Therapeuten und die philonische Schrift vom beschaulichen Leben*. Leipzig, Teubner. A son avis, les thérapeutes sont des Juifs d'Egypte qui se consacrent à l'étude de la Loi, à l'écart du monde impur.

— M. Zöckler a publié, sous le titre *Askese und Mönchthum*, une nouvelle édition, complètement refondue, de sa *Krit. Geschichte der Askese* (Francfort sur Mein, Heyder et Zimmer, 1897).

— L'historien américain HENRY CHARLES LEA vient de publier *A history of auricular confession and indulgences in the Latin Church*. 3 vol. in-8. Philadelphia, Lea brothers and C°, 1896. Il s'efforce de rechercher dans les détails les plus circonstanciés, ce ce qu'il appelle l'évolution de la confession et des indulgences dans l'Église catholique.

Cette étude est à rapprocher de la dissertation publiée, il y a quelques années par M. le Dr Cambier. *De institutione divina Confessionis sacramentalis*. Lovanii 1885.

— *The Swastika, the earliest known symbol and its migrations, with observations on te migration of certains industries in prehis-*

toric times, by Thomas Wilson, Curator, Dep. of Prehist. Antropol, U. S. National Museum. Washington, Govern. Printing Office, 1896, 8° pp. 252. On sait que le mot *Swastika*, d'origine sanscrite, signifie *bénédiction, bonne réussite* etc. et désigne le symbole connu sous le nom de *croix pattée*. L'étude de M. Th. Wilson complète les nombreux travaux publiés sur la même matière par Burnouf, Max Müller, Sayce etc. etc. ; elle porte sur les diverses formes du symbole, son ancienneté que l'auteur fait remonter jusqu'aux temps préhistoriques, ses migrations et ses relations avec le signe des premiers chrétiens.

* * *

— La religion des anciens Germains connaissait un grand nombre de divinités féminines. M. F. Dahn (*Nord und Sud.* t. XX Déc. 1896) a naguère essayé de mettre de l'ordre dans ces multiples conceptions. A l'en croire, et ses recherches très approfondies rendent cette opinion plausible, toutes ces divinités se ramèneraient originairement à deux principales, la déesse de la naissance, *Nerthus*, et celle de la mort ou du tombeau, *Hell*.

— M. A. Lincke, *Die neuesten Rübezahlforschungen, ein Blick in die Werkstatt der mythologischen Wissenschaft*, Dresde, 1896, s'est efforcé d'établir l'origine germanique de ce personnage mythique, aux multiples aspects, qui figure sous le nom un peu énigmatique encore de Rübezahl, dans les légendes des Riesengebirge. C'est, d'après lui, un dieu des vents, l'une des multiples formes de Wotan, à demi confondu avec le dieu de l'orage, Donar.

— Dans le bulletin de Novembre Décembre 1896, de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, M. Alexandre Bertrand publie une intéressante étude sur les druides et le druidisme, leur rôle en Gaule. Il n'y a jamais eu en Gaule d'Olympe druidique proprement dit ; il n'y avait que des divinités locales, protectrices des tribus : aucun lien ne les unissait. Nulle trace. non plus du système théologique. Les druides sont, somme toute, d'introduction récente en Gaule ; mais parce qu'ils vivaient en grandes communautés et formaient par là le seul pouvoir organisé du pays, il acquirent très vite une importance prépondérante.

— Le R. P. J. V. Bainvel a bien montré (*Etudes religieuses, philosophiques, historiques et littéraires*, n^os du 5 et du 20 janvier

1897) comment, au IV[e] siècle, la vie extérieure de l'Eglise catholique subit une réelle évolution. Trois facteurs principaux concourent à ce développement : la formation des liens hiérarchiques plus nombreux et plus intimes entre les diverses Eglises, la tenue multipliée des Conciles et les rapports de l'Eglise avec l'Etat devenu chrétien.

— M. J. Nau dans le *Bulletin Critique* (25 janvier 1897, p. 545), montre que toute la chronique attribuée à Denys de Tellmahri, patriarche d'Antioche, est l'œuvre du prêtre Josué, stylite, du monastère de Zouqenin.

— M. Leroux a édité en tirage à part *Le Livre de la Chasteté*, composé par Jésusdenah, évêque nestorien de Boçrah dans la seconde moitié du VIII[e] siècle, et publié avec une traduction par J. B. Chabot (extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'Ecole française de Rome, t. XVI). L'ouvrage contient 140 courtes notices biographiques sur autant de pieux personnages qui ont ou fondé des couvents, ou écrit sur la vie monastique.

— Viennent de paraître dans les *Monumenta Germaniae historica* : 1° *Scriptores rerum merovingicarum* t. III contenant les vies de Saints mérovingiens jusqu'au commencement du VII[e] s., par Br. Krusch ; 2° le fasc. 2 du t. III des *Poetae latini medii aevi*, par L. Traube.

— La librairie Victor Lecoffre à Paris a commencé une série de monographies intitulée « *Les Saints* ». Jusqu'ici ont paru une étude de M. Ad. Hatzfeld sur *Saint Augustin* et un travail fort savant de M. Kurth sur *Sainte Clotilde*. Le but de cette entreprise est de dégager la vie des Saints des légendes, de les faire connaître et aimer dans leur réalité historique.

— Le R. P. Dom Germain Morin de l'abbaye de Maredsous, a presenté à la société des antiquaires de France (séance du 30 décembre 1896) une étude sur la légende provençale des Saints Lazare, Sidoine, Maximin et Marcelle.

— M. H. Pirenne, professeur à l'Université de Gand, a publié, dans la collection in. 8° de la Commission royale d'histoire, *Le Livre de l'abbé Guillaume de Ryckel* (1249-1279). *Polyptique et comptes de l'abbaye de Saint-Trond au milieu du XIII[e] siècle.* Cet ouvrage renferme d'importants renseignements pour l'histoire des institutions, l'histoire économique et religieuse des Pays-Bas.

— La livraison de janv. 1897 du « *Catholic Université Bulletin*

de Washington », comprend un travail fort documenté de M. Lucien Johnston sur *les sources de l'histoire de l'Eglise Anglo-Normande. (Sources of Anglo Norman Church History).* Envisageant surtout la période qui s'est écoulée entre l'invasion normande et l'année de la « Charta Magna » (1066-1215), l'auteur procède successivement à l'examen critique des chroniques et monuments littéraires appartenant à cette époque.

— Il est impossible jusqu'ici de se faire une idée précise de l'*originalité* de la philosophie scolastique. M. Picavet et quelques membres de la section religieuse de l'Ecole des Hautes Etudes à Paris, vont travailler à élucider ce point par des publications de textes, des monographies, des analyses d'ouvrages, etc.

— Dans le numéro de mars-avril 1897 de la *Revue historique*, M. Langlois a donné un article concernant *Les Travaux sur l'histoire de la société française au moyen âge d'après les sources littéraires.* Il est surtout important au point de vue des renseignements et de la méthode.

— Les Chartreux de Montreuil-sur-Mer, publient en ce moment une nouvelle édition des œuvres de Denys le Chartreux, ou Denys van Leeuven. (Montreuil-sur-Mer ; imp. de la Chartreuse ; cf. D. A. Mougel. *Denys le Chartreux, sa vie, son rôle, une nouvelle édition de ses œuvres* ib. 1896). Vivant au quinzième siècle, qu'il étonna par l'étendue de son savoir, Denys a laissé des écrits considérables, qui même aujourd'hui ont conservé leur intérêt. Sans insister sur ses œuvres théologiques, scripturistiques et oratoires qui sont encore consultées avec fruit, qu'il nous suffise de signaler, au point de vue de l'histoire des « mystiques », ses nombreux traités sur ies voies spirituelles, spécialement sur Denys l'Aréopagite, qu'il déclare lui-même être son auteur favori. — L'ensemble de la publication comprendra 48 vol. in 4. : Ecriture Sainte 15 vol. ; œuvres théologiques et ascétiques 26 vol. ; sermons 4 vol. ; ouvrages inédits ou douteux 3 vol. — Le 2e volume a paru en février 1897 et sera suivi rapidement de la publication de plusieurs autres.

— Le dernier numéro (Janvier-Mars 1897) de la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* contient un intéressant article de M. Erich Brandenburg *(Luther, Kursachsen und Magdeburg in den Jahren 1541 und 1542)* où nous trouvons le texte de six lettres inédites de Luther.

— Sous le titre de *Zwingli-Bibliographie* (Zurich, Orell Fuessli,

1897) M. Georges Finsler vient de donner une utile bibliographie de tous les écrits dûs au réformateur zuricois lui-même et de tous les travaux qui le concernent.

— M. C. Nagel *Zwingli's Stellung zur Schrift*, Fribourg en Brisgau, Mohr, 1896, s'attache à un point particulier de l'histoire de la pensée de Zwingli, sa façon de concevoir et d'expliquer l'Ecriture. Il montre comment ses idées se sont formées et modifiées sous l'influence des circonstances. M. Nagel sympathise trop avec son héros pour se faire son critique. Il analyse sans juger.

— A signaler aussi un article du *Pastor bonus* (VIIIe ann. liv. 9-12) *L'histoire de l'Allemagne de Ranke à l'époque de la Réforme et ses points de vue principaux*, par un théologien évangélique. L'auteur de cet article est en désaccord avec Ranke, quand le célèbre historien affirme que la Réforme était nécessaire pour le progrès de l'humanité, quand il prétend que Luther s'est abstenu de toutes alliances politiques etc.

— On lira avec grand fruit, le travail de M. J. Perrin : *Le cardinal de Lominie de Brienne, archevêque de Sens ; ses dernières années ; épisodes de la Révolution*. Paris, Picard et fils, 1896.

— Nous signalons un article de J. Konig dans la *Bibliotheca Warszawska* (LVIe ann., n° 67), intitulé « *L'Arménie et les Arméniens* ». Il commence par l'historique de l'Arménie depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, et l'exposé des développements de la religion chrétienne dans ce pays depuis le IIIe s. jusqu'au XIXe.

— Dans les dernières livraisons des *Etudes* (Paris, Victor Retaux, 20 janv., 5 fév. et 5 mars 1897) on a commencé la publication d'une série de fragments inédits sur l'*Ethiopie chrétienne*. Ce sont des extraits d'un travail destiné à faire suite à un premier volume, publié jadis par M. Armand d'Abbadie, sous ce titre : *Douze ans dans la Haute Ethiopie*. — On y trouve une foule de renseignements d'un intérêt tout actuel, sur l'organisation religieuse du pays, ses religieux et anachorètes, ses légendes où se reflètent le souvenir des anciennes institutions, ses superstitions, etc.

— La *Revue Historique* vient de publier sa quatrième table générale (de 1891 à 1895 inclusivement).

— Le compte-rendu du Congrès archéologique tenu à Tournai en 1895 contient un fort intéressant mémoire de M. l'abbé A. Cauchie, professeur d'histoire à l'Université de Louvain, sur l'utilité qu'il y aurait de créer à Rome une école belge. Malgré sa

brièveté, ce travail représente, avec les données fournies par MM. Stein et Langlois, *Archives de l'histoire de France*, Paris, 1893, ce qui a été publié de plus précis sur l'ensemble des archives Vaticanes dans leur état actuel et les divers fonds qu'elles renferment.

— A lire dans *The Contemporary Review* (Mars 1897, pp. 342-365), une pénétrante étude d'ensemble de M. A. Th. Fairbairn sur Lightfoot, Westcott, Hort, Jowett, Hatch, qui furent en Angleterre les principaux théologiens de ces dernières années.

— L'abbé C. Piat a examiné dans le *Correspondant*, LXVIIIe ann., n° 819, *L'Apologétique de l'abbé de Broglie.* Son article est une belle et intéressante étude sur les œuvres et la méthode de l'abbé de Broglie. L'auteur estime que, si cet écrivain n'a pas joui de toute l'autorité que méritait son talent, c'est qu'il a devancé son temps. « Son œuvre, dit-il, est à la fois trop prudente et trop féconde pour ne pas exercer sur les esprits une influence croissante. »

— Les actes du Xe congrès des Orientalistes (session de Genève 1894) se publient avec lenteur. Les fascicules parus en 1896 contiennent un article de M. J. Prenger, intitulé « *The Dusuns of Borneo and their riddles.* » (Section V. Extrême Orient). Cette monographie émanée d'un missionnaire observateur et instruit, nous donne une foule de renseignements intéressants sur la constitution politique et sociale des diverses populations de Bornéo, en particulier sur l'origine, le langage, l'organisation, les coutumes, la religion des *Dusuns.* Elle se termine par une liste de 101 de leurs singulières énigmes (texte, traduction et explication).

LES ANCIENS PAULICIENS

ET

LES MODERNES BULGARES CATHOLIQUES

DE LA PHILIPPOPOLITAINE

(Suite et fin.)

Il n'est pas du tout improbable que la catastrophe, arrivée en 1688, à Tchiprovatz ait eu de l'écho dans les villages catholiques de Philippopoli. Peut-être n'y a-t-il pas eu de massacres proprement dits, mais des actes de molestation arbitraires de la part des fonctionnaires locaux, ou, plutôt encore de la part de nombreuses bandes de maraudeurs, qui, par fanatisme, aussi bien que par avidité de butin, y auraient commis des actes de violence. Les prétextes à tourmenter les catholiques de la Thrace ne faisaient pas défaut à cette époque. Leurs coréligionnaires de Tchiprovatz venaient d'être massacrés par ordre du grand-vizir Keupruly parce qu'à la prise de Belgrade par l'armée autrichienne, ils avaient tenté de se révolter contre l'autorité du sultan, et qu'on aura voulu attribuer aux catholiques de la Philippopolitaine des intelligences avec les Tchiprovatzotes. La circonstance qu'ils se trouvaient sous la juridiction spirituelle de l'archevêque résidant à Tchiprovatz donnait des formes captieuses à ces suppositions. Si même ce soupçon n'était pas venu aux Turcs, le métropolitain grec ne se serait pas fait faute de le leur insinuer.

Des mémoires écrits par des missionnaires et conservés

dans les archives du presbytère des deux villages précités, ainsi que les traditions orales d'une foule de familles de ces villages et d'autres, nous apprenons qu'au siècle dernier, et même au commencement du XIX[e] le pays était, en temps de guerre, traversé par des armées turques dont le passage dans un village chrétien était plus qu'un désastre. Il était aussi parcouru par des bandes indisciplinées, qui comme celles des *bachi-bozouks* des temps modernes, se composaient de volontaires ayant pris les armes sous prétexte de verser leur sang pour la cause de l'islamisme, mais, en réalité, pour aller porter la désolation dans les populations chrétiennes qu'ils rencontraient sur leur chemin, soit au-dedans, soit au dehors des frontières de l'empire, pour marauder sur les champs de bataille, et y ériger insolemment des trophées composés des têtes tranchées par eux aux cadavres et aux blessés de l'ennemi.

Aussi, lors de temps troubles, les catholiques postaient-ils, à certaines distances, des vigies chargées de veiller ; aussitôt qu'elles apercevaient des bandes armées se dirigeant vers le village, elles s'empressaient, par des signaux convenus, d'en donner avis, et sur cet avis tous les habitants se sauvaient et allaient se réfugier dans les forêts en emportant tout ce qu'ils pouvaient. Ils avaient caché d'avance dans les bois ce qui n'était pas transportable dans un exode si précipité. Les Turcs trouvant le village vide se vengeaient de leur déconvenue en brûlant, démolissant, ruinant tout ce qui leur tombait sous la main.

Dès lors que des faits de ce genre se passaient dans ces villages chaque fois que la Porte se trouvait en guerre avec ses voisins à l'occident de l'Empire, à plus forte raison la même chose a pu arriver entre 1688 et 1689 par suite du passage, à travers la Thrace, de bandes qui venant de prendre part aux massacres de Tchiprovatz, étaient encore souillées de sang catholique. Il ne faut pas perdre de vue que la catastrophe de Tchiprovatz a suivi de peu de semaines l'éclatante prise de Belgrade par l'armée autrichienne sous

les ordres de Max-Emmanuel, électeur de Bavière (8 septembre 1688), de sorte qu'en ce moment-là l'exaspération des Turcs contre les *ghiaours*, en général, et contre les catholiliques en particulier, était certainement à son apogée. On lit dans les chroniques turques que la nouvelle de la perte de Belgrade, surnommée par les Musulmans « le boulevard de la guerre sainte » *(Dar-ul-Djihad)* avait fait naître une consternation générale, et que le sultan en éprouva un tel chagrin, que pendant trois jours il s'abstint de prendre aucune nourriture.

VI.

Les notes conservées dans les archives de Davdjova et de Kalaschly répandent la lumière nécessaire sur les premiers successeurs de Mgr Kniazevitch, les deux prélats, Paolo Ioschitch et Marco Andriasci, dont les documents Romains n'ont laissé entrevoir que la silhouette. Ces notes font, en même temps, connaître le prétexte qui occasionna la persécution exercée, en 1725, par le gouvernement turc contre le dernier de ces deux prélats et tout son clergé.

Après une vacance de vingt ans, en 1708, le siège archiépiscopal de Sophia a été occupé par Mgr Ioschitch qui fixa sa résidence à Philippopoli, où il mourut en 1719. L'année suivante l'évêque de Nicopoli, Mgr Andriasci fut élu pour son successeur et élevé, à cette occasion, à l'archiépiscopat. Il fixa, également, sa résidence à Philippopoli.

En janvier 1726, ce prélat, à son retour de Constantinople, où l'avaient appelé certaines affaires, venait à peine de rentrer à Philippopoli, qu'au même instant il reçut une lettre de Mgr Mauri, vicaire patriarcal à Constantinople, l'informant que le patriarche grec l'avait accusé auprès du Divan d'avoir fait venir de Rome des prédicateurs chargés d'exciter les Bulgares à se révolter contre le Sultan, et que le grand-vizir venait d'expédier un firman ordonnant l'arrestation et la mise sous jugement du prélat catholique de Filibé.

Pour se soustraire à un danger si imminent, Mgr Andri-

asci, à l'heure même, se remit en voyage, et, par des chemins peu fréquentés, précédé par des guides fidèles, gagna Rodosto, où le prince Rákóczi le cacha dans son palais. Plus tard il s'embarqua clandestinement et alla se réfugier à Raguse.

Bientôt après son départ étaient, en effet, arrivés à Philippopoli le *tchaouch* porteur du firman du vizir et ses acolytes, pour arrêter le prélat ; ils étaient même accompagnés de quelques prêtres grecs venus avec eux de la capitale. Deçus par son absence, ces officiers de justice déchaînèrent leur dépit en brisant les meubles de l'archevêque, en démolissant en partie sa maison et en administrant, à la fin, force coups de bâtons aux voisins et à tous les chrétiens qu'ils rencontrèrent dans le quartier. Après ces prouesses ils arrêtèrent tous les missionnaires de la ville et des villages, au nombre de cinq, les chargèrent de chaînes et les amenèrent à Constantinople. Ce fut grâce à l'intercession du consul de Raguse que ceux-ci furent, après plusieurs mois, tirés des prisons de la capitale, et condamnés au bannissement perpétuel de la Thrace et de la Mésie. Mgr Andriasci n'ayant plus obtenu la permission de retourner dans son diocèse, mourut à Raguse en 1741.

Ces rigueurs du gouvernement turc à l'égard de la mission de Philippopoli furent le contre-coup de la grande persécution qui sévit contre le clergé catholique dans presque tout l'Empire, persécution provoquée, comme d'ordinaire, sur les instigations du patriarche grec, et exercée en 1724-1725 par le grand-vizir Damad-Ibrahim pacha. Elle fut, à peu de chose près, la répétition d'une autre qui avait eu lieu environ vingt ans auparavant, avec la différence que dans la deuxième furent englobés aussi les Arméniens catholiques, par suite d'une vengeance du patriarche grec qui n'avait pas su pardonner aux Arméniens leur refus de contribuer au paiement de la somme que sa charge lui avait coûtée. Des églises démolies ou fermées, des prêtres emprisonnés, les uns achetant leur liberté contre de l'argent, les autres échangeant la prison contre l'exil ; telles furent les scènes qui se

passèrent un peu partout dans l'empire turc, surtout en Asie mineure, en Syrie, dans les iles de l'Archipel, etc. (1).

A titre de curiosité je vais transcrire du firman viziriel rendu à cette occasion, le passage qui se rapporte aux missionnaires catholiques de nationalité étrangère.

« Comme il nous est revenu que quelques moines d'Europe méchants « comme le diable *(scheïatin enís kassdi fasid vé gharzi kiasidilé)*, parcourent « le pays dans de mauvaises intentions, invitant les rayas grecs et arméniens « à se pénétrer de leurs vaines doctrines, les circonvenant de leurs prédica- « tions perfides, non moins contagieuses que le mal français, les détournant « de leurs anciennes croyances, les moines français ne pourront plus quitter « les lieux où résident des consuls de leur nation ; ceux qui enfreindront cette « défense seront emprisonnés. » (2)

Par ce fragment le lecteur aura une idée du style que les chancelleries turques de ce temps-là employaient quand ils avaient l'occasion de parler des *ghiaours* d'Occident.

Depuis l'année 1726 jusqu'en 1752 les catholiques de la Philippopolitaine restèrent presque sans aucune assistance spirituelle. Par autorisation de Mgr Andriasci en 1729 ils furent visités par les deux prêtres indigènes, Don Michel Dobromir et Don Teodori, et, en 1737, par un autre prêtre, mais celui-ci Ragusain, et neveu de Mgr Andriasci, un certain Don Nicoló Boscovitch. Bientôt j'aurai à narrer la fin tragique du premier et du dernier de ces trois prêtres. Les courageux et malheureux Dobromir et Boscovitch, morts victimes de leur devoir avec l'auréole du martyre, sont restés oubliés tout-à-fait chez les modernes catholiques de Philippopoli. Ceux qui depuis lors se sont succédé dans l'administration spirituelle de ce peuple s'y sont pris de

(1) Une conséquence de cette persécution contre les Arméniens catholiques fut l'émigration des prêtres de cette nation à Venise, où ils trouvèrent un asile. Paisiblement établis dans l'île de Saint-Lazare, ils y fondèrent une école de sciences religieuses et pratiques, d'où, par l'intermédiaire de la presse arménienne, se sont répandues en Europe les œuvres érudites qui ont jeté une si vive lumière sur la langue et l'histoire de ce peuple.

(2) TCHÉLÉBIZADÉ, *Hist.*, p. 79.

manière à lui en faire perdre tout souvenir. Est-ce insouciance, ou égoïsme ? Nous ne trancherons pas la question.

Ce ne fut qu'en 1752 que la Porte permit la réinstallation en Thrace d'un prélat et la reconstitution de la mission. Un certain Don Nicoló Radovani, originaire de Scutari en Albanie, fut élu archevêque de Sophia, avec résidence à Philippopoli ; s'étant retiré peu de temps après, il fut remplacé, en 1754, par l'évêque Benedetto Zuzzeri qui, à son tour, se démit en 1756. Depuis lors on cessa d'élire des titulaires, et la direction du diocèse fut confiée à des vicaires apostoliques qui résidaient dans un des villages de Philippopoli, le plus souvent à Davdjova.

Par des notes conservées dans les archives déjà citées, on sait qu'en janvier 1766, le vicaire, un certain Roverani, et tous ses missionnaires furent exilés, mais que la rentrée leur fut permise au bout de cinq mois ; qu'une nouvelle expulsion eut lieu en 1769, et que cette fois la mission ne put revenir qu'après un an. Pendant tout ce temps-là, le clergé se composait de prêtres séculiers, pour la plupart originaires du pays.

En 1834, la mission fut confiée à des Pères de l'Ordre des Liguoriens, de nationalité bohême. Ceux-ci donnèrent aux affaires une impulsion salutaire en supprimant des abus qui s'étaient infiltrés parmi les fidèles, en introduisant des réformes appréciables, et en soignant l'instruction religieuse qui, forcément, était restée négligée. Les traditions sont riches en anecdotes sur les actes d'énergie et de courage de la part de leur supérieur, le P. Plaček, un de ces hommes au caractère fort et bouillant, qui attaquent les difficultés de front et de la manière la plus vigoureuse, et dont le courage et l'activité augmentent en raison directe de l'importance des obstacles à surmonter. Ce fut au temps du P. Plaček, en 1836, que les Bulgares catholiques de Thrace cessèrent de suivre le calendrier julien pour adopter la réforme grégorienne.

Il faut noter que non seulement à l'époque où les prêtres

Dobromir, Teodori et Boscovitch revinrent dans le diocèse d'une manière subreptice, mais aussi après le rétablissement de la mission, et jusqu'à la fin de l'administration des Pères Liguoriens, on ne disposait que de deux ou trois prêtres, en sorte qu'un même missionnaire avait simultanément la cure d'au moins trois villages, partant un travail trop accablant et continuel, sans compter les dangers auxquels la peste, qui venait régulièrement ravager le pays, et les brigands qui, d'une manière permanente, infestaient les campagnes, le tenaient exposé pendant ses courses quotidiennes.

En 1836, ni en ville, ni dans les villages, on n'avait encore d'églises proprement dites. En ville, on célébrait les offices dans une maison ; quant aux villages, pendant un certain temps, on en avait fait autant dans les souterrains des habitations, et, pour dépister la surveillance turque, on changeait chaque fois de maison. Plus tard on construisit, dans les principaux villages, une maison pour servir d'église ; les murs, en treillis de branches étaient crépis extérieurement et intérieurement de boue argileuse, le toit en chaume ; elle avait ses cheminées, en sorte que son apparence extérieure ne différait pas de celle des autres maisons ; à l'intérieur elle se composait d'une seule pièce ; pour plancher une couche de torchis ; pas de plafond ; un ou deux grands foyers, pas de fenêtres, le peu de lumière ne pénétrant que par les cheminées et par la porte ; ni autel ni parements ; le prêtre qui allait y célébrer la messe portait avec lui un autel portatif et tout ce qui est absolument indispensable. Par ces données il est facile de comprendre que ces édifices ressemblaient plus à des étables qu'à des églises. Un missionnaire a noté plaisamment en marge d'un mémoire resté dans les archives de Kalaschly, que lors d'une messe pontificale dans l'église du village, la mitre de l'évêque touchait les poutres de la charpente.

Si, du moins, il avait été permis à ces pauvres catholiques de faire leurs dévotions tranquillement et sans transes, mais

il n'en était pas ainsi ; il leur fallait mettre en œuvres des ruses pour empêcher que les Turcs ne vinssent les surprendre réunis en prière. S'il s'était agi d'agents de l'autorité, ou les eût accusés d'avoir construit une église sans la permission du gouvernement, et on leur eût suscité une infinité d'avanies et d'embarras à surmonter moyennant finance, sans préjudice des emprisonnements, des mauvais traitements, des bastonnades, etc. S'il s'était agi de particuliers, même de paysans turcs des villages voisins, les Turcs eussent pris leurs ébats en se livrant à des injures très grossières, à des outrages. Aussi les offices avaient-ils lieu avant l'aurore ; si des hommes, postés exprès, venaient prévenir de l'arrivée des Turcs au village, on s'empressait sur l'heure d'interrompre tout acte de dévotion, d'éteindre tous les cierges, de faire disparaître prêtre et autel. Aux foyers, où l'on avait eu soin d'entretenir du feu allumé, on faisait semblant de faire rôtir des agneaux que l'on avait d'avance tenus tout prêts à être passés à la broche. En même temps on se mettait à danser et à simuler une gaîté bruyante, et c'est de la sorte que l'on donnait le change aux Turcs qui croyaient qu'on était réuni là, pour fêter une noce.

Dans une autre note, un des curés de Kalaschly écrit ce qui suit :

« Il nous faut cacher la religion pour la tenir en sûreté, mais nos conditions « sont meilleures que celles du temps des premières persécutions, car alors il « ne suffisait pas de cacher la foi, il fallait l'enterrer dans les catacombes. »

VII.

En 1836, le P. Plaček réussit à obtenir un firman autorisant la construction d'une église en ville. Il se mit à l'œuvre avec son courage habituel ; difficultés matérielles, contrariétés financières, chicanes de l'autorité qui, en vue de soutirer de l'argent, voulait à toute force prouver, au fur et à mesure que la bâtisse avançait, que les crédits fixés par le firman avaient été dépassés, ou que le dessin extérieur

n'avait pas été approuvé, etc. Mais tous les obstacles furent surmontés grâce à la volonté de fer, et à l'énergie du P. Placek.

En 1840 la mission fut retirée aux Pères Liguoriens, et bientôt après confiée à des Capucins italiens.

Avant de parler du début de la période contemporaine inaugurée par Mgr Canova, il nous faut reculer d'un siècle pour relater le drame de 1738, dont les deux malheureux prêtres Dobromir et Boscovitch furent les victimes.

Don Michel Dobromir naquit à Kalaschly. Tout jeune, il fut envoyé étudier au collège de Fermo (Italie).

Après avoir reçu le sous-diaconat en 1715, il vint prendre part à la mission de Philippopoli. Ordonné prêtre par Mgr Ioschitch, qui appréciait beaucoup les talents de son jeune subalterne, il fut, à la mort de ce prélat, nommé vicaire-général, et géra le diocèse pendant une année de vacance, c'est-à-dire jusqu'à l'élection de Mgr Andriasci. Celui-ci, à son tour, ayant prisé les talents et les aptitudes de ce prêtre, lui confia plusieurs missions aussi difficiles que délicates qu'il remplit de manière à mériter tous les éloges. Arrêté, enchaîné et conduit à Constantinople en 1726, il fut aussi bien que ses collègues, après un emprisonnement, banni du territoire ottoman.

Impatient de venir apporter son assistance spirituelle à ses compatriotes catholiques restés sans aucun prêtre, en 1729 il retourna à Philippopoli suivi, bientôt après, par un autre prêtre, également indigène, un certain Don Nicolas Theodori. Ce dernier fut remplacé en 1737, par Don Nicolas Boscovitch, de Raguse, neveu de Mgr Andriasci. (1)

(1) Il est aussi fait mention des deux prêtres Dobromir et Teodori dans le passage suivant du rapport de l'an 1728 du cardinal Zandarnini.

« L'archevêque de Zara dit qu'ayant bien étudié le firman, il trouve qu'il « n'est contraire qu'aux missionnaires étrangers, mais pas aux sujets otto- « mans, et, encore moins, aux indigènes, en sorte qu'il est porté à opiner « qu'il ne serait pas défendu à Teodori et à Dobromir de retourner. Ils sont, « tous les deux Bulgares, et, partant, sujets indigènes. Il est pourtant vrai « qu'ils avaient été emprisonnés et expulsés avec les autres missionnaires.

Ces deux prêtres, à eux seuls se multiplièrent en prodiguant leur zèle et leur activité pour suffire à tous les besoins du diocèse jusqu'à l'année 1738, où ils furent arrêtés, chargés de chaines et conduits à Andrinople. Là, le 2 avril de la même année ils furent décapités par ordre du grand-vizir Yegen-Mohammed pacha qui se trouvait alors dans cette ville à la tête d'une grande armée en marche pour Nich. C'était au temps de la guerre faite à la Porte par la coalition des Autrichiens et des Russes, guerre qui, après des campagnes peu brillantes pour les alliés, prit fin par la paix de Belgrade (5 novembre 1739), une des plus glorieuses conclues, depuis un siècle, par la Porte.

Le récit du supplice des deux malheureux prêtres fut envoyé à la congrégation de la Propagande par diverses personnes. Le capucin Édouard de Turin, qui, pendant une vingtaine d'années consécutives, eut la cure de Kalaschly, où il mourut en 1873, fit, lors d'un de ses voyages à Rome, des recherches dans les archives de la Propagande. Il trouva les lettres relatant le drame d'Andrinople, et en prit une

« étrangers, mais c'est qu'on les avait crus Ragusains. Ils se trouvaient, en « effet, sous la protection de la république de Raguse, protection qui les « exemptait du tribut et de tout autre impôt

« L'archevêque de Zara précité est, par conséquent, d'avis que s'ils se sou- « mettent à ces charges, ils auront la même liberté d'exercer leur ministère « dont jouissent en Turquie tous les autres catholiques indigènes et non « protégés par Raguse. Il ajoute que si même les ambassadeurs de cette « république obtiennent la permission d'envoyer en Bulgarie des prêtres de « leur nation pour être employés comme aumôniers des colonies de marchands « ragusains, il sera défendu à ces prêtres d'avoir la cure des Bulgares indi- « gènes. Monseigneur finit par dire qu'il est convaincu par ces raisonne- « ments, et que sa conviction est partagée entièrement par le missionnaire « Dobromir, et il suggère que pour le moment on envoie là ce seul prêtre « qui, étant un homme prudent et *digne même de la mitre*, saura s'insinuer « et ouvrir le chemin à son compagnon. » ACTA BULG. ECCL., Doc. CCXXXIV précité.

Il semble qu'en ce temps-là Rome s'était écarté du judicieux système de n'élire pour évêques, et de ne choisir pour missionnaires en Bulgarie, que des *rayas*, et qu'elle a donné prise par là aux prétextes spécieux qui ont amené la persécution contre la mission de Philippopoli en 1726. L'archevêque Andriasci était Ragusain.

copie qu'il déposa dans les archives de son presbytère. Dans ces lettres est mentionnée la cause, et sont narrées, de la manière la plus détaillée, les circonstances de ce lugubre événement (1).

VIII.

En mars 1841 arriva à Philippopoli le capucin Andrea de Garesso (Piémont) accompagné d'autres pères et frères de son Ordre. Il fut nommé préfet de la mission, en 1843, vicaire apostolique en 1847, enfin sacré évêque en 1848. A cette occasion ayant repris son nom de famille, il devint Mgr Andrea Canova. A partir de cette date, une ère nouvelle commença pour les Bulgares catholiques de la Philippopolitaine.

Les effets salutaires du *Khatti-chérif de Gul-hané*, bien que d'une manière à peine perceptible, commençaient à se manifester dans les provinces de l'Empire. En outre, grâce à ses talents d'administrateur, ses connaissances variées et profondes, son éducation de vrai gentilhomme, et son tact dans les rapports, tant avec les autorités locales, qu'avec les chefs spirituels et les primats des autres communautés chrétiennes et non-chrétiennes, et enfin par une abstention complète de toute intrigue et de tout prosélytisme, Mgr Canova réussit à gagner l'estime et la sympathie générales pour lui personnellement et pour ses missionnaires, et cette sympathie rejaillit en partie sur ses ouailles. Il se fit à Philippopoli une réputation d'homme d'une intégrité complète, d'une clairvoyance sage et pénétrante, au point que, les chefs et les primats des autres communautés, de n'im-

(1) Ce sont des lettres du P. Razzolini, pro-vicaire général à Constantinople, datée de Pera, 12 mai 1738, de l'évêque de Trébigne (12 juin 1738), du Ragusain Matteo Miloscewitch, pharmacien à Philippopoli, d'un Franciscain le P. Gaudenzio de Milan à Salomon Runia (12 mai 1739). — Les registres paroissiaux de Kalaschly montrent qu'en 1720 Michel Dobromir était curé de son village natal. La première partie de ces registres est écrite de la main même du martyr.

porte quel culte, s'empressaient d'aller le consulter dans leurs difficultés, et ses conseils étaient appréciés et suivis.

Ce fut alors que dans la bonne société des autres communautés, on remplaça l'appellation injurieuse de *Pavlikians* par celle de *Bulgares catholiques*.

Mgr Canova fonda en ville des écoles pour les garçons et les filles, fit construire dans chaque village une église convenable, pour remplacer l'étable ou jusqu'alors les fidèles s'étaient réunis pour la prière commune, ainsi qu'un presbytère très modeste, mais décent, et les curés (il en avait installé un dans chaque village) cessèrent d'être logés dans des chaumières.

Ses bienfaits ne s'arrêtèrent pas là. Mgr Canova obtint des terrains où il fonda de nouveaux villages catholiques en y déversant une partie de la population de villages plus grands ne possédant plus une étendue de champs proportionnée au nombre de familles. Il réussit même à faire alléger les impôts trop onéreux, auxquels ses administrés étaient soumis.

L'influence plus prononcée que la France exerça sur le gouvernement turc au temps de la guerre de Crimée et après, aida beaucoup Mgr Canova à relever dans le pays le prestige de la religion catholique restée jusque là méprisée. En effet, dans l'absence complète d'une colonie européenne, sans aucun représentant d'une puissance étrangère quelconque, aux yeux du vulgaire cette religion n'apparaissait que comme une foi impure, abjecte, particulière aux *Pavlikians*. Les suggestions du bas clergé grec de ce temps-là, dont la malignité était à la hauteur de l'ignorance, n'avaient pas peu contribué à accréditer cette légende.

Ce fut sous l'administration de Mgr Canova que les églises catholiques commencèrent à avoir leurs cloches, que les processions, les rogations et autres pratiques du culte commencèrent à se faire publiquement et avec pompe, tant en ville que dans les villages, même dans ceux à population mixte (Saldjova, Douvanly, Hambarly, Ghiren-Keui etc.) Ce prestige de la communauté catholique augmenta par la

création à Philippopoli, aussitôt après la guerre de Crimée, des vice-consulats de France et d'Autriche avec des fonctionnaires de carrière pour titulaires.

Le plus grand bien-être dont on jouissait dans la ville, y fit affluer un nombre relativement important de catholiques des villages à population trop dense ; aussi la communauté s'étant beaucoup accrue, et l'église construite en 1836 par le P. Plaček étant devenue insuffisante, Mgr Canova, avant de clôturer sa brillante carrière, la fit démolir et remplacer par la grande cathédrale actuelle.

Ce prélat remarquable mourut à Philippopoli en août 1866, mais sa mémoire lui a survécu et lui survivra longtemps dans le pays.

IX.

L'attitude parfaitement correcte et très appréciable, comme tact et comme dignité, prise par la mission de Philippopoli lors de sa restauration par Mgr Canova marque les deux phases distinctes qu'on peut signaler dans l'œuvre du prosélytisme catholique en Thrace.

Dans la première, qui comprend le XVIIe et XVIIIe siècles, et que l'on peut qualifier de *période dramatique*, nous avons vu le missionnaire travaillant exclusivement, d'abord, à la conversion, après à l'administration spirituelle des Pauliciens, souffrir l'extrême misère, endurer, au milieu d'un peuple abruti, une existence de privations, d'amertumes, de transes et de tribulations de toutes sortes ; l'église n'est qu'un enclos aux parois en treillis de branches et au toit en chaume ; le presbytère est à l'avenant ; les habits sacerdotaux sont de vrais guenilles. Soumis à un travail accablant, ayant simultanément le soin de deux ou trois villages très distants l'un de l'autre, ses courses sont quotidiennes. En outre les dangers à courir sont continuels, car il lui faut affronter les brigands et braver la peste, il est continuellement bafoué, conspué, insulté, outragé ; souvent emprisonné et battu ; à plusieurs reprises banni ; à la fin décapité.

Mais on connaît le proverbe, « tant que l'Église n'avait que des calices de bois, ses prêtres étaient d'or ». Il en fut de même en Thrace. Ces martyrs d'un apostolat obscur, ces sentinelles perdues de la civilisation tuées au poste du devoir, et dont on a tenu si peu compte, ceux-là ont été, sans contredit, les prêtres d'or de la mission de Bulgarie.

La deuxième période part de 1862. Elle appartient à l'histoire contemporaine. Il faut pour la juger sainement que le temps ait fait son œuvre, et lui ait donné son épanouissement normal. C'est à l'historien de l'avenir que revient cette tâche, la nôtre est terminée.

En finissant, je crois intéressant de fournir un tableau approximatif du dénombrement des Bulgares catholiques de la Philippopolitaine d'origine paulicienne.

Philippopoli	(ville) et banlieue (Ahlan et Komat)	3800
Davdjova	(village du district de Carlowa)	500
Hambarly	(» » d'Obtchehlen)	1200
Douvanly	(» » »)	550
Seldjikovo	(» » »)	400
Kalaschly	(» » Serneno-gora)	2300
Baltadji	(» » »)	2200
Ghiren-Keui	(» » »)	500
Sallaly	(» » »)	150
		11600

En tenant compte de quelques familles qui vivent isolées dans des villages non-catholiques, presque toutes en service dans des fermes, on arriverait au chiffre rond de 12000 âmes.

En dépit des immigrations en Thrace, au XVIIe siècle, de familles pauliciennes au Danube, le nombre actuel des Bulgares catholiques est de beaucoup inférieur à celui des Pauliciens déportés, au Xe siècle par l'empereur Jean I, ainsi qu'à celui de ceux qui habitaient la ville au XIIe siècle.

Comment expliquer cette décadence ? Il y a eu d'abord les absorptions de l'orthodoxie et de l'islamisme ; en outre les

registres de l'état-civil, parfaitement tenus, depuis deux siècles, par les curés catholiques, ont mis en évidence le minime excédent des naissances, sur les décès ; dans certaines paroisses il est même nul, bien que les jeunes gens s'y marient à peine sortis de l'adolescence. La grande mortalité infantile empêche l'accroissement de ces populations.

Cette mortalité est le résultat des procédés empiriques, employés à l'égard des enfants en bas-âge et dans lesquels les paysans ont une confiance exclusive et opiniâtre. Il s'ensuit que tout enfant qui ne vient pas au monde avec une constitution parfaitement saine et robuste, a peu de chance d'éviter les crises du premier âge, et est voué à la mort. Il faut bien aussi signaler l'insuffisance des soins maternels. Voilà comment dans les villages catholiques de la Philippopolitaine les enfants malingres sont chose inconnue, et les adultes des deux sexes jouissent d'une remarquable vigueur. Il y a pourtant lieu de se demander si l'État n'a pas à se préoccuper de cette situation, où les principes du *struggle for life* jouent un rôle qu'il conviendrait peut-être de réduire quelque peu.

D[r] E. TACCHELLA

Directeur du Musée national de numismatique à Sophia.

L'HISTORIEN SAHAGUN

ET LES MIGRATIONS MEXICAINES.

Quoi qu'il en soit, Ixtlilxochitl fixe l'arrivée des émigrants venus d'Orient tout comme l'arrivée de Quetzalcoatl aux environs de l'ère chrétienne. Et de fait, ces deux évènements, n'en font, nous venons de le voir, qu'un en réalité. Le réformateur religieux aurait prêché pendant tout près de trois siècles sans discontinuer, puis s'en serait retourné dans la mystérieuse contrée d'où il était venu.

Dans un précédent travail, nous nous sommes efforcés d'établir le caractère en partie évidemment mythique du récit d'Ixtlilxochilt. Cet auteur parait avoir confondu le premier des Quetzalcohuas, introducteur de la civilisation, inventeur, ou du moins propagateur de l'agriculture dans ces régions et qui personnifie l'invasion Toltèque Orientale sur les rives du Tabasco, avec un second personnage du même nom. Ce dernier, vénéré surtout comme réformateur religieux, constitue à proprement parler la forme toltèque Occidentale du Héros en question. Naturellement, son culte n'a pu être établi que plus tard. Les trois cents années remplies par la prétendue prédication du prophète Olmèque, ne devraient-ils pas de leur côté être identifiés à la période pendant laquelle les émigrants du courant Oriental exercèrent une domination exclusive dans l'Est et le Sud du Mexique (1) ?

Il est curieux de constater à quel point Sahagun se rapproche d'Ixtlilxochitl, même lorsqu'il s'agit d'évènements

(1) *Recherches sur quelques dates anciennes de l'histoire du Mexique*, p. 591 et suiv. du n° du 1er oct. 1892 de la *Revue des questions historiques*.

offrant un caractère mythique. Tous les deux ont évidemment puisé à la même source, se sont fait l'écho de légendes identiques, sans que l'on puisse toujours conclure de leur accord à la réalité des faits par eux racontés.

Ainsi, le départ des Amoxoaques pour le pays dont ils étaient venus et dont nous entretient Sahagun, doit visiblement être identifié à celui de Quelzalcoatl, tel que nous le raconte l'auteur chichimèque. Néanmoins, nous ajouterons beaucoup moins foi à ce qu'ils nous disent là dessus, qu'à leur récit concernant l'arrivée des Toltèques Orientaux, près de quinze siècles avant la découverte.

Que l'on ne vienne point nous objecter ici l'autorité d'autres écrivains dont nous allons parler à l'instant. Leurs allégations, cela semble clair, ne sauraient tenir contre le témoignage des deux auteurs précédents. Si par exemple Mendieta se trouve quelque peu d'accord avec Sahagun en ce qu'il fait venir Olmèques et Mexicains d'une même région, néanmoins, nous le voyons s'éloigner beaucoup de ce dernier, en ce qui concerne le point de départ. S'appuyant sur l'autorité des cinq livres en caractères hiéroglyphiques, que possédaient, dit-il, les anciens Mexicains, Mendieta le place en effet dans un *Chicomoztoc* ou pays des sept grottes situé, vraisemblement, fort au Nord-Ouest du plateau d'Anahuac. C'est là que le patriarche Iztac-Mixcohuatl, littéralement « la Blanche couleuvre nébuleuse » aurait eu d'une première épouse *Ilancueitl*, littéralement, « vieux jupon » six fils dont les noms suivent :

1° Xelhua, dont la postérité aurait peuplé le pays de Guacachula, Izocan, Epatlan, Téopantlan, et ensuite Téhuacan, Cozcatlan, et Teutitlan, c'est-à-dire une portion tout au moins de l'Etat actuel du Puebla.

2° Ténuch, ancêtre des Ténuchcas, habitants de Ténochtitlau ou Mexicains proprement dits.

3° Ulmécatl, père des Olmèques, lesquels s'établirent à Pueblo de los Angeles et Totomihuacan.

On leur doit suivant toute apparence la fondation des cités de Uicilape et de Cuextlacoapa. 15

Ces deux centres de population ayant été détruits ainsi que la plus grande partie de Totomihuacan, à la suite de grandes luttes soutenues par les émigrants contre les premiers habitants du pays, Puebla de las Angelès fut, dit-on, construite sur les débris de Cuextlacoapa. C'est, vraisemblablement, le souvenir de ces guerres, qui se conserva, sinon dans la création, du moins dans l'application aux Ulmèques, de la légende concernant les Quinamés et dont nous parlerons tout à l'heure. En tout cas, l'on voit que la région occupée par les enfants d'Ulmécatl doit, sans aucun doute, être assimilée à l'Etat actuel de Tlaxcallan et contrées circonvoisines.

4° Xicalancatl, dont le nom est intimement lié au souvenir de la cité de Xicalanco et dont nous venons d'établir la situation exacte.

5° Mixtécatl, aïeul des Mixtèques, ou habitants du grand royaume de Mixtécapan, lequel avait au moins 80 lieues de large à partir d'Acatlan sur la frontière de l'Etat de Mexico jusqu'à Tototepec, port du pacifique. Il se trouvait compris entre les 16 et 17, 40 de lat. nord, ainsi qu'entre le 100 et 101° de long. ouest.

6° Othomitl, lequel aurait donné son nom à une des populations les plus importantes de la Nouvelle Espagne. En effet, ajoute notre auteur, les Othomies ont occupé toute la région environnant Mexico. Leur principal établissement aurait été, du reste, dans les provinces de Xilotépec et de Tullan. Il convient d'observer toutefois que c'était surtout la région située au Nord et à l'Ouest de la vallée d'Anahuac qu'occupaient soit les Othomies proprement dits, soit des tribus qui leur étaient étroitement unies par le sang et par la langue, tels que les Pirindas et les Mazahuas.

Enfin, de son union avec une seconde femme *Chimalmat*, ou « la main du bouclier », Iztac Mixcohuatl avait eu un septième fils, lequel ne serait autre que Quetzalcoatl (1).

(1) Mendieta, *Historia Ecclesiastica* Indiana T. I tit. II ch. 23 p. 145, 146 (Mexico, 1870).

Nous n'insisterons pas sur le caractère évidemment légendaire des généalogies exposées par notre auteur, et sur la date relativement récente de leur composition. Il est clair que les ethnarques dont les noms se sont trouvés forgés d'après ceux des nations auxquelles ils auraient donné le jour ne constituent pas plus de personnages réels que *Czech* ou *Pater Bohemus*, fondateur, au dire des écrivains du Moyen-âge, de la nation actuelle des Tchèques (1).

D'ailleurs, Mendieta s'est fait l'interprète exclusif de la tradition Mexicaine proprement dite. Il nous donne comme étant toutes parties du pays de Chicomoztoc, des Tribus dont une portion au moins dut arriver de l'est, par mer.

Quant aux récits de Torquemada concernant les populations primitives du Mexique, ils semblent assez confus. Parfois même, nous les trouvons contradictoires. C'est que l'auteur avait puisé à des sources fort diverses et incomplètes. Lui-même a la franchise d'en convenir. « Les chants populaires qui nous ont conservé une partie des annales de ces peuples offrent, dit-il, le grave défaut de ne contenir aucun renseignement chronologique (2). Tout d'abord, notre auteur reproduit à peu près textuellement le passage de Mendieta concernant Iztac Mixcohualt et le pays de Chicomoztoc, mais refuse de lui accorder beaucoup de crédit au point de vue historique. A ses yeux, le Mexicain, le Mixtèque, et l'Othomi diffèrent trop entre eux pour qu'on puisse attribuer aux peuples parlant ces langues, une origine commune. A ce propos, nouz le voyons même se lancer dans une longue digression concernant la Tour de Babel et la confusion des langues (3).

Dans un autre passage, Torquemada représente les Toltèques comme ayant été les premiers habitants de la Nou-

(1) MM. J. Fricz et L. Léger. *La Bohême historique, pittoresque et littéraire*, p. 259 et 465. (Paris 1867).

(2) Torquemada, *Monarquia Indiana*. T. 3. lib. 3e ch. 9. p. 258. (Madrid 1723)

(3) Torquemada, *Monarquia Indiana*. T. 1r lib. 1r. Cap. XII, p. 33.

velle-Espagne, auxquels succédèrent immédiatement les Chichimèques, puis les Acolhuas, ou Tezcucans et enfin les Chalmécas, Ulmèques, Xicalanques, Tepanèques, Xochimilques et Tlahuicas (1). Il parait aussi identifier avec les Ulmèques, les Zacatécas ou habitants de Zacatlan, car d'après lui, les Tribus Téo-Chichimèques trouvèrent ces deux peuples réunis à leur arrivée à Ahuayocan. Toutefois, auparavant, notre auteur n'a pas manqué de nous dire que le Mexique fut à l'origine occupé par une race de géants dans laquelle nous n'hésiterons pas à reconnaître les Quinamés des autres annalistes.

Torquemada rapproche même ces hommes d'une taille colossale, des géants dont parle la tradition péruvienne, trois fois hauts comme les mortels d'aujourd'hui et que le feu du ciel aurait dévorés en punition de leurs crimes (2).

Mais, ne savons nous pas que l'usage chez tous les peuples, fut de représenter sous les traits de Titans, d'hommes d'une force prodigieuse et comtempteurs des Dieux, les races aborigènes qu'ils ont remplacées ? En tout cas, notre auteur s'élève contre l'opinion d'Acosta lequel fait exterminer ces premiers habitants de la région par les Tlascaltèques. Ils n'ont pu l'être que par les Xicalanques et les Ulmèques, la nation Tlascaltèque s'étant formée à une époque beaucoup plus récente. Un fait parait certain, c'est que contrairement au témoignage de Veytia et d'Ixtlitxochitl, Torquemada regarde l'arrivée des Toltèques occidentaux comme plus récente que celle des émigrants venus de l'Est. Il ne nous dit pas d'ailleurs où ces derniers ont pu former leurs premiers établissements.

Un peu plus loin, l'auteur de la monarchie indienne semble une fois encore changer d'avis. Dans ce passage de son livre, il n'est plus question de Chalmécas ni des Tépanèques ou Xochimilques qui d'ailleurs au dire des historiens

(1) Ibid. ibid. T. 1r. lib. 3. Cap. II. p. 262.
(2) Ibid. ibid. lib. 1r. Cap. XIII. p. 35.

seraient venus à une époque postérieure. Notre auteur ne parle plus que des Ulmèques, Xicalangues et Lacatèques qu'il déclare avoir eu les mêmes langue, caractère et traits physiques, bien que divisés en trois peuplades distinctes. (1) Trouvant, nous dit-il le territoire déjà occupé, ces émigrants durent songer à chercher des terres au loin. Cela prouve bien, ce semble que dans l'opinion de Torquemada, leur établissement date d'une époque relativement moderne. Ils traversent d'abord les Puertos del Bolcau et la Sierra Nevada. « Les ports ou passages du Volcan » et « la Chaîne neigeuse ». Le texte de Torquemada nous rappelle d'une manière frappante, celui de Sahagun décrivant les « volcans » et Montagnes neigeuses que les Nahoas eurent en vue depuis leur débarquement à Panuco, jusqu'à leur apparution dans les régions méridionales du Mexique auxquelles s'appliquait alors le nom de Guatémala. (2) Il s'agit sans doute dans tous ces récits soit de la Sierra Madre, renfermant le volcan d'Orizaba et qui court à peu près parallèlement à la mer des Antilles, soit plutôt de la chaîne volcanique enveloppant le plateau d'Anahuac à l'est. Elle contient d'importantes montagnes ignivomes notamment l'*Iztacsihuatl*, littéralement, « femme blanche », ainsi nommé à cause des neiges éternelles dont son front est couronné et le *Popocatépétlou* « Mont fumeux ».

Arrivée en cet endroit, une partie des voyageurs se sépare du gros de l'émigration et prend plus vers le Sud. Voici les localités qu'ils parcourent l'une après l'autre :

1° *Tochmilco,* sans doute identique au Tochimilco d'Alcédo, à vingt lieues environ au S. E. de Mexico par le 19° de lat. Nord.

2° *Atlisco* ou Atlixco qui parait être l'Atrisco de ce dernier auteur, à trente lieues environ S. E. de Mexico par le 19,25 L. N. et jadis capitale d'une Alcadia Mayor de même nom.

(1) Ibid. lib. 3e cap. VIII p. 257.

(2) Sahagun. *Hist. gén.* Prol. du liv. 1er p. 9. (et en note) L. Angrand. *Notes manuscrites.*

3° *Calpan*, appelé par Alcédo San Andrès de Calpa ; c'était à la fois un peublo et une cabecera de partido de l'Alcadia d'Atlixco, à environ quatre lieues et demi N. O. de cette dernière cité.

4° *Huexotzingo*, jadis ville importante à environ douze lieues S. E. de Mexico (Etat de Puebla).

5° *Yancuitlalpan*, connu depuis la conquête sous le nom de Neustra Seûvra de la Natividad, (district de Huémantla, état de Puebla). C'est là que nos pélerins fondent un centre de population.

6° *Huapalcalco* près de l'Ermitage de Santa Cruz de Texoloc.

7° *Mizco* qu'il ne faut pas confondre avec le Mixco placé par Alcédo à onze lieues environ de Guatémala et par où l'on passait pour se rendre à Mexico.

8° *Xilochutitla*, où se trouvait du temps de Torquemada l'ermitage de San Vincente.

9° *Cerro de Xochitécatl.*

10° *Tenayacac*, où se rencontrent à une petite distance, l'un et l'autre, les deux ermitages de San Miguel et de San Francisco. Entre eux, passe une petite rivière, venant de la Sierra Madre de Huexotznico. C'est là que les Ulmèques firent leur principal établissement. L'on en peut, ajoute notre auteur, juger par les ruines d'édifices importants qui se rencontrent là, et ne peuvent qu'avoir été l'œuvre d'un peuple nombreux.

Dans un endroit appelé San Félipe et situé à deux lieues ouest de Tlaxcalla, se trouve, nous dit Torquemada, un autre centre de population jadis habité par les Hulmèques, Xicalarques et Lacatèques sous le commandement d'un chef, appelé Coxanatecuhtli. C'auraient été, ajoute notre auteur, les plus anciens habitants du pays de Tlaxcalla. Ils n'eurent donc à lutter contre personne pour s'établir dans ces régions restées jusqu'alors désertes. (1)

(1) Torquemada. *Mon. Indiana*, p. 258.

Sur ce point, il ne nous semble pas beaucoup plus d'accord avec les autres historiens qu'avec lui-même, car il nous parle expressément du stratagème auquel ces émigrants durent avoir recours pour se débarrasser des géants, leurs oppresseurs. (1)

(A continuer.) C[te] H. DE CHARENCEY.

---

(1) Torquemada. *Mon. Indiana*, lib. 1° Cap. 13 ; p. 36.

L'ÉGLISE ARMÉNIENNE

SON HISTOIRE, SES CROYANCES.

Les premiers habitants de ce beau pays d'Arménie, où ont leurs sources le Tigre et l'Euphrate, fleuves sacrés qui arrosaient le jardin de l'Eden, et où s'élèvent les pics majestueux de l'Ararat, qui abritèrent jadis l'arche battue par le déluge, ont d'abord adoré la nature et spécialement le soleil (*arek-agn*), cet œil flamboyant de la nature, et le feu, son représentant sur la terre. Parvenus plus tard à un niveau moral supérieur, ils ont adoré les deux principes du Bien et du Mal, avant de se livrer au polythéisme. Le terrain était donc bien préparé pour la religion chrétienne, qui venait enrôler les hommes sous la bannière du Bien pour les pousser contre les tentations du Mal.

A l'époque de la naissance du Christ, la nationalité arménienne était fortement constituée depuis des siècles, et Jérémie n'avait pas manqué d'inviter, avec les autres souverains, « le roi d'Ararat . . . pour rendre le pays de Babylone tout désert et inhabité. » Abgar, roi d'Arménie et de Mésopotamie, régnait à Edesse, aimé et respecté par tout le monde comme un souverain sage et vertueux. Il entend parler des cures miraculeuses opérées par Jésus, et, convaincu que « ces prodiges ne sont pas d'un homme, mais d'un Dieu, » il lui écrit, d'après la tradition orientale, Eusèbe de Césarée et les historiens arméniens, pour l'inviter à Edesse afin de le guérir d'une maladie qu'il avait contractée en Perse et que les chroniqueurs syriens identifient avec la lèpre. Jésus-Christ répond par un refus, mais promet de lui envoyer, après sa

résurrection, un de ses disciples pour lui guérir le corps et l'âme. L'apôtre Thaddée vient en effet, en l'an 34, à Edesse, guérit Abgar et le convertit au christianisme avec toute sa famille et les habitants de la capitale. Le premier monarque qui ait fléchi le genou devant la croix de Golgotha, est donc un roi d'Arménie. Thaddée fonde la première église chrétienne, et en confie la direction à Atté, qu'il sacre évêque ; c'est là le berceau de l'Eglise d'Arménie, qui est devenue la première Eglise nationale dans l'histoire du christianisme. C'est le même apôtre qui a transmis les préceptes évangéliques consignés dans les livres religieux arméniens et surtout dans le *Ganonakirk* (livre des canons). Outre Thaddée, l'apôtre Barthélemy est venu prêcher en Arménie, visitée également par l'apôtre Thomas. L'Eglise arménienne n'a donc pas tort de se considérer comme apostolique, primitive et indépendante, et comme la plus antique des Eglises historiques.

Il est vrai que Sanadroug, successeur d'Abgar, a renoncé au christianisme et persécuté les chrétiens, immolant aux dieux nationaux jusqu'à sa fille Santoukhd, comptée comme première martyre ; il est vrai que ses successeurs ont suivi la même ligne de conduite ; mais il est également vrai que, malgré ces persécutions, les disciples de Thaddée et de Barthélemy ont pu entretenir dans le pays, en secret mais sans interruption, le feu sacré du christianisme, jusqu'à ce que Tiridate l'ait définitivement érigé en religion d'Etat Le nombre des chrétiens était si grand que sous le règne d'Adrien on en compta plus de 10,000, qui furent crucifiés sur le Mont Ararat.

La conversion définitive de l'Arménie eut lieu en 302, dix ans avant que Constantin-le-Grand ait aperçu la croix lumineuse avec l'inscription *In hoc signo vinces*. St. Grégoire l'Illuminateur prêcha pendant 66 jours la foi du Christ à Vagharchabad, capitale de Tiridate qui l'embrassa avec les siens et aida le saint à fonder Etchmiadzin, siège du patriarcat suprême de l'Eglise arménienne, à extirper l'idolâtrie et

à convertir les populations d'un bout à l'autre du pays. St. Grégoire baptisa en un jour, dans l'Euphrate, le roi, la reine, la famille royale, l'armée et le peuple ; plus de 4,000,000 d'Arméniens embrassèrent la religion chrétienne. Il consacra plus de 400 évêques, qui répandirent la nouvelle foi non seulement dans les provinces arméniennes, mais encore dans les pays environnants et jusque chez les Massagètes. Ils s'inspiraient en cela de l'exemple d'Abgar, qui avait essayé de convertir Tibère et les souverains de la Perse et de l'Assyrie.

Après le concile de Nicée, où l'Eglise arménienne avait été représentée par l'évêque Arisdaguès, fils de l'Illuminateur, et sous le patriarcat de Nersès-le-Grand, arrière-petit-fils de l'Illuminateur, qui représenta cette église au concile de Constantinople, Sapor II commence cette longue série de guerres sanglantes que les monarques de la Perse poussèrent contre l'Arménie pour substituer à la foi du Christ la loi de Zoroastre. Ce qui rendait ces guerres plus cruelles, c'est que la Perse poursuivait un but politique en même temps qu'un but religieux : en rendant l'Arménie au mazdéïsme, elle se proposait de la soustraire à l'influence de l'empire d'Orient, l'Arménie étant pour ces deux puissances ce qu'est aujourd'hui l'Afghanistan entre la Russie et l'Angleterre. En vain l'Eglise arménienne rompt, en 384, sa dernière attache avec l'Eglise grecque, en faisant sacrer par ses propres évêques le patriarche Chahag de Manazguerd, successeur de Nersès-le-Grand, au lieu de l'envoyer, comme autrefois, à l'évêché grec de Césarée de Cappadoce pour recevoir l'investiture ; l'épée meurtrière des Sassanides n'entre plus dans le fourreau, et la lutte atteint son point culminant sous Hazguerd II, qui, après avoir battu les troupes de Théodose II, invita ouvertement les Arméniens à embrasser la religion des Mages. Mais les chefs ecclésiastiques et laïques du peuple arménien, réunis à Artaxate, rédigèrent, d'après l'historien contemporain Elisée, une remarquable profession de foi chrétienne, réfutèrent avec force les arguments des Mages et terminèrent par ces mots : « Personne ne peut ébranler notre foi, ni les anges, ni les hommes, ni le

glaive, ni le feu, ni l'eau, ni les coups les plus durs . . . Et si tu nous demandes encore quelque chose après ce grand témoignage, nous voici prêts ; nous te livrons tout notre corps ; fais vite ce que tu voudras. De toi la torture, de nous la résignation ; à ton glaive, nos cous. » Furieux d'une telle réponse, le monarque de la Perse ordonne de convertir coûte que coûte au mazdéïsme le peuple arménien. Dès le premier choc, l'archimage, témoin de l'héroïque résistance de ces chrétiens, dit à ceux qui l'entouraient : « Si les dieux eux-mêmes nous viennent en aide, nous ne pourrons pas établir en Arménie la loi du magisme . . . A des hommes qui ne craignent pas les chaînes, qui ne redoutent pas la torture, qui ne se soucient pas de leurs biens, et, ce qui est pire que tous les maux, qui préfèrent à la vie la mort, qui est-ce qui pourrait résister ? » Hazguerd poursuit pourtant la lutte. Les Arméniens demandent du secours à l'Empire d'Orient, mais Marcien, redoutant la puissance de la Perse, se met du côté du plus fort. Livrés à leurs propres ressources, les chrétiens d'Arménie parviennent à protéger leurs foyers, et volent même au secours de leurs coreligionnaires d'Albanie et de Géorgie, menacés par les armées du mazdéïsme. A la voix de Vartan Mamigonian, le héros de cette guerre sainte, 66,000 volontaires arméniens se réunissent à Artaxate, et, le 2 juin 451, livrent dans la plaine d'Avaraïr, aux forces immenses de l'ennemi, une des batailles les plus acharnées qui aient ensanglanté cette partie de l'Asie. Le héros y tombe avec 1035 de ses compagnons d'armes, mais son martyre excite l'enthousiasme du peuple arménien, qui continue la lutte jusqu'en 640 et finit par planter la croix sur les ruines des temples du feu. Cette rude résistance des montagnards d'Arménie ne permit pas aux Sassanides de répandre le magisme en Asie Mineure et jusqu'en Europe. L'Eglise arménienne a canonisé les Vartaniens et chante chaque année, à l'anniversaire de leur martyre, deux hymnes composées par le catholicos Nersès-le-Gracieux, dont voici la traduction :

« Vaillants contre les adversaires, assez braves pour tirer

vengeance de la fourberie, assez habiles pour conjurer les artifices des impies par de légitimes représailles, vous êtes des soldats vainqueurs, couronnés par le Christ.

En échangeant les vanités contre l'espérance véritable de l'immortalité, vous avez obtenu l'accomplissement de vos désirs : purifier par le sang la souillure de la boue du péché. Vous êtes des soldats vainqueurs, couronnés par le Christ.

Véritables martyrs de la sainte Trinité, sollicitez la paix pour nous qui sommes opprimés par la tyrannie des impies, afin que nous nous réjouissions de votre triomphe dans le combat. Vous êtes de précieux martyrs, couronnés par le Christ. »

« Admirable couronné et général de vaillants, tu t'es bravement armé du Saint-Esprit contre la mort : ô Vartan, intrépide héros qui as repoussé l'ennemi, tu as couronné l'Eglise de ton sang rosé.

Vainqueur dans le combat par les armes du roi céleste, rendu sage à un degré ineffable par la suprême sagesse, Khoren doué de prudence et de bonne réputation, devenu témoin du Crucifié, a mérité la couronne par l'effusion de son sang.

Rempli de la divine lumière, le courageux et brave Ardag s'est baigné dans la rougeur d'une source vermeille : ayant bu la coupe du salut, et baptisé dans son propre sang, il a pris rang parmi les anges pour chanter la gloire de la Trinité.

Paré de vêtements éclatants par l'agonothète céleste, fortifié par la Trinité, ayant renversé les citadelles de satan, Hmaïyag s'est dédié au Père, a participé à la passion du Fils, et, par le secours de l'Esprit, il a dans cette guerre triomphé du roi impie.

Contre le péché il s'était armé de la science du bien par essence ; monté aux cieux par des voies éloignées, il fut associé aux êtres incorporels : Dadjad, devenu le temple merveilleux de la Trinité, fut jugé digne d'être le siège du saint mystère de l'Incarnation.

Muni du bouclier de la foi, couvert de la cuirasse de l'espé-

rance, ayant mis sur la tête comme le casque sauveur le signe de la croix, Vahan, paraissant sublime, rendant témoignage dans la fleur de la jeunesse, fut glorifié par son sang comme martyr du Christ.

Consumé en holocauste d'agréable odeur, il s'offrit lui-même en sacrifice, consacrant une victime raisonnable au Père qui est aux cieux : l'enviable Arsène, enrichi de justice, rayonnant de sagesse par la grâce à sept lumières de l'Esprit.

En compagnie de deux frères, héros distingués, le premier et le dernier des martyrs les a dépassés tous : en devenant le précurseur du bien, le hardi Karékin a reçu la palme, prix du combat des héros.

C'était une multitude de mille et trente-six hommes, qui furent martyrisés ensemble dans cette bataille vaillamment livrée, et qui versèrent leur sang pour régénérer l'Eglise, en recevant ensemble la couronne des mains de l'agonothète céleste.

Nous chantons les louanges de la Trinité avec actions de grâces, en compagnie de la foule rassemblée autour de nous de ces braves qui ont reçu la couronne. Les églises du peuple d'Arménie ont été parées de splendeur, ayant à jamais pour auxiliaire le martyre qu'ils ont enduré dans le combat. »

L'année où s'est livrée la bataille d'Avaraïr, est précisément l'année de la réunion du concile de Chalcédoine. Les Arméniens, qui avaient reconnu les conciles de Nicée, de Constantinople et d'Ephèse, ne voulurent pas reconnaître ce quatrième concile. La terrible crise qu'ils traversaient les avait empêchés d'y envoyer des délégués ; cette abstention était aussi dictée peut-être par un sentiment d'amertume germé dans leur cœur depuis qu'ils avaient remarqué que l'Empire d'Orient, loin de les soutenir contre les attaques des ennemis du christianisme, avait livré aux Perses les chrétiens orientaux réfugiés à Constantinople et avait même conclu une alliance avec Hazguerd. Plus tard, les Arméniens ont appris que ce concile avait eu pour objet principal de condamner l'hérésie d'Eutychès, et que le patriarche de Constan-

tinople y avait caressé le désir d'étendre en orient la suprématie de son Eglise. Pour le premier point, ils ne croyaient pas nécessaire de reconnaître le concile de Chalcédoine, vu que l'hérésie d'Eutychès n'a jamais pu se faufiler dans l'Eglise arménienne, qui exige, comme une des premières conditions pour la consécration d'un candidat à la carrière ecclésiastique, qu'il anathématise Eutychès, Nestorius et les autres hérésiarques en présence de toute la congrégation réunie dans l'église. Quant au second point, il leur avait paru préférable de maintenir l'indépendance de leur Eglise, dépôt de traditions qui remontaient aux premiers siècles du christianisme et gardienne de la nationalité arménienne, menacée par de puissants voisins.

C'est l'islamisme qui a porté à l'Arménie chrétienne les plus terribles coups. Les Perses s'étaient à peine retirés du canton de Daron que les Arabes y font leur apparition. Electrisés par leurs victoires dans les autres parties de l'Asie occidentale, ils mettent l'Arménie à feu et à sang pendant près d'un siècle, après quoi le catholicos Jean-le-Philosophe obtient du calife Omar un peu de répit pour ses ouailles. Le vénérable patriarche s'était présenté au calife en grande pompe et revêtu de ses habits sacerdotaux. « Pourquoi ce luxe, lui demande le fils du désert, alors que votre religion vous prescrit la simplicité et le renoncement ? — C'est que, répond le prélat, nous autres ecclésiastiques, nous n'avons plus le don d'opérer des miracles comme les chrétiens des premiers siècles, et nous sentons la nécessité de nous entourer d'un certain faste afin de conserver notre prestige aux yeux du peuple, qui, sans cela, ne serait pas beaucoup impressionné de nos exhortations au bien et à la vertu. Mais cela ne nous empêche pas de pratiquer les préceptes de notre religion. » Et, en découvrant sa poitrine, il fait voir au calife étonné le cilice qu'il portait sur la peau, sous la somptueuse robe pontificale.

Jean-le-Philosophe meurt en 729, et les Arabes recommencent les hostilités. Elles durent plus de deux siècles, et

presque sans interruption. Achod-le-Miséricordieux, roi de la troisième dynastie arménienne, sacré à Ani en 961, parvient un instant à bander les plaies de la nation. Il reconstruit les sanctuaires détruits, ce souverain comme il y en a si peu dans l'histoire de l'humanité, car il invitait journellement à sa table les aveugles, les paralytiques, les estropiés et tous les affligés, les servait en personne, et distribuait toute sa fortune aux pauvres et aux nécessiteux, de sorte qu'à sa mort, on ne trouva pas une obole dans le trésor royal. Après lui, les Arabes, les Persans, les Tatares, les Egyptiens, les Turcomans, les Turcs et les autres adeptes de l'islamisme reprennent, avec une cruauté inimaginable, leur œuvre de destruction en Arménie et en Cilicie, où a régné la quatrième et dernière dynastie arménienne.

C'est sous cette dynastie qu'eurent lieu les Croisades. Les Croisés ne trouvèrent pas, en Orient, un bon accueil parmi les Grecs, mais ils furent reçus à bras ouverts par les Arméniens. Ceux-ci, enthousiasmés de voir des chrétiens qui venaient des extrémités de l'Europe pour combattre les ennemis de la croix, firent cause commune avec eux dès la première heure. C'est en vain que le roi Mleh et quelques hommes d'Etat de la Cilicie essayèrent d'amener leurs compatriotes à une entente avec les Sarrasins, car ils prévoyaient que les Croisades passeraient comme un torrent et que les hordes musulmanes resteraient comme le sable ; les peuples sont toujours plus généreux que leurs gouvernements, et le flux du sentiment national rompit les digues de la diplomatie. Les Arméniens proclamèrent, en face du monde musulman qui les serrait de près, leur adhésion au programme des Croisés et les aidèrent activement dans leur tâche. Bien des Européens ont écrit l'histoire des Croisades, mais qui s'est jamais demandé ce que sont devenus ces chrétiens d'Asie qui avaient fraternisé avec les Croisés ? Restés seuls devant ces Sarrasins qui avaient défait l'Europe après deux siècles de luttes homériques, les Arméniens subirent leur choc formidable, et, après une résistance héroïque, la Cilicie, victime

de la solidarité chrétienne, fut noyée dans le sang de ses enfants. C'est ainsi que succomba ce dernier boulevard du christianisme en Asie.

Les Arméniens avaient opposé aux mahométans une résistance active, qui empêcha ceux-ci de pénétrer plus tôt dans l'Europe orientale. La résistance devint passive dès qu'ils perdirent leur indépendance politique, mais elle n'en fut pas moins décidée. Les persécutions ne discontinuèrent pas sous la domination des Ottomans, étayés par leurs coreligionnaires kurdes, turcomans, tatares, kizilbaschs, lazes et circassiens, et renforcés surtout par le flot de renégats de toutes races, toujours prêts à s'attacher à toute religion d'Etat, à toute croyance entourée de privilèges et d'avantages mondains, et qui seront les premiers à retourner au christianisme si un Etat chrétien succède un jour à l'Etat turc. Ces persécutions assumèrent une rigueur exceptionnelle à l'époque des Janissaires, dont les cruautés ne connurent plus de bornes. Elles continuent, à vrai dire, jusqu'à nos jours, sous une forme ou sous une autre, mais elles n'ont pu saper l'Eglise d'Arménie, qui compte encore 5,000,000 de fidèles, éparpillés dans toutes les parties du globe. Etchmiadzin est vénéré non seulement par les fils de cette Eglise, mais encore par les 80,000 Arméniens qui sont entrés dans le giron de l'Eglise de Rome, les 20,000 qui se sont faits protestants et un petit nombre qui a adhéré à l'orthodoxie grecque. Il a eu sous sa juridiction les chrétiens de l'Albanie et de la Géorgie, convertis par ses missionnaires, et il a encore sous sa juridiction des Syriens, des Coptes et des Abyssins, qui reçoivent l'hospitalité dans ses importants établissements de Terre Sainte, car l'Eglise arménienne occupe à Jérusalem une position égale à celle de l'Eglise grecque ou de l'Eglise latine.

A quelque chose malheur est bon. Les persécutions dirigées contre l'Eglise arménienne ont eu quelques bons résultats. Elles ont servi à renforcer le caractère des fidèles qui leur ont survécu. J'ai vu, à Constantinople, bien des chrétiens de Hongrie et de Pologne embrasser sans difficulté l'islamisme,

pour obtenir des emplois dans l'armée ou l'administration turques ; mais très peu d'Arméniens succombent à cette tentation, et si un Arménien devient mahométan, il soulève contre lui les murmures de toute la communauté, qui ne lui pardonne jamais cette apostasie. C'est un spectacle digne d'admiration, non pas seulement au point de vue chrétien, mais encore au point de vue humain, de voir ces Arméniens qui préfèrent souffrir pour leur conviction religieuse que d'être comblés d'honneurs en y renonçant. S'ils abandonnent la croix pour le croissant, leurs maux cessent et il s'ouvre devant eux une libre carrière de distinctions sociales et de jouissances mondaines, sous l'égide d'une religion qui patronne la polygamie. Eh bien ! le culte de l'idéal est si vivace chez eux qu'ils s'obstinent à ne pas échanger les haillons du giaour contre les épaulettes d'or du pacha.

Un autre résultat de ces persécutions multiples a été de renforcer l'attachement des Arméniens à l'église de St. Grégoire l'Illuminateur. Etchmiadzin est devenu un mot magique, gravé dans l'âme de chaque Arménien. Les Arméniens de la mère-patrie se prosternent avec amour devant ce sanctuaire qui compte aujourd'hui 1595 printemps, et, pour les émigrés, s'il est loin des yeux, il n'est pas loin du cœur. Un monarque persan, Chah-Abbas, avait forcément transporté dans ses Etats plus de 14.000 familles arméniennes. Comme les Israélites captifs au souvenir de Jérusalem, ces Arméniens soupiraient toujours au souvenir d'Etchmiadzin. Pour les fixer dans leur nouvelle patrie, Chah Abbas conçoit le projet de démolir Etchmiadzin, d'en transporter les pierres à Djoulfa (Ispahan) et d'y reconstruire un couvent similaire. Il y transporte en effet la pierre centrale du maitre-autel, les fonts baptismaux et autres pièces importantes, mais l'émotion des Arméniens devient si grande qu'il se voit forcé à renoncer à son projet de vandalisme.

Si l'Arménie s'est exposée à tant de calamités pour avoir embrassé la religion du Christ, celle-ci lui a pourtant rendu des services inappréciables. Elle y a organisé la charité et

propage l'instruction, et elle a maintenu la nationalité arménienne.

L'esprit de la charité, qui forme la base même de la divine religion du Christ, a pénétré dans le cœur du peuple. D'innombrables édifices de piété et de bienfaisance ont été élevés dans toutes les parties du pays, et les malades et les déshérités ont trouvé toujours des mains tendues pour les secourir. Nersès le-Grand a construit, à lui seul, plus de 2,000 établissements de charité : hôpitaux pour les lépreux et les impotents, hospices pour les pauvres, asiles pour les vieillards, les orphelins et les indigents, hôtels pour les hôtes et les voyageurs étrangers, monastères, séminaires, etc. Cet esprit se révèle également parmi les Arméniens émigrés, et si vous entrez à Constantinople par le chemin de fer de la Roumélie, le premier grand bâtiment qui frappe vos yeux est l'hôpital arménien de Yédi-Koulé, avec un millier de malheureux qui y reçoivent tous les soins.

(A continuer.)

MINAS TCHÉRAZ,
Professeur à King's college, Londres.

SADJARAH MALAYOU [1]

XIIIe RÉCIT.

L'auteur de cette histoire dit : Dans ce récit il sera parlé du roi du pays de *Siam*.

Dans les anciens temps ce pays de *Siam* portait le nom de *Chaher-en'-Néoui*, et toutes les contrées sous le vent étaient ses tributaires. Son roi se nommait *Boubounya*. Quand on entendit au pays de *Siam* que *Malaka* était une grande ville qui n'était point tributaire, *Padouka-Boubounya* envoya à *Malaka* pour demander une lettre d'hommage. Mais *Sultan Motlafer Chah* ne voulut pas rendre hommage à *Siam*. Le roi de *Siam* en fut très irrité, et ordonna de faire les préparatifs pour attaquer *Malaka*. *Aoui-Tchakri*, c'était le nom de son *panglima*, leva une armée considérable. La nouvelle arriva au pied du trône de *Sultan Motlafer Chah*, que le roi de *Siam* envoyait contre lui son *panglima Aoui-Tchakri*, à la tête d'une armée considérable, et que les Siamois s'avançaient par terre jusque

(1) Dans les livraisons du *Muséon* de l'année dernière, on trouve la traduction faite par M. ARISTIDE MARRE, des douze premiers chapitres du *Sadjarah malayou*. Nous continuerons la publication de cet important ouvrage, l'une des œuvres capitales de la littérature malaise, et la présente livraison contient le chapitre XIIIe relatif aux royaumes de Siam et de Malâka. Le *Sadjarah malayou* traduit en français sera le digne pendant du *Makôta radja râdja* (La Couronne des rois), traité de morale dont M. Barthelemy St Hilaire a dit, dans le *Journal des Savants* de décembre 1888 : « La littérature malaise n'eût-elle produit que cet ouvrage, qu'elle mériterait l'attention du monde savant, et nous devons louer M. Aristide Marre de l'avoir traduit »

dans l'intérieur de *Pahang*. Dès que *Sultan Mottafer Chah* eut entendu cette nouvelle, il ordonna de lever les hommes riverains des baies et des rivières, et de les rassembler à *Malaka*. *Toun Peirak* ayant amené les gens de *Kalang* à *Malaka*, avec leurs femmes et leurs enfants, les gens de *Kalang* vinrent dire au Sultan : « Monseigneur, tous les riverains des baies et rivières du pays sont venus ici sans leurs femmes ; il n'y a que nous qui ayons été amenés par *Toun Peirak* avec nos femmes. » Le Prince ayant entendu ces paroles des gens de *Kalang*, dit à l'un de ses *bantara*, nommé *Sri Amarat* : « Quand *Toun Peirak de Kalang* se présentera au *baleirong*, *Sri Amarat* lui répétera les plaintes de ces gens de *Kalang*, mais il ne lui dira pas Nos propres paroles. » Ce *Sri Amarat* était originaire de *Pasey*, dans la terre qu'on nomme *Samoudra*. Comme il était habile et éloquent, le Prince l'avait fait *bantara* et lui avait donné le titre de *Sri Amarat*. Le Prince avait fait faire une banquette épaisse qui était placée au dessous de ses genoux, et c'était là que se tenait le *bantara* portant le glaive et chargé de transmettre chacune des paroles du Roi.

Un jour que *Toun Peirak* était venu au *baleirong*, et s'était assis à terre au milieu de la foule des assistants, le *bantara Sri Amarat* lui dit : « Seigneur *Toun Peirak !* des gens de *Kalang* se sont présentés au Prince, et se sont plaints à Sa Majesté de ce que de toutes les autres parties du pays les hommes, seulement, étaient venus, tandis que les gens de *Kalang* avaient été amenés par *Toun Peirak* avec leurs femmes. — Pourquoi donc le seigneur *Toun Peirak* a-t-il agi ainsi ? » *Toun Peirak* ne répondit pas. Une fois de plus *Sri Amarat* prononça les mêmes paroles, et *Toun Peirak* ne lui répondit pas encore. Enfin *Sri Amarat* les répétant pour la troisième fois, alors seulement *Toun Peirak* lui dit : « *Sri Amarat*, c'est vous qui êtes chargé de porter le glaive ! voilà votre affaire ! Il faut que vous en preniez bien soin, veillez donc à ce que la lame ne soit ni rouillée ni rongée. Quant aux affaires de nous autres, administrateurs, qu'en savez-vous ? Sa Majesté demeure actuellement dans ce pays avec ses femmes, ses

enfants, et tous ses biens ; est-ce que dans votre pensée, il eût été bon de venir comme cela, loin du détroit de *Kalang*, avec les hommes seulement ? A raison des circonstances dans lesquelles se trouve ce pays, quel a été notre calcul en faisant venir ici tous les gens de *Kalang*, avec leurs femmes et leurs enfants ? Le voici : c'est que si leurs cœurs venaient à faiblir dans la défense contre l'ennemi de Sa Majesté, bien certainement ils le combattraient de toutes leurs forces pour sauver leurs femmes et leurs enfants. »

Sri Amarat rapporta toutes ces paroles de *Toun Peirak* à Sa Majesté. Le Prince alors sourit en disant : « *Toun Peirak* a bien dit ! » Et prenant du bétel de son plateau, il ordonna qu'on le donnât à *Toun Peirak*. Et le prince ajouta : « Il ne convient pas que *Toun Peirak* reste plus longtemps à *Kalang*, il faut qu'il demeure ici ! »

Cependant les Siamois arrivèrent et attaquèrent les gens de *Malaka*. Pendant longtemps on combattit, un grand nombre de soldats siamois furent tués et *Malaka* ne fut pas vaincu. Les Siamois s'en retournèrent, et en partant ils jetèrent à la source du *Mouara* tous les rotins qui avaient servi à lier leurs bagages, et ces rotins prirent racine. C'est ce lieu qu'on nomme encore aujourd'hui *Rotan Siam* (rotins de Siam). Les entraves en bois de figuier poussèrent également jusqu'à présent à la source du *Mouara*, ainsi que les restes tombés à l'endroit où les Siamois faisaient cuire leur riz. Lorsque les Siamois se furent retirés, alors les gens des diverses parties du pays, s'en retournèrent chacun chez soi ; mais le Prince ne permit pas à *Toun Peirak* de s'en retourner à *Kalang*, et le fit rester à *Malaka* avec la charge de *bantara*.

Parmi les gens de *Kalang* il y en avait un qui disait avoir été opprimé par *Toun Peirak* ; il vint porter sa plainte devant Sa Majesté. Le Prince donna ordre au *bantara Sri Amarat* d'en parler à *Toun Peirak*. Celui-ci étant venu au *baleirong*, *Sri Amarat* lui dit : « Seigneur *Toun Peirak*, un homme s'est plaint à Sa Majesté, et lui a déclaré qu'il avait été opprimé par vous. Pourquoi avez-vous agi ainsi ? » *Toun Peirak* garda

le silence et ne répondit rien aux paroles de *Sri Amarat*. Celui-ci ayant répété jusqu'à trois fois sa question, alors seulement *Toun Peirak* lui répondit : « Seigneur *Sri Amarat* ! lorsque Sa Majesté vous fit *bantara*, Elle vous confia seulement ce glaive. Ayez-en bien soin ! Veillez attentivement à ne pas le laisser ronger par la rouille. Quant aux affaires de nous autres administrateurs du pays, qu'en connaissez-vous ? Le pays à nous confié fût-il grand seulement comme une coquille de noix de coco, ce serait encore suffisant pour nous, et nous saurions le gouverner de telle sorte que Sa Majesté n'apprendrait que du bien et ne saurait rien de mal sur nous. Cependant si Sa Majesté veut m'infliger un blâme à cause de cet homme, qu'Elle me révoque d'abord, puis qu'Elle m'inflige ce blâme ensuite. Si je n'étais pas révoqué d'abord, comment pourrais-je être ensuite l'objet d'un blâme ? » *Sultan Motlafer Châh* fut content de ces paroles dites par *Toun Peirak*, et il pensa dans son cœur : « *Toun Peirak* ne doit pas demeurer *bantara*, il convient de le faire *Perdana Mantri* (Principal Conseiller). Le Prince alors lui donna le titre de *Padouka Radja*, et le fit asseoir dans le *Sri-balei*, au même rang que *Sri Nara di-radja*. *Padouka Radja* monta donc s'asseoir à côté de *Sri Nara di radja*, dans le *Sri-balei*. Mais *Sri Nara di radja* s'étant déplacé en se tournant vers la droite, il arriva ainsi que *Padouka Radja* se trouva assis à la place du *bândahara*.

Sri Nara di-radja était devenu vieux et n'avait point de fils ; avec son épouse, fille du bândahara *Sri Amar di radja* il n'avait eu qu'une fille, nommée *Toun Poutih*, laquelle avait été mariée avec *Radja Abdallah*. Mais il avait eu d'une concubine un fils nommé *Toun Ninâ Madi* qu'il n'avait pas reconnu, par crainte de son épouse. *Ninâ Madi* devenu grand avait des enfants et des petits-enfants. L'épouse de *Sri Nara di radja* vint à mourir. Or il arriva un jour que *Sri Nara di radja* étant assis au *balei* en présence d'un grand nombre de personnes, *Toun Ninâ Madi* vint à passer. *Sri Nara di radja* lui ordonna de monter s'asseoir auprès de lui, puis le mettant

sur ses genoux, il dit à ceux qui étaient assis là : « Vous tous, savez-vous que celui-ci est mon fils ? » Les assistants répondirent : « Nous le savons tous, seulement comme Monseigneur ne l'avait pas reconnu, nous craignions tous de dire qu'il était le fils de Monseigneur ! » *Sri Nara di radja* sourit en les entendant. *Toun Ninâ Madi* reçut de *Sultan Motlafer Chah* le titre de *Toun Bidjâya Mahamantri*. *Padouka Radja* et *Sri Nara di radja* étaient devenus l'un et l'autre très puissants, et les Malais formaient deux partis, les uns se rangeant du côté de *Padouka Radja*, les autres du côté de *Sri Nara di radja*, car tous deux étaient également de haute extraction. *Sri Nara di radja* ne s'accordait point avec *Padouka Radja* ; continuellement ils étaient en démêlés, et cela durait depuis longtemps déjà. *Sultan Motlafer Chah* ayant connu cet état de choses, fut extrêmement chagrin de voir la conduite de *Padouka Radja* envers *Sri Nara di radja*, et il pensa dans son cœur : « Si cet état de choses persiste, ce pays sera détruit. Ces deux Grands n'étant point d'accord entre eux, il en sera de même de tous les Grands du royaume. » Le Prince songea aux moyens de mettre d'accord *Sri Nara di radja* avec *Padouka Radja*. En conséquence il manda *Sri Nara di radja*. Celui-ci s'étant présenté, *Sultan Motlafer Chah* lui demanda : « *Sri Nara di radja* voudrait-il se marier ? » Il répondit : « Si c'est une grâce de Votre Majesté, c'est bien, Monseigneur ! » Le Prince reprit : « *Sri Nara di radja* veut-il de *Toun Boulan*, la fille de l'*Orangkaya Hitam ?* — « Non ! je vous remercie, Monseigneur ! » — Veut-il de *Toun Ratna Sandari*, la sœur de *Padouka Radja ?* — « Non, je vous remercie, Monseigneur ! » — Veut-il de *Toun Kanâka*, la sœur du bândahara *Sri-Ouak-radja?* » — Non, je vous remercie, Monseigneur ! — Plusieurs autres filles de Grands ayant été proposées par le Sultan, et aucune d'elles ne plaisant à *Sri Nara di radja*, alors le Sultan dit : « *Sri Nara di radja* veut-il de *Toun Koudou*, la fille du bândahara *Sri-Ouak-radja* et la sœur de *Padouka Radja ?* » Alors *Sri Nara di radja* répondit : « Monseigneur, quant à *Toun Koudou* qui a été prise pour femme par Votre

Majesté, elle est certainement très belle, mais pourtant elle louche un peu. » Dès que le Prince eut entendu ces paroles de *Sri Nara di radja*, il répudia incontinent *Toun Koudou*, la fit reconduire à la maison de *Padouka Radja*, lui donna l'argent nécessaire et ordonna les préparatifs de son mariage avec *Sri Nara di radja*. Tous les descendants de *Sri Nara di radja* disaient : « Comment le grand-père veut-il épouser une jeune femme, car il est devenu vieux le grand père, et ses cils se sont rencontrés avec ses sourcils. » Et *Sri Nara di radja* leur répondait : « Vous tous, comment savez-vous si c'est inutilement que mon père a acheté de la *tchoula*, au prix d'une livre d'or, dans le pays de *Kling* ? »

Après que le temps de l'*iddet* fut écoulé, *Sri Nara di radja* se maria avec *Toun Koudou* ; *Padouka Radja* et lui se réconcilièrent et devinrent pleins d'affection l'un pour l'autre comme deux frères bien unis. *Sri Nara di radja* dit à *Sultan Mottafer Chah* : « Monseigneur, il est bon que *Padouka Radja* soit fait *bândahara*, car il est fils de l'ancien bândahara. » Le Prince dit : « C'est bien ! » et *Padouka Radja* devint ainsi *bândahara*.

C'est ce Bândahara *Padouka Radja* qui fut surnommé le Sage. Dans ce temps là, il y avait trois villes également renommées, la première *Madjapahit*, la seconde *Pasey*, la troisième *Malaka* ; et dans ces trois villes il y avait trois hommes sages : *Patih Arya Gadjah Mada*, à *Madjapahit*, l'orang kaya *Radja Kenâyan* à *Pasey*, et le bândahara *Padouka Radja* à *Malaka*. Alors *Sri Nara di radja* devint *Panghoulou Bândahari* (grand maitre du Palais).

Quelque temps après, les Siamois revinrent attaquer *Malaka* ; ils étaient commandés par leur panglima, nommé *Aoui-Ditchou*. Cette nouvelle étant parvenue à *Malaka*, fut annoncée au Sultan. Le Prince ordonna au bândahara *Padouka Radja* de se préparer pour sortir à la rencontre des Siamois. *Sri Bidja di radja* et tous ses *houloubalangs* reçurent l'ordre du Prince d'accompagner le bândahara *Padouka Radja*. Ce *Sri Bidja di radja* était d'ancienne race malaise et se nommait *Toun Hamzah*. Il tirait son origine du vomissement

du bœuf, et on l'avait surnommé le *datou* courbé, parce qu'il se tenait tout courbé quand il marchait ou restait assis. En entendant la nouvelle de l'arrivée de l'ennemi, il redevint droit.

Extrêmement fort et vaillant, il était devenu Grand-houboubalang et le chef supérieur de tous les *houboubalangs*. Tout étant prêt, le bândahara *Padouka Radja* partit à la rencontre des Siamois, accompagné de *Sri Bidja di radja* et de tous ses *houboubalangs*. Les Siamois se trouvaient alors dans le voisinage de *Batou-Pahat*.

Il y avait un fils du *Sri Bidja di radja*, nommé *Toun Omar*; intrépide dans l'action il était plaisant dans ses discours.

Le bandahara *Padouka Radja* lui donna mission d'aller espionner les Siamois. *Toun Omar* partit avec un de ses prahous ; croisant de côté et d'autre, il rencontra un grand nombre de prahous siamois, il s'élança sur deux ou trois et les battit, puis passa au travers de cette flotte ; alors revenant à la charge il en attaqua deux ou trois autres et les battit encore. puis il s'en retourna. Les Siamois furent saisis d'étonnement en voyant cette action de *Toun Omar*. Quand il fit nuit, *Aoui-Ditchou* arriva, alors le bandahara *Padouka Radja* ordonna de fixer à chaque tronc d'arbre un tison enflammé. Les Siamois ayant aperçu ces feux en quantité innombrable, leurs *houboubalangs* dirent : « La flotte des prahous de *Malaka* est immense, il est impossible de les compter. S'ils arrivent sur nous, quelle sera notre situation, puisque nous n'avons pas pu tenir tête tout à l'heure à un seul de leurs prahous ? » *Aoui-Ditchou* répondit : « Ce que vous dites est vrai, partons pendant que le jour n'est pas encore levé. » Et tous les Siamois s'en retournèrent. Le puits qui est à *Batou-Pahat*, ce sont ces Siamois qui l'ont creusé. Le Bandahara *Padouka Radja* les poursuivit jusqu'à *Singapoura*. De retour à *Malaka*, il se présenta devant *Sultan Mothafer Châh* et raconta à Sa Majesté toutes les circonstances de son expédition. Le Prince fut rempli de joie, il donna au Bândahara *Padouka Radja* un habillement d'honneur complet,

composé de vêtements magnifiques, et tous les *houboubalangs* qui étaient partis avec lui furent gratifiés d'un vêtement d'honneur, chacun selon son rang.

Les Siamois qui s'en étaient retournés, étant arrivés au pays de Siam, *Aoui-Ditchou* entra en présence de *Padouka Boubounya*. Le roi fut extrêmement irrité, et voulut aller en personne assaillir *Malaka*. Or *Padouka Boubounya* avait un fils nommé *Tchaupandan*. Celui-ci sollicita de *Padouka Boubounya* la grâce d'aller attaquer *Malaka*, disant : « Que Votre Majesté prenne confiance! Je suis tout prêt, c'est moi qui subjuguerai *Malaka*! » Le roi fut très content d'entendre ces paroles de *Tchaupandan*. Il ordonna au *Phra-Klang* d'équiper huit cents *soums*, outre une quantité innombrable de petits prahous, et d'attendre le retour de la mousson. La nouvelle parvint à *Malaka* que *Tchaupandan*, fils de *Padouka Boubounya* allait partir par l'ordre de ce prince, pour attaquer la ville.

Or il y avait alors parmi les habitants de *Malaka* un serviteur de Dieu, qui était d'origine arabe et se nommait *Sidi Arabi*. Il s'exerçait continuellement au tir de l'arc de guerre, et se montrait habile dans le maniement des armes. Partout où il allait, il emportait son arc avec lui. Dans le temps que *Sidi Arabi* était en présence de *Sultan Motlafer Chah*, il entendit la nouvelle que *Tchaupandan* allait venir à Malaka. Alors se levant devant le Prince, et tournant son arc dans la direction du pays de Siam, il tira en disant : « Meurs, toi *Tchaupandan*! » *Sultan Motlafer Chah* sourit et dit à *Sidi Arabi* : « Si *Tchaupandan* meurt, en vérité c'est que tu es un saint homme! » *Tchaupandan* était encore au pays de Siam, il ressentit à la poitrine comme s'il était frappé par une flèche; subitement malade, il vomit le sang et mourut. C'est alors qu'on composa ce chant :

« *Tchaupandan*, le fils de *Boubounya*
Voulait venir attaquer Malaka.
Il avait un anneau orné de fleurs,
Mais ces fleurs ont été mouillées de pleurs. »

Ensuite on apprit à *Malaka* la nouvelle que *Tchaupandan*

était mort, qu'il était tombé subitement malade, qu'il avait vomi le sang et qu'il avait ressenti à la poitrine comme le coup d'une flèche. Lorsque *Sultan Mottafer Chah* eut entendu cette nouvelle, il dit : « En vérité *Sidi Arabi* est un serviteur de Dieu, digne de vénération ! » Il fit beaucoup d'éloges de *Sidi Arabi* et le gratifia de présents magnifiques.

Après quarante-deux ans de règne, *Sultan Mottafer Chah* mourut. Son fils nommé *Radja Abdallah* lui succéda sur le trône et prit alors le titre de *Sultan Mansour Châh*. Ce prince, quand il devint roi, était âgé de vingt-sept ans. Il épousa la fille de *Sri Nara di radja*, nommée *Toun Poutih Nourpoualam* ; il avait eu déjà d'une concubine une fille nommée *Poutri Bakal*. *Sultan Mansour Chah* était extrêmement beau, il était juste et bienfaisant, et dans ce temps là, il n'y avait pas un seul roi dans le monde, qui fût semblable à lui.

(*A suivre*). A. MARRE.

LA GESTE DE GILGAMÈS,

CONFRONTÉE AVEC LA BIBLE ET AVEC LES DOCUMENTS HISTORIQUES INDIGÈNES.

Les antiques légendes des peuples de l'ancien Orient, si fabuleuses qu'elles puissent paraître, ne sont pas, cependant, pour cela à rejeter dédaigneusement par l'historien comme indignes de son attention. C'est que derrière les fables qu'elles racontent il existe parfois un noyau historique caché à nos yeux par les embellissements fabuleux dont il a plu à la légende de l'envelopper. Pour parvenir à extraire de ces légendes les données historiques y contenues, il faut recourir aux monuments anciens d'un caractère strictement historique, se rapportant aux premiers temps de l'histoire de l'humanité, tels que les récits bibliques des premiers chapitres de la Genèse et autres documents, qui suggèrent des rapprochements fondés entre leur contenu et celui de la légende.

Nous avons pris pour sujet du présent travail l'antique légende chaldéenne, qui relate les exploits d'un personnage dont le nom, lu d'abord IZ-DU-BAR (1) ou IS-TU-BAR par les assyriologues, est lu à présent GILGAMÈS par la plupart d'entre eux.

« On a pu, dit M. Fr. Lenormant, (2) en rétablir le récit presque sans lacune par la comparaison des débris de trois

(1) Nous avertissons nos lecteurs que dans les noms étrangers qu'ils rencontreront dans cette étude la lettre *u* doit être lue *ou*.

(2) Voir les *Origines de l'histoire*, tome I, pages 391-392 (2me édition).

exemplaires du poème que renfermait la bibliothèque de Ninive. Ces trois copies furent faites au VIIe siècle avant notre ère par l'ordre du roi d'Assyrie, Asshour-bani-abal d'après un exemplaire très ancien que possédait la bibliothèque sacerdotale de la ville d'Ourouk, fondée par les monarques du premier Empire de Chaldée. (1)

Il est difficile de préciser la date de l'original ainsi transcrit par les scribes assyriens ; mais il est certain qu'il remontait à l'époque de cet Ancien Empire, dix-sept siècles au moins avant notre ère, et même probablement plus ; il était donc fort antérieur à Moïse et presque contemporain d'Abraham. (2)

Les variantes que les trois copies existantes présentent entre elles, prouvent que l'exemplaire type était tracé au moyen de la forme primitive d'écriture, désignée sous le nom d'*hiératique*, caractère qui était déjà devenu difficile à lire au VIIe siècle, puisque les copistes ont varié sur l'interprétation à donner à certains signes et, dans d'autres cas, ont purement et simplement reproduit les formes de ceux qu'ils ne comprenaient pas. Il résulte enfin de la comparaison des mêmes variantes que l'exemplaire transcrit par ordre d'Asshour-bani-abal était lui-même la copie d'un manuscrit plus ancien, sur laquelle on avait déjà joint au texte original quelques gloses interlinéaires. Certains des copistes les ont introduites dans le texte ; les autres les ont omises. »

A la suite de M. Maspero (3), nous désignons le poème en

(1) Dans son ouvrage cité plus haut, M. Lenormant donne, pp. 339-340, le résumé du contenu des XII tablettes sur lesquelles est consigné le poème ; de même M. Friedrich Delitzsch : *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, pages 47-53. — Voir aussi, surtout pour l'épisode du déluge, M. l'abbé Vigouroux : *La Bible et les découvertes modernes*, t. I, p. 256 et suivantes, 5me édition.

(2) Vers la fin du dernier paragraphe de ce travail, nous avons placé la composition de ce poème sous le règne d'Ur-Nin-Ghirsu, fils et successeur de Gudéa, ce qui, d'après la chronologie que nous suivons, ferait monter sa composition jusque vers la fin du XXIXme siècle avant notre ère. Ce poème serait, par conséquent, antérieur de plusieurs siècles non seulement à Moïse, mais aussi à Abraham, né, d'après nous, en 2220 avant J.-Ch.

(3) Ce savant reproduit la Geste au long dans son récent ouvrage sur l'*His-*

question sous le nom de *Geste de Gilgamès*. Nous y distinguons sept épisodes, d'après lesquels nous partageons notre travail en sept paragraphes. *Premier épisode :* Lutte entre Gilgamès, déjà roi de Chaldée, et Éabani, suivie d'une alliance intime entre eux. *Deuxième épisode :* Lutte de Gilgamès et d'Éabani contre Humbaba l'Élamite. *Troisième épisode :* Lutte de Gilgamès et d'Éabani contre le Taureau divin, à la suite de laquelle un mauvais sort est jeté sur eux par la déesse Ishtar. *Quatrième épisode :* Départ d'Uruk pour le pays de l'Immortalité des deux amis malades, en quête de leur guérison, et mort d'Éabani, chemin faisant, à la suite des blessures reçues dans une lutte nouvelle qu'il eut à soutenir de concert avec Gilgamès aux environs de la ville de Nipur. *Cinquième épisode :* Voyage, semé de périls, poursuivi par Gilgamès jusqu'à l'extrémité du monde à la recherche de son aïeul Samash-napishtim (1) établi au séjour de l'immortalité. *Sixième épisode :* Arrivée de Gilgamès auprès de son aïeul, qui, après avoir conté comment il échappa au déluge, lui procure sa guérison et lui indique la plante de l'immortalité. *Septième épisode :* Au retour, Gilgamès se laisse ravir la précieuse plante ; il rentre à Uruk condamné à mourir comme son ami Éabani. Évoqué du tombeau par le dieu Nergal sur les supplications de Gilgamès, Éabani suggère à ce dernier d'avoir soin de mourir de la mort des preux, sur le champ de bataille, afin d'avoir dans l'au delà un sort heureux.

Dans le présent travail nous essayerons, en appliquant la méthode indiquée plus haut, de définir ce qu'il faut entendre par les principaux acteurs, en dehors des dieux, mis en scène dans la Geste, tels que GILGAMÈS, ZAÏDU, ÉABANI, HUMBABA l'Élamite, le TAUREAU DIVIN et SHAMASH-NAPISHTIM. Des données de la légende nous rapprocherons des faits

toire ancienne des peuples de l'Orient classique, tome I[er], pages 566-589. — Voir aussi dans la *Revue des religions* les articles de M. l'abbé Sauveplane sur le même sujet, depuis la livraison de septembre-octobre 1892 jusqu'à la livraison de septembre-octobre 1893 inclusivement.

(1) Actuellement, ce nom est lu par les assyriologues *Çit-napishtim.*

empruntés à des documents d'un caractère historique incontestable. Afin de prévenir chez le lecteur toute désorientation possible, nous signalons dès à présent le caractère particulier, je dirai *complexe*, de quelques uns des personnages précités, tels que Gilgamès, Éabani, Humbaba l'Élamite et le Taureau divin, qui représentent moins des individualités particulières que des corps ethniques personnifiés par eux, dont, au point de vue de la Geste, l'existence se prolongea pendant un certain nombre de siècles. Ainsi GILGAMÈS représente non seulement NEMROD, mais aussi les Coushites conduits par lui en Chaldée ainsi que la dynastie qu'il y fonda, voire même les dynasties coushites qui succédèrent à celle-là et qui, d'après la Geste, n'en furent, en quelque sorte, que le prolongement (1). De même ÉABANI y figure comme le chef et aussi comme la personnification des antédiluviens devenus les alliés de Gilgamès-Nemrod, groupe ethnique qui s'éteignit en Chaldée vers la fin de la seconde dynastie coushite. Pareillement, le TAUREAU DIVIN personnifie des Noachides non-coushites, à savoir des descendants de Sem, qui envahirent une partie notable de la Babylonie à l'époque où

(1) Dans un article qui a pour titre : *Aus der babylonischen Alterthumskunde*, publié dans *Die Aula*, n° 18, 1r Jahrgang, l'assyriologue munichois M. Fritz Hommel admet également le caractère complexe du personnage Gilgamès-Nemrod. Voici, en effet, comment il s'exprime vers la fin de la sixième colonne : « Ce que l'épopée de Nimrod raconte du voyage de Nimrod à travers l'Arabie est à considérer comme la reproduction légendaire de l'émigration historique des Kashshites d'Élam en l'Afrique orientale. Sous la figure de Nimrod est personnifié l'élément élamite, dont nous rencontrons encore les traces aussi bien en Arabie qu'en Nubie. » Ce savant considère comme issus de ces émigrés élamites les Éthiopiens, les Somalis, les Gallas, les Bedschas et d'autres peuplades, dont les dialectes sont appelés *coushites*.

M. Hommel reproduit le même sentiment dans son plus récent ouvrage intitulé : *Die Altisraelitische Ueberlieferung in inschriftlicher Beleuchtung*, page 39 (München, 1897).

Pour notre part, nous préférerions déclarer les peuplades précitées issues des Coushites babyloniens émigrés d'abord vers la fin du XXIXe siècle au pays d'Élam, devant l'invasion de la Babylonie par les rois sémites Alusharsid et Sargon l'ancien, puis, forcés de quitter l'Élam devant les attaques auxquelles ils y furent en butte de la part de ce dernier.

la seconde dynastie coushite touchait déjà à sa fin. La fin imminente de cette dynastie est préfigurée par la mort d'Éabani et la maladie de Gilgamès-Nemrod.

Après ces remarques préliminaires, nous pouvons aborder maintenant l'étude de la Geste de Gilgamès.

I.

Le personnage principal de la Geste est sans contredit GILGAMÈS. Il y apparait comme le vrai centre de tout le poème ; il y est mis spécialement en relief. Des assyriologues, tels que MM. Haupt et Jeremias, qui ont fait une étude approfondie de cette épopée, attestent par les titres mêmes de leurs travaux (1), combien ils ont été frappés de la ressemblance des traits sous lesquels y est dépeint le héros principal avec ceux sous lesquels nous est présenté, Genèse, X, 8-12, le *gibbor* ou le héros NEMROD. (2)

Voici la teneur de ce passage biblique : 8 *Et* COUSH *engendra* NIMROD. *Celui-ci commença par être un héros dans la contrée.* 9 *Il fut un héros à la chasse en face de Yahweh. Et c'est pourquoi on dit : « Pareil à Nimrod — un héros à la chasse en face de Yahweh. »* 10 *Et le commencement de son règne fut* BABEL *et* ERECH *et* ACCAD *et* CHALNEH *dans le pays de Shinéar.* 11 *De ce pays il alla à* ASSUR *et il bâtit* NINIVE *et* REHOBOTH'IR (3) *ainsi que* CHALACH, 12 *et* RESEN *entre Ninive et Châlach. Celle-là est la grande ville.*

(1) Le travail de M. Haupt est intitulé : *Babylonische Nimrod-epos,* celui de M. Jeremias : *Izdubar-Nimrod.*

(2) M. Maspero, *ouv. cité*, page 574, n'hésite pas à écrire que presque tous les traits que la tradition hébraïque attribue à Nemrod nous les retrouvons dans Gilgamès, roi d'Ourouk, et descendant de Shamashnapisthim, qui avait vu le déluge.

(3) Il ne nous parait pas improbable que, au lieu d'être le nom d'une ville, les mots *rehoboth'ir* soient à traduire par *larges espaces*, c'est-à-dire *faubourgs de ville*, faubourgs ajoutés à Ninive de manière qu'elle dépassait de beaucoup en étendue les autres villes mentionnées à côté d'elle, c'est pourquoi elle fut appelée *la grande ville.*

Voilà ce que fut, d'après le document biblique dont rien n'autorise à suspecter la véracité, le personnage Nemrod, à savoir d'abord un héros à la chasse, ensuite un héros à la guerre ; c'est ce qu'implique manifestement sa qualité de conquérant et de fondateur d'un empire ainsi que de plusieurs villes. De ces données il faut rapprocher la mention faite dans la Geste de Gilgamès, non seulement des villes de Surippak, de Cutha et de Nipur, mais aussi des villes d'Uruk ou d'Érech et de Babel, deux villes dont la Bible attribue en termes exprès la fondation à Nemrod. Cependant, elle ne nomme pas la ville choisie par ce dernier pour sa capitale parmi les trois villes qui constituèrent le début de son empire.

Quant au fait que la ville d'Uruk est désignée dans la Geste comme le siége de la royauté de Nemrod en Chaldée, il s'explique aisément au moyen des autres données du passage biblique précité, qui nous montrent Nemrod quittant le pays de Shine'ar pour courir à de nouvelles conquêtes. En effet, rien n'empêche d'admettre que, après avoir étendu son empire au delà de la Chaldée septentrionale jusqu'au pays d'Assur, Nemrod soit descendu ensuite dans la Basse Chaldée et qu'il ait fait de la ville d'Uruk la capitale de son empire, qui se sera étendu depuis lors, depuis la Chaldée méridionale, au sud, jusqu'au pays d'Assur, au nord.

A remarquer que dans la Geste qui porte son nom Gilgamès apparait, de même que Nemrod dans la Bible, aussi bien comme un vaillant chasseur de fauves que comme investi de la royauté. « Son portrait, dit M. Maspero, (1) tel que les monuments l'ont conservé, s'écarte singulièrement du type ordinaire : on dirait un spécimen d'une race différente, quelque survivant d'un peuple très ancien qui avait dominé dans les plaines de l'Euphrate, avant l'arrivée des tribus sumériennes et des Sémites. Le corps est grand, large, étonnamment musclé, à la fois vigoureux et agile ; la tête grosse, osseuse, presque carrée, avec une face un peu plate, un nez massif

(1) *Ouv. cité*, page 575.

et des pommettes saillantes, qu'une abondante chevelure encadre, et une barbe drue, bouclée symétriquement. »

C'était, comme s'exprime M. l'abbé Sauveplane (1), « un type de beauté antique aux muscles saillants, avec une longue chevelure torse et une barbe soigneusement calamistrée, la tête ceinte de la tiare des prêtres, étreignant de son bras gauche contre sa poitrine un lion, — tel enfin que nous le représentent les monuments figurés.

Pasteur incontesté d'Uruk, Gilgamès avait profité de tous ces avantages pour opérer de faciles conquêtes et des ravages dans les familles. »

Nemrod n'apparait pas dans la Bible avec ce caractère de séducteur luxurieux, attribué à Gilgamès dans la Geste. Mais rappelons-nous qu'il était petit-fils de Cham et que dans ses veines coulait le sang de son impudent aïeul.

Voici en quels termes M. Maspero (2) décrit à la suite de M. Haupt la séduction exercée dans Uruk par Gilgamès : « Tout ce qu'il y a de jeune dans Ourouk la bien gardée, a été séduit par la beauté et par la force prodigieuse du héros ; les anciens de la ville se sont rendus auprès d'Ishtar et se plaignent de l'abandon où la nouvelle génération les relègue. Il n'a plus de rival dans leur cœur, mais tes sujets sont conduits au combat, et Gilgamès ne renvoie pas un enfant à son père. Nuit et jour ils crient après lui : « C'est lui le pasteur d'Ourouk la bien gardée, il est son pasteur et son maître, lui le puissant, le parfait, le sage. »

Les femmes elles-mêmes n'ont pas échappé à l'entraînement général : « il ne laisse pas une seule vierge à sa mère, une seule fille à un guerrier, une seule épouse à son maître. »

Ishtar entendit leurs plaintes, les dieux l'entendirent et ils crièrent vers la déesse Arourou à haute voix : « C'est toi, Arourou, qui l'as enfanté ; crée lui maintenant son homme qu'il puisse rencontrer au jour où il lui plaira, afin qu'ils se battent l'un avec l'autre et qu'Uruk soit délivrée. »

(1) *Revue citée*, année 1892, page 311.

(2) *Ouv. cité*, pages 575-576.

Quand Arourou les entendit, elle créa en son cœur un homme d'Anou. Arourou lava ses mains, prit un morceau d'argile, le jeta à terre, le pétrit et créa (1) Éabani, le batailleur, le haut rejeton, l'homme de Ninib, dont le corps entier est couvert de poils, dont la chevelure est longue comme celle d'une femme ; les mèches de ses cheveux se hérissent sur sa tête comme au dieu des blés, il est revêtu d'un habit semblable à celui du dieu des champs, il paît avec les gazelles, il se désaltère aux abreuvoirs avec les animaux des champs, il s'ébat avec les bêtes des eaux. »

Éabani, dit M. l'abbé Sauveplane, (2) est souvent figuré sur les monuments à peu près tel que nous le trouvons ici dépeint, comme une espèce de monstre, à la barbe inculte, à la crinière flottante, avec la tête et le buste de l'homme, les cornes (de la chèvre), la queue, (les jambes) et les pieds du taureau, portant les attributs de la virilité. »

Cette espèce de satyre monstrueux fit son apparition à proximité, semble-t-il, d'une forteresse située aux environs de la ville d'Uruk, siége de la royauté de Gilgamès. « Non seulement il possédait, dit M. Maspero, (3) la force d'une brute, mais son intelligence embrassait tout, le passé comme l'avenir ; il aurait peut-être triomphé de Gilgamès si Shamash n'avait réussi à les attacher l'un à l'autre d'un lien d'amitié indissoluble. Le difficile était de rapprocher les deux amis futurs et de les mettre en face l'un de l'autre sans qu'ils en vinssent aux mains. Le dieu dépêcha son courrier *Saîdou* (Zaïdu), le veneur, afin d'étudier les habitudes du monstre et de rechercher les moyens qu'il conviendrait d'employer pour le décider à descendre pacifiquement dans Ourouk. Saïdou, le veneur, marcha au devant d'Éabani vers l'entrée de l'abreuvoir. Un jour, deux jours, trois jours, Éabani le rencontra vers l'entrée de l'abreuvoir, Saïdou : il l'aperçut et sa face

(1) L'expression *créa* doit s'entendre ici dans le sens de faire entrer en scène.

(2) *Loco cit.*

(3) *Ouv. cité*, pages 576-577.

s'assombrit ; il entra dans l'enceinte, il s'affligea, il gémit, il cria bien haut, son cœur se serra, sa face se décomposa, les sanglots lui brisèrent la poitrine Le veneur vit de loin que sa face s'enflammait de colère, et, jugeant plus prudent de ne point pousser l'épreuve, revint faire part à son dieu de ce qu'il avait observé. « J'ai eu peur, dit-il en terminant son discours, et je ne l'ai pas abordé. Il a comblé la fosse que j'avais creusée pour le prendre, il a rompu les lacs que j'avais tendus, il a délivré de mes mains le bétail et les animaux des champs, il ne m'a point laissé battre la plaine. »

Que faut-il entendre par Éabani, le satyre, qui apparait dans la Geste, d'une part, comme un monstre vivant en compagnie des animaux, dont il est le chef et le maître, et, d'autre part, comme doué d'une connaissance vaste qui embrasse à la fois le passé et l'avenir ? Tel est le problème à résoudre.

Nous pensons ne pas nous tromper en voyant dans ce personnage signalé comme le premier adversaire de Gilgamès, déjà établi en maitre dans une contrée du ressort de l'empire, à trois journées de marche de la capitale, (1) qui arrache des mains de Zaïdu, le veneur, les proies saisies par lui, l'hypothèse d'un rameau antédiluvien descendu en Chaldée postérieurement à la fondation de l'empire de Gilgamès-Nemrod, le post diluvien. Ce rameau antédiluvien est représenté dans la Geste comme composé de deux éléments réunis dans la personne d'Éabani, leur personnification, à savoir d'un élément descendu au niveau des brutes et d'un second élément, très intelligent celui-ci et connaissant à la fois le passé et l'avenir. Par ce dernier trait il est insinué que cet élément était démonolâtre. Comme antédiluvien, il connaissait le passé lointain, puis, comme démonolâtre, il parvenait avec l'assistance du démon à pénétrer l'avenir au moyen de l'exercice de l'art du devin.

Quand ces antediluviens, adversaires de Gilgamès-Nem-

(1) Ceci résulte du passage cité à la suite des presentes remarques.

rod, eurent commencé à exercer des ravages sur le territoire de son empire, les troupes du monarque, stationnées dans le voisinage et personnifiées par Zaïdu, le veneur, essayèrent d'y opposer une barrière, mais sans succès ; l'adversaire déjouait toutes leurs ruses de guerre. Il leur enlevait leurs prisonniers de guerre et il parvint à leur inspirer une terreur telle qu'elles battirent en retraite et allèrent finalement se réfugier auprès de Gilgamès-Nemrod à Uruk. C'est ce qui résulte de la suite du récit de la Geste exposé par M. Maspero, comme suit : (1) « Shamash pensa qu'où l'homme le plus robuste échouerait par la force, une femme réussirait peut-être par la volupté : il ordonna à Saidou de courir vers Ourouk et d'y choisir la plus belle parmi les prêtresses d'Ishtar. Le veneur se présenta devant Gilgamès, lui conta l'aventure et lui demanda l'autorisation d'emmener une des courtisanes sacrées. « Va, mon veneur, prends l'hiérodule. Quand les bêtes viendront à l'abreuvoir, qu'elle arrache son vêtement et dévoile sa beauté : lui la verra, il s'approchera d'elle, et ses bêtes, qui font troupe autour de lui se disperseront. » Le veneur alla, il emmena l'hiérodule avec lui, il prit la droite route ; le *troisième* jour, ils arrivèrent à la plaine fatale. Le veneur et l'hiérodule s'assirent pour reposer ; un jour, deux jours, ils s'assirent à l'entrée de l'abreuvoir dont Éabani buvait l'eau avec les animaux, où il s'ébattait avec les bêtes de l'eau.

« Losqu'Éabani survînt, lui qui habite dans les montagnes, et qu'il se mit à paître les herbes avec les gazelles, qu'il but avec les animaux, qu'il s'ébattit avec les bêtes de l'eau, l'hiérodule vit le satyre. Elle s'effraya et rougit, mais le veneur la rappela a son devoir ..... Elle dépouilla son vêtement et il se rua sur elle ; elle l'accueillit avec tout l'art des femmes et il la pressa contre sa poitrine. Six jours et sept nuits, Éabani se tint près de l'hiérodule, sa bien-aimée.

Quand il se fut rassasié de plaisir, il tourna la face vers

(1) *Ouv. cité.* pages 577 et suivantes.

son bétail, et il vit que les gazelles s'étaient détournées, et que les bêtes des champs s'étaient enfuies loin de lui. Éabani s'effraya, il tomba en pâmoison, ses genoux se raidirent parce que son bétail avait fui. Tandis qu'il était là comme mort, il entendit la voix de l'hiérodule ; il reprit ses sens, il revint à lui plein d'amour, il s'assit aux pieds de l'hiérodule, il regarda l'hiérodule au visage, et, tandis que l'hiérodule parlait, ses oreilles entendirent. Car c'est à lui que l'hiérodule parlait, à Éabani : « Toi qui es superbe, Éabani, comme un dieu, pourquoi habites-tu parmi les bêtes des champs ? Viens, je t'amènerai vers Ourouk la bien gardée, vers la maison radieuse, la demeure d'Anou et d'Ishtar, aux lieux où se tient Gilgamès dont la vigueur est suprême, et qui, tel un urus, surpasse les héros en vigueur. »

Tandis qu'elle lui parle ainsi, lui le sage en son cœur, il pressent un ami. Éabani dit à l'hiérodule : « Allons, hiérodule, emmène-moi vers la demeure radieuse et sainte d'Anou et d'Ishtar, aux lieux où se tient Gilgamès dont la vigueur est suprême, et qui, tel un urus, prévaut par sa vigueur sur les héros. Je me battrai avec lui et je lui montrerai ma force ; je lancerai une panthère contre Ourouk, et il devra lutter avec elle. »

L'hiérodule conduit son prisonnier vers Ourouk, mais la ville célèbre en ce moment la fête de Tammouz, et Gilgamès ne se soucie pas d'interrompre les solennités pour affronter les travaux auxquels Éabani le convie : à quoi bon ces épreuves, quand les dieux eux-mêmes ont daigné lui dicter en songe la conduite qu'il a tenue et se sont entremis entre leurs enfants — Gilgamès et Éabani ?

De fait, Shamash prend la parole et trace un tableau séduisant de la vie qui attend le monstre, s'il consent à ne pas regagner ses montagnes.

L'hiérodule lui appartiendra à jamais, et n'aura que lui pour époux, mais Gilgamès le comblera de richesses et d'honneurs. » Il te couchera sur un grand lit préparé artistement ; il t'assiéra sur le divan, il te donnera la place (d'honneur) à

sa gauche, et les princes de la terre baiseront tes pieds, les gens d'Ourouk ramperont devant toi. » C'est par ces flatteries et par ces promesses d'avenir que Gilgamès gagna l'affection de son serviteur Éabani, lequel il aima toujours. »

Voici maintenant ce que me parait signifier en réalité, traduit en langage purement historique, le récit de la Geste que le lecteur a sous les yeux.

Ayant appris l'insuccès de l'expédition de Zaïdu le veneur, contre les antédiluviens d'Éabani, Gilgamès s'empresse d'envoyer à ce dernier une légation afin d'obtenir par une voie pacifique la soumission ou l'alliance de cet adversaire qu'on n'avait pas pu réduire par la voie des armes.

L'hiérodule ou la courtisane sacrée, qui accompagne la légation représentée par Zaïdu le veneur, personnifie un groupe de jolies femmes offertes en cadeau par Gilgamès à Éabani. A elles était confiée la mission de s'emparer de l'âme de ce dernier et de le décider à les accompagner à Uruk. A leur vue, le satyre, de même que plus tard Holopherne à la vue de Judith, fut pris dans ses yeux. La scène, qui se passe entre l'hiérodule et Éabani à la suite de laquelle ses animaux l'abandonnent, ne signifie autre chose, à mon avis, que ceci, à savoir que la légation de Gilgamès fut accueillie favorablement par l'élément antédiluvien le plus intelligent, ce dont l'autre élément, d'instinct plus sauvage, manifesta sa désapprobation en abandonnant Éabani.

Le satyre, chef des antédiluviens qui se montrent susceptibles de civilisation, se laisse enfin persuader par l'hiérodule de se rendre avec elle à Uruk auprès de Gilgamès, qui exerce la royauté dans ce centre de civilisation. Cependant, ses intentions sont encore loin d'être pacifiques. Il veut se battre avec Gilgamès ; il lancera une panthère contre Uruk et Gilgamès devra lutter avec elle. Par la panthère, animal rusé, agile et vigoureux, sont censés désignés les antédiluviens, dont Éabani est le chef, et qui sont signalés ainsi comme des adversaires redoutables.

Animé de ces sentiments belliqueux, Éabani fait son entrée

dans Uruk. Il trouve toute la ville en fête en l'honneur du dieu Tammuz. Dans le but de n'avoir pas à résoudre leur litige les armes à la main comme l'y convie le satyre, Gilgamès évite sa rencontre sous le prétexte spécieux qu'il ne peut pas se soustraire à son devoir de présider les festivités qui durent plusieurs jours. Il laisse pendant ce temps Éabani en présence de l'éclat séduisant de la civilisation de sa capitale, persuadé que, ébloui et amolli par elle, il ne songera plus à vouloir donner suite à ses projets belliqueux.

Les prévisions de Gilgamès se réalisent ; puis, l'offre séduisante, faite au satyre d'être traité royalement à Uruk, aidant, il consent enfin à rester auprès de Gilgamès et à déposer ses premiers sentiments hostiles à son égard.

Ainsi donc, quand on dépouille le récit de la Geste de son enveloppe poétique et fabuleuse, on y découvre aisément qu'Éabani fit proposer à Gilgamès de vider leur querelle les armes à la main. Mais ce dernier sut trouver des échappatoires pour faire différer la lutte proposée. Dans l'entretemps, il s'appliqua à fasciner son farouche adversaire par l'éclat de sa royauté et par la promesse de le faire traiter royalement à l'égal de lui-même, s'il consentait à devenir son allié et à habiter avec lui à Uruk. Séduit par ces promesses, Éabani donne son consentement, et, depuis ce moment, il devient l'allié et l'ami de Gilgamès et le compagnon fidèle de ses ultérieures aventures. D'un danger sérieux qu'ils avaient été jusqu'alors pour la royauté de Gilgamès-Nemrod, les antédiluviens, personnifiés par Éabani, en devinrent ainsi le plus solide appui.

(A continuer.) L'abbé Fl. De Moor.

LA SUPERSTITION

DANS LE HIGHLAND ÉCOSSAIS.

(*Suite*).

LA SORCELLERIE.

Dans un pays superstitieux comme la haute Ecosse on doit s'attendre à ce que la sorcellerie joue un rôle considérable et l'on ne se trompera pas.

D'après la croyance populaire les sorciers et les sorcières sont les aides de Satan lui-même. Le chef-ennemi du genre humain, maître du monde dans une certaine mesure après le péché originel, n'ayant point assez de satellites parmi ses compagnons de révolte s'est adjoint successivement une foule de précieux auxiliaires parmi la gent humaine ; les vieilles femmes surtout ont fourni les volontaires à l'armée infernale. Le désir de pouvoirs surhumains, la curiosité qui cherche à pénétrer les mystères de la nature voilés aux yeux des habitants de la terre ont surtout contribué à grossir l'armée de Satan et à répandre les pratiques de la magie parmi les humains. Aussi l'archange déchu n'a-t-il rien épargné pour gagner à lui le plus grand nombre possible de ces esprits aventureux ou cupides et a-t-il fait de la sorcellerie une institution régulière qui lui assurait un concours fidèle et perpétuel. Toujours disposé à se faire voir de ceux qui avaient recours à lui il les gagnait par les plus séduisantes promesses, peu soucieux de les remplir quand le jour de l'exécution était arrivé.

Il n'est pas rare de rencontrer au Highland un malheureux

paysan qui a voué son âme au diable pour une vache qu'il n'a jamais obtenue ou pour une somme d'argent qui ne lui a jamais été payée. Satan même s'engage à subir une peine au cas où il manquerait à son engagement. Mais le moment venu, il disparait laissant son cocontractant exhaler une colère impuissante et se riant des efforts faits pour l'atteindre. L'histoire raconte que pressé par un campagnard d'exécuter sa promesse, maître Satan lui amena une vâche qu'il avait volée à une métairie voisine. Mais à peine s'était-il retiré que le propriétaire arrivait réclamant sa bète. Traduit en justice notre malheureux campagnard fut condamné à la prison comme voleur. Il voulut se disculper en racontant sincèrement son aventure ; mais, à sa grande surprise, il vit sa peine doublée pour avoir eu recours à l'ennemi du genre humain.

S'il faut en croire les auteurs highlandais, les sorciers de leur pays forment une véritable association, une franc-maçonnerie dont les membres se donnent corps et âme à Satan et qui subissent, pour leur entrée dans l'ordre, des épreuves d'initiation ressemblant à celle des Frères Trois-points. Une épreuve préparatoire, assez longue, est exigée et ce n'est qu'après avoir fait preuve d'une habileté incontestable qu'on est admis à faire partie de la compagnie de Satan et à jouir des privilèges prétendus de la secte.

Voici ce que raconte un auteur écossais et qu'il nous donne comme modèle du procédé d'initiation.

Au temps de ma grand'mère, la ferme de Delnabe était divisée entre trois tenanciers. Au premier temps les conditions de ces trois occupants étaient parfaitement identiques ; mais au bout de quelque temps on remarqua que l'un d'entre eux, bien que supérieur en énergie et en connaissances agronomiques, déclinait constamment et tombait petit-à-petit dans un état voisin de la pauvreté. Son épouse étonnée justement de cette infortune croissante en cherchait la cause avec une attention constamment soutenue et en parlait à tout le voisinage. Les femmes des deux voisins plus heureux

lui demandèrent ce qu'elle ferait pour s'assurer une prospérité semblable à celle de ses copartageants. Je ferais tout, répondit la pauvre femme, pour sauver ma famille de la misère. Eh bien, reprirent les voisines, si vous savez garder notre secret et faire ce que nous allons vous dire, vous deviendrez aussi riche que ceux dont vous enviez la fortune. Ce langage énigmatique excita des soupçons dans l'esprit de notre brave campagnarde, mais elle n'en laissa rien paraitre au dehors et promit de faire tout ce qu'on demanderait d'elle. On lui apprit alors à mettre dans son lit à sa place le balai à nettoyer la chambre lui assurant qu'il la représenterait si bien que son mari ne s'apercevrait pas de son absence ; et, cela fait, à venir rejoindre ses initiatrices à l'heure de minuit.

Notre campagnarde promit de suivre exactement leurs instructions mais se retira pénétrée d'horreur pour les projets criminels dont elle prévoyait la réalisation. Aussi ne se fit-elle aucun scrupule de révéler à son mari tout ce qui venait de se passer. Celui-ci louant beaucoup sa fidélité, lui indiqua le plan qu'il venait d'imaginer pour découvrir le mystère d'iniquité qui se préparait.

Il prit les habits de son épouse et, sous ce déguisement, il alla se joindre aux sorcières du voisinage à l'heure prescrite par le rituel démoniaque. Accueilli avec enthousiasme et décoré du titre convenu de fiancée, il reçut des félicitations unanimes et dut prendre, comme les autres assistants à la cérémonie, une torche d'une main et un balai de l'autre. Le cortège se dirigea vers un vaste marais qui se trouvait un mille plus loin au milieu des rochers. Quand on y fut arrivé, le marais s'illumina subitement de mille lumières ; puis on entendit retentir de tous côtés les cris sauvages d'orgies infernales. En s'avançant vers le lac, nos gens virent des formes d'animaux fantastiques qui s'agitaient, couraient en rond, dansaient et se livraient à toute sorte d'ébats joyeux, s'arrêtant parfois pour venir s'incliner devant une hideuse figure qui se tenait au haut du roc et accueillait d'un sourire de satisfaction les hommages de ses fidèles sujets.

Les femmes conductrices *de la fiancée* lui dirent de s'arrêter un instant au bord du lac, pendant qu'elles iraient annoncer sa venue à Sa Majesté infernale. Le faux initié obéit à leur injonction, mais quand il les vit engagées au milieu des eaux, il leur cria : « Allez au nom du Tout-bon ».

L'effet de cette invocation fut foudroyant. Les femmes perdant leur moyen de se soutenir sur l'eau s'y enfoncèrent pour n'en sortir jamais. Toute la bande infernale poussa des cris de terreur et de rage. Mais, fureur impuissante, force leur fut de jeter leurs torches éteintes et de disparaître sous les formes les plus propres à cacher leur véritable nature.

Quant à la malicieuse *fiancée* elle regagna tranquillement son logis et depuis lors la fortune lui revint ; il se vit promptement aussi riche qu'il avait été pauvre et besoigneux.

Les folkloristes écossais assignent à leurs sorciers et sorcières des caractères physiques si tranchés qu'on se demande où leur imagination a cherché ces bizarres conceptions. Dès qu'un homme ou une femme s'est donnée à la magie, sa peau devient brune, épaisse et dure, son visage se couvre de rides *comme un terrain drainé de rigoles*, son aspect est repoussant.

Une idée semblable n'est pas sans danger pour les pauvres vieilles femmes qui ont pris quelque peu de cet extérieur causé par l'âge ; car elles peuvent être facilement soupçonnées de faire partie de la *bande* noire. Cette transformation a pour cause, dit-on, les rapports fréquents avec Satan et plus encore les émotions éprouvées pendant le temps de noviciat et d'épreuves.

Les sorcières sont généralement beaucoup plus nombreuses que leurs congénères du sexe fort. Les pouvoirs des uns et des autres sont aussi étendus que redoutables. En premier lieu ils peuvent causer à qui leur déplait tous les maux imaginables. Il leur suffit de faire une sorte de statuette d'argile représentant l'objet de leur haine et de la piquer avec des épingles ou des clous pour que le malheureux auquel s'adressent leurs méchants desseins, éprouve les plus violentes douleurs.

On parle encore aujourd'hui du procès et du supplice de Crea Mhoïr d'Inverness convaincue, il y a deux cents ans, d'avoir pratiqué ces maléfices contre le fils du prévôt de la ville et qui aurait succombé à ses douleurs sans l'indiscrétion d'un petit-fils de la sorcière qui révéla le secret à l'un de ses petits compagnons et fut ainsi cause qu'on pût mettre un terme au supplice du jeune homme et aux méchancetés de son bourreau.

Les sorciers ont en outre un pouvoir considérable sur les éléments et les phénomènes athmosphériques ; ils peuvent susciter des orages, des tourbillons, des trombes et même soulever la mer et y précipiter les vaisseaux. Voici un exemple de leurs hauts faits en ce genre, dont le souvenir répand encore la terreur dans le peuple.

John Garve Maghillichallun seigneur de Razay s'était rendu célèbre par ses exploits chevaleresques qui en avaient fait le protecteur de tous les opprimés, le vengeur de tous les crimes. On comprend qu'il n'épargnait pas la gent sorcière et qu'il lui faisait une guerre implacable et avait précipité plus d'une mégère alliée du diable dans la région de la nuit infernale. Aussi la bande noire l'avait-elle en exécration et ne cherchait qu'une occasion pour exercer leur vengeance.

Un jour le Sire de Razay était allé avec un groupe d'amis, chasser le cerf dans l'île de Lewes. La partie avait des mieux réussi et bon nombre de malheureux porte-cornes avait succombé sous leurs coups.

Après le repos de la nuit nos chasseurs songèrent à regagner le pays ; Razay fit préparer son yacht Mais la mer était houleuse et menaçante, les amis de notre hardi chevalier le supplièrent d'attendre que le courroux des flots se fût apaisé. Vaines exhortations, notre preux était incapable d'écouter un conseil qui semblait inspiré par la peur. Résolu à braver le danger il se rendit à la cabine du garde-côte pour y prendre un raffraichissement avant de se mettre en route. Il y était à peine entré qu'une vieille femme au front ridé,

portant une cruche vint se placer à côté des chasseurs et les assura que le passage n'offrait de difficulté qu'aux timides et aux poltrons. Ces paroles décidèrent les plus irrésolus et tous, de commun accord, s'embarquèrent pour traverser le canal maritime.

A peine avaient-ils mis à la voile qu'un violent ouragan se déchaîna contre le fragile esquif. Nos chasseurs firent des prodiges de courage et de force et déjà on apercevait la terre à quelque distance lorsqu'un gros chat noir apparut tout-à-coup sur le yacht suivi immédiatement de plusieurs autres. En quelques instants le navire entier en fut entièrement couvert jusqu'au sommet du mât. Razay prévoyant une attaque tira son glaive et s'élança sur ces animaux extraordinaires ; mais il n'eut pas le temps de frapper ; au signal de leur chef, les chats s'élancèrent sur un côté du yacht et le firent chavirer, précipitant dans les flots tous ceux qui le montaient. Ainsi périt le vaillant chevalier de Razay, victime de la vengeance des sorcières transformées en chats noirs selon leur pouvoir magique habituel.

Ces méchantes créatures ne réussissent pas cependant toujours aussi bien dans leurs projets ; les habiles qui se défient de leurs complots les font souvent tomber elles-mêmes dans leurs propres pièges. Ainsi fit un chasseur de Badenoch qui se reposait un jour avec ses deux molosses dans une hutte de chasse isolée au milieu de la campagne.

Un violent orage règnait au dehors, des torrents de pluie rendaient la circulation impossible. En ce moment la porte de la cabane s'ouvrit et une vieille femme pâle, décharnée, mouillée jusqu'au corps et paraissant accablée de souffrances corporelles, s'avança vers le chasseur implorant sa pitié. Notre homme la reconnut aussitôt pour un membre de la noire corporation, mais comme elle se plaignait des mauvais traitements qu'elle y avait subis, il fut ému de pitié et la laissa entrer pour se réchauffer au foyer.

Mais les deux chiens grinçaient des dents et rugissaient d'une façon assez inquiétante ; la sorcière supplia le chasseur de les attacher avec un fil noir qu'elle lui présenta.

C'était un lacet qui se resserrait de lui-même, étranglant le malheureux qui le portait au cou. Le chasseur fit semblant d'acquiescer à son désir, mit le fil au cou des chiens sans l'assujettir et leur commanda un moment de calme. Mais il remarqua bientôt qu'en se chauffant, la vieille femme grandissait, grossissait, prenait des proportions de plus en plus extraordinaires.

Il comprit à l'instant ce que devait être la fin de cette aventure et pour prévenir le coup il lança ses deux molosses contre son ennemie prête à s'élancer sur lui pour l'étrangler. Saisie de frayeur la vieille mégère criait à son fil de se resserrer pour étrangler les deux redoutables animaux. Mais le fils obéissant se retirait dans le vide. Les deux chiens lui sautèrent à la poitrine la déchirant à belles dents jusqu'à ce que par un nouveau prestige elle se fut convertie en corneille et se fut envolée sur un arbre de la forêt.

Le lendemain, au lever de l'aurore le chasseur rentrant au logis y apprit que la femme d'un de ses voisins était sur le point de mourir. Il se précipita aussitôt pour aller consoler un ami. Mais quelle ne fut pas sa surprise quand il reconnut dans la mourante son ennemie de la veille. Irrité au plus haut point il raconta son aventure et arrachant la malade de son lit il montra sur son corps ensanglanté les traces des morsures faites par ses chiens. L'assistance frémit d'horreur et en ce moment même la vieille sorcière expira chargée des malédictions universelles.

Toutefois le sort final de la malheureuse n'était pas encore fixé par sa mort ; il lui restait encore une espérance, un moyen d'échapper aux griffes du démon, comme on va le voir.

Quelques moments après son trépas un fermier de Badeweh retournant de Monalea en son logis rencontra dans la forêt une femme vêtue de noir qui lui demanda si elle pourrait encore atteindre le cimetière de Dalarossie avant minuit. Notre fermier lui répondit que cela lui serait possible si elle continuait à cheminer de ce pas ; puis il continua sa route. Quelques minutes après il rencontra un cavalier à mine

farouche précédé de deux dogues noirs. Ce nouvel arrivé s'informa de la distance qui le séparait de la femme noire qu'il poursuivait avec ses limiers et parut très joyeux d'apprendre qu'elle n'était pas loin de là. Peu après il vit reparaître le cavalier chevauchant avec la vieille sorcière sur la croupe de sa monture et gardée contre toute tentative d'évasion par les dogues qui suivaient en hurlant à droite et à gauche.

Rentré chez lui le fermier apprit la mort de la femme de Laggan et raconta son aventure. Tout le monde alors en comprit la nature. Le cimetière de Dalarossie est réputé un lieu de refuge où l'on est à l'abri du pouvoir des esprits infernaux, si l'on y arrive avant minuit. La sorcière y courait, certaine d'échapper au tyran auquel elle s'était vendue, si elle pouvait arriver à temps dans ce lieu d'asile. Mais elle avait manqué son coup et avait été saisie par le maître des enfers au moment où elle allait mettre le pied sur le sol inviolable aux mauvais esprits.

Un autre pouvoir, souvent funeste, dont jouissent les sorciers des Highlands c'est celui de semer la discorde entre les amis, les parents, les époux eux-mêmes. Bien des querelles, des crimes même sont dus à leurs inspirations et si l'on voit un époux fidèle, bon, bienveillant, une épouse dévouée devenir peu-à-peu grondeur, injuste, tyrannique ou querelleuse, jalouse, acariâtre, si l'un ou l'autre manque à la foi conjugale, il ne faut pas en chercher la cause au loin : c'est quelque sorcière qui a semé ce poison dans l'âme du conjoint perverti.

Nuire aux hommes en leurs biens, en leurs corps, en leurs âmes est le plus grand plaisir de ces satellites de satan. Ils observent avec une infatigable vigilance ce que chacun aime spécialement pour le lui enlever ; dérobant les souvenirs précieux ; tuant les animaux favoris etc., etc. Ils possèdent de petits sacs invisibles dans lesquels ils renferment toutes les maladies et vont les déposer dans un coin d'une étable dont ils veulent détruire tout le bétail qui l'habite et l'effet

de ce maléfice est infaillible. Ils empoisonnent les socs de charrue afin que le venin qui s'en dégage pendant le labour fasse périr le grain semé dans le sillon ouvert.

Enfin ils suscitent les orages, la grêle, les coups de foudre qui détruisent les moissons et les demeures. Nul ne peut échapper à leurs sinistres complots.

Pour pouvoir commettre ces crimes et susciter ces fléaux, les sorcières doivent être douées d'une faculté que le peuple leur accorde largement ; c'est celle de se transformer selon leur caprice et la nature de leurs projets. Les esprits infernaux eux-mêmes n'ont point à cet égard de pouvoirs plus étendus et plus merveilleux. Il y a cependant certaines formes qu'elles prennent plus souvent et plus volontiers.

C'est d'abord celle d'un *lièvre*. Elles l'empruntent spécialement quand elles veulent tourmenter les cultivateurs, désoler les champs, détruire les moissons. Cela leur permet en outre de s'enfuir avec grande célérité quand elles ont satisfait leur besoin de nuire.

En se transformant en chat, elles parviennent à s'introduire dans les maisons, au foyer domestique, sans éveiller trop l'attention ni exciter des soupçons sur leur nature et leurs projets. La plupart du temps, on les prend pour les animaux familiers de quelques voisins et on les laisse accomplir leurs machinations diaboliques, préparer leurs sortilèges, sans se défier le moins du monde des intentions de ces bêtes en apparence inoffensives.

Parfois aussi elles se changent en corbeau, pour éviter un danger par un vol précipité ou pour accomplir une longue course, se rendre au sabbat, au conseil de satan, aux réunions de leurs congénères, ou pour faire toute entreprise que cette forme favorise le plus sûrement.

La forme de la pie est celle qu'elles affectionnent pour communiquer entre elles sans qu'on puisse s'en apercevoir. Une pie vient-elle à sautiller autour d'une maison, ce peut être une sorcière qui vient en inviter une autre à un entretien. Cette troupe de margots qui jacassent sur un arbre

du jardin, c'est peut-être une réunion, un sabbat tenu en règle par les filles de Satan.

Enfin et, le plus souvent, les sorcières se métamorphosent en pierre, en bornes du chemin ou des terres, ce qui leur donne toute facilité de se livrer sans aucun risque, à leurs instincts de malfaisance. Comme telles elles s'insinuent aussi dans le sol afin que le sol de la charrue heurte contre cet obstacle, saute du sillon ou subisse une dégradation. Souvent aussi les méchantes créatures paient cher leur méfait. Le laboureur irrité, qui les reconnait, ne manque pas de briser la pierre avec toute la violence possible et avec elles les os de la perfide créature.

Si les sorcières des Highlands sont redoutables, si plus d'un malheureux habitant de ces régions est victime de leurs maléfices, on n'y est pas toutefois sans moyen d'éviter leurs coups.

Ceux que nous avons indiqués précédemment comme spécifiques contre les attaques des mauvais esprits, n'ont pas moins de succès quand il s'agit de leurs dignes satellites. Les croix de bois surtout sont d'une efficacité toute particulière.

Mais quand la sorcellerie s'exerce sur un champ assez étendu, il faut pour l'en expulser recourir à un moyen général et énergique qu'il nous reste à décrire.

Quand il est constaté qu'une certaine région est infestée par les filles de satan soit par suite d'une maladie, de la non réussite d'une récolte ou de toute autre manière, on doit éteindre tous les feux des maisons qui se trouvent comprises dans l'espace entre les deux ruisseaux les plus rapprochés. Puis au centre de cet espace on fait tourner une roue avec force et rapidité de manière à produire des étincelles. On la fait ainsi tourner jusqu'à ce que le feu ait pris à de l'étouppe roulée près de pierre. Aussitôt que la flamme a jailli on allume une chandelle, avec cette chandelle une torche de sapin goudronné, puis à cette flamme tout un faisceau de fallots que le maître de cérémonie bénit d'abord

par de pieuses éjaculations puis remet à des messagers qui vont en porter un dans chaque maison pour y rallumer les feux éteints. Aussitôt le pouvoir des sorcières est brisé et le pays est délivré de leurs obsessions.

Tout cela ne serait que ridicule si ces tristes superstitions n'avaient en Ecosse comme ailleurs et plus qu'ailleurs peut-être, coûté la vie à plus d'une innocente créature soupçonnée injustement de sortilège. Bien des fois de pauvres vieilles femmes ont péri dans les flammes en punition de crimes dont elles n'avaient jamais eu la pensée ni le pouvoir d'exécution.

W. Grant.

MÉLANGES.

Documents de l'époque mongole.

A la suite d'une communication faite en septembre 1894 au congrès des orientalistes de Genève, le prince Roland Bonaparte a résolu de publier à ses frais, sous le titre de *Documents de l'époque mongole* des XIII et XIVe siècles (f° Paris 1895), les inscriptions de la porte de Kin-Yong-Koan, les lettres stèles et monnaies en écriture mongole dont les originaux ou estampages existent en France. Ce Recueil comprend 15 planches en photogravures. Les planches I à XI sont consacrées à la porte de Kin-Yong-Koan, près Péking. Ce monument est remarquable par les sculptures dont il est orné, et surtout par les deux grandes inscriptions qui sont gravées sur les deux parois intérieures de la voûte et qui datent de l'année 1345 de notre ère. Ces inscriptions sont en six langues : sanscrit, tibétain, mongol en caractères phagspa, ouïgour, chinois et si-hia. M. Wylie a étudié le premier ces textes dans le IRAS, 1870 et a donné la transcription avec traduction anglaise de la partie sanscrite et une simple transcription des autres langues, sauf le si-hia (niou-tchi de Wylie). Les Photogravures des planches I à XI du *Recueil* sont faites sur des estampages rapportés de Chine par M. Chavannes, de cette inscription hexaglotte. Depuis cette publication, des essais de déchiffrement et de traduction ont paru dans le *Journal asiatique* 1894-1895-1896.

La partie chinoise a été traduite par M. Chavannes ; Le tibétain par M Sylvain Lévi, le texte ouïgour par M. Radloff, la partie mongole phagspa par M. G. Huth Le texte sanscrit n'a pas été été traduit à nouveau ; on s'en est référé à la traduction de Wylie. La partie en si-hia (pl. VI) seule est encore indéchiffrée.

La planche XII donne la reproduction en phagspa, de trois inscriptions rapportées de Péking par M. G. Devéria. Elles ont été

transcrites et traduites, savoir : L'ordonnance de 1283, chinois et mongol par MM. Devéria pour le chinois, et W. Bang, de Louvain, pour le texte mongol-phagspa. L'ordonnance de 1288, en chinois, par M. Devéria. Pour le décret de 1314 en chinois et en mongol-phagspa, M. Devéria a donné la version française de la traduction russe faite par M. Bobronikoff du texte mongol. La partie chinoise n'a pas été traduite en français n'étant que la reproduction du mongol.

La planche XIII est la reproduction de deux estampages d'inscriptions rapportées également de chine par M. Devéria, savoir : Décret de 1316, en chinois, traduit par ce savant. Les caractères phagspa qui accompagnent le texte, ne sont que la transcription phonétique et non une traduction du chinois. Decret de 1331 en chinois, avec transcription phonétique en phagspa, traduction de M. Devéria.

La planche XIV contient le fac-simile réduit, des deux lettres en mongol-ouïgour adressées à Philippe le Bel, l'une par Arghoun en 1289, l'autre par Oeldjâïtou en 1305. On sait que ces deux lettres ont déjà été publiées avec fac-simile in extenso, en 1822, par Abel Remusat qui les a traduites Il existe aussi une traduction allemande de Schmidt (1824) et une version française de l'abbé J.-B. Chabot (dans son histoire de Mar Yabalaha III, in 8°. Paris 1895 p. 221, pour la lettre d'Arghoun seulement). Les originaux se trouvent aux Archives nationales à Paris.

La planche XV est consacrée à la reproduction de quelques monnaies mongoles. Elles ont été décrites par M. E. Drouin. Ces médailles sont de deux sortes : 1° ces monnaies unilingues en caractères phagspa, frappées en chine par les descendants de Tchingis-Khan (dynasties de Youan 1206-1370) ; 2° ces monnaies bilingues avec légendes en caractères mongol-ouïgours et en arabe, émises par les Houlagides ou Mongols de la Perse (1256-1335). Ce mémoire contient en même temps des renseignements bibliographiques sur les travaux dont la Numismatique mongole a été l'objet depuis Schmidt et Fraehn (1824) jusqu'à nos jours.

E. Drouin.

La Conversion de Luther.

M. A. Hausrath a publié dernièrement dans les *Neue Heidelberger Jahrbücher* (VI ann., 3e livr.) un article sur la *conversion de Luther :* c'est ainsi qu'il appelle son entrée en religion et la fin des tourments que lui aurait causés une conscience mal équilibrée. Luther aimait l'étude et il avait conquis à l'âge de 22 ans le grade de maître-ès-arts Pourquoi, se demande d'abord l'écrivain, ces circonstances ne le retinrent-elles pas dans le monde ? C'est que Luther n'éprouvait que du dégoût pour la scolastique et la science juridique L'idée mère de l'article de M. Hausrath consiste à rattacher tous les troubles de conscience qui agitèrent la vie du père de la Réforme à une prédisposition corporelle. Celle-ci aurait amené à sa suite de perpétuelles angoisses ; les sévérités du cloître n'auraient fait plus tard que la développer.

Déjà, la pénible enfance de Luther, agrémentée des coups de sa mère et des mauvais traitements de son père et de son instituteur, durent contribuer à faire regarder par l'enfant le Père céleste, lui aussi, comme un maître intraitable. Après un séjour plus agréable à Eisenach chez Ursule Cotta, Luther entra à l'université d'Erfurt. Là, l'auteur nous montre le jeune homme, au milieu de ses triomphes et des fêtes joyeuses de ses amis, ressentant dans son âme une angoisse secrète, la crainte de vivre dans la disgrâce de Dieu. Ces tourments, de l'avis des médecins, avaient leur source dans un état d'oppression pathologique. Attristé déjà par la mort d'un de ses amis tué dans une querelle, le futur réformateur fait le voeu, sous l'impression de la frayeur que lui cause un formidable orage, d'entrer en religion, s'il échappe à la foudre, et le 17 juillet 1503 il se fait Augustin. Si, dans la seconde moitié de sa vie, il se représenta la vie monastique sous les plus sombres couleurs, tels ne furent pas ses sentiments, dit M. Hausrath pendant son séjour dans le cloître. Sept ans après avoir quitté le monde, il ne pouvait assez vanter à son ancien maître Usingen, la vie du couvent. Mais la paix qu'il cherchait, il ne put la trouver dans le cloître. Pour des natures mélancoliques, rien n'est plus dangereux que la solitude. Ces souffrances morales provenaient toutes des mêmes symptômes corporels. Dans le paroxysme de ses craintes, Luther était sujet aux évanouissements et aux crampes épileptiques Les

veilles prolongées, les jeûnes rigoureux, les longues prières aggravèrent son état et ne produisirent chez lui que l'anémie, des maux d'estomac, et une maladie des reins. La messe lui était un sujet d'incessants scrupules. La confession lui devenait l'occasion de nouvelles inquiétudes. M. Hausrath cite diverses paroles de Luther sur ses mortifications et ses pratiques de vertu qui parfois le gonflaient de suffisance, mais ne l'empêchaient pas de retomber bientôt dans ses pensées de désespoir.

Il nous apprend aussi quels furent dans le principe ses sentiments au sujet de sa révolte contre l'Église. En 1518, après une visite faite à ses parents, il s'écriait : « Quelle honte je serai pour mes pauvres parents ! » « Combien de fois, dit-il encore, le cœur m'a-t-il tourmenté et répété à ma mémoire le plus solide argument des papistes : Es-tu seul sage ? Que serait-ce, si tu te trompais ? Et si tu entraînais dans l'erreur tant de gens qui seraient à cause de toi éternellement damnés ? » Souvent, dit-il encore, le diable l'a tellement embarrassé avec des passages de l'Ecriture qu'il ne savait plus que devenir et penchait à croire qu'il n'y avait pas une seule erreur dans le papisme. « Alors, une vraie sueur me sortait de tous les pores, mon cœur se mettait à trembler et à battre avec violence, etc. » Voilà pour M. Hausrath autant d'effets d'une crampe d'artères. Quand le vicaire général des Augustins visita le couvent d'Erfurt, il trouva Luther dans une bien triste situation. Mais l'intérêt paternel et éclairé que son supérieur lui témoigna fit grand bien au jeune moine et lui inspira une confiance filiale à son égard. Grâce à sa sage direction, la *conversion* de Lutther s'accomplit peu à peu. Les tentations reparurent bien encore quelquefois. Mais le clairvoyant supérieur les fit disparaître en soumettant son disciple à un travail incessant, pensant que c'était le remède le plus sûr pour un esprit enclin à trop se replier sur lui-même.

Les explications que donne M. Hausrath des mortelles inquiétudes du père de la Réforme ne nous semblent pas suffisantes. Nous reconnaissons le bien-fondé de plusieurs de ses observations. De fait, par exemple, les mauvais traitements qu'il eut à subir pendant son enfance, unis aux angoisses de la pauvreté, durent faire naître dans l'âme de Luther orgueilleux et plein de talents, comme il arrive parfois à des jeunes gens de cette sorte, une irritation amère et obstinée qui se rattache intimement à ce caractère haineux et violent qu'il manifesta dans toute sa vie. Mais il nous

semble impossible de ramener toutes les inquiétudes de Luther à une cause purement corporelle. M. Hausrath aurait également dû insister davantage sur les études du réformateur et les circonstances générales (intellectuelles et religieuses) de son époque. Ainsi, bien loin de voir dans sa formation scientifique un obstacle à sa vocation religieuse, d'autres auteurs ont admis qu'elle aurait pu exercer une influence sur sa résolution d'entrer chez les Augustins. Ces religieux en effet paraissent avoir été imbus d'humanisme et s'être montrés les adversaires de la scolastique. Les goûts de Luther le rapprochaient d'eux, et il entra au couvent, Virgile et Plaute sous le bras A côté des impressions riantes que laissa dans l'esprit de son pensionnaire la jeune patricienne d'Eisenach, M. Hausrath aurait pu mentionner la fâcheuse influence qu'elle dut exercer sur lui, en lui chantant l'amour des femmes. Ses passions furent-elles complètement étrangères aux craintes que ressentait Luther à l'université d'Erfurt ? Ses paroles au sujet des pompes de la promotion des maîtres-ès-arts laissent voir une âme avide des honneurs humains. Et lui-même nous a appris qu'à Erfurt, il étudia de préférence Ovide, Virgile, et spécialement l'impur Térence. A entendre les réponses que lui firent le maître des novices et le vicaire général des Augustins, nous ne voudrions pas nier que Luther, devenu moine, fût en proie à des scrupules et à des craintes excessives qui provenaient peut-être pour une part de sa complexion corporelle. Mais en était-ce la seule cause ? Est-ce bien avec vérité qu'il a pu dire plus tard : « Dieu ne devait-il pas voir combien j'observais fidèlement la règle de mon ordre ? » Mais lui-même nous apprend que ses occupations lui faisaient parfois omettre son bréviaire et qu'alors « il s'enfermait le samedi, priait toute la journée sans prendre aucune nourriture, pour rattraper l'arrière » ! Un religieux devait avoir à moins des remords de conscience ! « Au couvent, a-t-il dit encore, je ne songeais ni à l'argent, ni aux femmes. » Nous avons pourtant à la bibliothèque d'Eichstaed, un document de 1580 qu'on doit probablement à Spaladin, l'ami de Luther. On y lit qu'ayant été donné comme répétiteur aux deux fils d'une veuve, il se sentait spécialement attiré auprès d'eux par la présence dans la maison, de leur sœur, fille jeune et belle. Il s'asseyait à ses côtés, lui apprenait des travaux de passementerie, protestait de son amour pour elle, si bien qu'à la fin la mère crut devoir fermer sa porte au répétiteur.

On comprendrait d'ailleurs difficilement que, dès les débuts de sa révolte contre l'Eglise, Luther en fût venu à ces expressions dévergondées sur le mariage et la nécessité de satisfaire la nature, si, encore moine, il n'eût déjà « songé aux femmes. » La sincérité de sa piété à cette époque a été sérieusement mise en doute (cf. Evers, *Martin Luthers Anfänge*, Osnabrück, 1883, et B. Jungmann, *Le caractère moral de Luther*, dans la *Controverse*, Nov. et Déc. 1883.) Quant aux sévérités de la vie monacale qui eussent détraqué de plus en plus son organisme, elles n'étaient pas si grandes chez les Augustins. Toutes les paroles de Luther sur ses mortifications et ses pratiques de vertu, après ce que nous venons de dire, nous font considérer le jeune moine comme un homme qui, se basant trop sur ses propres forces et sans asseoir solidement le fondement de l'humilité, se faisait une idée pélagienne de la perfection et s'enflait de ses bonnes œuvres. Se voyant, d'autre part, en butte aux tentations de l'orgueil et de la chair qu'il était loin de réprimer suffisamment, il en arrivait à des sentiments de désespoir, de colère contre Dieu, et à toutes sortes d'anxiétés et de scrupules. Quant aux doutes et aux remords du réformateur dans sa révolte religieuse, devenu plus vieux, il les considérait lui-même comme des tentations du démon. Nous nous permettrons de croire que le fond secret de toutes ces angoisses, c'était surtout le sentiment intime que cette Eglise qu'il attaquait, est la véritable. Ces doutes, ce sont les doutes terribles de l'apostat ; ces remords, les remords cruels d'une conscience qu'on cherche en vain à étouffer.

P. Ladeuze.

COMPTES-RENDUS.

Mélanges Charles de Harlez — *Recueil de travaux d'érudition offert à Mgr Charles de Harlez à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son professoral à l'université de Louvain 1871-1896*. Librairie et imprimerie ci-devant E. J. Brill. Leyde, 1896 (1).

Le recueil débute par une lettre dédicatoire de Mgr Abbeloos, Recteur de l'Université de Louvain, lettre « inspirée avant tout par la sympathie que fait naître le contact d'une noble et généreuse intelligence... éprise de tous les grands problèmes. »

En tête des travaux figure une inscription chinoise par M. Legge.

Les mémoires, au nombre de 52, se répartissent comme suit :

Indianisme.

A. Barth, membre de l'Institut. — *Deux chapitres du Saura purāṇa.*

Le texte, traduit et commenté par l'auteur, ne renferme qu'une diatribe contre les Madhvācāryas, secte ancienne, dont le fondateur semble avoir cherché à réconcilier la Bhakti (sentiment religieux) avec les dogmes intransigeante du Vedānta. Mais la philosophie n'a rien à voir avec le document en question dont l'intérêt est tout autre. Il nous montre les relations des sectes ennemies, séparées bien plus par des hostilités traditionnelles que par des conflits de doctrine : le syncrétisme le plus bizarre uni au particularisme le plus violent ; on oublie trop souvent les conditions normales de la vie intellectuelle de l'Inde.

Plus que tout autre, M. Barth connait l'art merveilleux de mettre les choses au point, d'en indiquer et la véritable portée et le caractère. Les idées générales qu'il a résumées dans *l'Histoire des Religions de l'Inde* et dans les *Bulletins*, sont formées, non par l'accumulation des détails, mais par l'examen pénétrant de tous les faits suggestifs — Pour qui sait lire les textes, aucun texte n'est pauvre ou stérile : la note publiée dans les *Mélanges* accuse une méthode parfaite, soucieuse de passer en revue tous les documents, jamais troublée par la préoccupation d'une thèse.

E. Chavannes. Professeur au college de France. — *Le sūtra de la paroi occidentale de l'Inscription de Kiu-yong koan.*

On connait ces inscriptions (1345, A. D) si curieuses à tout point de vue,

---

(1) V. Le *Muséon* et la *Revue des Religions*, janv. 1897 p. 101 suiv.

rédigées en six langues différentes, sanscrit, tibétain, mongol, turc ouïgour, chinois et enfin une langue totalement inconnue. MM. Wylie (J. R. A. S. N. S. vol V. part I. 1870), Chavannes, Lévi, Radloff et Huth ont publié la traduction de tous les textes compréhensibles — (Journ. Asiat. sept, nov. 1894, mars 1895). Le texte chinois de la paroi Ouest est extrait d'un sūtra dont M. Chavannes nous donne ici la traduction intégrale : le sūtra très court n'est en somme qu'une dhārāṇi (laquelle est, sur la porte de Kiu-yong koan, traduite dans toutes les langues susmentionnées).

Le récit qui précède le māhātmya de la dhārāṇi ne manque pas de mérite littéraire. La scène se passe dans le ciel Tusita peu de temps avant l'incarnation de Çakyamuni. Or manipiṭakavimala, un des Trayastriniças (note excellente et précieuse sur les 33 lieux). a épuisé en jouissances coupables le stok des mérites anciens. Un devarakṣas l'avertit pendant son sommeil que le jour de la décadence inévitable approche — quoi de plus simple que d'avoir recours à Bhagavat ? tel est le conseil de Çakra : et Bhagavat prononce et explique la formule salutaire. L'histoire se termine comme un jātaka.

Ph. Colinet. Prof. à l'université de Louvain. — *Le symbolisme solaire dans le Rig-veda.*

Quels sont les rapports entre le soleil et les Ādityas, Varuṇa notamment ? Question complexe très nettement exposée et résolue autant qu'une problème de ce genre est susceptible d'une solution. « Ces relations. disparates à pre- « mière vue, de l'astre et des Dieux s'expliquent, si l'on admet que le soleil « est leur symbole ». — Je note une remarque sur Savitar que l'auteur promet de compléter.

J. Kirste. Prof. à l'université de Graz. — *Çunaskarna.*

Commentaire de Pāṇini VIII, 3, 48 Quand y a-t-il upacāra (rapprochement); en d'autres termes, quand doit-on écrire çunah karṇa, quand çunas karṇa ? Le mérite de cette note est de confirmer la règle de Whitney, d'appoiter des exemples empruntés aux langues sémitiques et de démontrer une fois de plus l'ingéniosité des Grammairiens Indous et la précision de leurs remarques.

G. Lecoutere. Prof. à Louvain. — *Mahābhārata, XII*, 12772-12811.

M. L. nous donne, en néerlandais, une traduction partielle de l'épisode du Çveta-dvīpa, il ajoute deux mots sur le canevas très décousu de toute cette histoire dans le M. Bh. : et conclut par une appréciation sommaire de l'hypothèse d'une influence chrétienne (1).

---

(1) Comp. Lassen, *Ind. Alterthumsk.* [2] II, 1118. On connait les travaux de Weber sur la kṛṣṇajanmāṣṭamī (Berlin, Académie 1887) et les conclusions, décidément inadmissibles sous la forme ou elles étaient présentées, relatives au voyage vers l'Ile Blanche. M. Sénart résume la question et clot la controverse. « Il est possible que des influences chrétiennes aient développé (au profet de Kṛṣna) l'idée monothéiste et la doctrine de la foi ; je n'en saurais reconnaître une trace bien certaine dans la légende du voyage au Çvetadvīpa ». [Légende du Buddha p. 342. — La critique de Weber, Literaturzeitung 1876, article 242, p. 13 du tiré à part, est bien peu démonstrative. — Comp. Barth, Religions de l'Inde p. 131].

S. Lévi. Professeur au Collège de France. — *Deux peuples méconnus.*

Ptolémée et Oppien nous parlent des Muruṇḍas; les Purāṇas contiennent des listes de leurs rois; le roi Samudragupta (350-390 A. D.) se glorifie d'avoir reçu l'hommage des Muruṇḍas. — Le Dict. d'Hemacandra et Tārānātha permettent de fixer le local de cette peuplade sur les confins de l'Inde et de l'Afghanistan.

Lassen, Vivien de St. Martin, Cunningham, Mac Crindle se sont occupés du problème que soulèvent ces divers renseignements. Il appartenait à M. S. Levi d'en trouver la solution, à l'aide de documents chinois. « Un fait est désormais établi, les relations des Muruṇḍas avec le Fou-nan, des Indo-Scythes avec l'Indo-Chine. Ces étranges courtiers de la civilisation, venus des frontières septentrionales de la Chine... héritiers de la culture hellénique en Bactriane,... patrons du Bouddhisme,... refoulés par des poussées successives de l'Afghanistan au Penjab, du Penjab à la Soumna, de la Soumna à la vallée inférieure du Gange (où ils étaient fixés lors de l'ambassade chinoine, 222-277), ont servi enfin à porter le génie brahmanique chez les barbares de l'Inde transgangétique jusqu'aux confins de la Chine Méridionale ».

Tout est nouveau dans cette esquisse riche de résultats acquis, plus riche de promesses (1). Elle éclaire d'une manière inattendue l'histoire de l'Inde et, notamment, les destinées de la propagande Bouddhique. M. S. Lévi a brillamment repris la tradition de Rémusat et de St. Julien. Les détails se groupent rigoureusement autour d'une idée maîtresse qui n'en est que la synthèse. La deuxième note est relative aux Cañcukas. Un nom, de peuple, mentionné par Hiouen-tsang, n'existe apparemment que dans une traduction chinoise Tchen-tchou, ou Tchen-wang (le roi, le chef des combats) contrairement à l'habitude du pélerin qui traduit toujours les noms géographiques en caractères phonétiques figurant la prononciation. Égares sur cette piste, le Dict. de St Petersbourg, Cunningham, Carleyle se livrent à des rapprochements au moins inutiles.

Or Tchen est la transcription du sanscrit Can ; tchou de cu. Le peuple Cañcūka est nommé dans la Bṛhatsamhitā (XIV, 18).

Friedrich Müller. Prof. à l'université de Vienne. — *L'origine de l'Écriture Indienne.*

Cette notice constitue un nouvel épisode dans la lutte acharnée soutenue d'une part par M Bühler, de l'autre par M. Halévy. « Quand l'opinion semblait enfermée dans un dilemme et condamnée à opter fatalement entre les deux adversaires, un savant considérable, M. Friedrich Müller, adopte une troisième hypothèse. L'écriture brāhmī serait originaire des côtes méridionales de l'Arabie et elle aurait été importée dans l'Inde, longtemps avant les Achéménides (2) ».

---

(1) Voyez l'étude sur Kaniṣka en cours de publication dans le Journal Asiatique (Janvier 1897).

(2) S. Lévi, Recension de la Palaeographie Indienne de Bühler. Revue critique 21 dec. 1896.

E. DROUIN. *Quelques mots sur les monnaies anciennes de l'Inde, à propos de la question de l'origine de l'Écriture.*

M. Drouin apporte des considérations nouvelles en faveur de la thèse de M. Halévy : « La connaissance de l'origine du monnoyage Indien est *plutôt* favorable a l'opinion qui place la création des deux alphabets après l'arrivée d'Alexandre « dans la Kophène et sur les bords de l'Indus ».

C. PUINI. Prof. à l'Institut des Etudes supérieures à Florence. — *Les seize bons génies de la Prajñā.*

Description d'un texte Japonais publié en 1866 où sont énumérées seize divinités bouddhiques, lesquelles promettent des bienfaits nombreux aux dévots qui prononceront leur nom (secte de la Terre Pure).

Taidurada, Kinbiro (Kumbira), Basaro (Vajra [pāṇi]) Kabiro (Kapila), Miyakiro (mṛgala), Dondobhi (Dundubhi Svara) aniro (aniruddha), Siyaniro (Galendra (rāja)), Indaro (Indra), Bairo (vairo (cana)), Makuro, Kubiro (Kuvera), (les douze Bouddhas) Sindaro, Batadoro, Bikaro, Kubeiro (caturmahadevarājas).

Intéressant pour l'onomastique Bouddhique.

A. ROUSSEL. Prêtre de l'Oratoire. — *Étude du Pañcarātra.*

Le Pañcarātra, monument de piété, diffère peu du type ordinaire d'un Tantra. C'est un manuel à l'usage du dévot Kṛṣṇaite, manuel, d'ailleurs trés tolérant : dans son Kṛṣṇaïsme : Rama dans certains passages est le nom efficace par excellence (IV, 3, 213) ; Çiva et Parvatī occupent un rang inférieur mais important.

De nombreux mantras sont indiqués, tour-à-tour déclarés essentiels et uniques : « C'est le Kathénothéisme appliqué aux mantras «.

Mais la formule n'est pas, à celle seule, moyen de salut (1) : l'auteur versé dans les raffinements du Yoga (Hathayoga) prescrit les pratiques physiologiques de méditation V. 10 II, 7. La Bhakti semble toutefois dominer. Le livre appartient a une secte pure : le côté orgiaque des cultes tantriques est complètement négligé. (Comp. cependant IV, 2).

Les cérémonies ordonnées pour les diverses parties du jour et du mois, la liturgie longuement décrite dans la quatrième nuit, présentent un haut intérêt. La vertu de l'anusvāra y est célébrée sous les noms de Kṣeda, Kṣveda ou Visa (2). Les Miranes (kavacas) protègent les diverses parties du corps, les phases de la lune, etc. Parmi les sons magiques hautement recommandés je remarque l'interjection « Phaṭ » si fréquente dans les Tantras. En somme, les religions Indiennes nées peut être du Tantrisme, ont toutes été, à certaines époques de leur histoire, plus ou moins tantriques (comp. Hillebrandt Ritual Literatur dans Grundriss-Bühler 1897, pp. 167-186). Si fatigantes pour la raison, si écœurantes pour l'esprit que soient ces études, il les faut courageusement poursuivre.

Nous espérons que M. l'abbé Roussel complétera le présent travail en constituant un lexique des termes liturgiques. On doit aussi souhaiter qu'il entre-

---

(1) Comp. cependant I, 2, 69 et Barth Religions, p. 137.

(2) III, 12 ; appelé binda, V. 8.

prenne, lecteur infatigable de textes ennuyeux (on sait que M. Roussel a complété la traduction du Bhāgavatapurāṇa), un travail parallèle pour le Tantrasāra, ouvrage très riche en données diverses, connu seulement pendant de longues années par le cat. d'Aufrecht, et qui vient d'être édité, assez mal d'ailleurs, à Bénares.

M. Roussel ne s'est pas préoccupé de l'histoire des Pāñcaratras (1), ni de leurs rapports avec les Bhāgavatas. Nos meilleures informations sont celles fournies par M. Bhandarkas (congrès de Vienne) ; mais il y a beaucoup à faire dans cette direction (comp. Barth. Bulletins de la Religion de l'Inde).

Il a du moins établi ce fait, relativement méconnu, que la tendance superstitieuse qui règne en maîtresse dans le Givaïsme et le Bouddhisme dit du Nord, n'a pas moins profondément agi sur les communautés Kṛṣṇaïtes.

E. Sénart. Membre de l'Institut de France. — *A propos de la théorie Bouddhique des douze Nidānas.*

Cette note est ce qui a été écrit de plus substantiel, de plus lumineux, non seulement sur le sujet qu'elle traite d'une manière spéciale, mais encore sur l'histoire de la première spéculation Bouddhique et de ses rapports avec la doctrine Sāṃkhya. C'est un chef d'œuvre d'invention heureuse et de raisonnement solide. Personne, j'en suis sûr, n'en pourra contester les conclusions : fondées sur des remarques aussi fécondes que précises. « La théorie des Nidānas se lie aux thèses fondamentales du Bouddhisme. Cependant elle n'exprime déjà plus l'effort spontané de la recherche. C'est une combinaison scolastique de catégories dont plusieurs sont dérivées. Elle repose sur des formules antérieures dont les termes ont suggéré l'idée et fourni le cadre. Quoique ancienne, elle est donc déjà secondaire par la date et l'inspiration » .... « même parmi les doctrines qui, étant communes à toutes les sections, méritent de passer pour archaïques, l'analyse des Nidānas prouve qu'il faut déjà distinguer plusieurs étapes »... « Après les recherches de MM. Kern, Garbe et Jacobi, on ne peut plus guere douter que le Sanikhya-Voga ait eu sa part d'action sur le Bouddhisme. Il reste à en déterminer les conditions et le caractère ». — « Les emprunts faits par le Bouddhisme ont quelque chose d'extérieur, de matériel. Quand il s'est constitué une théologie, le Bouddhisme... a, dans les systèmes qu'il trouvait accrédités, moins puisé des inspirations directrices qu'il ne s'est outillé de cadres et de rubriques (1) ».

L. de la Vallée Poussin. Prof. à l'université de Gand. — *Caturāryasatyaparīkṣā. Extrait du XXIVe chapitre de la Madhyamakavṛtti* (2).

---

(1) M. Senart explique en passant la formule satkāryadṛṣṭi (satkaryadrsti) et l'expression āgrava, āsrava (āçraya). La première explication semble définitive. — Lisez p. 289, ligne 7 en remontant dharmadharmau, p. 261, ligne 6 en remontant sakkaya °; p. 293, l. 6, saupadhi °.

(2) p. 315, notes lisez Āryaratnakūṭa, pratipat ; p. 317, notes ligne 7 en remontant pudgala ; ligne 4, saṃvṛtiḥ et modifiez parallèlement la note en marge, dernière ligne supprimez la glose inintelligible marquée entre parenthèses, lisez lokasamvrti °.

Les Mādhyamikas, partisans de la Çūnyatā, sont-ils des Bouddhistes, peuvent-ils logiquement honorer Bouddha, professer, eux qui vient l'existence de la douleur, la quadruple vérité? Candrakīrti démontre triomphalement que, seuls, les Çūnyatāvādins possèdent l'intelligence de la bonne doctrine. — Le Journal de la *Buddhist Text Society* publie une analyse sommaire de la Madhyamakavrtti, donnant le texte des Sūtras de Nāgārjuna (Mūlamadhyamaka) et une explication suggérée par le commentaire de Candrakīrti). Encore qu'on puisse faire des réserves sur cette publication, (presque la moitié des sutras du 1er chapitre est passée sous silence) elle rendra cependant de grands services.

G. DE VASCONCELLOS-ABREU. Prof. au cours supérieur des Lettres à Lisbonne. — *La symbolique des nombres dans les recettes magiques des traditions et des usages populaires en Europe.*

« Les pratiques occultes ont l'humeur voyageuse et se transmettent bien plus facilement de peuple en peuple que ce qui touche au fond même des religions et au culte public ». Cette remarque si judicieuse de M. Barth. (Revue critique XIV p. 286, à propos du Sāmavidhānabrāhmaṇa) s'applique aux superstitions relatives aux nombres.

« On peut conclure que la symbolique des nombres et la substitution des « nombres par des mots symboliques (?) est un résultat dû aux traditions qui « importées de l'Inde, ont pris racine dans un terrain convenablement préparé « d'avance par des doctrines pythagoriciennes, gnostiques... » Ainsi formulée, la conclusion parait dépasser quelque peu les prémisses.

VIEUX-PERSAN. AVESTA.

W. BANG Professeur à l'Université de Louvain. *Zur Erklärung der altpersischen Keilinschriften.*

L'auteur y traite de l'exégèse des inscriptions cunéiformes de Darius.

L. C. CASARTELLI. *A fragment of the Dinkart* (III, fol. 2, g. 2).

L'auteur donne la transcription et la traduction du fragment de la 2de question du Dinkart et ajoute quelques explications.

V. CHAUVIN. Professeur à l'Université de Liège. *Belgium persicum.*

C'est un ensemble de notes biographiques sur quelques Belges qui se sont voués à l'étude du persan moderne : Burggraff, Jacquet, Nève et parmi les contemporains MM. de Norman, Fagnan, Orsolle.

A. V. WILLIAMS JACKSON, Professeur à la *Columbia University*, New-York. *Zorouster's successor in the pontifical office, according to Masūdī.*

Dans le texte de Masoudi, publié par M. Barbier de Meynard, le successeur de Zoroastre porte le nom de Khanas ; M. Jackson propose de lire Jamas ou Jamasp, nom que ce personnage porte dans l'Avesta.

H. KERN. Professeur à l'Université de Leyde. *Een overblijfsel van eene verouderde declinatie in de taal der Zend-Avesta.*

M. Kern traite de la déclinaison des mots : Kavi, hakhi et kainî.

I. PIZZI. Professeur à l'Université de Turin. *Una massima di sapienza popolare nell' Antigone di Sofocle e nel Merzban-nameh di Veravini.*

M. Pizzi rapproche un passage de Sophocle de quelques mots qu'il a trouvés dans la novelle de Veravini et est tenté de supposer une tradition populaire.

N. Soederblom. *Du génie du Mazdéisme.*

M. Soederblom se propose de démontrer que le mazdéisme est une religion optimiste et rationaliste entre toutes et que ce caractère le distingue très nettement des religions des peuples voisins.

C. P. Tiele. Professeur à l'Université de Leyde. *Cyrus de Groote en de godsdienst van Babel.*

M. Tiele analyse le texte assyrien du Cylindre de Cyrus et de la Chronique ; la conclusion de cette analyse est que ces textes ne démontrent point que Cyrus n'était pas Mazdéen.

E. Wilhelm. Professeur à l'Université d'Iéna. *Gātha Vohukhshathra. — Yasna* LI, 1-7.

M. Wilhelm donne une nouvelle explication de ce texte difficile il y ajoute un commentaire très soigné.

Chine-Japon.

H. Cordier. Professeur à l'École nationale des langues orientales vivantes de Paris. *Mourier, amateur-sinologue danois.*

M. Cordier fournit quelques notices biographiques sur Mourier, et publie des lettres adressées par lui à Jules Klaproth.

G. Devéria. Professeur à l'École nationale des langues orientales vivantes de Paris. *Histoire du Collège des Interprètes de Péking (fragment).*

M. Devéria nous donne quelques notices sur l'histoire de cet institut, précurseur des Écoles orientales de Paris et Berlin. C'est à ce Collège que nous devons la connaissance de quelques langues, mortes aujourd'hui, comme le Iutschen etc.

A. Marre. id. *De l'introduction des termes chinois dans le vocabulaire des Malais.*

M. Marre publie ici une liste complète des mots chinois empruntés par les Malais.

G. Schlegel, Professeur à l'Université de Leyde. *Parallèles en folklore.*

M. Schlegel compare quelques points du folklore chinois avec celui de l'Occident : Feuilles d'arbre comme lettres d'amour, arbres d'amours, et le Hausdrache qui ne se trouve pas seulement d'outre-Rhin.

G. H. Schils. *Contributions aux études de la grammaire Japonaise.*

M. Schils étudie l'expression du nominatif et du génitif en Japonais.

Linguistique.

C. Abel. *Und Noah sprach.*

M. Abel rapproche, d'aprés son système, quelques termes sémitiques et chamitiques.

C[te] de Charencey. *Langue basque et dialectes chamitiques.*

M. de Charencey compare plusieurs mots basques avec des mots bretons et chamitiques.

A. GIESSWEIN. *Notes historiques et linguistiques relatives à la religion des anciens Magyars.*

M. Giesswein étudie la forme de plusieurs noms de divinités hongroises qu'il compare, en partie, avec des formes ouraliques, en partie, avec des formes persanes.

R. DE LA GRASSERIE. *Du contre-accusatif, du contre-génitif et du contre-nominatif, ou des cas contraires.*

M. de la Grasserie s'occupe des « cas contraires » qu'il a rencontrés dans plusieurs langues de l'Australie, du Caucase et de l'Amérique etc.

S. MELIK-DAVID BEG, *Le dialecte de Marach.*

M. Melik-David Beg étudie la phonétique d'un dialecte arménien, presque inconnu des linguistes de l'Europe.

H. SCHUCHARDT, Professeur à l'Université de Gratz. *Georgisches-qe.*

M. Schuchardt cherche la juste valeur de la particule qe en Géorgien.

A. R. GONÇALVES VIANNA. *Les vocables malais empruntés au Portugais.*

Ce que M. Marre a fait pour le Chinois, M. Gonçalves Vianna le fait pour le Portugais. W. BANG.

EGYPTOLOGIE.

A. COLINET. Professeur au Collège communal de Nivelles. *Les auxiliaires hiéroglyphiques àu et tu.*

Le travail de M. A. Colinet porte sur le rôle respectif de ces deux auxiliaires et principalement sur la valeur des formes en *àu* dont les fonctions, si disparates à première vue, sont de nature à dérouter l'interprète. S'appuyant sur de nombreux exemples, l'auteur établit comme règle que « les formes en *àu* impliquent souvent l'idée de simultanéité, de corrélation, si bien que, parfois, pour en rendre pleinement le sens, il faut les traduire par le participe ou bien encore par l'indicatif précédé d'une conjonction temporelle ou d'une particule copulative, adversative etc. »

AD. HEBBELYNCK. Professeur à l'Université de Louvain. *Une page d'un manuscrit copte intitulé : « Les mystères des lettres grecques. »* (Description cosmogonique)

Ce passage, reproduit avec traduction et commentaire, est extrait du Mss. 393. Hunt. de la Bibliothéque Bodléienne d'Oxford. Il est consacré à l'interprétation cosmologique de la lettre « *delta* ». Les données du mystique copte sur la constitution du monde sont tirées en grande partie du récit de la Genèse ; certaines idées cependant sont empruntées à d'autres sources qu'il serait intéressant de préciser. La publication du manuscrit, en préparation en ce moment, facilitera ces recherches.

E. LEFÉBURE. Professeur à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger. *La mention des hébreux par les Egyptiens s'accorde-t-elle avec la date de l'Exode ?*

Dans un numéro précédent, nous avons signalé les discussions historico-exégétiques qu'allait soulever la récente découverte du nom d'Israël sur une stèle Egyptienne. On peut juger de la nature de ces discussions par la controverse suscitée au sujet des *aperu,* que Chabas crut devoir identifier avec

les Hébreux. Cette controverse est exposée et soumise à une critique approfondie par M. Lefébure.

Karl Piehl. Professeur à l'Université d'Upsala. *Deux déesses Egyptiennes.*

Les « deux déesses égyptiennes » dont il est question dans ce travail sont *Menkel* et *Achout*. Elles paraissent être respectivement la déesse de la bière et la déesse du lait. Pour établir cette thèse M. Piehl propose une interprétation nouvelle d'un texte publié et traduit par Lieblein (1) Suivant ce dernier, Menkel est la déesse du pain et Khut la déesse de la biere. D'autre part, la traduction proposée par M. Piehl nous forcerait à regarder, dans le même texte, le mot *Nepi* (grains de blé) comme un nom de divinité.

Alfred Wiedemann. Professeur à l'Université de Bonn. *Zu dem Thierkult der alten Ægypter.*

Cette contribution à l'étude du culte des animaux dans l'Egypte ancienne, prend pour point de départ les stèles 7295 et 70 du Musée Egyptologique de Berlin. En confrontant ces monuments, M. Wiedemann constate que l'auteur commun des deux dédicaces y vénère Amon-Ra sous une quadruple forme sensible, celles d'un homme, d'une oie et de deux béliers, appeles le premier Amon-Ra Surerii, l'autre Amon-Ra le seigneur du Ciel.

M. Wiedemann y trouve la confirmation de ce principe qu'en Egypte, surtout à l'époque la plus florissante du Nouvel-Empire, une même divinité pouvait dans une même région, se dédoubler en plusieurs personalités distinctes. En effet, les dénominations ne sont pas pour les Egyptiens de simples qualificatifs; elles représentent autant d'individualités propres venant s'ajouter à la personalité qu'elles représent, tout aussi bien que le *Ka* (double) et les autres parties imperissables du *Moi*. Dans les développements donnés à cette idée, on retrouve l'érudition et le sens critique bien connus du professeur de Bonn.

L'auteur termine son travail par cette gracieuse dédicace : « J'ai estimé qu'en publiant ici cette stele, je ne saurais manquer d'être agreable à un homme dont l'activité scientifique s'est fait remarquer non seulement par de nombreux travaux personnels, mais aussi par la creation d'une Revue, qui constitue un des recueils les plus importants pour l'etude des anciennes religions de l'Orient. Qu'il me soit permis de lui en exprimer toute ma reconnaissance ». Ad. Hebbelynck.

* * *

Die Transcription frender Alphabete, Vorschläge... von E. Vurhn (Professor) u. H. Schnorr von Carolsfeld (Ober bibliothekao).

Il n'est pas besoin de signaler l'importance d'un bon système de transcription pour l'étude des langues qui ont un alphabet particulier. Connaître promptement, facilement la manière de prononcer les mots qui les composent

(1) *Lieblein.* Le livre Egyptien que mon nom fleurisse. pl. XI col. II, ligne 3.

est une condition de progrès rapide et de science sérieuse. Aussi ne saurait-on assez louer ceux qui consacrent quelque peu de leur temps à résoudre la question du meilleur mode à adopter.

Nous n'hésitons pas à faire cet éloge des auteurs de la brochure dont nous nous occupons en ce moment. Ils ont eu grand' raison de ne pas envisager la question au seul point de vue scientifique, d'autant plus qu'une transcription dite scientifique ne l'est, le plus souvent que de nom. Qu'y a-t-il en effet de scientifique dans l'emploi d'un point souscrit, pour désigner des cérébrales ou d'un crochet superposé pour indiquer des palatales ?

MM. K et Schn. de C. se sont placés au point de vue pratique, considérant les besoins des bibliothèques et des étudiants autant que les exigences des partisans exclusifs des modes scientifiques.

Pour ce motif ils ont tenu compte et de l'usage reçu jusqu'ici et du besoin d'unité à établir entre les transcriptions des différents alphabets. Rien ne déroute mieux les étudiants que la multiplicité des significations d'un même caractère.

Nos deux auteurs ont encore observé ce principe nécessaire qu'un même son fondamental doit être désigné par la même lettre dans les divers alphabets où il se rencontre ; les signes diacritiques suffisant en ce cas pour indiquer les nuances spéciales.

Nous n'entrerons pas dans les détails du système adopté par MM. K. et Sch. ce serait refaire la brochure. Bornons-nous à dire qu'ils ont généralement bien appliqué leurs principes et que leur mode de transcription est rationnel, facile à saisir et à suivre et mérite l'adoption générale. Nous voudrions seulement un autre caractère que *c* pour représenter le *ts* slave et arménien.

C. de H.

CHRONIQUE.

— Le tome II de l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient* par G. Maspero vient de paraître chez Hachette à Paris. Ce volume est digne du précédent et de son auteur. M Loisy (*Bull. Critique*, 15 Avril) a fait quelques observations sur la manière dont l'éminent historien a traité les origines et l'histoire du peuple hébreu. M. J. Simon s'est mis au même point de vue dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* (Janv.-Fév.).

— Nous signalons un article de D Lieblin dans le *Nordisk Tidskrift* (1897, 1er vol.) sur *le culte des animaux en Egypte et le fétichisme*. L'auteur n'admet pas l'échelle construite par Auguste Comte et les positivistes : athéisme, fétichisme, totémisme, schamanisme et idolâtrisme. Le fétichisme a été mal expliqué : le nègre sauvage n'adore point une pierre, un morceau de bois, parce qu'il y voit le siège ou le symbole d'un Dieu, mais parce que pour lui, l'objet, malgré son peu de valeur, pourra profiter ou nuire aux hommes. Le fétichisme n'est d'ailleurs pas le premier pas de l'évolution de la connaissance de dieu, mais plutôt la dégénération d'une religion plus élevée. — Le culte des animaux, de son côté, n'est pas antique en Egypte, son origine tombe dans les temps historiques. L'auteur le dérive très ingénieusement des hiéroglyphes, l'écriture des anciens Egyptiens. Les animaux imagés ne furent d'abord qu'une simple partie de la langue écrite. Ainsi, le dessin du vautour est l'écriture du mot « mère » parce que le vautour est tendre pour ses petits, et aussi celle du nom de la déesse Alut, qui fut « mère » à côté de Amon, le père, et de Chonsu, le fils. Mais les illettrés à la fin n'y virent plus que la déesse, et le vautour fut un animal sacré. Par conséquent, le culte des animaux n'est que la déviation d'une conception antérieure plus élevée.

— Le *Contre-Charme*, par E. Lefébure. *Sphinx*. Vol. I fasc. IV. Le contre-charme est une pratique magique ayant pour but d'éloigner un maléfice en le prévenant par quelque acte qui l'annule. Pline en rapporte un exemple relatif à l'histoire Romaine. Les Romains étaient allés consulter un devin *étrusque* au sujet de la tête trouvée sur l'emplacement du capitole. Celui-ci voulant assurer la prépondérance à sa patrie, répondit par ces mots à double sens :

« Vous dites donc : C'est *ici* que sera le temple, c'est ici que nous avons trouvé la tête. » En même temps, il traçait sur le sol le plan du temple. Les envoyés prévenus par le fils du devin, éloignèrent le sort en lui opposant sur le champ, cette réponse : « *ce n'est pas ici*, mais à Rome que nous affirmons avoir trouvé la tête. »

M. Lefébure croit retrouver des traces d'une pratique analogue dans un épisode encore inexpliqué de la guerre entre les dieux Egyptiens Set et Horus. « Set dit (à Horus) *Mādi* du pays ! et Horus dit : *Maudit* (*hiérogl.* Māt'a). » (Naville. Textes relatifs au mythe d'Horus ; pl. 22, l. 13-19). Le mot *madi* était à double sens, pouvant désigner un *soldat égyptien*, ou bien un *étranger*. En saluant Horus de ce nom, Set paraissait lui donner simplement le qualificatif de soldat, mais voulait en réalité lui jeter un sort qui l'assimilât aux *étrangers*, soumis spécialement à la puissance du dieu Set. Horus, dieu des Egyptiens proprement dits, écarte le maléfice : il riposte par l'apostrophe qui venait de lui être lancée, mais en la modifiant quelque peu (*madi*, changé en *mat'a*, maudit) de manière à lui enlever le sens visé par Set, pour lui en donner un nouveau, qui devait se retourner contre l'adversaire : « *Maudit*, soit le fait qu'on veuille nous faire passer sous la domination de Set. » De là l'explication des lignes qui suivent immédiatement le texte cité : « Le soleil dit à Thoth : Qu'ont voulu se dire l'un à l'autre, Horus et Set ? — Thoth lui répondit : Set a dit à Horus : donnons le nom de *Madi* aux gens du pays ; et Horus a répondu à Set : *Maudit* (soit le fait que) le nom des habitants de l'Egypte serait à Set. » — Tout ce passage est commenté par M. Lefébure avec beaucoup de méthode et d'érudition. Ad. H.

— Les ruines du temple de Deir-et-Bahari continuent à s'imposer à l'attention des Egyptologues. Après M. Mariette, M. Maspero s'en était occupé et nous avait donné en 1889 un important travail sur les momies royales qu'il renfermait (*Mémoires de la Mission Archéologique française au Caire*, quatrième fascicule). La société de l'*Egypt exploration Fund* a entrepris récemment la publication des inscriptions qui décorent le temple, et un premier volume a déjà paru par les soins de M. Naville. M. Amélineau en fait la critique dans la livraison janvier-février 1897 de la *Revue de l'histoire des religions*. Il reproche avec une certaine vivacité à M. Naville de rester trop fidèle à la vieille école égyptologique, d'offrir au public des considérations vieillies et par suite, de ne pas

paraître entrevoir la vraie destination de ce temple commencé par le roi Thoutmès 1er, continué par Thoutmès II et surtout par la reine Hâtschopset! « Il a semblé à presque tous ceux qui se sont occupés de la construction de ce temple que cette reine célèbre n'a eu pour but que d'éclipser la mémoire de ses deux prédécesseurs en inscrivant ses hauts faits personnels sur les murailles de ce temple ; on a même vu dans la conduite de Thoutmès III faisant effacer le cartouche de la reine qui l'avait tenu en tutelle pour lui substituer le sien propre, une vengeance topique et un inutile acte d'orgueil ». (Amélineau, *loc. cit.* p 116).

M. Amélineau n'admet pas que la vanité ait été le grand mobile des constructeurs de temples ; mais bien plutôt le culte ancestral qui les poussa à immortaliser par des monuments la mémoire de leurs parents, représentants illustres et serviteurs dévoués de la royauté égyptienne. C'est pourquoi, le roi Thoutmès III, malgré son ressentiment pour la reine sa tante, qui l'avait tenu en tutelle, se contenta de faire effacer son nom d'un certain nombre de cartouches, et le laissa intact en d'autres endroits.

Malgré ces critiques, M. Amélineau veut bien admettre que l'ouvrage de M. Naville est le commencement d'une œuvre importante, méritant toute l'attention du lecteur.

— La même société de l'*Egypt Exploration Fund* entreprend une série de « special publications » très soignées à tous égards ; elles ont pour but de réunir dans des monographies complètes tout ce qui concerne certains groupes de monuments d'une même région ou d'une même époque. Trois volumes importants ont été consacrés aux tombeaux de Beni-Hassan ; deux autres, qui viennent de paraître, sont relatifs à ceux d'El Bersheh.

* * *

— Après le nom de Kudurlagamar (v. *Muséon*, avril 1897 p. 190), le P. Scheil, croit avoir découvert dans un texte cunéiforme inédit, celui d'Adrammelek, un des fils parricides de Sennachérib, mentionné au *2e livre des Rois*, v. 19. 37 etc. Il publie l'original dans la *Zeitschrift für Assyriologie* XII, 1, et en donne une transcription dans la *Revue Biblique*, avril 1897, p. 207.

— Nous avons signalé dans notre livraison de janvier p. 109 et suiv. la grande inscription nabatéenne de Petra, communiquée à l'académie des Inscriptions et Belles-lettres par M. le marquis de Vogüé

(V. *Journal Asiatique* sept.-oct. et nov. déc. 1896). En même temps nous annonçions que le P. Lagrange, directeur de l'Ecole biblique de Jérusalem, était parvenu, après bien des difficultés, à prendre un estampage de la fameuse inscription connue seulement jusqu'ici par une copie défectueuse, faite vers 1850 par le capitaine Frazer. La livraison du 1er avril 1897 de la *Revue Biblique* de Jérusalem nous renseigne plus complètement à ce sujet. Elle contient d'abord un récit, à la fois attrayant et instructif, de l'expédition entreprise par le P. Lagrange en compagnie du P. Hugues Vincent. Nous y trouvons en outre une notice de M. de Vogüé, comprenant une reproduction de l'inscription d'après la copie du P. Vincent, en tout point conforme à l'estampage, une transcription hebraïque, une traduction et des notes explicatives dues à la plume du savant académicien. Il l'attribue aux dernières années du premier siècle avant notre ère. Voici en quels termes il en apprécie l'importance : « Le texte qu'ils rapportent est le plus intéressant de tous les textes nabatéens : il sort des banalités ordinaires aux inscriptions funéraires. Déjà la série très curieuse des épitaphes de Hégra avait ajouté des formules nouvelles aux formules connues et donné de curieux détails sur les précautions dont les Nabatéens entouraient la propriété et l'usage de leurs tombeaux. L'inscription de Petra complète ces renseignements en nous faisant connaître l'existence de véritables archives sacrées où se conservaient les titres des fondations pieuses ; elle jette aussi un certain jour sur les coutumes funéraires des Nabatéens ; elle confirme la réputation que ce petit peuple s'était acquise d'être régi par une administration ordonnée. » (loc. cit. p. 231).

— Les fascicules 8 et 9 du *Recueil d'Archéologie orientale* (Janv.-mars 1897) de M. Clermont-Ganneau viennent de paraître à la librairie Leroux. Ils contiennent : § 42 (fin). Les archers palmyréniens à Coptos — § 43. Le nom palmyrénien de Bolleha — § 44. La grande inscription nabatéenne de Petra — § 45. L'abstinence du pain dans les rites syriens, païen et chrétien — § 46. Le sépulcre de Rachel et le tumulus du roi Archélaüs. — § 47. La prise de Jérusalem par les Perses en 614.

— Sous le titre de *Récits amusants*, le célèbre polygraphe syrien Bar-hebraeus a réuni une collection de sept cent vingt-sept contes. M. Budge vient d'éditer cet ouvrage que nous ne connaissions jusqu'ici que par quelques spécimens et il en a donné une traduc-

tion anglaise (*The laughable Stories* collected by Mar Gregory John Bar-Hebraeus etc. Londres, Luzac and C^{e}, 1897).

* * *

— Le travail que M. Grimme vient de publier sur l'accentuation et la vocalisation de l'hébreu (*Grundzüge der hebraeischen Akzent- und Vokallehre,* Fribourg, libr. de l'Université, 1896) est le plus original et le plus approfondi qui ait encore paru. C'est une étude comparée de l'accentuation et de la vocalisation dans les langues sémitiques, en vue d'expliquer la phonétique de l'hébreu.

— S. Minocchi discute dans la *Rivista bibliografica italiana* (IIe a., n°s 1 et 2) les constations et les hypothèses de E. Müller sur la métrique sémitique et chamitique ancienne, de la Bible jusqu'au Coran (*Die Propheten in ihrer ursprunglichen Form*).

— *Les origines, questions d'apologétique*, par l'abbé Guibert. Paris, Letouzey, 1896 M. l'abbé Guibert condense dans cet ouvrage l'exposé et la discussion des principales questions où les sciences physiques et naturelles ont des points de contact avec les textes sacrés et les enseignements de la foi. A la fin de chaque chapitre, l'auteur donne de bons renseignements bibliographiques.

— M. Buhl, de Leipzig, a publié l'an dernier un ouvrage intitulé *Geographie der alten Palästina*, Freiburg-i-B., 1896, Mohr. C'est un résumé savant des travaux spéciaux sur la matière. La première partie renferme la description géographique du pays ; la seconde en contient la géographie historique.

— M. Bertholet, dans son étude *Die stellung der Israeliten und der Juden zu den Fremden.* Fribourg e. Br., 1896, suit toute l'histoire de la religion d'Israël, vue par un de ses côtés les plus importants, l'attitude des Israélites et des Juifs à l'égard des étrangers.

— M. F. Jacobé donne, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* (Mars-Avril 1897) une note d'archéologie biblique relative au צריח du temple d'El-berith dont il est parlé au livre des Juges IX, 46-49. Il est vraisemblable que צריח a, en hébreu, un sens analogue à celui de צריחא en nabatéen, et que ce mot désigne une chambre souterraine, une caverne sépulcrale. Il est vraisemblable aussi qu'entre le sanctuaire chananéen d'El-berith avec sa caverne sépulcrale et le lieu vénéré des Israélites comme sanctuaire d'El, Dieu d'Israël, et comme tombeau de Joseph, il y a

autre chose qu'un rapport d'analogie et que les deux traditions se rapportent au même endroit.

— M. MARCEL DIEULAFOY, dans l'ouvrage intitulé *Le Roi David* qu'il vient de publier cette année même chez Hachette à Paris, a tenté de rétablir son héros dans son temps et son milieu. Son livre est la réfutation solide du portrait romanesque que Renan avait tracé de David. M. Dieulafoy admet que les deux livres de Samuel, quelle que soit d'ailleurs la méthode de leur composition, ont une valeur historique. Les raisons contraires ne lui ont paru que des « arguments de tendance ». Malheureusement, l'auteur a conçu son histoire à un point de vue trop naturaliste. Il s'ingénie à expliquer tous les évènements par des causes purement naturelles.

— Le Prof. C. A. BRIGGS étudie dans le *North American Review*, LXXXIIe ann., tome CLXIV, n° 3, *les œuvres d'imagination dans l'Ancien Testament*. Ces œuvres, d'après l'auteur, sont au nombre de six : Job, le Cantique des Cantiques, l'Ecclésiaste, Ruth, Jonas et Esther.

*
* *

— A signaler le travail de M. SENSELL sur le calendrier indou. *The Indian Calendar*. London, Susan Sonnenschein et Ce, 1896.

— La *Revue de l'Histoire des Religions* (1897, n° 1) donne la traduction d'un mémoire de M. JIVANJI JAMSHEDJI MODI sur l'*Antiquité de l'Avesta*. C'est une critique de quelques-uns des arguments que Darmesteter a mis en avant pour abaisser l'antiquité de l'Avesta jusqu'au troisième siècle après Jésus-Christ.

— MM. R. PISCHEL ET K. F. GELDNER viennent de publier un nouveau fascicule de leurs *Vedische Studien* II. 2. Stuttgart, Kohlhammer, 1897.

— Le novelle indiane di *Visnugarma* (Pañcatantra) tradotte dal sanscrito da Malo Pizzi. 8° VIII ; 232 pp. Turino 1896.

Le Professeur Pizzi de Turin nous est bien connu par ses beaux travaux sur la littérature persane, sa traduction du *Shoh-nâmeh* justement renommée, et d'autres ouvrages. Maintenant il se transporte sur un autre terrain et fait preuve d'une connaissance sérieuse de la langue sanscrite. L'objet de cette publication nouvelle est des plus intéressants ; c'est une collection de fables pleines de sagacité et d'utiles leçons et qui, en outre, peuvent être considérées comme la source de la plupart de celles qui ont fait la fortune des conteurs européens.

Le sanscrit de ces fables est parfois d'intelligence assez difficile ; il y a certainement un vrai mérite à se tirer de leur traduction en évitant tous les écueils. Je pense bien que les Indianistes de profession ne trouveront guère à redire à la version du renommé praniste italien.

Nous souhaitons à son beau livre la plus heureuse fortune.

C. H.

— Dans une étude sur le *moulin à prières*, en usage chez les Bouddhistes, M. William Simpson, s'occupe d'une manière générale du symbolisme de la roue et du mouvement rotatoire dans les religions anciennes. Il insiste surtout sur le rite de la *circumambulation* qu'on retrouve chez les celtes, comme chez les bouddhistes, et jusque dans l'antiquité classique. C'était une représentation de la marche du soleil, un symbole de l'ordre du monde, un gage de succès. Voilà pourquoi il se faisait généralement dans le sens de l'astre du jour ; la circumambulation en sens contraire était plutôt un maléfice, relevant de la magie noire. — L'auteur rattache donc à un même ordre d'idées l'emploi du moulin à prières, l'usage de tourner autour d'un objet ou d'une personne sacrée, les danses autour des feux de S. Jean chez les populations occidentales, les roues enflammées lancées dans les campagnes, et autres emplois ou représentations symboliques de la roue (William Simpson. — *The Buddhist Praying-Wheel*, a collection of material bearing upon the symbolism of the Wheel and Circular Movements in Costum and religions Ritual. Londres. Macmillan, 1896).

— La connaissance des antiquités de l'Inde et celle des conditions présentes de son existence trouvent un égal profit dans l'étude publiée par M. E. Senart, membre de l'Institut : *Les Castes dans l'Inde. Les faits et le système.* Le savant académicien a rectifié dans cet ouvrage la conception assez peu exacte que l'on se fait généralement de l'état présent des *Castes*, ce trait particulier et saisissant de la société hindoue. C'est ainsi qu'il s'en prend à « l'idée vieillie d'une caste de Brahmanes uniquement appliquée à l'étude sacrée, aux pratiques religieuses, à une vie d'austérité ou de méditation ». Quant à l'origine des castes, M. Senart s'écarte des systèmes qu'il appelle *traditionalistes*, selon lesquels la suite des monuments littéraires de l'Inde devrait correspondre à l'évolution historique et en refléter exactement les diverses phases, et qui dérivent les castes des classes et par-dessus tout de la consti-

tution particulière des Brahmanes. D'après lui, la caste est sortie de l'antique constitution patriarcale de la famille, du clan et de la tribu, adaptée dans l'Inde à des circonstances particulières et soumises à des modifications et à des raffinements tout spéciaux.

— *L'homonymie des dieux grecs et l'evhémérisme.* — M. Hirzel (1) commente longuement, et dans une étude très approfondie, le passage de Cicéron (*De natura deorum*, 53), où l'orateur romain semble combattre l'evhémérisme. Avant tout. M. Hirzel cherche à bien définir cette doctrine assez obscure, et il la définit : l'homonymie des dieux. Il en recherche ensuite les origines qu'il trouve chez Hésiode, Eschyle, etc. Toutefois ce système n'a pas de représentant dans une école bien définie. M. Hirzel s'efforce, par le rapprochement des textes et l'analyse des traditions, de donner une idée d'ensemble de la théorie mythologique à laquelle Cicéron a fait allusion. Impossible de résumer cette étude, nous ne pouvons que la signaler à ceux qui s'occupait de l'antique religion grecque.

* * *

— L'abbé J. Viteau vient de publier chez E. Bouillon, à Paris, une *Etude sur le grec du Nouveau Testament comparé avec celui des Septante.*

— Le *Cursus Scripturae Sacrae* des Jésuites allemands s'est enrichi d'un nouveau volume, le commentaire de l'épître aux Romains, par le P. Cornély.

— Un nouveau recueil d'études bibliques s'édite en ce moment chez Herder, Fribourg en Brisgau. Le premier volume de ces *Biblische Studien*, se compose de quatre fascicules, formant chacun un opuscule complet. Ce sont les études du Prof. O. Bardenhewer sur le nom de Marie et sa signification à travers l'histoire ; du Prof. P. Schanz, sur l'âge du genre humain d'après l'Ecriture, l'histoire profane et la préhistoire ; du Prof. J. Belser, sur l'apologie de S. Paul, dans l'épître aux Galates ; enfin du D[r] F. Leitner sur l'inspiration prophétique, étude biblique, patristique.

* * *

M. P. Allard (*Le christianisme et l'empire romain de Néron à Théodose*, Paris, Lecoffre, 1897) nous donne une excellente synthèse de l'histoire des persécutions et du triomphe social du

(1) *Berichte über die Verhandlungen der K. Sächsischen Gesellschaft der Wissenchaften zu Leipzig*, phil. hist. classe, t. XLVIII. p. 277-337.

christianisme pendant les quatre premiers siècles de son existence.

— M. F. Lehman, a condensé dans un volume de 114 pages un ensemble de données et d'aperçus fort intéressants sur l'Ecole catéchétique d'Alexandrie. (*Die Katechetenschule zu Alexandria*, Leipzig 1896). Il s'occupe successivement de son histoire extérieure jusqu'à sa disparition complète au commencement du Ve s. ; de son organisation, de ses méthodes, et spécialement de ses maîtres les plus renommés.

— L. Alzberger. — *Geschichte der christlichen Eschatologie innerhalb der vornicaenischen Zeit.* Sous ce titre, M. Alzberger, professeur de dogmatique à l'Université de Munich, aborde le problème délicat des idées qui ont eu cours durant les premiers siècles, relativement à la destinée finale tant de chaque homme en particulier que de l'ensemble des choses de ce monde. Les recherches de l'auteur ont porté successivement sur les représentants de l'âge post-apostolique, les apologètes grecs du 2d siècle, les judéo-chrétiens et les gnostiques, S. Irénée, les montanistes et leurs adversaires, S. Hippolyte, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origène, ses disciples et amis, ses adversaires ; les manichéens et leurs adversaires, S. Cyprien, Minucius Félix et autres écrivains de cette époque. Un chapitre final est consacré aux actes des martyrs, aux liturgies, aux prières, aux représentations symboliques et aux inscriptions. Dans l'introduction on trouve un aperçu sur l'histoire des dogmes et la manière dont elle a été traitée dans les écoles modernes.

M. Jean Réville rend compte de cet ouvrage dans le nº janvier-février 1897 de la *Revue de l'Histoire des religions*. Tout en faisant ses réserves, il se plaît à rendre hommage aux connaissances de l'auteur et en même temps à l'Eglise catholique d'Allemagne qui fournit de pareils travaux et un clergé prenant assez d'intérêt à la théologie pour les lire.

— On annonce une découverte faite récemment en Egypte, et qui pourrait avoir du retentissement si les premiers renseignements se confirment. MM. P. Grenfell et S. Hunt, d'Oxford ont trouvé de nombreux documents à Behnesa, anciennement Oxyrhyncus. Il y en a de diverses époques, à partir de la conquête romaine jusqu'au commencement de la domination arabe. Quelques-uns sont rédigés en latin, en copte ou en arabe ; la plupart sont en grec. Or, il paraîtrait que l'un d'eux contient une collection de

Logia ou de sentences du Christ. Une partie de ces paroles ne se retrouveraient pas dans les Evangiles, d'autres seraient identiques au texte canonique. Cette découverte jettera-t-elle enfin quelque lumière sur les fameux Logia de Papias qui ont tant défrayé la critique dans ces derniers temps ? Ils ne nous étaient connus jusqu'ici que par un texte fort laconique d'Eusèbe affirmant que d'après Papias, S. Matthieu avait écrit en hébreu, les λόγια du du Seigneur (H. E. III, 39). Tandis que les uns n'y voyaient qu'une allusion à l'évangile même de S. Matthieu, une école d'autres critiques prétendaient y voir un recueil exclusif de discours et sentences, qui eût pu servir de source écrite à nos évangiles actuels

Outre les documents, les deux Professeurs d'Oxford, ont trouvé une quantité d'objets datant de l'époque romaine.

— M. Ermoni (*Rev. de l'Or. chrétien*, suppl. trim., 1re a. 1896, n° 4) nous donne avec une traduction exacte, le texte arménien d'un fragment d'Eznig (449) sur Marcion et sa doctrine. M. Ermoni pense que si Marcion a vraiment eu un système, il n'est pas facile d'en dessiner les contours, et qu'on a souvent mis sous son nom les idées les plus disparates.

— M. Bruno Violet (*Die palaestinischen Maertyrer des Eusebius von Caesarea*. Leipzig. Hinrich, 1896) soutient que le premier des deux opuscules d'Eusèbe sur les martyrs de Palestine est une rédaction préliminaire non publiée et que le second est la rédaction définitive, le vrai supplément au 8e livre de l'H. E.

— *Procopius von Gaza.* Eine litteraristorische studie , von Ludwig Eisenhofer. Fribourg en Brisgau. Herder, 1897. Harris, Eric Klostermann et P. Wendland ont déjà commencé à reconnaître les sources auxquelles Procope a puisé. Ce travail fait un sérieux pas en avant avec l'étude de M. Eisenhofer qui soumet à un examen approfondi les commentaires sur l'octateuque.

— Paulin de Pella (Ve s.) nous a laissé en fort mauvais vers une fort exacte autobiographie. M. Rocafort qui lui avait déjà consacré sa thèse latine, vient de reprendre ce sujet en un petit livre facilement écrit, mais où la valeur historique de la confession de Paulin ne paraît pas assez mise en lumière. *Un type gallo-romain : Paulin de Pella, sa vie, son poème ; essai de psychologie historique.* Paris, Picard 1896.

— D. G. Morin a publié dans le n° de Mai de la *Revue Béné-*

dictine un opuscule inédit de la fin du VIe siècle, se trouvant à la Bibliothèque Nationale de Paris, dans la célèbre collection canonique de Corbie, et qui est intitulé : *Incipit epistula ad virginem lapsam*. Le savant bénédictin se contente pour le moment de suggérer l'idée que cette lettre pourrait bien être celle que Gennade attribue à St Niceta de Remesiana.

— M. Ch. F. Bellet, dans un article de l'*Université catholique* (ann. 1897, n° 3) cherche à prouver contre M. Duchesne, que la vie anonyme de S. Martial remonte à une époque beaucoup plus reculée que le Xe siècle. Dans ce but, il examine le texte en lui-même et trouve que ce texte porte le caractère distinctif des écrits parénétiques du Ve et du VIe siècles.

— Nous relevons dans la *Theologisch-praktische Quartalschrift* (IVe ann., n. 2) un article du Dr Mathias Hoehler sur la convocation des Conciles généraux dans l'antiquité. Le savant auteur y réfute victorieusement la thèse du Dr Funk d'après lequel « la convocation des conciles généraux appartenait dans l'antiquité, aux empereurs, en fait et en droit. » (Histoire de l'Eglise. Trad. de Hemmer, I, 270).

* * *

— M. l'abbé Duchesne (*Bull. Critique*, 5 Juin 1897) est d'avis que la critique de M. Krusch touchant la valeur historique des textes qu'il a publiés (*Passiones vitaeque Sanctorum aevi merovingici et antiquorum aliquot*. Hanovre, Hahn, 1896) est d'une sévérité aussi excessive que peu fondée.

— *Saint Vaast* eut, avec Clotilde dont M. Kurth vient de donner la vie, une part remarquable dans la conversion de Clovis ; son nom est donc illustre. Et pourtant on ne savait presque rien de sa vie. Un bénédictin, qui garde le voile de l'anonyme, a voulu tirer cette figure historique de la pénombre, en puisant aux sources les plus pures les récits simples de cette sainte existence. Il soutient contre M. B. Krusch l'autorité de la *Vita Vedasti* appelée par les Bollandistes *Vita brevior*.

— Nous venons de recevoir la 2e livraison du *Monasticon belge* du R. P. dom U. Berlières, de l'abbaye de Maredsous. C'est un travail compact comprenant les pages 133-575 du 1er volume et relatif à la Province de Hainaut. L'auteur y fait preuve d'une érudition effrayante et d'une critique de bon aloi. Ce travail fait honneur à la science bénédictine contemporaine.

— La seconde édition de l'ouvrage de M. Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen litteratur von Justinian bis zum Ende des ostrœmischen Reiches* (527-1453) a paru à Munich. Cet

admirable livre s'est accru non-seulement de l'immense labeur personnel de M. Krumbacher pendant six ans, mais aussi de toute la production qu'ont suscitée dans cet intervalle la fondation de la *Byzantinische Zeitschrift* et celle du *Vizantiskij Vremenik*

— Mettre en vue la sagesse de l'Eglise dans sa législation sur les Juifs, telle a été l'idée du travail du P. CONSTANT, O. P., *Les Juifs devant l'Eglise et l'histoire*, Paris, Gaume et Cie. Ce but est obtenu par un relevé des textes juridiques que mettent en lumière les principales constitutions pontificales sur la matière.

— Vient de paraître le quatrième volume de l'*Historia Apologetica de los Papas* du D DON URBANO FERREIORA. A l'aide des documents déjà connus et des découvertes les plus récentes des sciences et des lettres, le savant auteur répond aux accusations et aux calomnies portées contre les Papes par l'hérésie ou la libre-pensée.

— L'Institut historique prussien à Rome commence sous le titre *Quellen und Forschungen aus Italienischen archiven und Bibliotheken*, une revue qui paraîtra deux fois par an chez Loescher et Cie. Via del Corso 387 à Rome au prix de frs 12.50. Elle donnera des publications de textes, des renseignements sur les fonds d'archives, des nouvelles sur les travaux de l'Institut, sur ceux des autres sociétés historiques de Rome, et sur les principales publications tirées des archives d'Italie.

— Le P E. MICHAEL, S. J., professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université d'Insbruck publie une seconde édition de sa *Geschichte des deutschen Volkes seit dem XIII^ten^ Jahrhundert bis zum ausgang des Mittelalters*. Le Ier volume vient de paraître chez Herder, à Fribourg en B.

— La librairie Herder met encore en vente la 1re livraison d'une « *Geschichte der Weltliteratur* » par ALEXANDER BAUMGARTNER. L'ouvrage complet comprendra six volumes qu'on pourra acheter séparément. Le 1er fascicule paru s'occupe de la littérature des Israélites. des Babyloniens et des Assyriens.

— *Légendes religieuses bulgares*, traduites par LYDIA SCHISCHMANOV. Pâris, Leroux, 1896. Ce volume fait partie de la collection de contes et chansons populaires publiés par la librairie Leroux. Mme Schischmanov a choisi parmi les contes bulgares, les légendes chrétiennes qui lui semblaient les plus intéressantes. Ces contes religieux bulgares sont particulièrement curieuses à cause des influences bogomiles et manichéennes qu'on peut y rechercher.

— La *Revue Catholique des Revues* donne dans son n° du 5 Avril 1897, un intéressant article sur *les légendes des églises Scandinaves*.

Ces légendes sont le reflet des premières luttes intellectuelles entre l'Eglise catholique et les anciennes traditions païennes de la Scandinavie. Elles ont traversé les siècles par la seule tradition populaire, de sorte que plusieurs d'entre elles ne datent que de peu d'années, en tant que légendes fixées sur le papier par les littérateurs.

— M. Chabot, dans la *Revue de l'Orient chrétien* (supplément trimestriel, 1re ann. 1896, n° 4) nous fait connaître *l'état religieux du diocèse formant le patriarcat chaldéen de Babylone.* Cette statistique fait comprendre toute la portée de la dernière encyclique de Léon XIII aux Orientaux.

— M. Maurice Courant nous fait connaître dans la *Revue des deux Mondes*, (LXVIIe ann., 1re livr.) *la situation de la femme chinoise dans la famille et dans la société.*

— *A visit to the only catholic family in Iceland.* Sous ce titre, le P. J. Sveinsson, attaché au Collège d'*Ordrupshoj* (près Copenhague) rend compte d'un voyage qu'il fit en Islande, pendant les mois de juillet-septembre 1894, dans le but de visiter la seule famille catholique qu'il y eût alors dans cette île, la famille du négociant Gunnar Einarsson, d'*Ofjord.* — Il décrit avec verve non-seulement les beautés originales du pays qu'il traversa à cheval, mais aussi et surtout la vie et les coutumes plusieurs fois séculaires de ce peuple islandais, appelé à juste titre un anachronisme dans le dix-neuvième siècle.

Enfant de l'Islande, le P. Sveinsson signale avec émotion la lugubre réapparition de la lèpre dans sa terre natale : rien n'a été fait jusqu'ici pour les infortunés qui en sont atteints. En terminant, il fait appel à la charité des chrétiens en vue de la construction et de l'entretien d'une léproserie.

Les *Etudes* (Paris, Victor Retaux) ont publié dans les livraisons 6 et 7 de 1897, un texte français de cette attrayante relation de voyage.

— On lira avec intérêt dans les mêmes *Etudes* : un aperçu sur « La Condamnation des ordres anglicans et la Presse anglaise » (livr. 8) ; puis, la traduction française d'un document chinois tout récent qui confirme d'une manière indirecte mais officielle l'existence de l'infanticide en Chine. C'est une proclamation du préfet de Nan-Tchang, capitale de la province du Kiang-Si, étendant explicitement aux filles les lois qui interdisent le meurtre des petits garçons. (livr. 9.)

LA GESTE DE GILGAMÈS,

CONFRONTÉE AVEC LA BIBLE ET AVEC LES DOCUMENTS HISTORIQUES INDIGÈNES.

II.

Il était temps que la paix fût cimentée entre ces deux personnages.

Gilgamès allait se trouver exposé à un nouveau péril. Voici, en effet, ce que raconte ensuite la Geste d'après l'exposé qu'en donne M. Maspero : (1) « KHOUMBABA, ou HUMBABA, roi d'Élam, avait envahi le pays de l'Euphrate, détruisant les temples et substituant le culte des divinités étrangères à celui des nationales ; les deux héros réunis étaient seuls capables de lui tenir tête et de le tuer. » (2)

Irrité contre lui, le dieu Shamash avait enjoint à Gilgamès-Nemrod d'aller le combattre et d'apaiser ainsi la haine qu'il lui avait vouée. Malgré les supplications adressées par Éabani à Shamash pour qu'il contremandât l'expédition imposée à Gilgamès, le dieu resta inflexible et Gilgamès se montra décidé à exécuter son ordre. Éabani ne voulut pas

(1) *Ouv. cité*, page 579.

(2) M. Hommel, qui dans sa *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, page 292, place la composition du poème vers 2000 avant notre ère, voit, p. 342, dans Humbaba l'Élamite le successeur ou un des successeurs de Kudur-Nanchundi. Il admet ainsi que la Geste de Gilgamès renferme un noyau historique. C'est ce que conteste M. Tiele dans sa *Babylonisch-Assyrische Geschichte*. D'après lui, p. 537, la Geste décrit un mythe de la nature, qui en fut le premier fond, et Gilgamès était originairement un dieu et non pas un héros. Cependant, p. 570, il place la composition du poème vers l'époque de Kudur-Nanchundi ou de Kudur-mabug en se fondant sur l'épisode de Humbaba.

se séparer de son ami en dépit des graves appréhensions qu'il éprouvait au sujet de cette périlleuse expédition.

« La guerre une fois résolue, dit M. l'abbé Sauveplane, (1) aussitôt commencèrent les préparatifs. A l'appel de Gilgamès, tout le pays d'Uruk se leva comme un seul homme. Grand était l'émoi dans la ville et ses alentours. De tous côtés on voyait accourir et s'équiper des hommes d'armes. Bientôt la troupe fut au complet. A sa tête s'avançait Gilgamès, le roi puissant, le héros illustre, assisté de son fidèle compagnon Eabani.

Une lutte se préparait, ténébreuse et farouche. Il ne s'agissait, en effet, de rien moins que de surprendre Humbaba au cœur même de la forêt de cèdres.

Or, Humbaba était un ennemi redoutable et la retraite qu'il s'était choisie passait pour inaccessible. Déjà fameux par ses exploits, il était rehaussé encore aux yeux de la foule de tout le prestige de l'inconnu..... On le dépeignait sous des couleurs étranges. Sa voix était pareille, disait-on, au mugissement de la tempête ; sa bouche répandait l'iniquité et soufflait la perdition. Préposé de par le dieu Bel à la garde de la forêt de cèdres, il était l'effroi et la terreur de toute la contrée. Il était entouré d'un renom sinistre. On racontait que la forêt de cèdres avait été le théâtre de drames mystérieux. On se la montrait de loin avec épouvante. Malheur à qui osait en approcher ! Fatalement, il tombait aux mains de Humbaba.....

Poursuivre un ennemi aussi redoutable à travers des chemins ignorés, s'engager sur ses traces dans les détours de sa retraite obscure, il y avait là, certes, un beau risque à courir. En dépit de tous les obstacles Gilgamès et Éabani entrèrent en campagne résolument..... La divinité toujours secourable ne les délaissa point dans les périls de la route. Elle eut soin à maintes reprises de leur suggérer en rêve ce qui devait arriver. Aussi voyons-nous nos deux amis

(1) *Loc. cit.* pages 526 et suivantes.

discourir ensemble, chemin faisant, et s'entretenir de leurs songes.... Longtemps ils allèrent tout en devisant...

Comme ils approchaient du terme de leur voyage, Gilgamès adressa à Éabani ses dernières exhortations. L'ayant pris à part, il lui défendit de faire grâce. Sus donc à l'ennemi ! Que Humbaba périsse et que sa dépouille soit livrée en pâture aux oiseaux de proie !

Tout à coup les deux héros s'arrêtèrent : ils touchaient à la lisière du bois. D'abord, ils demeurèrent immobiles, saisis d'étonnement. Ils regardaient émerveillés et le cèdre aux branches éployées et les abords mystérieux de la forêt. Puis ils firent une première reconnaissance.... Voici le sentier où avait coutume de passer Humbaba. La route, ô surprise, était unie et facile..... Contents de leur découverte, de nouveau, Gilgamès et Éabani se prirent à admirer et la montagne, séjour favori des dieux, sanctuaire d'Irnini, et, se dressant devant eux, sur le penchant de la colline, le fameux cèdre chargé de fruits, répandant autour de lui une délicieuse fraîcheur, emplissant l'air d'une odeur suave.

Sans doute la rencontre ne tarda pas à avoir lieu. Dans quelles circonstances fut livrée la bataille ? Quelles furent les péripéties de la lutte ? Nous ne saurions le dire. (1) Mais, si l'on en juge par les sinistres appréhensions d'Éabani, par la grandeur des préparatifs, par la mauvaise renommée qui précédait Humbaba, le mystérieux habitant de la forêt de cèdres, enfin par les avertissements divins que reçurent tout le long de la route les deux héros, le choc dut être terrible.

L'issue du combat fut fatale pour Humbaba. Vaincu, il n'obtint point miséricorde et eut la tête tranchée. (2)

(1) Le récit du combat devait occuper la plus grande partie de la cinquième tablette. Malheureusement, de cette tablette il ne nous est parvenu, si l'on en excepte le début qui est assez bien conservé, que quelques mots isolés, tout au plus quelques bouts de phrase des Col. II et VI, dont il est difficile de démêler le sens par rapport à l'ensemble. (Note de M. l'abbé Sauveplane, page 430.)

(2) C'est la dernière ligne (l. 45, Col. VI) de la tablette (V) qui nous apprend l'issue du combat et la mort de Humbaba.

Dégagée de son enveloppe mythologique, la partie de la Geste que nous venons de reproduire, nous met en présence de l'invasion par Humbaba l'Élamite d'une contrée euphratique censée faire partie de l'empire de Gilgamès-Nemrod. (1) Eu égard, d'une part, à l'époque où nous transporte le récit et au portrait qu'il nous trace du personnage, eu égard, d'autre part, à la défense que Gilgamès jugea devoir faire à Éabani de lui faire quartier, on semble autorisé à voir dans HUMBABA le chef d'une peuplade descendue des montagnes de l'Élam dans les plaines de l'Euphrate, qui renversa la dynastie de Nemrod et régna à sa place. Humbaba vénérait d'autres dieux que ceux du pays envahi par lui et il en imposait le culte aux habitants, tout en les forçant d'abandonner celui de leurs propres dieux. Il les tyrannisait, par conséquent, aussi bien au point de vue de la conscience qu'au point de vue de leurs corps et de leurs biens. Obéir ou périr — telle était l'alternative qu'il leur laissait. C'est ainsi que nous comprenons ces mots de la Geste : « Sa bouche répandait l'iniquité et son souffle la perdition. »

De même que dans Gilgamès et Éabani, il faut voir dans Humbaba l'Élamite, plutôt qu'une simple personnalité individuelle, la personnification du peuple d'Élam entré en lutte avec les Coushites établis en Chaldée déjà depuis l'époque de l'établissement de la dynastie de Gilgamès-Nemrod à Uruk-Erech. Le commencement de cette lutte est, cependant, postérieur au ralliement des populations, personnifiées par Éabani, aux Coushites de Nemrod. Cela résulte du fait que la Geste le fait intervenir dans la lutte entre Humbaba et Gilgamès en qualité d'ami du dernier et de compagnon fidèle de ses aventures. Ces trois personnages symbolisent dans la Geste les peuplades respectives dont elle les fait les premiers chefs, mais chacun d'eux est censé se survivre dans

(1) Il résulte de ce fait que la Geste décrit, non seulement en cet endroit, mais aussi ailleurs, sous une forme mythologique, des événements réellement historiques.

la dynastie qui, après leur mort, continua à régner sur ces peuplades. Ainsi, Gilgamès-Nemrod personnifie non seulement la dynastie Coushite issue de lui, mais aussi la dynastie Coushite d'URU-KHAGINA, qui succéda à celle-là. (1) De même, Humbaba, roi d'Élam, est censé personnifier ses divers successeurs qui entrèrent successivement en lutte avec les rois Coushites de Chaldée, peut-être déjà depuis l'époque du règne des premiers successeurs d'Uru-Khagina jusqu'à la fin de la seconde dynastie Coushite. La lutte entre l'Élam et la Chaldée coushite, figurée par la lutte entre Gilgamès et Éabani, d'une part, et Humbaba l'Élamite, d'autre part, se renouvela à plusieurs reprises sous la deuxième dynastie coushite, mais les Élamites furent enfin vaincus par un des rois de la I[re] dynastie de Shirpourla. Cela résulte d'une inscription du roi Èannadu récemment découverte et communiquée par M. Heuzey à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres dans une *Note sur les galets sacrés du roi Êannadou*, (2) dont voici le passage qui nous intéresse :

I. ÈANNADOU, — *patesi — de Sipurla-* (Ki) — *gratifié de la puissance — par le dieu En-ghe* (Bel), — *nourri des mamelles — de la déesse Ninharsag, — nom choisi — par le dieu Nin-Ghirsou, — l'élu du cœur de la déesse Nina,*

II. *le fils d'Akourgal — patesi de Sipourla-*(Ki), — *les montagnes d'*ÉLAM — *il a soumises, — la ville d'Ourou-a-*(Ki) — *il a soumise, — le pays d'Isban-*(Ki) — *il a soumis, — la ville d'Our — il a soumise.*

Le roi d'Èannadu, dont il est question dans ce texte, fils d'Akurgal, et petit-fils d'Ur-Nina et le quatrième roi de la deuxième dynastie coushite de Chaldée, est ÈANNADU, le roi guerrier de la *Stèle des vautours*, le chef de la lignée cadette de cette dynastie. Il succéda à Èannatuma I, son frère aîné, mort peut-être sans laisser de descendant en état de lui

(1) Il faut en dire autant de la 2[me] dynastie de Shirpourla, également coushite.

(2) Voir *Comptes-rendus*, cahier de Mai-Juin 1895, pages 194 et suivantes et *Revue sémitique*, cahier de Janvier 1897, page 68, *initio*.

succéder, peut-être aussi renversé du trône par son frère cadet, ou tué peut-être dans la lutte contre les Élamites.

Remarquons la mention faite dans l'inscription citée de la soumission de la ville chaldéenne d'Ur à côté de la soumission imposée *aux montagnes d'Élam*. De cette donnée il résulte, à notre avis, que la campagne victorieuse, dirigée par Èannadu contre l'Élam, avait été précédée d'une invasion de la Chaldée de la part des Élamites au pouvoir desquels étaient tombés, outre la ville d'Ur, probablement aussi les autres territoires qu'Èannadu déclare dans son inscription s'être assujettis, à ṣavoir la ville d'Uru-a-(ki) (1) et le pays d'Isban-(ki). (2) Si son frère aîné perdit la vie dans la lutte contre les envahisseurs élamites, Êannadou, (3) son successeur, fut plus heureux que lui dans sa lutte contre l'Élam ; car non seulement il délivra la Chaldée de leur domination, mais en outre il imposa la sienne aux *montagnes d'Élam*.

L'expédition victorieuse d'Èannadu est censée comprise dans la Geste sous la lutte de Gilgamès et de son ami Éabani contre Humbaba l'Élamite. D'où nous inférons que, d'après elle, les antédiluviens personnifiés par Èabani — devenus les alliés des Coushites de Chaldée, déjà depuis le règne de Gilgamès-Nemrod, — y existaient encore en cette même qualité sous le règne d'Èannadu. L'échec subi par le prédécesseur du dernier au début de la lutte semble être figuré dans la Geste par les noires appréhensions y attribuées à Èabani au sujet de la lutte avec Humbaba l'Élamite, qui avait envahi le pays de l'Euphrate.

(1) *Ourou-a*-(ki) est un nom, dont, selon M. Heuzey, la lecture est provisoire.

(2) *Is-ban*-(ki), c'est-à-dire, d'après M. Oppert, observe M. Heuzey, le Pays de l'Arc, est aussi une contrée en guerre incessante avec Sirpourla et dont le nom revient à tout instant sur la stèle des Vautours. — Dans l'inscription de la brique n° 1 sont mentionnées comme conquises par Èannadu, outre les deux villes déjà citées, la ville d'*Erech* (Uruk, l'ancienne capitale de Gilgamès-Nemrod) et la ville du Soleil (*Larsam*).

(3) Si, ainsi que le dit M. Heuzey, *l. c.*, page 197, ce roi était petit-fils d'Ur-Nina, il s'ensuit de là qu'il était un frère cadet d'Èannatuma.

Vers la fin de la Ire dynastie de Shirpourla la domination coushite en Chaldée semblait arrivée au terme de son existence. Les guerres incessantes, qu'eurent à soutenir les représentants de cette dynastie, décimèrent successivement l'élément antédiluvien, qui finit par s'épuiser totalement. Ce fait est symbolisé dans la Geste par les blessures reçues à Nipur par Éabani, leur personnification, à la suite desquelles il mourut. En même temps Gilgamès, la personnification des Coushites, est frappé de lèpre. Il en est guéri, mais il n'arrive cependant pas à l'immortalité. Il semble être signifié par là dans la Geste que la domination coushite se releva momentanément en Chaldée, mais qu'elle finit néanmoins par disparaître quelque temps après, à savoir après la mort du fils de Gudéa.

Ce que nous venons d'avancer n'est pas à considérer comme une pure hypothèse. En effet, ainsi que le dit très bien M. Heuzey, (1) « de ce que le roi Êannadou est le seul jusqu'ici des chefs de Sirpourla dont nous possédions une relation des exploits guerriers, il ne faudrait pas se hâter de conclure que les princes de la même ville, qui l'ont procédé ou suivi, n'aient pas été aussi des chefs militaires. D'autres fragments de stèles de victoire, retrouvés par M. de Sarzec, prouvent que, rois ou patésis, ils possédaient ce pouvoir, le premier des droits souverains, et qu'ils en ont usé. »

Il résulte de ce qui précède que nous ne saurions pas souscrire à la supposition que beaucoup de générations séparent l'époque d'Êannadu de celle de Gudéa, supposition exprimée par M. Heuzey en ces termes : (2) « L'attention portée aux défenses militaires est bien en rapport avec le caractère du règne (d'Êannadu). Aucun vestige de ces fortications n'a été, il est vrai, retrouvé et l'on peut se demander si elles n'étaient pas simplement en briques crues ou en terre. Toujours est-il qu'elles ont précédé de beaucoup de générations les murs de briques cuites élevés autour de la ville

(1) Cahier cité de Mai-Juin 1895, page 206.
(2) Même cahier, pages 196-197.

d'Our par les rois contemporains de Goudéa. Elles attestent l'indépendance en même temps que la précoce importance de Sirpourla. Il faut se rendre compte que Sirpourla était, du côté du Tigre, une place d'avant-garde, exposée au choc des belliqueux riverains de ce fleuve, les peuples d'Élam, et par cela même elle servait de rempart aux nombreuses cités situées plus à l'ouest dans le bassin de l'Euphrate. »

Du moment qu'on tient compte du contenu du passage cité avant ce dernier, d'après lequel les souverains de Sirpourla de la dynastie d'Uru-Khagina eurent affaire à des agressions répétées, on conçoit que les travaux de défense exécutés par eux n'aient pas atteint la perfection de ceux de l'époque de Gudea. Mais quand les souverains précités eurent triomphé définitivement de leurs adversaires, comme c'était déjà le cas sous le règne d'Ur-Báu, ils purent s'adonner à l'exécution de travaux de défense perfectionnés en vue de parer à de nouvelles agressions éventuelles sans qu'il ait fallu pour cela un temps bien long.

Si, quant à ce point, nous sommes en désaccord avec M. Heuzey, par contre, nous nous rallions aux observations contenues dans sa *Note* touchant *le nom d'Agadé sur un monument de Sirpourla*. (1) Ce monument est brisé et nous n'avons plus ainsi en entier l'inscription qui y était gravée. Voici les propres paroles de M. Heuzey : « Il est infiniment probable que, si cette inscription était complète, (et il ne faut pas désespérer que les fouilles n'en fassent découvrir d'autres fragments), elle nous donnerait, outre les compléments aux listes princières de Sirpourla et d'Agadé, un synchronisme qui trancherait de graves questions et qui serait capital pour la reconstruction de la primitive histoire de Chaldée. Telle qu'elle est, elle nous fournit toutefois une indication synchronique plus générale, qui a son importance.

La ville d'Agadé y apparait à un moment où elle forme encore un royaume distinct, avant que l'hégémonie de la

(1) Cahier cité, pages 211-212.

Chaldée ne se soit définitivement centralisée à Babylone. Cette époque, (qui ne doit pas être très éloignée de celle de Naram-Sin), répond, pour la ville de Shirpourla, à une période qu'il est possible de limiter avec une certaine précision.

En effet, l'archaïsme avancé des bas-reliefs, comparé au style de transition de l'écriture, nous permet de placer la stèle dont il s'agit quelque temps après l'époque du *grand patési* Enannatouma II, fils d'Entéména, dans la période, encore mal connue et probablement assez longue qui le sépare du patési Our-Baou. Il y a là, dans la succession des princes de Sirpourla, une grande lacune. C'est en effet la période où l'écriture passe du type intermédiaire, dont nous avons encore ici un exemple, au type purement cunéiforme, et c'est à ce moment que se produit la première rencontre, jusqu'ici constatée, entre les villes de Sirpourla et d'Agadé. Pendant cette même époque, une grande ressemblance, mais non une similitude absolue, se manifeste entre l'écriture des deux villes. De pareils faits, qu'il faut laisser aux découvertes ultérieures de développer, ne sont pas favorables au système qui voudrait faire passer les rois sémites d'Agadé, Sargani et Naram-Sin et leurs monuments, d'un art déjà très développé, avant les vieux rois sumériens de Tello et avant l'époque primitive qu'ils représentent dans la sculpture chaldéenne. »

L'unique réserve, que nous ayons à faire ici, est celle-ci, à savoir que, à notre avis et d'après nos précédentes observations, M. Heuzey admet, sans motif suffisant, qu'un espace de temps assez long sépare le règne d'Enannatouma II de celui d'Ur-Ba'u. Nous croyons, au contraire, que le dernier, qui fut également patési de Shirpourla avant de devenir roi d'Ur, fut le successeur immédiat d'Enannatouma II et, tout comme celui-ci, d'origine coushite et antérieur à Al-usharsid (2807-2801) ainsi qu'à Sargon l'ancien et à Narâm-Sin, son fils (2800-2720). (1)

(1) Nous croyons bien fondée la succession indiquée de ces divers princes

Résumons maintenant brièvement le contenu historique du présent épisode.

La lutte de Gilgamès et d'Eâbani contre Humbaba avait été précédée d'une invasion victorieuse de la Chaldée de la part des Élamites symbolisés par Humbaba. Cette invasion eut, peut-être, pour résultat le renversement de la dynastie coushite de Nemrod, qui avait dominé jusqu'alors sur toute la Chaldée.

Nous ne connaissons guère jusqu'à présent avec certitude ni le nombre, ni les noms des successeurs de Nemrod. Cependant, M. Ménant a lu sur des objets provenant des fouilles exécutées à Nipur par le D[r] Peters les noms des rois *Sangani*, *Sarluti*, et *Bingani-Sarluti*, et M. Oppert celui du roi *Bingani-sar-iris*, rois qu'on veut faire remonter jusqu'à 40 siècles avant notre ère. A ces noms il faut ajouter celui du roi *Nin-Ghirsu-mu-du* inscrit sur une masse d'armes, ainsi que celui, encore inconnu d'un autre roi, qui était inscrit sur la lame de la lance dite de Gilgamès. (1)

D'ultérieures découvertes nous diront peut-être s'il y a lieu de tenir ces vieux monarques pour les successeurs de Gilgamès-Nemrod et pour les représentants de sa dynastie.

Avant Ur-Nina, qui n'était pas de souche royale (2) surgit

en Chaldée, parmi lesquels les trois derniers, sont, d'après nous, d'origine, — non pas coushite, — mais *sémite*. Cependant, nous devons faire remarquer que les dates assignées ne sont qu'approximatives. Voir au sujet de cette époque dans la *Science catholique* livraison de Juillet 1897, les *Remarques* du § III de notre *Essai sur les anciennes dynasties historiques de Chaldée et d'Égypte*.

(1) Voir au sujet de cette lance la communication de M. Heuzey dans les Comptes rendus de l'Académie, cahier de septembre-octobre 1893, pages 305 et suivantes.

(2) Cela résulte du fait qu'Ur-Nina est le premier à qui les documents attribuent le titre de roi ou bien de patési. Ce titre n'est donné ni à Nini-halghin, son père, ni à Gursar, son grand-père.

Dans la communication citée dans la note 1[re], M. Heuzey, page 317, fait remonter la dynastie d'Uru-Khagina jusqu'au XL[me] siècle avant notre ère. A notre avis, cette date dépasse la réalité d'environ mille ans. Nous pensons qu'elle régna depuis environ 3085 jusqu'en 2868, soit pendant 117 ans. Voir notre *Essai sur les anciennes dynasties historiques de Chaldée et d'Égypte*, § III.

en Chaldée dans la personne d'URU-KHAGINA une nouvelle dynastie, qui établit le siége de son pouvoir à SHIRPURLA-LAGASH.

Ur-Nina, A-Kourgal et En-anna-tuma I, les trois premiers rois de cette deuxième dynastie coushite après Uru-Khagina, furent sans doute en lutte continuelle avec les Élamites établis en Chaldée sans parvenir à en expulser ces envahisseurs. Ces luttes sont symbolisées dans la Geste par la lutte des deux héros, Gilgamès et Éabani, contre Humbaba l'Élamite.

Cependant, sous le règne d'Ê-ANNA-DU, auteur de la *Stèle des Vautours* et frère d'Ê-anna-tum I, les Élamites furent enfin vaincus et expulsés de la Chaldée. Ce souverain leur imposa même sa domination, après les avoir refoulés jusque dans leur propre pays.

Ce dernier événement est symbolisé dans la Geste par la défaite d'Humbaba et par le coup mortel que lui donne Gilgamès. Comme tel, celui-ci représente la deuxième dynastie coushite, qui, dans la personne d'Ê-anna-du, ressaisit la domination sur la Chaldée tout entière. (1)

III.

Vers la fin du paragraphe précédent nous avons anticipé sur la suite des évènements censés visés dans la Geste. Nous y fûmes contraints par les citations empruntées à M. Heuzey au sujet desquelles il nous a fallu entrer dans ces explications.

Reprenons maintenant l'exposé de la Geste de Gilgamès au point où nous l'avons quittée plus haut.

Grâce à la victoire remportée sur les envahisseurs élamites de la Chaldée, représentés par Humbaba, par les Coushites de Gilgamès-Nemrod avec le concours de la peuplade per-

(1) Vers 2868 le roi sémite Lugal-Kouroum-zigoum, le Taureau divin du § III, semble avoir dominé en Babylonie pendant une dizaine d'années, qui furent des années de lutte entre lui et Ur-Báu de Shirpourla.

sonnifiée par son ami Éabani, l'ordre se trouva rétabli sur les bords de l'Euphrate et la royauté de Gilgamès, qui personnifie ici ÈANNADU de la 1re dynastie de Shirpourla, consolidée. Après cette expédition victorieuse, Gilgamès fit son entrée triomphale à Uruk, sa capitale. A la vue du héros, Ishtar, l'impudique et cruelle déesse, s'éprit d'amour pour sa personne et le pressa de consentir à devenir son époux. Mais Gilgamès repoussa avec dédain les propositions de la perfide déesse. Non content de cela, il se mit à lui reprocher sa cruauté envers ses précédents époux, qu'elle avait fait périr tous sans aucune exception.

Furieuse du sanglant affront qu'elle venait d'essuyer, Ishtar s'en alla exhaler ses plaintes auprès du dieu Anou. son père, à la faiblesse duquel elle arracha qu'il consentît à créer un taureau divin, « une sorte de démon, dit M. Sauveplane, plus redoutable cent fois que Humbaba, » destiné à combattre la royauté de Gilgamès.

Dans la personne du TAUREAU DIVIN, créé par Anou, nous voyons, de même que dans les deux personnages Éabani et Humbaba, un symbole désignant une peuplade hostile appelée à envahir la Chaldée.

La lutte de Gilgamès contre Humbaba eut lieu probablement sur le bas-Euphrate à proximité du pays d'Élam. La nouvelle lutte qui se prépare est censée transportée dans la contrée avoisinant le territoire d'Uruk. Il s'agit probablement d'une invasion de la part d'un rameau de populations, non coushites, mais *sémites*. (1) En leur qualité d'hommes civilisés, ces Sémites étaient autrement redoutables pour Gilgamès que ses deux précédents adversaires, qui, avant la lutte, étaient déjà descendus à un certain degré de dégénérescence.

L'effroyable Urus ou Taureau divin une fois créé par Anou,

(1) Voici les noms des premiers envahisseurs sémites de la Babylonie : *Lugal-Zaggisi*, *Our-Shalpaouddou*, *Lugal-Kigoub-ni-doudou* et *Lugal-Kisisi*, dont furent probablement vassaux les trois premiers rois de la Ire dynastie de Shirpourla depuis 3085-3045 ?

ses « ravages, dit M. Maspero, (1) ne tardent pas à rendre inhabitables les alentours d'Ourouk la bien gardée. Les deux héros, Gilgamès et Éabani, touchés par les misères et par la terreur du peuple, partent en chasse et courent relancer la bête aux bords de l'Euphrate, dans les marais où elle se remise après chacune de ses sorties meurtrières. Une bande de trois cents preux pénètre dans les fourrés sur trois lignes et la rabat vers eux. » (2)

« L'action fut chaude, dit M. Sauveplane. (3) Il n'y eut pas moins de trois assauts consécutifs. A la fin, ce fut une lutte corps à corps entre les deux héros et l'animal divin. L'instant était décisif. »

Il « les charge, dit M. Maspero, (4) tête basse, mais Éabani la saisit d'une main par la corne droite, de l'autre par la queue, et la contraint à se cabrer. Gilgamès au même moment l'empoigne par une jambe et lui plonge son poignard dans le cœur. »

D'après M. Sauveplane, « au moment où se dressait le taureau, Éabani, par une habile manœuvre, le saisit à la fois par la crinière et la queue, tandis que Gilgamès lui donnait le coup de grâce, en le frappant entre les cornes. »

La lutte entre Gilgamès et son ami Éabani, d'une part, et le Taureau divin, d'autre part, symbolise des évènements postérieurs, d'après nous, non seulement au règne de Nemrod, mais même au règne de la dynastie issue de lui. Le Taureau divin est présenté comme une création nouvelle de la part d'Anou, probablement parce qu'il symbolise des

(1) *Ouv. cité*, page 581.

(2) De cette donnée il semble résulter clairement, d'abord que, de même que Gilgamès, Éabani était, lui aussi, chef d'une peuplade et qu'il avait des guerriers sous lui, ensuite que, à l'époque où nous nous trouvons placé ici, la population était encore peu dense en Chaldée ; c'est ce qu'insinue le nombre relativement petit de guerriers emmenés avec eux, par les deux héros dans leur expédition contre le Taureau divin, qui personnifie le rameau ethnique hostile qu'ils vont combattre.

(3) *Ubi suprà*, page 435, i. f.

(4) Maspero, *ouv. cité*, Vol. 1, page 582.

Noachides, dont l'ancêtre, Noé, sauvé par l'arche, apparut en quelque sorte comme le représentant d'une humanité nouvelle dans la contrée désolée par le déluge de dessus la face de laquelle cette catastrophe avait fait disparaitre toute vie.

A notre avis, nous nous trouvons transportés ici à l'époque du règne de la 1re dynastie de Shirpourla, qui succéda à la dynastie de Nemrod. Par les trois assauts successifs qu'eurent à essuyer les deux héros de la part du Taureau divin il faut entendre probablement trois époques successives de lutte entre des souverains de cette dynastie et des rois sémites qui envahirent à trois diverses reprises la Chaldée, entre environ 2950 et 2868. (1)

Les trois époques en question entre les souverains de Shirpourla et des rois sémites arrivés successivement en Chaldée, tombent sous les règnes d'Èannadu, d'Enteména, d'Enannatuma II et d'Ur-Báu. Suivant les données de la Geste, Gilgamès et Éabani, c'est-à dire les Coushites, sortirent victorieux de la lutte. (2)

Malgré que, d'après la Geste, la lutte se termine par la défaite du Taureau divin, cependant, la suite du récit nous apprend que leur victoire ne porta pas bonheur aux deux héros Gilgamès et Èabani. En effet, voici comment continue le récit de la Geste : « Les deux héros, dit M. Sauveplane (3), une fois qu'ils eurent abattu le taureau divin, adressèrent d'abord des remerciements à Samas, leur divinité tutélaire, puis, accord touchant, ils s'assirent l'un à côté de l'autre comme deux frères.

La déesse, elle, la colère dans l'âme, monta sur le rempart

(1) Voir notre *Essai sur les anciennes dynasties historiques de Chaldée et d'Égypte* § III, Tableau et Remarques.

(2) Ces luttes sont antérieures aux luttes soutenues par les Coushites, jadis les maîtres en Chaldée, contre les rois sémites Al-usharsid et Sargon l'ancien. Les luttes contre ceux-ci sont postérieures aux règnes d'Ur-Báu et de Gudéa, et celle contre Sargon est certainement postérieure au règne du fils et successeur de Gudéa.

(3) *Ubi suprà*, page 436.

d'Uruk, et, ayant déchiré ses vêtements, fulmina cette imprécation : « Maudit soit Gilgamès qui a osé me contredire ! Maudit soit celui qui a tué le taureau divin ! »

Éabani, entendant de telles exécrations, ne se contenait plus de rage. Dans sa fureur, il arracha violemment la jambe droite du taureau divin et la jeta à la face de la déesse, avec cette violente apostrophe : « Ah ! si je pouvais te tenir, toi aussi, si je pouvais t'en faire autant ! Certes, j'aurais grande joie à voir la poitrine de cet animal suspendue à ton flanc ! » ou bien, comme on lit chez M. Maspero : (1) « Toi aussi, je te vaincrai, et comme lui je te traiterai : j'attacherai à tes flancs la malédiction ! »

« Ishtar, continue M. Maspero, assembla ses prêtresses, ses hiérodules, ses folles femmes, et toutes ensemble entonnèrent une nénie sur le membre de l'Urus céleste.

Gilgamès, de son côté, assembla tous les tourneurs en ivoire, et les artisans furent émerveillés de la grosseur des cornes : elles valaient trente mines de lapis ; leur diamètre était d'une demi-coudée, et elles pouvaient contenir six mesures d'huiles à elles deux. Il les consacra à Shamash et il les suspendit aux coins de l'autel ; puis il se lava les mains dans l'Euphrate, rentra dans Ourouk et en parcourut les rues triomphalement. »

« Les notables d'Uruk, dit M. Sauveplane, (2) étant venus lui rendre leurs soumissions, Gilgamès, en pleine assemblée, leur adressa cette proclamation : « Qui donc est brave parmi les braves ? Qui est fort parmi les forts ? » Une seule voix s'éleva de toutes parts : « Gilgamès est brave parmi les braves ! Gilgamès est fort parmi les forts ! »

« Ishtar, ajoute M. Maspero, le toucha dans cette beauté dont il était si fier : elle le couvrit de lèpre de la tête aux pieds et le rendit un objet d'horreur pour ses admirateurs de la veille.

(1) *Ouv. cité*, page 582.
(2) *Ubi suprà*, page 437.

Mais, avant qu'il fut frappé de cette maladie, « comme don de joyeux avènement, il donna, dit M. Sauveplane, dans son palais une fête splendide. On mangea et on but tant, que, sur la fin du repas, les convives en liesse s'endormirent sur leurs lits de repos. Un vrai festin de héros.... Eabani, lui aussi, s'endormit. Or, durant son sommeil, il eut un songe qu'il s'empressa de communiquer à Gilgamès. Ce songe lui apportait le pressentiment de sa mort prochaine. »

Presque tout ce qui précède est à considérer comme un simple embellissement poétique et mythologique du fait de l'entrée triomphale du souverain victorieux dans sa capitale, (1) qui y consacre à Shamash, son dieu, une partie du butin enlevé à l'ennemi conformément à ce qui se pratiquait déjà à cette époque, c'est-à-dire sous la 1re dynastie de Shirpourla. C'est ce dont font foi plusieurs inscriptions votives de rois de cette dynastie.

Il ne saurait pas, nous semble-t-il, déplaire au lecteur de pouvoir embrasser d'un seul coup d'œil les diverses dynasties qu'a déjà mises en scène jusqu'ici le récit de la Geste. Dans le tableau qui suit nous les plaçons sous ses yeux et nous y joignons celles dont il est fait mention dans la suite du récit. Quant aux dates, nous ne les donnons pas comme rigoureuses et définitives.

1re *dynastie* (coushite) *de* Nemrod *à Uruk* (Erech). (3310-3085)

Nemrod et ses successeurs, peut-être Shagani, Sarluti, Bingani-Sarluti et Bingani-shar-iris. A ces noms il faut ajouter celui de En-shagsag-ana et celui de Ninghirsu-mu-du.

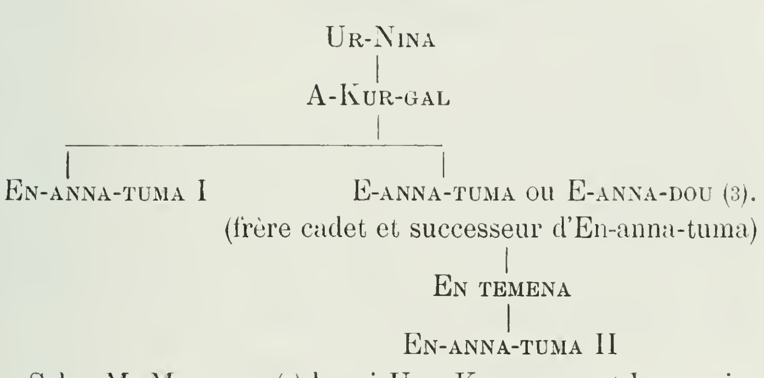
Le nom du dernier a été trouvé inscrit sur une masse d'armes découverte à Telloh, c'est-à-dire sur l'emplacement de l'antique ville de Shirpurla-Lagash.

(1) La Geste mentionne encore ici comme telle la ville d'*Uruk*. Mais il ne faut pas perdre de vue que cette ville y joue un rôle complexe à l'instar des principaux personnages y mentionnés. Elle est censée représenter en général la capitale du royaume, qui, à l'époque ici en question, était *Shirpourla*, et déjà plus Uruk.

Ces divers rois semblent être tous plus anciens que Uru-Kagina, et Ninghirsu-mu-du pourrait bien être le moins ancien parmi eux. (1) Nous pouvons les attribuer provisoirement à la dynastie de Nemrod.

Après eux est à placer le règne du roi sémite Lugal-Zaggisi (3085 3045) (2). Suivent alors les rois sémites Our Shalpa-ouddou, Lugal-Kigoub-nididou et Lugal-Kisisi (3085-3045), desquels furent vassaux les trois premiers rois de la

2me *dynastie* (coushite) d'Uru-Khagina *à Shirpurla* (1re) (3085-3068).



Selon M. Maspero, (4) le roi Uru-Khagina, est le premier roi de Sirpulla-Lagash et, par conséquent, antérieur à Ur-Nina. D'après M. Heuzey, (5) il serait, à en juger d'après le

(1) Ce qui le donne à présumer, c'est qu'à son nom se trouve accolé, à côté du titre de roi d'un endroit non déchiffré, aussi celui de *patesi de Shirpurla*. (Voir Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles lettres, cahier de septembre-octobre 1893, page 310). Il peut avoir été un des successeurs de Nemrod et avoir établi sa domination sur la ville de Shirpulla, où s'établit, plus tard, Uru-Khagina ainsi qu'Ur-Nina, qui n'était pas de souche royale, mais fils de Nini-halghin et petit-fils de Goursar, au nom desquels n'est accolé aucun titre de souveraineté.

(2) Le nom de ce monarque nous a été révélé par les récentes fouilles pratiquées à Nippour.

(3) D'autres savants désignent ce monarque, mais à tort, sous le nom de *Idinghiranaghin* (Maspero, *ouv. cité*, page 605).

(4) *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, tome Ier, page 604.

(5) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, cahier de septembre-octobre 1895, page 318.

style de ses inscriptions, moins ancien que ce dernier et étranger à la lignée royale, car il ne nomme jamais son père dans ses inscriptions.

Avant la dynastie qui suit il faut placer le règne du roi sémite, LUGAL-KOUROUM-ZIGOUM (2868-2858).

3e *dynastie* (coushite) *d'*UR-BAU *à Ur*,
(2858-2846)

UR-BA'U (2846-2841). Il ne laissa pas de descendant mâle après lui.

4me *dynastie* (coushite) *de* GUDÉA *à Shirpurla* (2me)
(2846-2807).

GUDÉA
UR-NINGHIRSU, fils du précédent.

Le récit de la Geste ne va pas au delà du règne d'Ur-Ninghirsu. Avec lui finit la dynastie de Gudéa. Alors apparait dans l'histoire un roi sémite du nom d'URU-MU-US, en transcription assyrienne AL-USHARSID, qui peut-être vainquit et tua Ur-Ninghirsu. La famille royale coushiste semble s'être réfugiée au pays d'Élam pendant la durée du

Règne du sémite AL-USHARSID
(2807-2801)

Le règne de ce prince est antérieur à celui de Sargon l'ancien. C'est ce que nous inférons du fait qu'à Nipur l'expédition américaine a découvert des débris d'objets provenant d'Al-usharsid recouverts par des objets provenant de Sargon.

Quant au fait du bris des vases offerts par le premier au dieu Bel, il semble révéler une

Revanche coushite triomphante éphémère en Chaldée
(2801-2800).

Les Coushites, émigrés au pays d'Élam, parvinrent, parait-il, à renverser le sémite Al-usharsid, dont ils brisèrent

les *ex-voto* déjà mentionnés. Cependant, ils ne réussirent pas à rétablir leur domination sur la Chaldée. A peine avaient-ils accompli l'exploit précité qu'un autre sémite, de souche non-royale, Shargâni ou Sargon l'ancien, fils d'Itti-Bel, s'empara de la Chaldée et y fonda une nouvelle dynastie, la

Dynastie (sémite) *d'*AGADÊ
(2800-2710 ?)

SHARGANI ou SARGON l'ancien,	2800-2750
NARAM-SIN, fils du précédent	2750-2720
BINGANI SARALI, fils du précédent,	2720-2710 ?

(A continuer). L'ABBÉ FL. DE MOOR.

L'ÉGLISE ARMÉNIENNE

SON HISTOIRE, SES CROYANCES.

La révolution apportée par le christianisme dans les idées du peuple arménien l'a poussé dans la voie de l'instruction. Les Arméniens ont créé leur alphabet, et, du texte grec des Septante et de la version syriaque dite Peschito, ils ont traduit la Bible avec une habileté qui a été hautement appréciée par Golius, Hottinger, Piques et Pierre Lebrun, alors que Lacroze n'a pas hésité à proclamer la version arménienne du Nouveau Testament « la reine de toutes les versions. » Ils ont produit en général dans le silence d'une foule de cloîtres florissants, une immense littérature, « l'une des plus fécondes et des plus intéressantes de l'Orient chrétien » d'après le célèbre arméniste français Victor Langlois. « La liturgie arménienne, dit un autre arméniste distingué, Edouard Dulaurier, renferme nombre de prières où la tournure et le mouvement de la pensée, l'ampleur majestueuse et la correction du style révèlent une composition originale, tout arménienne. » Leur génie poétique a enfanté des cantiques superbes qui font honneur à l'inspiration chrétienne, et dont on trouve un choix dans leur hymnaire national (*Charagan*), justement comparé à un collier de diamants. Ces hymnes ont eu pour auteurs d'éminents écrivains comme Isaac-le-Parthe, Mesrob Maschdotz, Jean Mantagouni, Moïse de Khoren, le catholicos Gomidas, Ananie de Chirag, Isaac de Tzorapor, Jean-le-Philosophe, Etienne de Sunie, Grégoire Magistros, Pierre Kédatartz, Nersès-le-Gracieux, Nersès de Lampron, Grégoire-le-Jeune, Vartan Vartabed,

Jean Blouz, etc., dignes émules de l'Illuminateur, d'Agathange, de Zénop Clag, de Faustus de Byzance, d'Eznig, de Goryoun, de David-l'Invincible, de Kud, de Mampré, d'Elisée, de Lazare de Pharbe, de Sépéos, de Moïse de Gaghangaïdoutz, de Ghévont-l'Historien, de Jean Catholicos, de Thomas Ardzrouni, de Grégoire de Nareg, d'Etienne Açoghig, d'Arisdaguès de Lasdiverd, de Mathieu d'Edesse, de Samuel d'Ani, de Mkhithar Kosch, de Vanagan de Davousch, de Guiragos de Kantzag, de Smpad-le-Connétable, d'Etienne Orpélian, de Thomas de Médzop, d'Arakel de Tauris et de tant d'autres illustrations littéraires de l'Arménie chrétienne. L'abbé Villefroy, qui avait exploré les manuscrits arméniens de Paris, montre en ces termes le rapport des hymnes arméniennes avec la poésie biblique : « On doit prendre ici le terme de poésie dans le même sens que les vrais connaisseurs le prennent quand il s'agit des Psaumes et des cantiques des Hébreux ; c'est là que le poète sacré libre de l'esclavage de la mesure se livre à l'esprit divin qui l'inspire. De là naissent les charmes de nos Livres saints : idées élevées, expressions nobles, vives et pleines de feu, transpositions élégantes, heureux désordre dans l'arrangement des termes, réticences placées avec art, métaphores hardies, allusions ingénieuses, antithèses gracieuses et naturelles, mais frappantes, style concis et animé : en un mot tout ce qu'une éloquence vraiment divine inspire et enfante au même instant d'images sublimes, touchantes, si capables d'attacher l'esprit, d'attirer, d'attendrir, d'enlever les cœurs par les attraits les plus puissants... Tel fut à proportion le caractère de la poésie sacrée des Arméniens dans le cinquième et sixième siècles. »

C'est le christianisme, devenu Eglise nationale, qui a conservé la nationalité arménienne. Sans lui, les Arméniens auraient été absorbés dans le mazdéïsme et plus tard dans l'islamisme, car, dans ce nid de religions qu'on appelle Orient, c'est la religion qui fait la nationalité et les peuples ne sont que des communautés religieuses. C'est pourquoi les

Arméniens, surtout depuis qu'ils ont perdu leur indépendance politique, ne voient pas d'un bon œil toute tentative de détacher des fidèles de leur Eglise. Enveloppés aujourd'hui par l'orthodoxie, le catholicisme et le protestantisme, dont chacun veut entraîner dans son sillage cette Eglise martyrisée, ils croient de leur devoir de s'attacher au *statu quo*, parce qu'ils ne sauraient satisfaire les trois Eglises à la fois et parce que leur Eglise est le dernier asile de leur nationalité. Ils possèdent une Eglise nationale, comme ils possèdent une langue et une littérature nationales avec un alphabet national, une ère et une histoire nationales, une musique et une architecture nationales, et ils ne veulent pas les sacrifier aux caractéristiques nationales de peuples plus nombreux, car, pour eux, le nombre ne constitue pas le mérite et la civilisation humaine doit plus à la Grèce microscopique qu'à la Chine colossale. Ils ont la conscience de leur mission en Asie, et M. Félix Nève n'a rien exagéré lorsqu'il écrivait ces lignes : « Par un double phénomène qui est très rare dans l'histoire, le peuple arménien, fort d'une admirable fidélité à son caractère comme à sa foi, survit aux guerres et aux révolutions qui l'ont en quelque sorte décimé : il possède dans son idiome littéraire et liturgique un signe de sa vitalité et un gage de sa perpétuité. On croirait qu il est appelé à prendre part quelque jour à la régénération de l'Asie. »

Les missionnaires étrangers qui trouvent commode de prêcher le christianisme aux fidèles d'une Eglise presque contemporaine du Christ, n'auraient pas dû oublier que leur premier devoir est de n'affaiblir en rien la position d'une Eglise qui est en lutte quotidienne avec la puissante religion de l'Islam. Bénie soit l'Eglise qui entreprendrait de propager, parmi les chrétiens d'Arménie, non pas telle ou telle forme du christianisme, mais cette instruction et cette éducation qui rendent un peuple capable de réconcilier le respect du passé avec les exigences de l'esprit moderne ! A ce point de vue, le Collège américain de Constantinople rend plus de

services que ceux qui perdent leur temps à inculquer la simplicité puritaine à la brillante imagination d'un peuple oriental.

L'Eglise arménienne appartient à l'Eglise d'Orient, et ses rites ne diffèrent pas beaucoup de ceux de l'Eglise grecque ; mais elle est complètement autonome, et est régie par ses diacres, ses prêtres et ses évêques, dont les vêtements sacerdotaux rappellent ceux des Grecs et des Latins. Elle a une hagiographie spéciale qui, sous le titre de *Haïsmavourk*, embrasse toute l'année ecclésiastique ; un rituel spécial (*Maschdotz*), un missel spécial (*Djachotz*), un bréviaire spécial (*Jamakirk*), un hymnaire spécial (*Charagan*). Elle admet les sept sacrements, n'administre qu'aux ecclésiastiques l'extrême-onction, ne reconnaît ni expiatoire ni indulgences, et fait la communion avec du pain sans levain et du vin sans eau. Elle fête Pâques à la date assignée par les chrétiens avant le concile de Nicée, et la Nativité et l'Epiphanie le 6 janvier (v. s.). Elle prescrit le jeûne le mercredi et le vendredi, et a une période de carêmes et une série de saints qui lui sont propres. Elle croit que le Saint-Esprit procède du Père. Elle n'est point eutychéenne, comme on l'a faussement accusée, car elle professe explicitement le dogme des deux natures, des deux volontés et des deux opérations en Jésus-Christ. Ce qui l'a amenée à rejeter le concile de Chalcédoine, ce n'est point une question de dogme, mais une question de juridiction. Sa conduite n'est guidée que par un sentiment de conservation personnelle, et lui est dictée par les nécessités de sa situation. Tant que l'Arménie n'aura pas une indépendance politique, les Arméniens ne pourront pas, sans danger, reconnaître le concile de Chalcédoine. C'est un rempart qui les sépare de l'Eglise grecque ou russe ; s'ils y renoncent, la presque moitié de la nation, qui vit sous la domination moscovite, serait facilement absorbée dans l'Eglise et la nationalité russes. L'état de servitude où se trouvent les Arméniens, les empêchera également d'introduire des réformes dans leur Eglise, dont le caractère populaire lui

permet d'accepter sans opposition les améliorations désirées par les fidèles.

Voilà à peu près toutes les différences qui séparent l'Eglise arménienne des autres Eglises. Elle a ses raisons pour les maintenir, et elle espère qu'on sera tolérant envers elle, comme elle est tolérante envers ses sœurs (1).

L'Eglise fondée par l'Illuminateur prie journellement « pour tous les évêques saints et orthodoxes » « et pour la paix du monde entier et la stabilité de la sainte Eglise » et implore la miséricorde de Dieu « par les prières et l'intercession de ceux qui invoquent le nom du Seigneur des saintetés, dans n'importe quel pays, depuis l'orient jusqu'à l'occident. » Quelques extraits de la profession de foi de Mgr Nersès Varjabédian, mort en 1884 sur le trône patriarcal arménien de Constantinople, suffiront pour donner une idée de l'esprit de cette Eglise (2).

Une autre gloire de l'Eglise arménienne est son esprit démocratique. Elle ne met aucune entrave à ce que ses fidèles lisent et étudient la Bible. Elle pratique dans la messe la cérémonie de la salutation cordiale, que les fidèles rendent les uns aux autres « avec le baiser de sainteté. » Ses diacres et ses prêtres, qui sont mariés, vivent par les offrandes volontaires des ouailles, et le haut clergé seul, qui est astreint au célibat, reçoit un salaire, fort modeste d'ailleurs. On n'a pas à payer un loyer annuel, comme dans certains pays civilisés, pour avoir sa place sur un banc de l'église ; tout chrétien y est reçu gratuitement, et riches et pauvres se coudoient et se prosternent côte à côte devant l'Eternel. Le clergé, depuis le dernier diacre jusqu'au patriarche suprême, est élu par la libre volonté des ecclésiastiques et des laïques. Au beau milieu de la consécration d'un candidat, l'évêque s'interrompt pour demander à la congrégation

(1) Nous avons développé ces idées dans notre discours prononcé au Parlement des Religions de Chicago. Nous n'y insistons pas dans une Revue purement scientifique.

(2) V. notre discours de Chicago C. *finem.*

s'il est digne de recevoir les ordres. Si un seul individu crie qu'il n'est pas digne, la consécration est suspendue, et si cet individu prouve à l'évêque son assertion, le candidat est écarté à l'instant. On pourrait dire en toute conscience que le clergé arménien est le serviteur et non le maître de l'Eglise.

Telle est l'Eglise arménienne, vénérable par son antiquité, fière de son orthodoxie et glorieuse dans le manteau de pourpre de son martyre. Chaque pierre de ce sanctuaire est cimentée par les larmes et le sang de ses enfants persécutés ; c'est pourquoi le siège de l'Illuminateur est si fortement assis et lance au ciel, avec tant de vigueur, ses cinq dômes, symboles des cinq patriarcats arméniens d'Etchmiadzin, de Sis, d'Aghtamar, de Constantinople et de Jérusalem. Sentinelle de la civilisation et avant-garde du christianisme, l'Eglise arménienne a bravement fait son devoir sur les confins du monde oriental. Elle a survécu aux attaques du mazdéïme et de l'islamisme, comme elle a survécu aux attaques de chrétiens qui ne comprenaient pas la liberté de conscience, et, au milieu de la crise douloureuse qu'elle traverse en ce moment, elle envoie un salut fraternel à toutes les âmes pieuses réunies dans ce concile vraiment œcuménique, et elle bénit les premiers pas du Parlement des Religions dans la voie de la tolérance et de la charité universelles, et les nobles efforts du grand peuple américain pour déployer, sur le déluge des haines séculaires, le merveilleux arc-en-ciel de la fraternité humaine.

Minas Tchéraz.

Professeur à King's college, Londres.

L'HISTORIEN SAHAGUN

ET LES MIGRATIONS MEXICAINES.

(Suite.)

Dans un autre passage, Torquemada fait débarquer les Hulmèques et les Xicalanques à la lagune du Terminos, et en cela, il se rapproche du rédacteur de l'histoire des Chichimèques. A ces deux peuples, il joint les Zacatécas c'est-à-dire les habitants de Zacatlan au nord de l'Etat de Puebla.

On voit combien sont confus les récits de Torquemada en ce qui concerne les premières populations de la Nouvelle Espagne. Sans doute, il peut sur certains points de détail, nous fournir des renseignements utiles et que l'on chercherait vainement ailleurs. Nous voyons qu'il s'était, quoiqu'à un moindre degré que Mendieta, surtout inspiré des traditions mexicaines proprement dites, les plus récentes au point de vue chronologique. Son témoignage ne saurait certainement prévaloir contre celui d'Ixtlitxochitl. La narration de ce dernier offre un caractère de précision bien autrement accentué. D'ailleurs l'écrivain chichimèque avait surtout puisé à cette source toltèque orientale qui nous reporte bien plus haut dans le cours des âges.

Veytia se montre assez généralement d'accord avec ce dernier sur le point qui nous occupe. Néanmoins, il se rapproche de Sahagun, en ceci qu'il fait débarquer ses orientaux à Panuco. Les émigrants seraient arrivés sur deux ou trois flottiles composées de radeaux et de canots, lesquels ne s'éloignaient pas beaucoup du rivage. Chacune de leurs

tribus aurait d'ailleurs tiré son nom du chef qui la commandait, à savoir les Olmèques d'Umécatl ; les Xicalancas, de Xicalancatl et enfin les Zapotèques d'un certain Zapotécalli dont notre auteur se trouve à peu près seul à parler (1).

Ici, Veytia nous paraît tomber dans une erreur tout semblable à celle où Mendieta était déjà tombé avant lui. Les peuplades dont il vient d'être fait mention ont été évidemment désignées par le nom des productions végétales propres à la région où elles s'établirent.

Le terme de Xicalancatl signifie simplement, habitant du pays des *Xicallis*, ou calebassiers. On sait, en effet, que ces arbres foisonnent dans la région humide traversée par le Tabasco et l'Uzumacinta. Les Ulmèques, ce sont les peuples de la contrée où se recueille l'*Ulli*, ou gomme élastique. Enfin, l'on sait que le Zapotécapan ou pays des Zapotèques produit en abondance le fruit appelé *Zapote*. Il correspond à peu près à l'état actuel d'Oaxaca sur les rives du Pacifique depuis environ le 16, jusqu'au 18 de L. N. (2). Peut-être toutefois, est-ce par erreur que nous voyons figurer ici les Zapotèques qui vivent bien éloignés du golfe du Mexique. Ne faudrait-il pas remplacer leur nom par celui de Zacatécas ou habitants de Zacatlan, cités, nous venons de le voir, par Torquemada, à côté des Ulmèques ou Xicalanques ?

Quoi qu'il en soit, ces nouveaux venus ne tardèrent pas à gagner l'intérieur des terres.

Ils pénétrèrent dans la contrée où furent fondées un peu plus tard les villes de Tlaxcalla et de Huetzotzingo, ainsi que Puebla de los Angeles, sur le bord des rivières de Zahuapan et d'Atoyac (3).

Toutefois, leur principal établissement aurait été la cité qui sous le nom de Chollulan joua un rôle si considérable

(1) Veytia. *Hist. Antigua* etc. T. 1°.

(2) Orozco y Berra. *Géografia de las lenguas de Mejico*, 1re partie § IV p. 57, et 3e partie § IV p. 181 et suivantes.

(3) Veytia. *Hist. Antigua de Mejico*, T 1° Cap. XIII ; p. 150.

dans l'histoire de la Nouvelle Espagne. Là, nos émigrants rencontrèrent les derniers débris de la nation des Quinamés qui les réduisirent à un état d'effroyable servitude, les obligeant à leur livrer leurs femmes et leurs enfants pour qu'ils en abusassent. C'est-à-dire, sans doute, que les sauvages de ces régions traitèrent les populations civilisées qui venaient s'établir sur leur territoire à peu près comme les Ricaries traitèrent les Mandans, comme les peaux rouges avaient l'habitude de traiter les Indiens sédentaires des Pueblos, pillant leurs récoltes, les massacrant même toutes les fois qu'ils en trouvaient l'occasion (1). Enfin, poussés à bout, les nouveaux arrivés employèrent pour se débarrasser de leurs oppresseurs, le stratagème qui, au dire d'Hérodote, avait si bien réussi aux Mèdes afin d'échapper à la tyrannie des Scythes (2). Ils les égorgèrent tous dans un grand festin après les avoir énivrés. Devons-nous conclure de ce récit que la fabrication du vin d'Agave était déjà connue ? En tout cas, l'origine de cette légende semble incontestablement asiatique et nous verrions en tout ceci une preuve nouvelle de relations ayant jadis existé entre les deux continents, bien avant l'époque de la découverte.

Ce serait après s'être ainsi débarrassés de leurs oppresseurs, que les émigrants venus de l'Est auraient formé leurs principaux établissements, à savoir :

A. Les Xicalanques à Atlisco, sans aucun doute l'Atrisco d'Alcedo dont il a été question plus haut et à Itzaan, localité dont nous ignorons la situation exacte, sans doute également dans l'état de Puebla.

Remarquons qu'ici, notre auteur aurait bien pu faire une confusion entre Ulmèques et Xicalanques. Ces derniers ont dû s'établir bien plus au Sud, sur les rives de la lagune de

(1) Xavier Eyma. *Les peaux Rouges, le dernier des Mandans* ; p. 271. Paris 1860. — M. le Dr Oscar Loew p. 343 du *Report on the ruins in new Mexico* dans le *Report upon United States, geographial Surveys*, volume VII, *Archaeology* : Washington, 1879.

(2) Hérodoti. *Histor*, liv. 1er cap. 166. — Veytia, loco citat p. 152.

Terminos. Leur nom même le prouve suffisamment, puisqu'il signifie « habitants de Xicalanco » ou « du pays de callebassiers. » Or, ces arbres abondent dans les régions arrosées par le Tabasco et l'Uzumacinta, mais on n'en rencontrerait guère à Puebla ni aux environs.

B. Les Zapotèques que nous assimilerons sans hésiter aux Zacatèques de Torquemada et qui sans doute n'ont rien à faire avec les habitants de la province de Zapotécapan, se fixent à :

1° *Tépéiac* évidemment identique au Tepéaca d'Alcedo et de Garcia y Cubas. C'est la capitale du district de même nom dans l'état actuel de *Puebla*. Elle se trouve environ par le 19 L. N. à 30 lieues Est de Mexico.

2° *Téchamachalco* dans lequel nous reconnaîtrons sans hésiter, le Técamachalco d'Alcedo et de Garcia, toujours dans le district de Puebla et à 4 lieues, non pas E. N. E, comme le dit Alcedo, mais bien E. S. E. de la capitale.

3° *Quécholac*, encore dans le même district, à environ sept lieues Est de Tepéaca. Alcedo en fait non pas un pueblo, mais bien une vallée qu'habitent, dit-il, les Indiens Popolocas. Il figure néanmoins comme village dans l'Atlas de Garcia.

4° *Téohuacan*, littéralement, « Maison de Dieu » sous le nom actuel de Téhuacan, elle constitue la capitale du district de même nom, lequel occupe la partie Sud-Est de l'Etat de Puebla (1).

Quant aux cités de Tlaxcala, de Chollulan ou Cholula et de Puebla où se seraient fixés les Ulmèques, leur situation est assez connue, pour que nous n'ayons pas à en parler ici.

Ce serait là, en tout cas, que les émigrants élevèrent cette fameuse pyramide dont l'histoire rappelle si étrangement

(1) Voy. Alcedo, art. *Tépeaca*, *Técamachalco* et *Quecholac*, ainsi que la carte à la fin de la *Geografia de las lenguas etc...* de M. Orozco y berra, celle qui se trouve à la fin du 3e volume de l'*Histoire des Nations civilisées du Mexique* de l'Abbé Brasseur de Bourbourg (Paris 1858), et enfin les cartes XVIII et XXVIII de l'Atlas de Garcia y Cubas.

celle de la Tour de Babel (1). Les Toltèques ayant par la suite occupé le pays, trouvèrent cet édifice en ruines. Ils construisirent sur son sommet, un temple en l'honneur de Quetzacoatl vénéré, nous le savons, comme dieu du vent qui présage l'arrivée de la pluie fécondante. Peut-être même est-ce cette circonstance qui donna naissance plus tard à la légende des Quinamés détruits par l'ouragan.

Ajoutons qu'après la conquête espagnole, on remplaça le temple païen par une église consacrée à Notre-Dame (2).

En tout cas, la plupart des auteurs distinguent nettement ces navigateurs arrivés d'Orient des Toltèques proprement dits, lesquels seraient venus par terre des régions du Nord-Ouest, longtemps après.

Dans ses relations, Ixtlilxochitl, reprenant les choses d'un peu haut, donne en quelque sorte la chronologie de l'histoire toltèque à partir de la création du monde. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain. Son histoire des Chichimèques ne remonte pas, il est vrai, à une date aussi primitive. Elle se borne à nous dire, que dans le cours du quatrième âge c'est-à-dire vers la fin du 3e siècle de notre ère, la nation Toltèque arrive à la Nouvelle-Espagne. Elle avait été chassée de sa patrie primitive, dont on ne nous indique pas la situation et à une époque qui n'est point précisée. Après avoir longtemps navigué, cotoyé beaucoup de pays, les émigrants débarquèrent sur la côte de Califormie et parvinrent dans le *Huéhué Tlapallan* ou Terre de Cortez. Ce nom qui signifie littéralement « vieille ou véritable terre des Couleurs », lui aurait été donné, affirme notre auteur, à cause de la couleur rouge du sol.

Ce terme ne possèderait-il pas une valeur plus métaphorique, celle de « vénérable et illustre région », le rouge étant considéré comme la plus noble, la plus belle des couleurs (3) ?

(1) Ixtlilxochitl. *Hist. des Chichimèques.* 1re partie, ch. 1er p. 7. — Veytia loco citat. p. 155. — *Genèse* chap. IX versets 1 à 9.

(2) Veytia, loco citat ; p. 156.

(3) *Popol vuh.* le livre Sacré. Introd. § IV p. LXIII (et en note).

On conçoit sans peine cette épithète décernée par une nation à la terre des ancêtres, à celle qu'elle considère comme son berceau primitif. *Tlapallan* ou *Huéhué Tlapallan*, qu'il faut bien se garder de confondre avec une autre localité de même nom, située plus au Sud, dans l'intérieur du Honduras et aux frontières de San-Salvador (1), répond-il d'une façon absolument exacte à la terre dite de Cortez? Nous n'en sommes pas absolument certains. Pour notre part, cette dernière n'est pas autre chose que la Basse Californie, péninsule séparée du Mexique par la Mer Vermeille, et où l'on n'a guère rencontré jusqu'à ce jour, des traces de populations plus ou moins civilisées. Au contraire, rien ne prouve que le *Huéhué Tlapallan* primordial ne doive être cherché, soit plus au Nord, dans la Haute Californie, soit plus à l'Est, dans les régions actuelles de Névada, d'Utah ou du Nouveau Mexique.

Dans un passage de ses relations, notre auteur semble faire du *Huéhué Tlapallan* en question, une cité où l'an 18 de notre ère les sages Toltèques se seraient réunis pour procéder à la réforme du calendrier. L'antiquité de cette date prouve bien que l'on a affaire ici à une contrée située au Nord de la Nouvelle Espagne, car alors les Toltèques n'avaient pas encore eu le temps de gagner le plateau d'Anahuac, ni les contrées plus méridionales. Botturini nous présente cette réforme comme antérieure de quelque temps seulement à l'époque de l'incarnation (2). Mais lorsqu'il s'agit de dates si anciennes, on ne doit pas y regarder de trop près. Il est vrai que plus loin, Ixtlilxochitl paraît fixer l'arrivée des Toltèques en ce pays à l'année 387 de l'incarnation. Nous soupçonnerions fort notre historien de confondre cet évènement avec l'arrivée des Toltèques dans des régions situées beaucoup plus au Sud. On ne saurait douter en effet de l'établissement déjà ancien de tribus appartenant à cette

(1) Ibid § VIII p. CXXXIII (en note).

(2) Botturini. *Idea de una nueva historia general de la America septentrional.* etc. p. 3.

race à la fin du IV[e] ou aux débuts du V[e] siècle de notre ère. En tout cas, si nous tenons compte de ces rectifications dont la nécessité s'impose d'une façon indubitable, on sera frappé de l'accord du récit de l'historien de Tezcuco avec celui de Chimalpain. Ce dernier, en effet, nous représente les Chichimèques, (terme par lequel il entend visiblement les Nahoas ou Toltèques) se rendant par mer à *Aztlan* en l'an 49 de notre ère (1). Nul doute qu'*Aztlan* ne soit ici synonyme de *Huéhué Tlapallan* et ne désigne le premier endroit où les Toltèques s'établirent après avoir traversé la mer. Remarquons d'ailleurs combien Ixtlilxochitl se gêne peu pour raconter les mêmes évènements d'une façon absolument différente et au besoin se contredire lui-même de la manière la plus flagrante. Nous en avons une preuve irréfragable en ce qui concerne la migration postérieure du peuple Toltèque.

Si l'on s'en rapporte à l'histoire des Chichimèques, celui-ci aurait côtoyé toute la rive du Sud, le long de la province de Jalisco pour aborder au port de Huatulco, postérieurement désigné sous le nom de Santa Maria de Huatulco. Il faisait partie de la Cabecera de Aztatla et de l'Alcaldia Mayor de Huamelula (2) et se trouve un peu au Sud du 16. L. N. dans le district d'Ejutla (Etat d'Oaxaca).

Il est bon de remarquer que les noms d'origine Mexicaine ou Nahuatl, autant dire Toltèque abondent dans cette région et à l'exemple de Xamiltepec déjà cité plus haut nous pouvons joindre ceux des pueblos de Mixtepec, littéralement « à la montagne nébuleuse », d'Ocotlan, littéralement « La sapaie » également dans le district d'Ejutla, d'Ecatépec littéralement « A la montagne du vent » au district de Tlacolula, etc...etc... On ne saurait douter que le pays d'Oaxaca n'ait reçu de nombreux colons de race Toltèque.

Si donc Sahagun nous représente ses Nahoas partant de Xamitlepec pour se rendre au plateau d'Anahuac, son allé-

(1) M. Aubin, *Mémoire sur la peinture didactique des Mexicains* p. 23 du T. II de la *Revue Orientale et Américaine*. Paris 1860.

(2) Alcedo, *dic. hist. géog.* Art. *Huatulco* et *Huamelula*.

gation sans doute ne doit pas être prise au pied de la lettre. Des Nahoas, c'est-à-dire des tribus de race toltèque et parlant un dialecte mexicain ont occupé le pays, mais rien ne prouve que ce soient précisément les mêmes qui occupèrent la région des grands lacs.

La réalité du second voyage des Toltèques par mer tel que le raconte Ixtlilxochitl et pendant lequel ils auraient longé les côtes des états actuels de Jalisco, Colima, Michoacan et Guerrero nous inspire bien des doutes. Aucun autre historien n'en fait mention.

L'écrivain indigène ne se serait-il pas inspiré des traditions concernant l'arrivée des Ulmèques et Xicalanques à travers le Golfe du Mexique ? Bon nombre d'annalistes sans doute ont manifesté un certain penchant à transposer les évènements, si nous osons nous servir de cette expression, à reporter à des époques plus récentes certains faits qui leur semblaient honorables pour leur nation.

C'est ainsi, par exemple, que le récit des campagnes successives entreprises par les pharaons en Syrie, aurait, assure-t-on, été minutieusement calqué sur celui de l'expédition de Touthmès 1er dans ces mêmes régions. Nulle part toutefois cette tendance ne semble aussi accusée que chez les peuples de la Nouvelle Espagne.

Ils nous présentent constamment les mêmes faits comme s'étant passés en des époques et des pays divers. — Est-ce que l'histoire de la défaite des habitants de Xibalba, telle que nous la donne le livre sacré, (1) ne constitue pas une simple répétition de celle de la défaite de Quetzalcoatl par son adversaire Tezcatlipoca ? (2) Est-ce que les peuples de Guatémala, tout comme les habitants de Mexico ne rattachaient pas leurs origines à la ville de Tullan, d'où leurs aïeux seraient sortis, lors de la ruine de cette illustre cité ? (3) Avons-nous

(1) *Popol vuh, le livre sacré* 2e partie, ch. 13 p, 185 et suiv.

(2) Mendieta : *Hist. eccles. Indiana*, lib. 2, cap. 5, p. 182.

(3) *Pop. vuh* § 5 p. LXXXIV, LXXXV et XCI. — M. B. G. Brinton. *The Annals of the Cakchiquels*, introd. p. 11 § 1er p. 67. § IV p. 69. § 6 et 7 § 71 etc.... Philadelphie 1885).

lieu, du reste, de nous étonner de tout ceci, si nous songeons que les rédacteurs des grandes chroniques de St Denis, inspirés sans doute par le souvenir de l'Enéide, ont voulu rattacher les Français aux Troyens par l'intermédiaire de Francus, fils de Priam.

En un mot, les indiens de la Nouvelle Espagne possédaient, surtout pour les époques anciennes, plutôt une chronologie qu'une histoire et ce n'est guère qu'à partir de l'établissement des Chichimèques, c'est-à-dire de la seconde moitié du Xe siècle de notre ère, que l'on commençe chez eux à rencontrer des annales un peu suivies.

Mais reprenons notre récit. D'après Ixtlilxochitl nos émigrants débarqués dans la contrée d'Oaxaca traversent plusieurs provinces ; ensuite, nous les voyons arriver à Tochtepec ; de là à Tullanzingo. D'après leur comput, cent quatre années se seraient écoulées depuis qu'ils avaient quitté leur patrie, lorsqu'ils s'y établirent.

Si l'on se rappelle que ce nombre est précisément celui des années du grand cycle ou siècle mexicain, partagé comme l'on sait en deux périodes de cinquante deux ans chacune, il deviendra difficile de ne pas lui reconnaître ici une valeur beaucoup plus symbolique qu'historique.

En tout cas, déterminer quel est au juste le Tochtepec, littéralement : « A la montagne du lapin », dont parle notre auteur, semble chose assez malaisée. Son nom se retrouve sous la forme *Toxtépec* tant dans le dictionnaire d'Alcedo que dans l'atlas de Gracia y Cubas. Mais où placer celui qui nous occupe en ce moment ? Il n'existe précisément que trop de localités de ce nom.

Dans ce dernier ouvrage, nous le rencontrons appliqué à un partido du district de Téotitlan par le 18 environ de L. N. (Etat d'Oaxaca). Mais ce serait vraiment abuser des expressions employées par l'auteur que de nous représenter les émigrants obligés de traverser plusieurs provinces pour se rendre à un endroit, somme toute, si rapproché de leur point de débarquement. Alcedo, par contre, mentionne deux

localités de Toxtepec ; il appelle la première Santa Maria de Toxtepec. C'était, nous dit-il, un pueblo et Cabeza de partido de l'alcaldia major de Técali. Peut-être bien est-ce elle que nous retrouvons dans l'atlas en question sous la simple dénomination de Santa Maria à l'extrême Nord-Est du district de Matamoros (Etat de Puebla) par le 18,46 de L. N.

Quant au second pueblo qualifié de Toxtepec tout court, il paraît avoir été moins important. Tout ce que nous en savons, c'est qu'il faisait partie de la même alcaldia que le précédent. C'est vraisemblablement de l'une de ces deux localités que veut parler Ixtlilxochitl, mais comment déterminer laquelle ?

Pas de difficulté en ce qui concerne Tullanzingo, où nos émigrants arrivent commandés par sept chefs dont chacun exerçait alternativement l'autorité suprême. Il s'agit visiblement ici de la ville dont Sahagun parle comme ayant été détruite ou plutôt construite par les Toltèques avant la fondation de Tollan ou Tullan.

C'est cette cité de Tollan, identique au Tollan en Xocotitlan de Sahagun qui fut plus tard choisie par les nouveaux venus comme capitale de leur empire, à cause de son heureuse situation. Sept ans après s'y être établis, ils élurent un roi ou chef suprême (toujours ce même nombre de sept avec sa valeur éminemment cabalistique). Chaque prince devait d'ailleurs régner pendant un petit cycle de 52 ans. Si par hasard son règne avait duré ce laps de temps, on le déposait. Venait-il au contraire à mourir avant que ce cycle ne fût écoulé, un conseil de régence choisi parmi les principaux de la nation exerçait le pouvoir en son nom, jusqu'à ce que le moment fût venu de lui choisir un successeur.

Il est bien clair qu'ici, nous nous trouvons beaucoup plus sur le terrain de la légende que sur celui de l'histoire proprement dite. Le premier souverain élu en l'année *Cnicome-Acatl* littéralement canne ou 510 de l'incarnation, aurait été *Chalchiuhtanetzin* ou *Chalchiuhtlatonac* et ainsi commença cette monarchie Toltèque, destinée, au dire des auteurs, à durer environ quatre siècles et demi.

Il est vrai que les renseignements donnés par les relations du même auteur apparaissent beaucoup plus circonstanciés. Nous allons les faire passer sous les yeux du lecteur, tout en les contrôlant par le récit de Veytia.

L'auteur indigène commence par nous représenter les ancêtres de la nation Toltèque arrivant dans le pays de *Huéhué Tlapallan* à peu près en l'année 2236 après la création du monde. Vers l'an 18 de notre ère, tous les sages se seraient réunis en la cité de *Huéhué Tlapallan* pour procéder à la réforme du calendrier.

Pour Veytia également, *Huéhué Tlapallan* constitue une grande cité, la métropole de l'Empire Chichimèque.

Du monarque de cet état relevaient un nombre plus ou moins considérable de rois ou princes vassaux. Notre auteur tombe visiblement ici dans une erreur à laquelle avait cependant échappé Ixtlilxochitl. A l'exemple de beaucoup d'auteurs, il confond les Toltèques ou habitants du pays de *Huéhué Tlapallan* et les Chichimèques, fondateurs du royaume de Tezcuco. Nous croyons cependant qu'il n'y avait pas grand chose de commun entre ces peuples, en dehors de leur origine boréale. Toltèques et Mexicains paraissent avoir été étroitement unis par la langue et sans doute aussi par le sang, si tant est que ces deux termes ethniques ne soient pas synonymes, au moins dans le sens où le seraient ceux de Juif et d'Israëlite.

Au contraire, si une chose paraît bien démontrée aujourd'hui, c'est la dissemblance absolue de l'idiôme parlé par les compagnons de Xolotl et du Mexicain. Sans doute, après de longues années passées sur le plateau d'Anahuac, les Chichimèques remplacèrent enfin par celui-ci, l'antique parler de leurs ancêtres (1). Qu'est-ce que cela prouve au point de vue de l'origine ? Les barbares, envahisseurs de l'empire Romain, ne tardèrent point, on le sait, à mettre en oubli leurs vieux dialectes germaniques pour parler un latin

(1) R. P. Gerste *La langue des Chichimèques*, p. 42 et suiv. de la 6e section du *Compte rendu du congrès scientifique* etc. *des catholiques* (Paris 1891).

plus ou moins corrompu. En conclura-t-on qu'ils fussent d'extraction italiote ?

Quoi qu'il en soit, la ville de *Tlachicatzin* constituait une des cités les plus importantes de cet empire appelé à tort Chichimèque.

Deux personnages de sang royal y résidaient, lesquels levèrent l'étendard de la révolte contre leur souverain.

Au bout d'une année, en l'an *Ce-Tecpatl*, litt. « un silex », qui correspond à 439 ou d'après l'histoire des Chichimèques seulement à 387 de notre ère, les insurgés furent vaincus et obligés de quitter leur ville. Veytia lui, assigne une durée de 13 années à la guerre civile avant que ses fauteurs se trouvassent contraints à évacuer Tlachicatzin.

En tout cas, nos deux auteurs sont d'accord pour admettre que la lutte continua à la frontière pendant huit années encore. Enfin, en l'année *Omé-Acatl*, (2 canne), les insurgés, futurs ancêtres de la nation Toltèque, sont définitivement vaincus et réduits à chercher une nouvelle patrie. Ils se dirigent vers les régions du Sud, et voici la liste des localités dont il fait mention dans le cours de leur voyage.

1° La ville appelée *Tlapallantzingo*, littéralement « au noble Tlapallan », d'après Ixtlilxochitl et *Tlapallanconco*, litt. « au petit Tlapallan », suivant Veytia. Evidemment, elle avait été ainsi nommée en souvenir de la patrie abandonnée sans retour. Le second de nos auteurs reporte la fondation de cette cité à l'an 596 de notre ère. Où se trouvait la ville en question, c'est ce que le défaut de renseignements précis ne nous permet pas d'établir, sinon d'une façon bien approximative ? Evidemment, on ne saurait songer à l'identifier avec une autre cité du même nom située dans le Soconusco. Autant vouloir assimiler la Memphis actuelle des Etats Unis à l'antique métropole des premiers pharaons. Par exemple, ce *Tlapallanzinco* du Sud est-il autre chose que celui qui se trouvait sur la côte du Pacifique dont s'emparèrent successivement les princes Quichés Gucumatz et Quicab ?

Ajoutons que la tradition nous représente les émigrés

établis à *Tlapatlantzingo* rejoints par bon nombre d'habitants de la cité de *Tlaxi-Culiahcan*.

L'abbé Brasseur propose de voir dans ce mot une corruption de *Tlaxi-Colhuacan*, litt. « *Colhuacan* du centre de la terre » (1), et métaphoriquement : « la métropole des Culhuas » ou « des aïeux ».

Nous ne pensons pas faire acte de témérité en assimilant ce Tlaxi-Culhuacan au Culiacan, capitale actuelle de l'Etat de Sinaloa par le 24,50 de L. N. sur les bords du Rio de Culiacan.

Effectivement, cette cité nous est donnée comme une des premières stations des émigrants mexicains dans leur route vers le sud. Or, il y a tout lieu de penser qu'au moins dans ses débuts, la migration des Toltèques et celle des Mexicains ne constitue qu'un seul évènement. Maintenant, pour que les habitants de cette cité aient été rejoindre les Toltèques fugitifs, à *Tlapallantzinco*, il fallait bien que les deux localités fussent sensiblement rapprochées.

C'est sans aucun doute dans l'état de Sinaloa qu'il conviendra de les chercher, l'une aussi bien que l'autre.

Les Toltèques restent trois années à *Tlapallantzingo* et mettent les environs en culture. Au bout de ce temps, et sur les conseils du sage Huéman, personnage vraisemblablement mythique, ils reprennent le cours de leur voyage. Celui-ci dure douze jours, pendant lesquels on fait soixante lieues, autrement dit cinq lieues par vingt quatre heures. Cela semble peu, mais n'oublions pas que nos émigrants étaient en grand nombre et qu'ils emmenaient leurs familles avec eux.

2° Nos voyageurs arrivent ainsi à une région fertile appelée *Huey-Xalan*, littéralement, « grande ou vénérable sablonnière », où ils séjournent de quatre à cinq ans. Peut-être devons-nous l'assimiler au *Huey-Xaloc* déjà mentionné plus haut et d'où, suivant Ixtlilxochitl, des chefs toltèques seraient sortis en l'an 386 après J.-C.

(1) *Popol vuh*. Introd. pages 150 et 160 (en note).

Cette localité était située à 60 lieues, sans doute, au Sud de Tlaxi Culhiacan, et comme nous le verrons tout à l'heure à 100 lieues plus ou moins à l'Ouest de Guadalaxara. Impossible par suite de la placer ailleurs que sur le littoral nord de l'Etat actuel de Xalisco.

3° Dans le courant de la 5e année après leur arrivée à Huey-Xalan, les Toltèques l'abandonnent, mais y laissent une colonie, comme ils faisaient toujours d'ailleurs dans les endroits où ils s'étaient établis.

Après avoir fait cent lieues en vingt jours dans la direction de l'Orient, nos voyageurs atteignent *Xalisco* sur le bord de la mer, où ils séjournent huit ans. La situation exacte de cette ville nous est parfaitement connue. Elle faisait, nous apprend Alcedo, partie de la cabecera de partido et Alcaldia mayor de Tepic, et se trouve à environ huit kilomètres au sud de Guadalaxara, capitale de l'état actuel de Xalisco, par le 20,36 environ de lat. Nord. Du reste, quelques inexactitudes doivent être relevées dans le récit d'Ixtlilxochitl. Le pueblo de *Jalisco* ne se trouve pas, à vrai dire, sur le bord de la mer, mais à plus de 60 lieues dans l'intérieur des terres. Si, comme le veut notre auteur les émigrants avaient toujours cheminé droit à l'est pour l'atteindre en partant de Huey-Xalan, ce n'est pas sur la terre ferme, mais bien au fond de l'Océan qu'il conviendrait de chercher cette dernière localité.

4° Ensuite, nos voyageurs après avoir marché pendant vingt jours, ce qui, au dire de l'écrivain indigène suppose cent lieues de chemin, s'arrêtent dans une île et sur une côte appelée *Chimalhuacan-Atenco*. Ils y restèrent cinq ans. Ce fut là que les hommes recommencèrent à vivre avec leurs femmes, car ils avaient fait vœu en quittant *Huéhué Tlapallan* de rester vingt trois ans sans les approcher. Ils calculèrent, ajoute Ixtlilxochitl, que lors de la 4e année de leur séjour en cet endroit, il y avait vingt-six ans ou un demi-cycle qu'ils avaient abandonné leur patrie primitive. Cette époque correspondrait à l'an du Christ 466.

Les plus grandes incertitudes planent sur la question de savoir où placer la localité en question. Alcedo et l'Atlas de Garcia y Cubas nous citent un grand nombre de pueblos du nom d'Atenco ou Atengo et deux autres portant celui de Chimalhuacan, mais nulle part, nous ne trouvons ces deux noms réunis.

En commençant par le premier, nous trouvons.

A. *Atenco*, hacienda de l'état de Mexico, district de Toluca.

B. *San Salvador de Atengo* qu'Alcedo nous indique comme un pueblo de la cabacera de partido et alcaldia mayor de Tezcuco, sur les bords du lac de même nom et à une demi lieue environ de cette ville.

C. S[ta] *Maria de Atengo*, cabacera de partido de Misquiaguala, dans l'alcaldia major de Tépétango ; le pueblo de ce nom se trouve à environ 18 lieues nord de Mexico.

D. *San Mateo Atengo*, cabacera de partido de l'àlcaldia major de Métépec qui doit se trouver à peu près vers les 13 ou 15 lieues O. de Mexico.

E. *Atengo*, cabacera de partido de l'alcaldia mayor de *Chilapa* à cinq lieues du pueblo dė Toliman. Or, ce dernier se trouve à sept lieues ouest de Chilapa, situé lui-même par le 18,40 de L. N. à 60 lieues S. S. O. de Mexico, dans l'Etat actuel de Michoacan. Nous devons, à coup sûr, le distinguer d'un autre *Chilapa*, indiqué dans l'Atlas de Garcia y Cubas comme se trouvant beaucoup plus au Nord, dans le district de Tépic, (Etat de Jalisco) par le 22,15 de L. N.

E. *Atengo* pueblo de la cabacera de partido et alcaldia mayor de Autlan à 39 lieues au S. S. O. de la ville de ce nom par le 18 L. N. peut-être bien dans l'état actuel de Colima.

(A continuer.) C[te] H. de Charencey.

SADJARAH MALAYOU.

XIIIe RÉCIT *(suite)*.

L'auteur de cette histoire raconte ce qui suit : Il y a dans le pays de *Pahang* une ville nommée *Poura*. L'eau de sa rivière coule peu profonde sur un très beau fond de sable, elle est douce jusqu'à la mer. On y trouve de la poudre d'or. Ses plaines sont très vastes, ses forêts sont remplies d'éléphants, de *selâdangs*, de cerfs et de grands singes à poil roux. On rapporte que ces *selâdangs* sont un peu plus petits que des éléphants.

Dans les anciens temps *Pahang* était un grand pays, tributaire de *Siam*. Son roi se nommait *Maharadja Déoua Soura*, il était parent de *Padouka Boubounya*. Lorsque *Sultan Mansour Chah* eut appris ces nouvelles de *Pahang*, il désira vivement la possession de ce pays, et donna l'ordre au bandahara *Padouka Radja* d'aller attaquer *Pahang*.

Le bandahara partit avec *Toun Pekrâma*, *Toun Bidjâya Mahamantri*, *Sri Bidja di radja*, *Sri Bidja Pekrâma*, *Toun Soura di radja*, *Toun Amar di radja*, *Toun Bidja di radja*, *Toun Bidja Satiya*, *Sang Bidja Ratna*, *Toun Râna*, *Toun Sri Satiya*, *Sang Naya*, *Sang Gouna*, *Sang Djâya Pekrâma*, *Sang Arya*, *Sang Râna Soura*, *Sang Soura*, *Sang Djâya*, *Sang Soura Pahlaouan*, *Toun Arya*, *Toun Bidja Pekrâma* avec les *houloubalangs*. Tous partirent accompagnant le bandahara *Padouka Radja*. La flotte se composait de deux cents navires, grands ou petits. Après quelques jours de navigation elle arriva à *Pahang*. Les gens de *Malaka* engagèrent le combat contre ceux de *Pahang* avec une grande ardeur, et par la volonté de Dieu le très

haut, par l'accomplissement de l'arrêt du Seigneur tout puissant, les gens de *Pahang* furent facilement vaincus et mis en fuite. *Maharadja Déoua Soura* lui-même se sauva, en fuyant vers l'intérieur du pays et en laissant sa fille la princesse *Onang-Sri* qui était extrêmement belle. Le bandahara *Padouka Radja* l'ayant trouvée, l'emmena à bord d'un prahou et la traita avec les plus grands égards. Le bandahara *Padouka Radja* ordonna à *Toun Pekrâma, Toun Bidjâya Mahamantri, Sri Bidja di radja, Sri Bidja Pekrâma, Toun Soura di radja, Toun Amar di radja, Toun Bidja di radja, Toun Bidja Satiya, Sang Bidja Ratna, Toun Râna, Toun Sri Satiya, Sang Nâya, Sang Gouna, Sang Djâya Pekrâma, Sang Arya, Sang Râna Soura, Sang Soura, Sang Djâya, Sang Soura Pahlaouan, Toun Arya, Toun Bidja Pekrâma* et à tous les *houloubalangs* de se mettre à la poursuite de *Maharadja Déoua Soura*. Tous partirent cherchant à se devancer les uns les autres pour obtenir les bonnes grâces du bandahara. Quant à *Sri Bidja di radja*, il partit à la poursuite de *Maharadja Déoua Soura*, tout en chassant des buffles sauvages, en perçant des *selâdangs* et en prenant au piége des poules sauvages. Partout où il y avait un beau sable, il s'arrêtait pour s'amuser à jeter le filet et l'épervier. Les gens, ses dépendants, lui dirent : « Quelle besogne, Monseigneur, faisons-nous tous ? Nous sommes partis pour poursuivre *Maharadja Déoua Soura*, et c'est dommage que nous nous arrêtions pour nous amuser. Si les autres viennent à le rencontrer, ce seront eux qui obtiendront les grâces, et nous, nous n'obtiendrons rien du tout ! » *Sri Bidja di radja* leur répondit : « Vous tous, jeunes gens ! qu'en savez-vous ? Pour *Maharadja Déoua Soura*, c'est chose arrêtée ; j'ai fait tous les calculs, son nom est sous la puissance de mon nom, son jour est sous la puissance de mon jour, et son moment est sous la puissance de mon moment ! Comment donc pourrait-il s'échapper de mes mains ? »

Maharadja Déoua Soura s'était enfui sur un prahou qui avait été poussé à la gaffe jusqu'à une cascade ; alors il dit dans son cœur : « C'est assez loin, les gens de Malaka ne

viendront pas me poursuivre jusqu'ici ! » Il dit donc aux gens qui poussaient le prahou à la gaffe : *Kouhi-kouhi !* ce qui signifie (en Siamois) : doucement ! doucement ! C'est pourquoi jusqu'à ce jour cette cascade a été nommée *Djeram* (cascade) *Kouhi-kouhi*. Les gens de *Malaka* étant arrivés, *Maharadja Déoua Soura*, dans l'impossibilité de s'échapper sur son prahou, sauta en bas, fuyant à travers terres, pendant trois jours et trois nuits sans boire ni manger. Enfin le Prince ayant pénétré jusqu'à une maison occupée par une vieille femme, fit demander du riz à cette vieille femme. Celle-ci dit : « Monseigneur, comment pourrais-je avoir du riz ? Je suis une pauvre femme. Permettez que je fasse cuire d'abord quelques herbes potagères, attendez, je vais chercher de petits poissons. » La vieille mit un pot de terre sur le feu, et descendit au rivage avec son bâton, dans l'intention d'aller chercher de petits poissons. Les gens de *Malaka* qui étaient allés à la poursuite, voulant tous arriver les premiers, avaient passé outre, continuant leur course vers l'intérieur. *Sri Bidja di Radja* qui était resté en arrière, rencontra la vieille femme et ordonna qu'on la saisît. « Où est *Maharadja Déoua Soura ?* » demanda *Sri Bidja di radja*. La vieille répondit : « Ne me faites pas de mal ! *Maharadja Déoua Soura* est dans ma maison. » *Sri Bidja di radja* ordonna à ses gens de monter et de cerner *Maharadja Déoua Soura*. Ils s'en saisirent et l'amenèrent à *Sri Bidja di radja*. Celui-ci alors descendit la rivière, emmenant son prisonnier au bandahara *Padouka Radja*, sans le mettre aux fers, sans l'attacher de liens, mais en le traitant selon la coutume des rois. A son arrivée auprès du bandahara *Padouka Radja*, *Sri Bidja di radja* le lui remit entre les mains, et le bandahara le garda également en observant à son égard la coutume des rois. L'éléphant, monture de *Maharadja Déoua Soura*, qui se nommait *Kouritchek* fut emmené à *Malaka* par l'ordre du bandahara. Aussitôt que les gens qui étaient allés à la poursuite de *Maharadja Déoua Soura* furent tous rassemblés, le bandahara *Padouka Radja* revint à *Malaka*, emmenant

avec lui *Maharadja Déoua Soura* avec sa fille. Après quelques jours de marche, il arriva à *Malaka*. Il entra en présence de *Sultan Mansour Châh*, à la tète des *houloubalangs* qui tous ensemble avec lui avaient amené *Maharadja Déoua Soura*. *Sultan Mansour Chah* fut rempli de joie, il gratifia le bandahara d'un vêtement d'honneur complet d'étoffes magnifiques, et les *houloubalangs* qui l'avaient accompagné, de vêtements d'honneur, chacun selon son rang.

Sultan Mansour Chah fixa la résidence de *Sri Bidja di radja* à *Pahang* et lui accorda les honneurs du noubat avec tous les autres instruments, les timbales seules exceptées, et en outre du parasol à bordure frangée, en récompense de la capture qu'il avait faite de *Maharadja Déoua Soura*. Lorsque *Sri Bidja di radja*, sortant de *Malaka* eut dépassé *Poulo-Besar*, on battit le grand noubat. Après son arrivée à *Pahang*, il s'y installa et gouverna le pays tant qu'il n'y eut pas de roi, mais il venait, une fois chaque année, se présenter devant le Sultan à *Malaka*.

Sultan Mansour Chah confia *Maharadja Déoua Soura* aux mains du bandahara *Padouka Radja*. Celui-ci ne le mit pas aux fers et le traita avec beaucoup de respect. Au bout d'un certain temps le bandahara *Padouka Radja*, le confia à la garde de *Sri Nara di radja*. Celui-ci le fit enfermer à la pointe du baley, en un lieu où il demeurait en présence des gens, mais en réalité il se conforma aux coutumes royales auxquelles aucun changement ne fut apporté. Le prisonnier avait un matelas et un grand coussin, et quand il mangeait, la personne qui était présente pour le servir, avait reçu l'ordre de porter le *tetampau*.

Un jour que *Sri Nara di radja* siégeait au baley, en présence d'une nombreuse assistance, *Maharadja Déoua Soura* dit : « Quand j'étais dans mon pays, je fus pris par *Sri Bidja di radja*, et je fus traité par lui, comme si j'avais encore été dans mon royaume. Quand je vins au bandahara *Padouka Radja*, il me traita avec des égards plus grands encore que *Sri Bidja di radja*. Mais quand je vins à ce vieux *Kling*, pour la première

fois je subis l'emprisonnement ». *Sri Nara di radja* dit : « ô *Maharadja Déoua Soura !* comment pourrait-il en être autrement ? *Sri Bidja di radja* est un guerrier puissant qui a subjugué votre pays ; qu'est-ce que c'est pour lui, que votre personne ? Quant au bandahara *Padouka Radja*, c'est un Grand auquel tout le monde dans ce pays est absolument soumis ; si vous, vous preniez la fuite, où pourriez-vous lui échapper ? Pour moi, je ne suis qu'un simple fakir, si vous vous enfuyiez, à qui pourrais-je commander de vous rattraper ? et si vous vous sauviez, Sa Majesté serait irritée contre moi et tous les gens alors m'accuseraient de négligence ! » *Maharadja Déoua Soura* répondit : « Ce que vous dites est vrai, et vous êtes un parfait serviteur ».

Ensuite de cela, *Sultan Mansour Chah* épousa la princesse *Onang-Sri*, fille de *Maharadja Déoua Soura*, et en eut deux fils : l'un nommé *Radja Ahmed*, et l'autre nommé *Radja Mohammed* qu'il aima extrêmement et qu'il désigna pour son successeur.

Un jour l'éléphant appelé *Kouritchek* fut amené par son cornac pour se baigner et passa devant la prison de *Maharadja Déoua Soura* ; celui-ci l'appela et l'éléphant vint. *Maharadja Déoua Soura* le regardant attentivement vit qu'un de ses ongles manquait, et il dit : « Trop longtemps je suis resté sans examiner cet éléphant, et nécessairement je devais perdre mon royaume ».

Ensuite l'éléphant, monture de *Sultan Mansour Chah*, qui se nommait *Kentchêntchi*, s'enfuit dans la forêt. *Sri Rama* qui était le panglima des éléphants envoya à sa recherche, mais on ne put le trouver. Quelques gens pourtant le rencontrèrent dans un marais rempli de broussailles épineuses, mais il leur fut impossible de le prendre. *Sri Rama* dit : « Il doit y avoir dans ce pays-ci des gens qui sauraient le prendre ». On rapporta toutes ces circonstances au Sultan. Le Prince ordonna de faire une enquête dans le pays de Malaka, pour découvrir s'il ne s'y trouvait pas des gens possédant la science de l'éléphant. On rapporta à *Sultan Mansour Chah* que

Maharadja Déoua Soura possédait à fond cette science. Alors le Prince lui envoya demander de prendre l'éléphant, sa monture. *Maharadja Déoua Soura* répondit aux gens qui lui apportaient les paroles du Roi : « Annoncez à Sa Majesté que si je suis délivré je pourrai prendre son éléphant ». Ces gens s'en retournèrent et rapportèrent au pied du trône du Sultan la réponse de *Maharadja Déoua Soura*. Le Prince ordonna qu'on le délivrât. *Maharadja Déoua Soura* ayant été mis en liberté, on put reprendre l'éléphant. Par l'ordre du Prince, les enfants des Seigneurs eurent pour maître dans la science de l'éléphant, *Maharadja Déoua Soura*, et de plus on leur enseigna avec la science de l'éléphant, la science du cheval et les divers exercices des armes, et cet enseignement fut donné aux frais du Sultan. *Sri Rama*, le panglima des éléphants, était *tchatrya* d'origine, il s'asseyait sur la galerie de droite du *baleirong*, et on lui présentait le bétel avec le *tetampan*. Quand il venait en présence du Sultan, le Prince lui faisait servir à manger et à boire ; des serviteurs ornés du *tetampan* lui offraient de l'*arak* dans une tasse d'or et de cuivre. Or *Sri Rama* était un grand buveur, et il la buvait tout entière selon sa coutume.

Sri Nara di radja avait eu trois enfants de *Toun Koudou*, sœur aînée du bandahara *Padouka Radja* ; l'aîné se nommait *Toun Tâhir* ; le second, qui était une fille, se nommait *Toun Senâdja* ; le troisième, qui était un garçon, se nommait *Toun Motâhir*, il était extrêmement beau. Quand *Toun Koudou* retourna vers la miséricorde de Dieu, ces trois enfants qu'elle laissait après elle, étaient encore petits. Alors *Sri Nara di radja* prit une nouvelle épouse. Il en eut deux garçons et une fille qui se nommait *Toun Sâdah*.

Pendant toute la durée du règne de *Sultan Mansour Châh*, les gens de *Siam* n'étaient pas venus à *Malaka*, et les gens de *Malâka* n'étaient pas allés à *Siam*. *Sultan Mansour Châh* pensa dans son cœur : « Comment se terminera cette absence de toutes relations avec *Siam* ? » Ayant ainsi pensé, le Prince ordonna qu'on convoquât le bandahara *Padouka-Radja* et *Sri*

Nara di radja, ainsi que tous les *mantri*, les *Orang-kaya*, les *tchatrya*, les *Sida-sida*, les *Bantara* et les *houloubalang*. Tous vinrent prendre place et s'asseoir au *baley*. Alors *Sultan Mansour Châh* sortit (de son palais), et tous les dignitaires et officiers descendirent se tenant debout sur la terre et saluant sa Majesté. *Sultan Mansour Châh* montant sur son trône royal, s'assit sur un siège garni de pierres précieuses. Les *bantara* ordonnèrent à tous les *Orang-kaya* de monter et de s'asseoir. Le bandahara et *Sri Nara di radja* avec tous les *Orang-kaya*, montèrent s'asseoir chacun à sa place, conformément à la coutume des anciens temps, qui s'était conservée sans nul changement. Les *bantara* se tenaient debout sur les gradins portant le glaive, les *nakhoda* de grande distinction et les plus anciens serviteurs du Roi étaient assis au petit *baley*. Les deux lances royales, ornées du *tetampan*, étaient tenues droites debout sur les galeries latérales du *baley*. *Sultan Mansour Chah* dit au bandahara *Padouka Radja*, à tous les Ministres, *Tchatrya*, *Sida-Sida*, *Bantara* et *Houloubalang* : « Vous, tous, qu'en pensez-vous ? Nous voulons envoyer à *Siam*. A quoi aboutira notre abstention de toutes relations avec *Siam* ? Nous ne sommes pas en guerre, mais nous ne sommes pas en paix. Nos gens ne vont pas à *Siam*, et les Siamois ne viennent pas à *Malaka* ! » Les Ministres et les *Orang-kaya* répondirent : « Monseigneur, c'est bien vrai, comme le dit Votre glorieuse Majesté, car mieux vaut avoir beaucoup d'amis que beaucoup d'ennemis. » Le Prince alors adressant la parole au bandahara *Padouka Radja* : « S'il en est ainsi, qui devons-Nous envoyer comme Notre ambassadeur à *Siam* ? » — « C'est *Toun Talani*, dit le bandahara, qu'il convient d'envoyer avec le Ministre *Djana Poutra*. » Le Sultan donna l'ordre à *Toun Talani* de faire les préparatifs, et *Toun Talani*, fils du bandahara *Padouka Radja*, alors chef du pays de *Souyor* partit incontinent pour équiper à *Souyor* vingt *lantcharan* à trois mâts.

Les préparatifs terminés *Toun Talani* revint à Malaka.

Et c'est à cette occasion qu'on fit la chanson :

« Voici la draille de foc, c'est vrai !
« Mais où sont la drisse et le bas-étai ?
« Voici bien *Toun Talani* présent !
« Mais où donc est le patron ? — Absent !
« Non, vrai, le patron n'est pas ici,
« Il est encore à *Tandjong-djâti*. »

Alors *Sultan Mansour Chah* dit : « Il faut que le bandahara *Padouka Radja* compose Notre lettre pour le pays de *Siam*. Notre volonté est de ne pas faire des compliments ni des salutations, ce n'est point une lettre d'amitié. » Le bandahara *Padouka Radja* ayant entendu ces paroles du Sultan, dit à tous les Secrétaires royaux : « Il faut que vous arrangiez une lettre qui soit conforme à la volonté du Prince. » Mais personne d'entre eux ne fut en état de la composer. Le bandahara *Padouka Radja* adressa la même demande à tous les gens du roi, jusqu'au porteur de la boîte à bétel et au porteur de l'aiguière ; mais personne ne sut le faire. Ce fut le bandahara lui-même qui composa la lettre, elle était ainsi conçue : « Il est à désirer qu'il n'y ait plus de guerre, car la perte de la vie est à craindre, et véritablement dans les combats *Padouka Boubounya* est extrêmement redoutable. Nous avons grand espoir qu'il se montrera clément et généreux ; c'est pourquoi nous députons vers lui *Toun Talani* et le Ministre *Djana Poutra*. » D'autres paroles y étaient encore ajoutées, et *Sultan Mansour Chah* fut satisfait en entendant la teneur de cette lettre. Elle fut transportée en grande pompe par un ministre sur l'éléphant qui avait été attaché au *baleiroung*. Dans le cortège figurait le parasol blanc, avec les tambours, clarinettes, trompettes et timbales ; le *madali* seul n'en faisait pas partie. *Toun Talani* et le ministre *Djana Poutra* se prosternèrent devant Sa Majesté, et chacun d'eux reçut un vêtement d'honneur. Après cela ils descendirent et mirent à la voile pour le pays de *Siam*.

Après quelque temps de navigation, ils arrivèrent au pays de *Siam*. On annonça à *Padouka Boubounya* la nouvelle de la venue des envoyés de *Malaka*. Aussitôt *Padouka Boubounya*

donna ordre au *Phra-klang* d'aller les recevoir et d'apporter la lettre avec toute la pompe convenable. Arrivé au *baleirong* la lettre fut lue par l'interprète, et *Padouka Bouhounya* fut très content de la teneur, après qu'il eût reçu connaissance de sa signification. Il dit à *Toun Talani* : « Qui a composé cette lettre ? » *Toun Talani* répondit : « Mon Seigneur, c'est le *mangkoboumi* du roi de *Malaka* ». *Padouka Bouhounya* demanda : « Quel est le nom du roi de *Malaka ?* » *Toun Talani* répondit : « *Sultan Mansour Chah.* » — « Et quelle est la signification de *Mansour Chah ?* » — *Toun Talani* garda le silence, mais le ministre *Djana Poutra* répondit : « *Mansour Chah* signifie le Roi que Dieu fait triompher de ses ennemis. » Le roi de *Siam* dit encore : « Pourquoi Malaka attaqué par les Siamois n'a-t-il pas été vaincu ? » *Toun Talani* fit appeler un homme de *Souyor*, vieux et de plus atteint de tuméfaction hydropique aux deux jambes. *Toun Talani* lui ordonna de faire l'exercice de la pique en présence de *Padouka Bouhounya.* Le vieillard lança sa pique haut en l'air et la reçut sur son dos, d'où elle retomba à terre sans lui faire la plus petite blessure. Et *Toun Talani* dit à *Padouka Bouhounya :* « Voilà pourquoi, Monseigneur, *Malaka* n'a pas été vaincu lorsqu'il a été attaqué par les Siamois ; tous les hommes de *Malaka* sont de cette force-là. » Dans son cœur *Padouka Bouhounya* pensa : « Vraiment puisque les mauvais sont de cette force-là, les bons sont encore bien plus forts ! » Après cela *Toun Talani* et le ministre *Djana Poutra* retournèrent à leur prahou.

A quelques jours de là, *Padouka Bouhounya* partit pour attaquer une ville voisine du pays de *Siam. Toun Talani* et le ministre *Djana Poutra* avec tous leurs gens partirent à sa suite. Le roi de *Siam* les posta en un endroit où la ville était très fortifiée et défendue par un grand nombre d'hommes bien armés ; de plus cet endroit faisait face au soleil couchant. *Toun Talani* tint conseil avec le ministre *Djana Poutra*, il lui dit : « Que devons-nous faire ? Car nous avons reçu l'ordre d'attaquer un endroit qui est fort, avec nos hommes qui sont en petit nombre. » Le ministre *Djana Poutra* répondit :

« Allons ! présentons-nous à Sa Majesté le *Phratchao* ; c'est moi qui lui parlerai. » *Toun Talani* et le Ministre *Djana Poutra* partirent et se présentèrent devant *Padouka Boubounya*. Alors le ministre *Djana Poutra* dit : « Mon Seigneur, nous qui sommes de la religion de l'Islam, quand nous prions, nous avons la coutume de nous tourner du côté du Soleil couchant ; et quand nous combattons, il nous est interdit de faire face au Couchant. Si c'est une grâce de Votre Majesté, qu'Elle daigne nous permettre d'occuper une autre position ! » Le *Phratchao* dit : « C'est bien ! si vous ne pouvez pas faire face au Couchant, il vous faut occuper une autre place. » Et le *Phratchao* leur assigna un poste qui faisait face au Levant. Or, à cet endroit il y avait un peu moins d'hommes et moins d'engins de défense. Par la volonté de Dieu ce furent les hommes de *Malâka* qui les premiers entrèrent dans la place et la ville fut prise. *Padouka Boubounya* donna des présents à *Toun Talani* et au ministre *Djana Poutra* ainsi qu'aux hommes de *Malaka*. *Toun Talani* fut gratifié par *Padouka Bouboungya* d'une princesse nommée *Onang Menang Hong* ; il la prit pour épouse et en eut un fils *Toun Ali Harou*. *Toun Ali Harou* eut pour fils le laksamana *Datou Pandjang*. Celui-ci eut une fille *Toun Tchandra Pandjang* laquelle eut pour mari *Toun Peirak*. *Toun Peirak* eut un fils *Toun Kyaï* titré *Sri-Akar-Radja*, qui mourut à *Atchéh*.

Toun Talani prit ensuite congé de *Padouka Bouboungya*. Celui-ci lui remit une lettre avec des présents. Le tout fut porté en grande pompe au prahou, et *Toun Talani* mit à la voile pour s'en retourner. Après quelque temps de navigation, il arriva à *Malaka*. *Sultan Mansour Châh* ordonna que la lettre fût portée en grande pompe selon la coutume ; elle arriva ainsi jusqu'au palais. L'éléphant fut attaché à l'entrée du *baleirong*. La lettre fut reçue par le *bantara* et remise au *Khâtib* à qui l'ordre fut donné de la lire, le *tetampan* posé sur l'épaule. Cette lettre commençait ainsi : Du *Phratchao* de *Oudaya* à l'*Aoui de Malaka* ! Après cela venaient d'autres paroles. Quand *Sultan Mansour Châh* eut entendu la teneur

de la lettre, il en fut très content et dit : « A présent Notre cœur est plein de confiance, Notre ennemi est devenu Notre ami ! » Tous ceux qui étaient présents dirent : « Sire, c'est une marque que Dieu accroît la prospérité de Votre Souveraine Majesté et accorde sa protection à vos humbles sujets ! » Le Prince fut rempli de joie et donna des vêtements d'honneur à *Toun Talani*, au ministre *Djana Poutra* et aux Envoyés de *Siam*. La mousson pour le départ étant venue, les Envoyés de *Siam* demandèrent la permission de prendre congé. Le Sultan les gratifia encore d'un vêtement d'honneur et leur remit une lettre avec des présents pour le roi de *Siam* ; alors les envoyés s'en retournèrent.

Dieu sait parfaitement ; c'est en Lui qu'est notre recours et notre refuge !

(*A suivre.*) ARIS. MARRE.

LES CHASSES GUERRIÈRES EN CHINE.*

Les grandes chasses ont toujours été considérées en Chine comme le meilleur moyen de développer, d'entretenir, pendant la paix, les qualités, les vertus militaires. Le courage se nourrit dans les dangers de l'attaque des bêtes féroces, des rhinocéros, des panthères, des tigres même. L'agilité, les forces du corps s'entretiennent dans ces courses furibondes aux montagnes, aux forêts.

L'adresse à la conduite des chars, au maniement des armes, des lances, des flèches, des javelots s'y exerce constamment ; les ruses, les ambuscades s'y apprennent comme au combat ; les mouvements des corps de troupe, des soldats isolés, s'y pratiquent de la même manière. Ces grandes chasses, en un mot, étaient pour les anciens Chinois l'image de la guerre et son apprentissage. Aussi de tout temps, les souverains chinois y exerçaient leurs soldats et les conduisaient à certaines époques aux lieux où devaient avoir lieu ces exercices.

Mais le règlement des chasses n'était point abandonné aux caprices du prince ; il avait ses principes que chaque souverain devait observer avec exactitude.

D'après le *Tchuen* du *Tchun tsiou*, on faisait chaque année quatre grandes chasses qu'on peut appeler militaires. Celle du printemps s'appelait *Seu ;* celle de l'été *Miao ;* celle de l'automne *Sien* et celle de l'hiver *Sheou.*

Les commentaires nous apprennent que la première avait pour but la levée des troupes, leur mise en campagne ; la

* Les renseignements dont la source n'est pas indiquée sont tirés des encyclopédies *Yü-hai* et *Ssi-lei-fu* et de celle du *Matuan-lin.*

seconde, la formation des baraquements ; la troisième, l'exercice des armes (1) ; la quatrième, les revues. Elles avaient lieu dans les intervalles de temps que laissaient libres les travaux de l'agriculture afin de ne point gêner, entraver le labeur nécessaire à l'entretien du peuple.

Tous les trois ans avait lieu un grand exercice général des armes qui nécessitait la mise sur pied des armées et que suivait une abondante compotation.

Ces exercices servaient à faire paraitre et connaître les mérites, les habiletés diverses, à distinguer les rangs et apprendre à tous à observer les lois de la dignité, du respect, des convenances, des situations respectives.

Le *Li-ki* ne mentionne que trois chasses par an. Quand le Fils du ciel et les princes n'ont point d'affaires qui les en empêchent, ils font trois chasses par an. La première a pour objet les offrandes de viande sèche dans les vases sacrificielles ; la deuxième, la table des hôtes de la cour ; la troisième sert à fournir le garde-manger du souverain (2).

On ne faisait point de chasse en été pour ne point déranger les travaux des champs. Ainsi parle l'auteur du *Tchou* du *Li-ki*. Mais ce n'est pas là l'opinion générale. D'autres auteurs affirment qu'il y avait quatre chasses ; au printemps la *Tien* ; en été, la *Miao* ; en automne, la *Seou*, et en hiver, la *Sheou* (3). Le célèbre exégète *Tcheng hiuen* dit d'une part (4) que les *Yin* et les *Hia* avaient les quatres chasses dans leurs coutumes et ailleurs il n'en mentionne que trois et donne pour motif de l'abstention en été, que cette saison est celle où tout naît et grandit, celle où *Yu*, grâce à ses vertus, acquit le pouvoir sur le monde. D'après l'*Erh-Ya*, le motif

(1) D'après le Li-ki, livre *Wang-tchi* la chasse d'automne avait pour but d'exercer au maniement des cinq genres d'armes. Ainsi les soldats apprennent à combattre.

(2) Selon le *Pe-hu tong-i* le souverain se proposait surtout de se procurer les offrandes du temple ancestral et pour le reste de reconnaître l'habileté des hommes pour les fonctions.

(3) D'après le calendrier des *Hia*, la *Sheou* a lieu le 11e mois.

(4) Dans le commentaire du *Shi* III. 3. V. 3.

serait que, à cette saison, le *Yin* et le *Yang* du ciel et de la terre sont à leur plus haut degré.

Nous avons donc deux séries de 4 chasses qui diffèrent entre elles et s'écartent des données du *Li-ki* qui est presque seul de ce système.

L'*Erh-Ya* en mentionne aussi quatre dont une de grand exercice militaire.

En outre, d'après le *Li-ki*, même livre, quand le souverain n'avait pas d'empêchement spécial, il devait se mettre en chasse ; y manquer, c'était de sa part un acte d'inconvenance (1). Il manquait à ses devoirs envers le ciel et ses hôtes en ne procurant pas des victimes au sacrifice, des mets convenables à ses festins.

La chasse avait ses règles qui entretenaient chez le chasseur des sentiments d'humanité ; les violer c'était se montrer cruel, tyranniser les créatures du ciel (2). — Les princes étaient soumis aux mêmes lois dans leurs principautés.

Le Fils du ciel, dit le *Li-ki*, n'enserre le gibier que de trois côtés et laisse le quatrième libre pour qu'il en échappe une grande partie. Ce que le *Yi-king* exprime autrement : Le roi fait trois battues et laisse échapper le gibier devant lui ; le peuple laisse les animaux fuir sans avertir le souverain (3).

Les princes avaient en outre pour règle de ne point prendre par surprise tout un groupe d'animaux.

Il était également défendu de capturer les animaux tout jeunes encore ou d'enlever les œufs des nids, de tuer des mères portant leurs jeunes, ni les animaux qui n'avaient point encore leur taille. Tant que les insectes et les vers n'étaient point entrés dans leurs cachettes d'hiver, on ne pouvait chasser au feu (4).

A toutes les chasses on portait les drapeaux ; à la pre-

(1) Il est possible que les trois chasses ne concernaient que le souverain et les quatre autres, les armées.

(2) Le *Wang-tchi* II, 22.

(3) V. Kua VIII § 5.

(4) En brûlant les herbes, les buissons.

mière on employait les petits et les grands. Quand l'empereur voulait finir la chasse il abaissait le grand drapeau ; les princes amenaient le petit. Quand ils étaient rassasiés de carnage, les grands officiers tiraient à leur tour, puis faisaient arrêter leur char ; après cela le peuple (1) pouvait aussi prendre sa part de gibier.

Le prince portait pour la chasse un costume militaire, l'arc d'une main et les flèches sous le bras.

La chasse se faisait au moyen de filets ou de barricades qu'on dressait de trois côtés (2) sur une certaine étendue de terrain. Parfois on mettait le feu aux broussailles, aux hautes herbes pour en déloger le gibier ; on le tirait à coups de flèche, ou bien on le prenait dans les filets.

Les chasses étaient précédées et suivies d'un sacrifice.

Le *Tcheou-li* ou cérémoniaire de la dynastie *Tcheou* (1122-255) contient de nombreuses prescriptions relatives aux chasses royales (3). Ce livre est malheureusement très suspect d'amplifications fantaisistes. Mais faute de moyen de contrôle, nous donnons tout ce qu'il contient, tout ce que nous pouvons trouver en différents endroits relativement à notre sujet.

Nous y voyons cette prescription d'un caractère général : Quand une grande chasse doit avoir lieu, le chef du district (*hiang*) où elle doit se faire en avertit les habitants en exposant le règlement de la chasse (4) dans les *tcheous* et les villages quelque temps avant le jour fixé.

Puis il inspecte les instruments qui doivent y servir et s'assure que tout est en bon état : tambours, cloches ou

(1) Les *Pe-sing*.

(2) Les légendistes racontent que *Tang*, le premier des *Shangs*, vit un jour un chasseur qui tendait ses filets de 4 côtés et priait le ciel de lui envoyer du gibier de toutes les directions. Il trouva le procédé cruel, digne du tyran *Kie*, défit trois des filets et n'en laissa dresser qu'un. Ainsi l'on vit sa vaste compassion qui s'étendait jusqu'aux animaux. Aussi 40 états se donnèrent à lui.

(3) Il en reconnait une à chaque saison, en été comme aux autres.

(4) Comment le souverain y procèdera ; ce que les sujets doivent faire ou éviter en cette circonstance.

cymbales, drapeaux, enseignes, armes et ustensiles divers ; il dispose les soldats-chasseurs par pelotons de cinq hommes.

Le jour venu, il arbore le grand drapeau du *Sse-tou* pour appeler les soldats et les réunir autour de lui. Là il les forme en corps divers d'après les districts et les villes, en donnant à chacun le drapeau ou le gonfanon qui lui sert de signe de ralliement. Il dirige tout ce qui concerne le commandement de ces divisions, ordonne les châtiments mérités, les défenses à observer, les réprimandes ; il juge les querelles, etc. Il règle la marche des divisions de devant et de derrière, des chars et des piétons.

Au moment du départ il se tient aux portes et fait observer les rangs assignés (1).

Il s'agit ici des quatre grandes chasses des quatre saisons.

Le L. XXIX. Art. 1 *Ta-sse-ma* nous apprend que c'est le *Ta-sse-ma* ou commandant général de la cavalerie qui est préposé à ces mêmes chasses. Il en donne le signal et les commence.

Aussitôt le *Hiang-sse* dresse l'étendard du *Sse-tou* (2) et offre le sacrifice. Le prêtre-invocateur des chasses (3) et des domaines impériaux prononce la prière et les invocations (4). Il annonce au peuple le règlement (5) et les punitions des violateurs des ordonnances royales.

Cela fait on se met en marche, on cerne le terrain réservé. Au printemps on met le feu aux broussailles. Quand le feu est éteint on prend le gibier et on offre le sacrifice à l'Esprit de la terre (6). Les forestiers viennent alors faire prendre le

(1) Commentaires. Voir *Tcheou-li* X. *Hiang-sse*.

(2) Le texte dit simplement l'officier ad hoc (*Yeou sse*) dresse l'étendard. Nous avons suppléé ces termes pour éviter une contradiction évidente.

(3) *Tien tcho.*

(4) L. XXV. *Tien tcho* initio.

(5) Ne point monter dans les chars ; ne point tirer derrière les autres mais seulement au rang de devant ; quand le drapeau est arrêté, on entoure le terrain réservé ; quand il est amené on s'élance sur le gibier. Ceux qui n'observent pas ces règlements sont punis.

(6) D'après le L. XXV. *initio*. C'est le sacrifice *ma* ou sacrifice pour les

gibier et le porter à sa destination. Pour cela ils plantent le drapeau désigné et chacun s'empare de ce qu'il a pris à la chasse.

Les autres chasses se font de la même manière à l'exception du sacrifice qui est le *Yo*, à l'autel des ancêtres pour l'été, celui des esprits des régions pour l'automne et celui des expéditions guerrières pour l'hiver. Cette dernière chasse est faite d'une manière exceptionnelle. C'est un appareil complet de forces armées, une image de la guerre, chars et fantassins s'avancent avec entrain, frappant, tuant de tous côtés. On forme un camp, les soldats chasseurs et les chars sortent par deux portes et se mettent en rang ; les chars en avant quand le terrain est uni ; les piétons les premiers quand le sol est accidenté. On part au son du tambour, les hommes ont la bouche bâillonnée ; les officiers marchent derrière leurs corps de troupe respectifs. Quand on est arrivé au terme final de la chasse, le tambour donne le signal de l'arrêt, les soldats poussent un cri pour effrayer le gibier. Après la chasse on fait un repas des animaux tués. Les grandes pièces sont données au prince, les petites aux particuliers (1).

En rentrant dans la capitale on offre le sacrifice d'hiver *Tching* (2).

D'autres livres ajoutent à ces renseignements de nouvelles règles de la chasse, par exemple : ne point se jeter sur un animal, ne point user de ruse trompeuse, ne point dépasser les limites marquées.

Le *Tcheou-li* indique, avant chacune des descriptions des quatre chasses, les exercices militaires qui se font avant de se mettre à cette guerre aux animaux, et fait l'exposé de la constitution des corps d'armée qui s'y livrent. Ce serait trop long à reproduire ici et n'intéresse qu'indirectement notre

opérations guerrieres. Ce sacrifice sert aux quatre saisons. — Nouvelle contradiction.

(1) Ceux qui ont attrapé un animal en reçoivent en tout cas l'oreille gauche.

(2) Ou l'on cuit, bouillit les viandes,

sujet. Voici, comme exemple ce qui précède la chasse du printemps.

Le ministre des armes enseigne à former les bataillons. Le général de la cavalerie met en ordre les compagnies comme dans les préparatifs d'un combat.

Il fait connaitre les différents usages des tambours, des cloches, des cymbales, des tambourins.

Le souverain, les généraux et tous les officiers ont leur tambour spécial portant chacun un nom différent. Ils servent à donner les signaux des divers mouvements :. s'asseoir, se lever, avancer, reculer, précipiter le pas et le retarder, se diviser, se grouper.

Quand ces exercices sont terminés on commence la chasse.

D'autres passages du *Tcheou-li*, épars dans ses 41 livres, donnent d'autres renseignements de détails que nous ne reproduirons qu'en partie.

D'après le *Tchou* du *Shi-king* on formait une enceinte au moyen d'herbes et de branchages et les chasseurs s'y établissaient. On faisait les portes avec des draperies assujetties au moyen de peaux.

Les chars ne pouvaient y entrer en rang. Quand tous avaient pénétré dans l'enceinte on mettait le feu aux herbes et l'on tirait à coups de flèches sur les animaux qui fuyaient l'élément destructeur.

Le Fils du ciel tirait d'abord, puis les princes ; après eux les *Ta-fous* et après les *Ta-fous*, les officiers et les soldats. On abaisse les drapeaux comme il a été dit ci-dessus.

On ne dépasse pas les limites fixées, on ne poursuit pas le gibier qui s'échappe.

Le *Ko-liang-tchuen* donne des renseignements à peu près identiques à propos d'une grande chasse qui eut lieu sous le règne du duc *Tchao* de *Lou* (l'an VIII). Les différences sont trop insignifiantes pour être relatées. Il note seulement que les chars étaient montés par un conducteur qui ne tirait point et un militaire qui lançait ses flèches.

Quant aux lois du tir, il ajoute que ceux qui avaient franchi

les barrières ne rentraient plus. On ne devait point tirer sur les animaux qui venaient vers le chasseur, ni sur ceux qui n'avaient point encore leur taille. Quel que fût le nombre du gibier abattu, le Fils du ciel en prenait trente pièces, le reste était pour les chasseurs. Ceux qui avaient tiré heureusement sans pouvoir s'emparer de leur victime recevaient du gibier, les maladroits ne recevaient rien.

Ainsi les anciens, dans leurs chasses, mettaient au premier rang la bonté, la convenance et très en dessous la force et le courage (1). Si ce n'est point pour avoir de la chair d'oiseaux ou d'animaux terrestres pour offrir sur l'autel, ou se procurer des peaux, des dents, des os, des poils ou des plumes (nécessaires aux usages civils et militaires), un prince ne tire point sur des êtres vivants.

Voici encore un trait d'humanité des anciens Chinois.

Sin Kiap, grand historiographe de *Tcheou*, exhortant les magistrats à corriger les défauts, les vices du souverain, leur adressa des instructions à ce sujet. Dans celles qui étaient faites pour les intendants des forêts et des chasses, on lisait ceci : Suivez les traces du Grand *Yu*, les divisions des 9 *tcheous* et leurs routes. Que le peuple ait ses demeures et ses temples ancestraux, que les animaux aient leurs buissons et leurs herbages. Que chacun ait son lieu d'habitation. Ainsi les vertus ne seront pas troublées et leurs lois violées (Cfr. Tso-tchuen *Siang-kong*. An. IV. § 7).

L'histoire rapporte plus d'un trait relatif à des chasses impériales.

C'est en chassant sur les bords du *Wei*, au *Shen-si*, que *Wen-wang* rencontra l'illustre *Tai-kong* qu'il fit monter dans son char pour retourner avec lui à sa cour.

(1) Voici encore un trait remarquable rapporté au commentaire de l'*Erh-ya*. Quand on part on met en avant les petits et les jeunes pour honorer la force et le courage. Mais en rentrant, au retour, on met en avant les grands et les plus âgés. C'est, d'après le vieux dictionnaire, qu'en sortant on doit surtout user de ses armes, on porte en avant l'esprit guerrier et la terreur. En revenant il n'y a plus qu'à reformer les bataillons. — En revanche *Kong Yang* dit que les deux mouvements ne diffèrent que par le nom et se font de la même manière.

Avant de se mettre en route pour ses expéditions cynégétiques, *Wen-wang* consultait le sort pour en connaître le jour propice, puis s'y préparait par trois jours d'abstinence, puis partait en son char de chasse, simple et léger pour le lieu de cet exercice. Dans ses chasses il employait un tambour extraordinaire qu'il avait pris dans une guerre à l'état de *Mih-Siu* (1) ainsi qu'un char de première grandeur.

Le fruit des chasses de *Wou-wang* est relaté dans le *Tcheou-shou.*

Il monte à 22 tigres, 2 chats-tigres, 3235 élans, 12 rhinocéros, 721 yaks, 151 ours bruns, 118 ours tachetés (2), 352 sangliers, 18 renards, 16 bisons, 50 daims musqués, 30 cerfs, 3508 daims.

Ces chiffres semblent passablement exagérés ; d'autre part quelques uns d'entre eux sont si modérés : 2 chats-tigres ou sauvages, 18 renards ou blaireaux, 30 cerfs, qu'ils donnent crédit aux autres.

Le fils et successeur de *Wou-wang*, *Tcheng-wang*, qui règna de 1115 à 1078, a laissé plus de souvenirs encore de ses exploits. Ils sont mentionnés au *Tso-tchuen* en plusieurs endroits (3). C'est à la suite d'une réunion des princes de ce genre à *Ki* qu'il attaqua les barbares de l'Est dits I du *Huai* et les *Kuo-yü* (Livre *Tsin yü*) remarquent que le prince de *Ts'ou* n'y assista point parce que ses peuples étaient de race barbare (4).

Une inscription rythmée sur un tambour de pierre de *Kan-yu* vante aussi la chasse de *Ki* à la réunion brillante des princes et exalte le nombre des animaux pris sur un espace de 10.000 lis.

(1) Cp. le SSE-KI *Wu-wang*, le TSO-TCHUEN *Tchao* XV au § 6, le *Lu-tao* etc.

(2) Ours de grande taille, gris avec tâches blanches et noires, refoulé maintenant en Tartarie et dans les montagnes du *Sse-tchuen*.

(3) V. *Tchao-kong*. An IV. § 6 où Legge traduit « revue » au lieu de « chasse ». *Ting-kong*. An. IV. § 4. id. Mais le *Shu tcheng-i-tzo-tchuen* dit expressément qu'il s'agit de chasse. Il y rassemblait les princes pour la chasse (*Lip*) afin de s'exercer au combat.

(4) *Mans* de *King*.

De *Tchang-wang* nous passons à son 3e successeur *Mu-wang*, le prince aux légendaires exploits qui a eu un livre entièrement consacré à sa mémoire le *Mu Tien-tze tchuen*. On l'y voit chassant sur les flancs du mont *Hing* aux marais de *Sam* où il prit des renards blancs et des noirs ; d'où il alla dans l'ouest exercer le tir à l'arc. Après cela il organisa des chasses aux tigres dans les forêts. On en prit que l'empereur fit enfermer dans un parc où on les nourrit.

Mu-wang tira l'horoscope de ses chasses au moyen de la plante sacrée qui donna le kua *Kong*. *Tchi-kong* l'interpréta et reçut pour son avis 16 chevaux magnifiques de stature et de robe avec 30 corbeilles contenant des étoffes fines et ordinaires.

Après *Mu-wang* nous avons *Siuen-wang* (827-781) dont les chasses sont vantées au *Shi-king*. L'ode II 3, 0. 5 lui est entièrement consacrée. Ce prince renouvela l'antiquité et les réunions des princes à la capitale de l'Est où il reprit les grandes chasses, choisissant pour cela les chars et les piétons.

Les chars étaient magnifiques (1), leur quatre coursiers hauts et forts. On se rendit dans les plaines de *Fou* couvertes de verdure. La voix des officiers mettant les soldats en marche retentissait au loin. On planta les bannières. On attacha les queues de bœuf. On étendit la chasse jusqu'à *Gao*.

Un long cortège s'avance brillant d'or et de vermillon. Les archers apprêtent leurs arcs et leurs flèches, se préparant au massacre. Les traits volent de toute part ; mais les tireurs gardent un silence complet. On voit passer les bannières, on n'entend aucun bruit. Mais le prince est généreux dans ses désirs ; il ne permet pas un carnage inutile ; son garde-manger ne se remplit pas entièrement.

Même sujet à l'ode VI du L. III où après avoir vanté la bonté, la beauté des chars et des chevaux, l'auteur dit que les chasseurs grimpent les hautes montagnes, cherchant les

(1) *hao*. Al. IX.

endroits où les cerfs, les daims etc. sont les plus nombreux, puis s'élançent dans la plaine où apparaissent les fauves par groupes ou deux à deux. On se rassemble pour recréer le Fils du ciel. Les flèches volent ; ici un sanglier est transpercé, là on tue un rhinocéros.

La chasse terminée on présente ses captures aux hôtes de la cour (1), on boit, on se divertit. Notons que partout les chasseurs princiers montent des chars attelés de quatre chevaux.

D'autres odes encore consacrées aux exploits cynégétiques des princes présentent quelques traits particuliers dignes d'être notés.

Au L. I. P. 7..0. 3 nous voyons le prince *Shuh* de *Tcheng* ardent à la chasse et suivi de son peuple au point que les rues de la cité sont désertes.

A l'ode suivante, *Shu* est dépeint dans son brillant équipage s'élançant dans la plaine mise en feu, saisissant un tigre de sa main pour le présenter au duc de *Tcheng*. Le poète le supplie de ne point renouveler cet acte de folle bravoure de peur qu'il n'y succombe. Puis il nous le fait suivre dans sa marche, tantôt guidant ses coursiers, tantôt lançant des flèches meurtrières.

Au L. I. 8. 2 c'est un prince de *Tsi* qui poursuit deux sangliers d'abord, ensuite deux loups. Ailleurs il est fait mention de chiens grands et vigoureux employés à poursuivre de gibier I. 9. 6 et 11. 2.

L'ode 1 du L. I. 15 nous transporte à *Pin*. Là nous voyons les chasseurs, le premier mois de l'an, poursuivant les blaireaux, les renards et les chats sauvages pour faire des fourrures aux fils du souverain. Au second mois on y organise une chasse générale accompagnée d'exercices guerrières. On y tue des sangliers de divers âges. Les marcassins sont pour les chasseurs ; les sangliers pour le chef de l'état.

Un passage du Livre de *Meng-tze* nous donne de curieux détails relativement aux lois ou décrets sur la chasse.

(1) Dans un repas.

Le prince de *Tsi*, *Siuen*, qui régna de 331 à 312 demandait un jour au philosophe s'il était vrai que le parc de *Wen-wang* avait une étendue de 70 milles en carré. Cela est rapporté dans les Annales répondit *Meng-tze*. Cependant le peuple le regardait encore comme peu étendu. Est-ce possible ? répliqua le prince ; le mien n'en a que quarante et l'on se plaint encore qu'il est trop grand ; comment cela se fait-il ?

C'est que dans ce parc de 70 milles les petites gens pouvaient venir couper des herbes et ramasser le bois mort ; on pouvait y prendre des faisans et des lièvres sans être punis, le parc était commun au roi et au peuple. Il était donc naturel que les sujets de *Weu* le trouvassent trop étroit.

Ici c'est tout le contraire. Quand j'entrai dans cet état je m'informai des dispositions des lois prohibitives. J'appris ainsi qu'en deçà des frontières il y avait un parc de 40 milles mais que le meurtrier d'un cerf était puni comme l'assassin d'un homme. Ainsi ce parc est comme un piège placé au milieu du royaume pour y surprendre ses habitants. Ce n'est donc pas sans raison que ceux-ci le trouvent trop étendu.

Ces princes de *Tsi*, du reste, n'y allaient pas de main morte. Le duc *King* (546 à 488) étant un jour à la chasse voulut parler à l'intendant des forêts. Il y avait alors des règles fixes pour les signaux à donner aux officiers du souverain. On appelait les hauts fonctionnaires en élevant un drapeau ; un fonctionnaire inférieur (*Shi*) en levant un arc, et le forestier en plaçant un bonnet de peau au haut du piquet. Or notre prince se trompa et fit placer un arc (1) en signal au lieu d'un bonnet. L'intendant n'arriva point.

Le prince irrité le fit chercher pour le faire mourir. Aux reproches du souverain, notre homme répondit avec le plus grand sang-froid. Votre Altesse pour m'appeler a employé l'arc qui est le signe des officiers ; ne voyant pas le bonnet de peau, je n'ai point osé violer les règles et venir vers elle.

(1) Selon le Tso-tchuen *Tchao kong*, an. XXII Meng-tze parle d'un drapeau L. II. 2.

Apaisé par cette explication, le duc *King* relâcha le condamné.

C'est un des traits les plus extraordinaires du caractère chinois à cette époque. Promptement irrités, les princes se calment devant une observation juste, souvent même une remontrance, un blâme.

Le même chapitre de *Meng-tze* nous donne une idée de l'adresse des conducteurs de char pendant la chasse. Un cocher célèbre du nom de *Wang-liang* conduit à la chasse le favori d'un grand seigneur et ce personnage chasse tout le jour sans tirer aucun oiseau. Méprisé pour cet insuccès, *Wang-liang* voulant prouver que c'était volontairement qu'il avait conduit l'individu à une chasse infructueuse, le reprend sur son char le lendemain et lui fait tirer dix oiseaux en une seule mantinée.

Les histoires plus récentes ont encore une foule de traits du même genre mais dépourvus d'intérêt, aussi nous ne nous y arrêterons pas.

Tcheng-ti, la 3e année *Yuen-Yu* (ou 9 P. C.) fit une grande chasse dans les montagnes du midi. Il y fit un butin si abondant au moyen de filets qu'on remplit des chars à cage, d'ours bruns et tachetés, de porc-épics, de sangliers, de tigres, de léopards, de renards, de lapins, d'élans, de cerfs que l'on ramena à la capitale.

Voici comment, dans des temps plus récents, l'histoire officielle décrit la grande chasse du souverain chinois.

Au mois médial de l'hiver, dix jours avant le terme fixé, la cour militaire réunie détermine les règles de la chasse ; la cour forestière fait préparer le terrain. On plante le drapeau au terme final. La veille du jour fixé, tous les commandants se réunissent près des drapeaux, ceux qui arrivent trop tard sont punis. La cour militaire *King-pou* fait enceindre l'espace destiné à l'exercice et l'on plante des drapeaux des deux côtés jusqu'à l'endroit choisi pour la poursuite du gibier. Les tambours impériaux conduisent dans l'enceinte et y servent à indiquer les commandements.

L'empereur va tourné vers le sud ; deux lignes de 60 piétons le précèdent dans cette direction, les uns à l'est tournés vers l'ouest, les autres à l'ouest tournés vers l'est. Les porte-bannières suivent avec le grand étendard. Tous les *Wangs* et *Kongs* et officiers inférieurs viennent en char portant l'arc et les flèches et se rangent par devant et par derrière. Après eux marchent les porte-bannières avec les petits étendards.

On fait la battue trois fois de manière à faire passer le gibier devant l'empereur du côté gauche et lui permettre de le tirer. Quand le Fils du ciel cesse ou abaisse la grande bannière, c'est alors le tour des *Wangs* et des *Kongs*. Quand eux aussi ont fini de tirer on abaisse les petites bannières et la battue cesse. Il est alors permis aux participants inférieurs (1) de tirer à leur tour.

Quand la chasse a pris fin (2) les forestiers font planter la grande bannière au milieu du terrain des battues. Les tambours battent au champ. Les officiers inférieurs y répondent par des cris. On apporte le gibier abattu sous le grand drapeau et l'on coupe l'oreille gauche des quadrupèdes, pour la donner aux tireurs heureux ; puis, sur l'ordre donné, les officiers ad hoc sacrifient des animaux dans les quatre faubourgs de la capitale et l'on annonce le résultat de la chasse au temple ancestral.

Ajoutons encore une autre description de chasse imperiale sous les *Tang* ou plutôt des exercices militaires dont la chasse fut précédée. C'était au temps dit *Kai-Yuen* la première année (713) *Hiuen-tsong* voulait chasser sur les bords du *Huai*. On prépara une aire longue de 1200 pas avec une porte de chaque côté ; on y établit un camp pour les fantassins et les guerriers en char de ce corps d'armée et l'on y forma les bataillons avec les drapeaux dressés. Les guerriers les plus grands portaient l'arc et les flèches ; les petits, les

(1) Litt. Les cent familles. Ce ne peut être que les officiers inférieurs aux Kongs.

(2) Il n'est dit nulle part combien de temps chaque tir spécial peut durer.

lances et les épées. Les plus forts portaient les drapeaux, les jeunes, les tambours dorés. Ceux armés de glaives et de boucliers marchaient en avant ; les porteurs de longues épées les suivaient ; puis venaient les porteurs d'arcs et de flèches. Quand on baissait les drapeaux, ils se mettaient à genoux ; quand on les dressait ils se relevaient.

Dix quarts d'heure avant le plein jour on constitue les gardes. Cinq quarts d'heure avant, les cuirassiers à pieds forment leurs rangs et se mettent en ordre. Les chefs se placent sous les drapeaux et les tambours.

A la troisième veille, les chefs gardes inspectent leurs compagnies. Armés de leurs dards et de leurs lances, ils viennent se mettre en ordre devant le quartier impérial. Leurs bannières ont les cinq couleurs des régions célestes, et toutes les formes, carrée ou ronde, droite ou courbe (1), pointue. Dans les combats simulés ils affectent le courage ou la crainte, se présentent comme compagnons ou ennemis, comme vainqueurs ou vaincus. Ainsi les corps d'armees, les chars et les chevaux s'éprouvent et se comparent.

Sous *Jin-tsong* des *Songs* la 6e année *King-li* (ou 1047) l'onzième mois on fit une chasse monstre, aux environs de la capitale, spécialement à l'est et au sud. Cette fois on laissa les chars de côté et le corps de chasseurs se composa de cavaliers. Ceux-ci étaient plusieurs milliers que l'on partagea en deux ailes à droite et à gauche. Les drapeaux et les tambours précédaient pour donner les signaux et diriger les manœuvres. On enclôt un terrain de plus de dix lis. Les bataillons étaient rangés en ordre parallèle. Le Fils du ciel monté sur son char occupait le milieu de la route, portant lui-même son arc et ses flèches, et abattit grand nombre d'oiseaux.

Les gens qui habitaient le long de la route élevaient des renards, des lapins, des canards, des poules et ces animaux venaient courir dans l'aire de la chasse. L'empereur, humain

(1) Ces deux derniers genres concernent le haut de la hampe.

comme son nom l'indiquait, ordonna de les respecter, disant à ses aides de camp que la prise du gibier n'était pas le but principal de la chasse, mais l'exercice des actes de la guerre, l'apprentissage des ruses, des travaux militaires. Après quoi il se rendit avec sa suite au reposoir et là il appela et interrogea les passants jeunes et vieux, leur demandant quelles étaient leurs ressources, ce que leur contrée produisait de céréales, ce qu'on y cultivait. Il plaignit la grossièreté de leur nourriture et de leurs habillements dans leur longue vie ; les gens lui peignaient toute leur misère, leur dur labeur. Puis il s'en retourna et ses gardes vinrent lui rendre compte de leurs exploits cynégétiques.

En revenant l'empereur loua l'adresse et la virilité de ses officiers qui avaient su éviter de traverser, de fouler aux pieds les champs des campagnards.

C. DE HARLEZ.

MÉLANGES.

Les récentes controverses sur l'apostolicité des églises des Gaules.

De récentes publications ont ravivé la controverse sur l'apostolicité des églises des Gaules. Depuis le XVII[e] siècle, deux systèmes sont en présence sur ce terrain. L'un, s'appuyant sur des traditions consignées dans des écrits relativement récents, fait remonter aux disciples des apôtres l'origine de nombreux diocèses ; l'autre, se fondant sur l'absence de documents, nie la valeur de ces traditions (1).

Le dernier système n'avait jusqu'ici que quelques textes peu précis à faire valoir, pour montrer ce que signifie cette absence de documents, et fixer au III[e] siècle l'origine de plusieurs églises. L'abbé Duchesne, nous le verrons, a suivi une nouvelle voie, dans ses *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* (2), où, abordant l'histoire épiscopale de ce pays aux premiers siècles, il doit naturellement traiter aussi la question des origines apostoliques.

Dès l'abord, son travail obtint dans le monde scientifique des adhésions précieuses (3), mais il rencontra aussi des adversaires convaincus. Monseigneur Bellet mérite une mention spéciale parmi

(1) Une question analogue, celle de l'apostolicité des églises de Cologne, Trèves et Tongres, a été agitée en Belgique. Le Chanoine J. J. De Smet rejette cette apostolicité, les traditions sur lesquelles elle s'appuie étant peu sûres et peu anciennes. Il nomme saint Irénée le « second évêque du plus « ancien diocese des Gaules. » *Recueil de Mémoires et de Notices Historiques*, Gand, 1864, T. I, p. 25 et s.

(2) Paris, 1894. Le premier volume seul a paru jusqu'ici. Il concerne les *Provinces du Sud-Est*. Une partie en avait été editée depuis quelques années : le chapitre préliminaire et celui qui s'occupe de la primatie d'Arles, dans les *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, t. L et LII ; le chapitre sur les légendes provençales, dans les *Annales du Midi*, Janvier 1893.

(3) Citons les Bollandistes, *Analecta Bollandiana*, t. XII (1893), p. 296 ; t. XIII (1894), p. 168, etc.

ceux-ci. Les autres travaux n'attaquent en général qu'un détail ou l'autre de la thèse de Duchesne. Bellet a publié un ouvrage plus général, où il essaie de donner une réfutation complète des *Fastes épiscopaux*. (1) Il nous a paru intéressant de placer sous les yeux des lecteurs du *Muséon* un examen des deux systèmes. Nous parlerons d'abord des arguments généraux de Duchesne et de la réponse que Bellet y oppose, pour traiter ensuite plus en détail l'une ou l'autre question particulière.

I. Les Origines des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule.

Dans les *Fastes épiscopaux*, la question des origines est examinée sous son aspect général au chapitre préliminaire du premier volume. Les listes épiscopales y sont pour la première fois introduites dans le débat (2). Ces listes, conservées pour beaucoup de sièges, ne font souvent que citer dans leur ordre de succession les noms des évêques d'une église déterminée. Duchesne les considère comme des témoignages qui ont dû sûrement relater les origines des églises en question, et dont d'ailleurs l'histoire et la légende confirment le silence sur les temps antérieurs aux premiers personnages mentionnés.

Une opération préliminaire et très simple établit d'abord la valeur de ces listes. L'âge des manuscrits importe peu ici. Tous sont d'une époque de loin postérieure aux premiers évêques qu'ils citent. Mais les signatures apposées aux conciles, les récits de Grégoire de Tours, d'autres documents enfin, permettent de dresser des listes, incomplètes il est vrai, mais dont l'authenticité ne fait aucun doute. Ce travail fait, il est aisé de vérifier les listes traditionnelles. Y retrouvons-nous les noms des évêques connus ; la distance qui les sépare est-elle chronologiquement admissible ; enfin les données historiques sont-elles suffisantes pour permettre un contrôle sérieux ; dès lors nous aurons une certitude morale que ces listes sont complètes et exactes. Si l'on n'avait qu'une seule liste, le doute pourrait subsister. Mais nous en avons plusieurs, et la

(1) Ch. Bellet. *Les Origines des églises de France et les Fastes épiscopaux*, Paris, 1896.

(2) Delisle les a classées par provinces : *Histoire littéraire de la France*, t. XXIX (1884), p. 386.

certitude augmente, à mesure que leur nombre s'élève. D'après ce procédé, Duchesne cite vingt-quatre listes, qui présentent des garanties.

Après avoir établi la valeur des listes, l'on parvient facilement à déterminer l'époque du premier évêque qui figure en tête de chacune d'elles. Il suffit de porter son attention sur le numéro d'ordre qu'obtient dans la liste le plus ancien évêque, sur lequel nous ayons des renseignements chronologiques certains. Ainsi Verus est sur la liste de Vienne le quatrième évêque. Or il signa les décrets du concile d'Arles en 314. Dès lors, la fondation du siège de Vienne ne remonte pas au delà du IIIe siècle.

Quelques données recueillies ailleurs, complètent les résultats, et portent à 33 le nombre des églises dont on peut avec probabilité fixer la date de fondation « Sur ce nombre, une seule, celle de « Lyon, apparaît au IIe siècle. Pour les quatre cités de Toulouse, « Vienne, Trèves, Reims, on remonte jusqu'au milieu du IIIe siècle, « sans pouvoir dépasser de beaucoup cette limite. Un peu plus tard, « aux abords de l'an 300, se présentent les églises de Rouen, « Bordeaux, Cologne, Bourges, Paris, Sens. Sur les 22 autres, bien « peu ont des chances de remonter au commencement du IVe siècle. « Presque toutes paraissent être du temps de Constantin, au plus « tôt. Quelques unes, celles d'Embrun, Digne, Grenoble, sont de la « seconde moitié du siècle ». (1)

Le doute peut subsister encore. Les listes sont complètes sans doute, pour l'époque qu'elles nous mettent sous les yeux. Mais leur silence pour les temps antérieurs a-t-il la signification qu'on veut bien lui donner ? — Plusieurs considérations feront ressortir sa valeur.

Ce silence tout d'abord est unanime. On a pu le voir, les listes s'arrêtent à des dates très diverses, au IIe, au IIIe, au IVe siècle ; il n'y a accord que sur un point : aucune n'atteint les temps apostoliques.

D'autre part la fondation des églises, au temps et dans l'ordre que déterminent les listes, est vraisemblable. Les cités les plus importantes apparaissent les premières dotées d'un siège épiscopal : « Reims et Trèves, les métropoles des deux Belgiques ; Cologne, « chef-lieu de la Germanie inférieure ; Rouen, métropole de la

(1) DUCHESNE, *ouvrage cité*, p. 30.

« deuxième Lyonnaise ; Bourges et Bordeaux, les métropoles aqui-
« taniques ; Toulouse et Vienne, deux des principales villes de
« l'ancienne Gaule Narbonnaise ; Paris, Sens, Tours, localités con-
« sidérables au IVe siècle. Si pour des cités de cette importance,
« l'organisation ecclésiastique autonome a été retardée jusqu'au
« milieu, au déclin, à la fin du IIIe siècle, il y a tout lieu de croire
« qu'elle s'est fait attendre plus longtemps encore pour les cités
« ordinaires. Et c'est en effet ce dont nous avons une preuve directe
« pour une vingtaine de cas. » (1) En outre les documents que nous avons, permettent de conclure que l'organisation fut moins tardive en Provence que dans le reste de la Gaule, ce qui est également vraisemblable.

Il faut noter enfin que quelques listes concordent avec d'autres témoignages. L'histoire rapporte que saint Pothin, mort en 177, fut le premier évêque de Lyon. Des textes du VIe siècle nous apprennent qu'à Tours (2) et à Bordeaux (3) les listes n'étaient pas à cette époque plus longues que maintenant. Pour d'autres villes encore nous pouvons prouver d'ailleurs la fondation tardive des sièges épiscopaux.

L'argument des listes n'est du reste pas isolé. L'abbé Duchesne a recueilli divers indices qui le confirment. Il invoque l'analogie entre la Gaule et quelques autres pays. Il fait aussi valoir certains textes historiques ou légendaires. Les rares données positives, citées jusqu'ici en faveur de la non apostolicité, trouvent leur place ici. Nous aurons l'occasion plus loin, de dire un mot de ces divers arguments.

Le terrain une fois déblayé, il fallait aussi édifier, et c'est là le but principal de l'auteur. Toujours avec les mêmes éléments, les listes, les actes des conciles, divers textes d'écrivains anciens et les légendes, il conclut à une extension de l'organisation épiscopale, entre les persécutions de Valérien et de Dioclétien Cette extension dut être rapide au IVe siècle. La pénurie des documents ne permet cependant pas d'en reconstituer l'histoire. — Mais comment alors a-t-on rattaché les églises des Gaules aux temps apostoliques ? D'après l'abbé Duchesne, ce fut en général le goût du

(1) Duchesne, *ouvrage cité*, p. 31.

(2) Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, Lib. I, n. 48. *M G. S S.*, t. I.

(3) Fortunat, *Carmina Historica*. dom Bouquet, *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. II (1739), p. 473.

VIII[e] siècle pour les origines antiques, qui fit éclore les légendes sur l'apostolicité.

On le voit, à tous les points de vue, l'abbé Duchesne a singulièrement renforcé l'ancien argument du silence, et lui a donné une puissante autorité. Il a montré à quelle époque les documents les plus autorisés permettent de fixer les origines des églises de Gaule.

L'école traditionnelle, nous l'avons déjà dit, ne crut pas cependant devoir se rendre. Nous allons exposer ses moyens de défense. Ils se résument dans le travail déjà signalé de Mgr Bellet. L'auteur fait preuve de grande érudition, mais la plupart de ses arguments sont connus depuis le XVII[e] siècle. Exposons-les cependant, afin d'en peser la valeur.

En premier lieu, il faut citer la lettre écrite en 177 par les chrétiens de Vienne et de Lyon (1) (Οἱ ἐν Βιέννῃ καὶ Λουγδούνῳ τῆς Γαλλίας παροικοῦντες δοῦλοι χριστοῦ), aux chrétiens d'Asie et de Phrygie. Il y est question d'un diacre de Vienne (εἰς Σάγκτον τὸν διάκονον ἀπὸ Βιέννης) et de deux églises (ὥστε συλλεγῆναι ἐκ τῶν δύο Ἐκκλησιῶν πάντας τους σπουδαίους). Ces églises ont-elles chacune leur organisation épiscopale ? — Cela dépend du sens du mot ἐκκλησια à cette époque. Bellet prétend le traduire invariablement par eglise épiscopale, mais il n'a pas prouvé qu'on ne puisse l'entendre dans aucun cas d'un autre groupe chrétien. — La suscription du moins est-elle décisive ? — Ailleurs, des suscriptions semblables désignent des églises épiscopales. C'est pour Bellet une preuve qu'il en est de même ici. Notons cependant que dans les lettres analogues, une seule communauté est nommée. Ici les deux communautés, designées par une seule formule, pourraient très bien avoir été soumises au seul évêque de Lyon. Quant au diacre Sanctus, il est dit simplement qu'il est de Vienne, rien ne permet de conclure qu'il soit attaché à l'évêché de cette ville. L'article τόν est préposé à son nom dans un manuscrit ; il permet à Duchesne de conjecturer qu'il s'agit du diacre administrant Vienne à cette époque. Cela vaut ce que vaut une conjecture. Bellet a donc tort de demander ici d'autres preuves que celle de la simple vraisemblance. — Mais Vienne était alors une grande métropole. — Parfait,

(1) Eusebii *Historiæ Ecclesiasticæ libri X*. Lib. V, Cap. I, p. 204. Nous citons d'après l'édition de Heinichen, Leipzig, 1868.

mais était-elle déjà une métropole *chrétienne ?* — Oui, répond Bellet, sinon comment Eusèbe nous eût-il dit que Vienne et Lyon étaient les deux églises les plus en vue de la contrée ? (1) Notons qu'en publiant la lettre qui nous occupe, Eusèbe parle de ces deux villes importantes de la Gaule ; il était donc naturel de parler aussi de leurs églises respectives, même sans vouloir y distinguer deux évêchés. Or célèbres, elles l'étaient suffisamment par la gloire de leurs martyrs. Duchesne, du reste, ne s'effraie pas d'avoir Eusèbe contre lui (2). Longtemps avant qu'Eusèbe (267-338) n'écrivît son histoire dans la lointaine Asie, Vienne avait son organisation épiscopale. D'après Duchesne elle datait du milieu du IIIe siècle, mais Eusèbe pouvait l'ignorer, quelle que fût sa valeur d'historien. Vienne est citée avant Lyon, ce pourrait être un indice, mais il demande d'être corroboré par des preuves sérieuses.

La lettre fournit à Bellet un dernier argument : saint Pothin est désigné comme évêque de Lyon, il n'est pas dit qu'il le serait aussi de Vienne. — Remarquons qu'il s'agit de *deux églises :* si Pothin était nommé évêque de l'*église* de Lyon, l'argument aurait peut-être quelque valeur. Mais au lieu de Ἐκκλησία c'est *παροικία* que nous avons cette fois (3). La différence est marquante. De ce qu'un évêque est désigné du nom de sa ville épiscopale, il ne s'ensuit pas qu'aucune autre ne se trouve sous sa juridiction.

Restent dans Eusèbe (4) les textes relatifs à la controverse Paschale (195). Ici encore, rien de péremptoire. Le pape Victor avait ordonné la convocation de conciles provinciaux, et des lettres lui sont envoyées par les assemblées de divers pays. Emanent-elles toutes d'assemblées d'évêques ? C'est le cas sans doute pour le grand nombre, les expressions sont décisives dans Eusèbe. Bellet en conclut que c'est aussi le cas pour la Gaule. Mais remarquons qu'ici le texte est moins explicite. Eusèbe mentionne la lettre τῶν κατὰ Γαλλίαν δὲ παροικιῶν ἃς Εἰρηναῖος ἐπισκόπει. Si

(1) *H. E.* Lib V, C. I, p. 204, v. 2.

(2) *Ouvrage cité*, p. 39, note.

(3) τὴν διακονίαν τῆς ἐπισκοπῆς ἐν Λουγδούνῳ πεπιστευμένος ; H. E. Lib. V, Cap. I p. 210, V. 29. Littéralement « St-Pothin avait l'administration de l'évêché situé dans Lyon. » — L'on peut expliquer de même le texte suivant : Εἰρηναῖος της κατὰ Λουγδούνον παροικίας την ἐπισκοπὴν διαδέχεται. — « Irénée recueillit l'administration de l'évêché de Lyon. »

(4) *H. E.* Lib. V, C. 23, p. 249.

παροικιῶν est pour Bellet, ἐπισκόπει lui est défavorable. D'autre part, le nom d'Irénée seul explique que la lettre des églises des Gaules ait été citée avec celles d'églises plus importantes, et que sa province ait été consultée. Enfin il s'agit de constater la discipline ecclésiastique. Rien de plus naturel par conséquent, que dans un diocèse immense, de simples prêtres exposent les usages des petits groupes de fidèles qu'ils dirigent. — Irénée, dit Bellet, les appelle « frères » (1). — Mais ce mot indique-t-il une égalité si absolue dans la hiérarchie ? Irénée pouvait écrire au nom de ses frères les prêtres, membres de son synode, en faveur des frères rassemblés par Polycrate, qui étaient des évêques.

A peu près à la même époque, nous avons un texte de saint Irénée, pour démontrer aux hérétiques l'unité de la foi : « Ni les « églises qui sont établies dans les Germanies, dit-il, ni celles qui « sont établies chez les Ibères ou chez les Celtes ou dans l'Orient « ou en Egypte ou en Libye ou dans le milieu du monde, ne « croient ni ne transmettent une autre doctrine. » (2) Bellet voit dans ces églises des évêchés. Irénée en appelle à la Tradition, dit-il, il doit donc parler d'églises qui fonctionnent, qui enseignent en tant qu'églises ; or ceci suppose des églises dirigées par des évêques. D'après Duchesne, au contraire, en Gaule et en Germanie il ne s'agirait que de groupes chrétiens épars. Cette interprétation ne paraît pas si arbitraire. La foi chrétienne, dit Irénée, est la même partout, aux extrémités comme au centre du monde. Dès lors, n'y eût-il eu que de simples groupes chrétiens en Gaule, ils devaient être cités par leur illustre évêque. Ne dirions-nous pas encore de nos jours : la foi est la même partout, dans nos missions lointaines, dans nos églises de Chine et d'Afrique, aussi bien que dans la vieille Europe ? Néanmoins ces mots ne prouveraient pas l'existence d'églises hiérarchiquement établies dans tous les pays cités.

Si l'on ne considère donc que le texte seul, les deux interprétations sont possibles. Mais cela précisément prouve contre la sentence traditionnelle. En effet, celle-ci demande au texte un témoignage en sa faveur. Il lui faut donc démontrer que son interprétation est la seule bonne. Duchesne au contraire demande

(1) *H. E.* Lib. V, C. 24, p. 252, V. 11.

(2) *Adversus hœreses*, Lib. I, C. 10. Migne, *Patrologia Græca*, VII, colonne 552.

seulement au texte de ne pas témoigner contre lui : parce qu'il se base sur d'autres textes, il lui suffit que l'interprétation de Bellet ne soit pas prouvée (1).

La même remarque s'applique au texte de saint Cyprien. Faustin, évêque de Lyon, et « les autres évêques établis dans la même « province », avaient fourni au pape Etienne des renseignements sur Marcien, évêque d'Arles et partisan de Novatien. C'est Cyprien (2) qui nous l'affirme (254). Bellet interprète le mot *provincia* dans son sens strict et affirme qu'il désigne la Lyonnaise. Il croit pouvoir conclure que dès cette époque les cités principales de cette province : Rouen, Nantes, Evreux, Sens, Orléans, Paris, Troyes, Tours et Autun avaient leurs évêques. Si cette interprétation est exacte, Duchesne est pris en défaut ; mais le texte ne dit rien contre lui, si le mot « province » peut désigner la Gaule entière. En effet, vers 250 il y avait en Gaule plusieurs évêchés ; outre Arles et Lyon, les cités de Trèves, Reims, Vienne, Toulouse, Marseille, peut-être Narbonne, avaient des évêques à cette époque. Or il est tout naturel que les évêques de Provence, voisins de Marcien, et par conséquent plus intéressés à la question, soient compris dans l'allusion de Cyprien. Indépendamment de cela, avant le IVe siècle, les groupements ecclésiastiques n'ont rien à voir avec les circonscriptions provinciales.

Tels sont, en dehors des traditions, consignées très tard, les seuls arguments pour l'apostolicité. Mis en regard du silence dûment constaté, c'est fort maigre. Ne préjugeons pas cependant, examinons la réfutation qui nous est présentée.

Commençons par les textes que Duchesne invoque en faveur de sa thèse et qui parlent directement de la Gaule. Le texte de Sulpice Sévère : « *serius trans Alpes Dei religione suscepta* » (3) et un autre analogue, de la Passion de saint Saturnin (4), parlent manifestement d'origines et de développement tardifs. En outre, Grégoire de

(1) Cfr. une réponse de Duchesne aux objections formulées par *Les Origines des Eglises de France* dans le *Bulletin Critique*, 2e série, t. II, Paris (1896), p. 127.

(2) Dans une lettre au pape Etienne. MIGNE, *Patrologia Latina*, t. III, col. 990 et s.

(3) *Chronica Sacra*, Lib. II, cap. 32. *Patrologia Latina*, XX, col. 147.

(4) RUINART, *Acta martyrum*, édition de 1713, p. 130.

Tours (1) place une mission de sept évêques fondateurs d'évêchés au milieu du IIIe siècle. Bellet en rejetant ces textes, peut avoir montré que le témoignage de Sulpice Sévère a peu de valeur ; il peut avoir prouvé aussi que Grégoire de Tours est inexact dans ses données sur plusieurs évêchés dont il fixe la fondation à cette époque. Mais tout cela, Duchesne le concédera sans difficulté. Il reste néanmoins acquis que ces témoignages s'expliquent plus facilement, si l'on suppose « un courant d'opinion ou de tradition », qui aurait fixé au milieu du IIIe siècle « un développement soudain « de l'organisation ecclésiastique dans les Gaules » (2).

Grégoire de Tours semble parfois se contredire : pour lui l'évêché de Toulouse est fondé au IIIe siècle, et ailleurs Saturnin, son premier évêque, est dit « *a discipulis apostolorum ordinatus* » (3). Il n'y a rien d'arbitraire à concilier les textes, comme le fait Duchesne, en supposant que Grégoire parle ici du Saint-Siège et non de disciples immédiats des apôtres.

Tous ces textes d'ailleurs, ne sont pas des preuves fondamentales pour Duchesne. On peut en dire autant de certaines légendes, qui, toute légendaires qu'elles soient, assignent cependant une origine tardive à plusieurs églises. Les légendes seraient cependant portées à assigner des origines plus reculées, à mettre des évêques plutôt que des prêtres comme fondateurs des églises. Il est beaucoup moins probable qu'elles dénaturent la vérité en sens contraire.

Une légende raconte que Valence fut évangélisée par Lyon et non par Vienne. Cependant Valence, grâce à sa situation, devait dépendre de Vienne, plutôt que de Lyon. S'ensuit-il que lorsque la légende se forma (Duchesne la retrouve dès le Ve siècle), on avait conservé le souvenir d'une époque, où l'évêché de Vienne n'existant pas, Valence devait dépendre de l'évêché de Lyon ? Nous ne le croyons pas. Bien d'autres causes peuvent expliquer ce détail de la légende. Bellet soulève même, avec quelque vraisemblance paraît-il, la question de savoir si Valence ne dépendait pas alors de Lyon (4), comme Nice, pour un temps, dépendit de Marseille. Il est vrai que si la dépendance administrative était

(1) *Historia Francorum*, Lib. I, n. 30.

(2) DUCHESNE, *ouvrage cité*, p. 48.

(3) *De Gloria Martyrum*, cap. 47, *M G. S S.* t. I.

(4) *Ouvrage cité*, p. 181.

prouvée, il faudrait prouver encore la dépendance religieuse. Quoi qu'il en soit, c'est là un point de détail très secondaire, Duchesne lui-même en convient (1).

Un passage de Théodore de Mopsueste, écrit après 392-393, fournit à Duchesne une autre confirmation. D'après Théodore, il n'y eut d'abord qu'un évêque par province, à la longue deux ou trois tout au plus, « comme cela se pratiquait encore, il n'y a pas « bien longtemps, dans la plus grande partie de l'Occident, comme « on pourrait l'y voir pratiqué encore dans quelques provinces », enfin, on plaça des évêques dans toutes les cités (2). Ce témoignage a moins de valeur pour les temps plus reculés, Duchesne l'a fait observer, mais pour les faits contemporains, Théodore pouvait fournir sur la Gaule des détails sûrs. Parle-t-il de la Gaule ? — Les contrées de l'Occident qu'il a en vue ne sont certes pas l'Italie péninsulaire et l'Afrique, là les évêques étaient très nombreux. C'est ailleurs, c'est dans l'Italie continentale, les provinces pannoniennes, dans la Gaule, l'Espagne et la Bretagne, que la situation qu'il dépeint devait se vérifier. Il existait dès lors en Gaule il est vrai, des évêchés en grand nombre : dès 344, Athanase y recueillait 34 signatures d'évêques, et ce nombre était « fort en dessous « du nombre de sièges déjà fondés » (3). Or, dit Bellet, Théodose suppose peu d'évêques dans les pays dont il parle ; s'il dit vrai, au moins son texte ne peut-il pas s'appliquer à la Gaule. Quoi qu'il en soit, il est certain que du temps de Théodose de Mopsueste, à la fin du IV[e] siècle, bien des évêchés restaient à établir, surtout en Occident ; le texte cité prouve aussi l'origine tardive de nombre d'autres évêchés ; enfin, son ensemble cadre parfaitement avec le résultat que fournit pour les Gaules l'examen des listes.

Passons à l'analogie de l'ancienne Gaule Cisalpine. Elle montre avant tout, que le cas de la Gaule n'est pas isolé en Occident. D'après Duchesne, dans l'Italie du Nord aussi, l'organisation épiscopale avait été tardive. Voici les résultats auxquels nous conduit pour ce pays l'examen de toutes les sources : les sièges de Milan et de Ravenne auraient été fondés au II[e] ou au III[e] siècle, ceux

(1) *Ouvrage cité*, p. 56.

(2) *Theodori in epistolas S[i] Pauli commentaria.* SWEETE, Londres, (1882) t. II, p. 124.

(3) DUCHESNE, *ouvrage cité*, p. 44.

des autres villes importantes, au IVe. Pour Bellet, l'argument est de nulle valeur, parce qu'il est également basé sur les listes. Quoi qu'il en soit, il est étrange que pour l'Italie proprement dite et l'Afrique, nous aboutissions à de tout autres résultats, tandis que pour la Gaule et l'Italie du Nord qui avaient incontestablement de nombreux rapports, les résultats sont les mêmes. D'ailleurs des faits de même nature se présentent en Orient, plusieurs églises importantes du Pont apparaissent, elles aussi, à une date tardive, ce sont des témoignages cette fois qui nous le disent.

L'ensemble de ces données nous fournit donc une probabilité. Mais il est bon de le répéter : c'est le silence qui est la preuve principale. Voyons donc ce que l'on trouve à redire à la manière dont les listes permettent de le constater.

Les listes, dit Mgr Bellet, sont probablement incomplètes pour les commencements, surtout pour les siècles de persécution. En outre, la succession des évêques peut avoir été interrompue : Grégoire de Tours par exemple nous assure qu'entre Gatien et Litoire, premier et second évêque, il y eut à Tours 37 années de vacance. Enfin des évêques peuvent avoir siégé très longtemps.

Citons la réponse de l'abbé Duchesne (1) : « Ces peut-être « seraient à considérer s'il s'agissait d'une seule liste ; mais il « s'agit de 24 listes. Il serait bien extraordinaire qu'elles eussent « toutes eu à souffrir des mêmes accidents, et uniquement de ces « accidents, c'est-à-dire de ceux qui auraient eu pour effet, de « contrecarrer les prétentions aux origines apostoliques. »

Bellet, pour prouver que l'état des listes ne permet pas de les introduire dans le débat, montre que pour certaines églises sûrement apostoliques, elles ne permettent nullement de remonter jusqu'aux apôtres. Mais malheureusement les listes sur lesquelles il se base, n'existent pas : « On ne peut, dit Duchesne (2), prendre « pour des listes épiscopales comme celles dont j'ai parlé, qui « existaient sûrement dès le VIe siècle, les séries établies par le « P. Le Quien au siècle dernier ». Bellet au lieu de listes vraiment traditionnelles se sert de Gams « qui ne donne que les noms, que « l'on a pu repêcher çà et là dans les auteurs. »

Une autre objection est faite à propos de la liste de Metz.

(1) *Bulletin Critique*, 2e série t. II (1896), p. 125.
(2) Ibid. p. 126.

Celle-ci ne peut être vérifiée pour la première fois par une autre source, qu'à son 23e évêque, qui aurait siégé en 535. C'est la seule des 24 listes aussi imparfaitement controlée. Il serait donc naturel de s'en tenir pour elle à une réserve prudente. Mais Bellet a vu qu'à cette époque, la liste de Lyon en est, elle aussi, à son 23e évêque. Il conclut : le siège de Metz fut pour le moins fondé au IIe siècle, comme le fut celui de Lyon. En outre dans la liste de Metz des lacunes sont très probables. Il faut donc faire remonter la fondation du siège, plus haut, aux temps apostoliques, comme la tradition d'ailleurs nous l'apprend ! (1)

Nous avons exposé la controverse sur la question générale. Une conclusion se dégage du débat ; l'école traditionnelle n'a pour elle aucun argument solide, l'opinion de l'abbé Duchesne s'appuie sur des motifs qui n'ont pas été réfutés.

Examinons maintenant les discussions portant sur quelques points particuliers.

II. Les Origines de l'évêché de Vienne.

A Vienne, outre la *Chronique de Saint Adon* (2) (799-875) évêque de cette ville, diverses sources ont influé sur les listes épiscopales postérieures. Citons l'*Hagiologium Viennense* (3), suite de notices sur les évêques de Vienne depuis Crescent jusqu'à Léger († 1070), et les *faux privilèges de Vienne*. Ceux-ci se composent en majeure partie de lettres pontificales à divers évêques de Vienne. Ces sources donnent lieu à des controverses de peu d'intérêt pour le point qui nous occupe. En effet, la liste qu'Adon nous a conservée dans sa Chronique, est bien la liste authentique de l'église de Vienne.

Cependant disons un mot d'une question incidente soulevée par l'abbé Duchesne : c'est celle de la reconstitution du *Liber episcopalis* de l'archevêque Léger (1030-1070). Un contemporain, le Chroniqueur de Novalaise (4), parle en ces termes de cette compo-

(1) Bellet, *ouvrage cité*, p. 94 et s.

(2) Migne, *Patrologia Latina*, t. CXXIII, col. 9.

(3) publié par U. Chevalier, dans ses *Documents inédits relatifs au Dauphiné*, t. II, livraison V, p. 1-13.

(4) *M. G. S S.*, t. VII, *Chronicon Novaliciense*, p. 127.

sition : *Hoc tempore Leodegarius, archiepiscopus Viennensis, vitam et mores, ortus et actus suorum antecessorum archiepiscoporum scribendo colligere curavit.* On croyait cette œuvre perdue (1). Duchesne le premier crut, que, sauf certaines variantes, le *Liber episcopalis* de Léger n'est autre chose que l'*Hagiologe* de Vienne. Celui-ci est postérieur à Adon, et probablement à une partie des faux privilèges (2), dont la date de composition est très discutée.

Duchesne allègue à l'appui de sa sentence, qu'au XIII[e] siècle, cet *Hagiologe* était la seule source connue sur l'histoire épiscopale de Vienne ; or à cette époque le *Liber episcopalis* ne pouvait s'être perdu. De plus, l'*Hagiologe* s'arrête avec la notice sur Léger, qui a tout l'air d'avoir été ajoutée plus tard.

Ce dernier point est sujet à caution : même si la notice avait plus de solennité que les autres, on pourrait expliquer cette différence par d'autres raisons. Le souvenir de Léger, dernier évêque nommé, pouvait être resté plus vivace. La diversité d'ailleurs n'est pas si frappante : Gundlach retrouve ailleurs dans le catalogue, mais appliquées à divers évêques, toutes les expressions dont se compose la notice sur Léger.

Ce qui plus est, Léger (3) se dit le 61[e] évêque de Vienne. Or l'*Hagiologe* en question n'a que 55 noms avant le sien. Enfin il est court, ce n'est pas précisément : *vitam, mores, ortus et actus* que nous promet la Chronique de Novalaise.

D'après Duchesne, Léger durant son épiscopat aurait admis l'authenticité des faux privilèges de Vienne. Ceux-ci l'auraient fait changer d'avis sur le nombre de ses prédécesseurs. — Seulement, les faux privilèges n'augmentent la liste que par une confusion de noms, le plus souvent assez grossière. Ainsi les noms *Volferius* et *Volfericus* provenant des faux privilèges, semblent n'être qu'une variante du *Vulferi* d'Adon. Certaines listes donnent les trois noms. Ces confusions devraient s'être produites dès l'époque de Léger, peu de temps après l'apparition des faux privilèges, ce qui n'est guère probable. Il faudrait de plus qu'à la même époque, une

(1) Cfr. *M. G. S S.* t. VII, p. 127, note ; Delisle dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIX, (1884) p. 386.

(2) Gundlach pour le nier soutient que les passages où ces privilèges sont cités ont été interpolés. *Neues Archiv.* t. XX, (1895) p. 269.

(3) Dans une charte éditée dans le *Chartulaire de Romans*, édit. Giraud, 1856.

autre confusion eût donné lieu au dédoublement de l'*Agratus* de l'*Hagiologe* en *Agratus* et *Deodatus*. En effet Adon nomme seulement *Deodatus*, l'Hagiologe le remplace par *Agratus*. Les deux noms devraient encore avoir été repris par Léger dans sa série de 61 évêques. Jusqu'ici donc la nouvelle hypothèse ne présente pas de garanties suffisantes. Aussi Bellet et Gundlach la combattent-ils tous les deux. Mais celui-ci, afin de pouvoir endosser la responsabilité de tous les faux privilèges à Gui de Bourgogne, plus tard le pape Callixte II, nie que Léger ait eu besoin de ceux-ci pour se dire le 61° évêque de Vienne. Cette assertion est pour le moins arbitraire : dans les catalogues postérieurs à Léger, la trace des faux privilèges est manifeste, presque pour tous les noms qu'Adon aurait omis.

Quoi qu'il en soit, un point est à retenir : tous ou du moins la plupart des noms insérés plus tard, ne sont que des dédoublements de noms connus par Adon. Il n'est pas probable qu'Adon ait omis de citer un seul évêque, dont le nom aurait été retrouvé plus tard. Sa liste paraît donc certaine. En est-il de même de sa chronologie ?

Plaçons quelques renseignements chronologiques sûrs, en regard de la chronologie correspondante d'Adon pour certains évêques.

	CHRONOLOGIE CERTAINE.	CHRONOLOGIE D'ADON.
VERUS, 4e nom de la liste.	Signe au concile d'Arles 314 (1).	Sous Trajan 98-117.
FLORENTIUS, 8e nom.	Concile de Vaison 374.	Martyr sous Gallus et Volusien 251-253.
SIMPLICIUS, 10e nom (nommé Simplides par Adon.)	Connu par le concile de Turin 400 ; par les privilèges d'Arles 417 (2) ; cité par Paulin avec d'autres évêques de cette époque (3).	Siège jusqu'au règne de Carus 282-284.
CLAUDIUS, 12e nom.	Concile d'Orange 441. Concile de Vaison 442.	Concile d'Arles 314.

Avec l'évêque Nicetas, 14e nom, et son successeur Mamert, la chronologie d'Adon, encore irrégulière, finit par coïncider avec la chronologie vraie. Mr Duchesne nous signale ici un point digne de

(1) Cfr. SIRMOND ET LA LANDE, *Concilia antiqua Galliæ*.

(2) JAFFÉ, *Regesta Pontificum Romanorum*. n. 334.

(3) GRÉGOIRE DE TOURS. *Hist. Franc.* Lib. II, n. 13. *M G. S S.* t. I, p. 81.

remarque : « On a dit quelquefois que les vieilles listes épiscopales « sont incomplètes, et que, après les noms des fondateurs, il doit « en manquer beaucoup, que l'on aura oubliés ou perdus pendant « les persécutions et les invasions. Adon n'a pas la moindre idée « de cela. Non seulement il ne se permet pas d'allonger la liste « reçue, en y insérant de nouveaux noms, mais il est clair que « pour lui, cette liste doit suffire à occuper toute la durée depuis « les apôtres jusqu'au IXe siècle (1). »

Les documents prouvent donc suffisamment que pour sa première partie, la chronologie d'Adon est fausse. D'autre part, dans sa liste, aucun défaut, aucune invraisemblance. Il s'ensuit que Verus qui siégea en 314, fut le 4e évêque. Crescent, le premier, sera donc du IIIe siècle.

Bellet, afin de détruire la valeur de l'argument, propose deux hypothèses qui essaient de justifier la chronologie d'Adon. Il semble cependant que puisque la chronologie d'Adon apparaît aussi manifestement fausse, ce n'est plus le cas de chercher des hypothèses, pour la justifier.

La première de ces hypothèse suppose que *Verus* et *Florentius* cités par les conciles, sont d'autres évêques de Vienne que leurs homonymes de la liste d'Adon. Il faudra donc dédoubler ces deux noms. Elle suppose encore que *Claudius* est antidaté chez Adon, qui le fait à tort assister au concile d'Arles. S'il en était ainsi, il faudrait dédoubler aussi le nom de *Simplicius*, qui prend chez Adon la forme *Simplides*. La fausseté de l'hypothèse apparaît donc clairement. Des documents permettraient de vérifier quatre noms se trouvant dans la liste d'Adon. Or trois des personnages marqués par ces noms seraient omis par Adon, le quatrième serait mis à une place qui n'est pas la sienne. Malgré ces erreurs, le témoignage d'Adon ferait foi pour tout le reste.

La seconde hypothèse vaut la première. La chronologie d'Adon serait fausse pour tous les noms depuis le quatrième, *Verus*, jusqu'à saint Mamert (seconde moitié du Ve siècle). Elle serait exacte pour les plus éloignés, trois au plus. De plus, justement avant le quatrième nom, là où les données chronologiques seraient sûres, la liste serait, elle, entièrement défectueuse. Il y aurait là, et pas ailleurs, des lacunes chez Adon, ou il faudrait supposer à cette

(1) DUCHESNE, *ouvrage cité*, p. 153.

époque de longues vacances de siège, puisque la liste ne cite que trois noms pour un espace de 300 ans.

Cependant nous devons noter que sur les dix premiers évêques, trois sont qualifiés de martyrs. Parmi ceux-ci, Zacharie, 2[d] évêque, aurait en tout cas vécu avant l'ère Constantinienne. Resteraient Justus et Florentius (le martyrologe signale le martyre du dernier seulement), dont il faudrait ou nier le martyre ou le placer au IV[e] siècle.

Bellet oppose la tradition Viennoise à l'argument de l'abbé Duchesne, il s'offense de la voir si peu estimée. Nous ne voyons pas cependant qu'il faille se départir ici de la règle que formule le P. De Smedt au sujet des traditions d'églises particulières : pour reconnaître une autorité spéciale à des traditions de ce genre d'une date quelconque, il faudra ces deux conditions : « que « depuis la génération témoin des faits, jusqu'à l'apparition de « ces mêmes faits dans les traditions d'une église, celle-ci ait été « organisée et administrée selon toutes les règles ; en second lieu « que pendant le même laps de temps, son clergé se soit trouvé « tellement composé qu'on ne puisse aucunement le suspecter « d'avoir rien admis à la légère, rien dénaturé (1). »

Les Traditions Viennoises se retrouvent une première fois chez Adon (799-870). Or celui-ci était distant des faits comme nous le sommes des croisades. Si l'on applique les principes, l'on voit aisément qu'il faut retrouver plus haut des traces des traditions, sous peine de devoir les abandonner. Bellet croit reconnaître ces traces dans les textes déjà cités, et par lesquels il essaie de prouver que Vienne et d'autres villes de la Gaule avaient leurs évêchés dès le II[e] siècle. Il les recherche aussi dans la 2[e] épître à Timothée, mais sans plus de succès. Il veut prouver que la Gaule est désignée dans le texte « *Crescens in Galatiam* ».

D'après la généralité des manuscrits, Bellet le concède, *in Galatiam* serait la vraie leçon. Mais quel est le sens de ce mot ? Théodoret nous assure que de son temps encore, la Gaule pouvait être désignée par le mot Grec Γαλατία (2). Est-ce la Gaule qui est ici désignée ? — Saint Paul ayant écrit cette épître vers la fin de sa vie, il n'y aurait

(1) De Smedt. *Principes de la critique historique*, Liège, 1883, p. 176.

(2) Théodoret, *Commentarium in II ad Tim.* IV, 10. Migne, *Patrologia Græca* t. LXXXII, col. 853.

rien de surprenant qu'il eût, à cette époque, envoyé un disciple en Gaule. De plus, parmi les écrivains Grecs, Eusèbe (267-338), Epiphane (310-403), Théodore de Mopsueste (350-428), Théodoret (393-457), la Chronique Paschale (630) interprètent manifestement notre texte dans le sens de la Gaule. « Il ne faut pas lire ici la « Galatie comme par erreur il a plu à quelques-uns de le faire », dit Épiphane (1).

Ces quelques-uns semblent s'être appelés légion. En effet, si par *Galatia* il faut comprendre la Gaule, il y a là une difficulté, et les commentateurs devaient nous en avertir. Or les autres commentateurs grecs ne songent pas à le faire, mais parlent de la Galatie. Les commentateurs latins (2) étaient mieux à même de savoir si Crescent avait été en Gaule. De plus, les mots *Galatia* et *Gallia* ont en latin un sens plus précis : ils devaient traduire par l'un des deux mots selon le sens que la tradition attachait au texte grec. Or ils adoptent presqu'unanimement la traduction « *in Galatiam* », depuis saint Jérôme jusqu'aux premiers scolastiques. Seule, une variante du texte de saint Jérôme porte « *in Galliam* », et Raban Maur (776-856) dont le martyrologe est muet sur Crescent, se déclare pour ce pays dans son commentaire. La tradition Viennoise surtout est suggestive : Adon identifie le premier évêque de Vienne avec le disciple de saint Paul, et cependant il le fait retourner en Galatie pour mourir.

La Tradition est donc loin d'être favorable à Bellet. Celui-ci cite des témoignages pour sa sentence, mais, nous l'avons vu, ils sont en petit nombre. Eusèbe pourrait bien être la source unique dont ils dépendent. Or on comprend très bien qu'Eusèbe ait interprété le passage de saint Paul dans le sens de la Gaule. Il était l'ami de Constantin, pour lequel les Gaules avaient été le principe de la grandeur. D'ailleurs Crescent aurait été en Gaule, que cela ne prouverait rien en faveur de son épiscopat à Vienne (3).

Donc avant Adon, rien ne nous prouve l'apostolicité. M. Duchesne signale même un silence qui serait très significatif. Dans la lutte

(1) *Adversus Hæreses*. Migne, *Patrologia Græca*, t. XLI, col. 909.

(2) Dans Migne, *Patrologia Latina*, t. CCXVIII, *Indices* I, col. 789, de nombreux noms sont cités.

(3) Hauréau dans la *Gallia Christiana* (t. XVI, p. 6.) relate que Mayence et Chalcédoine réclament aussi le Crescent de l'Ecriture pour leur évêque fondateur.

pour la primatie entre Arles et Vienne, la prescription est pour Arles : cette église fut fondée par saint Trophime ; le reste de la Gaule, dit Zosime dans une lettre aux évêques des Gaules, lui doit la lumière de l'évangile (1). Si Vienne s'était glorifiée déjà alors d'avoir été fondée par un disciple immédiat des apôtres, le ton de Zosime aurait été moins tranchant. En effet il aurait été difficile d'admettre, que l'évêché de Vienne, fondé par un disciple de saint Paul, devait à Arles la lumière de l'Evangile. L'abbé Duchesne peut donc conjecturer qu'à cette époque, la tradition sur Crescent n'existait pas, bien que les lettres Viennoises envoyées à Zosime soient perdues.

Il est donc prouvé à l'évidence que la chronologie d'Adon est inexacte. Adon est-il l'auteur responsable de ces inexactitudes, et en particulier des traditions sur l'apostolicité ? Il est plus difficile de le déterminer. Son temps se prêtait aux légendes sur les origines ; d'autre part sa liste distribue si bien les évêques tout le long des 4 premiers siècles, qu'il doit avoir complété les légendes peut-être existantes. Rien ne prouve qu'il ait inventé celles-ci de toutes pièces. Comme le dit Bellet, la place qu'elles tiennent dans son martyrologe fait présumer le contraire. Duchesne est moins favorable à saint Adon sur ce point. Toujours est-il que la sainteté d'Adon ne tranche pas la question : Si l'église de Vienne l'a canonisé, elle peut n'avoir pas remarqué, ou « avoir passé « condamnation sur cette peccadille littéraire (2) »

* * *

Vienne n'est pas la seule église dont les origines aient été discutées. Contentons nous de signaler quelques autres controverses (3).

A Narbonne Paulus, premier évêque, serait le proconsul Sergius Paulus converti par saint Paul. C'est Adon qui nous l'apprend. Selon Grégoire de Tours, il aurait vécu au III[e] siècle.

Arles conserve en faveur de ses origines apostoliques un témoignage plus ancien. Zosime (417-418) assure que Trophime premier évêque fut envoyé par le siège Romain, et que la foi se

(1) Migne, *Patrologia Latina*, t. XX. col. 644 et s.
(2) *Bulletin Critique*, 2[e] série, t. II (1896), p. 131.
(3) Cfr. Bellet, *ouvrage cité*, p. 83 et s.

serait répandue d'Arles dans la Gaule entière. En 450, les évêques d'Arles en appellent à l'opinion reçue que ce Trophime est disciple de saint Pierre. Ce témoignage est tardif. Il est d'ailleurs certain que la Provence fut évangélisée à une époque reculée.

Limoges se réclame de saint Martial disciple de saint Pierre. Grégoire de Tours le place au milieu du IIIe siècle, mais cette date est peu sûre. Une longue discussion a prouvé l'existence de la tradition au IXe siècle. Récemment Bellet s'est appuyé sur des traces de prose rythmée, pour affirmer qu'une *vie de saint Martial* serait beaucoup plus ancienne (1).

Duchesne publie une liste des évêques d'Apt, mais elle est incomplète et s'arrête au IVe siècle. Selon Bellet, saint Auspice, premier évêque, aurait été disciple de saint Clément. Les témoignages qu'il apporte sont du VIIIe et du IXe siècles. Il y a de plus les Actes, dont le fond est pour Bellet antérieur au VIe.

En général donc, pas de traditions sûrement constatées avant le VIIIe siècle.

III. Légende de Sainte Marie-Madeleine.

Les traditions occidentales sur les saints de Béthanie se rattachent à la question de l'origine des églises des Gaules. Elles sont plus récentes encore que les précédentes, mais la discussion dont elles sont l'objet, présente de l'intérêt. Avant le XIe siècle, on n'en retrouve guère de traces. La littérature antérieure connaît uniquement les traditions orientales. L'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem (333), la Peregrinatio Silviae (385-388), saint Jérôme parlent uniquement des traditions de Béthanie. Ni dans les martyrologes, ni dans les autres sources, il n'y a trace de fête en Occident. Grégoire de Tours au VIe siècle, Willibald au VIIIe, savent que Madeleine repose à Ephèse ; au VIIe siècle, Modeste évêque de Jérusalem l'atteste aussi. Le moine Bernard à la fin du IXe, affirme que Lazare, le ressuscité, fut évêque d'Ephèse et qu'il est enterré dans l'île de Chypre. En 899 eut lieu la translation des corps de Lazare et Madeleine à Constantinople : tous les historiens contemporains du fait l'attestent. Au Xe siècle encore, Flodoard et Odon de Cluny parlent des saints de Béthanie

(1) *Université Catholique*, t. XIV, Lyon (1897), 15 Mai.

uniquement d'après l'évangile et le martyrologe d'Adon. Au commencement du XIIe, Honorius écolâtre d'Autun, fait mourir le Lazare de l'Evangile en Chypre, après 30 ans d'épiscopat. La tradition du séjour en Occident reste muette jusqu'au milieu du XIe siècle.

Bellet est sévère ici pour les traditions orientales. S'il faut l'en croire, Grégoire de Tours est légendaire dans son *De Gloria Martyrum*, Modeste n'est relaté que par Photius au IXe siècle, les autres textes grecs ne sont que du Xe siècle. D'autre part, il constate au IIe et au IVe siècles un silence significatif sur les traditions d'Ephèse et de Chypre, et il conclut à leur rejet.

Ici, Bellet n'est pas si adversaire de l'argument négatif qu'il le veut bien dire. Du reste, la valeur de ces traditions est complètement indifférente à l'argument tel que le présente Duchesne. Vraies ou fausses, c'est en Orient, qu'elles prétendent placer d'abord les tombeaux de Madeleine et de Lazare. Elles sont d'abord les seules connues en Occident. Qu'on ne dise pas que dans les endroits où il s'agit de Chypre et d'Ephèse, il s'agit de personnages différents des saints de Béthanie. La question n'est pas si ces personnages *peuvent* être différents, mais s'ils le furent dans l'opinion des auteurs qui en parlent. Or, parmi les passages cités, aucun n'indique la distinction entre Marie et Lazare de Béthanie, et des personnages homonymes. Quelques-uns au contraire, parlent manifestement des saints de Béthanie : c'est Théophane chez les Grecs ; Bernard, Flodoard, Odon de Cluny et Honorius, écolâtre d'Autun, chez les Latins. Ce qui plus est, d'après Bellet la plupart des interprètes ne distinguent qu'une Madeleine. Voilà de nouveau un silence dûment constaté. Une donnée quelconque ne peut prévaloir contre lui.

Mais arrivons-en à la tradition occidentale. Elle n'apparaît qu'aux XIe et XIIe siècles. Nous voyons alors Vézelay, puis Autun, puis Tarascon revendiquer respectivement les corps de Madeleine, de Lazare et de Marthe. Le corps de sainte Madeleine est censé provenir de Saint-Maximin, près de Marseille : durant la domination sarrasine on l'aurait transféré en Bourgogne. En Provence, la tradition sur Madeleine apparaît au XIIe et au XIIIe siècles.

En 1279, on finit par découvrir à Saint-Maximin, le corps de la sainte Celui-ci avait été caché à l'approche des Sarrasins. Les Bourguignons, les rois de France, les papes avaient cru que Made-

leine reposait à Vézelay. Il n'en était rien. Les Bourguignons s'étaient mal adressés lors de la translation ! Les évêques du pays, le prince de Salerne qui avait assisté à la découverte, bientôt le pape lui-même authentiquèrent les reliques retrouvées. Saint-Maximin hérita de la célébrité de Vézelay.

Nous ne suivrons pas l'abbé Duchesne dans sa reconstitution intéressante et hardie du développement de la légende. Contentons-nous de dire un mot des preuves justificatives des nouvelles reliques.

Toutes les reconnaissances ultérieures se fondent en définitive sur une seule pièce. C'est un manuscrit que l'on retrouva dans le sarcophage lors de la découverte. Le manuscrit a disparu, mais des témoins contemporains nous en ont conservé le texte (1). Ce sont les évêques de Provence qui firent au pape le rapport de la découverte, et Bernard Gui (1261-1323) qui put examiner l'original. Ces textes s'accordent en tous points (2). Le texte de Cabassole (1305-1372) concorde pour les points essentiels, mais diffère pour la forme. Il ne veut pas donner la teneur exacte du manuscrit. — Raisonnablement, l'on ne peut récuser ces témoignages.

Le manuscrit raconte comment le corps de Marie-Madeleine a été caché : « *Anno nativitatis Dominicæ* DCCX, VI *die mensis* « *decembris, in nocte, secretissime, regnante Odoino piissimo, rege* « *Francorum, tempore infestationis gentis perfidæ Sarracenorum,* « *translatum fuit corpus hoc, sanctissimæ ac venerandæ beatæ* « *Mariæ Magdalenæ de sepulcro suo alabaustri, in hoc marmoreo,* « *timore gentis perfidæ et quod secretius hic, amoto corpore* « *Sedonii* ». Or en 710, les Arabes étaient encore en Afrique, et rien n'annonçait une invasion prochaine. De plus, l'emploi de l'ère chrétienne au VIIIe siècle dans le midi de la France attend encore une preuve, et la formule *anno Nativitatis Dominicæ* est ici un anachronisme plus flagrant encore. Enfin on se demande quel personnage d'une autre époque peut être cet *Odoïnus*, roi des Francs, dont le document nous parle. Ces preuves montrent suffisamment que nous sommes en présence d'un faux ; c'est à tort que Bellet

(1) On trouve les textes dans Bellet, *Ouvrage cité*, p. 170.

(2) Une variante *716* pour *710* introduite dans des temps postérieurs semble arbitraire. Cfr. Duchesne, *Ouvrage cité*, p. 337, note. —

en appelle à la difficulté de lecture pour justifier le document. La concordance des textes seule exclut cette supposition arbitraire. Les autres arguments que l'on apporte, ne sauvent pas davantage les légendes provençales. L'évangélisation probable de la Provence dès le Ir siècle, l'antiquité des lieux du culte, ne font rien à la question ; c'est de Lazare et de Madeleine même, qu'il faut trouver des traces. Si les archives de Provence furent détruites par les Sarrasins, il reste cependant, Duchesne le démontre, assez de documents qui devraient parler des traditions primitives.

Pour Bellet, les sarcophages de Saint-Maximin sont d'anciennes tombes de saints. Quand bien même on l'admettrait, il faudrait encore y montrer celle de Madeleine. Durant cinq siècles, du VIIIe au XIIIe, le culte de la sainte y fut abandonné. Un document antérieur devrait donc nous apprendre l'existence ancienne du culte de Madeleine en cet endroit, ou nous parler de la translation des fausses reliques à Vezelay.

Force nous est donc d'abandonner les traditions provençales. Le grand nombre des historiens s'y est d'ailleurs résolu dès le XVIIe siècle.

R. Maere.

COMPTES-RENDUS.

The Religions of India, by EDWARD WASHBURN HOPKINS, Ph. D. (Leipsic), Professor of sanskrit and comparative philology in Bryn Mawr College. 1 vol, in-8 de XIII -- 612 pp. Boston et Londres, Librairie Ginn et Cie.

Ce manuel fait partie d'une collection publiée sous la direction du Dr Marris Jastrow, Professeur à l'Université de Pensylvanie, et où seront étudiées séparément, au point de vue historique, les religions non-chrétiennes de l'antiquité. Chacun de ces *Handbooks on the History of Religions* comprendra trois cent cinquante pages environ. Mais celui-ci en a le double, vu l'abondance des matières et les explications que nécessite une exposition complète du sujet.

Le but de ces manuels n'est pas d'éclairer de nouvelles lumières l'étude d'une religion, mais de résumer les travaux les plus remarquables qui lui ont été consacrés. Or, nous avons sur *les Religions de l'Inde* un ouvrage de premier ordre, dû à l'un de nos plus éminents sanskritistes, M. A. Barth (1). L'auteur du nouveau manuel se hâte de rendre hommage aux merites du savant académicien, et il s'excuse de traiter à son tour le sujet, en disant que son livre n'est pas conçu dans le même sens que celui de son devancier. Tandis que celui-ci donne les résultats acquis en se contentant de renvoyer aux sources utilisées, M. E. W. Hopkins émaille son exposition de citations ou d'analyses développées, de manière à familiariser ses lecteurs avec les textes religieux de l'Inde. La pensée est-elle heureuse ? Nous nous permettrons d'en douter. Les textes en question sont si nombreux et si mal connus jusqu'ici, qu'il est bien délicat d'y faire un choix, de manière à citer précisément ceux qui sont les plus caractéristiques et les plus propres à éclairer une question. Pour bien nous faire comprendre, nous demanderons a quelles sources il faut puiser pour nous faire du bouddhisme une idée aussi exacte que possible. M. Hopkins cite des textes pâlis du Sud, parce qu'il attribue à ces sortes d'écrits une autorité à peu près exclusive, en n'accordant aux textes sanskrits du Nord qu'une mention dédaigneuse. Est-il dans le vrai ? Parmi les sans-

(1) Nous attendons avec une certaine impatience la troisieme édition, française cette fois, que M. A. Barth veut bien nous promettre. Dans l'entretemps, nous sommes obliges de nous servir d'une seconde édition en anglais, la première édition étant à peu près introuvable aujourd'hui.

kritistes les mieux qualifiés de l'heure présente, la grande majorité hésiterait à l'affirmer.

Ce manuel est d'ailleurs bien composé. L'auteur débute par l'indication des sources, — qu'il complète à la fin du volume par une bibliographie assez détaillée, — et par l'exposition de sa méthode d'interprétation, qui n'a rien des audaces de certains exégètes contemporains. Il n'oublie pas non plus de discuter les dates de l'histoire ancienne de l'Inde, et ici encore il est très modéré dans ses appréciations. Il a aussi un chapitre tout entier pour l'étude de l'Inde et des populations qui l'habitaient dès l'époque védique. Vient alors l'histoire des religions de ce pays, dont nous ne pouvons songer à donner le résumé. Le dernier chapitre traite des influences mutuelles de l'Inde et de l'Occident, qui ont été peu importantes avant l'époque de l'invasion musulmane, ou du moins qui ont laissé peu de traces dans l'histoire.

Nous avons lu avec quelque surprise ce que M. E. W. Hopkins dit du christianisme dans ce chapitre, et nous estimons qu'il aurait pu mieux en parler. Nous avons été étonné aussi de trouver répétée dans son livre une erreur qui s'est accréditée de la manière la plus singulière. Il n'est pas vrai que M. Emile Senart ait fait de la figure du Bouddha « un type solaire », et M. Hopkins n'apprécie pas comme il faut le savant académicien, en s'étonnant que M. Oldenberg ait pris la peine de discuter sérieusement avec lui. Si les conclusions de M. Senart ont pu paraître excessives à certains indianistes, tous accordent à son livre une valeur indéniable, et se gardent bien de regarder avec le professeur américain, l'*Essai sur la légende du Bouddha* comme « un jeu d'esprit ». A. Lepitre.

* * *

Dom Ursmer Berlière, *Monasticon Belge.* Tome I. *Province de Namur*, *Province de Hainaut.* Abbaye de Maredsous, 1897, viii-575 pp., in-4°.

Le *Monasticon belge* est une entreprise grandiose. Le premier volume dont une livraison parut en 1890 et dont l'autre vient d'être imprimée, est à lui seul une œuvre digne des anciens travaux de la science bénédictine et comparable aux meilleures productions de l'érudition contemporaine.

Le but du Père Berlière, lui-même nous l'a dit il y a sept ans déjà, c'est « de compléter et de rectifier, au besoin, le *Gallia christiana*, en ce qui concerne l'histoire monastique de la Belgique. » En réalité, si l'on compare ce que le tome I du *Monasticon* nous apprend à ce que nous savions d'après le *Gallia christiana*, on doit reconnaître que l'auteur a fait un travail complètement neuf.

Le savant bénédictin a pris pour cadre géographique les limites de la Belgique actuelle et distribué son sujet en autant de parties que notre pays comprend de provinces. Ce n'est pas généralement le meilleur système quand il s'agit d'étudier notre passé ; mais, dans l'occurrence, il était prudent de ne pas « se lancer dans un champ trop indéterminé, chaque période de l'histoire

ayant amené de nouveaux démembrements politiques. » Au reste, la géographie monastique est assez indépendante des circonscriptions politiques ou administratives; de plus chaque monastere constitue une unité et donne matière à une monographie spéciale.

Jusqu'ici deux provinces ont été traitées. La première livraison s'occupe de celle de Namur; la seconde complete cette étude sous forme de supplément et fait l'histoire monastique du Hainaut. De part et d'autre, l'auteur a limité son travail aux grands ordres du moyen âge, dont l'histoire offre un intérêt spécial pour celle de notre pays, à cause de leurs rapports constants avec la société civile. Voici d'ailleurs la liste des ordres et des maisons que le P. Berliere a étudiés :

Province de Namur. *Ordre de Saint-Benoît :* Abbayes de Florennes, Gembloux, Maredsous, Saint-Gérard, Waulsort, la Paix N. D. à Namur; prévôté d'Hanzinne: prieurés d'Hastière et de Nameche: monastères de Celles, de Couvin, de Fosses, d'Andennes et de Moustier sur Sambre. — *Ordre de Citeaux :* Abbayes de Boneffe, Grandpré, Jardinet, Moulins, Saint-Remy, Argenton, Marche-les-Dames et Salzinnes; prieuré de Saint-Héribert. — *Ordre de Prémontré :* Abbayes de Floreffe et de Leffe : prieurés de Floreffe et de Verofle. — *Chanoines réguliers de Saint-Augustin :* Abbayes de Gironsart et de Malonne; prieuré de Vischenet : monastères des Croisiers à Dinant et à Namur.

Province de Hainaut. *Ordre de Saint-Benoît :* Abbayes d'Aubechies, Lobbes, Saint-Denis en Broqueroie, Saint-Ghislain, Saint Martin de Tournai, Ghislenghien, Paix Notre Dame à Mons; monastères d'Antoing, Leuze, Merbes-le-Château, Pommerœul, Saint Pierre a Mons et Soignies; prévôtés de Basecles, Prische et Sirault; prieurés de Frasnes-lez-Gosselies, Halletrud, Heigne et Sart-les-Moines. — *Ordre de Citeaux :* Abbayes d'Aulne, Cambron, Scourmont, Refuge Notre Dame à Ath, Epinlieu, l'Olive, Saulchoir et Soleilmont. — *Ordre de Prémontré :* Abbayes de Bonne-Espérance et Saint Feuillien du Roeulx; prévôté de Renissart; prieurés d'Herlaimont et de Rivreulle. — *Chanoines réguliers de Saint-Augustin :* Abbayes de Saint-Nicolas des Prés, Val des Ecoliers à Mons, Bélian, Prés porchins et la Thure; prieuré d'Oignies; monastere des Croisiers à Tournai. — *Ordre des Chartreux :* Mont-Saint-André.

Comme on le voit, le P. Berlière a limité son choix aux ordres qui se rattachent directement ou indirectement à la règle de Saint Benoit. Cet exclusivisme se conçoit : il est même étonnant que l'auteur ait su dominer une matière aussi vaste. Cependant, pour le dire en passant, il est bien à désirer que les autres ordres religieux du moyen-âge, specialement les ordres mendiants, trouvent un historien aussi apte que le P. Berlière à retracer leur passé.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans le *Monasticon belge* ni un recueil de documents, ni une étude des institutions, ni une histoire complète des faits. Le but de l'auteur a été « moins d'offrir des monographies détaillées de chaque « maison religieuse que de dresser des listes complètes des abbés, prieurs ou « autres supérieurs des monastères dont il traite, déterminant l'époque où ils

« ont vécu, et indiquant, d'une manière aussi exacte que possible, les docu-
« ments authentiques dans lesquels figurent les noms de chacun d'eux. Sans
« négliger les détails qui seraient de nature à fournir des vues d'ensemble
« sur l'histoire de nos monastères ou propres à en caractériser les époques
« diverses, il s'est principalement attaché à rétablir des listes chronologiques
« certaines et fondées. »

Au reste, voici le procédé suivi pour chaque maison. Le P. Berlière signale les différentes formes du nom, énumère les sources imprimées et manuscrites ainsi que les travaux modernes, et indique, quand c'est possible, en quels dépôts ou en quelles mains sont passés les archives et les manuscrits de l'institution. Puis il rappelle brièvement les origines du monastère, donne la série chronologique des supérieurs et les faits saillants de leur administration. S'il y a lieu, il conduit l'histoire jusqu'à nos jours. Sinon, il termine en nous renseignant sur le sort final du monastère. C'est donc une suite de noms, de faits et de dates. Cependant à côté du nom de chaque supérieur, l'auteur omet de donner la date initiale et la date finale de son gouvernement. Dans ses énumérations bibliographiques. il n'a pas toujours distingué avec assez de netteté les sources des travaux modernes. Il est vrai que souvent cela lui eût été très difficile.

Indépendamment des renseignements placés en tête de chaque exposé, toutes les assertions sont accompagnées de références précises. Dans ses énonciations, l'auteur observe scrupuleusement toutes les nuances de la certitude ; il redresse, chemin faisant, quantité d'erreurs, mentionne les controverses et exprime, le cas échéant, son avis personnel.

On peut juger par là quelle dépense de travail le courageux bénédictin a fournie. Son œuvre est une des plus vastes enquêtes historiques de notre fin de siècle. Des milliers d'imprimés ont été dépouillés ; les bibliothèques et les archives de Belgique, de France et d'Allemagne ont été fouillées. S'agit-il d'un monastère riche en sources, matière à de nombreux travaux ? Il a fallu s'imposer d'énormes lectures, procéder à une œuvre laborieuse de condensation et résumer quantité de débats. S'agit-il d'une maison dont l'histoire est perdue ? L'auteur a dû glaner çà et là les éléments de sa reconstruction historique. Ici, il y avait à s'assurer de l'authenticité d'un document, à en déterminer l'âge, à en rechercher l'auteur, à en marquer le caractère original ou emprunté. Ailleurs, il était nécessaire de vérifier le crédit des sources et de légitimer la préférence accordée à un témoignage. Partout, c'étaient des légions de noms propres et de termes géographiques à comprendre et à identifier, c'étaient aussi des armées de dates à inspecter. Dans tous les cas, l'auteur a réussi à nous donner la quintessence des sources et des travaux antérieurs et à résumer toutes les opinions importantes sur les sujets qu'il traite. Du moins, c'est l'impression que nous a donnée la lecture de nombreux passages de son livre. Nous avons vérifié les données de l'ouvrage sur un assez grand nombre de questions qui nous étaient connues : nulle part, nous n'avons pris l'auteur en défaut, mais partout nous avons trouvé grand profit à le lire.

Si difficile qu'il fût de condenser et d'exposer des renseignements très

complexes de leur nature, la marche est aisée. Le style est sans prétention mais il est précis, il est clair, il est même relativement varié dans un sujet où la monotonie est presqu'inévitable. L'ouvrage est d'autant plus facile à manier que le P. Berlière y a inséré un long index des noms de personnes et de lieux, mais seulement sous leur forme moderne : il comprend 81 pages in-folio. La table des matières permet aussi de retrouver immédiatement les monastères auxquels le travailleur s'intéresse : malheureusement, les questions traitées dans le supplément relatif à la province de Namur ne sont pas indiquées. Pour nous, nous aurions aimé à trouver groupés dans la table les renvois au corps même de l'exposé et au supplément.

Cette œuvre ne résume pas seulement un nombre immense de travaux : elle facilitera toutes les entreprises scientifiques sur notre moyen-âge, précisement parce qu'elle touche aux faits principaux de notre passé et que sur chaque question elle indique d'une façon complete et précise la littérature à consulter. Des ouvrages de ce genre laissent sans doute le grand public assez indifférent, mais longtemps les générations d'historiens seront reconnaissantes à Dom Berliere. Sa publication honore aussi son ordre : car il faut savoir gré à l'abbaye de Maredsous des sacrifices pecuniaires qu'elle s'impose pour permettre à l'un de ses membres de nous donner un des plus imposants monuments de notre histoire nationale et religieuse.

A. Cauchie.

CHRONIQUE.

— M. C. de Faye, pasteur protestant à Genève, vient de traduire l'ouvrage du Dr Grant, principal de Queen's University (Kingston, Canada) *Les grandes religions*, Genève, Eggimann et Cie, 1897. Il s'y agit des religions encore debout à côté du christianisme. Toutes, dit l'auteur, ont été une bénédiction pour les peuples au milieu desquelles elles sont nées. On ne peut point les traiter comme de simples inventions de la politique, de la ruse des prêtres ou de la malice du diable. Elles contiennent ce que la raison peut découvrir d'elle-même ; la religion chrétienne, basée sur la révélation, vient en compléter les données et apporter à chacune ce qui lui manque. Il ne faut donc point prendre vis-à-vis de ces autres religions une attitude méprisante, mais se livrer à un examen comparatif, approfondi et impartial. D'après ces idées, l'auteur étudie la nature et l'histoire des religions qui occupent encore le monde : il recherche en second lieu les causes de leurs succès et de leurs faiblesses, pour trouver enfin le moyen de les gagner à la vérité. Le présent volume s'occupe du Mahométisme, du Confucianisme et de l'Hindouisme.

— Mrs J. H. Philpot présente, groupés ensemble dans un livre paru cette année à Londres chez Macmillan *The sacred Tree or the Tree in religion and myth*, les principaux faits relatifs au culte des arbres et des plantes, les principales légendes et les principaux mythes où les arbres et les esprits des arbres jouent le rôle essentiel. Elle vulgarise les résultats des recherches de MM. Mannhardt, Frazer, Goblet d'Alviella.

* * *

— M. Maspero commence, dans le n° de mai-juin de la *Revue de l'histoire des religions*, une étude importante pour la connaissance des rites funéraires égyptiens, sur la *Table d'offrandes* des tombeaux memphites.

— W. M. FLINDERS PETRIE. *Koptos* with a chapter, London Hogarth, 1896.

W. M. FLINDERS PETRIE AND J. E. QUIBELL. *Nagada and Ballas* with a chapter, by F. C. J. Spurrell.

Dans le premier de ces deux ouvrages, M. Petrie donne le résultat de ses fouilles à Coptos. Les résultats obtenus sont peu importants. Il a fallu l'habileté de l'explorateur anglais pour ne pas revenir les mains vides.

Dans les sépultures inconnues jusqu'à ce jour de Neggadeh et de Ballos, M. Petrie et ses collaborateurs ont trouvé des vestiges d'une civilisation ignorée. Ils présentent aujourd'hui au public les conclusions qu'ils ont cru pouvoir tirer de leurs documents.

* * *

— Les livraisons 10-13 du *Recueil d'archéologie orientale de M. Clermont-Ganneau* contiennent : § 47. *La prise de Jérusalem par les Perses en* 614 — § 48. *La carte de la Palestine d'après la mosaïque de Mâdeba* — § 49. *Epitaphes palmyréniennes d'Alep* — § 50. *Localités arabes de l'époque des Croisades* — § 51. *Le culte de S. Mennas en Mauritanie* — § 52. *De Hesbân à Kérak* — 53. *Jéthro et le nom nabatéen Ouitro* — § 54. *Les Nabatéens dans le pays de Moab.*

— M. LAMBRECHT, secrétaire-bibliothécaire de l'*Ecole des langues orientales vivantes* de Paris, vient de publier chez Leroux la première partie du catalogue de la bibliothèque de cette école, laquelle compte présentement plus de 35000 volumes. Cette première partie, à part 337 numéros de philologie générale, est entièrement consacrée à l'arabe.

— M. J. GOLDZIHER s'occupe dans la *Revue de l'histoire des religions* (1897, n° 3), *Du sens propre des expressions « ombre de Dieu, khalife de Dieu » pour désigner les chefs dans l'Islam.* Par la première, on voulait à l'origine attester que le sultanat, le gouvernement temporel, est une institution établie par Dieu pour que toute personne à qui il a été fait tort puisse y trouver un recours. Le *Khalîfat Allâh* n'est pas le lieutenant de Dieu, au sens de successeur prenant la place de Dieu, mais celui que Dieu approuve comme khalife (du Prophète).

— T. W. ARNOLD. *The preaching of Islam ; a history of the pro-*

pagation of the Muslim faith. Westsminster, Constable. — Depuis quelque temps, il est de mode de réhabiliter l'Islam. En voici un nouvel essai. La thèse de l'auteur est que l'islamisme est une religion d'apostolat et non de guerre, que Mahomet n'a jamais été agresseur, qu'il est le type de l'apôtre et du missionnaire. L'intérêt de l'ouvrage est dans l'histoire des conquêtes morales de l'Islam. Ce qui a séduit les peuples, c'est la simplicité des dogmes et des pratiques, et le caractère fraternel et démocratique de l'Islam.

— Le P. Castelein à son tour, dans le n° de Juillet de la Revue Générale, nous donne sur l'*Islamisme* une étude de sociologie positive, déduite de ses origines, des lois religieuses et morales dont il vit, des principes sociaux qui font sa force et sa faiblesse. Il sera bon de rapprocher cette étude de la précédente.

— M. Carra de Vaux a publié cette année chez Leroux, la traduction d'un ouvrage arabe de Maçoudi intitulé : *Le livre de l'avertissement et de la révision.* C'est une sorte de retour que fait l'auteur sur les travaux de toute sa vie, dans lequel il revise ses œuvres, y corrige les fautes, y comble les lacunes. « Maçoudi (9e siècle), dit le traducteur, est un philosophe très intelligent et très largement informé...... Historien des religions,... il connaît le mazdéisme, le sabéisme, le boudhisme et il possède d'abondants renseignements sur les chrétiens et sur les Juifs. »

— Narsès, le célèbre professeur de l'Ecole de Nisibe, composa des poésies syriaques très goûtées des Nestoriens et qui valurent à leur auteur le titre de *La harpe du Saint-Esprit.* Bien peu de ces poésies ont vu le jour. La publication de M. Feldmann, *Syrische Wechsellieder von Narses*, Leipzig, Harrassowitz, 1896, nous donne fort à propos un bel échantillon du talent d'écrivain de Narses et en même temps une nouvelle contribution à l'histoire littéraire de la Syrie.

— L'ouvrage de M. Lidzbarski, *Geschichten und Lieder aus den neu-aramäischen Handschriften der Königlichen Bibliothek zu Berlin*, Weimar, Felber, 1896, est la traduction allemande de morceaux araméens dont la plupart sont des fables et n'offrent pas d'intérêt théologique.

— Nous avons peu de données jusqu'à présent sur la religion des anciens Arméniens. On saura donc gré à M. H. Gelzer d'avoir abordé naguère cet intéressant sujet, et hâtons-nous de l'ajouter, avec une parfaite compétence, dans un ouvrage intitulé *Berichte*

über die Verhandlungen der K. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig, phil.-hist. Classe, 1896, t. XLVIII, p. 99-148. Il étudie tour à tour l'influence éranienne et syrienne, très sensibles, la première surtout, dans l'ancienne religion de l'Arménie. Toutefois, il y eut aussi dans la mythologie arménienne des divinités nationales, et enfin l'hellénisme y marqua également son empreinte. Le travail de M Gelzer se termine par une vue d'ensemble sur la théologie arménienne.

— La question de l'origine et du développement des cunéiformes vient pour la première fois d'être traitée d'ensemble par M. Delitsch dans un ouvrage magistral *Die Enstehung des aeltesten Schriftswesen*. Leipzig, Hinrichs, 1896.

— M. Harper a donné à peu d'intervalle deux nouveaux volumes de lettres assyriennes et babyloniennes. *Assyrian and Babylonian Letters*. London, Luzac, 1896, Part. III et IV.

— Signalons une bonne monographie de la ville de Babylone, dans laquelle M. A. Baumstark a réuni toutes les données babyloniennes, hébraïques, grecques ou modernes sur la célèbre cité : *Babylon*. Stuttgard, Metzler, 1896.

* * *

— A signaler aussi, au moins pour ceux qui ne font pas une étude spéciale de l'hébreu, Wijnkoop, *Manual of hebrew syntax*, London, Luzac et Co., 1897.

— Le recueil *Semitic Studies in memory of Rev. A. Kohut*, Berlin, S. Calvary et Cᵒ, 1897, ne compte pas moins de quarante-cinq collaborateurs de tout ordre et de tous pays, apportant chacun leur pierre à l'édifice érigé à la mémoire du rabbin Alexandre Kohut. Ces mémoires sont plutôt des études « israélites » que « sémitiques ».

— Les *Questions bibliques* de l'abbé de Broglie (Paris, Lecoffre, 1897) traitent du Pentateuque, du Prophétisme de l'histoire d'Israël et de l'apologétique en général. Suivant sa méthode habituelle, l'auteur cherche à concilier l'enseignement traditionnel et les données critiques.

— A noter une collection d'articles parus dans la troisième édition de la *Realencyklopädie* d'Herzog sur le texte et les versions de la Bible. *Urtext und Uebersetzungen der Bibel*. Leipzig, Hinrichs, 1897.

— L'Amérique nous envoie un livre intitulé : *Recent Research in Bible Lands, its progress and results*, John D. Wattles et Cie, Philadelphie. Cette publication se compose d'une série de mémoires parus d'abord dans la revue hebdomadaire de Philadelphie : *The Sunday School Times*. Le R. P. Delattre nous donne un aperçu et une appréciation de ces divers mémoires dans le n° de juillet de la *Revue des questions historiques*. La publication rend simplement compte des dernières découvertes dans le domaine de l'archéologie orientale *(tumulus de Palestine, explorations en Babylonie, découvertes en Egypte, en Arabie, monuments hittites)* en relevant les points qui ont un rapport spécial avec la Bible.

— Les derniers numéros de la *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft* (Giessen, Ricker) contiennent plusieurs études très intéressantes. En voici quelques-unes. E. Preuschen. *Die Bedeutung von « Schoub Schebouth » im Alten Testamente*. L'ancienne traduction d'après laquelle l'expression veut dire « ramener les captifs », est exacte. T. K. Cheyne. *The date and origin of the Ritual of the « Scapegoat »*. Le rituel du bouc émissaire date du IVe s. avant notre ère. Stade. *Beitraege zur Pentateuchkritik*. Le récit de la tour de Babel est d'origine babylonienne et avait primitivement un caractère polythéiste. Karl Albrecht. *Das Geschlecht der hebräischen Hauptwörter*. M. Jastrow. *The origin of the form Yah of the Divine Name*.

— Nous relevons aussi trois articles de M. C Bruston dans la *Revue de théologie et des questions religieuses* (Montauban), mai et juillet 1896, janvier 1897. *Le Deutéronome primitif et ce qu'il suppose. Les quatre empires de Daniel. Kador-lahomer mentionné par Hammourâbi, roi de Babylone.*

— M. Ley, dans les *Theologische Studien und Kritiken*, 1897, 7-42, prétend avoir découvert dans le livre de Job plus de huit cents vers réguliers à six syllabes.

— M. Borchert soutient dans la même revue (1896, p. 619-642) que le nom de Dieu *Jahvé-Zebaoth* est de loin antérieur à la littérature prophétique et qu'il désigne Jahvé comme le Dieu des armées d'anges, conçus comme ses serviteurs. Jahvé était donc déjà anciennement un dieu transcendant.

— Le Dr Bludau étudie dans le deuxième et le troisième fascicule du deuxième volume des *Biblische Studien* (F. i. B., Herder, 1897) *Die alexandrinische Uebersetzung des Buches Daniel und*

ihres Verhältniss züm Massoretischen Text. Il décrit d'abord le sort qu'eut le texte des LXX de Daniel, et examine ensuite les rapports de la version alexandrine avec le texte massorétique. A rapprocher de ce travail une étude de M Löhr dans la *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, XV 75-103, 193-225 ; XVI 17-39.

— M. Jean Lataix a donné dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1897, pp. 164-173, 268-277, une bonne étude sur le commentaire que S. Jérôme a fait du livre de Daniel. Il examine les diverses sources de ce commentaire dont les éléments ont été surtout les réponses d'Eusèbe et d'Apollinaire aux discours de Porphyre, les *stromates* d'Origène et certaines traditions rabbiniques.

— L'Imprimerie Nationale vient de publier un ouvrage de M. M. Schwab sur le *Vocabulaire de l'Angélologie*, d'après les manuscrits hébreux de la Bibliothèque Nationale de Paris. C'est une liste alphabétique, aussi complète que possible, des dénominations mystérieuses appliquées aux anges et aux démons par la superstition juive, surtout par la Kabbale. L'auteur explique chacun de ces termes et indique les sources d'où il est tiré.

— Nous signalons l'étude de M. Friedlander *Das Judenthum in der vorchristlichen griechischen Welt*, Wien, 1897. Ce n'est pas le judaïsme pharisaïque de la Palestine, mais le judaïsme grec de la Diaspora qui a eu à exercer une mission dans l'histoire du monde.

— M. E. Schürer. dans un des derniers comptes-rendus de l'Académie de Berlin, a publié sous le titre : *Die Juden im Bosporanischen Reiche und die Genossenschaften der* σεβόμενοι θεὸν ὕψιστον, une remarquable étude où il montre qu'au commencement de notre ère, il y avait, dans le royaume du Bosphore, dans tout l'Orient et jusqu'à Rome, des confréries, qui, tout en restant en dehors de la Synagogue, adoraient le Dieu de la Bible et dont l'existence a dû être singulièrement favorable à la propagande chrétienne. M. Franz Cumont dans une brochure intitulée *Hypsistos* (Bruxelles, Polleunis et Ceuterich, 1897) cherche à préciser davantage les résultats de la démonstration de M. Schürer, et veut marquer quelques traits de l'histoire de ces *Sodalicia* judéo-païens, en dehors des pays sémitiques et particulièrement en Asie Mineure.

— Farstsbein (David). *Das Recht der unfreien und der freien Arbeiter nach jüdisch-talmudischen Recht verglichen mit dem*

antiken, speciell mit dem römischen Recht. Francfort, Kauffmann, 1896. — L'auteur prend en bloc la Bible et le Talmud et montre que les mœurs ont été en s'adoucissant et que les rabbins, au prix même de graves entorses infligées au texte biblique, ont *humanisé* le droit primitif.

* * *

— Le Dr E. Siecke publie chez Mayer à Berlin une courte brochure *Die Urreligion der Indogermanen*, 1897. Les grands dieux indo-européens, c'est sa conclusion, remontent tous au couple Soleil-Lune, au Ciel, ou à telles autres puissances naturelles.

— Sous le titre modeste de *Notes on Alnkâra Literature*, M. G. Jacob a publié, dans le cahier d'avril du *Journal* de la Société asiatique de Londres, la première partie d'un travail très méritant sur les relations mutuelles et la chronologie des anciens traités de poétique sanscrite.

— M. W. Caland, qui, dans le vaste champ de l'indologie, s'est choisi pour domaine le culte des morts, a publié l'an dernier à Amsterdam une étude remarquable sur les rites funéraires hindous. *Die altindischen Todten-und Bestattungsgebraeuche.*

— Dans une thèse soumise le 28 mai à la Faculté des Lettres de l'Université de Groningue : *De Vidûsaka in het indisch tooneel*, M. J. Huizinga a étudié en détail le rôle du Vidûsaka, du brahmane bouffon, gourmand, poltron, borné, mais honnête, fidèle et dévoué, un des personnages les plus finement nuancés du théâtre hindou.

— M. l'abbé Roussel, qui est chargé de continuer l'édition et la traduction du *Bhâgavata Purâna*, a détaché de son travail la version du chapitre VII du livre XI intitulé les *Vingt-quatre gourous du brahmane.* Il a publié ce curieux spécimen de philosophie hindoue dans *La Science catholique*, avril 1897, p. 450-468. Dans la même revue, mai 1897, p. 546-557, M. l'abbé Roussel traduit un épisode du *Mahâbhârata*, le chapitre CLXVI du *Çânti-Parvan*, qui raconte l'origine du glaive.

— Viennent de paraître à Copenhague (Lehmann et Stage) les 6e et 7e fascicules de l'ouvrage de M. Vodskow, *Sjaeledyrkesle og Naturdyrkelse.* Ils traitent des entités divines d'Aditi, Diti, et Tvashtar dans le Rig-Véda, des hymnes âgnîs, des Açvins, des Manctes, d'Ushas.

— M. Conrady étudie quelques règles de morphologie dans les langues indo-chinoises (*Eine indo-chinesische Causativ-denominativbildung und ihr Zusammenhang mit den Tonaccenten*, Leipzig, 1896).

— Le religieux chinois I-tsing, qui voyagea dans l'Inde de 673 à 688, a écrit un traité sur les règles du Vinaya, afin de rectifier les idées erronées qui avaient cours en Chine touchant certains points de la discipline bouddhique. Cet ouvrage vient d'être traduit en anglais par un jeune Japonais, M. Takakusu. *A record of the Buddhist religion as practised in India and the Malay Archipelago* by I-tsing (Oxford, Clarendon Press, 1896). Cette traduction mérite les plus grands éloges. L'auteur discute avec érudition les délicats problèmes de géographie, de chronologie et d'histoire littéraire qu'on rencontre dans ce texte.

— L'histoire du bouddhisme chez les Mongols nous est connue dans ses traits généraux. Mais voici un livre indigène écrit en tibétain qui nous présente cette histoire avec une grande abondance de détails. C'est en 1818 que, à l'instigation d'un haut dignitaire lamaïque, *Jigs-med-nam-mkha* écrivit l'histoire de la famille royale mongole et celle de l'enseignement du Bouddha. M. Huth, qui en a déjà donné le texte en 1893, publie maintenant la traduction allemande de l'ouvrage. *Geschichte des Buddhismus in der Mongolei, aus dem Tibetischen des Jigs-med-nam-mkha übersetz*. Strasburg, Trübner, 1896. (cf. p. 107.)

— R. Carus cherche à montrer (*Monist*, avril 1897) dans le détail comment le bouddhisme métaphysique et athée est devenu par degrés une religion en refoulant le brahmanisme et s'est approprié les diverses divinités de ce dernier, mais en altérant leurs caractères.

* * *

— Nous lisons dans le n° 2 de cette année de la *Revue de l'histoire des Religions*, un article de M. A. Bouché-Leclercq sur *Les précurseurs de l'astrologie grecque*. L'astrologie est une religion orientale qui, transplantée en Grèce par le prêtre chaldéen Bérose, au IIIe s. avant notre ère, y a pris les allures d'une science. Elle a emprunté à l'astronomie des spéculations arithmétiques et géométriques, et de ce mélange est issue une combinaison bâtarde qui consiste en l'art de tirer d'axiomes imaginaires, fournis par la

religion, des démonstrations conformes aux méthodes de la science. L'astrologie orientale trouva en Grèce un terrain tout préparé, une couche préexistante de doctrines rapidement renversées qui, incapables d'asseoir une conception scientifique de l'univers, s'accordaient pourtant à reconnaître certains principes généraux qui peuvent se ramener en fin de compte à l'idée de l'unité substantielle du monde et de la dépendance mutuelle de ses parties. Les précurseurs de l'astrologie grecque sont tous des philosophes. L'auteur les passe en revue depuis Thales jusqu'à Zénon. Le stoïcisme et l'astrologie contractèrent enfin par la force des choses une alliance étroite.

— M. Hahn dans sa monographie *Demeter und Baubo*, *Versuch einer Theorie der Enstehung unsres Ackerbaus*, Lübeck, 1896, étudie bien le culte et la légende de la déesse de la végétation, mais cherche avant tout à déterminer l'origine de l'agriculture, entendez par là, la culture des céréales au moyen de la charrue attelée de bœufs.

*
* *

— Les trouvailles du Dr Carton, dont il rend compte dans son rapport au ministre de l'instruction publique *Le sanctuaire de Baal-Saturne à Dougga* (Extrait des *Nouvelles archives des missions scientifiques*, t. VII, 1896) jettent un grand jour sur l'histoire de la religion et des rites phéniciens en Afrique du temps de Septime Sévère.

— M. Franz Cumont donne dans le n° de Juillet-Août de la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* le commencement d'un article sur *La propagation des mystères de Mithra dans l'empire romain.* Le culte du dieu de la lumière passa de la Perse en Babylonie et de là dans l'Asie Mineure. M. Cumont recherche quand et comment il pénétra chez les peuples d'Occident pour y atteindre cette étonnante diffusion dont témoignent des centaines de documents. Cette étude est d'autant plus importante que la propagation de la religion mithriaque est contemporaine de celle du christianisme.

*
* *

— La nature de l'inspiration des Ecritures fait l'objet d'un bon travail de M. Ch. P. Grannon, ancien élève de l'université de

Louvain, aujourd'hui professeur à celle de Washington (*The catholic University Bulletin*, t. III, nº 2, pp. 131-161). Cette inspiration n'est ni *mécanique*, comme le veulent certains protestants, ni *naturelle* ; la Bible est à la fois œuvre humaine et œuvre divine. Après avoir développé cette doctrine, M Grannon l'explique par l'analogie de la divinité et de l'humanité en Jésus-Christ.

— Quelle est la meilleure édition du Nouveau Testament? M. E. Jacquier montre (*L'Université Catholique*, t. XXV, p. 73-92) que celles de Tischendorf et de Wescott-Hort sont trop systématiques et que leur texte « ne peut être donné comme la norme infaillible dont on ne peut pas se départir en matière de critique textuelle ». M. Jacquier signale comme répondant à peu près à toutes les exigences de la critique l'édition de Michel Hetzenauer, Innsbrück, 1896, mais il ajoute qu'elle n'est pas encore l'édition définitive que nous avons le droit d'attendre.

— Dans un très petit volume *Einführung in das Griechische Neue Testament*, Goettingue, 1897, M. Nestle donne aux étudiants aussi bien qu'à leurs maîtres, les notions les plus indispensables pour aborder la critique du texte sacré, histoire du texte imprimé, mss., versions, fac-simile, bibliographie, et en outre des directions pour l'établissement du texte biblique.

— Le prologue du quatrième évangile a été étudié à nouveau, et d'une manière très approfondie par M. l'abbé A. Loisy (*Revue d'histoire et de littérature religieuses*, t. II, 1897, pp. 17-42, 141-163, 249-268). Sans s'attacher plus que de raison aux expositions divergentes assez nombreuses, M. Loisy nous donne de ce prologue un commentaire courant, où il s'efforce de dégager nettement la pensée de l'évangéliste. Cet exposé aussi érudit que lumineux donne une idée très exacte de la doctrine développée par S. Jean sur le Verbe de Dieu dans ce prologue.

— Dans ses *Six leçons sur les Evangiles* (Paris, Lecoffre, 1897) M. Battiffol s'est appliqué à donner un enseignement catholique populaire sur la question synoptique et la question johannine. C'est une breve et élémentaire introduction aux Evangiles. L'auteur est resté en perpétuel contact avec les derniers travaux concernant son sujet, spécialement avec la *Chronologie* de Harnack.

— Le volume de M. Ezra P. Gould, *A critical and exegetical commentary on the Gospel according to St Mark*, Philadelphie, Edinbourg, T. et T. Clark, 1896, se compose d'une introduction

dans les différents chapitres de laquelle sont examinées toutes les questions de critique relatives au deuxième évangile, et d'un commentaire détaillé et complet.

— M. A. Réville vient de publier à Paris, chez Fischbacher *Jésus de Nazareth*, études critiques sur les antécédents de l'histoire évangélique et la vie de Jésus. Les quinze premiers chapitres décrivent l'histoire israélite depuis les origines jusqu'au temps du Sauveur. Le second livre a pour objet les sources de l'histoire évangélique. Il en faut rapprocher les conclusions de celles du dernier ouvrage de Harnack. Sur ces points, la critique vraiment indépendante, qui n'est pas toujours celle de M. Réville, n'est pas si éloignée de la tradition. Après ces préambules, vient l'exposé ou plutôt la discussion de la vie de Jésus. On y trouve, à côté d'une argumentation souvent très dogmatique d'esprit et de forme, beaucoup de conjectures qui ne sont pas accompagnées du « peut-être » que M. Renan jugeait si utile aux exégètes. Tout n'est pas dit, par exemple, quand on a supposé, bien gratuitement, que le Sanhédrin a fait enlever le corps de Jésus et que les femmes et les disciples, surexcités et dominés par leurs souvenirs, eurent ensuite des extases où ils pensèrent voir le Maître ressuscité.

— M. E. Stapfer vient de publier une parfaite étude rationaliste sur *Jésus-Christ pendant son ministère*. Paris, Fischbacher, 1897.

— Nous signalons une étude de M. Hümpel *De errore christologico in epistolis Joannis impugnato ejusque auctore*, Diss. Erlangen, 1897. Cette erreur, d'après l'auteur, est celle de Cérinthe.

— M. Bruce résume dans le n° de Mars-Avril de la *Revue de l'histoire des religions*, la controverse qui, depuis 1891, s'agite entre théologiens allemands sur l'institution de la Cène, controverse dans laquelle sont intervenus MM. Harnack, Zahn, Jülicher, Spitta, Haupt, Schultzen, Hoffmann et dont se sont occupées les diverses *Conférences pastorales lutheriennes* dans leurs dernières réunions, en faisant avec une extrême vivacité le procès des novateurs. Cette controverse où les interprétations les plus disparates se succèdent et se détruisent, nous rappelle celle qui s'éleva sur le même sujet dans les premières années du protestantisme et dans laquelle, dès 1577, on avait proposé *deux cents* explications diverses de ces quatre mots : *Hoc est corpus meum*: Elle montrera une fois de plus qu'en dehors de l'interprétation catholique, le récit de l'institution de la Cène ne peut avoir un sens acceptable,

* * *

— Anne-Catherine Emmerich raconte dans ses visions que la sainte Vierge passa les neuf dernières années de sa vie dans des retraites montagneuses près d'Ephèse, et qu'elle y mourut. Le 1er décembre 1892, Mgr Timoni, archevêque de Smyrne, se mit lui-même à la tête d'une commission d'enquête qui devait aller rechercher, sur les collines indiquées, des ruines se rapportant à la description de la voyante. Dans un endroit nommé Panaghia-Capouli, au fond d'un vallon, on trouva des ruines répondant bien par leur situation et leur disposition aux données de Catherine Emmerich. Depuis lors, la controverse sur les dernières années de la sainte Vierge et le lieu de sa mort est revenue à l'ordre du jour. Un auteur anonyme (*Panaghia-Capouli, ou la maison de la Sainte Vierge près d'Ephèse*, Paris et Poitiers, Oudin, 1896) et le P. Fonck dans les *Stimmen aus Maria Lach* ont défendu l'autorité de la vision de Catherine Emmerich. M. Nirschl (*Das Grab der heiligen Jungfrau Maria*, Mayence, 1896), M. Le Camus dans son *Voyage aux sept Eglises de l'Apocalypse*, Mgr Baunard dans la *Revue des Revues* (15 juillet 1897), M. Pelt dans la *Revue Biblique* (janvier 1897), les Bollandistes dans le dernier numéro de leurs *Analecta*, ont refusé de croire aux données de la voyante. Le Père A. M. de la Broise reprend et résume la controverse dans le n° du 5 août 1897 des *Etudes* (Paris, Retaux). Voici ses conclusions : la sainte Vierge mourut à Jérusalem, et il est peu probable qu'elle soit jamais allée en Asie Mineure.

— A. Durand expose brièvement dans le dernier n° des *Etudes* (Paris, Retaux) les nouvelles découvertes relatives aux études bibliques qui ont été faites depuis le mois de juillet 1896. Nous en avons déjà signalé la plupart. Relevons seulement ce que dit l'auteur de cette découverte récente de manuscrits à Oxyrhynchus, sur laquelle on a fait grand bruit, il y a six mois. On annonçait entre autres un texte des *Logia* de Papias. Les inventeurs, MM. Grenfell et Hunt, viennent de publier ce texte avec une version anglaise et une reproduction phototypique du manuscrit (Λόγια Ἰησοῦ, *Sayings of our Lord* etc. London, by H. Frowde, 1897, pp. 20). D'après eux, le papyrus a été écrit peu après l'an 200, et en tout cas, pas après l'an 300. Le texte comprend huit paroles de Jésus dont six seulement sont lisibles. Pas une ne reproduit à la lettre

les évangiles canoniques. Les logia 2, 3, 5 attribuent à Jésus des paroles qui ne s'étaient rencontrées jusqu'ici dans aucun écrit soit canonique, soit apocryphe Le texte retrouvé (M. Durand le donne tel que les éditeurs l'ont proposé) n'offre ni une base assez large, ni un caractère assez défini pour qu'on puisse trancher avec certitude la question de son origine. Faute de mieux, on l'attribuera sans doute à quelque secte gnostique. La découverte laisse la question des *Logia* de Papias au point où elle était. Les éditeurs reconnaissent qu'il n'est point probable que leur texte ait rien de commun avec celui dont parle Papias. Ils pensent que ces sentences furent *réunies* au plus tard en 140 ; cette hypothèse est loin d'être prouvée.

— M.-R. James. *Apocrypha anecdota*, II (Textes and Studies, t. V, fasc. 1) Cambridge, University Press, 1897. En tête de ce livre figure un long et important fragment des Actes de saint Jean, attribués à Leucius. M. James traite de la question de ce Leucius, et des rapports des Acta Johannis avec le quatrième évangile. Les Acta, d'après lui, connaissent l'Evangile et la première Epître de saint Jean. — Viennent ensuite les Actes de Thomas, les lettres d'Hérode et de Pilate, de Tibère et de Pilate, le Testament de Job, et surtout l'Apocalypse de Baruch.

— M. C. M. Kaufmann nous donne, dans le *Der Katholik* (Juillet 1897), le résultat des recherches qu'il a faites sur l'eschatologie des premiers siècles chrétiens dans les principaux monuments de l'époque, *Die altchristliche Vorstellung vom himmlischen Paradiese nach den Denkmälern*.

— Le point central et l'origine du Gnosticisme ont été nettement établi par M. Wilhelm Anz dans son ouvrage *Zur Frage nach dem Ursprung des Gnostizismus* (Leipzig, 1897). Comme doctrine principale, la gnose a le mystère de l'ascension graduelle des âmes vers Dieu, et l'on peut avec grande vraisemblance, assigner à cette théorie une provenance babylonienne.

— M. Battifol (*Anciennes littératures chrétiennes. La littérature grecque*. Paris, Lecoffre, 1897) résume l'histoire littéraire de la langue grecque chrétienne depuis les origines jusqu'à Justinien. Grâce à ce travail, il sera facile de s'orienter dans les questions de critique littéraire relative à cette littérature et de suivre la marche sans cesse ascendante des études patristiques.

— M. Funk vient de réunir en un volume une série de disserta-

tions publiées par lui dans différents recueils périodiques sur des questions qui intéressent l'histoire de l'Eglise, plus particulièrement son histoire interne, sa constitution, son culte, sa discipline. *Kirchengeschichtliche Abhandlungen und Untersuchungen*. Paderborn, Schöningh, 1897.

— Nous signalons à l'attention des théologiens une étude de M. Boudinhon *Sur l'histoire de la Pénitence à propos d'un ouvrage récent*, commencée dans le dernier numéro de la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* L'ouvrage récent en question est celui de *C. Lea*, *A history of auricular Confession* etc. que nous avons signalé ici. M. Boudinhon n'en fait pas une critique détaillée, mais en apprécie les conclusions dans le courant d'une étude sommaire de l'histoire de la pénitence. Il distingue dans cette histoire trois phases, la pénitence publique, la pénitence tarifée et la pénitence actuelle. Dans le présent article, il s'occupe de la pénitence publique. D'après lui, il n'existait pas dans l'antiquité d'autre rite pénitenciel que la pénitence solennelle ; et celle-ci avait pour but et pour effet de remettre les péchés, elle était sacramentelle.

* * *

— Mrs K. Langloh Parker a réuni 81 contes australiens dans une brochure intitulée *Australian legendary tales, folk-lore of the noongahburrahs as told to the piccaninnies*. Nous n'avions pas jusqu'ici un recueil de pareils récits australiens.

— M. Fritschel dans la première partie de sa *Geschichte der lutherischen Kirche in Amerika*, étudie le développement de l'église luthérienne en Amérique jusqu'à la mort de Mühlenberg.

LA MÉDECINE DANS L'EMPIRE CHINOIS.

I. La médecine dans la Chine antique.

Il n'entre point dans notre intention, et nos lecteurs nous en sauront gré, de donner un traité plus ou moins complet de l'art médical chez les anciens Chinois. Nous ne voulons que présenter ici quelques traits principaux qui fassent connaître sommairement l'état de la médecine, la constitution du corps médical dans la Chine antérieure au Christ.

Nous ne pouvons, à cet effet, remonter bien haut dans les âges passés : les documents nécessaires font complètement défaut. Les vieux *Kings* sont muets et ne mentionnent ni les médecins chinois ni leur art ou leurs pratiques. Nous devons revenir jusqu'au *Tcheou-li* (1) pour obtenir les renseignements désirés. Mais là, en revanche, nous trouverons de quoi nous satisfaire ; trop peut-être, parce que le nombre et l'ordre parfait des institutions qui sont énumérées et expliquées dans ce livre, font craindre que son auteur n'ait ajouté à la réalité des faits. Quoiqu'il en soit, nous allons présenter à nos lecteurs tout ce que nous pouvons y puiser concernant notre sujet.

La capitale de l'état de *Tcheou* (l'Ile-de-France de la Chine du X[e] au III[e] siècle av. J.-C.) avait un corps médical au service de la population comme de l'empereur et composé de la manière suivante :

1. Un préposé général, appelé *I-sse*, ou chef des médecins, avec un comité de six membres, tous gradués, secondés par deux garde-magasins, deux secrétaires et vingt appariteurs, préparateurs, etc.

(1) Livre des rites de la dynastie qui régna du XII[e] au III[e] siecle av. J.-C.

2. Un chef des médecins proprement dits avec huit gradués comme conseil.

3. Un chef des chirurgiens, assisté d'un même nombre de gradués.

4. Un préposé à l'hygiène des repas, aidé de deux gradués seulement.

Voici les fonctions assignées à ces différentes classes d'Hippocrates, telles que les décrit le livre V du *Tcheou-li* et que les expliquent les commentaires.

Et d'abord le chef suprême des médecins.

A lui appartient la direction générale du corps médical soumis à ses ordres.

Il a la main haute sur tous les médicaments et les poisons (1) pour les faire servir à l'art médical. Tous les malades, tous les blessés du royaume, ceux qui ont des maux de tête ou des plaies doivent d'abord lui faire connaître leurs maux ; il les partage alors entre les divers médecins selon leur spécialité (2) et celui qui est assigné à chacun traite les malades qui lui sont attribués de cette façon.

Les médecins traitent ainsi les malades pendant toute l'année. A la fin de ce terme, le chef-médecin constate ce que chacun a fait et, d'après cela, règle leurs émoluments (3).

Le calcul est fait par nombre de dix guérisons. Celui qui atteint ce maximum est au premier rang ; neuf guérisons et un insuccès forment le second ; deux insuccès sur dix cas en constituent le troisième ; quatre insuccès mettent le praticien au dernier rang (4).

Le texte ne va pas plus loin, mais il semblerait qu'une

(1) Les commentaires leur attribuent une saveur aigre ou amère, puis renvoient à ce texte de *Meng-tze* (emprunté aux *Shus*) qu'un remède qui ne met pas le corps en commotion ne peut guérir.

(2) *Comm.*

(3) Terme des commentaires. Le texte porte « leurs aliments ». On les payait probablement en nature.

(4) Le commentaire *Su* dit que pour être chef-médecin, il faut posséder parfaitement toutes les branches de la science médicale et être expert en toutes ses applications.

moitié d'échecs médicaux priverait le médecin de ses émoluments. Mais ces échecs consisteraient plutôt en une maladresse du médecin qu'en un simple insuccès ; car le médecin ne peut être tenu à guérir ce que la médecine déclare incurable. Nous avons vu ailleurs, par l'histoire du prince de Tsin, que le médecin prévoyant l'impossibilité de guérir la maladie pour laquelle il est appelé, doit être considéré comme praticien habile. Aussi le commentateur Shui-shi dit-il simplement que le médecin doit savoir reconnaître autant de cas guérissables ou non et guérir les premiers.

Les médecins proprement dits sont chargés de soigner toutes les maladies de tous les habitants du royaume.

Le texte observe à ce sujet que chacune des quatre saisons a ses maladies particulières, causées, dit le commentaire, par le manque d'accord, de combinaison harmonique des éléments composant les corps.

Au printemps, ce sont les maux de tête et les maladies de la peau ; en été, les éruptions, l'érésipèle et autres ; en automne, les refroidissements et les fièvres ; en hiver, les toux et les transports au cerveau.

Ces maladies se traitent (1) par les médicaments des cinq goûts, les cinq espèces de grains : blé, millet, panic, chanvre et dolichos et les cinq genres de substances (2) médicinales.

Les pronostics de vie ou de mort se tirent des cinq exhalaisons ou des cinq expirations par les cinq organes secrets du corps : le foie, le cœur, les poumons, les reins et l'estomac. Le souffle des poumons est brûlant ; celui du cœur est moins chaud ; celui du foie est froid ; celui de l'estomac est tiède ; celui des reins est glacé. Telle est leur nature : le médecin doit examiner s'ils l'ont conservée et comment ils ont dévié.

(1) Les maladies naissent de ce que la substance élémentaire du corps gagne ou perd outre mesure. On doit en comprimer l'excès et réparer ses déficits.

(2) Le caractère chinois désigne les plantes, mais les commentaires distinguent comme tels : les plantes, les arbres, les insectes, les minéraux et les grains ; ce qui serait une redondance.

Mais cet examen ne suffit pas ; le médecin doit en faire un second qui a pour objet les changements survenus à l'état normal des neuf orifices du corps, s'ils sont plus ou moins ouverts ou fermés, s'ils varient de symptômes. Après cet examen, un troisième est encore nécessaire ; il doit s'appliquer aux neuf organes secrets, à savoir les cinq dont il a été parlé plus haut et quatre autres encore : le grand et le petit intestins, la vessie et l'œsophage. Mais il n'y a pas redondance quant aux cinq premiers ; tantôt il s'agissait de leur état, maintenant ce sont leurs mouvements, leurs variations dont il est question. Ils soignent ainsi les gens du peuple selon qu'ils ont été confiés spécialement et séparément à leurs soins. Si quelque malade jeune ou vieux, vient à mourir, son médecin doit mettre par écrit les causes et les circonstances du décès et remettre cet écrit au médecin en chef.

Celui-ci juge d'après ce rapport, des émoluments qui reviennent aux praticiens traitants ; il voit en outre quels malades on peut leur confier à l'avenir.

Tout ceci est texte pur du *Tcheou-li* ; on voit à quel point était poussée en ces temps reculés l'organisation du corps médical. Ce n'est point tout cependant ; car ce qui précède ne concerne encore que la médecine proprement dite. Les chirurgiens ont un chapitre spécial dont voici le contenu :

II. Les Chirurgiens.

Ici sont compris tous les médecins qui soignent les fractures, les plaies, les ulcères etc. Ils pansent les plaies produites par une arme tranchante, les ulcères gonflés, ceux qui coulent et les fractures. Ils les médicamentent, les nettoient du sang et du pus, ils remettent en ordre les parties blessées.

Ils travaillent à guérir les plaies et les blessures par l'emploi des drogues, des poisons. Ils fortifient le blessé par une bonne alimentation, les guérissent par les divers médicaments dont ils règlent l'emploi d'après leurs cinq espèces distinguées par les goûts spéciaux. Les organes principaux

s'entretiennent, se fortifient, les os par les aliments acides, les nerfs par le piquant, le pouls par le salé, les chairs par le doux et les orifices par le principe graisseux. Ainsi chaque lésion a son remède propre.

III. Le chef de l'hygiène des repas.

Mais ce n'était point assez pour les anciens Hippocrates de la Chine de guérir les maladies déclarées, ils cherchaient aussi à les prévenir par des règles d'hygiène concernant l'alimentation.

La direction de cette partie importante de la constitution médicale était confiée aux médecins du palais connus sous le nom de *Shi-i* ou « médecin du manger ».

Ils étaient spécialement chargés de réglementer les repas du Souverain (1), mais les règles qu'ils imposaient au palais, étaient communiquées au peuple, en sorte que chacun pût les suivre et se préserver des maladies par leur moyen.

On avait dans ces règlements tout spécialement égard à la nature des saisons. Au printemps, ce sont les gâteaux et les pains qui conviennent le mieux ; en été, les sauces et les ragoûts ; à l'automne, les conserves, les épices ; en hiver, les boissons ; parce que ces différents aliments doivent être respectivement chauds, brûlants, tièdes et glacés comme les saisons.

Dans les assaisonnements, il faut beaucoup d'acide au printemps, de l'amer en été, du piquant en automne, du salé en hiver. Mais en tout temps on emploie le graisseux (2) et le doux (3).

Ce n'est point encore tout ; les viandes doivent être unies avec les légumes qui rendent la digestion de chaque espèce

(1) Le but de ces précautions est, dit *Tchuang-Wei-shi*, de désigner les aliments qui tiennent l'esprit pur et la substance ferme, solide. En les négligeant on se fait le plus grand tort.

(2) Le graisseux, l'onctueux se tire de l'orme, du céleri, et autres matières produisant un jus épais.

(3) Les dattes, les chataignes, les gâteaux sucrés, le miel.

plus facile. Le riz avec le bœuf ; le millet avec le mouton ; le panic avec le porc ; le millet commun (1) avec le chien ; le blé avec l'oie, et le *ku* (2) avec les poissons.

La Chine avait aussi ses vétérinaires et le chapitre suivant du *Tcheou-li* leur assigne leurs règles de conduite. Elles sont tout analogues aux précédentes ; aussi ne croyons-nous pas devoir les présenter à nos lecteurs (3). Leur rétribution se calculait également d'après le nombre des cures heureuses. Mais ils n'ont point de chefs distribuant les malades comme le font les médecins impériaux (4).

Telle était en tous ses détails la constitution du corps médical chez les anciens Chinois. Il s'agit là bien probablement de la capitale de l'état uniquement ; dans les autres villes et localités, il pouvait y avoir des comités organisés d'une manière analogue, mais les textes n'en disent rien (5).

IV. Théories médicales.

En dehors du Rituel des *Tcheous*, les plus anciens renseignements que nous possédions sur la médecine chinoise se trouvent dans les célèbres annales de *Tso-kiu-ming* connues sous le nom de *Tso-tchuen* ou Annales de *Tso* et qui s'étendent du VIIIe au Ve siècles avant notre ère.

(1) Celui des serins.

(2) Plante aquatique à gros rhizomes que l'on mange.

(3) Le Chinois, juste observateur des règles de la convenance, n'emploie pas les mêmes termes pour désigner les maladies des hommes et celles des animaux : parce que dit gravement le Com. *Tchou*, les hommes sont importants (*tchong*) et les animaux de peu de valeur, (*tsien*).

(4) Les animaux ne peuvent parler, dit *Tsiuen Shuo wang-shi* ; il est difficile de reconnaitre leurs maladies et de leur appliquer les remèdes convenables. Pour y arriver on doit commencer par les bien laver, leur donner de la nourriture pour voir ce qu'ils en font. Il faut les laver avec beaucoup de soin et de délicatesse, ajoute *Tcheng-tze*.

(5) Les deux principales qualités du médecin, dit *Ming tchan wang shi*, sont la bonté, la compassion et l'habileté. C'est pourquoi les anciens rois leur avaient donné un chef directeur-inspecteur, qui s'assurât de leur science et surveillât leurs opérations.

Voici ce que ce livre nous donne d'important, pour notre sujet :

L'auteur du *Tso-tchuen* a une explication spéciale pour les termes de technique anatomique et médicale.

Nous lisons en effet, dans ses Annales, une explication attribuée à un médecin de *Tsin* du nom de *Ho*, le Conciliateur, qui s'exprime de la façon suivante :

Le ciel a six éléments (*khi*) ; quand ils descendent sur cette terre, ils engendrent les cinq saveurs ; se répendant, s'élevant, ils produisent les cinq couleurs ; par leurs ondulations, ils donnent naissance aux cinq tons. En se retirant, ils engendrent les maladies.

Ces six *Khis* sont le *Yin*, le *Yang*, le vent, la pluie, les ténèbres et la lumière. Leur partage forme les quatre saisons ; leur union en ordre réglé, fait les cinq règles ; leur excès produit les pestilences.

Le *Yin* se retirant engendre les catarrhes ; dans la même conjoncture le *Yang* produit la fièvre ; le vent, l'évanouissement. le dépérissement ; l'eau pluviale, les maux d'intestins ; les ténèbres, le délire ; la lumière, les maladies du cœur.

Quand chez une femme la substance du *Yang* se retire pendant l'obscurité, ce fait produit une chaleur intérieure qui engendre le délire.

D'après *Sze-ma tsien*, « il y a six espèces de maladies contre lesquelles la médecine est impuissante. Ce sont :

1° l'orgueil et l'esprit de licence qui ne règle pas ses paroles sur les principes moraux.

2° Une fortune lourde avec une conscience légère.

3° Des vêtements et des aliments irrémédiablement insuffisants.

4° Le *Yin* et le *Yang* déséquilibrés, le *Khi* des grands viscères en agitation et changement continuel.

5° Un corps rude qui ne supporte pas les remèdes.

6° La confiance dans les sorciers excluant celle dans les médecins.

Tous ces maux sont sans remède ».

Tout n'est pas dépourvu de sens dans cette nomenclature, il faut en convenir, et le dernier trait nous montre que depuis Kong-fou-tze, la raison avait gagné autant de terrain que la sorcellerie en avait perdu.

Malheureusement la théorie du *Yin* et du *Yang*, si chère à tout cœur chinois, vient projeter une ombre sur tous les essais scientifiques qui voient le jour depuis 22 siècles, dans l'Empire du Milieu. C'est elle encore qui vient gâter tout spécialement ce court exposé des principes médicaux que nous lisons dans l'Histoire officielle des *Hans*, en ces termes :

Les livres de médecine, pour formuler leurs préceptes, partent, comme principes, du sang de l'homme, du pouls et des vaisseaux sanguins, des os et de leurs moelles, du *Yin* et du *Yang*, des organes extérieurs et intérieurs qui sont la source des maladies et qui occasionnent la vie et la mort, et pour constituer les remèdes, ils emploient la mesure, l'aiguille, la pierre, le feu, la chaleur et les herbes médicales qu'ils combinent et accommodent.

Toutefois, ajoute *Wen-tchong-tze*, les bons médecins recourent d'abord au sommeil et à la bonne nourriture et seulement après, aux breuvages et aux simples. Ils demandent d'abord la guérison à la nature et ce n'est qu'en cas d'insuffisance des forces naturelles, qu'ils emploient les remèdes agissant de l'extérieur.

Mais la première qualité du médecin, celle sans laquelle il est dépourvu de titre pour exercer ses fonctions, c'est la bienveillance, l'affection pour ses malades ; sans cela on ne peut lui confier cette mission. Il doit en outre être intelligent, éclairé, connaître les principes moraux et les règles de son art. Enfin s'il n'est pas honnête, pur, désintéressé, on ne peut lui accorder sa confiance.

Les anciens, quand ils choisissaient un médecin, s'enquéraient d'abord de son nom et de sa famille ; puis de ses capacités, de ses vertus, bonté, douceur, compassion, etc. ; de sa sagesse et de sa science, de ses qualités de constance, de

ses dispositions heureuses, de sa force d'âme, de son intelligence des rapports entre les esprits du ciel et de la terre. Ils s'informaient s'il savait apprécier la nature et le destin céleste, les nombres heureux et malheureux, la distinction du vide et du plein, les lois de l'opposition et de la soumission (1), le fort et le faible des maladies en leur source, les quantités à donner aux remèdes ; s'il était capable de saisir l'infiniment petit, de pénétrer les mystères de la nature sans faillir en rien. S'il réunissait ces qualités, il était reconnu comme un médecin distingué.

Les *Tao-she* emploient spécialement le froid pour rafraichir la vie par des remèdes végétaux. Les médecins usent préférablement de la chaleur pour la faire pénétrer dans les veines et de là par tout le corps.

Cet exclusivisme prouve qu'ils comprennent le gros des principes anatomiques et médicaux, mais point leurs détails ; qu'ils ignorent la nature des éléments durs et mous, du *Khi* et des nerfs comme de leurs divers mouvements, leurs lois et leurs défaillances.

Ceux qui savent où il faut explorer le pouls, régler le *khi*, distribuer le chaud et le froid, combiner les divers éléments et choisir les remèdes végétaux ou minéraux, ceux-là peuvent être appelés des médecins de renom. Mais le monde préfère le médecin honnête sans renom, au médecin célèbre dépourvu d'honnêteté.

Le bon médecin, dit *Han-tze*, ne tient pas compte spécialement de l'embonpoint ou de la maigreur, mais des maladies ou du bon état du pouls ; c'est de là qu'il tire le diagnostic principal. De même l'habile calculateur ne considère pas ce qui est pour le monde sécurité ou danger, mais ce qui maintient ou trouble les principes de justice. Tout est là pour lui.

Cette observation du pouls a toujours été regardée comme le point essentiel de la science médicale. Celui qui sait en regardant, dit le *Nan-king* (Livre des difficultés), est appelé

(1) Ce qui résiste ou cède.

« Esprit » ; celui qui apprend par l'enseignement d'autrui est réputé « Sage » ; celui qui s'instruit en interrogeant est considéré comme habile (*Kong*). Celui qui reconnaît par l'observation du pouls, a l'art véritable.

Mais aussi les Chinois ont une manière d'étudier le pouls qui nous est absolument inconnue. Ils connaissent plus de 40 espèces d'états du pouls fournissant chacun des indications différentes et ce n'est pas de la charlatanerie. Nous en parlerons plus loin

Avant de quitter ce sujet, je dois dire un mot d'une des qualités principales que l'on exigeait du médecin chez les anciens Chinois, et qui nous est indiquée par un passage du *Sün-yin*.

Au chap. XIII de ce livre, nous voyons *Kong-tze* au milieu de ses disciples et discourant des qualités morales des hommes. Le Maître se plaint de n'avoir point rencontré d'hommes capables de suivre le milieu dans leurs actions (*tchong hing*) ; puis il ajoute : Les gens du midi ont un proverbe qui rentre dans cet ordre d'idées : « D'un homme qui n'a point l'esprit de régularité, d'ordre, d'attache aux règles, on ne peut faire ni un devin, ni un médecin ». Il continue par cette réflexion empruntée au *Yi-king* : « C'est bien dit. S'il est inconstant, irrégulier en ses tendances et ses actes, il lui arrivera d'encourir la honte ». Puis il conclut : « Il ne saura pas pronostiquer avec perspicacité ; c'est là tout. »

Ce passage inspire plus d'une réflexion. Il nous montre d'abord que l'on regardait alors, en Chine, la constance de l'âme dans ses vues, dans l'observation des règles comme la qualité essentielle du médecin.

On y pensait qu'un esprit changeant, irrésolu, non attaché aux règles ne convenait pas pour cette profession.

Nous y voyons en outre que les fonctions de guérisseur des corps et celles de devin étaient considérées comme très voisines l'une de l'autre et la sentence finale de *Kong-tze*, tendrait à prouver que le philosophe lui-même ne

voyait guère dans le diagnostic médical qu'une face du métier d'augure. Les mots le disent clairement : *Pu tchen* a bien ce sens. Mais peut-être ne faut-il pas le presser de trop près et ne prendre ici que l'acception plus large de « deviner » que nous employons fréquemment. Peut-être aussi ne faut-il pas séparer les deux termes *Wu i* et s'agit-il uniquement de la classe des médecins qui pronostiquent en consultant le sort. La Chine, comme le pays de l'Avesta, pouvait avoir des praticiens de différents genres les uns suivant la voie naturelle, les autres recourant aux moyens surnaturels (1).

Nous avons vu ci-dessus qu'après *Kong-tze* des idées plus raisonnables avaient prévalu, que le médecin, le vrai médecin avait été séparé du devin et mis au-dessus de lui. Il n'est pas étonnant qu'il en fut autrement dans la haute antiquité, car selon le témoignage du *Shuo-wen*, les premiers médecins furent des devins, des hommes adonnés à l'art magique et augural (*Wu pang tchu tso-i*).

Mais ce n'est pas là l'opinion généralement accréditée. Les Chinois, en général, attribuent l'invention de la médecine ou tout au moins le premier traité médical à l'empereur *Hoang-ti*. Nous possédons en effet un livre consacré en majeure partie à la médecine et qui porte le nom du grand empereur ; j'en ai donné quelques extraits dans mes *Textes taoïstes* (2). Mais il est absolument inutile de discuter cette paternité qu'aucun Européen ne saurait prendre au sérieux. Cela est très heureux, du reste, pour la réputation du premier empereur chinois, car le livre qui porte son nom n'est guère autre chose qu'un tissu de non-sens.

Antérieurement il existait, parait-il, un autre ouvrage attribué au même prince et qui se serait entièrement perdu.

(1) Voir le *Vendidad* Chap. VII. 121. « S'il se présente plusieurs médecins qui traitent soit par incision, soit par des médicaments, soit par des prières conjuratoires, que l'on ait recours à ces derniers, car celui-là est le médecin des médecins qui guérit par les paroles de la loi ».

(2) Voir les Annales du Musée Guimet t. XX, p. 341 ss. — Le livre de *Hoang-ti* aurait été rédigé par ses deux ministres *Lui-kong* et *Khi-Pe*.

Lie-tze le cite dans son ouvrage philosophique, mais ce qu'il en cite ne permet pas de rapporter les principes qui y sont énoncés à une époque aussi reculée que le 23e siècle avant notre ère.

Quelques-uns attribuent même à *Hoang-ti* la composition du fonds du *Pen-tsao*, grand ouvrage d'histoire naturelle, consacré en majeure partie à la botanique médicale. Mais ceci ne se discute même pas. L'auteur du *Pen-tsao* est suffisamment connu. A moins qu'on ne suppose un *Pen-tsao* primitif, fondement du livre actuel. Mais c'est encore une hypothèse de fantaisie.

Quoi qu'il en soit, *Hoang-ti* a conservé la réputation d'un médecin de génie. Il connaissait parfaitement, dit le *Seu-sien-tchuen* (Art. Hoang-ti), la nature et les propriétés des plantes, leurs sucs, les moyens d'en user contre les poisons, et la vertu du chaud et du froid ; les odeurs et les goûts, de manière à savoir cultiver convenablement les plantes utiles de toute espèce et les végétaux alimentaires. C'est pourquoi on l'appela *Hoang-ti*, le Cultivateur intelligent comme un esprit. (L'auteur semble confondre *Hoang-ti* avec son prédécesseur, mais ceci nous importe peu).

Aussi les premiers médecins, dit le *Shuo-yuěn* (1), portèrent-ils le nom de *Miao-fu*, pères de la pousse des grains.

La Chine a possédé, de tout temps, des médecins de renom dont le souvenir s'est conservé dans ses annales. L'histoire abonde de traits relatifs aux praticiens célèbres et leur rôle a souvent été d'une influence considérable sur les destinées de l'empire par les décisions qu'ils ont inspirées au Fils du ciel ou à ses lieutenants, les princes vassaux de l'empire, comme à leurs ministres.

Un des plus anciens nous est fourni par le *Tso-tchuen*. Le prince de Tsin, dit l'auteur de ce livre, fit chercher un médecin chez le comte (*Pe*) de Tsin. Tandis que le docteur envoyé par celui-ci était en route pour la capitale de Tsin, le prince

(1) Traité des pâturages.

eut un rêve dans lequel, se trouvant frappé d'une maladie grave, il vit deux jeunes gens auxquels il dit : Voici un médecin distingué, je crains qu'il ne me nuise ; écartons-le. L'un des deux lui répondit : Votre mal est en dessus de la poitrine en dessous des chairs (1). Que m'arrivera-t-il, reprit le prince ? En ce moment le médecin entra et dit : Votre maladie est inguérissable ; elle a son siège entre les organes vitaux et les chairs. — Il est impossible d'attaquer ce mal, de pénétrer jusque-là ; les remèdes ne peuvent y atteindre.

Le prince repartit : Voilà un médecin distingué ; il le combla d'honneurs et le congédia.

Le *Sse-ki* de *Sse-ma-tsien* parle d'un docteur célèbre connu sous le nom de *Pin-tsio* qui avait établi un hôpital public. Le prince l'ayant vu, l'admira et comprit qu'il n'avait pas affaire à un homme ordinaire. En effet il possédait un breuvage d'une telle vertu que quand on en avait pris, on devenait transparent ; les organes intérieurs comme les veines se laissaient voir à l'œil.

Kan-tze de *Tchao*, étant tombé malade, ne savait plus reconnaître personne, depuis 5 jours. On fit venir *Pin-tsio*. Celui-ci accourut, examina le malade et sortit en disant : *Mou-wang* prince de *Tsin* a été ainsi sans connaissance sept jours durant ; puis est revenu à lui. Il en sera ainsi dans deux jours de *Kan-tze*. En effet, au bout du terme indiqué, le malade reprit ses sens.

Toutes les dynasties ont honoré leurs médecins et leurs annalistes successifs ont parsemé leur histoire de traits relatifs aux adeptes célèbres de l'art de guérir. Les Annales des *Han*, des *Wei*, des *Shi* etc., etc., en sont également enrichies.

Ainsi l'histoire des *Hans* antérieurs vante un Hippocrate du nom de *Tchang*, natif de *Nan-Yang*, qui reçut les

(1) C'est-à-dire dans les parties vitales inaccessibles à la sonde du médecin. Mal incurable.

enseignements de son compatriote *Tchang-Pe* et acquit une vaste science. Il guérissait les maladies d'une manière merveilleuse, et composa un traité médical en 32 livres ou *kiuens*. C'est de lui que les âges ultérieurs apprirent l'art de juger de l'état du pouls.

Nous retrouvons le même docteur dont il a été parlé plus haut, *Pin-tsio*, auprès de *Huan*, prince de *Tsi*, atteint d'une maladie de la peau. C'est bon, dit le praticien, l'aiguille brûlante peut pénétrer jusqu'au mal. L'affection s'étendit aux muscles ; là encore *Pien-tsio* jugea qu'il pouvait agir ; mais de là il pénétra jusqu'aux os. Ce que voyant, notre docteur jugea la guérison impossible et l'évènement vérifia ses prédictions.

L'histoire des *Tsins* parle de même d'un illustre praticien du nom de *Shi-ngan* qui s'intitulait lui-même : *Yuen-Gan-sian-seng* (1) et qui tout appliqué d'abord à l'étude des formules mystérieuses de l'art magique se mit, après cela, à guérir les humeurs, les rhumatismes, et acquit ensuite la science médicale, la connaissance des traités classiques, au point d'opérer les cures les plus extraordinaires.

Des faits d'ordre surhumain, magique, sont parfois, cela va de soi, attribués aux disciples de l'Esculape chinois. Mais nous en avons dit assez pour remplir notre but et nous ne fatiguerons pas nos lecteurs outre mesure.

Ajoutons seulement que la poésie chinoise a aussi chanté les grandes actions de merveilleux guérisseurs et leur a consacré des odes et des *fous* ou morceaux irréguliers, où l'imagination du poète règne en maîtresse.

Mais tout cela ne suffisait pas encore à la gloire du corps médical de l'empire qui occupe le dessous du ciel ; il lui fallait un représentant, un chef, un directeur céleste. Son art devait venir d'en haut. Aussi parmi les personnages qui occupent l'olympe chinois nous trouvons un génie, un Roi de la médecine et, de plus, bon nombre de médecins que leurs

(1) Le docteur de l'appaisement radical des maux.

vertus et leur habileté ont introduits dans le monde des génies honorés d'un culte.

Nous ne nous arrêterons qu'au premier. Toutefois nous trouverons en lui non pas un seul mais deux et plusieurs personnages entre lesquels chacun choisit à son gré et qui ont ceci de particulier, que les derniers sont d'origine chinoise, le premier est de provenance indoue, probablement bouddhique. Et celui-ci doit être le plus ancien.

Le *Yo-wang*, disent les livres chinois, naquit au *Tien-tchu* de l'occident c'est-à-dire dans l'Inde. Il s'appelait *Wei-ku* ce qui est une déformation du sanscrit *Bhixu* moine mendiant. Il arriva à la capitale chinoise l'an 728 P. C. Il portait une longue robe de gaze et cheminait un bâton à la main portant à sa ceinture un grand nombre de gourdes. Il distribuait largement les médecines, ce qui attirait tout le monde. Les malades accouraient en foule. L'empereur le fit venir en son palais et le proclama *Yo-wang* « Roi des herbes médicinales ». Après sa mort, le peuple mit son image sur les autels et l'invoqua pour être guéri des maladies (V. le *Tsing-hi-lu*).

Son concurrent chinois principal s'appelle *Pin tsio*. De nombreux temples lui sont dédiés. Cet *immortel* vivait, prétend-on, avant la dynastie *Tsin*. Il reçut les recettes médicales d'un esprit qui lui enseigna de cuire les simples dans de l'eau de rosée. Grâce à ce moyen il acquit une perspicacité qui lui faisait voir à travers les chairs, l'intérieur du corps des malades. *Pin-tsio* périt sous les coups d'un assassin soudoyé par un rival jaloux de ses succès. Aussi le peuple, selon son habitude, en fit un immortel, pour empêcher que son esprit ne se vengeât en accablant le peuple de maux.

Un troisième génie de la médecine, presqu'aussi célèbre que les deux précédents, vécut sous l'Impératrice *Wou-heou*, l'usurpatrice du trône (de 684 à 710 P. C.) des *Tangs*. Il menait une vie austère et pratiquait le *Tao* avec zèle et ponctualité. Il s'appelait lui-même *Niao long* « dragon volant », mais le peuple l'appelait *Yo-wang* « le roi des

médecines ». On raconte de lui qu'à l'âge de 7 ans, il fut atteint d'une maladie grave. Tout à coup il ouvrit la bouche et fit comme s'il avalait une potion. Voilà, dit-il, un *Tao-she* qui vient, avec un chien noir, me donner une drogue salutaire. Peu après il se mit à transpirer ; il était guéri. C'est pourquoi dans ses courses par le monde il menait avec lui un chien de couleur noire. Après sa mort on fit de lui des images le représentant avec son animal favori.

Les particularités de cette histoire nous montrent que nous avons affaire à une création des *Tao-she*, désireux d'avoir un génie à eux comme les Bouddhisants et les lettrés avaient le leur.

Ces différentes origines sont confondues dans un génie de la médecine honoré au *Fo-kien*, le pays des créations polythéistiques.

Là, au bourg de *Fu-shen*, on voit dans un temple un génie, un *Yo-wang* que l'on appelle *Po-sat*, mot dérivé du Bodhisattwa bouddhique. On lui donne également le nom de *Wei-ku* (*Bhîx'u*) et l'on raconte de lui qu'il parcourait les campagnes armé d'un bâton et suivi d'un chien noir comme l'Immortel des *Tao-she*. Enfin on le nomme aussi *Pin-tsio*, comme le génie chinois proprement dit.

Arrivé au ciel avec le *Yo-wang*, nous ne saurions aller plus loin. Nous nous arrêterons donc dans cette partie de notre étude.

(A suivre.) C. DE HARLEZ.

THE AVESTA AND THE BIBLE (1)

par le prof. Ch. Aiken

ET

LA TRADUCTION DE L'AVESTA

de M. J. Darmesteter.

Le dernier fascicule du Bulletin de l'Université catholique de Washington contenait sous le titre indiqué ci-dessus, un article qui mérite d'attirer l'attention des hagiographes.

Nul n'ignore les discussions qui ont eu lieu au sujet de la priorité de ces deux livres et des emprunts faits de l'un à l'autre, comment on s'est efforcé de reculer au plus loin possible l'origine du Zoroastrisme.

Le Prof. Ch. Aiken reprend cette question et la traite avec tout le calme américain, sans se préoccuper d'une solution désirée à l'avance.

Son étude comprend deux parties : la première expose la série des travaux dont l'Avesta et sa religion ont fourni la matière ; la seconde discute directement l'objet du débat, l'antériorité et les emprunts possibles.

L'auteur se montre très au courant de sa matière et animé d'un vrai sentiment de justice envers tout le monde, évitant de se prononcer en des sujets qui ne sont pas de sa compétence spéciale.

Dans la seconde partie, il donne un aperçu du contenu des 3 parties principales de l'Avesta, le Yaçna, le Vendidâd

(1) *The Avesta and the Bible.* By Rev. Charles F. Aiken S. T. L. Washington D. C. 1897. Stormout and Jackson publishers.

et les Yeshts ainsi que des doctrines principales qui y sont énoncées et du rôle qui est réservé à ces diverses parties dans la liturgie mazdéenne. Cela fait il en vient à l'objet principal de son étude, les traits de ressemblance entre la Bible et l'Avesta et la cause de cette similitude.

De cette discussion raisonnée et sans parti pris il résulte à l'évidence que la Bible n'est point débitrice du Zoroastrisme et que l'inverse est bien près de la certitude.

La tache du docte professeur eut été singulièrement allégée s'il avait pu connaître l'étude toute récente par laquelle le savant Professeur Jackson de New-York établit sur des bases historiques que la date du Zoroastrisme doit être fixée au VIe siècle A. C.

Nous n'avons donc que des éloges à donner à ce livre du Prof. Aiken.

Toutefois il est une appréciation sur laquelle il insiste et que nous devons combattre bien à regret parce qu'elle est de nature à induire en erreur ceux qui ne sont point en mesure de juger ces choses par eux-mêmes.

Le professeur américain croit que la traduction de M. Darmesteter est supérieure à celles qui l'ont précédée et que l'adhésion de cet illustre *scholar* à une interprétation est un gage de sûreté. La vérité nous oblige à dire qu'il n'en est rien. Certes l'ouvrage de M. D. est d'une grande valeur et abonde en renseignements utiles ; mais sa traduction est pleine d'interprétations impossibles, contraires même aux lois essentielles de la grammaire. Ce n'est pas ignorance de sa part, mais attache exagérée à une tradition trop souvent infidèle et à laquelle il sacrifie tout.

Je dois bien présenter quelques exemples de ces nombreuses taches pour justifier mon jugement. Je commence pour éviter tout arbitraire, avec le passage cité par M. le prof. Aiken, c'est-à-dire le Gâthâ 3 ou Yaçna XXX str. 4.

En voici le texte.

4) *Aṭcâ hyaṭ tâ hém mainyū jaçaêtem paourvîm dazdê Guêmcâ ajyâitimcâ yathâcâ aṅhaṭ apemem aṅhus̄.*

Acistô dregwatãm aṭ ashaonê vahistem manô.

5) *Ayâo manivâo varatô yé dregwâo acîstâverezyô.*

Ashem Mainyus çpénistô.

La traduction littérale de ce passage est des plus simples et ne peut être contestée. Les lois de la grammaire et du style l'indiquent incontestablement. La voici :

4) Et aussi (je dirai, *vak'syâ* Str. 1) que ces deux esprits se réunirent d'abord pour créer (au créer) la vie et la mort ; et comment serait finalement la nature très mauvaise des méchants et le très bon esprit du saint (au saint).

5) De ces deux esprits choisirent : le méchant, le faire les pires choses ; le très bon, la sainteté.

M. Darmesteter traduit la str. 4 de la manière suivante :

Et les deux esprits se rencontrèrent sur le premier créé des êtres, (apportant) la vie et la mort, et ainsi en sera-t-il jusqu'à la fin du monde ; les méchants aux mauvais (Esprit) et l'excellente pensée à (l'Esprit) juste.

Les défauts de cette traduction sont évidents aux yeux de tout le monde.

D'abord pour trouver un verbe d'où dépendront « la vie et la mort » (*gaêmcâ ajyâitimcâ*) M. D. est obligé d'ajouter à la phrase le mot « apportant ». Or c'est là une ellipse que l'on ne peut supposer arbitrairement, d'autant plus qu'elle est inutile : ces deux mots dépendent naturellement et nécessairement de *dazdê* « créer ». En outre « apporter la vie et la mort » est une expression assez singulière, une figure peu convenable en ce cas-ci.

6. Le savant zendiste fait de *paourvîm* « le premier être » ce qui n'est pas admissible et contraire aux usages avestiques qui n'a dans *paourvîm* qu'un adjectif ou un adverbe. Evidemment ce mot est ici parallèle à *apemem* et signifie « en premier lieu », selon l'usage ou bien : « au commencement ».

Cp. Y. XXVIII 1 v. 2 ; 3 v. 7 Visp. X. 30 etc. etc. — Quant à *paourvîm dazdê* traduit : le premier créé des

êtres, c'est une hérésie grammaticale incompréhensible (1).

7. Une faute analogue et plus grave encore se trouve dans la traduction d'*apemem* qui ne peut être « jusqu'à la fin du monde ».

Dans *aṅhaṭ apemem* il n'y a pas place pour ce « jusqu'à ». Ce ne peut être que « à la fin, en dernier lieu ». De plus il ne peut s'agir de la fin du monde, puisqu'il est question des deux natures, des deux esprits qui ont commencé avec l'humanité.

Apemem désigne la fin des opérations communes des deux esprits, comme *paourvîm*, le commencement.

8) *Yathā aṅhaṭ* ne peut signifier « et il en sera ainsi » mais uniquement : « comment serait » proposition dépendante et non principale.

L'explication du dernier vers n'est pas plus admissible. *Dregwatãm* étant au pluriel ne peut désigner le Mauvais Esprit pas plus que *ashavan* (ashaonê) le Bon Esprit. Le premier mot signifie : « des méchants » et *ashavan* dans tout l'avesta entier s'applique à tout fidèle observateur de la loi ; jamais à l'Esprit du bien.

Acistô ne peut être séparé de *aṅhus* ; seul il ne désigne jamais le méchant.

Nous passons sous silence plusieurs autres points dignes de critique, en voilà déjà suffisamment comme cela.

Mais nous voulons dire un mot de l'explication donnée à ce passage par M. Mills et que reproduit aussi le prof. Aiken ; parce qu'elle a introduit une erreur grave qui a été acceptée comme vérité par des hommes éminents tels que M. Cheyne d'Oxford.

Le savant américain traduit de la manière suivante :

« The two spirits came together at the first and determined how life and death at the last shall be ordered, for the wicked (Hell) the worst life, for the holy the best mind (heaven) ».

(1) M. D. s'appuie sur la version pehlevie *frâtūm dahishn* qui ne signifie nullement cela mais « au premier créer, au créer en premier lieu ».

Les deux esprits se réunirent d'abord et déterminèrent comment la vie et la mort seraient, à la fin, arrangées : pour le méchant (l'enfer) la mauvaise vie ; pour le saint. le bon esprit (le ciel).

C'est que M. Mills veut prouver que pour la vraie doctrine zoroastrienne le ciel et l'enfer ne sont que le bon et le mauvais esprit et non des lieux de rétribution.

Cette explication est inadmissible. On ne peut construire la phrase comme elle l'exige. Répétons la version littérale en latin, on comprendra mieux la chose.

1. Etiam quod duo spiritus convenerunt primò ad creandum.
2. vitam que mortemque ast quomodoque esset ultimò ens
3. pessimum malorum, at justo optima mens.

Or *vitam que mortemque* ne peuvent être le sujet de *esset*, mais uniquement le complément de *creare*.

En outre le dogme d'un enfer et d'un paradis local, lieu de tourments ou de récompense, est si nettement expliqué en plusieurs endroits de l'Avesta qu'on ne conçoit pas le moindre doute à cet égard.

Il serait inutile d'objecter que cette doctrine est bien professée dans l'Avesta proprement dit, mais pas dans les Gâthâs, car pour prouver l'inconsistence de cette distinction, il suffit de renvoyer au chant XXXI ou 4e gâthâ, strophe 20 où il est dit clairement qu'une longue vie de ténèbres, de nourriture détestable est réservée au méchant.

daregém ayû temaňhô dusqaret'ém et une glose pehlevie ajoute : *aighash* VISHACA *yehbunand*. On lui donne des poisons (à avaler).

Le mot *vishâcâ* prouve qu'il s'agit d'un texte avestique et non d'une glose tardive.

A la strophe § 5 le fidèle demande quel sera le châtiment du méchant.

yâ mainis yé dregwaitê...

Au Gâthâ XI § II (Yaçna 45), il est dit que les méchants seront dans la demeure du démon, *Drujô demânê*.

Il ne s'agit donc pas dans notre passage de l'état final des

méchants et des bons ; *aṅhus acistô* et *vahistem manô* ne désignent nullement cet état, mais bien la condition morale d'existence des deux parties de l'humanité divisée d'après les dispositions et les actes.

Il n'y a donc qu'une seule traduction acceptable, c'est celle de de Harlez, surtout si nous nous en référons à sa dernière formule ainsi conçue :

« Je proclamerai que les deux esprits se sont réunis en premier lieu pour établir la vie et la mort et en outre comment serait en définitive et la mauvaise nature des méchants et le bon esprit (réservé) au juste ».

Il s'agit de la constitution des deux camps opposés et des conséquences de leurs dispositions, la vie et la mort.

Mais continuons notre examen.

II. Le commencement du Hâ 33 (Gâthâ 5) nous montrera où conduit un attachement outré à la version traditionnelle.

Le premier vers de ce chant est ainsi conçu

Yathâ âis ithâ vareshaitê yâ dâtâ aṅhéus paoiriyêhyâ.

M. Darmesteter traduit : « Regardez et accomplissez les lois données au début du monde ».

Puis il ajoute en note « Litt. comme vu ainsi il accomplit » ; AISH, *pun nikîrish.*

C'est-à-dire que *âis* est rendu en pehlevi par *pun nikîrishn* i. e. « par, dans le regarder ».

Ainsi donc *âis* signifie « vu ». — Il n'est pas besoin de le dire. Ce serait là ce que nous appelons un *Unding*. Il n'y a rien dans ce mot qui puisse donner l'idée d'un participe, pas plus que le français *celles*, ou l'allemand *den*.

âis ne peut être qu'une seule chose, l'instrumental du pronom démonstratif, correspondant au latin *eis* et l'antécédent du relatif *yâ* qui vient après. *âis yā* répondent à (*ille qui*, *is qui*), *eis quæ*.

Vareshyaitê est un futur passif (moyen) et non un présent actif. L'actif *vareshaiti* se trouve un peu plus loin (str. 3). — M. D. est en outre obligé de changer son indicatif en un impératif, ce qui n'est pas admissible. Enfin les mots « qu'or-

donne » sont d'une introduction injustifiable et n'ont ici aucune place possible ; *ratûs* génitif ne l'est pas plus.

Le sens est bien simple : *Sicut eis*, *ita facietur* (1), *quae datae sunt mundo priori regulae opere justissimo* (ou *opera justissima*).

Il sera fait selon les lois qui ont été données au monde primitif.

Toutes ces remarques n'ont pu échapper à M. D. puisque de Harlez les avait faites il y a déjà 12 ans, mais il a voulu suivre le pehlevi !

Enfin cette « loi première » (*sic*) ne peut être celle des gâthâs ; autrement leur auteur aurait dû prophétiser une loi postérieure, puisque ceci est dit dans les gâthâs eux-mêmes.

III. Plus loin, str. 5, nous lisons :

Yastê vispé mazistem Çraoshem zbayâ.

Comme tout le monde M. D. traduit les deux derniers mots : « j'appelle Çraosha à mon secours », mais *yastê mazistem* est pour lui « quand viendra la grande affaire (la résurrection), ce qu'il explique en note de cette manière : *yastê* « venue ».

Ainsi un locatif *yastê* s'accorderait avec le nom. acc. *mazistem* pour signifier « venue la grande affaire ». Une erreur de ce genre ne se discute pas ; on la signale, cela suffit.

En outre on n'invoque pas Çraosha pour la résurrection, il serait alors inutile, mais pour la bonne vie et l'heureuse mort. C'est si vrai que M. D. se contredit en ajoutant : que « Çraosha protège l'âme des justes *à la mort* ».

En fait *yastê* comme *yastaṭ*, *yastém*, est une combinaison par sandhi de *yas*, relatif et *tê* pronom et cela signifie « (Moi) qui invoque ton Çraosha le plus grand de tous (les génies) ».

IV. A la str. 9 *tôi Mazdâ tém mainyûm* nous voyons avec une nouvelle surprise le datif génitif *tôi* et l'accusatif *têm*,

(1) Qu'on me permette ce solécisme nécessaire. *Fiet* n'a pas le sens voulu d'opération.

transformés en nominatifs. « C'est toi Mazda et cet esprit etc. » tandis que *tôi* dépend de *mainyûm*, « ton esprit » (de toi) et *mainyûm* lui-même de *baretù* « qu'il apporte ».

V. A la str. 11 nous avons v. 3. : Ecoutez-moi, faites moi miséricorde *âdâi kahyâicit paitî*. Ce que M. D. traduit : « donnez-moi partout l'empire ». Pour lui *âdâi* est un subj. acc. 2 p. sg. (1) et *paitî* le complément direct de ce verbe.

Or tout le monde sait que *âdâi* ne pourrait être qu'une première personne et que *paitî* ainsi expliqué est un nominatif irrégulier et non un accusatif. C'est donc *dem* (*cujuscunque*) *potentia* que M. D. rend par « donnez-moi l'empire ». Or cela signifie « pour tout don » ou « toute action ». On se demande comment il est possible d'en venir jusque là !

Nous pourrions multiplier à l'infini les exemples de ces vices d'interprétations, mais nous ne le ferons point par respect pour la mémoire du regretté savant et par considération pour ses illustres amis.

Nous couperons donc court ici à notre critique ; ce que nous avons dit suffit amplement pour atteindre notre but. Remarquons seulement encore l'un ou l'autre des fragments réunis dans le 3e volume.

Au Yaçna IX. § 4, la glose pehlevie et sanscrite contient ces mots avestiques *amereza gayêhê stūna* destinés à expliquer les mots *ameshahê gayêhê hvanvatī* signifiant « avec ton bel être d'immortel » d'après M. Darmesteter. Ils font partie d'un commentaire pehlevi que le même savant traduit de cette façon. « Sa vie est devenue immortelle par la vertu : ce n'est pas comme ceux qui ont mangé la chair de Jemshid et sont devenus immortels ; jusqu'au moment où chacun sera immortel sans corps : *amereza gayêhê stūna*. M. D.

(1) Il existe, il est vrai, des formes en *âi* pour *âhi ; vindâi, vanâi, jaçâi ;* mais c'est dans un morceau récent (Vend. XIX) et non dans les Gâthâs. En outre ici le poète s'adresse à plusieurs génies et tous les verbes sont au pluriel *çraotá môi*, écoutez-moi, *marezdâtá môi*, soyez miséricordieux pour moi. Un passage subit au singulier n'est pas admissible. Enfin cette forme n'existe qu'à la classe des verbes à radical *a*, dont n'est point le verbe *dá* ou *dhá*. Mais M. D. a tout sacrifié à la version pehlevie.

fait dériver *amereza* de *merezu* « moëlle » et traduit « les colonnes de la vie privée de moëlle, i. e. la colonne vertébrale vidée de sa moëlle ».

Il est assez extraordinaire que cette dernière expression amplifie l'idée de l'immortalité. Aussi cette traduction et étymologie est-elle inadmissible pour *amereza* qui devrait, d'ailleurs, être *amerezva* et non *amereza*.

Le sens est tout autre et bien simple : « les colonnes, les soutiens de la vie sont intangibles, à l'abri de tout dommage » ; de R. *marez* « faire disparaître en frôlant, frottant, frappant ».

Notons encore (p. 17 t. III) *Yathrâ ashâ hacaitê Armaitish* traduit : « Là où est Armâiti accompagnée d'Asha », tandis que c'est le contraire et que cela intervertit les roles.

Et aussi P. 19 ibid. N° 20 : *yâ mêng peresâ jimaiti* rendu impossiblement par « avant que se présente devant moi le Pont de la terre ». Tandis qu'en fait, c'est « par quoi l'épreuve, l'interrogatoire de l'esprit arrive ».

Dans *Mêngperesâ* il n'y a rien qui puisse signifier « Pont de la terre » et un pont « qui vient » n'est pas à supposer. Or *jima* veut dire « venir, arriver à ».

Mais déposons la plume et répétons le pour terminer :

L'Avesta de M. Darmesteter est une œuvre de mérite et contient beaucoup de renseignements utiles ; l'auteur a heureusement élucidé quelques points obscurs. Mais que sa traduction l'emporte sur toute autre, qu'elle mérite une plus grande confiance quand elle innove c'est ce qui n'est point et cette appréciation induirait fréquemment en erreur celui qui la suivrait ordinairement. Elle serait funeste à la science ; car c'est le contraire qui est vrai. Aussi nous avons considéré cet examen comme l'accomplissement d'un devoir.

25 août 1897. O. Richter.

L'HISTORIEN SAHAGUN

ET LES MIGRATIONS MEXICAINES.

(Suite.)

Passons maintenant aux localités appelées Chimalhuacan, litt. « demeure des boucliers ». Alcedo en mentionne deux, à savoir : la 1re qui est un pueblo ou village et cabecera de partido dans l'alcaldia mayor de Chalco, à 5 lieues N environ de la ville de ce nom et, par suite, à 8 ou 10 lieues de Mexico.

La deuxième constitue un pueblo de la cabecera de partido et alcaldia major de Coatepec. Or, des diverses localités de ce nom citées par notre auteur, il n'y en a qu'une seule portant le titre de capitale d'une alcaldia mayor, c'est celle qui se trouve à cinq lieues Ouest de Mexico.

Lorsque les Toltèques arrivent à Chimalhuacan-Atenco, leur migration continuait évidemment à se diriger vers le Michoacan. La localité en question devait donc se trouver sur les bords du Pacifique. Cela suffit pour nous empêcher de l'assimiler aux deux Chimalhuacan d'Alcedo ainsi qu'aux quatre centres de population du nom d'Atenco ou d'Atengo dont nous venons de parler. Ils se trouvent beaucoup trop à l'Est. Devons-nous nous rabattre sur l'Atengo de l'alcaldia de Chilapa ou sur celui qui faisait partie de celle d'Autlan ? Ne conviendrait-il pas enfin de le rechercher sur la côte de l'Etat actuel de Guerrero par le 17,30 environ de L. N. Le rivage y apparait précisément bordé de petites îles, notamment en face de la pointe du Pétatlan et du port de Sihuatanéjo ?

5° Au bout de ce temps là, les Toltèques reprennent leur course. Après avoir fait quatre vingts lieues en 18 jours nous les voyons arriver à *Toxpan* ou *Tuxpam*, qui parait signifier « lieu abondant en lapins ». L'on a tout lieu, ce semble, d'assimiler cette localité au *Tuxpan* d'Alcedo, village de l'ancienne alcaldia mayor de Maravatio, évêché de Michoacan sur le rio Zitacuaro, par 19,29 de L. N. Il ne saurait évidemment être question ici de Tuxpan ou Tuzpan, chef lieu du district de même nom dans l'état de Véra Cruz par le 21. L. N. En tout cas, les Toltèques séjournent cinq ans dans cette localité et l'ayant quittée se dirigent du côté de l'Orient, faisant environ cent lieues en vingt jours.

6° Ils arrivent ainsi à une plage qu'ils appèllent *Quiahuitz-lan-Anahuac*, litt. « Région pluvieuse de l'Anahuac, région pluvieuse au bord de l'eau », où ils traversèrent dans des barques et des canots, un bras de mer, ou bien de larges cours d'eau. Rien de plus obscur que la situation réelle de cette localité. Si l'on devait prendre au pied de la lettre l'allégation d'Ixtlilxochitl et la placer réellement à cent lieues à l'Est du Tuxpan de Maravatio nous en serions réduits à la chercher au fond du golfe du Mexique.

Nous croirions volontiers qu'il s'agit ici du *Quiabistlan* d'Alcedo, capitale du district de ce nom, lequel confinait à la province de Zempoala ou Cempoallan.

La ville principale de cette dernière qui portait le même nom était située à environ 17 lieues N. E. de Mexico, par le 20,20 de L. N. Nous sommes, il est vrai, assez embarrassés pour décider quel est le cours d'eau que les Toltèques eurent à traverser. S'agirait-il par hasard, du rio appelé aujourd'hui de Moteuczoma, qui prenant naissance dans la Sierra Madre arrose le Nord du plateau d'Anahuac, puis, fait un détour pour se jeter ensuite dans le golfe du Mexique par le 22 de L. N. ? Après six ans de séjour, nos émigrants marchent pendant dix huit jours, parcourant 80 lieues de pays.

7° Ils arrivent ainsi à Zacatlan, littéralement « l'herbage, la prairie », pour y résider un peu plus de sept années.

Nul doute qu'il ne faille assimiler cette localité à la capitale du district de même nom dans l'Etat de Puebla à environ 35 lieues E. N. E. de Mexico, par le 20.18 de L. N. C'est là que le chef Toltèque Chalchicatzin eut un fils appelé Zacapantzin, littéralement « le seigneur de la prairie », sans doute à cause du lieu de sa naissance. Cet évènement aurait eu lieu, d'après Veytia en l'an 635 de notre ère. Un Xiuhtlapilli ou cycle de 52 ans s'était écoulé depuis les débuts de la guerre civile. Ceci ne s'accorde guère avec le texte d'Ixtlilxochitl qui fait remonter à l'an 439 l'expulsion des insurgés et nous apprend que la 4e année de leur séjour à Chimalhuacan-atenco correspond à 466 de notre ère.

On en pourra juger par la série suivante :

5e année du séjour à Chimalhuacan, correspondant à l'année . . . . . 467 de notre ère

Voyage de 18 jours à Tuxpam

Séjour de cinq années à Tuxpam se terminant approximativement en . . 472 + 18 jours

Voyage de vingt jours à Quiahuistlan 472 + 1 mois + 8 j.

Séjour de six ans à Quiahuistlan-Anahuac. . . . . 478 + 1 m. + 8 j.

Voyage de 18 jours à Zacatlan . . 478 + 1 m. + 26 j.

Séjour à Zacatlan de 7 ans ?

Nous n'obtiendrons ainsi comme date la plus courte que 478 de notre si nous reportons la naissance de Zacapantzin à la première année du séjour à Zacatlan et comme date la plus considérable, 485, si nous reportons le même évènement à la septième année dudit séjour. Hâtons-nous d'ajouter qu'aucun des deux ne concorde avec le dire d'Ixtlilxochitl que les insurgés avaient été chassés de l'empire chichimèque en l'année 439 de notre ère. En effet, 439 + 52 nous donnent 491 et nullement 479, ni 485. Ceci nous fait bien voir le peu de précision des calculs de l'historien indigène. Les computs de Veytia bien qu'un peu plus exacts sont loin encore de

l'être suffisamment. En effet, il porte la fondation de Tlapallanconco, postérieure d'au moins 21 ans aux débuts de la guerre civile, à 596 de notre ère. En admettant même que l'achèvement du cycle de 52 ans ait eu lieu l'année juste de l'établissement à Zacatlan, nous en arriverions à 648 de notre ère, c'est-à-dire à un total trop long d'au moins treize années.

Pour que son calcul fut juste, il faudrait supprimer les huit années de guerre à la frontière et reporter la fondation de Tlapallanconco à l'an 583 de J. C. c'est-à-dire treize années juste après le début de l'insurrection C'est du reste l'opinion qui nous semble la moins inacceptable.

Les sept années révolus, nos pèlerins font quatre vingt lieues en 17 ou 18 jours.

8° *Totzapan* ou *Tutzapan* litt. « endroit abondant en taupes » est le nom de la localité, où ils arrivent ainsi, au jour de Chicuei-Tochtli. (litt. 7 lapin) Nous avons vainement essayé de déterminer où pouvait être située cette localité. S'agirait-il ici par hasard, du *Tuzamapa* ou *Tuzamapan*, pueblo du district de Jalapa, état de la Vera Cruz, environ par le 19.20 de L. N. Les Toltèques auraient donc assez brusquement tourné vers le Sud-Est. En tout cas, ils restent en cet endroit pendant sept années consécutives. C'est la dernière qu'un de leurs chefs appelé Chechatl aurait eu un fils qu'on aurait appelé Totzapantzin, « le seigneur de l'endroit où il y a des taupes. » Cet évènement aurait eu lieu en l'année 648 de J. C. Du reste, la date donnée ici est parfaitement exacte, en reportant la naissance de Zacapantzin aux débuts de la première année de l'établissement à Zacatlan.

9° Après vingt huit jours de marche donnant un total de cent quarante lieues, la migration arrive à *Tepetla* litt. « endroit montagneux » où elle réside sept ans.

Il s'agit assurément ici du *San Antonio de Tepetlan* d'Alcedo, petit village de la cabecera de partido de Naulingo dans l'alcaldia mayor de Xalapa (état de Vera-Cruz). Cette der-

nière cité, nous le savons, se trouve à 59 lieues E. N. E. de Mexico, et à 20 lieues N. O. de la Vera-Cruz par le 19.50 de lat. Nord.

En tout cas, si Totzapan se trouve bien à l'endroit ci-dessus indiqué, il faut admettre que les émigrants n'ont pas suivi la ligne la plus droite pour se rendre de cette localité à Tépetla.

10° Après avoir quitté le pueblo en question, et fait 80 lieues en 18 jours, les voyageurs atteignent *Matzatépec* ou *Mazatépec*, litt. « A la montagne du Mazatl ou chevreuil », pueblo de la cabecera de partido de Huitepēc, dans l'alcaldia mayor du Cuernavaca ou Quauhnahuac, à environ 14 lieues S. E. de Mexico, par le 19.25 de L. N. Ils y demeurent huit ans.

11° Ayant encore parcouru leurs 80 lieues dans le même nombre de jours que dessus, voici nos pèlerins à *Ziuhcohuatl*, localité dont nous ignorons la situation. Ils y passent également huit ans.

Nous voici arrivés à la partie la plus obscure de l'itinéraire Toltèque.

12° Nous ne savons pas davantage où placer *Ixtaxuehchaca*, qu'atteignent les émigrants après avoir franchi cent lieues en vingt jours. Tout ce que l'on nous apprend, c'est que pour y parvenir, ils s'étaient dirigés sur le nord. Leur séjour y est de 24 ans d'après Ixtlilxochĭtl, de vingt six au dire de Veytia. C'est la plus longue station par eux faite dans le cours de leurs pérégrinations. La 16e année de leur séjour en cet endroit et qui était Cé Acatl (1° canne) correspondant à 687 de J. C. il y avait eu, à ce que rapporte ce dernier auteur, un grand siècle ou cycle de 104 ans révolu depuis le début de la guerre civile à Tlachicatzin.

Les Toltèques auraient bien désiré s'établir à poste fixe en cet endroit, où le sol se montrait particulièrement fertile, mais le sage Huéman, leur représenta qu'ils n'étaient pas encore arrivés au lieu que la volonté divine leur assignait pour séjour. Les voilà donc de nouveau en marche.

13° Ayant fait cent lieues en 18 jours ils arrivent à *Tolantzinco*, identique au *Tullanzingo* de Sahagun et dont nous avons déjà déterminé la position géographique. Ils y construisirent une grande maison de bois capable de contenir toute la peuplade. C'est-à-dire, qu'à part qu'elle n'était pas faite en pierre ou en adobe, elle devait singulièrement rappeler les constructions des Indiens Pueblos qui abritent des fractions de tribus entières. D'après Ixtlilxochitl dont les calculs nous semblent ici encore erronés, c'est la troisième année de leur séjour en cet endroit, qu'ils comptent deux petits cycles de cinquante deux ans chaque ou un grand cycle de cent quatre ans depuis le moment ou ils avaient quitté leur patrie.

Cette époque correspondrait suivant cet auteur à l'an 543 de notre ère.

La durée entière du séjour des Toltèques dans cette localité aurait été de seize ans d'après Veytia, de dix huit ans si l'on s'en rapporte à Ixtlilxochitl. Fatigués de tant de marches et contre-marches, nos Indiens auraient bien voulu s'y fixer. Ce fut encore Huéman qui les décida à pousser plus loin et à fonder la ville qui devait être la métropole de leur empire.

14° On était en l'an marqué par l'hiéraglyphe Cé-Calli (1 maison) signe heureux, au dire des astrologues et favorable pour commencer des entreprises. Nos Toltèques se décident donc à décamper une fois encore. On ne nous dit pas combien de temps ils passent en voyage. Ce dernier fut sans doute assez court. Ils arrivent enfin à Tula, le Tulan en Xocotitlan de Sahagun. C'était pour eux la terre promise et ils se reposent enfin de leurs longues fatigues. La traduction d'Ixtlilxochitl par Ternaux-Compans a indiqué l'année 1556 comme celle de la fondation de cette métropole. Il y a ici visiblement une faute d'impression. C'est 556 qu'avait voulu mettre l'auteur indigène. Veytia, lui, nous donne pour date à cet événement l'année 713 ap. J. C. qui s'accorde d'ailleurs avec ses calculs antérieurs (1).

(1) Ixtlilxochitl. *Hist. des Chichimèques* T. 1. C. 2 p. 9 et suiv. — Veytia. *Hist. Antigua de Mexico* T. 1 ch. 21 et 22 p. 205 et suiv.

En tout cas, si les Toltèques ont fondé leur capitale définitive seize ans seulement après leur arrivée à Tollantzinco, l'on voit combien les calculs tirés par Sahagun du temps considérable qu'il a fallu pour faire ainsi succéder les métropoles les unes aux autres sont dénués de bases solides.

Bien entendu, nous ne prétendons nullement garantir la réalité des événements ci-dessus racontés. Tous les récits concernant les Toltèques, sont tellement mêlés de légendes et de fables qu'il est très difficile de discerner le vrai du faux. A coup sûr ces princes qui occupent le trône pendant cinquante deux ans chacun, ces fils de chefs naissant régulièrement à treize années d'intervalle et portant des noms de stations où s'est arrêtée leur nation, enfin, ces hommes qu'un vœu éloigne de leurs femmes pendant un laps de vingt trois ans offrent un caractère passablement mythique. La chronologie de cette époque reculée telle que nous la donnent les historiens d'un âge postérieur offre elle-même bien des incertitudes.

Quelques dates toutefois, nous semblent devoir être acceptées au moins comme fort probables, par exemple, celle de 401 de notre ère pour le départ de la colonie Toltèque laquelle quitte Tulapan, sans aucun doute Ciudad Réal de Chiapas pour aller coloniser le Yucatan (1).

Il fallait bien que cette dernière cité fut fondée depuis un certain nombre d'années déjà. Ce que nous pouvons tenir comme démontré, c'est que, dès le milieu du IV[e] siècle de notre ère, sinon même un peu avant, les tribus de race Nahuatle, à laquelle se rattachent les Mexicains, tout comme les Toltèques légendaires avaient déjà abandonné les régions du Nord-Ouest, pour se répandre jusque dans le midi de la nouvelle Espagne. Elles fondèrent, à des époques sans doute fort diverses et en des localités plus ou moins éloignées

(1) Abbé Brasseur de Bourbourg. *Série des époques de l'histoire Maya* p. 420 et 421 de la *Relation de las cosas de Yucatan de Landa* (Paris 1864).— M. le docteur Brinton : *The Maya Chronicles,* p 100 et suiv. T. 1[er] de la *Library of aboriginal american litterature.* Philadelphie (1882)

les unes des autres, des états dont les métropoles prirent le nom générique de *Tula*, *Tulapa*, *Tollan*, *Tonallan* litt. « Cité du soleil ». Jusqu'à une période relativement récente, les annales de ces peuplades restent enveloppées de ténèbres. Peut être sont ce les souvenirs se rattachant à plusieurs de ces cités qui, amalgamées les uns avec les autres, donnèrent naissance à la légende d'un vieil empire Toltèque s'étendant d'une mer à l'autre. Ce dernier n'a sans doute jamais été jusque dans l'imagination des poètes et des compilateurs.

En tout cas, les détails dans lesquels nous venons d'entrer permettent de rectifier deux des principales erreurs commises par Sahagun. D'abord, il prend pour les premiers habitants de la Nouvelle-Espagne, les émigrants qui vinrent simplement y porter les premiers germes de la vie civilisée. Or, ces étrangers trouvèrent le pays déjà occupé par des tribus sauvages et dont le genre de vie devait à plus d'un égard rappeler celui des Peaux-rouges du Canada et des Etats-Unis, au moment de la découverte. En outre, le vieux missionnaire confond ensemble deux migrations absolument différentes, qui ne s'effectuèrent d'ailleurs pas à la même époque.

Les Orientaux venus par mer sur la côte mexicaine vers la deuxième moitié du 1er siècle de notre ère n'ont sans doute rien à faire avec les Nahoas.

Ceux-ci appartenaient à un tout autre courant de civilisation.

Ils durent arriver par terre du Nord-Ouest et se répandre jusque dans le Sud de la Nouvelle-Espagne, quelque chose comme deux siècles ou deux siècles et demi plus tard.

Il nous semblerait superflu d'ailleurs de faire ressortir tout ce qu'offre de fantastique, le tableau tracé par Sahagun de la séparation des tribus à Téotihuacan.

Les Olméca-Vixtotin, descendants plus ou moins directs des émigrants venus d'Orient se rendent précisément à l'Est.

Au contraire, les tribus d'origine occidentale, telles que Toltèques et Mexicains, gagnent les régions du couchant. En

d'autres termes, chaque tribu regagne son point de départ.

Ne dirait-on pas des invités, qui, la fête terminée, s'en retournent chacun chez eux ? Les choses ne se passent pas ainsi dans la nature, les évènements ne se déroulent point avec cette précision mathématique.

Sur le point qui nous occupe, les allégations de Sahagun ne sauraient être acceptées, non plus que celles d'Ixtlilxochitl, lorsqu'il parle des pérégrinations des Nahoas. Ne va-t-il pas jusqu'à nous représenter ces peuples quittant Tullan lors de la ruine de cette cité pour gagner la région de Culiacan, et revenir ensuite de là sur le plateau d'Anahuac (1) ?

Tout ce qu'on nous raconte de ces voyages extraordinaires semble juste aussi fondé que les récits de Virgile, concernant l'itinéraire suivi par les Troyens des bords de l'Hellespont jusqu'au rivage italien.

(A continuer.) C[te] H. DE CHARENCEY.

---

(1) *Popol vuh.* Introd. § IX p. 160 et suiv. — Ixtlilxochitl. *Segunda y tercera* relat. apud Kingsboroug supp. t. IX.

SADJARAH MALAYOU.

XIVᵉ Récit.

L'auteur de l'histoire rapporte ce qui suit :

Le roi de *Madjapahit* était mort sans laisser d'enfant mâle, mais il avait une fille nommée *Radén Galoh Ouï Kasouma*, que *Patih Arya Gadja Mada* fit monter sur le trône. Quelque temps après un fabricant de vin de palmier étant allé en mer pour se divertir, trouva un jeune garçon qui flottait sur une planche à laquelle il s'était accroché. Il le prit et le déposa à bord de son prahou. Il vit alors que ce jeune garçon avait entièrement perdu connaissance à cause du long temps qu'il était resté sur la mer sans boire ni manger, mais il n'était pas mort ; l'heure de la mort n'avait pas encore été marquée pour lui. Selon l'expression du Prince des croyants, *Ali, la Sainteté de Dieu*, il n'était pas mort, mais arrivé au terme de la vie. Le fabricant de vin de palmier fit couler dans la bouche du jeune garçon de l'eau de riz bouilli. Celui-ci alors ouvrit les yeux et vit qu'il était sur un prahou. Le fabricant l'emmena dans sa maison et lui donna tous les soins convenables. Quelques jours après trouvant que le jeune garçon était en bon état, il lui demanda : « Qui es-tu ? Quel est ton nom ? Comment te trouvais-tu flottant sur une planche ? » Le jeune garçon répondit : « Je suis le fils du roi de *Tandjong Poura*, issu à la cinquième génération de *Sang Maniaka*, le fils du roi qui le premier descendit de la colline de *Sagantang Maha Mérou*. Mon nom est *Radén-Karana-Langou*. J'ai deux frères et une sœur. Un jour mon père était parti, en nombreuse compagnie, pour se divertir dans une île. Ils étaient

arrivés au milieu de la mer, quand une tempête s'abattit sur le prahou ; de grandes lames s'élevèrent et le prahou de mon père ne put être préservé par l'équipage et fut détruit. Le roi de *Tandjong Poura*, mon père, et ma mère n'eurent pas le temps de monter sur un sampan, tous nageant pour atteindre promptement un autre prahou. J'ignore quel a été le sort de mon père et de ma mère. Pour moi je m'accrochai à une planche, puis je fus emporté par les vagues au milieu de la mer. J'y étais depuis sept jours, sans boire ni manger, quand j'y fus rencontré par vous, mon père, qui me témoignez tant de bonté. Mais si vous me faisiez la grâce de me reconduire à *Tandjong Poura* auprès de mon père, alors il vous gratifierait de richesses immenses » Le fabricant de vin de palmier lui répondit : « Ce que vous dites est vrai, mais comment me serait-il possible de vous conduire auprès de votre père à *Tandjong Poura ?* Demeurez ici avec moi ; dans quelque temps, sur la demande du Prince votre père, je m'empresserai de vous ramener à lui. Mais je me sens attaché à vous, à la vue de votre air si gracieux. Permettez que je vous adopte pour mon fils, car je n'ai pas d'enfant. » *Radén-Karana-Langou* dit : « C'est bien, quel que soit l'avis de mon père, je le suivrai. » Le fabricant de vin de palmier donna à *Radén Karana-Langou* le nom de *Kimas-Djioua*. Lui et sa femme furent remplis d'affection pour *Kimas Djioua*, et il répétait sans cesse en plaisantant amicalement : « Vous deviendrez bientôt le Roi de Madjapahit et vous ferez de moi le *Patih Arya-Gadjah-Mada.* » Et *Kimas Djioua* répondait alors : « C'est bien, si je deviens roi. »

Il y avait déjà un certain temps que la princesse *Ouï Kasouma* règnait sous la tutelle du *Patih Arya-Gadjah Mada*, et beaucoup de gens disaient que *Patih Arya-Gadjah Mada* voulait épouser la reine. Il arriva, un certain jour, que se revêtant de misérables habits usés, il se mit à ramer avec tous les esclaves, sans être reconnu au milieu de cette multitude. Ils causaient entre eux. L'un disait : « Si j'étais à la place du *Patih Arya-Gadjah-Mada* je fondrais sur la princesse,

afin de devenir le roi de *Madjapahit*. Dites donc : est-ce que ce ne serait pas bien ? » Un autre disait : « Il suffirait au *Patih* de la prendre pour femme, car il est un des Grands du royaume, et qui donc pourrait l'en blâmer ? » *Patih Arya-Gadjah-Mada*, en entendant les paroles de ces esclaves, pensa dans son cœur : « S'il en est ainsi, mes loyaux services m'ont été bien inutiles jusqu'à présent ! » Le jour venu, *Patih Arya-Gadjah-Mada* entra en présence de la princesse *Ouï Kasouma*. Il lui dit : « Madame, votre vieux serviteur considère que vous voilà devenue grande, et qu'il serait convenable que Votre Majesté prît un époux ; il ne lui semble pas bon qu'elle ne se marie pas ! » La princesse répondit : « Si mon oncle juge que je doive prendre un époux, qu'il fasse rassembler tous les hommes de ce pays, et qu'il me permette de voir lequel d'entre eux me plaîra ; ce sera celui-là dont je ferai mon époux ! »

Le *Patih* reprit en s'inclinant : « C'est bien, Madame ; je vais faire assembler tous les hommes ; celui qui aura plu à Votre Majesté, fût-il moitié homme et moitié chien, c'est lui, Madame, qui sera mon seigneur ! » Ensuite *Patih Arya-Gadjah-Mada* sortit et fit proclamer au son du gong, par toute la ville, qu'il était ordonné de se rassembler à *Madjapahit*, attendu que Madame la Princesse voulait se choisir un époux. Après que cette proclamation eut été entendue de tous, alors les *radja*, les *mantri*, les *houloubalang*, les *sida sida*, les *bantara*, avec les autres sujets grands ou petits, jeunes ou vieux, de haute ou de petite taille, boiteux, tortus, contrefaits, perclus, aveugles, sourds, muets, nasillards, tous se rassemblèrent à *Madjapahit*. Le nombre des appelés était petit, mais le nombre de ceux qui voulurent venir fut considérable ; en entendant dire que la princesse *Ouï Kasouma* allait se choisir un époux, ils avaient pensé que peut être ils seraient choisis par la princesse. Après que tous ces gens eurent été rassemblés, la princesse *Ouï Kasouma* monta dans un pavillon qui avait vue sur le chemin, et l'ordre leur fut donné de défiler un à un par *Patih Arya-Gadjah-*

Mada. Les *radja*, les *mantri*, les *sida-sida*, les *bantara*, les *houloubalang*, tous passèrent successivement, un à un, devant le pavillon, dans leurs plus beaux atours, avec leurs montures et avec une grande variété d'allures. Après eux, les autres sujets, petits ou grands, passèrent à leur tour. Personne ne plut à la princesse *Ouï Kasouma*. A la fin passa, après toute cette multitude, *Kimas Djioua*, le fils adoptif du fabricant de vin de palmier. Il était vêtu d'un *kaïn* orné de fleurs jaunes d'or avec des essaims d'abeilles ; il avait un ceinturon de couleur verte et un *kriss* dont la garde était de corne ; il ne portait pas quantité d'anneaux enserrant ses membres, mais sa chevelure était ornée de fleurs de *mandara* vert et de *tchampaka* retombant sur son cou ; ses dents avaient la blancheur éclatante de la fleur du *sri-gading* ; ses lèvres ressemblaient à la feuille rouge du *ketirah* ; il était extrêmement beau, plaisant, à l'air doux, au corps leste et agile ; il n'avait pas son égal en ce temps-là. A sa vue, la princesse *Ouï Kasouma*, dans son cœur le trouva plein d'agréments ; elle dit au *Patih* : « Celui-ci, de qui est-il fils ? C'est lui qui plaît à mon cœur ! » « C'est bien, Madame ! dit *Patih Arya-Gadjah-Mada* ; quel que soit celui dont il est le fils, c'est bien, puisqu'il vous plaît de l'avoir pour époux ! » *Patih Arya-Gadjah-Mada* ordonna qu'on appelât l'enfant du fabricant, il l'emmena dans sa maison, le fit baigner et frictionner avec des cosmétiques, et le combla de soins et d'attentions.

Ensuite il commença les fêtes pour la célébration du mariage de la princesse *Ouï Kasouma* avec le fils du fabricant ; elles durèrent sept jours et sept nuits. Lorsque le moment favorable fut arrivé, le fils du fabricant fut porté en grande pompe autour de la ville, puis il fut marié avec la princesse *Ouï Kasouma*.

Après le mariage, les deux époux s'aimèrent tendrement et le fils du fabricant devint le batara de *Madjapahit*, sous le nom de *Sangadji Djaya Ningrat*. Lorsqu'il fut ainsi devenu batara de *Madjapahit*, le fabricant entra en sa présence et dit : « Où est la promesse faite par le padouka batara, que Mon-

seigneur une fois devenu souverain de *Madjapahit*, moi je deviendrais *Patih Arya-Gadjah-Mada* » ? Le batara répondit : « Prends encore un peu de patience, père, je vais aviser. » Le fabricant retourna dans sa maison, et *Sangadji Djaya Nîngrat* pensa dans son cœur : « Comment faire pour congédier *Patih Arya-Gadjah-Mada ?* il n'a pas commis la plus légère faute à mon égard, et de plus il est comme le pilier du royaume de *Madjapahit*. Sans lui, ce royaume serait détruit ; mais ma promesse envers mon père d'adoption, comment m'en acquitter ? » Telles étaient les pensées du Prince. Extrêmement troublé, il demeura deux ou trois jours sans sortir pour l'audience. *Patih Arya-Gadjah-Mada*, après avoir remarqué cette conduite du batara de *Madjapahit*, entra dans le palais et se présenta devant lui. « Monseigneur, dit-il, quelle est la cause qui vous a empêché de sortir depuis trois jours ? » Le batara de *Madjapahit* répondit : « C'est que je ne me sens pas bien portant. » *Patih Arya-Gadjah-Mada* reprit : « Il me semble que Monseigneur éprouve quelque chagrin secret. Il faut que Monseigneur me le confie, je trouverai peut être moyen d'y remédier. » Alors le batara de *Madjapahit* dit à *Patih Arya-Gadjah-Mada* : « Père, je vais vous dire la vérité, la voici : « Je ne suis pas le fils du fabricant de vin de palmier, je suis fils du roi de *Tandjong Poura*, issu de la race du roi qui descendit de la colline de *Sagantang-Maha-Merou* ; je me nomme *Radén-Karana-Làngou*. » Ensuite il raconta à *Pâtih Arya-Gadjah-Mada* toutes les circonstances, comment le Prince son père était allé pour se divertir en mer, comment son prahou avait péri, comment il avait été trouvé lui-même par le fabricant, et comment à partir de ce moment il avait été l'objet de ses plus tendres soins. » — « Maintenant, ajouta-t-il, mon père d'adoption demande l'exécution d'une promesse que je lui ai faite ; il voudrait que je l'appelasse à vous remplacer. Voilà la cause de mon souci ! » *Patih Arya-Gadjah-Mada* fut réjoui dans son cœur d'entendre que le *Batara* était le fils du roi de *Tandjong Poura*, car ce roi qui avait perdu son enfant était renommé

dans la terre de *Java*. *Patih Arya-Gadjah-Mada* dit : « Monseigneur, il est bon que vous fassiez de votre père adoptif mon remplaçant ; permettez-moi de me reposer, car je suis devenu vieux. » Le batara de *Madjapahit* répondit : « Je ne veux pas me séparer de vous, car dans mon opinion il ne serait pas en état de remplir votre charge. » *Patih Arya-Gadjah-Mada* dit alors : « Puisqu'il en est ainsi, s'il vient demander ce qui lui a été promis, que le padouka Batara lui dise ceci : Certainement l'office de *Patih Arya-Gadjah-Mada* est une dignité éminente, mais l'exercice de cet office est rempli de difficultés et de soucis ; peut-être votre oncle ne pourrait-il pas le remplir, mais il y a encore une autre charge éminente, je vais la lui confier et lui donner la place de surintendant de tous les fabricants de vin de palmier du royaume ; il sera mis ainsi au même rang que *Patih Arya-Gadjah-Mada.* » — Infailliblement il en sera content, car il sait déjà combien le revenu en est agréable. Le batara de *Madjapahit* dit : « Le conseil de mon père est excellent », et *Patih Arya-Gadjah-Mada* demanda la permission de se retirer. Dès le lendemain le fabricant se présenta à l'audience et s'inclinant, demanda ce qui lui avait été promis. Le batara de *Madjapahit* lui répéta les paroles mêmes du *Patih*, et le fabricant en fut très content. Tous les fabricants de vin de palmier du royaume de *Madjapahit* furent placés sous sa haute direction, et le Prince, en lui conférant le titre de *Pâtih-Arya-Dikara*, le mit au même rang que *Patih Arya-Gadjah-Madu*.

Le roi de *Tandjong Poura* ayant appris que le *batara* de *Madjapahit* était son fils, envoya des gens à *Madjapahit*. Ceux-ci virent que c'était bien le fils du roi de *Tandjong Poura*, et promptement ils s'en retournèrent et dirent à leur roi : « Monseigneur, il est bien certainement vrai que le batara de *Madjapahit* est le padouka votre fils. » Le roi de *Tandjong Poura* fut rempli de joie, et envoya un ambassadeur à *Madjapahit*. Le bruit se répandit dans tous les pays que le nouveau batara de *Madjapahit* était le fils du roi de *Tandjong Poura*, et

les rois dans toute l'étendue de la terre de *Java* vinrent se présenter au *batara* avec leurs offrandes.

Après quelque temps le *batara* de *Madjapahit* eut une fille de la princesse *Ouï Kasouma* ; elle était parfaitement belle et portait le nom de *Radén-Galoh-Tchandra-Kirana*. La renommée s'étant répandue dans tout le pays que *Radén Galoh-Tchandra-Kirana* était parfaitement belle, une foule de *radja* vinrent la demander en mariage, mais le *batara* de *Madjapahit* n'accueillit la demande d'aucun d'eux. On entendit jusqu'à *Malaka* la renommée de beauté de *Radén-Galoh*, et *Sultan Mansour-Chah* se sentit épris d'amour pour *Radén-Galoh*. Le prince songea à partir pour *Madjapahit*. Il donna ordre au *bandahara Padouka-Radja* d'équiper une flotte. Le *bandahara* aussitôt rassembla tous les hommes et cinq cents grands prahou furent prêts à partir ; quant aux petits prahou ils étaient en nombre incalculable, car à cette époque la flotte de *Singapoura* comptait à elle seule cent *lantchara* à trois mâts, et à *Songey-Raya* il y en avait autant. Le bandahara *Padouka-Radja*, *Sri-Nara-diradja*, *Sri-Bidja-diradja*, les *Mantri*, et les grands *houloubalang* furent laissés par *Sultan Mansour Chah*, pour la garde du royaume. Le Prince fit choix de quarante jeunes Seigneurs et de quarante pages de noble extraction, et leur donna pour chef *Toun-Bidja-Soura*, lequel était l'arrière petit-fils de *Sri Bidjaya-Radja-Toun-Sebat* et le petit fils de *Toun-Siak d'Atchéh*. De tous ces jeunes seigneurs les neuf plus renommés étaient : *Hang-Djabat*, *Hang-Kastouri*, *Hang-Lakir*, *Hang-Lakiou*, *Hang-Ali*, *Hang-Iskander*, *Hang-Hassan*, *Hang-Hosseïn*, et *Hang-Touah*. Ces neuf hommes étaient sans rivaux et leurs faits ne pouvaient être imités par personne autre. Quant à *Hang-Touah* c'était lui le plus habile, le plus fort et le plus brave.

Quand il s'amusait avec des jeunes gens, il retroussait les manches de son *badjou* et s'écriait : « Fi donc ! laksamana ! viens, que je te batte ! » Aussi tous ces jeunes gens lui avaient donné le nom de *laksamana*, et le Sultan *Mansour Chah* lui-même le désignait ainsi.

Une fois il arriva qu'un Javanais était atteint d'un accès

de fièvre qui le tenait courbé en deux, et les jeunes gens riaient et se moquaient de lui. Ce Javanais, honteux de cet affront, fit l'amok armé d'un coutelas soundanais. Beaucoup d'hommes périrent sous les coups de ce Javanais, personne ne pouvait lutter avec lui, et tous en grand émoi s'enfuyaient çà et là. *Hang Touah* étant arrivé en toute hâte, le Javanais le vit et s'élança vers lui. Alors *Hang Touah* feignant de reculer laissa tomber son *kriss*, et le Javanais l'apercevant à terre, le ramassa et jeta son coutelas, car dans sa pensée ce *kriss* était bien meilleur que son coutelas, et en effet *Hang Touah* était un fin connaisseur. Voyant que le Javanais avait jeté son coutelas, *Hang Touah* s'en saisit et se précipita sur le Javanais. Celui-ci porta un coup rapide pour percer *Hang Touah*, mais *Hang Touah* fit un bond de côté et ne fut pas atteint ; au même instant, du coutelas soundanais le frappant sous le sein, il lui traversa la poitrine de part en part et le Javanais mourut. On annonça au *Sultan Mansour Chah* que le Javanais était mort, et qu'il avait été tué par *Hang Touah*. Le Sultan ordonna qu'on appelât *Hang Touah* ; il lui donna un vêtement d'honneur, et en même temps il lui confirma ce nom de *Laksamana* qui resta toujours depuis à *Hang Touah*.

Le *Sultan Mansour Chah* dépêcha des envoyés au *Maharadja Merlang* d'*Indraguiri*, au radja de *Palembang*, au radja de *Djambi*, au radja de *Lingga*, et au radja de *Tounggal*, les invitant à partir avec lui pour *Madjapahit*. Tous ces *radja* arrivèrent ; quand ils furent tous présents, le *Sultan Mansour Chah* partit pour *Madjapahit* accompagné de tous ces rois. Les jeunes *houloubalang* furent emmenés par le Prince, et les Grands restèrent tous pour garder le pays.

Après quelque temps de navigation, le Sultan arriva au pays de *Madjapahit*. A cette nouvelle le batara de *Madjapahit* ordonna aux *mantri* et aux grands *houloubalang* de partir à sa rencontre. Dans ce temps-là même, le râtou de *Daha* et le râtou de *Tandjong Poura*, frères cadets du batara de *Madjapahit* se trouvaient auprès de lui. Le roi de *Malaka* arriva et fut reçu avec de grands honneurs ; le Prince lui donna un

vêtement tout brillant d'or et garni de joyaux, de perles et de rubis. Il le fit asseoir au dessus des nombreux *radja* et lui fit présent d'un *kriss* dont la garde était ciselée à jour comme de la dentelle, et de quarante autres *kriss* dont les fourreaux avaient été brisés pour ses compagnons. Ce *kriss* avait été donné par le Prince premièrement au *râtou* de *Daha*, ainsi que les quarante autres *kriss* aux fourreaux brisés pour les hommes de sa suite. Le *râtou* de *Daha* avait commandé un fourreau pour chacun de ces quarante *kriss*, mais le *batara* de *Madjapahit* avait donné l'ordre de les dérober et tous les quarante purent être pris. On en fit présent alors au *râtou* de *Tandjong Poura*, puis l'ordre fut donné de les dérober ; ce qui fut encore exécuté. Ces *kriss* étant alors venus à *Sultan Mansour Chah*, ce Prince commanda des fourreaux à *Toun-Bidjaya-Soura*. Celui-ci les distribua aux quarante pages, et ceux-ci portèrent leurs *kriss* dans les boutiques où ils les surveillèrent soigneusement. En un jour tous les *kriss* eurent leurs fourreaux et ils ne purent pas être dérobés. Alors le *batara* de *Madjapahit* pensa dans son cœur : « Le roi de *Malaka* est plus avisé que les autres rois. »

L'estrade sur laquelle se tenait le *batara*, quand il donnait audience au public, était élevée de trois marches ; au dessous étaient assis les serviteurs royaux, et un chien attaché avec une chaine d'or était placé juste devant le roi de *Malaka* et les autres *radja*. *Toun-Bidjaya-Soura* ayant vu cela, se mit à entonner un chant, en s'escrimant avec son bouclier orné de sonnettes. Il dansait une danse guerrière en présence du *batara* de *Madjapahit*. Le *batara* lui dit de monter sur le baley, ce que fit aussitôt *Toun Bidjaya*. Là il exécuta sa danse guerrière et deux ou trois fois, dans le cours de cet exercice, il frappa le chien de son bouclier. Le chien alors rompit sa chaîne, et devenu libre s'enfuit vers la forêt. Depuis lors on n'attacha plus de chien à cette place-là.

Près de la grande salle d'audience, il y avait un baley dont l'entrée était interdite au public ; on ne pouvait pas s'y asseoir. Toute personne, même de distinction, si elle montait

dans ce *baley*, était assaillie par les Javanais armés de lances, et personne n'osait y monter. *Hang-Djabat* dit à *H ng-Kastouri* : « Allons, essayons de monter au *baley* qui est interdit. Est-ce qu'on nous fera descendre, ou non ? » *Hang-Kastouri* répondit : « C'est bien ! » Un jour donc que le *batara* de *Madjapahit* était assis dans la grande salle d'audience, avec tous les Grands en sa présence et ses sujets assemblés, *Hang-Djabat* et *Hang-Kastouri* montèrent au *baley* interdit. Les Javanais les ayant vus, les attaquèrent promptement de leurs lances dont ils poussaient la pointe en avant, tout en se dissimulant eux-mêmes. *Hang-Djabat* et *Hang-Kastouri* dégainèrent leurs longs *kriss* et coupèrent toutes ces lances sans avoir été atteints par une seule. Alors les Javanais ramassèrent les fragments de leurs lances, en faisant grande rumeur. Le *batara* de *Madjapahit* dit : « Quelle est la cause de ce tumulte ? » *Patih Arya-Gadjah-Mada* répondit : « *Hang-Djabat* et *Hang-Kastouri* sont dans le *baley* interdit, et là ils ont été assaillis à coups de lance », et il raconta toutes les circonstances de l'affaire au *batara* de *Madjapahit*. Le *batara* dit : « Qu'il leur soit permis de se tenir dans le *baley*, et que personne ne les en empêche ! » Le *Patih*, après avoir entendu ces paroles du *batara*, donna l'ordre aux Javanais de cesser d'user de leurs lances contre *Hang Djabat* et *Hang Kastouri*. Et tous les jours où le *batara* tenait audience, *Hang-Djabat* et *Hang Kastouri* s'asseyaient dans le *baley* interdit.

Quant à *Laksamana Hang Touah*, en quelque lieu qu'il se montrât, les gens devenaient agités et bruyants, à cause des sentiments de respect et d'admiration que leur inspiraient son attitude et son maintien. S'il se trouvait dans la grande salle d'audience, les assistants étaient en grand émoi, s'il était au théâtre, le théâtre devenait tumultueux ; s'il allait se promener au bazar ou en tout autre lieu, les femmes et les jeunes filles de *Java*, en grand nombre raffolaient de *Hang-Touah*. Lorsque *Hang-Touah* venait à passer, les femmes même sur les genoux de leurs maris, se levaient pour le voir. C'est lui que les Javanais ont chanté dans ce *pantoun* :

« Vous avez reçu le bétel qui calme l'amour,
« Et pourtant je vois qu'il persiste chaque jour.
« Les jeunes vierges ne se lassaient jamais
« De voir passer *Laksamana*, le héros malais ! »

A cette époque il n'y avait pas deux hommes comparables à *Laksamana* ; toutefois il y avait un *houloubalang* du *râtou* de *Dâha*, nommé *Sangka Ningrat*, qui seul pouvait en approcher. Aussi c'est lui que les Javanais chantaient dans ce couplet :

« Du ratou de *Dâha* le vaillant champion,
« *Sangka Nîngrat* fait son apparition,
« Le théâtre retentit de cris d'admiration. »

Tels étaient les faits et gestes des hommes de *Malaka* dans *Madjapahit*, chacun d'eux se conduisant suivant son naturel.

Le *batara* de *Madjapahit* avait observé que *Sultan Mansour Chah* était aussi prudent que beau, d'une noblesse dans sa conduite plus grande que celle des autres rois, et que ses serviteurs étaient gens distingués et industrieux. Il pensa dans son cœur : « Il est bon que je prenne pour gendre *Sultan Mansour Chah* ; je vais le marier avec ma fille *Galoh-Tchandra-Kirana*. » Le *batara de Madjapahit* donna l'ordre à *Patih Arya-Gadjah-Mada* de commencer les fêtes de quarante jours et quarante nuits, et de faire résonner tous les instruments de musique, gongs, tambours, clarinettes, trompettes, timbales, *seloukat*, guitares, flûtes, fifres, grosses caisses et cymbales ; le bruit qui retentissait ainsi n'était pas imaginable. Les gens s'abandonnaient de toutes parts à la joie, et s'amusaient à toutes sortes de jeux : les uns se livraient à la lutte, d'autres dansaient ; il y en avait qui déclamaient sur le théâtre, d'autres qui faisaient des tours, il y en avait qui fredonnaient des airs, d'autres qui récitaient des poésies, chacun suivant son goût. Les spectateurs étaient tellement pressés qu'il n'y avait pas le moindre intervalle entre eux.

Le *batara* de *Madjapahit* dit à *Sultan Mansour Chah* : « Les Javanais et les gens des autres pays se sont tous divertis avec leurs jeux, les hommes de *Malaka* sont les seuls qui ne

se soient pas livrés à leurs propres jeux ; ordonnez-leur de le faire ; Nous voulons les voir ! » *Sultan Mansour Chah* dit alors à *Toun-Bidja-Soura* « Le *batara* de *Madjapahit* ordonne aux hommes de *Malaka* de faire leurs exercices. » *Toun-Bidja-Soura* pensa instantanément dans son cœur : « Il faut que je fasse l'exercice du *sepou-sepou rîngin*, pour nous étaler en présence de ces *houloubalang* javanais. » Et il dit en s'inclinant : « Monseigneur, quels sont les exercices de nous autres Malais, si ce n'est le jeu du *sepou-sepou-rîngin ?* » Le *Sultan Mansour Chah* rapporta les paroles de *Toun-Bidja-Soura* au *batara* de *Madjapahit*. Le *batara* dit : « Comment est ce jeu ? ordonnez qu'on l'exécute pour que Nous le voyions ! » *Toun-Bidja-Soura* choisit alors quatre ou cinq jeunes Seigneurs et les fit monter sur le *paséban*. Là *Toun-Bidja-Soura* et ces jeunes seigneurs s'étendirent à terre tout de leur long, en face du *batara* de *Madjapahit* ; ils avaient leurs *kaïn* retroussés jusqu'aux genoux. Les *houloubalang* javanais voyant cela s'y opposèrent en disant : « C'est une posture grossière, il n'est pas permis de vous étendre ainsi tout de votre long en face du *batara* de *Madjapahit*. » *Toun-Bidja-Soura* leur répondit : « Le padouka *batara* m'a commandé de jouer notre jeu à nous, et nous le jouons. Si nous n'y étions autorisés, certainement nous n'oserions pas le faire. Si vous l'empêchez, nous nous arrêtons », et *Toun-Bidja-Soura* s'arrêta. Mais le *batara* de *Madjapahit* dit : « Permettez-lui de continuer, ne l'empêchez pas ! » Alors *Toun-Bidja-Soura* reprit ses exercices. Après qu'ils eurent fini, *Toun-Bidja-Soura* et tous ses compagnons furent gratifiés par le *batara* de vêtements d'honneur. Le *batara* de *Madjapahit* dit alors : « Ces hommes de *Malaka* sont plus habiles que ceux des autres pays, et vraiment dans tous leurs jeux ils surpassent les autres hommes ! »

Ensuite le *batara* de *Madjapahit* ordonna d'appeler un agent secret, qui était beaucoup plus expert et plus adroit que les autres. Le *batara* lui dit : « Attrape moi le *kriss* de *Toun-Bidja-Soura*, très fin et très rusé d'après ce que je vois. » L'agent secret répondit : « Comment me serait-il possible de l'attra-

per, ce Malais portant son *kriss* par devant ; s'il le portait par derrière, je pourrais l'attraper. » Le *batara* dit : « Ton observation est juste ! » Le lendemain le *batara* de *Madjapahit* sortit et donna audience. Tous les radja étaient présents. Le *batara* dit à *Sultan Mansour Chah* : « Ordonnez donc à *Toun-Bidja-Soura* de s'habiller à la mode javanaise ! » Des vêtements à la mode javanaise furent portés au dehors. Alors le Sultan dit à *Toun-Bidja-Soura* de s'en revêtir, et *Toun-Bidja-Soura* s'habilla à la mode javanaise avec son *kriss* posé par derrière. Après cela le *batara* descendit pour voir les combats de coqs. La foule était grande, elle poussait des acclamations qui semblaient monter jusqu'au ciel. Dans cette foule l'agent secret déroba la lame du *kriss* de *Toun-Bidja-Soura*, en laissant le fourreau ; puis il alla la présenter au *batara* de *Madjapahit*. *Toun-Bidja-Soura* ayant regardé par derrière lui, s'aperçut que son *kriss* n'y était plus. « J'ai été volé par les Javanais », dit-il. Alors s'approchant du porteur du plateau à betel du *batara* de *Madjapahit*, il prit la lame du *kriss* royal, la fit entrer dans le fourreau de son propre *kriss* et la porta. Quand les combats de coqs furent terminés, le *batara* rentra dans la salle d'audience, ouverte au public. Il tenait pressé sous sa cuisse le *kriss* de *Toun-Bidja-Soura* ; il dit : « *Toun-Bidja-Soura*, venez ici ! » *Toun-Bidja-Soura* vint aussitôt et alla s'asseoir au-dessous du *batara*. Alors le *batara*, prenant le *kriss* de dessous sa cuisse, et le montrant à *Toun-Bidja-Soura*, lui demanda : « *Toun-Bidja-Soura !* Nous venons d'acquérir ce très beau *kriss :* est-ce que *Toun-Bidja-Soura* a jamais vu un *kriss* comme celui-là ? » *Toun-Bidja-Soura*, en le regardant, reconnut que c'était son propre *kriss*. Alors il dégaîna le *kriss* qu'il portait à la ceinture, et dit : « Monseigneur, où trouverait-on un *kriss* aussi magnifique que celui-ci ? » Le *batara*, après l'avoir considéré, reconnut que c'était le sien, celui-là même qui, selon la coutume des rois de Java, était porté sur le plateau avec la boîte à betel et les autres insignes royaux. Il demanda au porteur du plateau : « Où est le *kriss ?* » Il vit que le fourreau s'y trouvait,

mais que la lame du *kriss* n'y était plus. Il sourit et dit : « Vraiment ces hommes de *Malaka* sont extrêmement adroits, il nous est impossible de les tromper. » Il rendit son *kriss* à *Toun-Bidja-Soura*, et lui donna en présent le *kriss* royal.

Quand les quarante jours et quarante nuits de fêtes furent écoulés, et que le moment favorable fut arrivé, *Sultan Mansour Chah* fut marié par le *batara* de *Madjapahit* avec *Radén-Galoh-Tchandra Kirana*. Après la célébration du mariage, ils entrèrent dans la chambre nuptiale. Les deux époux s'entr'-aimèrent avec tendresse, et le *batara* de *Madjapahit* ressentit une vive affection pour *Sultan Mansour Chah*. Il le fit asseoir à ses côtés, aussi bien dans la salle d'audience devant le public, que lorsqu'ils étaient ensemble à table. Après quelque temps passé à *Madjapahit*, *Sultan Mansour Chah* voulut s'en retourner à *Malaka*. Le Prince prit congé demandant à emmener *Radén-Galoh* à *Malaka*. Le *batara* le lui accorda. *Sultan Mansour Chah* fit donc ses préparatifs de départ, et envoya *Toun-Bidja-Soura* demander *Indraguiri*. *Toun-Bidja-Soura* alla se présenter devant le *batara* de *Madjapahit* ; en s'inclinant il dit : « Monseigneur, le Padouka votre fils demande qu'*Indraguiri* lui soit accordé. Si ce don lui est fait, ce sera parfaitement bien ! S'il ne lui est pas fait, il le prendra. » Le *Batara* dit aux Grands : « Quel est votre avis à vous tous ? Notre fils veut *Indraguiri*. Est-il bon de le lui accorder, ou non ? » *Patih-Arya-Gadjah-Mada* répondit : « Monseigneur, il est bon de l'accorder, afin qu'il n'y ait pas de dissentiment entre nous et lui. » Alors le *batara* de *Madjapahit* dit à *Toun-Bidja-Soura* : « C'est bien ! Nous faisons don d'*Indraguiri* à notre fils ; toute l'étendue de la terre de Java elle-même, à qui donc appartiendrait-elle, si ce n'est à notre fils le roi de *Malaka* ? » Alors *Toun-Bidja-Soura* s'en retourna et rapporta toutes les paroles du *batara* à *Sultan Mansour-Chah*. Le prince fut rempli de joie en entendant ces paroles du *batara*. Il ordonna encore d'aller demander *Siantan* au *batara* de *Madjapahit* ; et ce fut *Laksamana Hang-Touah* qui reçut ordre de faire cette demande. Celui-ci partit donc et se présenta devant

le *batara* de *Madjapahit*, pour lui demander *Siantan*. Il dit en sè prosternant : « Monseigneur, je viens vous demander *Siantan*. Si vous me l'accordez, ce sera parfaitement bien ; si vous ne me l'accordez pas, il sera pris tout de même ! » Le *batara* de *Madjapahit* dit : « C'est bien ! Nous accordons *Siantan*, et Nous donnerions même *Palembang*, si *Laksamana* le demandait. » C'est pour cela que les gouverneurs de *Siantan* ne sont autres que les descendants de *Hang-Touah Laksamana*.

Ensuite *Sultan Mansour Chah* revint à *Malaka*. Après quelque temps de navigation il arriva à *Poulo Sebat*. Le *bandahara Padouka Radja*, le *penghoulou bandahari* et tous les Grands, avec les *Orang Kaya*, tous sortirent et se portèrent à la rencontre du Prince avec les instruments de musique et les insignes royaux. Les prahou étaient en nombre si considérable qu'il était impossible de les compter. S'étant rencontrés avec *Sultan Mansour Chah*, tous les Grands présentèrent leurs hommages à Sa Majesté. *Sultan Mansour Chah* arriva dans *Malaka*, et monta dans son palais avec son épouse. *Sultan Mansour Chah* donna sa fille, la princesse *Bakal*, en mariage à *Radja Merlang* d'*Indraguiri*, mais il ne permit pas à son gendre de retourner à *Indraguiri*. C'est lui, *Radja Merlang*, qui eut pour fils *Radja Narasinga*, titré *Sultan Abd-el-Djelil*. Quelque temps après *Sultan Mansour Chah* eut un fils de *Radén-Galoh*, qui fut nommé *Radén Guelang*. De la reine, sa première femme, fille de *Sri-Nara-diradja*, il avait plusieurs fils et deux filles, nommées l'une *Radja Mahadéoui*, l'autre *Radja Tchandra*, toutes deux de grande beauté. De concubines, le Princè avait encore d'autres enfants. De son épouse, la sœur du *Bandahara Padouka Radja*, il avait un fils nommé *Radja Hossëin*, lequel était très beau et très vaillant, et fut marié avec *Toun Natcha*, la sœur de *Toun Tâhir*.

Il arriva un jour que par accident, le cheval qui était la monture favorite du Prince, tomba au fond de la fosse d'aisances ; beaucoup de gens voulaient faire remonter ce cheval, mais personne ne voulut descendre pour attacher un

cordage autour du cheval. *Hang-Touah* voyant que personne n'osait descendre, sauta promptement dans la fosse et attacha un cordage autour du cheval, qui alors fut tiré en haut. Le cheval une fois tiré en haut, *Hang-Touah* remonta tout souillé d'ordures. Il alla prendre un bain et se frictionner avec du cosmétique. Lorsque le *Sultan Mansour Chah* vit que son cheval avait été tiré de la fosse, il fut rempli de joie et faisant beaucoup de compliments à *Hang-Touah*, il le gratifia d'un vêtement d'honneur convenable.

Plus tard *Hang-Touah* fut accusé et convaincu d'avoir pour concubine une des filles d'honneur du palais. Le Sultan fut extrêmement irrité contre *Hang-Touah*, et ordonna à *Sri-Nara-diradja* de le mettre à mort. Mais *Sri-Nara-diradja* pensa dans son cœur : « Il ne convient pas de mettre à mort *Hang-Touah* pour sa faute, car dans mon opinion, *Hang Touah* n'est pas un homme quelconque, et il serait difficile à Sa Majesté de trouver un serviteur semblable à lui. » Alors *Sri-Nara-diradja* le fit cacher dans un village et *Hang Touah* fut mis aux fers. *Sri Nara diradja* dit qu'il avait été mis à mort et le *Sultan Mansour Chah* garda le silence. *Dieu sait parfaitement ; c'est en Lui qu'est le recours et le refuge !*

(A suivre.) ARIS. MARRE.

LA GESTE DE GILGAMÈS,

CONFRONTÉE AVEC LA BIBLE ET AVEC LES DOCUMENTS HISTORIQUES INDIGÈNES.

IV.

Revenons maintenant au récit de la Geste.

Avec la maladie, dont est frappé Gilgamès, la fortune a abandonné les deux héros.

La Geste va nous mettre maintenant en présence de faits d'un autre ordre que les précédents, faits qui semblent présager la fin prochaine de la 1re dynastie coushite de Shirpourla.

Ici commence un nouvel épisode.

Gilgamès est atteint de lèpre. « Une existence de douleur, puis une mort affreuse, celui-là seul y échappait qui avait le courage d'aller chercher aux limites du monde la Source de Jouvence et l'arbre de vie qu'on y disait cachés ; mais la route était âpre, inconnue, semée de périls, et nul n'était jamais revenu de ceux qui avaient osé s'y engager.

Gilgamès, résolu à braver tout plutôt que de se résigner à son destin, propose cette nouvelle aventure à son fidèle Eâbani et celui-ci consent à l'accompagner, malgré de funestes pressentiments. En chemin ils tuent encore un tigre ; mais Eâbani est frappé mortellement dans un combat qu'ils livrent aux environs de NIPPUR, et rend l'âme après une agonie de douze jours. » (1)

Dépouillons ce récit de son enveloppe poétique et essayons d'atteindre la réalité historique qu'elle tient voilée.

(1) Maspero, *ouv. cité*, page 583.

Eu égard à la marche progressive du récit dans la voie du temps en ce qui concerne les évènements qu'il vise, nous nous trouvons déjà, croyons-nous, transportés ici en présence de la fin imminente de la 1re dynastie de Shirpourla.

Gilgamès, qui la personnifie, est frappé de lèpre. Cette maladie terrible, au terme de laquelle il n'y a d'autre perspective que celle d'une mort affreuse, symbolise, à mon avis, l'état de décadence où tomba la dynastie coushite d'Urou-Kaghina après sa lutte contre les Sémites, envahisseurs de la Chaldée, représentés dans la Geste par le Taureau divin.

Après cette victoire, l'empire coushite, personnifié par Gilgamès, apparait bientôt couvert d'une lèpre métaphorique, c'est-à-dire que plusieurs contrées, qui relevaient jadis de lui, sont tombées successivement aux mains des envahisseurs sémites, présage manifeste de sa fin imminente.

Dans la personne de Gilgamès et d'Éâbani, son allié, cette dynastie fit un dernier et suprême effort pour se relever de sa décadence en essayant de rétablir sa domination sur les parties du royaume qui s'y étaient soustraites. Tel était le but du voyage des deux héros.

Au début de leur expédition, ils remportent encore la victoire sur le *tigre*, qu'ils rencontrent sur leur chemin. Ce fauve dangereux symbolise probablement quelque peuplade sémite, qui avait envahi une contrée euphratique, et qui, en tant que fort redoutable, est représentée dans la Geste sous le symbole du tigre.

La suite de l'expédition des deux héros ne répondit pas à cet heureux début. En effet, arrivés à proximité de la ville de NIPPUR, ils ont à soutenir une nouvelle lutte, dont l'issue fut fatale à Éâbani. Blessé dans le combat, il meurt douze jours plus tard des suites de ses blessures. Avant de mourir, il reconnait dans ce coup l'accomplissement du songe qu'il avait eu après la mort du Taureau divin et après les invectives qu'il décocha alors à la déesse Ishtar.

Le trépas d'Éâbani figure l'extinction de l'élément guerrier antédiluvien, qui, jusqu'à ce moment, avait fait en partie

la force de la domination coushite en Chaldée. La disparition de cet élément présage la déchéance prochaine de la dynastie d'Urou-Khagina, pour laquelle il n'avait pas cessé d'être un appui solide comme il l'avait déjà été précédemment pour Gilgamès-Nemrod et sa dynastie, la première dynastie coushite.

Nous ne pouvons encore jusqu'à présent qu'entrevoir quels furent les conquérants sémites qui s'emparèrent successivement de plusieurs parties de la Chaldée, soumises auparavant à la 1re dynastie de Shirpourla, et qui s'étaient rendus maîtres de Nippur. Cependant, il est fort probable que cette dynastie fut renversée vers 2868 par le roi sémite LUGAL-KOUROUMZIGOUM, contre lequel semble avoir lutté pendant une dizaine d'années le roi coushite UR-BA'OU, fondateur de la 2me dynastie de Shirpourla. D'ultérieures découvertes, fruit des fouilles poursuivies en Chaldée, (1) viendront bientôt, nous l'espérons, éclaircir davantage ce problème et apporter la lumière désirée sur cette époque reculée de l'histoire de la Chaldée.

V.

Au point de vue de la succession des évènements historiques, la Geste nous a conduits déjà jusqu'à la fin de la *deuxième* dynastie coushite de Chaldée, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la dynastie d'Uru-Khagina. Cette dynastie a perdu l'hégémonie : sa domination semble être restreinte à la ville de Shirpourla et à son territoire. La face des choses est donc bien changée depuis les temps où l'empire de Nemrod s'étendait sur toute la Chaldée et aussi sur le pays d'Assur.

Écoutons maintenant la suite du récit de la Geste.

« Gilgamès pleura sur Éâbani, son ami, amèrement, vautré sur la terre nue. » Blessé au cœur, dit M. Sauveplane, il ne put d'abord retenir ses plaintes.

« Malheur à moi, s'écria-t-il, puisque me voilà en butte à

(1) Les fouilles sont continuées à Telloh par M. de Sarzec et à Nippur par l'expédition américaine, dont le Dr Peters est le chef.

la haine..... Maintenant j'ai peur, oh ! j'ai peur du combat.... »

Ces données de la Geste confirment pleinement ce que nous avons dit plus haut au sujet de la décadence de la dynastie d'Uru-Khagina. En effet, il résulte des paroles mêmes mises en bouche de Gilgamès, sa personnification, que, à cette époque elle était en butte à la haine, évidemment de la part des adversaires surgis contre elle en Chaldée, et puis que, ayant perdu son appui le plus solide dans la personne d'Éâbani, son ancien allié, elle se sentait réduite à une impuissance complète vis-à-vis de ses ennemis. C'est ce qu'exprime Gilgamès en s'écriant : « Maintenant j'ai peur, oh ! j'ai peur du combat ! »

Une perte aussi cruellement ressentie, modifia profondément, dit M. Sauveplane, (1) l'humeur de Gilgamès. De ce jour, ce ne fut plus le même homme. Hanté par de sombres visions, il ne rêva plus de combats, mais d'immortalité. Au lieu de courir les belles aventures, il se mit en quête du secret de la vie.

La mort d'Éâbani est comme le centre de l'action. Elle est la fin d'une Iliade et le commencement d'une Odyssée.

Après avoir rendu à son ami les derniers devoirs, Gilgamès, continue-t-il, s'enfuit en toute hâte par crainte d'être surpris, lui aussi, par la mort : « Non, se dit-il en lui-même, je ne veux point mourir comme Éâbani. Maintenant que j'ai été éprouvé par la douleur, j'ai peur, oh ! j'ai peur de la mort ! »

La peur de la mort, dont d'après la Geste, Gilgamès est saisi après le trépas de son ami, n'est qu'un nouvel écho de ce que nous disions plus haut touchant l'imminence, au moment ici visé, de la fin de la domination en Chaldée de la dynastie d'Uru-Khagina, que personnifie notre héros.

La suite du récit de la Geste jusqu'à l'endroit où SHAMASH-NAPISHTIM, (2) le NOÉ babylonien, l'ancêtre de Gilgamès,

(1) Revue citée, cahier de Novembre-Décembre 1892, page 522.

(2) Actuellement, ainsi que nous l'avons dit plus haut, ce nom est lu *Çit-napishtim* par les assyriologues.

raconte à celui-ci l'histoire du déluge, n'est qu'un long tissu de fables qui n'ont rien de commun avec l'histoire réelle. (1) Nous nous contentons d'en donner un court résumé.

Gilgamès, dit M. Sauveplane, (2) comptait parmi ses aïeux un certain Samasnapistim et sa femme, lesquels, après avoir été sauvés miraculeusement du déluge, avaient obtenu des dieux, par un privilège unique, le don d'immortalité. Le couple divin demeurait au loin, sur un rivage fortuné, « à la bouche » des fleuves.

Gilgamès, miné déjà par un mal mystérieux, sans cesse obsédé par l'image de la mort, se mit donc en route aussitôt pour se rendre auprès de sa Haute Seigneurie, Samasnapistim, fils de Ubara-Marduk (ou Oubara-Toutou), (3) espérant obtenir de lui sa guérison et aussi le secret d'immortalité.

Sur sa route il rencontre d'abord des lions qui l'assaillent : il parvient à les vaincre. Déjà célèbre par tant d'exploits, il acquit ainsi le renom de grand chasseur. Désormais, il restera le type du légendaire « tueur de lions. »

Sorti victorieux de ce combat, Gilgamès arrive au mont Mâshou, célèbre de toute antiquité, que gardent des Hommes-Scorpions, homme et femme, placés comme des sphinx du côté de l'orient et de l'occident. Il parvînt à le traverser, grâce à la condescendance du monstre, qui, fléchi par les

(1) Tel n'est pas, parait-il, le sentiment de M. Fritz Hommel. Dans son plus récent ouvrage qui a pour titre : *Die Altisraelistische Ueberlieferung in inschriftlicher Beleuchtung*, (München, 1897), il semble rapporter (pages 34-36) cette partie du récit de la Geste aux expéditions commerciales ou autres censées faites par le patési Goudea de Shirpourla en Arabie. voire jusqu'au delà du détroit Bab el Mandeb. jusqu'à « l'île des Bienheureux (Sokotra ?), où habite *Çit-napishtim*, le Noë babylonien. Le même savant place (page 34) le pays de *Milucha* dans la partie nord-ouest de l'Arabie et le pays de *Magan* dans l'Arabie orientale.

(2) Ubi suprà, page 522.

(3) Dans son ouvrage sur les *Origines de l'histoire*, 2me édit., tome I. page 222, M. Lenormant dit : « Cette appellation appartient à la langue antésémitique de la Chaldée. et la traduction assyrienne sémitique en serait *Arad-Toutou* (= Serviteur du dieu Toutou). » Chez Alexandre Polyhistor le premier nom est devenu *Obartès* ; chez Abydène, le second est devenu *Ardatès*.

prières et les larmes du héros, consent enfin à lui ouvrir la porte qui donnait accès dans les ténèbres.

« Gilgamès s'engagea hardiment sur cette route ténébreuse que suit le soleil au-dessous de l'horizon et il atteignit les limites de l'empire de la déesse Sabit aux bords de la vaste mer. Touchée par les supplications du héros, la déesse lui accorda enfin le pilote Amel-Ea (ou Arad-Ea) pour franchir la mer.

Arad-Éa, dit M. Maspero, (1) s'embarque avec le héros : quarante jours de croisière orageuse les mènent aux Eaux de la mort qu'ils dépassent d'un effort suprême. Au delà, ils se reposent sur leurs rames et desserrent leur ceinture : l'île bienheureuse se dresse devant eux, et Shamashnapishtim se tient sur la rive, prêt à répondre aux questions de son petit-fils.

Il faut être dieu pour pénétrer dans son paradis mystérieux : la barque, qui porte un simple mortel, s'arrête à quelque distance du rivage, et la conversation s'engage par-dessus bord.

Gilgamès fait un récit nouveau de sa vie et expose le motif qui l'amène ; Shamashnapishtim lui répond stoïquement que la mort est une loi inexorable, à laquelle il vaut mieux de se soumettre de bonne grâce. « Si longtemps nous bâtirons des maisons, si longtemps nous scellerons des contrats, si longtemps les frères se querelleront, si longtemps il y aura hostilité entre les rois, (2) si longtemps les fleuves pousseront leurs flots par dessus leurs rives, on ne pourra tracer aucune image de la mort. Quand les esprits saluent un homme à sa naissance, les dieux grands, Mamitou, la faiseuse de sorts, tous ensemble lui attribuent un destin, ils lui fixent la mort et la vie, mais les jours de sa mort lui restent inconnus. »

Au moyen de cette réponse évasive Shamashnapishtim

(1) *Ouv. cité*, page 585.

(2) Ces paroles sont à remarquer au point de vue du contenu historique de la Geste. Il est fait ici allusion aux évènements de la Chaldée mentionnés plus haut.

s'était dérobé à la demande de Gilgamès. Le héros, cependant, sans se déconcerter, revînt, dit M. Sauveplane, (1) à la charge Seulement, cette fois, il usa d'un détour et ménagea avec art sa requête. Il savait la coquetterie que mettent les vieillards à paraître jeunes et le secret plaisir qu'ils éprouvent à s'entendre dire qu'ils ont gardé, malgré les ans, leur verdeur d'autrefois.

Gilgamès fit donc compliment à Shamasnapishtim de sa bonne mine, et s'extasia sur ce qu'il paraissait tout rajeuni, insinuant par là qu'il voudrait bien connaître, lui aussi, cette eau de Jouvence où se ravivait sa vigueur. « A te regarder de près, Samas-napistim, je ne te trouve point vieilli, tu parais aussi jeune que moi. Non, en vérité, tu n'es point vieilli, tu es aussi jeune que moi. Resplendissant de santé comme tu es, tu pourrais encore, ma foi, affronter la bataille... Mais dis-moi, comment as-tu mérité de siéger dans l'assemblée des dieux, de prendre place parmi les immortels ? Voyons, confie-moi ce secret.... »

Gilgamès avait trouvé le côté faible de Shamasnapishtim. L'aïeul, doucement flatté par les paroles câlines de son petit-fils, ne sut plus résister. « Oui, Gilgamès, dit-il, je vais te découvrir le mystère et te révéler le secret des dieux. »

Alors, avec cette humeur conteuse des vieillards, il prit les choses par le commencement et exposa tout au long son histoire, une terrible aventure, dont il avait été le héros, d'où il n'était revenu sauf que par miracle et qui lui avait valu l'immortalité.

Par l'organe de Shamashnapishtim la Geste va nous raconter maintenant le déluge. Voici son récit :

« Ceci se passait à SURIPPAK, tu sais, cette ville assise là-bas au bord de l'Euphrate. (2) Oh ! elle était déjà bien ancienne cette ville, lorsque les dieux qui l'habitaient, les grands dieux, conçurent le dessein de faire le déluge. Or

(1) *Revue citée*, cahier de Janvier-Février 1893, pages 50 et suivantes.

(2) Dans la Basse-Chaldée. — Voir Lenormant, *ouv. cité*, t. I, page 393, note 1.

donc ils se réunirent et tinrent conseil. L'aspect était vraiment imposant de cette assemblée de dieux que présidait Anou, leur père-commun, où siégeaient le dieu Bel, leur conseiller, Ninib et Nergal, fidèles exécuteurs de leurs volontés. Parmi eux se trouvait aussi Éâ, le dieu de la sagesse. Ce fut lui qui, en cette circonstance, se fit le héraut des dieux et publia leur décision : « Argile, argile, s'écria-t il, amas de poussière, amas de poussière ! Argile, écoute ; amas de poussière, entends ! (1) Homme de Surippak, fils de Ubara-Marduk, construis en hâte un vaisseau, quitte là tes biens, écarte tout ce qui t'est étranger pour ne t'occuper que de toi même et de sauver ta vie. Aie soin, cependant, d'embarquer avec toi les différentes espèces d'êtres animés. Quant au vaisseau, construis-le suivant des proportions réglées, de telle sorte que la longueur en soit égale à la largeur. Dès qu'il sera achevé, tu le mettras à flot. »

J'avais tout compris d'un mot. A travers ces paroles je devinai qu'il se tramait là haut parmi les dieux quelque complot contre les hommes. Je dis alors à Éâ, mon seigneur : « Mon dieu et maitre, en toi, tu le sais, j'ai mis ma confiance, je ferai ainsi que tu l'ordonnes. Mais ces préparatifs attireront, sans doute, l'attention des habitants de Surippak. Me voyant occupé à une telle besogne, tous, le peuple et les anciens, viendront en curieux me demander à quelle fin je destine ce bâtiment. Que dois-je leur répondre ? »

Le dieu Éâ dit à son serviteur : « Tu leur répondras ceci : Le dieu Bel ne m'est point propice, il me traite en ennemi. C'est pourquoi, je ne veux point séjourner plus longtemps dans votre ville, ni poser ma tête sur une terre vouée au dieu Bel. Je vais plutôt descendre vers la mer, établir ma

(1) D'apres M. Maspero, *ouv. cité*, page 567, ce fut à une haie de roseaux qu'Éâ confia le secret des dieux en ces termes : « Haie, haie, mur, mur ! écoute, haie, et comprends bien, mur ! » C'était chose sérieuse que de trahir le secret des dieux, et, comme il n'osait s'y risquer directement, son esprit inventif lui suggère cet artifice. Shamashnapishtim entendit le discours adressé au champ de roseaux, ou peut-être les roseaux le lui récitèrent.

demeure auprès d'Éâ, mon seigneur. Donne leur cependant de tels avertissements : « Voici qu'il se prépare contre vous un déluge, qui détruira tout sur la face de la terre, impitoyablement, les hommes, les oiseaux, les bêtes jusques aux poissons Vous reconnaitrez que le déluge est proche à ce signe fixé par Samas lui-même : Dans la nuit qui précèdera un tel désastre, Celui qui assemble les nuages fera tomber sur vous une pluie d'orage. Donc, veillez, prenez bien vos précautions, tandis qu'il en est encore temps.... »

Le lendemain, dès que le jour parut, je m'empressai d'accomplir les ordres d'Éâ, mon seigneur. Tout d'abord, je prévins de ce qui allait arriver les habitants de Surippak. Mais ils m'écoutèrent d'une oreille distraite et ne tinrent aucun compte de mes salutaires avertissements. »

Personne, sans doute, ne songe à contester que Shamashnapishtim de la Geste n'est autre que le patriarche biblique Noé, sauvé du déluge. C'est le même personnage que celui que Bérose appelle Xisouthros.

« Dans un passage au moins de la légende on trouve, dit M. Maspero, (1) au lieu de Shamashnapisthim le nom ou l'éphithète d'Adra-Khasis, par renversement Khasis-adra (Hasisadra), qui parait signifier le *très avisé* et s'explique par l'habileté avec laquelle le héros interprète l'oracle d'Éâ (concernant l'imminence du déluge). Khasis-adra est très probablement la forme que les Grecs ont trancrite par *Xisouthros*, *Sisouthoros* et *Sisithès*. »

Nul doute que sous l'un et l'autre nom est visé dans la Geste le patriarche Noé, témoin et un des survivants du déluge qui porte son nom. Il est appelé Shamashnapishtim (2) ou *Soleil de vie*, sans doute parce que, en sortant de l'arche avec sa famille et les êtres animés qu'il y avait introduits avec lui, il fit réapparaître la vie dans la contrée de dessus la face de laquelle le déluge avait balayé tous les êtres vivants.

(1) *Ouv. cité*, page 566, note 3.

(2) Les assyriologues lisent actuellement ce nom *Çit-napishtim*.

Gilgamès appelle Shamashnapishtim son *aïeul*. De fait Noé était le *bis-aïeul* de Gilgamès Nemrod, fils de Cousb, qui lui-même était le petit-fils, par l'intermédiaire de Cham, son père, du patriarche Noé.

Malgré certaines différences de détail, le récit du déluge, mis par la Geste en bouche de Shamashnapishtim, concorde dans son ensemble d'une manière frappante avec le récit qu'en donne le livre de la Genèse.

En ce qui concerne les détails, relevons d'abord le caractère d'étendue restreinte attribué par la Geste à la catastrophe diluvienne. Ce sont les habitants de Surippak, qui sont menacés du déluge et qui périssent pour n'avoir pas écouté les avertissements de Noé.

Relevons encore cette assertion que le territoire de Surippak avait été jusqu'alors le *séjour des dieux*, ce qui nous permet de l'assimiler à la *adâmâh* de Genèse, VI, 1, qui, d'après Genèse, IV, 14, était une contrée théophanique, une contrée où Yahweh conversait habituellement dans une forme visible avec ses habitants. Relevons aussi cette autre assertion de la Geste, à savoir que les habitants de Surippak, les compatriotes de Shamashnapishtim, s'étaient voués au culte du dieu Bel, avec lequel Çit-napishtim ne veut avoir rien de commun ; enfin, que tous ces adorateurs du dieu Bel périssent par le déluge, tandis que, Çit-napishtim, l'adversaire de ce dieu, s'en tire sain et sauf.

C'est là, en effet, encore une donnée digne d'attirer notre attention et d'être confrontée avec le passage de la Genèse, VI, 1-4. Dans ce passage biblique, de même que dans la Geste, nous voyons en présence deux catégories de personnes distinctes, l'une demeurée fidèle à l'ancien culte de Yahweh et désignée, comme telle, sous le nom de *fils* adoptifs *d'Élohim* (b'nê hâ-Elohîm), l'autre, devenue infidèle, et vouée au service du *démon*, devenu son dieu, dont, pour ce motif, les filles sont appelées *filles* adoptives *du terreux* ou du Serpent infernal (b'nôth hâ-âdâm). (1)

(1) Voir notre *Étude exégétique sur le passage, Genèse*, VI, 1-4, dans la

Les données qui précèdent sont normatives pour ce qui concerne l'étendue à attribuer, d'après la Geste, au déluge y décrit. Il s'ensuit de là que, quand il y est question plus loin de *l'humanité* qui périt par le déluge, il faut entendre par là uniquement l'humanité ou les hommes établis dans la contrée vouée à subir cette catastrophe.

Écoutons maintenant la suite du récit de la Geste. Nous l'avons quitté au moment où Çit-napishtim déclarait à son arrière-petit-fils que les habitants de Surippak ne tinrent aucun compte des avertissements d'Éâ par son intermédiaire. Suivant M. Sauveplane, (1) le récit continue ensuite en ces termes : « Puis, je me mis à l'œuvre. Ayant réuni sous ma main tous les matériaux nécessaires, je travaillai sans relâche, si bien, qu'en moins de cinq jours je vis se dresser la charpente de mon navire. » « La coque, écrit M. Maspero, avait cent quarante coudées de long, le pont cent quarante de large. » Une fois que j'eus ainsi disposé la charpente, j'en reliai les parties entre elles. Dans le vaisseau je ménageai six étages, qui comprenaient chacun sept chambres séparées. Au milieu je disposai un lit de roseaux épineux que je fis fouler avec soin. Je passai en revue les avirons et les mis en état. Enfin, j'enduisis les parois en répandant à l'extérieur six sares de bitume, et trois sares de naphte (ou de poix) à l'intérieur.

Le vaisseau une fois équipé, pour couronner l'œuvre j'organisai une fête. Rien n'y manquait. Les hommes-canéphores me livrèrent pour la circonstance jusqu'à trois sares d'huile. Or, là dessus j'en prélevai un seulement pour servir au sacrifice, et je mis les deux autres à la disposition du pilote. Tous les jours on égorgeait des bœfs et des moutons. Grande était la joie parmi mes hommes. Ils faisaient couler à longs flots le moût, l'huile et le vin. Ils en usaient comme de l'eau du fleuve. Une vraie fête de nouvel-an.... Pour moi, ayant

Science catholique, Janvier 1896 et *le passage*, *Genèse*, VI, 1-4, Juillet 1897, page 738 et suivantes.

(1) *Ubi suprà*, pages 53 et suivantes.

achevé mon œuvre et mené à bonne fin une aussi difficile entreprise, je trempai mes mains, en guise de purification, dans l'huile sainte. »

Les festoiements, attribués ici par la Geste à Cit-napishtim-Noé et aux siens, ne sont que l'écho altéré de ce qui se passa parmi les compatriotes incrédules du patriarche à l'époque de la fabrication de l'arche d'après le témoignage du divin Sauveur, l'auteur véritable du déluge. Voici la teneur de ce témoignage tel que nous le trouvons relaté par S. Luc, XVII, 26-27 : *Et comme il est arrivé aux jours de Noé, ainsi en sera-t-il aussi dans les jours du Fils de l'homme. Ils mangeaient et buvaient ; ils se mariaient et mariaient leurs enfants jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche : et le déluge vint et les perdit tous.*

La fête terminée, continue le narrateur de la Geste, je fis mes derniers préparatifs. Après avoir pour plus de précaution garni de fascines le haut et le bas du vaisseau, je procédai au chargement. Je le remplis de tout ce que je possédais, j'y entassai tout ce que j'avais en fait d'or et d'argent ; j'eus soin aussi, pour me conformer aux ordres d'Éâ, mon seigneur, d'embarquer avec moi les différentes espèces d'êtres animés. Je fis monter en outre dans le vaisseau toute ma maisonnée, ma famille et mes gens ; bêtes et hommes je fis tout monter. (1)

Puis, je me tins prêt à partir n'attendant plus que le signal fixé par (le dieu) Samas lui-même. Elles retentissaient encore à mes oreilles les paroles d'Éâ, mon seigneur : « Dans la nuit qui précèdera le déluge, Celui qui assemble les nuages fera tomber une pluie d'orage. Alors, entre dans le vaisseau et fermes-en la porte derrière toi. »

Le signal annoncé ne tarda pas à paraître. Dans la nuit,

(1) Cette donnée est en désaccord manifeste avec la Bible, d'après laquelle, Genese, VII, 7, il n'entra dans l'arche avec Noé et sa femme, que ses trois fils et leurs épouses, de sorte que, comme le déclare S. Pierre dans sa Ire Epitre, III, 20, il n'y eut de sauvé dans l'arche à l'époque du déluge que huit personnes en tout.

en effet, Celui qui assemble les nuages fit tomber une pluie d'orage, d'où je compris que le déluge était proche. C'est pourquoi, dès la pointe du jour, saisi de frayeur, vite, j'entrai dans le vaisseau et en fermai la porte derrière moi. (1) La porte une fois bien verrouillée, je commis aux mains du pilote PUZUR-BEL le navire avec tout ce qu'il renfermait. Or, voici qu'aux premières lueurs de l'aube je vis de gros nuages noirs émerger peu à peu au dessus de l'horizon et s'avancer vers le haut du ciel, majestueusement. Du sein de la nue RAMMAN brandissait le tonnerre. NABU et MARDUK ouvraient la marche. A leur suite allaient les dieux justiciers courant par monts et par vaux, à grandes enjambées, à la façon des géants, NERGAL arrachant, brisant tout ce qui faisait obstacle, NINIB soulevant et faisant voler en tourbillon tout ce qui se rencontrait sur son passage. Bientôt les émissaires de Ramman étant montés au ciel chassèrent la lumière et répandirent les ténèbres sur la face de la terre.

Dès le premier jour l'ouragan sévit avec une extrême violence. Ce fut comme une terrible mêlée, aussitôt suivie d'une débandade effroyable. On eût dit d'une gigantesque bataille, où l'armée des vents ennemis se ruait d'une ardeur insensée sur l'humanité en déroute. Dans cette course folle le frère ne reconnaissait plus son frère. Tous les hommes étaient emportés pêle-mêle par le noir tourbillon. Bientôt du ciel on ne distingua plus la terre.

Alors les dieux eux-mêmes prirent peur.... Craignant d'être atteints par les vagues montantes jusque dans leurs retraites inaccessibles, ils se réfugièrent dans les hauteurs du ciel, demeure d'Anou. Ils se tinrent là tremblants, accroupis, comme des chiens à l'attache dans un chenil.

A la vue du déluge immense, ISTAR se mit à geindre comme une femme en couche. Elle s'écria dans sa douleur, la reine des dieux, la bonne déesse : « Voici que l'humanité

(1) Suivant le recit biblique, Genèse, VII, 16b, ce fut Yahweh qui ferma l'arche du dehors.

est retournée en poussière par ma faute, car c'est moi qui ai médit de mon peuple dans l'assemblée des dieux ; oui, par ma faute, car c'est moi encore qui ai déclaré cette guerre de destruction. Hélas ! Hélas ! où sont-ils ceux que j'ai enfantés ? Comme du menu fretin ils remplissent la grande mer. » Les dieux, voire même les Anunnaki, se lamentèrent avec elle sur le sort de la pauvre humanité. Maintenant, ils se repentaient d'avoir fait le déluge. (1) Ils étaient tous là immobiles, versant des larmes et se couvrant les lèvres en signe de deuil.

Durant six jours et six nuits le vent ne cessa de souffler, la tempête redoubla de violence.... Cependant, aux approches du septième jour, le vent se ralentit, la tempête parut s'apaiser. Il touchait à sa fin ce combat fatal qu'avait livré aux hommes l'ouragan en furie. Peu à peu la mer se calma. Maintenant, le vent était tombé, le déluge avait cessé.

Alors je pus contempler la mer. A sa vue, un cri s'échappa de ma poitrine oppressée .... Voici que l'humanité était retournée en poussière et que devant moi s'étendait la plaine liquide semblable à un plateau désert !...

Maintenant j'avais ouvert la lucarne du navire et le jour venait frapper en plein mon visage. Atterré d'abord par un aussi affligeant spectacle, je m'affaissai sur un siège et me pris à pleurer. Puis, étant un peu remis de ma première émotion, je parcourai l'horizon du regard ... De toutes parts la mer était ouverte ; seulement dans le lointain une terre, formant une sorte d'ilôt isolé, émergeait de douze coudées au dessus des flots. (2)

(1) Dans le fait mentionné ici par la Geste du repentir manifesté par les dieux d'avoir fait le déluge, nous avons un écho altéré du pacte formel conclu, d'après Genèse, IX, 8, par Yahweh avec Noé et sa famille, par lequel il s'engagea à ne plus exterminer dorénavant par un nouveau déluge la *race élue*, dont eux étaient les derniers représentants. — Voir de Hummelauer, *Commentarius in Genesim* ad h. l.

(2) Ceci n'est pas en désaccord avec la donnee biblique, Genèse, VIII, 20, d'après laquelle les eaux diluviennes dépassèrent de quinze coudées la cîme des plus hautes montagnes. Les eaux avaient déjà baissé au point de laisser

C'est là que vint échouer la vaisseau au pays de NIZIR. Comme il s'était engagé dans la montagne, il s'y enlisa. (1) Six jours se passèrent ainsi......

« Le septième jour, (2) à son lever, je sortis une *colombe* et la lâchai : la colombe alla, vira et, comme il n'y avait place où se poser, revint. Je sortis une *hirondelle* et la lâchai : l'hirondelle alla, vira et, comme il n'y avait place où se poser, revint. Je sortis un *corbeau* et le lâchai : le corbeau alla et vit que l'eau avait baissé et s'approcha de l'arche battant de l'aile, croassant, et ne revint pas. » (3) Shamashnapishtim échappait au déluge, mais il ne savait pas si la rage divine était apaisée, ni ce qu'on déciderait de lui en apprenant qu'il vivait encore. Il résolut de se rendre les dieux favorables par quelques cérémonies d'expiation.

« Je lâchai les habitants de l'arche aux quatre vents, (4) je fis une offrande, j'accomplis une libation expiatoire sur le sommet de la montagne. Je dressai sept et sept vases et j'y plaçai du jonc odorant, du bois de cèdre, du styrax. » Il rentra ensuite dans le navire pour y attendre l'effet du sacrifice.

« Les dieux reniflèrent l'odeur, les dieux reniflèrent l'odeur excellente, les dieux s'assemblèrent comme des mouches au-dessus de l'offrande. (5) Lorsque Ishtar, la maîtresse de

apparaître les cîmes des montagnes au moment où Noé ouvrit la lucarne de l'arche (Genèse. VIII, 5-6).

(1) Cette montagne appartient à la partie du Zagros la plus rapprochée de la Babylonie du côté nord-est. (Halevy, *Recherches bibliques*, fasc. 13me, p. 628).

(2) Maspero, *ouv. cité*, pages 570 et suivantes.

(3) La Bible, Genèse, VIII, 8-12, mentionne seulement deux volatiles, un corbeau et une colombe. Envoyée une première fois au dehors, celle-ci rentra ; la seconde fois elle revint tenant dans son bec un petit rameau d'olivier avec feuilles ; envoyée une troisième fois, elle ne revint plus.

(4) Dans ce qui suit nous avons un écho fort altéré de la tradition primitive. En ce qui concerne la nature et le moment du sacrifice offert par Noé, le récit de la Genèse, VIII, 18-20, même au simple point de vue de la plausibilité, présente un caractère de véracité mieux admissible que celui de la Geste.

(5) Ici encore nous avons un écho du fait mentionné, Genèse, VIII, 21, où

vie, arriva à son tour, elle leva le grand amulette qu'Anou lui avait fabriqué. » Elle était encore furieuse contre ceux qui avaient décidé la perte de l'humanité, surtout contre Bel. « Ces dieux-là, j'en jure le collier de mon cou ! je ne les oublierai pas ; ces jours-là, je me les rappellerai, et ne les oublierai de l'éternité. Que les autres dieux accourent prendre part à l'offrande, Bel n'aura point part à l'offrande, car il n'a pas été sage, mais il a fait le déluge et il a voué mes hommes à la destruction. »

Bel lui-même n'avait pas recouvré son sangfroid ; « quand il arriva à son tour et qu'il vit le navire, il en demeura immobile et son cœur s'emplit de rage contre les dieux du ciel. « Qui est celui-là qui en est sorti vivant ? Aucun homme ne doit survivre à la destruction ! »

Les dieux avaient à craindre de sa colère ; Ninib s'empressa de les disculper et de rejeter la faute sur qui de droit. Eâ ne désavoua point ses actes ; il ouvrit la bouche et parla, il dit à Bel le batailleur : « Toi, le plus sage parmi les dieux, ô batailleur, comment n'as-tu pas été sage et as-tu fait le déluge ? Le pécheur rends-le responsable de son péché, le criminel rends-le responsable de son crime, mais sois calme et ne retranche pas tout. A quoi bon faire le déluge ? un lion n'avait qu'à venir et à décimer les hommes. A quoi bon faire le déluge ? un léopard n'avait qu'à venir et à décimer les hommes. A quoi bon faire le déluge ? la famine n'avait qu'à se produire et à désoler le pays. A quoi bon faire le déluge ! Nera la Peste n'avait qu'à venir et qu'à abattre les hommes. Quant à moi, je n'ai pas dévoilé l'arrêt des dieux ; j'ai montré un rêve à Khasisadra et il a su l'arrêt des dieux, et lors il a pris sa résolution. »

Bel s'apaisa aux paroles d'Eâ, « il monta dans l'intérieur du navire ; il me saisit la main et il me fit monter, moi, il fit monter ma femme et il la poussa à côté de moi, il tourna

il est dit en des termes analogues à ceux de la Geste que Yahweh trouva plaisir au sacrifice de Noé, ou, en d'autres mots, qu'il l'agréa. C'est ce qu'atteste d'ailleurs la suite du récit biblique.

notre face vers lui, se mit entre nous et nous bénit : (1) « Auparavant Shamashnapisthim était homme ; désormais que Shamashnapishtim et sa femme soient vénérés comme nous les dieux, et que Shamashnapishtim habite au loin, à l'embouchure des mers ! (2) On nous enleva et on nous installa au loin, à l'embouchure des mers !

Et maintenant, ajoute le conteur, (3) en ce qui te concerne (Gilgamès), lequel des dieux te prêtera la force d'obtenir la vie que tu réclames ? Allons, endors-toi ! » Six jours et sept nuits, il sembla un homme dont la force parait suspendue, car le sommeil avait fondu sur lui comme un coup de vent. Shamashnapishtim parla à sa femme : « Vois cet homme qui demande la vie et sur qui le sommeil a fondu comme un coup de vent ! » La femme répondit à Shamashnapishtim, l'homme des terres lointaines : « Charme-le, cet homme, et il mangera le brouet magique, et le chemin par lequel il est venu, il le refera sain de corps, et la grande porte d'où il est sorti, il retournera par elle en son pays. »

Shamashnapishtim parla à sa femme : « Le malheur de cet homme te chagrine ; eh bien, cuis-le, le brouet, et mets-le lui sur la tête. » Et dans le temps que Gilgamès dormait à bord de son navire, le brouet fut cueilli, le second jour il fut épluché, le troisième il fut trempé, le quatrième Shamashnapishtim para sa marmite, le cinquième il y mit la Sénilité, le sixième le brouet fut cuit, le septième il charma soudain son homme, et celui-ci mangea le brouet.

Alors Gilgamès parla à Shamashnapishtim, l'habitant des contrées lointaines : « Je vacillais, le sommeil m'avait saisi, tu m'as charmé, tu m'as donné le brouet. »

L'effet n'en serait pas durable si d'autres cérémonies ne venaient se joindre à cette cuisine de sorcier. Gilgamès ainsi préparé peut désormais descendre sur le rivage de l'île bien-

(1) De même qu'ici il est fait également mention Genèse, IX. 1, d'une bénédiction donnée par Yahweh à Noé après son sacrifice.

(2) M. Sauveplane traduit . à l'embouchure des fleuves.

(3) Maspero, *ouv. cité*, page 586 et suivante.

heureuse et s'y purifier. Shamashnapishtim confie le soin de l'opération à son matelot Arad-Ea : « L'homme que tu as conduit, son corps est couvert d'ulcères, les croûtes lépreuses ont perdu l'agrément de son corps. Prends-le, Arad-Eâ, mène-le à la place de purification, qu'il lave ses ulcères dans l'eau nets comme neige, qu'il se débarrasse de ses croûtes et que la mer les emporte, tant qu'enfin son corps apparaisse sain. Il changera alors la bandelette qui ceint sa tête, et le pagne qui cache sa nudité ; jusqu'à ce qu'il retourne en son pays, jusqu'à ce qu'il soit au bout de son chemin, qu'il ne dépouille point le pagne frippé, là seulement il en aura toujours un propre. »

Alors Arad-Eâ le prit, le mena à la place de purification ; il lava ses ulcères dans l'eau nets comme neige, il se débarrassa de ses croûtes et la mer les emporta, tant qu'enfin son corps apparut sain. Il changea la bandelette qui ceignait sa tête, le pagne qui cachait sa nudité : jusqu'il fut au bout de son chemin, il ne devait pas dépouiller le pagne fripé, là seulement il devait en avoir un propre. »

La guérison opérée, Gilgamès remonte sur la barque et revient à l'endroit où Shamashnapishtim l'attendait.

Ils étaient prêts à partir lorsque sa femme dit à Shamashnapishtim, l'habitant des terres lointaines : « Gilgamès est venu, il est consolé, il est guéri ; que lui donneras-tu maintenant qu'il va rentrer dans son pays ?

Il prit les rames, Gilgamès, il amena la barque proche la rive, et Shamashnapishtim lui parla, à Gilgamès : « Gilgamès, tu t'en vas d'ici consolé, que te donnerai-je maintenant que tu vas rentrer dans ton pays ? Je vais, Gilgamès, te révéler un secret, et le décret des dieux je vais te le dire. Il existe une plante semblable à l'aubépine par la fleur et dont les aiguilles piquent comme la vipère. Si ta main peut saisir cette plante sans être déchirée, brises-en un rameau et emporte-le avec toi : il t'assure une jeunesse éternelle. »

Gilgamès cueille le rameau, et dans sa joie il combine avec Arad-Éâ des projets d'avenir. « Arad-Éâ, cette plante

est la plante du renouveau par laquelle un homme obtient la vie ; je l'emporterai dans Ourouk la bien gardée, j'en cultiverai un buisson, j'en couperai, et son nom sera *le vieillard se rajeunit par elle* ; j'en mangerai et je reviendrai à la vigueur de ma jeunesse. »

Là-dessus Arad-Éâ et Gilgamès partirent.

Revenons maintenant au récit de la Geste concernant le déluge, dont fut sauvé Shamashnapishtim. Ce récit concorde suffisamment avec le récit diluvien du livre de la Genèse pour imposer à l'esprit la conviction que les deux récits émanent d'une seule et même source, d'une tradition primitive commune. Quand on les confronte ensemble dans le détail, on s'aperçoit que là où ils diffèrent la présomption est favorable au récit biblique. Déjà, au simple point de vue de la plausibilité des faits, celui-ci apparait comme ayant conservé intacte la tradition primitive, qui a été altérée dans la Geste par toute espèce d'additions mythologiques et fabuleuses, qui défigurent les faits. Ainsi, selon la fin du récit de la Geste, Shamashnapishtim et sa femme furent mis au nombre des dieux et transportés au séjour de l'immortalité immédiatement après le déluge ; par contre, d'après le livre de la Genèse, IX, 29, Noé survécut au déluge encore 350 ans, et il mourut, malgré qu'il fut reconnu pour un juste par Elohim et qu'il fut honoré du commerce familier de son Dieu (Genèse ; VI, 9).

Shamashnapishtim et Noé sont indubitablement au fond un seul et même personnage, et Gilgamès, dont le premier est appelé *l'aïeul*, le même personnage que Nemrod, l'arrière-petit-fils de Noé. Mais il ne faut cependant pas perdre de vue que Gilgamès-Nemrod figure dans la Geste ou l'épopée qui porte son nom comme un personnage *complexe* destiné à personnifier la domination coushite en Chaldée, qui y fut représentée par quatre dynasties successives, par la dynastie de *Nemrod* ainsi que par les dynasties d'*Uru-Khagina*, d'*Ur-Ba'u* et de *Gudea*.

Au fur et à mesure de la succession des faits relatés par

la Geste, ce personnage symbolise successivement chacune de ces quatre dynasties. Nous sommes arrivés maintenant au moment où Gilgamès représente le relèvement de la domination coushite en Chaldée dans la personne du roi UR-BA'U d'Ur et de GUDÉA, patesi de Sirpourla.

Plus haut, nous avons vu symbolisé par la lèpre, dont fut frappé Gilgamès, la décadence, en apparence irrémédiable, de la 1re dynastie de Shirpurla.

Devenu par le fait de sa guérison, grâce à Shamashnapishtim, une sorte de nouvel homme, GILGAMÈS représente dès lors UR-BA'U et GUDÉA, sous le règne desquels la domination coushite en Chaldée se releva, du moins temporairement, de sa décadence.

Outre sa guérison Gilgamès avait obtenu également de son aïeul la connaissance de la plante d'immortalité. Mais la suite du récit nous apprend qu'il se laissa ravir cette plante et qu'il perdit ainsi le gage d'immortalité qu'elle contenait.

Voyons maintenant comment s'effectua, d'après la Geste, le retour en Chaldée de Gilgamès purifié et guéri de sa lèpre et en possession de la plante d'immortalité, puis, comment il fut dépossédé de cette plante et ce que signifie ce fait.

(A continuer). L'ABBÉ FL. DE MOOR.

MÉLANGES.

Le XI[e] Congrès des Orientalistes.

La XI[e] session triennale du Congrès international des Orientalistes s'est tenue à Paris du 5 au 12 septembre 1897, sous la présidence de M. Ch. Schefer, directeur de l'Ecole des Langues orientales vivantes de Paris.

Nous pouvons dire sans exagération que, grâce au zèle de la commission d'organisation, composée des Orientalistes français les plus distingués, ce Congrès a réussi au-delà de tout ce qu'on pouvait espérer. Le nombre des souscripteurs a atteint un chiffre supérieur à celui de tous les Congrès précédents ; et sur ce nombre, près de 400 orientalistes étrangers s'étaient rendus à Paris pour assister aux séances.

On n'attend pas de nous un résumé, même succint, des travaux de chacune des sept sections du Congrès. Nous nous contenterons de signaler quelques-uns des mémoires présentés et de rappeler la composition du bureau de chaque section.

1[re] Section : *Langues et archéologie des pays ariens.*

A cause de l'importance et de l'étendue des matières qui rentrent dans son cadre, cette section avait été divisée en trois sous-sections.

1. *Inde.* — *Président :* Lord Reay. — *Vice présidents :* Hofrath G. Bühler ; prof. R. Pischel et prof. Kern. — *Secrétaires :* D[r] Formichi, MM. Stickney et Grosset.

A signaler parmi les travaux de cette section : la communication du prof. H Oldenberg, de Kiel, intitulée : « Taine 's Essay über den Budhismus » ; — celle de M. Hardy : « Die Legende der Kujjutara und Samavati in Buddhaghosa's Manorathapurani » ; — celle de M. Sénart sur un ms. kharoshti découvert par Dutreuil de Rhins, le plus ancien que l'Inde ait encore fourni.

Cette section a émis un grand nombre de vœux relatifs à des travaux et publications dont la réalisation serait très utile pour l'avancement des sciences indianistes.

2. *Iran.* — *Président* : Prof. Hübschmann. — *Vice-président* : M. Esoff. — *Secrétaires* : MM. Mseriantz et Meillet.

Communications à signaler : celle de M. Jackson sur les ressemblances entre les légendes épiques de l'Inde et de la Perse ancienne ; — et celle de M. Oppert sur le calendrier des inscriptions perses.

3. *Linguistique.* — *Président* : M. A. de Gubernatis. — *Vice-présidents* : MM. Kretschmer et Oulianov. — *Secrétaires* : MM. Max Nidermann et Chilot.

Parmi les communications faites dans cette section nous signalerons celle de M de Gubernatis sur le Dieu Brahma et la déesse Savitri ; — celle de M. Bréal sur le texte osque de la table de Bantia ; — et les très intéressantes expériences de phonétique expérimentale de M. l'abbé Rousselot.

IIe Section : *Langues et archéologie de l'Extrême-Orient.*

La section était divisée en deux sous-sections :

1. *Chine et Japon.* — *Président* : S. E. M. Tching Tchang. — *Vice-présidents* : MM. Tomii, Schlegel, Douglas. — *Secrétaires* : MM. Hirth, Pozdenéiev et M. Courant.

Nous signalerons les travaux du P. Havret, sur l'Inscription de Si-ngan-fou ; — de M. Hirth, sur la peinture en Chine ; — de M. Oda, sur les institutions des Tokugava ; — de M. Diósy, sur l'avenir de la langue japonaise.

2. *Indo-Chine et Malaisie.* — *Président* : Prof. Kern. — *Vice-présidents* : général H. Browne et prof. Andréas St-John. — *Secrétaire* : M. S. Lévy.

Intéressantes communications de M. Aymonier, sur les inscriptions du roi Yasovarman, du Cambodge ; — de M. Marres, sur les chants malgaches ; — de M. St-John, sur Takola ; — de M. Lefèvre-Pontalis, sur les talismans laotiens et les populations du nord de l'Indo-Chine.

IIIe Section : *Langues et archéologie musulmanes.*

Président : M. de Goeje. — *Vice-présidents* : MM. Karabacek et Radloff. — *Secrétaires* : MM. Van Berchem et Gaudefroy-Demombynes.

A signaler parmi les communications, celles de M. Bevan sur l'origine du mot arabe *zendik* « hérétique ; » — de M. Kampffmeyer, sur les dialectes arabes ; — de M. de Goeje sur l'ouvrage de Ibn el-Moudjawir ; — de M. Barbier de Meynard, sur le poète arabe Moslim ; — de M. Van Berchem, sur l'origine du plan en croix des médressés de Syrie et de Palestine ; etc. — De plus, la section a fait imprimer et distribuer un rapport de M. Goldziher, sur le *Projet d'une encyclopédie musulmane* dont la publication rendrait de si grands services, et elle a nommé une commission permanente chargée de poursuivre la réalisation de ce projet grandiose. — Dans cette section un temps considérable a été perdu en stériles discussions relatives à l'Islamisme, discussions suscitées par les communications faites par les musulmans présents au Congrès ; ceux-ci n'ont rien trouvé de plus scientifique à présenter que des apologies de l'Islamisme dans lesquelles perçait une ignorance complète de l'histoire non moins qu'un vif désir de réhabiliter les doctrines du Coran, au risque même de les falsifier.

IVe SECTION : *Langues et archéologie sémitiques.*

Cette section était la plus nombreuse de tout le Congrès. Elle était partagée en deux sous-sections dont l'une réservée à l'assyriologie seule. Cette mesure était dictée moins par le nombre des travaux que par la longueur et la vivacité des discussions qui s'élèvent d'ordinaire entre les assyriologues.

1. *Sections émitique proprement dite.* — *Président :* Prof. Guidi. — *Vice-présidents :* Prof. Kautzsch et prof. Lamy. — *Secrétaires :* MM. Harper et J.-B. Chabot.

Parmi les très nombreuses communications présentées nous signalerons : les rapports de Mgr Lamy, sur les études syriaques ; de M. Conti-Rossini, sur les études éthiopiennes ; — de M. J.-B. Chabot, sur les découvertes épigraphiques ; — les communications de M. D. H. Müller, sur les Minéens et les Sabéens et sur la metrique du Cantique de Débora ; — de M. Guidi, sur l'étude de l'amharique en Europe ; — de M. Hommel, sur le sens de l'expression *khatta'at* (offrir des sacrifices expiatoires), dans les inscriptions de l'Arabie méridionale ; — de M Morris Yastrow, sur le caractère originel du sabbat hébreu ; — de M. Halévy, sur le texte hébreu de l'Ecclésiastique ; — de M. Th. Reinach, sur

le passage de Fl. Josèphe relatif au Christ ; — de M. Lambert, sur la trilitéralité des racines sémitiques ; — de M. Nau, sur les Plérophories de Jean de Mayouma ; — de M. Schwab, sur la *Meghillath Taanith ;* — de M. Isr. Lévi, sur Siméon le Juste ; — de M. P. Haupt, sur le pluriel de majesté en hébreu et sur les babylonismes d'Ezechiel ; — de M. J.-B. Chabot, sur le catholicos Mar-Aba II ; — du P. Parisot, sur la phonétique du dialecte néo-syriaque de Malloula ; etc.

2. *Assyriologie.* — *Président :* M. Tiele. — *Vice-présidents :* MM. Pinches, Hommel, Haupt. — *Secrétaires :* MM. Jastrow, Meissner, Scheil.

Parmi les communications nous signalerons : celle de M. Hommel, sur quelques listes babyloniennes d'offrandes et les noms propres qui y sont contenus, et sur l'origine pictographique de l'écriture cunéiforme ; — de M. Haupt, relativement à une bibliographie de l'assyriologie ; — du P. Scheil, sur une liste de noms propres du pays de Sirpourla, et sur une tablette contenant une nouvelle version du déluge ; — de M. Thureau-Dangin, sur une série de contrats de l'époque de Sargani et de Naram-Sin. — Il ne faut pas oublier non plus la chaleureuse et éternelle discussion de la question sumérienne entre MM. Oppert et Halévy.

Ve Section : *Egypte et langues africaines.*

Président : M. Ed. Naville. — *Vice-présidents :* MM. Lieblein et Erman. — *Secrétaires :* MM. Fritz von Bissing et E. Chassinat.

Parmi les communications présentées nous signalerons : celle de M. Erman, relative à la publication d'un *Thesaurus verborum ægyptiacorum* qui sera faite sous les auspices du gouvernement allemand ; — celle de M. Moret, sur les fouilles entreprises en Egypte et les travaux publiés depuis le dernier Congrès ; — celle de M. Naville, sur les dernières lignes de la stèle de Menéphtah relatives aux Israélites ; — de M. Neteler, sur les synchronismes entre les tablettes de Tell el-Amarna et les chronologies assyrienne et babylonienne ; — de M. W. Schmidt, sur la forme des sarcophages égyptiens depuis la XXe dynastie ; — enfin le Rapport de M. R. Basset sur les études africaines.

VIe Section : *Grèce-Orient.*

Cette section a été créé pour la première fois il y a trois ans, au Congrès de Genève. Devra-t-elle être maintenue à l'avenir ? Nous ne le pensons pas à en juger par la nature des travaux présentés. En effet, à part plusieurs études, d'ailleurs excellentes, concernant exclusivement la langue ou l'archéologie grecque et byzantine, qui ne semblent pas devoir être comprises dans le cycle des études orientales, il n'est aucun des travaux présentés qui n'ait sa place indiquée dans l'une des autres sections. Le bureau était ainsi composé :

Président : M. Bikelas. — *Vice-présidents* : MM. Krumbacher et Strzygowski. — *Secrétaires :* MM. Fr. Cumont et Th. Reinach.

A signaler parmi les travaux : la Notice sur les progrès de la philologie byzantine, de M. Krumbacher ; — l'étude de M. Fr. Cumont, sur la propagation du mazdéisme en Asie-mineure ; — celle de M. S. Reinach, sur les Cabires et Mélicerte ; — celle de M. Carl Schmidt, sur l'art copte.

VIIe Section : *Ethnographie et Folk-Lore.*

Président : Dr H. Vambéry. — *Vice-présedents* : MM. de Gubernatis, Radloff, de Claparède, Valdemar Schmidt. — *Secrétaires :* Dr Kunos, Fr. Grenard.

Nous signalerons la communication du Dr Kunos, sur la posésie populaire des Turcs osmanlis ; — du Dr Hamy, sur l'âge de pierre en Indo-Chine, et sur les relations ethnographiques entre l'Asie et l'Amérique ; — du P. Germer-Durand, sur l'âge de pierre en Palestine.

En dehors des séances des sections, le Congrès a tenu trois séances plénières.

La séance d'ouverture a eu lieu sous la présidence du Ministre de l'Instruction publique, qui a rappelé dans son discours le nom et les travaux des orientalistes français les plus éminents de ce siècle. — Une autre séance a été consacrée à la discussion d'un projet de statuts destiné à assurer la perpétuité de l'œuvre du Congrès et à prévenir les difficultés qui avaient surgi il y a quelques années. — Enfin dans la séance de clôture on a lu les vœux

formulés par les diverses sections, et décidé que la prochaine réunion du Congrès se tiendrait en Italie.

La cordiale hospitalité française s'est largement manifestée en faveur des congressistes ; mais, à en juger par l'assiduité aux séances, il faut croire que bien peu ont songé à jouir des distractions qui leur étaient offertes à Paris. De brillantes réceptions ont eu lieu en l'honneur des Orientalistes, au Ministère de l'Instruction publique, à l'Hotel de Ville de Paris, chez le Prince Rolland Bonaparte, chez le Marquis de Vogüé, chez M. Emile Sénart Nous n'avons point à parler des distractions mondaines qui leur étaient ménagées, mais nous ne pouvons oublier les visites scientifiques à l'Ecole coloniale, au Musée du Louvre, au Musée Guimet, dans les salles intérieures de la Bibliothèque Nationale qui avait même organisé une exposition de ses principales richesses orientales, à l'Imprimerie nationale, où un gracieux souvenir imprimé en caractères orientaux a été offert aux visiteurs. — Le samedi soir, un banquet de près de 400 couverts, offert par les orientalistes français à leurs collègues étrangers et suivi d'un concert, a réuni les congressistes dans les salons de l'Hôtel Continental, sous la présidence du Ministre des colonies. On a eu la surprise d'entendre le ministre improviser, non d'ailleurs sans talent, une apologie de Confucius et de Mahomet, les seules religions qu'il connût, disait-il. Les chaleureux applaudissements qui ont couvert le discours de M. Bikelas parlant au nom de la Grèce, ont montré de quel côté se tournaient les sympathies du Congrès.

Nous ne pouvons mieux faire que de souhaiter à la prochaine réunion des Orientalistes le même succès qu'au Congrès de Paris.

COMPTES-RENDUS.

Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chétienne de 1810 à 1885, par Victor Chauvin, professeur à l'Université de Liège. — II Kalîlah ; in 8° de VIII et 240 pages ; Liége, Vaillant-Carmanne. Prix : 7 fr. 50.

M. V. Chauvin poursuit avec autant de courage que d'intelligence la publication de ce répertoire, qui s'annonce comme devant être très vaste et dont un premier volume avait paru en 1892.

Je parle de courage. Il en faut, en effet, ainsi qu'une patience, et une persévérance à toute épreuve, pour glaner, annoter et classifier avec soin les innombrables petits détails, en soi généralement peu attrayants, dont se compose une *Bibliographie* comme celle-ci. Il en faut surtout, étant donné le plan, très rationnel, mais aussi très compréhensif, selon lequel M. Chauvin a conçu son œuvre. Il ne s'agit pas seulement pour lui de réunir, sans exclusion aucune, tout ce qui, durant une période de 75 ans, a été imprimé dans l'Europe chrétienne : livres, brochures, articles de revue, articles de journaux, feuilles volantes , ce n'est pas assez de donner le titre exact, la date, le format, le nombre de pages et, autant que possible, le prix de tous les ouvrages recueillis : il est nécessaire encore de faire connaître leurs destinées ultérieures, leur histoire, c'est-à-dire leurs rééditions, leurs traductions, les comptes rendus, les critiques et les réfutations dont ils ont été l'objet ; il est nécessaire même de signaler les emprunts et les imitations auxquels ils ont fourni matière, et c'est ici principalement que le champ des recherches et des constatations s'étend à perte de vue, tellement qu'on n'est pas peu embarrassé quand on veut en fixer les limites.

M. Chauvin ne s'est pas laissé arrêter par la vue de ces difficultés multiples ; il ne s'est point rebuté de la trop grande indifférence que beaucoup de gens professent pour des travaux de ce genre. Nous l'en félicitons ; et nous sommes persuadé que tous les spécialistes du moins lui sauront gré d'une entreprise qui ne demande guère moins d'abnégation que de science solide et de minutieuse érudition.

Le premier volume avait pour objet la littérature parémiologique, il traitait des proverbes. Celui-ci est consacré tout entier au recueil célèbre connu sous le titre de *Kalilah et Dimnah*. En tête, un tableau synoptique nous met sous les yeux à la fois et l'arbre généalogique des diverses versions du livre de Bidpaï et l'ordonnance générale des documents ici rassemblés. Puis, sous le nom d'*Introduction*, les études d'ensemble sont signalées comme il convient.

Viennent ensuite, après la version arabe d'Ibn al Mouqaffa, les versions syriaques, la version grecque de Siméon Seth, les trois versions persanes avec leurs dérivés, la version turque *Houmâyoune Nâmeh*, les versions hébraïques, et enfin, accompagnées de leurs ramifications respectives, les versions allemandes, espagnoles, malaie, berbère et éthiopienne. La seconde partie du volume nous parle des emprunts et des imitations.

Partout, M. Chauvin a profité amplement de la faculté qu'il s'était réservée de grouper à la marge, des indications utiles qui, à prendre les choses rigoureusement, dépassent les bornes de son titre : les notes sont très nombreuses et très touffues, et l'on y rencontrera, parmi beaucoup d'autres renseignements, la mention de quantité d'éditions orientales, ainsi que de compléments à la *Bibliotheca arabica* de Schnurrer et de publications postérieures à 1885.

Les « résumés des contes » tiennent dans le volume une place plus large encore que celle des notes. Tous ceux qui auront à s'occuper, surtout en détail, de *Kalîlah* se féliciteront des développements donnés à cette dernière partie. Mais nous ne serions pas surpris que d'autres arabisants, se plaçant à un point de vue plus général, ne trouvassent qu'il y a ici, sinon quelque excès, du moins une sorte de luxe frisant légèrement la prodigalité. Toutefois ce regret même, s'il venait à se faire jour, contiendrait un eloge pour l'œuvre de M. Chauvin, puisqu'il montrerait comment l'on se préoccupe avant tout de son achèvement. De fait, il n'est aucun connaisseur qui ne la tienne pour un recueil précieux, pour un recueil désormais indispensable ; il n'en est aucun, par conséquent, qui ne soit désireux de la voir arriver à bonne fin aussi promptement que possible.

J. Forget.

* * *

Bibliothèque Egyptologique concernant les œuvres des Egyptologues français dispersées dans divers recueils et qui n'ont pas encore été réunies jusqu'à ce jour, publiée sous la direction de G. Maspero, Membre de l'Institut, Directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, Professeur au College de France. — T. IV. Théodule Devéria. Mémoires et fragments.

Tous ceux qui travaillent dans l'Orientalisme, ont pu apprécier combien il est difficile de se tenir au courant des publications éparses concernant leur matière, principalement de celles qui datent déjà d'une ou deux générations. Grâce à l'infatigable activité de M. Maspero, le terrain sera bientôt singulièrement déblayé sous ce rapport, dans le domaine de l'Egyptologie en France. Dans sa *Bibliothèque Egyptologique*, il a entrepris depuis 1893, de grouper en volumes d'un format commode, toute sorte de Mémoires et de travaux épars, dont le souvenir tendrait à s'effacer ou dont on ne trouve plus dans le commerce que de rares exemplaires. La vaste érudition de l'auteur et la collaboration d'élèves dévoués lui ont permis, en outre, de donner à cette réédition d'œuvres anciennes, une valeur nouvelle, par l'addition de notes complémentaires ou rectificatives. Les deux premiers tomes renferment des études de mythologie et d'archéologie Egyptiens par G. Maspéro, le tome III, des œuvres diverses du Marquis de Rochemonteix, le tome IV, le dernier paru, des Mémoires et fragments de Théodule Devéria.

En tête de ce volume, figure une notice biographique par Gabriël Devéria, professeur de chinois à l'Ecole des langues orientales vivantes de Paris. Elle est pleine de détails intéressants sur la vocation scientifique du futur compagnon de Mariette, le grand explorateur de la Vallée du Nil, sur la part qu'il eut dans ses travaux et ses fouilles, la correspondance qu'il entretint avec lui, sa controverse avec Chabas sur la manière d'étudier les hiéroglyphes, les divers travaux qu'il légua à la science et qu'une mort prématurée l'empêcha de compléter. — Né en 1831, Théodule Devéria mourut à Paris, en janvier 1871.

Cette biographie est suivie d'une note de M. Maspero, rendant hommage au zèle désintéressé et à la méthode scrupuleusement scientifique du maître regretté qui le dirigea et l'encouraga dans ses premiers travaux.

Les mémoires et documents contenus dans le présent volume (dont plusieurs inédits) sont intitulés : Noub, la déesse d'or des Egyptiens (1-18). — Notice supplémentaire sur Noub, la déesse d'or des Egyptiens (19-25). — Rapport sur deux scarabées égyptiens communiqués par M. Bourquelot (27-34). — Notice de quelques antiquités relatives au basilicogrammate Thouth ou Teti, pour faire suite au mémoire de M. Samuel Birch sur une pathère égyptienne du Musée du Louvre (35-53). — Notice sur les antiquités égyptiennes du Musée de Lyon (55-113). — Procedé pour dérouler les papyrus égyptiens imprégnés de bithume (115-118). — Notice sur le scarabée égyptien du roi An de la XIIIe dynastie, acquis par le musée du Louvre en 1858. (119-122). — Sur un bas-relief égyptien relatif à des textes de Plutarque *De Iside et Osiride* (123-126). — Rectification d'une note publiée dans les journaux relativement aux découvertes de M. Mariette (127-128). — Lettre a M. Gaillaud, associé correspondant de la société des antiquaires de France, sur un ostracon égyptien (129-142). — Sur une statue égyptienne découverte en Algérie (134-144). — La chaise à porteurs chez les anciens Egyptiens (145-146). — Des oreilles et des yeux dans le symbolisme de l'ancienne Egypte (147-157). — Le nom d'Osiris rapporté par Plutarque (159-163). — Specimen de l'interprétation des écritures de l'ancienne égypte (165-193). — Fragments de manuscrits funéraires égyptiens considérés par les Mormons comme les mémoires authographes d'Arbaham (195-201). — Notes sur les listes hiéroglyphiques des conquêtes de Toutmès III, à M. le Directeur de la revue archéologique (203-207). — Lettre à M. Auguste Mariette sur quelques monuments relatifs aux Hyq-s'-os, ou antérieurs à leur domination (209-222). — Catalogue des monuments du Musée d'Aix (223-256). — Notation des centaines de mille et des millions dans le système hiéroglyphique des anciens Egyptiens (257-268). — Bakenkhonsou, grand prêtre d'Ammon et architecte principal de Thèbes, contemporain de Moïse (269-273). — Monument biographique de Bakenkhonsou, grand prêtre d'Ammon et architecte principal de Thèbes, contemporain de Moïse (257-324) ; — Notes quotidiennes de janvier à la fin d'avril 1862, deuxième voyage en Egypte (325-369). — Quelques personnages d'une famille pharaonique de la XXIIe dynastie (371-380).

La mention seule de ces publications suffit à signaler l'intérêt qui s'y rattache. Plus d'un Egyptologue de la génération présente, sourira peut-être en parcourant ces pages, et, oubliant que nos devanciers n'avaient pas à leur disposition

nos dictionnaires et nos grammaires, s'étonnera à la vue de certaines erreurs. C'est la remarque de M. Maspero, qui ajoute judicieusement : « Il y a quarante ans, les plus forts se trompaient beaucoup, mais ils savaient se corriger eux-mêmes, et rien n'est plus curieux que de noter dans leurs œuvres les moments de leur développement scientifique, et, par les progrès qu'ils accomplissaient d'un mémoire à l'autre, les progrès de l'Egyptologie. » (Notice biographique, p. XLVII.)

Le tome V de la Bibliothèque Egyptologique sera également consacré aux œuvres de Devéria.

Ad. Hebbelynck.

CHRONIQUE.

— Il ne faudrait pas que quelqu'un se laissât tromper par le titre des *Études sur l'Évolution des Religions primitives* que M. Elie Reclus a fait paraître dans *L'Humanité nouvelle*, t. I, 1897, p. 5-17. Ces études n'ont de sérieux et de scientifique que le titre ; le texte est de la fantaisie pure. aussi inintelligible que fabuleuse. Bien superficielle aussi est l'esquisse d'histoire bouddhique présentée par le même auteur dans le même recueil, p. 139-145. On s'aperçoit après la lecture de six lignes, que l'auteur ne connaît guère le premier mot de la question qu'il prétend élucider.

— Le manuel de M. Chantepie de la Saussaye, *Lehrbuch der Religionsgeschichte*, a subi d'importantes modifications dans la seconde édition qui en a paru, l'an dernier, chez Mohr, à Fribourg e. B. Le chapitre sur les traits communs à la plupart des religions historiquement connues en a disparu. Les différentes parties de l'ouvrage ont été partagées entre plusieurs savants qualifiés. Cette édition donne, sur tous les points, l'état de la science des religions à l'heure actuelle.

* * *

— Dans un étude intitulée « Le Contrecharme » et que nous avons signalée dans notre n° de juin 1897, M. Lefebure insistait déjà sur la vertu attribuée au nom, dans les croyances populaires, spécialement en Egypte. Il reprend le même sujet, dans un article fort documenté qu'il vient de publier dans la *Mélusine* (Juillet-Août, 1897, *La vertu et la vie du nom en Egypte*).

— M. G. Steindorff nous a donné l'an dernier une description complète, avec vignettes et planches coloriées, de la tombe d'un certain Montouhotpou, découverte en 1828 par Passalacqua, dans la nécropole de Thèbes. (*Grabfunde des Mittleren Reichs in den Königlichen Museen zu Berlin ; I, das Grab des Mentuhotep.*

Berlin, Speman, 1896). L'ensemble de cette trouvaille était resté inédit, et cela était d'autant plus regrettable qu'elle pouvait nous fournir un exemple jusqu'à présent unique, de ce qu'était le tombeau d'un bourgeois égyptien de moyenne fortune, vers les débuts de la première époque thébaine.

* * *

— La livraison 14 du vol. II du *Recueil d'archéologie orientale* de M. Clermont-Ganneau contient : § 54. *Les Nabatéens dans le pays de Moab.* — § 55. *Bacatha, ville épiscopale d'Arabie.* — § 56. *Les Samaritains à Yabneh.* — § 57. *Le stratège nabatéen Nakebos.* — § 58. *La statue du roi nabatéen Rabel I à Pétra.*

L'art Mycénien est, pour M. Frédéric Houssay (*Revue archéologique*, 1895, t. I, p. 1-27), directement inspiré par la nature, et l'on retrouve dans ses motifs d'ornementation la faune et la flore du pays habité par les artistes de Mycènes. Ces idées, ou plutôt les preuves fournies par M. Houssay, ont été assez vivement combattues (voir *Revue archéologique*, 1896). M. Houssay s'efforce de répondre aux objections de M. Pottier (*Revue archéologique*, 1897, t. I, p. 81-105) et de fournir des preuves nouvelles en faveur de sa théorie.

— A signaler le livre de MM. Eidenschenk et Cohen-Solal, *Mots usuels de la langue arabe*, d'une grande utilité pour l'étude pratique de cette langue.

— M. E. Blochet a publié dans la *Revue archéologique* 1897, t. I, pp. 67-77, 202-31, un article sur les inscriptions arabes et persanes du *Goûr-i-Mîr* ou tombeau de Tamerlan à Samarkand. Il y donne le texte et la traduction de ces curieux monuments épigraphiques qu'il commente dans des notes historiques, géographiques et généalogiques aussi érudites qu'intéressantes.

— Nous signalons la brochure de M. Jacob, *Altarabische Parallelen zum Alten Testament* (Berlin, Mayer et Müller).

* * *

— On connaît la grande introduction à l'Ecriture sainte, du Dr Franz Kaulen. L'auteur vient d'en publier un abrégé classique. C'est le premier fascicule d'un manuel biblique à l'usage des étudiants en théologie : *Kurzes Biblisches Handbuch zum Gebrauche*

für Studirende der Theologie. Erstes Bändchen. Kurze Einleitung in die heilige Schrift des Alten und des Neuen Testaments. — Herder, Fribourg en Brisgau, 1897.

— L. Méchineau S. J. a donné dans les *Etudes* (Paris, Retaux, 20 septembre, 20 octobre et 5 novembre 1897) un article sur *La Bible d'Ethiopie.* Il cherche d'abord à la replacer dans son milieu, en retraçant brièvement l'histoire du peuple qui en fait usage, et s'arrête surtout à deux faits qui ont une connexion plus intime avec l'origine de la bible ghez, la conversion de l'Abyssinie au christianisme, et l'arrivée en pays ghez de neuf saints personnages, appelés les Saints de Rome. Il prouve ensuite que la version éthiopienne ne peut pas descendre plus bas qu'à la fin du V° siècle et que même elle fut commencée dans la seconde moitié du IVe. Les neuf Saints qui l'ont faite en partie, venaient d'Egypte et n'étaient point monophysites. L'auteur montre comment la bible ghez confirme le Canon reçu dans l'Eglise latine, bien qu'aux livres canoniques elle mêle des apocryphes. Il termine en examinant l'état critique de la version éthiopienne : sur quels textes fut-elle faite, est-elle l'œuvre d'une seule main, en existe-t-il plusieurs recensions ?

— Le livre de M. Hommel, professeur à Munich, *Die altisraelitische Ueberlieferung*, München 1897, fera époque dans la critique du Pentateuque, en distinguant nettement le problème littéraire du problème historique. Les critiques négligent d'ordinaire les inscriptions arabes et babyloniennes sur la religion des premiers sémites. Pourtant, puisque la Bible rattache les faits qu'elle rapporte à l'Egypte, à l'Arabie et à la Babylonie, c'est là qu'il faut chercher la lumière ; c'est là que M. Hommel l'a cherchée et trouvée.

— M. G. Dalman a publié une intéressante étude sur l'idée de *Justice* (de l'homme et de Dieu) dans l'Ancien Testament (*Die richterliche Gerechtigheit im Alten Testament.* Berlin, Rauck, 1897).

— La thèse doctorale présentée cette année par M. Poels, à l'Université de Louvain est intitulée : *Examen critique de l'histoire du sanctuaire de l'Arche*, Tome I, Louvain et Leyde, 1897. Voici la théorie du jeune et savant docteur : l'arche a été depuis Josué, le centre du culte officiel pratiqué par les tribus d'Israël ; si l'on voit ce culte se pratiquer à Nob, Gabaon, Mispa, Gilgal, Kiriat-Jearim, ces indications géographiques se rapportent

au même endroit, ou peu s'en faut. Le P. Lagrange (*Revue Biblique*, Octobre 1897), tout en croyant cette thèse inadmissible au point de vue topographique, reconnaît les mérites de la méthode et de la critique de l'auteur. M. J. Simon se plaît à reconnaître ces mêmes mérites dans le n° du 15 octobre du *Bulletin critique*.

— Dans le dernier numéro de la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, M. Loisy étudie le v. 26 du chapitre IV de la Genèse, où, à propos d'Enos, l'historien relève une particularité remarquable : « Alors on commença à invoquer le nom de Jahvé ». Les interprètes et les exégètes n'ont pas manqué à cette occasion de se demander si les *oncles* d'Enos, Caïn et Abel, n'avaient pas invoqué avant lui le nom de Jahvé, et ils ont résolu la difficulté de diverses façons. D'après M. Loisy, l'auteur (J^2) qui a mis Enos au troisième rang de la généalogie séthite, a inséré ici cette notice parce qu'il l'avait trouvée jointe au nom d'Enos dans la tradition où il a pris ce nom et où ce nom *(l'homme)* désignait le premier ancêtre de l'humanité : cet Enos était naturellement le premier adorateur de la Divinité. A cette occasion, M. Loisy expose ses idées sur les généalogies caïnite et séthite du commencement de la Genèse.

— Le Dr P. Vetter publie dans le 4e fascicule du second volume des *Biblische Studien* une étude sur la métrique du livre de Job : *Die Metrik des Buches Job* (Freib. i. B., Herder, 1897). Le caractère du vers est déterminé par le nombre des césures ; la longueur de celles-ci, partant celle des lignes et de tout le vers, est réglée par l'accent du vers.

— M. Minocchi vient de donner un élégant petit volume intitulé : *Le Lamentazioni del Propheta Geremia tradotte e commentate con uno studio sulla poesia elegiaca nell' antico oriente* (Rome, 1897).

— M. Mc. Curdy a publié l'an dernier le deuxième volume de son ouvrage *History, Prophecy and the monuments, or Israel and the nations* (New York et Londres, Macmillan). Il y montre surtout le développement interne d'Israël depuis les origines, le rôle des principes internes dans les diverses phases de l'évolution de la vie sociale, politique, intellectuelle et religieuse des Hébreux.

— Six volumes des publications de la *Société littéraire israélite de Hongrie*, fondée en 1894, ont paru jusqu'ici. Nous signalons

une traduction hongroise de la *Legatio ad Cajum, de Philon*, par M SALOMON SCHILL, et les *Préceptes moraux tirés du Talmud* de M. SAMUEL KRAUSZ.

— La *Revue du Monde Catholique* (1[er] Décembre 1896 et 1[er] Janvier 1897) nous a donné les conclusions du R P. CONSTANT, des Frères prêcheurs sur la question si débattue en ces dernières années du meurtre rituel chez les Juifs. Est-il vrai que les Juifs ont *sanctifié*, toutes les fois qu'ils l'ont pu, chaque anniversaire du déicide par l'immolation d'un chrétien ? Aux yeux de l'auteur, le meurtre rituel est en pleine *possession* de l'histoire : il résulte de sources diverses et indépendantes.

* * *

— M. NEUMANN a entrepris la traduction de la deuxième des grandes compilations de la collection dite *Sûtra* (en pâli *Sutta*) qui est la deuxième portion du Canon bouddhique du Sud. Elle est intitulée *Majjhima-nikâya*, c.-à-d. « recueil des sûtras moyens » (*Die Reden Gotamo Buddhós aus der mittleren Sammlung Majjhimanikâyo des Pâli-Kanon*, Leipzig, Friedrich, 1896.)

— Le P. TSCHEPE vient d'ajouter aux *Variétés sinologiques* l'*Histoire du Royaume de Ou* (1122-473 av. J.-C.)

— M. SCHLAGINTWEIT nous donne, avec le texte, la traduction annotée d'un traité polémique écrit en 1591 par l'auteur tibétain *Sureçamatibhadra* sur la « Chronologie de la Doctrine » c.-à-d. du Bouddhisme. Le Nirvâna, d'après cet auteur, doit être placé non en 545 mais en 573 av. J.-C. (*Die Berechnung der Lehre*, München, 1896.)

— Lorsqu'il y a quelques années parut une nouvelle traduction complète du Zend-Avesta en français par M. James Darmesteter (*Annales du Musée Guimet*, t. XXI, XXII, XXIV), ce travail donna lieu, de la part de MM. Bréal, Tiele et Max Müller, à des études critiques, où, sauf ce dernier, ils s'inscrivaient en faux contre les conclusions de M. Darmesteter. MM. Tiele et Bréal soutenaient en particulier que la date fixée à l'Avesta était beaucoup trop basse, qu'il n'y avait point d'influence grecque dans l'Avesta, que celle des Juifs était douteuse et que les livres mazdéens ne mentionnent ni Alexandre le Grand, ni le Bouddha. Dans un récent article très serré M. E. BLOCHET a essayé de

défendre les conclusions de son maître (*Revue archéologique*, 1897, t. II, pp. 38-93).

— En un mince volume, M. Jolly a condensé une richesse extraordinaire de documents et de faits, choisis avec soin et classés avec méthode, relatifs aux droits et coutumes de l'Inde antique (*Recht und Sitte*. Strasburg, Trübner, 1896).

— M. A. Hillebrandt a, avec une rare compétence, réduit aux proportions d'un manuel, les effroyables complications des sacrifices védiques (*Das Ritual-Litteratur. Vedische Opfer und Zauber*. Strassburg, Trübner, 1897.)

— A lire dans *The Calcutta Review*, avril 1897, pp. 316-331, un bon article de vulgarisation signé M. L. sur les Coutumes des tribus aborigènes de l'Inde. Dans la même revue (p. 350-54), M. P. Shan-Kunny communique quelques notes intéressantes sur le culte actuel du serpent dans le sud de l'Inde et à Ceylan.

* * *

— Dans son livre *The Cults of the Greek States* (Oxford, 1896), M. Farnell n'a pas donné un tableau de la vie religieuse des différents États grecs aux périodes diverses de leur histoire ; il a habilement groupé toutes les données archéologiques, rituelles, iconographiques et littéraires qui nous permettent de nous représenter quelle nature et quelles fonctions les Grecs, à des périodes historiquement connues, attribuaient à leurs principaux dieux. Il s'est toutefois souvent laissé entraîner à des discussions sur la signification originelle des dieux qu'il étudie.

— M. A. de Ridder a voulu dans son étude *De l'idée de la mort en Grèce à l'époque classique* (Paris, Fontemoing, 1897), rechercher les idées courantes des Grecs sur la mort, aux Ve et IVe siècles.

— M. Edouard Cuq démontre très péremptoirement (*Revue archéologique*, 1897, t. II, p. 109-114) que le titre d'ἔπαρχος Ῥώμης, sur des monuments d'origine byzantine, désigne le préfet de Constantinople.

* * *

— M. Franz Cumont, professeur à l'Université de Gand, achève, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* (septembre-octobre, p. 408-423) son article intitulé : *La propagation des mys-*

tères de Mithra dans l'empire romain, dont nous avons signalé le commencement. Dans le nord de l'empire, à partir de la Dacie jusqu'en Bretagne, ce culte fut propagé surtout par les soldats originaires de l'Asie. Au sud et au centre, cette diffusion fut l'œuvre principalement des esclaves orientaux et des marchands de race sémitique. En terminant son étude, M. Cumont esquisse un parallèle entre l'expansion des mystères mithriaques et celle du christianisme. Il y a dans cette propagation des analogies et des différences curieuses à relever. M. Cumont les signale avec autant de sagacité que de mesure. Il est facile en effet d'outrer des parallèles.

— M. BRUGMANN vient de donner la seconde édition de son ouvrage capital sur la grammaire comparée des langues indo-germaniques (*Grundriss der vergleichenden Grammatik der Indogermanischen Sprachen*. I. *Einleitung und Lautlehre*. Strasbourg, Trübner, 1897.)

— M. A MEILLET (*De indo-europaea radice *men- « mente agitare »*. Paris, Bouillon, 1897), a cherché à déterminer le sens (« mente agitare ») et la forme de la racine indo-européenne **men-*, en la distinguant des diverses racines **men-* dont la signification est différente. Il étudie ensuite les mots tirés de cette racine.

— La 9e livraison de l'*Alt-celtischer Sprachschatz* de A. HOLDER, vient de paraître chez Trübner, à Leipzig

— Que veut dire le mot gaulois *bratoude* que l'on retrouve sur sept inscriptions? M. BRÉAL (*Revue archéologique*, 1897, t. II, p. 104-108) le rapproche de l'osque *bratum*, qui représente le latin *meritum*. Quant au *de* final, il est ou bien le restant de l'ablatif, ou bien la préposition *de*. Quoi qu'il en soit, *bratoude* veut dire *merito*. M. d'Arbois de Jubainville a appuyé cette interprétation de M. Bréal d'une série d'observations très sagaces. (*Revue celtique*, juillet 1897, p. 318-324). Il ne faut pourtant pas oublier que l'explication de *bratoude* vient de M. R. de Planta, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialecte*, t. I, p. 303.

— Le *Tarvos Trigaranus* de la religion gauloise a, depuis 1710, époque de la découverte de son autel sous le chevet de Notre-Dame de Paris, fait couler des flots d'encre. Voici une nouvelle étude, due à M. SALOMON REINACH (*Revue celtique*, juillet 1897, p. 253-66). Elle est suggestive, mais en même temps sage et prudente, comme la plupart des travaux de M. Reinach, si l'on excepte

son adhésion un peu téméraire aux idées de M. Dietrich sur l'inscription d'Abercius.

— M. Knappert donne, dans le n° de juillet-août de la *Revue de l'histoire des Religions* une analyse détaillée du dernier ouvrage de M. Golther, *Handbuch der germanischen Mythologie* (Leipzig, Wirzel, 1895). Cet ouvrage a réuni tout ce qui appartient au sujet et l'on ne saurait guère imaginer une plus riche collection de matériaux. L'enquête consciencieuse de M. Golther aboutit à un nouveau rétrécissement du domaine propre de la mythologie germanique, bien des mythes devant être rapportés à d'anciennes conceptions chrétiennes, à la poésie scandinave des skaldes, à la mythologie finnoise, ou aux croyances populaires du moyen-âge.

* * *

— Le R. P. Prat S. J. dans la livraison du 5 Septembre des *Etudes* (Paris, Retaux) publie un article sur *l'Evangile et la Critique. Erreurs et contradictions des Evangiles.* Examinant successivement les trois points les plus incriminés de nos jours, l'ordre, le récit et les discours, il essaie de déterminer relativement à chacun d'eux le *minimum* d'exactitude à chercher dans nos Evangiles.

— Certaines parties importantes du commentaire de Meyer sur le Nouveau Testament, ont, au cours de l'année 1896 et de la présente année, été rééditées ou plutôt ont subi une nouvelle refonte. Nous signalons spécialement le commentaire de W. Bousset sur l'Apocalyse (*Die Offenbarung Johannis*, Goettingue, Wandenhoek et Ruprecht). On y trouve des considérations générales sur la littérature apocalyptique, l'histoire de l'Apocalypse johannique dans la tradition chrétienne (son authenticité n'est pas douteuse : elle est bien de Jean d'Ephèse ; il n'y a eu qu'un seul Jean à Ephèse, mais, d'après l'auteur, ce Jean n'était pas l'apôtre fils de Zébédée), l'histoire de l'interprétation de l'Apocalypse, et un commentaire clair et sobre judicieux.

— M. Resch vient de publier son Evangile de l'enfance *(Das Kindheitsevangelium nach Lucas und Matthaeus unter Herbeiziehung der aussercanonischen Paralleltexte quellenkritisch untersucht. Texte und Unters.*, X, 5. Leipzig, Hinrichs, 1897). Il a voulu rétablir en grec et en hébreu la source commune de S. Matthieu (I-II) et de S. Luc. (I-II, III 23-38). Ce livre, lu par

S. Paul, aurait exercé une grande influence sur la doctrine christologique de l'Apôtre ; et S. Jean, dans son prologue, ferait de nombreuses allusions à cette source. Les arguments de M. Resch ne sont pas solides : les rapprochements de texte qu'il fait, sont souvent des rapprochements de mots purement fortuits, ou appartenant au langage biblique universel.

— Dom Morin a publié dans la Revue Biblique (n. du 1er Avril 1897 Cf. Revue Bénédictine, Septembre, 1897) un passage du traité *De psalmodiae bono* de S. Nicéta, dans lequel le dernier des cantiques en usage dans l'église de Dacie est ainsi désigné : *Cum Helisabeth Dominum anima nostra magnificat.* A cette occasion, M. Jacobé fait observer dans la *Revue d'histoire et de littératures religieuses* (Sept.-Oct.) que les témoins orientaux et occidentaux étaient fort divisés dans la première moitié du IIIe siècle quant à l'attribution du célèbre cantique à Marie. Il est très probable que le cantique a été introduit d'abord par la formule : « Et elle dit » ; dans la suite, les uns ont suppléé « Elisabeth », les autres « Marie ». De sérieux arguments intrinsèques plaident pour la première variante aujourd'hui condamnée. M. Jacobé ne veut toutefois que soulever la question et indiquer en quels termes elle se pose.

— K. König propose dans la *Zeitschrift für Wissenschaftliche Theologie*, 1897, p. 481-553, de nouvelles conclusions sur la chronologie de la vie de S. Paul relative à ses rapports avec les Corinthiens. Les résultats de ces recherches concordent assez bien avec ceux proposés par M. Schmidt, dans la seconde édition de son *Hand-Commentar*.

— Nous signalons l'étude de M. Wernle (*Der Christ und die Sünde bei Paulus*, Freib. i. B., Mohr, 1897). En principe, d'après cet auteur, l'Apôtre ne croit pas que le péché subsiste dans le fidèle, et même il ne veut pas admettre que celui-ci pèche après avoir été une fois sauvé par la grâce de Jésus-Christ.

— Pour enlever à l'apôtre S. Jean le quatrième Évangile, M Harnack a beaucoup insisté sur le rejet des écrits johanniques par les Aloges, des chrétiens d'Asie qui, selon lui, avaient la même regula fidei que la grande Eglise. M. Corssen, dans son travail sur les prologues monarchiens (Cf. Muséon, XVI, p. 108), a voulu prouver l'existence d'Aloges romains, rejetant aussi l'évangile du Logos.

Le P. Rose examine ces deux questions dans un remarquable article de la *Revue Biblique* (oct. 1897).

Les Aloges d'Asie sont les mêmes chez Irénée et chez Epiphane. S'ils rejettent les écrits johanniques et les attribuent à Cérinthe, c'est parce qu'ils sont des adversaires exagérés du montanisme et du prophétisme. Jamais, ils n'ont basé leur polémique sur une tradition anti-johannique, et la christologie de S. Jean ne les effrayait pas outre mesure. Epiphane, qui n'en a pas saisi la vraie physionomie, nous montre que c'étaient des critiques bornés et peu sagaces.

Quant aux Aloges romains, on ne peut trouver aucune trace sérieuse de leur existence : le prologue de Marc ne contient aucun reste de polémique contre l'évangile de Jean

— En préparation à une histoire suivie du christianisme primitif, M. Spitta a voulu publier les résultats de ses études sur des questions spéciales de l'histoire de la première littérature chrétienne, dont la solution est encore pendante (*Zur Geschichte und Litteratur des Urchristentums.* Göttingen Vandenhoeck). Il s'occupe de la seconde captivité de S Paul, de la seconde épître aux Thessaloniciens, du texte du IVe Evangile, des traditions primitives sur l'origine et la signification de la Cène, de l'Epître de S. Jacques, et du Pasteur d'Hermas.

— MM. Grenfell et Hunt, nous l'avons dit dans notre dernier numéro, ont publié les *agrapha* qu'ils ont découverts à Oxyrrinchos. D'après eux, ces *logia* seraient un fragment d'une collection de maximes du Christ, indépendante de nos évangiles canoniques, antérieure aux premiers évangiles gnosticisants, de caractère « Johanneisch-lukanisch » comme dit M. Heinrici (*Theolog. Litteraturz.*, 1897, p. 450 s.) qui accepte l'hypothèse des savants anglais. M. Harnack a examiné la question dans sa brochure *Ueber die jüngst endekten Sprüche Jesu* (Freiburg i. B., Mohr, 1897). A son avis, les *logia* du papyrus de Behnesa ne sont pas quelque reste d'un évangile primitif, source de Matthieu et de Luc, ni une partie des soi-disant *logia* que Papias aurait commentés dans ses *Exegeses*, ni une portion d'un évangile gnostique, ni une page arrachée à un évangile quelconque. Ce sont des extraits de l'*Evangile des Egyptiens* M. Jean Lataix se rallie à l'opinion de M. Harnack dans le n° de Sept.-Oct. de la *Revue d'hist. et de litt. religieuses.* M. Batiffol au contraire la combat du

moins dans sa partie positive. A ses yeux, nos *logia* proviennent d'un évangile araméen traduit en grec, probablement de l'*Evangile des Hébreux* (*Revue Biblique*, Octobre, 1897).

* * *

— A. KNELLER S. J., cherche à établir dans le nº 4 des *Stimmen aus Maria Lauch* que le passage de Flavius Josèphe relatif à Jesus-Christ est absolument authentique.

— La nouvelle revue américaine *The american journal of Theology* de Chicago, publie dans sa troisième livraison (July 1897) sous la signature de J. DRUMMOND, d'Oxford, un article intéressant sur la controverse pascale dans ses rapports avec l'authenticité de l'Evangile de S Jean (*The fourth Gospel and the quartodecimans*).

Après un exposé très net de l'état de la question (p. 601 ss.), l'auteur donne une courte esquisse historique (p. 604 ss.) de la controverse pascale, pour passer ensuite à l'origine, l'objet et la signification de la fête. Il prouve, chemin faisant, que la controverse entre les quartodecimani et le reste de la chrétienté, portait uniquement sur le jour de la célébration (p. 616 ss.), et que des deux côtés on célébrait la pâque en souvenir de la passion et de la résurrection du Seigneur.

Afin de pénétrer plus avant dans la nature de la querelle liturgique, et afin de contrôler en même temps la thèse moderne, qui considère la pratique des *quartodecimani* comme fondée sur la chronologie synoptique et la coutume contraire comme appuyée sur la chronologie johannine, l'auteur passe en revue les arguments invoqués de part et d'autre.

Il montre que la thèse moderne est fondée sur une mésintelligence complète de l'état de la controverse. On a eu tort de rapporter à la querelle pascale des arguments ayant trait à la dernière Cène (p. 63 ss.), et l'authenticité du quatrième Evangile n'est pas en cause ici.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans tous les développements que comporte son argumentation ; nous engageons plutôt tous ceux que la question intéresse quelque peu, à lire cette intéressante étude Ils trouveront rarement un examen aussi approfondi et aussi clair du problème compliqué qui s'appelle la controverse pascale.

A. C.

— A signaler l'étude de U. SCHEURER, *Das Auferstehungsdogma in der Vornicänischen Zeit* (Würzburg, Göbel, 1896).

— Le Dr KATTENBUSCH, professeur à Giessen, vient de publier la première partie du second volume de son remarquable travail *Das apostolische Symbol, seine Enstehung, sein geschichtlicher Sinn, seine ursprüngliche Stellung im Kultus und in der Theologie der Kirche.* (Leipzig, Heinrichs). Le premier volume a montré que le texte primitif de l'ancien symbole romain peut être reconstitué, que tous les symboles occidentaux dérivent de lui que le *textus receptus* conserve parfaitement les caractéristiques de l'ancien Symbole romain, et que celui-ci est encore l'archétype du Symbole oriental. L'auteur reconnaît maintenant que l'ancien Symbole romain doit être placé à la limite de l'âge apostolique. Il s'occupe successivement des données de S. Irénée à ce sujet, de la place du Symbole dans Tertullien, du Symbole et de la règle de foi dans Clément d'Alexandrie et dans Origène, de la diffusion et de la valeur du Symbole en Orient, des vestiges de l'histoire primitive du Symbole. L'ancien Symbole romain a pris naissance à Rome et du temps de S. Justin.

— A noter deux études sur le Symbole de S. Athanase, *The Athanasian Creed and ist early commentaries*, by A. BURN, (Cambridge, 1896) et *A critical dissertation on the Athanasian Creed*, by G. OMMANEY (Oxford, 1897). Ce dernier auteur pense que ce symbole est l'œuvre d'un lecteur de S. Augustin, qu'il est originaire de Gaule et que, si un nom d'auteur peut être énoncé, celui de Vincent de Lérins répond le mieux à ce qu'on peut savoir. M. Burn croit aussi que le symbole provient de Lérins.

— Dans la livraison du 20 octobre des *Etudes*, le P. BRUCKER critique l'article de M. Boudinhon *Sur l'histoire de la Pénitence* que nous avons signalé dans notre dernier numéro. Il rapproche les assertions de cet auteur des décrets du Concile de Trente, et de deux témoignages très anciens, celui de la *Didaché des douze Apôtres*, et celui d'Aphraate.

* * *

— Les Bollandistes donnent, dans le dernier fascicule de leurs *Analecta*, le *Catalogus codicum hagiographicorum graecorum bibliothecae Chisianae de Urbe.*

— Nous lisons dans le même fascicule un article très intéressant sur les ménologes grecs. La première partie en est consacrée à la collection de Métaphraste. Récemment, M. Ehrhard (*Die Legendensammlung des Symeon Metaphrastes.* Festschrift des deutschen Campo Santo in Rom. Freiburg. Herder, 1896, p. 46-82) a cru retrouver la collection du logothète, en se basant sur la souscription du calligraphe du manuscrit 382 de Moscou, d'après laquelle ce volume appartient à l'œuvre de Métaphraste et est le dixième de la série.

Les Bollandistes admettent les résultats de M. Ehrhard, mais ils sont d'avis que « s'il a réussi à ouvrir la porte, il s'est servi d'une fausse clef. » Ils suivent donc, pour arriver à la même conclusion, une autre voie, l'étude comparée des manuscrits grecs contenant un ménologe bien déterminé, collection hagiographique très répandue et si bien caractérisée qu'on doit la prendre pour l'œuvre la plus célèbre en ce genre, celle de Métaphraste. La seconde partie de l'article est consacrée aux ménologes antérieurs au logothète.

— La *Görres-Gesellschaft* a publié cette année deux intéressantes études, l'une du Dr Kampero, *Mittelalterliche Sagen vom Paradiese und vom Holze des Kreuzes Christi*; l'autre du Dr Kirsch, *Die Acclamationen und Gebete der altchristlichen Grabschriften.*

— Une nouvelle et savante étude de M. Paul Frédéricq sur l'Inquisition a paru récemment dans les Mémoires in-4° de l'Académie de Belgique, sous le titre *De secten der Geeselaars en der Dansers in de Nederlanden, tijdens de 14de eeuw* (62 pages in-4° avec reproduction d'une riche miniature. Bruxelles, Hayez). L'auteur expose les origines, les usages des Flagellants, leurs manifestations aux Bays-Bas, leurs démêlés avec les autorités civiles et religieuses ; puis vient un chapitre important sur la secte des Sauteurs, en 1374. Le travail, bien documenté, est d'une lecture très fructueuse

— En même temps paraissaient deux mémoires sur l'Inquisition aux Pays Bas durant le XVe siècle, dus à la plume de deux anciens élèves du savant professeur (*Twee verhandelingen over de Inquisitie in de Nederlanden, tijdens de 16de eeuw. De uitvoering der geloofsplakkaten en het stedelijk verzet tegen de Inquisitie te Antwerpen 1550-1556*, door Jan-Joris Mulder. *De Inquisitie in het hertogdom Luxemburg voor en tijdens de 16de eeuw*, door Julius Frederichs. VIII 127 pages in 8°. Gand, J. Vuylsteke). Tous deux,

mais le premier surtout, dont l'auteur a été malheureusement frappé par la mort au seuil des espérances scientifiques, éclairent des points fort obscurs jusqu'ici dans l'histoire de cette institution au XVe siècle.

— M. PAUL DE FÉLICE a publié l'an dernier chez Fischbacher à Paris, le premier volume d'un ouvrage sur *Les Protestants d'autrefois. Vie intérieure des Eglises, mœurs et usages.* L'auteur veut retracer une espèce d'archéologie huguenote à la fin du XVIe et au XVIIe siècle jusqu'au moment de la Révocation. Ce premier volume parle du culte huguenot, des temples, des services religieux divers, des jeûnes, baptêmes, abjurations etc. Il nous fait connaître dans son originalité, ses mesquineries même, la vie intérieure de cette minorité religieuse, avant son écrasement sous Louis XIV.

— Une page importante de l'histoire de la civilisation vient d'être publiée par M. EUGÈNE HUBERT, professeur à l'Université de Liège (*La torture aux Pays-Bas autrichiens pendant le XVIIIe siècle*, in-4° de 172 pages. Extrait des *Mémoires publiés par l'Académie de Belgique*, t. LV). Après avoir retracé les origines et rappelé les applications de la torture, l'auteur expose d'après les sources et avec beaucoup de méthode le mouvement d'opposition à ce système de preuve judiciaire, les résistances de la magistrature aux tentatives de réformes du gouvernement et finalement la suppression de la torture lors de l'invasion française en 1794.

— M. G. SCHANG, professeur au séminaire américain à Louvain, vient de condenser dans une *Historiographia ecclesiastica* (New York, Benziger), d'utiles renseignements bibliographiques sur les principaux historiens de l'Eglise depuis les origines jusqu'à nos jours.

— Nous avons reçu quatre livraisons du *Kirchenlexicon* de WETZER et de WELTE (Sainctes-Sergius).

— Nous venons de recevoir le dernier volume de la Société philologique, organe de l'Œuvre de S. Jérôme, fondée à Paris (Rue de Vaugirard, 47). Cette œuvre s'occupe spécialement d'éditer des vocabulaires, grammaires, catéchismes etc., rédigés dans l'idiome de leurs néophytes par les prédicateurs évangéliques. Elle nous a donné déjà plusieurs publications qui sont de nature à intéresser le public savant. Citons entr'autres : *Un Catéchisme et un Recueil de Proverbes* dans la langue des Nagos de la côte de Bénin ; — un *Dictionnaire français-latin-uvéo* à l'usage des élèves du petit-

séminaire de l'île Wallis ; un *Vocabulaire Wagap-Français-Anglais-Allemand ;* un *Catéchisme élémentaire en langue des Neo-Calédoniens de la tribu de Wagap ;* etc. Ce dernier document offre une véritable importance au point de vue ethnographique et philologique, puisque les dialectes de la Nouvelle Calédonie sont en voie de rapide extinction.

Le fascicule le plus récent contient : *Un livre de Messe dans l'idiome des Nagos*, et un *Vocabulaire de la langue des Mams.* (Sud-ouest du Mexique). Nous y trouvons en outre comme étude spéciale, un travail sur la langue Basque, par M. Dodgson.

ANNÉE 1897.

Comptes-rendus.

Mélanges.

Chronique.

LE MUSÉON

REVUE D'ÉTUDES ORIENTALES

PUBLIÉE PAR L'ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

« LE MUSÉON »

LE MUSÉON paraît actuellement en deux volumes doubles par an.

Prix de l'abonnement annuel, payable d'avance : 1000 FB, port non compris.

Adresse de la Rédaction (articles, épreuves, revues en échange, livres pour compte rendu) : Prof. G. GARITTE, 9, Avenue des Hêtres (Beukenlaan), 3030 HÉVERLÉ-LOUVAIN (Belgique).

Adresse de l'Administration (abonnements, vente de volumes d'années écoulées) : LE MUSÉON, « Imprimerie Orientaliste », B.P. 41, 3000 LOUVAIN (Belgique).

Compte chèques postaux : Bruxelles, n° 3187.15 de « Le Muséon », Héverlé-Louvain.

Banque : Société Générale de Banque, Louvain (Héverlé), compte n° 18350.